Argotica

1(2)/2013

Editura Universitaria Craiova

ARGOTICA

UNIVERSITATEA DIN CRAIOVA, FACULTATEA DE LITERE
CENTRUL DE CERCETĂRI ARGOTOLOGICE

ARGOTICA

REVISTĂ INTERNAȚIONALĂ DE STUDII ARGOTOLOGICE
INTERNATIONAL JOURNAL OF SLANG STUDIES
REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES ARGOTOLOGIQUES

1(2)/2013

EDITURA
UNIVERSITARIA
CRAIOVA

COMITETUL DE REDACȚIE

Laurențiu BĂLĂ: *Editor fondator*

MEMBRI

Anda RĂDULESCU (Craiova), Gabriela BIRIȘ (Craiova)

COMITETUL ȘTIINȚIFIC

Dominique JEAN NEROD, Queen's University, Belfast (Northern Ireland)

Montserrat PLANELLES IVÁÑEZ, Universidad de Alicante (España)

Alena PODHORNÁ-POLICKÁ, Masarykova Univerzita, Brno (Česká republika)

Ioan MILICĂ, Universitatea „Alexandru Ioan Cuza", Iaşi (România)

Rachele RAUS, Università degli Studi di Torino (Italia)

Anda RĂDULESCU, Universitatea din Craiova (România)

Ghislaine ROLLAND–LOZACHMEUR, Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

Fernande Elisabeth RUIZ QUEMOUN, Universidad de Alicante (España)

Marc SOURDOT, Université « René Descartes » Paris V (France)

Dávid SZABÓ, Eötvös Loránd Tudományegyetem (ELTE), Budapest (Magyarország)

George VOLCEANOV, Universitatea „Spiru Haret", Bucureşti (România)

Francis YAICHE, Université « René Descartes » Paris V (France)

Rodica ZAFIU, Universitatea din Bucureşti (România)

G. ROLLAND-LOZACHMEUR: *Responsabil de număr*

Gabriela BIRIȘ: *Secretar de redacție*

ISSN: 2343–7200

ISSN-L: 2286-3893

CUPRINS

ARGUMENTUM **11**

Ghislaine ROLLAND-LOZACHMEUR: *Approche discursive des « Gros Mots de la politique »* **13**

CUVINTELE VULGARE DIN POLITICĂ / DIRTY WORDS OF POLITICS / LES GROS MOTS DE LA POLITIQUE **25**

Donella ANTELMI: *Violenţă verbală şi* ethos*: insultele lui Umberto Bossi şi Beppe Grillo* **27**

Ala Eddine BAKHOUCH: *Cuvintele vulgare din politică: nuanţe semantice, violenţă simbolică şi influenţă* praxematică **39**

Elodie BAKLOUTI: *„Minable, vous avez dit 'minable'?": calificativ, insultă şi politică* **59**

Jean BERNATCHEZ: *Cuvintele vulgare ale unui cronicar political manifestaţiei „printemps érable" ('primăvara arţarului') din Québec* **75**

Nicolas BIANCHI: *Antonomaza numelui propriu, o insultă politică la fel ca toate celelalte?* **89**

Eric DAVID: *„Facho! Fasciste!", sunt ele oare cuvintele „vulgare" istorice ale politicii (franceze) contemporane?* **113**

Pierre-Emmanuel GUIGO: *Trivialitatea rigorii: utilizarea cuvintelor vulgare de către Michel Rocard* **133**

Louis-Marie KAKDEU: *Exprimarea violenţei în discursul politic ivorian între 2000-2013* **147**

Frédéric LE GOURIÉREC: *Cuvinte vulgare şi politicianism: paradoxurile sociale şi tehnica devianţelor verbale în chineză* **171**

Ioan MILICĂ: *Recursul la argou în discursul parlamentar românesc contemporan* **211**

Jérémie MOUALEK: *„Toţi sunt corupţi!". Forme şi semnificaţii ale cuvintelor vulgare ale alegătorilor prin prisma voturilor nule* **231**

Hervé ONDOUA: *Problema jocurilor de limbaj şi legitimitatea discursurilor politice* **241**

Diana PIGNARD: *Când insulta dă semnalul: analiza sintagmei „casse-toi, pauv'con"* **251**

Anda RĂDULESCU: *Insultele în presa scrisă românească – între clişeu şi creaţie lexicală* **265**

Faten SOMAI: *Semantica insultelor în Adunarea naţională constituantă tunisiană: preţul libertăţii de expresie?* **283**

Gilbert Willy TIO BABENA: *Numai cuvintele vulgare necesită reparaţii. Despre spusele lui JFN la adresa preşedintelui Biya* **297**
Loredana TROVATO: *Despre unele „bochonneries" care stârnesc râsul: soldaţii nemţi văzuţi de soldaţii francezi în ziarele de front* **317**

VARIA **339**

Gabriela BIRIŞ: *Argoul delaţiunii în raport cu limba comună* **341**
Emmanuel DERONNE: *Un argou de îndrăgostit, inventat în romanul* La Toussaint de Jean Espar *de Robert Reus* **349**
Hugues GALLI: *„Ceva mi s-a-mplântat" sau calamburul ca preliminar al neologiei la San-Antonio* **363**
Rachele RAUS: *„Eurojargonul" şi varianta sa franceză* **383**

RECENZII/REVIEWS/COMPTES RENDUS **395**

Gabriela BIRIŞ: Adina Dragomirescu & Alexandru Nicolae, *101 greşeli de lexic şi de semantică: cuvinte şi sensuri în mişcare*, Bucureşti, Humanitas.... **397**

CONTENTS

ARGUMENTUM **11**

Ghislaine ROLLAND-LOZACHMEUR: *Discursive approach to the "Dirty Words of Politics"* **13**

CUVINTELE VULGARE DIN POLITICĂ / **DIRTY WORDS OF POLITICS** / LES GROS MOTS DE LA POLITIQUE **25**

Donella ANTELMI: *Verbal violence and* ethos*: insults by Umberto Bossi and Beppe Grillo* **27**

Ala Eddine BAKHOUCH: *Swear words policy: semantic nuances, symbolic violence and* praxelogical *influences* **39**

Elodie BAKLOUTI: *"Minable, vous avez dit 'minable' ?": description, insult and politics* **59**

Jean BERNATCHEZ: *Swear words from a political columnist during Quebec's* Maple spring **75**

Nicolas BIANCHI: *Proper nouns as antonomasia, political insults like any other?* **89**

Eric DAVID: *"Facho! Fasciste!" are they the historic swearwords of the contemporary (French) politics?* **113**

Pierre-Emmanuel GUIGO: *Triviality of rigour: the Michel Rocard's use of slang words* **133**

Louis-Marie KAKDEU: *Expression of violence in the Ivorian political discourse between 2000-2013* **147**

Frédéric LE GOURIÉREC: *Dirty words and low politics: social paradoxes and technique of Chinese verbal deviancies* **171**

Ioan MILICĂ: *The use of slang in contemporary Romanian parliamentary discourse* **211**

Jérémie MOUALEK: *"They're all rotten!" Forms and meanings of the voters' insults through the prism of the spoiled ballots papers* **231**

Hervé ONDOUA: *The issue of language games and the legitimacy of political discourse* **241**

Diana PIGNARD: *When insult sign up: analysis of speaking slot "casse-toi, pauv'con"* **251**

Anda RĂDULESCU: *Insults in Romanian print media – between cliché and lexicon creation* **265**

Faten SOMAI: *Semantics of insults in Tunisian Constituent Assembly: price of the freedom of expression?* **283**

Gilbert Willy TIO BABENA: *Sole abusive words require "Face Work." About the speech of JFN on President Biya* **297**
Loredana TROVATO: *Some « bochonneries » which make laughter: Germans seen by French soldiers in the trench newspapers* **317**

VARIA **339**

Gabriela BIRIŞ: *The slang of denouncement in relation to common language* **341**
Emmanuel DERONNE: *A fictive lovers' Slang in* La Toussaint de Jean Espar *by Robert Reus* **349**
Hugues GALLI: *"Something 'turluzobe' me" or the spun as a preliminary to the neology in San-Antonio* **363**
Rachele RAUS: *The French variation of "Eurojargon"* **383**

RECENZII/**REVIEWS**/COMPTES RENDUS **395**

Gabriela BIRIŞ: Adina Dragomirescu & Alexandru Nicolae, *101 greşeli de lexic şi de semantică: cuvinte şi sensuri în mişcare*, Bucureşti, Humanitas.... **397**

SOMMAIRE

ARGUMENTUM **11**

Ghislaine ROLLAND-LOZACHMEUR : *Approche discursive des « Gros Mots de la politique »* **13**

CUVINTELE VULGARE DIN POLITICĂ / DIRTY WORDS OF POLITICS / **LES GROS MOTS DE LA POLITIQUE** **25**

Donella ANTELMI : *Violence verbale et ethos : les insultes de Umberto Bossi et Beppe Grillo* **27**

Ala Eddine BAKHOUCH : *Les Gros Mots de la politique : nuances sémantiques, violence symbolique et influence* praxématique **39**

Elodie BAKLOUTI : *« Minable, vous avez dit « minable » ? » : Qualification, insulte et politique* **59**

Jean BERNATCHEZ : *Gros mots d'un chroniqueur politique du* Printemps érable *québécois* **75**

Nicolas BIANCHI : *L'antonomase du nom propre, un gros mot comme les autres ?* **89**

Eric DAVID : *« Facho ! Fasciste ! », sont-ils les « gros mots » historiques de la politique (française) contemporaine ?* **113**

Pierre-Emmanuel GUIGO : *La trivialité de la rigueur : l'usage des « gros mots » par Michel Rocard* **133**

Louis-Marie KAKDEU : *L'expression de la violence dans le discours politique ivoirien de 2002 à 2003* **147**

Frédéric LE GOURIÉREC : *Gros mots et petite politique : paradoxes sociaux et technique des déviances verbales chinoises* **171**

Ioan MILICĂ : *Le recours à l'argot dans le discours parlementaire roumain contemporain* **211**

Jérémie MOUALEK : *«Tous pourris !» Formes et significations des gros mots de l'électeur au prisme des bulletins nuls* **231**

Hervé ONDOUA : *La question des jeux du langage et la légitimité des discours politiques* **241**

Diana PIGNARD : *Quand l'insulte fait signe : analyse du tour de parole « casse-toi pauv' con »* **251**

Anda RĂDULESCU : *Les insultes dans les média écrits roumains – entre cliché et création lexicale* **265**

Faten SOMAI : *La sémantique des insultes dans L'Assemblée nationale constituante tunisienne : le prix de la liberté d'expression ?* **283**

Gilbert Willy TIO BABENA : *Seuls les gros mots exigent réparation. À propos des dires de JFN sur le président Biya* **297**
Loredana TROVATO : *Des « bochonneries » qui font rire : les Allemands vus par les Poilus dans les journaux de tranchées* **317**

VARIA **339**

Gabriela BIRIŞ : *L'argot de la délation par rapport au langage commun* **341**
Emmanuel DERONNE : *Un argot amoureux inventé dans le roman* La Toussaint de Jean Espar *de Robert Reus* **349**
Hugues GALLI : « *Quelque chose me turluzobe* » *ou le calembour comme préliminaire à la néologie chez San-Antonio* **363**
Rachele RAUS : *L' « eurojargon » et sa variante française* **383**

RECENZII/REVIEWS/**COMPTES RENDUS** **395**

Gabriela BIRIŞ: Adina Dragomirescu & Alexandru Nicolae, *101 greşeli de lexic şi de semantică: cuvinte şi sensuri în mişcare*, Bucureşti, Humanitas.... **397**

ARGUMENTUM

Approche discursive des « Gros Mots de la politique »

Ghislaine ROLLAND-LOZACHMEUR
EA 4249 HCTI, Cancéropôle Grand Ouest, Centre François Viète, Brest (France)
ghislaine.lozachmeur@univ-brest.fr

A THÉMATIQUE DES « Gros mots de la politique » que nous avons interrogée dans ce deuxième numéro d'*Argotica*, l'a été dans une perspective lexicologique, sémantique, stylistique et sémiotique. Le langage a la double fonction de permettre aux locuteurs de désigner des choses et d'exprimer des valeurs, ce qui ouvre la question des connotations (déplaisantes dans le cas du gros mot) ou des effets que prennent ces mots. (Bally, 1921). Nous avons, dans cette perspective, envisagé toute production langagière pour des sujets engagés dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales ou des conjonctures historiques, avec une intention plus ou moins réfléchie d'influencer les destinataires. De fait, retenir la dimension énonciative est central si l'on adopte une perspective d'analyse du discours (Maingueneau, Charaudeau, 2002).

Du mot au discours

Aussi avons-nous choisi d'orienter les études sur les notions traditionnelles de discours et de mot, notions critiquées tout au long du XXe mais qui nous permettent d'explorer la langue dans ses rapports, par exemple, avec le politique dans le cas des gros mots que nous considérons. Le mot est appréhendé généralement comme unité distinctive, signifiant graphique situé entre deux blancs. Mais il est, également, une « notion hétérogène » qu'il est difficile de définir (Branca-Rosoff, 1998) et qui relève à la fois de l'unité phonique, fonctionnelle abstraite ou sémantique. La linguistique, sciences du langage, appréhende son objet d'étude au moyen d'un métalangage indispensable. Il faut donc poser les variations d'emplois du mot. On peut citer Marc Wilmet (2003 : 38) :

> Qu'est-ce qu'un mot ?
> Le terme coiffe des réalités disparates : (1) le mot *graphique* ou « pour l'œil », repérable grâce aux deux espaces blancs qui le démarquent, (2) le mot *phonétique* ou « pour l'oreille », qu'isolent deux pauses, (3) le mot *sémantique* ou « pour le sens », et (4) le mot *lexicographique* ou « mot du dictionnaire ».

Ajoutons que si l'on choisit de parler de « morphème », unité minimale porteuse de sens, on ne retrouve pas l'idée d'unité graphique. Depuis l'étymologie « muttum », son émis, le mot possède donc un sens dominant d'unité autonome « *forme libre douée de sens qui entre directement dans la production de la phrase* » (Robert, 2007), « *élément signifiant et désignatif du langage* » (Rey, 2004). Citons également Furetière (1690) qui donne « *parole de une ou plusieurs syllabes* ». De nombreuses variations existent dans la façon dont on l'aborde. Cependant, si on l'observe la tradition de l'écrit, le mot reste une notion claire et spontanément comprise par les usagers de la langue. Ainsi le constat de Saussure (1967 : 223) :

> Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots – car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue ; – mais c'est là un sujet qui remplirait à lui seul un volume.

De ces discussions, nous pouvons dégager les notions de « mot de langue » et de « mot de discours ». L'analyse du mot de langue s'attache aux propriétés de ce mot sur la chaîne paradigmatique, de sa morphologie à son sens lexicographique. Le mot de discours, inséré dans la chaîne syntagmatique, fondu dans la parole, fait appel pour son interprétation à l'acte d'énonciation supposé par son emploi. Benveniste (1974 : 224-225) distingue ainsi niveau sémiotique et niveau sémantique. Il considère le mot comme « unité sémantique » :

> Après tant de débats et de définitions sur la nature du mot (on en a rempli un livre entier), le mot retrouverait ainsi sa fonction naturelle, étant l'unité minimale du message et l'unité nécessaire du codage de la pensée.

Cela dit, si le mot est une unité difficile à cerner et à stabiliser en langue, il ne peut être interprété qu'à l'intérieur d'espaces discursifs, moment où l'analyse lexicographique rejoint l'analyse du discours et où le mot entre dans des combinatoires avec les autres mots de la langue. Nous constatons dans les débats qui animent la vie publique que les mots de la langue, qui trament nos échanges et construisent nos concepts, peuvent avoir un fort retentissement sur les individus et cela, à chaque époque. Les mots ne sont jamais neutres quand ils se fondent dans la phrase, dans le discours. Ils conquièrent de nouveaux espaces culturels, politiques, sociaux, se libèrent de leur carcan, cherchent à affronter les tabous et les stéréotypes, ou à se conformer à la doxa. Le langage participe à la construction de la réalité sociale. Pour Guilhaumou (1998 : 126), qui se penche sur le mot *nation* :

> Une fois affirmée la part foncièrement subjective du mot de nation, il est possible de le resserrer dans un point de vue plus strictement lexicologique. De fait cette notion-concept devient une unité lexicale distinctive de la spécificité révolutionnaire française dans une perspective comparative et se régularise par son association à d'autres mots (« constitution », « représentation », « ordre », « pouvoir », etc.) qui tendent à configurer le champ sémantique de la politique moderne.

Ainsi par leur force d'expression et leur pouvoir et parce qu'ils sont porteurs d'une charge émotionnelle, ils peuvent se transformer en armes dont le locuteur choisit la qualité suivant le public auquel il s'adresse, sa stratégie argumentative et son état d'esprit du moment. Le mot est donc une voie d'accès au sens pour les sciences sociales (Branca-Rosoff, 1998 : 7-8) :

> soit qu'elles aient envisagé le lexique comme moyen de désignation des référents, cherchant ainsi à mettre en rapport la langue et l'univers extérieur ; soit que, dans un deuxième sens qui intègre la théorie de l'arbitraire du signe, elles aient considéré le lexique comme un système qui impose aux locuteurs une certaine façon de concevoir le monde. Les mots expriment alors la vision subjective d'une société ou d'un groupe social. Dans les deux cas, l'inventaire du vocabulaire et des usages de ce vocabulaire constitue une source précieuse pour l'histoire des mentalités.

Dès lors, comment envisager le mot ? Sur ces décalages Branca-Rosoff (1998 : 36) conclut :

> L'analyse s'oriente aujourd'hui vers la compréhension de tels effets de « bougé ». Effets induits par la complexité de la fonction-auteur. Effets suscités par les espaces ménagés entre les divers fonctionnements du mot. La disjonction entre le mot autonome en énoncé et le mot comme catégorie grammaticale produit la possibilité des décalages entre la forme graphique au XVIIe et la forme graphique actuelle. Les distorsions entre le mot-forme et le mot-sens renvoient aux différents programmes de traitement du sens mis en œuvre par les dictionnaires. Les différences entre les énonciateurs entraînent les glissements des significations alors même que les formes sont identiques.

Politique et langage

C'est de ce constat qu'a jailli l'idée de s'intéresser aux « gros mots » utilisés dans la vie politique, comme voie d'accès au sens. Fiala (2014) dans son analyse de la *« passion sociale du politico-langagier, constitutive de l'imaginaire national »* remarque justement que la dimension langagière est incontournable pour qui veut saisir et interpréter le discours politique,

liens amplifiés par le développement des moyens de transmission de la pensée :

> Politique et langage, éléments constitutifs du lien social et de sa conflictualité, sont particulièrement indissociables dans la société française. Ils sont omniprésents et quasiment inséparables dans l'espace public : débats institutionnels, juridiques, législatifs sur fond de définitions et de dénominations controversées, joutes oratoires parlementaires ou partisanes, polémiques médiatiques présentées comme performances sportives ou théâtrales où la forme et le succès l'emportent sur le fond et les principes, événements discursifs construits par les agendas de communicants, mises en scène répétées d'« éléments de langage », d'effets d'annonce, actes de langages en tout genre, petites phrases, qualificatifs plus ou moins insultants aux conséquences judiciaires diverses, commentaires médiatiques continus, échanges amplifiés dans les réseaux numériques sociaux, conduisant fréquemment à des violences verbales qui portent sur les normes de langue, la légitimité, la bienséance, enquêtes d'opinion alimentant des controverses et des polémiques quasiment permanentes, titres et chroniques de presses jouant sur les mots, caricatures, imitations, humoristes associant l'image et le verbe, publications en tout genre.

Dans ce champ d'investigation ainsi délimité, nous prenons « gros mot » au sens de mot grossier ou trivial, qui manque de finesse, de raffinement, de délicatesse et qui inclut le mot issu de l'argot, du jeu de langage et le mot de niveau de langue familier. Il peut s'agir, sur le terrain politique, d'une parole offensante, d'une qualification ressentie comme outrageante, d'une interjection grossière, adressée à un adversaire politique, dans un contexte d'insultes, d'invectives, de quolibets, liés aux joutes ,aux débats, aux polémiques que la vie politique suscite.

Ainsi, au moment du débat sur l'IVG en 1974, Simone Veil essuie-t-elle des attaques très violentes, où la grossièreté a bonne place (Bouchet, 2010 : 234) :

> Je n'imaginais pas la haine que j'allais susciter, la monstruosité des propos de certains parlementaires, ni leur grossièreté à mon égard. Une grossièreté inimaginable. Un langage de soudards. Car il semble qu'en abordant ce type de sujets, et face à une femme, certains hommes usent spontanément d'un discours empreint de machisme et de vulgarité.

En politique, le gros mot est difficile à admettre comme l'ont montré les épisodes de « *casse-toi pauv'con* » ou de « *racaille* » de Nicolas Sarkozy, de « *khmers roses* » de Christian Vanneste, de « *sous-hommes* » de Georges Frêche, de « *capitaine de pédalo* » de Jean-Luc Mélenchon. Citons également les… « *fayot* », « *dé-*

magogue », *« bateleur vulgaire »*, *« vieux cheval de retour de la politique »* dirigés contre Jean-Marie Le Pen (Fuligni, 2011 : 287). Le gros mot transgresse la norme, les conventions sociales, dans le monde politique qui se veut policé, exemplaire, respectueux des personnes et du savoir-vivre. Pour Laurence Rosier (2006), *« le gros mot est un terme qui relève d'un registre décalé, essentiellement trivial, dans une situation de communication basée sur le bon usage. »*

Les gros mots

Les gros mots sont dans l'opinion commune considérés comme constamment scabreux, scatologiques, gorgés de haine, et atteignent à ces bons usages dans trois domaines principaux : la religion, le sexe et la fonction excrémentielle (Guiraud, 1975). À titre d'exemple, Louis Napoléon Bonaparte est qualifié par Victor Hugo de *« criminel »*, *« filou »*, *« bouffon »*, *« pygmée »*, *« avorton »*, *« Césarion »*, *« Naboléon »*. (Bouchet, 2010 : 80)

En outre, dans leur emploi, les gros mots sont autant des actes à force perlocutoire (Searle, Austin) que des mots parce qu'ils sont toujours dommageables pour autrui. Ils agressent, catégorisent en dévalorisant et rabaissant celui qui en est la cible. Ils ne sont pas seulement une décharge émotive (Benveniste, 1974), avec une fonction cathartique pour évacuer sa colère personnelle, purger ses émotions, ses angoisses d'une situation qu'on ne maîtrise pas, qui ferait presque penser qu'il y a un « bon usage des gros mots » et qui rappellerait à l'homme qu'il est fait de « chair, de sang et d'ordure » : *« « Usage, certes, qu'on ne conseille pas et qui dépend des circonstances et des individus et qui, dans tous les cas, doit rester prudent et modéré »* (Guiraud, 1975 : 25).

De fait, les gros mots sont un langage de la dépréciation. Ils visent bien quelqu'un qu'on « implante en face de soi » et qu'on disqualifie indirectement par le biais du niveau de langue choisi, grossier, outrancier : *« C'est toujours le même mécanisme qui fait passer la valeur, de l'usager du signe sur le signe lui-même et sur la chose qu'il désigne. »* (Guiraud, 1975 : 22)

Il en va ainsi de la grossièreté qui se répand sur la cible par le biais de cette diatribe et qui agit comme une atteinte violente, dont la victime a bien du mal à supporter la blessure :

> Comme toute valeur, la « grossièreté » est un jugement porté sur un individu, une chose, un mot et une qualité qui lui est attribuée. Un *gros mot* est « grossier » dans la mesure où il est reconnu et assumé comme tel. Et dans ce cas la grossièreté du mot désigne la grossièreté de la chose nommée.
>
> (Guiraud, 1975)

En même temps, le gros mot nous parle de celui qui le profère et peut se retourner contre son auteur, parce qu'il soulève ainsi l'opprobre du milieu politique. Des personnalités d'horizons politiques différents peuvent s'opposer à de telles pratiques et exclure des sphères sociales le contrevenant, parce que la scène politique est un lieu qui se doit de respecter des codes de relations sociales.

Cela explique que « *casse-toi pauv'con* » ait pu choquer, non seulement à cause du mot « con » enregistré comme gros mot (Guiraud, 1975 : 57-76) et insulte, mais parce qu'il est une infraction aux attentes de l'opinion concernant le discours d'un président, d'un ministre ou d'un homme politique. Bien sûr, « con » est un mot qui prend son sens en contexte, allant de l'équivalent d'« enfoiré, crétin, nigaud… » à l'hypocoristique « petit con » dans un contexte intime et familier. Ainsi Pierre Desproges, maniant l'arme délicate de l'ironie :

> Comment reconnaître un con ? Le mot « con » appartient à la langue française et à elle seule. Aucune langue étrangère ne peut se flatter de posséder un mot tout à fait équivalent au mot « con ». Cette carence grammaticale est d'autant plus surprenante que, nous le savons depuis toujours, les étrangers sont TOUS des cons.
>
> (cité par Rosier, 2006 : 56)

Mais chacun se fait une représentation de ce que doit être le discours d'un président de la République en fonction des discours qu'il a en mémoire selon sa culture et les modèles qu'il connaît (Martin, 1987). Guiraud (1975 : 12) nous le rappelle :

> *Grossier* est le contraire de *poli*. C'est pourquoi la nature et la fonction de la « grossièreté », et celles des « gros mots » qui constituent son langage, ne peuvent être pleinement comprises qu'à travers une histoire de la « politesse » et de ses lointaines, mais toujours puissantes, racines dans la courtoisie médiévale.

Bien sûr, la politesse préfère l'euphémisme qui couvre l'obscène et l'indécent d'un voile prude. En outre, il va de soi que la valeur de grossièreté du mot est relative et subjective et fonction des contextes de discours et des tabous auxquels on est plus ou moins attaché. Et « *tout mot peut, par son contexte d'emploi conflictuel, devenir une insulte* » (Rosier, 2006 : 41)

Si on s'intéresse à la frontière entre *gros mot* et *insulte*, les gros mots sont des insultes quand ils sont adressés à autrui ; ce qu'illustre cet exemple donné par Laurence Rosier (2006 : 23) :

> Si j'emploie l'expression wallonne « Fâte comm' ein' bite d'ours », je suis grossier en vertu notamment du terme bite, mais si j'adresse à un interlocuteur : « Eh petite bite, tu vas te taire », je l'insulte. A noter que bite peut aussi être usité comme une sorte de mots doux, toujours en Wallonie : « Salut bite » !

Vers une typologie du gros mot

Dès lors comment définir le gros mot et dégager une typologie des gros mots ? Pour Guiraud (1975),

> Un gros mot se définit à la fois par son contenu, c'est-à-dire les choses auxquelles il réfère, telles que la sexualité, la défécation, la digestion, et par son usage, c'est-à-dire les classes sociales – plus ou moins « populaires », « vulgaires » et « basses » – qui l'emploient ordinairement ».

Nous pouvons remarquer que *mot grossier* (caractérisé par son contenu) et *mot bas* (en relation avec son usage) ne se confondent pas, tout comme *gros mot* n'est peut-être pas entièrement recouvert par *obscénité* et *scatologie*.

Si nous considérons les types de « gros mots » répertoriés, la description montre qu'il peut s'agir d'unités isolées, membres d'un paradigme, correspondant à des « parties du discours » ou des mots syntagmatiques, des collocations, où l'effet de « gros mot » se dégage de la combinaison. Sur le plan lexicologique, on s'intéresse prioritairement aux noms, dans leur fonction de nomination et, par la suite, aux antonomases. Ici, la dénomination des référents visés est fonction des situations sociales politiques, des rapports de force au sein des groupes sociaux. Une autre donnée importante est que l'énonciateur, prend une place éminente dans ces choix de gros mots, du fait de l'évaluation subjective que cela suppose. Cette subjectivité se marque alors sur le plan syntaxique car la dénomination met en œuvre la notion d'enclosure, types d'expressions modales à la « *fonction enclosive* » (Legallois, 2005) :

> La classe des enclosures, telle qu'elle est constituée par les différentes analyses, est assez hétérogène puisqu'elle comporte aussi bien des adverbes (*littéralement, véritablement, vraiment, presque, déjà, comme, etc.*), des adjectifs (*vrai, véritable, authentique, etc.*), des syntagmes nominaux (*une sorte de, une espèce de, etc.*), des syntagmes prépositionnels (*par excellence, d'une certaine manière, etc.*), ou encore, pour F. Rastier, des constructions syntaxiques telles que *X est le Y de Z* (*Le Concorde est le TGV des avions*).

Il peut s'agir d'appellatifs péjoratifs. Il en est ainsi par exemple du roi Louis-Philippe qui est accablé, dans la presse d'opposition, de représentations comme « *batracien grotesque (« roa »), « perroquet en uniforme », « rat », « chapon, c'est-à-dire coq dévirilisé » ou « affublé d'un parapluie, signe de vulgari-*

té petite-bourgeoise et d'impuissance sexuelle (cet objet est un substitut symbolique pour un membre viril absent) ». (Bouchet, 2010 : 49). Charles de Gaulle s'est vu qualifié de : « *le Connétable* », « *le Général Micro* », « *Charlot* », « *la Grande Zohra* » (Fuligni, 2011 : 212). Citons également Jean-Luc Mélenchon qui a usé pour Marine Le Pen des qualificatifs de « *semi-démente* », « *réactionnaire confite* » et « *bigote mal éveillée* ». (Fuligni, 2011 : 288). Ou ce propos de Jean-Louis Bourlanges pour désigner Ségolène Royal : « *Il y a du mérovingien dans cette femme-là : Ségolène Royal, c'est une Frédégonde qui serait passée par la Star Ac.* » (Fuligni, 2011 : 382).

D'une grande production, les prédications par une enclosure adjectivale dégradante (Rosier, 2006 : 67) comme par exemple « *espèce de pédés* » sont fréquemment relevées. Notons également « *il a l'influence d'une punaise et le charisme d'une praire* » appliqué à Hervé Morin par Nicolas Sarkozy (Fuligni, 2011 : 329), à qui l'on doit dans le même registre : « *Il a tout lu, tout retenu, mais hélas à l'envers. C'est une vraie migraine à lui tout seul.* » pour qualifier Alain Madelin. (Fuligni, 2011 : 299). Aussi fréquentes, les prédications avec enclosure insultante se répandent dans les polémiques politiques comme « *Saloperie de musulmans* » ou « *C'est vrai qu'il a une tronche de con, ce Fabius. Pauvre France, dans ce pays, on ne peut plus rien dire.* » (Fuligni, 2011 : 185) Ce syntagme prend sa force dans le contexte politique national ou international générateur de tensions violentes comme cette polémique en 2006 où Dominique de Villepin qualifie l'intervention de François Hollande de « lâcheté » : « *Monsieur Hollande, il est des moments dans la démocratie où l'on ne peut pas dire n'importe quoi. […] Et je dénonce la facilité et je dirai même en vous regardant, la lâcheté, la lâcheté qu'il y a dans votre attitude.* » (Boucher, 2010 : 257-259)

François Hollande, ainsi interpellé, rétorque que Dominique de Villepin, auteur de la précédente insulte, « *brutalise le débat public* ».

Tout cela peut s'accompagner d'une marque phonatoire spécifique qui touche à la profération et que nous retrouvons à l'écrit par des structures exclamatives ou des classifications dégradantes comme ces propos insultants pimentés de gros mots visant Alain Juppé : « *ça fait longtemps qu'il pratique le tri sélectif : il y a lui et les cons ! C'est-à-dire nous.* »

> Arrogant, pète-sec, cassant, à l'époque on vous aurait mis en compétition avec la porte d'entrée de Fleury-Mérogis, j'aurais eu du mal à vous départager. Une vraie teigne ! Et la fois où vous avez viré la totalité des femmes du gouvernement, les fameuses juppettes : cinq ou six d'un seul coup : « Allez, ouste les gonzesses ! Dehors ! Au tricot les greluches ! » Gros succès dans l'électorat féminin… » de Didier Porte.
>
> (Fuligni, 2011 : 269)

Des contributions variées

Ce numéro d'*Argotica* a permis de faire dialoguer les contributeurs autour de plusieurs perspectives du « Gros Mot » en politique. Ils explorent ce terrain varié selon différents corpus. Leur approche a en commun de mettre en évidence l'incongruité de ce fait de langue dans le paysage politique, ainsi que son effet indéniable sur les différents lectorats. De fait, ils posent le problème de la frontière entre « gros mot », entorse aux codes de politesse et de bienséance et « insulte » qui vise à couvrir l'adversaire d'outrage et à le déstabiliser.

Donella ANTELMI étudie comment deux personnalités politiques italiennes (Umberto Bossi et Beppe Grillo) utilisent la violence verbale que constitue l'insulte avec ses formes de l'injure et de l'outrage, pour construire leur ethos de leader et discréditer l'adversaire.

Ala Eddine BAKHOUCH montre que le pathos négatif est inhérent au discours politique Sur la base de données des discours politiques de Jean Veronis, il puise des expressions insultantes, dégradées comme *collabo larbin, salaud*… qui sont autant de procédés de disqualification, d'outrage et d'intimidation. Il remarque avec Renée Balibar (1995) que tout mot peut devenir péjoratif selon son contexte d'utilisation comme *capitaliste.* Par ailleurs, en citant des termes injurieux prononcés par d'autres, sans les avoir proférés lui-même, l'orateur politique met en place une communication *pathémique* avec son auditoire.

Elodie BAKLOUTI étudie les propriétés syntaxiques, lexicales et pragmatiques de l'adjectif *minable* dans le discours de Jean-Marc Ayrault commentant « l'exil » de Gérard Depardieu en Belgique. L'article souligne la capacité de l'adjectif *minable à* être substantivé, son appartenance au registre de langue familier et aux axiologiques négatifs, la subjectivité de l'énoncé ainsi que le cadre communicationnel tel que défini par Kerbrat-Orecchioni (1992) ; autant de paramètres qui expliquent sa force dans l'insulte.

Jean BERNATCHEZ analyse le discours de Richard Martineau, chroniqueur politique pendant le *Printemps érable* québécois où émerge une forme argotique québécoise avec des insultes telles que *bozos à calotte* ou *panthéon des zigotos.* Il montre comment, appuyé sur le joual, le sacre, la scatologie, la vulgarité et l'insulte, cet usage des « gros mots », nourrit activement la polémique populiste de droite auprès de son auditoire.

Nicolas BIANCHI dégage, lui, une typologie des antonomases du nom propre, comme *Tartuffe*, *Machiavel de foire aux puces*, *Tullius Detritus*, *Frénégonde qui serait passée par la Star'Ac*, *Raminagrobis* qui dans leur fonctionnement se révèlent aussi efficaces que les « gros mots » enregistrés traditionnellement par la langue, par leur capacité à déstabiliser, ridiculiser, salir

l'adversaire, porter atteinte à son honneur. Toutefois, l'antonomase, outre le critère du sème négatif et son renouvellement par la complémentation, doit obéir à des paramètres sociaux, discursifs, esthétiques et communicationnels.

Eric DAVID montre, en retraçant l'historique du mot, que le fonctionnement de *facho*, *fasciste est* différent d'autres gros mots de la politique, tels que *bolcho*, *coco* ou *gaucho.* Le mot marque « au fer rouge », diabolise l'adversaire.

Pierre-Emmanuel GUIGO étudie la façon dont Michel Rocard utilise l'argot durant sa vie politique en fonction des registres de langage choisis, des périodes politiques et des étapes de sa carrière. L'argot apparaît comme un moyen d'afficher une décrispation, sert à communiquer ou à témoigner. Dans une stratégie politique socialiste et militante il répond à un besoin de plus grande proximité avec l'électorat.

Louis-Marie KAKDEU s'attache à proposer une classification des formes métaphoriques de la violence et des procédés destructeurs de l'adversaire, inhérents aux actes d'impolitesse, dans le discours politique en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2013.

Frédéric LE GOURIÉREC analyse les mécanismes sociaux, politiques et moraux des transgressions langagières au sein de la société chinoise et leur influence au niveau de l'insulte politique : les gros mots politiques comme *vendu aux Américains,* ou *aux Japonais* étant plus rares que les « insultes sociologiques » comme *connard à vin rouge* ou *pétasse à thé vert*. F. Le Gouriérec relève un panel d'insultes politiques infamantes, comme *vieux neuf puant* pour l'intellectuel, catégorie de classe sociale dangereuse.

Ioan MILICĂ porte son attention sur l'argot dans le discours parlementaire roumain ; discours qui s'est caractérisé pendant la période communiste par le recours à la langue de bois. Tout en se réclamant de valeurs politiques et idéologiques ce discours ne répond pas à une stratégie linguistique de communication bien définie.

Jérémie MOUALEK, à partir d'un corpus de bulletins des scrutins de 2007, analyse les insultes proférées sur les bulletins annulés et conservés aux Archives départementales de l'Oise. Il présente une typologie des propos insultants et souvent très violents adressés principalement aux candidats, significatifs du rejet du « politique ».

Pour **Hervé ONDOUA**, le rôle des mots politiques est moins d'informer sur la réalité que de communiquer et de construire un discours sur le monde et lui donner du sens.

Diana PIGNARD analyse l'articulation entre les discours de deux protagonistes aux prises au Salon de l'Agriculture en 2008 : comment un « gros mot » présidentiel, d'une grande simplicité syntaxique, devient une phrase-culte.

Anda RĂDULESCU montre comment, depuis 1989, le langage utilisé dans les médias écrits roumains s'est relâché, est devenu violent, irrévérencieux. A partir d'insultes collectées dans le quotidien *România Mare* qu'elle analyse tant au plan stylistique et pragmatique que dans leur formation morphologique, A. Rădulescu établit que les insultes empruntent aux clichés tout en étant des facteurs de création lexicale.

Faten SOMAI examine la violence linguistique déclenchée par les tensions politiques au sein de l'ANC (Assemblée Nationale Constituante) dans la Tunisie postrévolutionnaire depuis 2011. Il s'agit aussi bien d'expressions figées que de clichés et de paroles proverbiales ou de lexique péjoratif comme « espèce de chien, *je kalb* » qui alimentent l'insulte. F. Somai inscrit cette étude dans le cadre du discours argumentatif et examine comment les protagonistes jouent sur l'ethos et le pathos.

Gilbert Willy TIO BABENA se penche sur les discours de Jacques Fame Ndongo (JFN), dont les énoncés, porteurs de « gros mots », comme *esclavage*, *créature, serviteur*, sont générateurs d'offense pour les Camerounais, en contexte politique. Il y applique une approche interactionniste, inspirée de Kerbrat-Orecchioni (1992) et montre comment en se justifiant du choix de ses mots, JFN renforce les soupçons qui pèsent sur sa posture énonciative.

Loredana TROVATO analyse les gros mots qui apparaissent dans les *Journaux de tranchées des Poilus*, publiés pendant la Grande Guerre de 1914-1918. La cible de cette violence verbale, inscrite dans une «rhétorique oppositive » est *l'ennemi*, *l'Allemand*, *le Kaiser, le Boche*. Le gros mot couvre essentiellement le champ de la scatologie, des métaphores animalières, des « bochonneries », auxquels s'ajoutent les mots qui, associés à des adjectifs péjoratifs, prennent une valeur axiologiquement négative, comme *crétin lugubre* ou stupide *Monarque.*

BIBLIOGRAPHIE

BALLY, C. (1921). *Traité de stylistique française*. Heidelberg : C. Winter.

BENVENISTE, E. (1985) [1974]. *Problèmes de linguistique générale*, 2e tome. Paris : Gallimard.

BOUCHET, T. (2010). *Noms d'oiseaux, L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*. Paris : Stock.

BRANCA-ROSOFF, S. (1998). « Le mot comme notion hétérogène. Linguistique-histoire-discours ». *Langues et langage*, no 7 : *Le Mot. Analyse du discours et sciences sociales,* Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 7-39.

CHARAUDEAU, P. & D. MAINGUENEAU (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

FIALA, P. (2014). « Langue et politique, passion française ». *Mots, Les langages du politique*, n° 104 : *Les livres de journalistes politiques*, Lyon : ENS Éditions, 107-117.

FULIGNI, B. (2011). *Petit dictionnaire des injures politiques*. Paris : L'Éditeur.

GUILHAUMOU, J. (1998). « Le Tout de la Nation, Portée et limites du discours d'assemblée (1789-1790) ». *Langues et langage*, nº 7 : *Le Mot. Analyse du discours et sciences sociales,* Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 123-147.

GUIRAUD, P. (1975). *Les Gros Mots*. Paris : Presses universitaires de France.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992). *Les Interactions verbales*. Paris : Armand Colin.

LEGALLOIS, D. (2005). « Pour une définition énonciative de l'enclosure *vrai* ». In : D. Banks (éd.), *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*, Paris : L'Harmattan.

MARTIN, R. (1987). *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Pierre Mardaga.

REY, A. (2004) [1992]. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

ROBERT, P. (2007). *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, texte remanié et amplifié sous la direction de J. Rey-Debove et A. Rey. Paris : Dictionnaires Le Robert.

ROSIER, L. (2006). *Petit Traité de l'insulte*. Loverval : Labor.

SAUSSURE, F. de (1967) [1915].*Cours de linguistique générale*, publié par C. Bally, A. Séchehaye, A. Riedlinger. Paris : Payot.

WILMET, M. (2003). *Grammaire critique du* français, 3e édition. Bruxelles : Duculot.

CUVINTELE VULGARE DIN POLITICĂ
DIRTY WORDS OF POLITICS
LES GROS MOTS DE LA POLITIQUE

Violenza verbale ed *ethos*: le ingiurie di Umberto Bossi e Beppe Grillo

Donella ANTELMI
Università IULM, Milano (Italia)
donella.antelmi@iulm.it

REZUMAT: Violenţă verbală şi *ethos*: insultele lui Umberto Bossi şi Beppe Grillo

Studiile privind violenţa verbală s-au interesat, în mod firesc, de funcţiile argumentative ale insultelor, subliniind utilizarea lor ca o „ultimă instanţă" pentru lipsa de argumente, sau văzând în ele un instrument performativ capabil să determine auditoriul să adere la o judecată negativă despre adversar. În acest articol, vom examina un aspect mai puţin studiat al violenţei verbale, şi anume construirea *etosului* discursiv al persoanei care îl foloseşte. În special, vom analiza modul în care Umberto Bossi şi Beppe Grillo – fondatorii carismatici şi liderii partidelor italiene din Liga Nordului şi ai Mişcării 5 Stele – utilizează violenţa verbală.
Aceste două personalităţi politice sunt renumite pentru utilizarea abundentă a insultelor şi a procedeelor deriziunii şi reprezintă două exemple emblematice ale vulgarităţii care se răspândeşte tot mai mult în limbajul politic al celei de-A Doua Republici. Într-adevăr, acesta este caracterizat prin ofense care devin frecvente şi care sunt folosite ca argument *ad personam* împotriva adversarului, dar, de asemenea, ca mijloace complezente de memento identitar pentru publicul său. În discursurile acestor doi politicieni, abundenţa de epitete şi denumiri ofensatoare au două ţinte importante : pe de o parte, să-l clasifice, iar pe cealaltă parte să-l ridiculizeze pe celălalt, ambele fiind puse în serviciul de discreditării adversarului şi creării, de asemenea, a unei scenografii în care etosul locutorului se construieşte consolidând în acelaşi timp imaginea publică a enunţiatorului.

CUVINTE-CHEIE: ***ethos, violenţă verbală, discurs politic, Bossi, Grillo***

ABSTRACT: Verbal violence and *ethos*: insults by Umberto Bossi and Beppe Grillo

The studies on verbal violence have mostly focused on the argumentative function of the insult, both highlighting its role of "last resort" in the absence of other evidence and seeing it as a performative tool apt to persuade the audience to adhere to a negative judgment against an adversary. The perspective adopted in this article intends to consider a less studied aspect of verbal violence, relating to the construction of the *ethos* of the person who

employs it, that is, her/his self-image created in the speech. In particular, I will look at the use made of it by Umberto Bossi and Beppe Grillo, founders and charismatic figures respectively of parties Lega Nord and 5 Stelle Movement. The two political characters examined are well-known cases of copious use of insults and derisions, and are emblematic examples of the overall degeneration and coarsening of political language in the "Second Republic", where obscene language and verbal insults of any kind have entered the everyday political communication, both used as *ad personam* arguments against the opponent, and as a smug form of identitary call towards one's own faction. In the speeches of the two politicians offending denominations and epithets abound, which have different functions: one is categorizing, the other ridiculing, intended not only to discredit the opponent, but also to create a scenography in which the *ethos* of the speaking person, his public image, is built and/or strengthened.

KEYWORDS: ***e**thos, verbal violence, political speech, Bossi, Grillo*

RÉSUMÉ : Violence verbale et *ethos* : les insultes de Umberto Bossi et Beppe Grillo

Les études sur la violence verbale se sont normalement intéressées aux fonctions argumentatives des insultes, en mettant en relief leur utilisation comme « dernière ressource », faute d'arguments, ou en y voyant un outil performatif capable de faire adhérer l'auditoire à un jugement négatif porté sur l'adversaire. Dans cet article, nous examinerons un aspect moins étudié de la violence verbale, à savoir la construction de l'*éthos* discursif de la personne qui s'en sert. Nous analyserons notamment l'utilisation que Umberto Bossi et Beppe Grillo – fondateurs et chefs charismatiques des partis italiens de la Ligue du Nord et du Mouvement 5 étoiles– font de la violence verbale.
Ces deux personnalités politiques sont célèbres pour l'utilisation abondante d'injures et de procédés de dérision et représentent deux exemples emblématiques de la vulgarité qui se répand de plus en plus dans le langage politique de la « deuxième République ». Ce dernier, en effet, est caractérisé par des outrages qui deviennent courants et qui sont utilisés comme argument *ad personam* contre l'adversaire, mais aussi comme des moyens complaisants de rappel identitaire à son auditoire. Dans les discours de ces deux hommes politiques, l'abondance d'épithètes et de dénominations injurieuses ont deux visées majeures : catégoriser d'un côté et ridiculiser de l'autre, les deux étant mises aux services de la discréditation de l'adversaire et aussi de la création d'une scénographie où l'éthos du locuteur se construit tout en renforçant l'image publique de l'énonciateur.

MOTS-CLÉS : *éthos, violence verbale, discours politique, Bossi, Grillo*

1. Violenza verbale: argomentazione e retorica

ECONDO LA TEORIA aristotelica, l'insulto può assumere come obiettivo il *logos* dell'avversario (il suo ragionamento), il suo *ethos* (le qualità morali) o può fare appello al *pathos*, ovvero fare leva sulle passioni del pubblico. In questo caso, l'insulto assolve di solito a due funzioni retoriche principali: il *movere*, consistente nel catturare l'animo dell'Assemblea per poterla influenzare, e il *delectare*, volto a divertire i presenti e ad accattivarsene la benevolenza. Infine, in talune circostanze, l'insulto assolve a una terza funzione, il *docere*, coincidente con l'istruire o il rimproverare l'interlocutore o l'Assemblea.

Campo d'elezione di questa classificazione è, evidentemente, il discorso pubblico, di fronte ad un'assemblea (dalle istituzioni della *polis* a quelle delle moderne democrazie), non è, infatti, casuale che molti studi sulla violenza verbale siano stati dedicati al dibattito parlamentare odierno (cfr. Ilie, 2001, 2003). D'altra parte, come osserva Rosier, l'insulto possiede sempre una dimensione teatrale, e, che si tratti di Assemblea, di uditorio o di terze persone presenti, "*il y a toujours une écoute et une publicité de l'insulte qui a sa propre scénographie spectaculaire inscrite dans son programme de sens*" (Rosier, 2012: 5)[1].

Tuttavia, l'azione nei confronti del pubblico viene spesso vista come una strategia retorica volta a discreditare l'avversario, a ridicolizzarlo o a sottolinearne i lati inaccettabili per la società, strategia rispetto alla quale l'uditorio viene chiamato a testimone. La demonizzazione dell'avversario – anche attraverso epiteti ingiuriosi – è funzionale ad una polarizzazione attraverso la quale si cerca di valorizzare la propria posizione e screditare quella avversa. La scena politica italiana offre esempi lampanti di tali procedimenti, si pensi alle sole forme "*il postcomunista D'Alema*" o "*il postfascista Fini*", in cui la categorizzazione dei due personaggi politici persegue l'evidente intento di stigmatizzarne la genealogia politica. Tuttavia, la squalificazione del nemico, oltre che esprimere un giudizio negativo su di esso con cui si desidera influenzare l'uditorio[2], è anche un mezzo per affermare una propria identità – individuale o di gruppo – chiamando il pubblico a condividere determinate posizioni o ideologie. Rispetto al destinatario dell'ingiuria, l'enunciatore si colloca in posizione alternativa – e, evidentemente, positiva – creando o rinsaldando, in tal modo, l'identità del gruppo o della comunità discorsiva di cui fa parte. In definitiva, il ricorso al linguaggio ingiurioso mira a indebolire le categorie concettuali della parte avversaria e, al contempo, a rafforzare le categorie del proprio gruppo: il più delle volte, infatti, l'insulto serve come marca d'identità e viene usato per minimizzare le differenze cognitive all'interno della propria compagine politica, massimizzando al contempo tali differenze rispetto agli antagonisti. Si tratta quindi di un atteggiamento che interessa la sfera cognitiva, e che Ilie (2003: 61) riassume così:

> Group identification is based on perceptions of salient differences in the interpretation of socio-political events and phenomena. The stronger the perceived difference, the greater will be the tendency to form in-group and out-group identifications. Starting from the observation that individual and group identities are linked, Tajfel and Turner (1979) argue that the more an individual's social and political identity is derived from group identity, the greater will be the motivation to define and denigrate an out-group.

Gli esempi che troviamo nel panorama politico italiano presentano, spesso, entrambe le strategie. Al riguardo, tuttavia, mi soffermerò in particolare sulla seconda: l'uso della violenza verbale come mezzo di affermazione dell'*ethos* del locutore, attraverso il quale si consolida il legame con il proprio partito o i propri sostenitori. È opportuno precisare che non mi riferisco a un *ethos prediscorsivo*, relativo alle reali caratteristiche della persona, bensì all'*ethos discorsivo* (Amossy, 1999), cioè all'"*instance subjective qui se manifeste à travers le discours*" e che "*ne s'y laisse pas concevoir seulement comme statut ou rôle, mais comme "voix", et au-delà, comme "corps énonçant", historiquement spécifié et inscrit dans une situation que son énonciation tout à la fois présuppose et valide progressivement*" (Maingueneau, 1999: 76). Bossi e Grillo, sia per i contenuti dei loro discorsi, sia per la componente fisica, corporea, con cui li accompagnano, sono esempi paradigmatici di questa concezione dell'*ethos*.

2. Bossi e la Lega: i caratteri del popolo padano

Sin dalla sua comparsa sulla scena politica, Umberto Bossi ha cercato di prendere le distanze dalla politica tradizionale, anche attraverso la rottura con i codici linguistici ufficiali, che lui ha più volte definito il "*politichese*". L'intenzione era di entrare in sintonia con il bacino di elettori e simpatizzanti, portando in politica il linguaggio della gente comune, rivendicando l'alterità rispetto alla politica di Roma ed esaltando al contrario la trasparenza del politico leghista: "*E poi la gente ne ha pieni i coglioni di essere ingannata con le solite duecento parole che fanno il linguaggio politico.*"[3]

Sul linguaggio della Lega sono apparsi numerosi studi, concordi nel rilevarne l'aspetto provocatorio, informale e volutamente "basso", l'uso del dialetto, la presenza di slogan semplificatori e a effetto, proferiti spesso durante rituali di massa e azioni simboliche (ad esempio il raduno di Pontida, lo svuotamento dell'ampolla contente l'acqua del Po…)[4]. Ciò che non è stato sufficientemente sottolineato in tali studi è che stile e forme comunicative del locutore contribuiscono alla costruzione della sua immagine pubblica, del suo *ethos*. L'oratore, modellando il suo eloquio sui caratteri dell'uditorio che egli si prefigura, costruisce un'immagine di sé credibile e accettata per quell'uditorio, rinforzando, in tal modo, la coesione del gruppo. È per tale motivo che gli epiteti o i predicati ricorrenti (dall'iniziale, famoso, "*Roma ladrona*") ripropongono stereotipi e attingono al serbatoio di *cliché* e termini,

appartenenti a sottolinguaggi, gerghi, dialetto (la maggior parte degli esempi è riferita all'allora avversario Berlusconi, i corsivi sono miei):

(1) Ma chi si crede di essere, *Nembo Kid*? Tratta lo Stato come una società per azioni
(4 maggio 1994)

(2) È un *kaiser* in doppiopetto
(12 giugno 1994)

(3) Quel *cornuto*
(*Il Messaggero*, 19 aprile 1995)

(4) Un fante, anzi un *lesto-fante*
(*Corriere della Sera*, 20 aprile 1995)

(5) Quel brutto *mafioso* che guadagna i soldi con l'eroina e la cocaina
(*Corriere della Sera*, 15 settembre 1995)

(6) È un *palermitano* nato nella terra sbagliata. È un palermitano che parla meneghino
(«La Padania» *e Telepadania*, 11 novembre 1998)

(7) Il *balilla* Fini è un *servo* di Berlusconi, un *doppio pettista* dell'ultima ora con quel doppio petto che gli straballa da tutte le parti
(11 agosto 1994)

L'insulto, l'epiteto infamante fanno qui appello ad una sub-cultura (*Nembo Kid*), a una categorizzazione semplificante (*mafioso*, *balilla*, *servo*, *doppiopettista*), a *cliché* (*palermitano* – nel senso di mafioso –, *kaiser*) che rendono intelligibile il discorso ad una platea di "non addetti": la categorizzazione fa evidentemente appello all'uditorio, orientandone il giudizio (*logos*) e suscitandone le passioni (*pathos*), ma, inoltre, disegna una figura del leader pienamente consona ad esso: il "capo" è esplicito, combattivo, rude. Il leader costruisce così la sua identità e legittimità forgiando un *ethos discorsivo* a misura del pubblico. Egli, ideale guida del riscatto "padano" e dell'eredità celtica, non solo "dice" le ragioni di esistenza della Lega, ma ne mostra la legittimità assumendo il comportamento schietto, semplice e onesto dei suoi adepti[5].

L'epiteto, il predicato con cui vengono stigmatizzati i nemici, è al tempo stesso una forma di denominazione che applica le categorie semplificate dell'uditorio, e un'affermazione di identità: io e voi ci comprendiamo, parliamo allo stesso modo, diciamo "pane al pane". Il rivendicato "carattere" padano è sostenuto da un eloquio basso, spesso sgrammaticato, infarcito di insulti e volgarità da osteria, così come i proclami in favore del dialetto sono convalidati da un'oratoria strascicata e da una prosodia gutturale e svogliata (Sorrentino, 2006). La conferma di tale strategia viene dal confronto con i testi scritti dei discorsi dello stesso periodo, dove il

tono è piuttosto elegiaco (*"Ho visto dall'alto per due giorni le strade infinite della Padania, gli argini del grande fiume, il loro verde, gli alberi, le colmate delle bonifiche, le chiuse, i canneti […] milioni di uomini e di donne che salutavano e gridavano la loro speranza nelle lingue della Padania"*; 15.9.1996), e, sebbene non scevro da accuse contro la politica nazionale, non scade in invettive o disfemismi.

Più recentemente, le vicende della Lega e quelle personali di Bossi hanno reso meno incisivo questo linguaggio, che tuttavia, al suo apparire, ha rappresentato una vera e propria svolta linguistica: l'insulto, entrato nella quotidianità della comunicazione politica, ha costituito una sorta di rivincita contro un *politically correct* avvertito come ipocrisia istituzionalizzata (Arcangeli, 2001). Il "politicamente scorretto", forte della cassa di risonanza mediatica, sembra però diventato oramai mero spettacolo.

Pur non potendo preveder l'evoluzione di questo linguaggio, mi sembra di poter affermare che esso abbia perso la sua iniziale portata rivoluzionaria nei confronti del vecchio *politichese*, e che riproponga le forme più spinte allo scopo di riguadagnare un consenso presso il pubblico "padano" della prima ora (*terun*, nell'es. 8), o le impieghi nei momenti di tensione, come espressione di una ostilità impotente e rabbiosa (*coglioni giornalisti,* nell'es. 9)[6]:

(8) "Mandiamo un saluto al Presidente della repubblica […] d'altra parte nomenomen […] non sapevo che l'era un *terun* "
(comizio alla BerghemFrecc di Albino 29.12.2011)

(9) E questa è la risposta ai *coglioni giornalisti* che scrivono sui giornali tutte falsità
(raduno 19.6.2011)

3. Grillo: tra aggressione e umorismo

Passando al "caso" Grillo, la semiologa Giovanna Cosenza nel suo blog precisa che: "*[…] una parolaccia, un insulto e un'invettiva in bocca a Grillo non hanno mai lo stesso potenziale di aggressività che possono avere in bocca a un aizza popolo o un politico qualunque, per una semplicissima ragione: una parolaccia e un'invettiva dette da Grillo fanno ridere*". Non confondiamo violenza verbale e umorismo, dice la studiosa, che peraltro sottolinea, nei suoi interventi, le criticità di una satira/ disfemia spinta come quella di Grillo[7]. Come trattare allora la violenza verbale di Grillo, sulla quale non mancano riprovazioni sui media e denunce? Anche in questo caso, come per Bossi, cercherò di riferire lo stile espressivo alla costruzione dell'ethos, o meglio alla conferma di esso, dato che, nel caso di Grillo, si tratta di un personaggio pubblico già apprezzato per le sue qualità di comico.

L'uso della derisione ha antenati illustri (occorre ricordare la satira di Aristofane?), e la messa in ridicolo attraverso un *calembour*, un motto di

spirito, una metafora ha come effetto immediato quello di privare il soggetto deriso di ogni considerazione. Al di là di questo effetto di messa a distanza della vittima, c'è un evidente corollario di coesione e complicità di coloro che ne ridono. Altrimenti detto, l'espressione che suscita il riso crea una sorta di legame sociale tra coloro che ne vengono contagiati (Feuerhahn, 2001).

Tuttavia l'attacco personale, il discredito e l'ingiuria, in quanto forme di argomento *ad personam* incorrono nel rischio, più volte sottolineato, di squalificare colui che lo attua: l'eccesso di passione e veemenza può essere sanzionato come oltraggio alle regole dell'educazione, immorale, illegittimo (Amossy, 2010: 65), divenendo dunque controproducente in un discorso politico che si vuole improntato alla razionalità. In questo caso, tuttavia, occorre dire che la strategia dell'insulto, la derisione e lo sberleffo è, per Grillo, una strategia collaudata in tanti anni di teatro e improntata al riso e alla satira, piuttosto che al dibattito. Ed è proprio dai palcoscenici, prima che dal suo *blog* personale[8], che scaturiscono i giochi di parole, i neologismi, le metafore acuminate che oggi si rimproverano a Grillo: cantanti, sportivi, luminari della scienza sono oggetto di satira e derisione, ma anche e soprattutto i politici.

Inizialmente il cantante Jovanotti definito una "cureggina" o Pino Daniele "il monnezzaro", ma anche Valentino Rossi, campione di motociclismo, definito senza mezzi termini un "menomato mentale". Bush, qualche mese dopo l'attentato alle Torri Gemelli del 2001 è stato insignito del titolo di «più grande serial killer della storia». Per i giganti della comunicazione Grillo elargisce ancora *calembour* e creazioni lessicali: Rupert Murdoch si trasforma in "Merdoch", Berlusconi viene salutato come il "Cavaliere dell'Apocalisse", quasi un eufemismo rispetto agli ormai celebri "psiconano" e "truffolo" con cui nei suoi monologhi Grillo si rivolge al leader del Pdl.

La creatività insegue tutte le attualità politiche: i soprannomi dati al ministro del Welfare, Elsa "Frignero", al sindaco di Roma Gianni "Aledanno", al primo cittadino di Milano, Giuliano "Pisapippa", all'ex governatore della Lombardia Roberto "Forminchioni" e al numero uno del Lingotto Sergio "Marpionne", sino alle deformazioni lessicali più recenti come "napolitanum", "napolitanellum", per definire l'eventuale riforma elettorale scaturita dalle riunioni del Presidente della Repubblica, Giorgio Napolitano[9].

Non è qui necessario produrre una tassonomia né un elenco di esempi, del resto facilmente reperibili con i motori di ricerca su Internet, ma si può osservare un diverso uso dell'insulto nelle varie situazioni comunicative. Da un lato il *blog*, che in un primo momento (2005-2007) è caratterizzato

dalla rarefatta presenza di interventi, e nel quale sono sporadiche le espressioni ingiuriose, anche se le accuse sono comunque veementi:

(10) […] fino alla primavera del 1980, Andreotti è stato ritenuto responsabile del delitto di associazione a delinquere con Cosa Nostra, e non condannato solo perché il reato commesso è prescritto a causa del decorso del tempo. Basta! Non ho più voglia di vedere Andreotti in giro. Non è concepibile trovarlo in dibattiti, talk show, tavole rotonde come il "simpaticone di turno". Va dimenticato come facente parte di un periodo buio della nostra storia.
(<http://www.beppegrillo.it/2005/06/andreotti_il_pr/index.html>, consultato 12.09.2013)

Il *blog* di Grillo, in effetti, può essere considerato come una forma moderna di *pamphlet*, dove l'autore si erge a denunciatore e giudice, senza, del resto, arrogarsi mandati o autorità di sorta, se non la necessità di farsi interprete di una indignazione (cfr. Angenot, 1982).

Dall'altro la contemporanea attività teatrale, in cui compaiono le denominazioni più pungenti, subito diffuse dai media, e che esprime, più che il punto di vista dell'autore del pamphlet, veritiero ma emarginato, la verve del comico, in grado di smascherare, con l'arma della derisione, le miserie dell'avversario. Ecco dunque "il Tronchetto della felicità", l'epiteto burlesco rivolto a Tronchetti Provera, oppure il "Tutankhamon che se gli tiri 100 lire gli si piantano in faccia e non escono più" riferito a Gianni Agnelli. Su Giulio Andreotti, "*una mela marcia che continua a marcire*", si ironizza per il difetto fisico: "*Il giorno che Andreotti morirà gli toglieranno la scatola nera dalla gobba e finalmente sapremo*"; Riotta, direttore del TG1 nel 2006, diviene Raiotta, e genera il verbo "deriottizzare"… la lista potrebbe continuare, con esempi più umoristici che aggressivi.

Il carattere comico delle creazioni verbali e delle caricature è dunque particolarmente evidente negli spettacoli-comizio, più controllato nella scrittura sul *blog*. Tuttavia i temi trattati sono gli stessi, per questo non ha senso scindere la vena polemico-argomentativa del *blog* da quella comico-satirica degli spettacoli. Non si tratta, come talvolta viene suggerito, del caso di un comico prestato alla politica, bensì di un soggetto che è, intimamente, politico, e che comunica attraverso la comicità.

Nel fare ciò, la battuta di spirito, la parolaccia, la messa in ridicolo, rappresentano non tanto dei veri e propri argomenti, quanto delle strategie oratorie che gli consentono di costruire il proprio *ethos* di smascheratore e di demitizzatore, nonché di rafforzare il contatto col pubblico.

Un *ethos* che si appoggia anche alla presenza fisica: Grillo urla, gesticola, suda, ride o si rattrista, mostrando fisicamente la propria partecipazione[10]. Parole e gestualità sostengono un *ethos* di persona empatica, partecipe e interprete dei problemi della gente, tanto più sincera e credibile quanto più coinvolta personalmente.

4. Conclusioni

Pur nella diversità delle forme usate dai due personaggi, si è evidenziato come l'ingiuria verbale possa costituire un mezzo per fondare un'immagine dell'oratore che sia credibile e apprezzata dall'uditorio. Tra le varie funzioni che sono state attribuite alla violenza verbale – polarizzazione, squalificazione dell'avversario, messa in ridicolo – si è cercato di vedere nell'insulto, nella parola ingiuriosa o ridicolizzante un mezzo per costruire il proprio *ethos*.

Da un lato questo è implicito in ogni tipo di aggressione verbale, in quanto implica un lavoro sulla "faccia", propria e dell'avversario (Goffman, 1967); tuttavia, soprattutto quando l'insulto è indiretto (non è presente l'insultato), si tratta di fare appello al pubblico, di teatralizzare l'esternazione, anche in previsione della sua diffusione mediatica. Poiché la comunicazione politica è oramai in larga misura mediatizzata (Mazzoleni, 2004), è evidente che oggi, a differenza che in passato, l'insulto è più una strategia mediatica che non una strategia politica.

La politica è diventata, anche in virtù del potere smisurato dei media, un luogo dello "spettacolo", e il linguaggio volgare è "spettacolare": vince chi fa più audience, chi fa più rumore, persino scandalo, tanto più quando la battuta volgare, la rissa, l'epiteto ingiurioso vengono amplificati, ripetuti, commentati su diverse testate, programmi, *blog*. Nella comunicazione politica dunque la violenza verbale riguarda l'*ethos* e il *pathos* più che il *logos*, non è tanto una mossa argomentativa, quanto un mezzo per amplificare la credibilità della fonte e la sua presa sul pubblico: "*Insulto ergo sum*".

NOTE

[1] In quanto segue tratterò come una unica categoria insulti, parolacce, forme di derisione e altri tipi di violenza verbale che caratterizzano il linguaggio dei due soggetti politici italiani.

[2] Secondo i principi dell'argomentazione razionale, si tratta di una fallacia, in quanto ricalca la modalità dell'*argomentum ad personam*, ritenuto, appunto, non corretto dal punto di vista argomentativo (Van Eemeren & Grotendorst, 1992). Ciò non toglie che nella realtà attuale sia una delle tecniche più praticate.

[3] Comizio Lega Nord (tratto da G. Lonardi, La comunicazione leghista Lingua simbologia e ritualità, <http://de.slideshare.net/ugo65/lega>, consultato 20.9.2013).

[4] Ricordo in primo luogo i due saggi di Desideri (1993, 1994), e inoltre Sarubbi (1995), Iacopini & Bianchi (1998), studi elaborati subito dopo l'irruzione del fenomeno Lega e della sua influenza sul discorso politico. Più recentemente, cfr. Antonelli (2000, 2007), Novelli (2006).

[5] È per questo che lo scandalo che ha coinvolto la Lega nel 2012, svelandone comportamenti non dissimili da quelli dei partiti tradizionali – corruzione, illeciti, abusi – è stato particolarmente devastante.

[6] Di diverso tenore risultano le varie esternazioni razziste e omofobe di altri politici leghisti che hanno occupato la cronaca italiana recente: dalle dichiarazioni di Calderoli nei confronti di un Ministro di colore, alle dichiarazioni di deputati leghisti sulla legge sull'omofobia (2013).

[7] Il *blog* in questione è: <http://giovannacosenza.wordpress.com>; la semiologa si è occupata di linguaggio politico anche in saggi e monografie, ad esempio Cosenza 2007, 2012.

[8] Il *blog* Beppegrillo.it rappresenta attualmente la voce ufficiale del Movimento 5 Stelle. Esso raccoglie il pensiero del suo ideatore Beppe Grillo, ed è diventato l'unico mezzo di comunicazione tramite il quale Grillo promuove idee e iniziative del suo movimento politico. Tuttavia, dall'apertura del blog (2005) ad oggi, l'ampiezza della discussione e i temi affrontati sono mutati. Inizialmente dedicati a comportamenti illegali e anticostituzionali, macroeconomia, banche, affari e finanza, criminalità, indagini e arresti, rifiuti e inquinamento (essendo l'ambiente uno dei temi di principale interesse per Grillo sia prima che dopo la creazione del Movimento 5 Stelle) dopo il 2009, anno di fondazione del Movimento 5 stelle, il tema della politica assume sempre più importanza. Un'interessante analisi semantica dei contenuti e delle parole del *blog*, condotta con mezzi informatici, è stata anticipata da La Stampa a marzo di quest'anno. Cfr. <http://www. lastampa.it/Page/Id/1.0.1577299331>, consultato 20.7.2013.

[9] Cfr. le dichiarazioni registrate il 25.10.2013, per le quali rimandiamo al sito: <http://www.repubblica.it/politica/2013/10/25/news/legge_elettorale_m5s_non_andremo_da_capo_dello_stato_renzi_napolitano_fa_suo_ruolo-69399300/?ref=HREA-1>, consultato 25.10.2013.

[10] Le modalità di esposizione dei discorsi erano già considerate nell'oratoria classica. Più recentemente, Dominique Maingueneau ha insistito sull'importanza del tono di voce e della corporalità anche in testi scritti o iconici nella costituzione dell'*ethos discorsivo*, cfr. Maingueneau (1999).

BIBLIOGRAFIA

AMOSSY, R. (sous la dir.) (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Lausanne: Delachaux et Niestlé.

———— (2010). "L'argomento 'ad hominem': riflessioni sulle funzioni della violenza verbale". *Altre Modernità,* 3, 56-70.

ANGENOT, M. (1982). *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*. Paris: Payot.

ANTONELLI, G. (2000). "Sull'italiano dei politicinella seconda Repubblica". In: S. VANVOLSEM *et al.* (a cura di), *L'italiano oltrefrontiera*, Leuven-Firenze: Leuven University Press-Cesati, 211-234.

———— (2007). *L'italiano nella società della comunicazione*. Bologna: Il Mulino.

ARCANGELI, M. (2001). "La lingua imbrigliata. In margine al politicamente corretto". *Studi di lessicografia italiana*, 18, 285-305.

COSENZA, G. (a cura di) (2007). *Semiotica della comunicazione politica*. Roma: Carocci.

———— (2012). *Spotpolik. Perché la "casta" non sa comunicare*. Roma-Bari: Laterza.

DESIDERI, P. (1993). "L'italiano della Lega/1". *Italiano e oltre*, VIII, 5, 281-285.

———— (1994). "L'italiano della Lega/2". *Italiano e oltre*, IX, 1, 22-28.

FEUERHAHN, N. (2001). "La dérision, une violence politiquement correcte". *Hermès*, 29, 187-197.

GOFFMAN, E. (1967). *Il rituale dell'interazione*. Bologna: Il Mulino, 1988.

IACOPINI, R. & S. BIANCHI (1998). *La Lega ce l'hacrudo. Il linguaggio del Carroccio nei suoi slogan comizi e manifesti*. Milano: Mursia.

ILIE, C. (2001). "Unparliamentary language: insults as cognitive forms of confrontation. In: R. DIRVEN, R. FRANk, & C. ILIE (eds.), *Language and Ideology, Vol. II. Descriptive Cognitive Approaches*. Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins, 235-263.

———— (2003). "Insulting as (un)parliamentary practice in the English and Swedish Parliaments". In: P. BAYLEY (ed.), *Cross-cultural perspectives on parliamentary discourse*. Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins, 45-86.

MAINGUENEAU, D. (1999). "Ethos, scénographie, in corporation". In: R. AMOSSY (sous la dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Lausanne: Delachaux et Niestlé, 75-102.

MAZZOLENI, M. (2004). *La comunicazione politica*. Bologna: Il Mulino.

NOVELLI, E. (2006). *La turbopolitica. Sessant'anni di comunicazione e di scena pubblica in Italia (1945-2005)*. Milano: Bur.

ROSIER, L. (2012). "Introduction". *Argumentation et Analyse du Discours*, 8. URL: <http://aad.revues.org/1321>, mis en ligne le 15 avril 2012. Consultato lo 05 ottobre 2013.

SARUBBI, A. (1995). *La Lega qualunque. Dal populismo di Giannini a quello di Bossi*. Roma: Armando.

SORRENTINO, M. (2006). "Osservatorio politica: il caso Bossi". In: S. GENSINI (a cura di), *Fare comunicazione*. Roma: Carocci, 193-208.

VAN EEMEREN, F.H. & R. GROOTENDORST (1992). *Argumentation, communication and fallacies. A pragma-dialectical perspective*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.

Les Gros Mots de la politique : nuances sémantiques, violence symbolique et influence *praxématique*

Ala Eddine BAKHOUCH
Université de Paris 13
LDC (Laboratoire de Recherche Langues, Discours et Cultures),
Jendouba (Tunisie)
abakhouch@yahoo.fr

REZUMAT: Cuvintele vulgare din politică: nuanţe semantice, violenţă simbolică şi influenţă *praxematică*

Dacă ţinem cont de abundenţa şi de diversitatea lucrărilor din domeniul Ştiinţelor limbajului care încearcă să clarifice modul de funcţionare a fenomenelor de violenţă verbală, desemnate prin termenii de *insultă*, *injurie*, *ultraj* şi *invectivă*, vom admite fără îndoială cu uşurinţă faptul că însăşi noţiunea de „cuvinte vulgare" are mai multe înţelesuri. Paralel cu definirea şi măsurarea violenţei limbajului în schimburile conversaţionale de zi cu zi, care sunt delicate, explicarea procesului extins în domeniul politic, este la fel de sensibilă. Contribuţia noastră îşi propune să arate că *patosul negativ*, cu evantaiul său de instrumente lingvistice, poate fi considerat ca o trăsătură inerentă, o dimensiune consubstanţială a limbii, a discursurilor şi, mai ales, a discursurilor politice (de acum înainte, DP). Abordat din acest punct de vedere, acest articol îşi propune să studieze o anumită formă de interacţiuni, care este violenţa verbală, pornind de la un corpus constituit din eşantioane de transcriere ale unor discursuri şi conversaţii politice, extrase din *Baza de date de discursuri politice* a lui Jean Véronis. Această lucrare se concentrează, prin distincţia lingvistică a acestor fapte, asupra observabilităţii empirice a fenomenului prin căutarea unei integrări coerente a perspectivelor lexicală, discursivă, semantică şi semiotică. Viniete clinice susţin o parte a analizei noastre. Ipoteze teoretico-clinice au apărut. În special, se pare că:
- violenţa discursivă aplicată, care apare aici şi acum, este pentru subiectul politic (de aici înainte, SP) o apărare împotriva violenţei pe care a trăit-o deja;
- considerarea acesteia drept „cuvinte vulgare" face din ea un mod verbal specific de dezacord, apărut din strategii de conversaţie, poziţii sociale sau conjuncturi istorice;
- cuvântul, ca act de limbaj, este puternic impregnat de descalificare, dispreţ sau chiar ameninţare.
Investigaţia noastră se concentrează asupra unei abordări distinctive care să facă din „cuvântul vulgar", pornind de la *zarvă* şi *scandal* la schimburile de insulte şi uneori de lovituri, un fapt praxeologic localizabil, o modalitate discursivă şi politică ireductibilă la alte modalităţi.

CUVINTE-CHEIE: *cuvinte vulgare, patos negativ, violenţă discursiv, strategii de conversaţie, politică*

ABSTRACT: Swear words Policy: semantic nuances, symbolic violence and *praxelogical* influences

Considering the abundance and diversity of work in the field of Language Sciences, strive to clarify the operation of the phenomena of verbal abuse, designated by the insult words, curse, contempt and invective, it probably easily admit that the notion of "*big words*" has many meanings. Parallel to the definition and measurement of language violence in everyday conversational exchanges uses that are sensitive, explaining the process and updated in the political field, is equally important. Our contribution aims to show that the negative pathos, with its range of language tools, can be considered as an inherent trait, a consubstantial with the language dimension, speeches, and more particularly, political speeches (henceforth DP). Approached from this perspective, this article aims to study a particular form of interaction that is verbal abuse, from a corpus of sample transcripts of speeches and political conversations, drawn from the database speech of Jean Véronis. This work focuses on, through the linguistic distinction of these facts, the empirical observability of the phenomenon by looking for a coherent integration of lexical perspective, discursive, semantics and semiotics. Clinical vignettes support part of our analysis. Theoretical and clinical hypotheses have emerged. In particular, it appears that:
- acted the discursive violence, which appears in the here and now is the political subject (henceforth SP) defense against violence that has already experienced;
- treatment of "bad words" transforms it into a specific mode of disagreement, from strategies interlocution, social positions or historical circumstances;
- speech, as acts of language, is strongly influenced by disqualification, contempt or threat.
Our investigation focuses a specifying approach to make "dirty word" hence the ruckus and affray to trade insults and sometimes blow, a fact p*raxeological* localizable, discursive and political mode irreducible to others.

KEYWORDS: *big words, negative pathos, discursive violence, speech strategies, policy*

RÉSUMÉ

Si l'on considère l'abondance et la diversité des travaux qui, dans le champ des Sciences du Langage, tâchent d'éclaircir le fonctionnement des phénomènes de la violence verbale, désignés par les termes d'*insulte*, d'*injure*, d'*outrage* et d'*invective*, on admettra sans doute aisément que la notion même

de « gros mot » est polysémique. Parallèlement à la définition et à la mesure de la violence langagière des échanges dans les usages conversationnels quotidiens qui sont délicates, l'explication du processus, ainsi mis à jour dans le champ politique, l'est tout autant. Notre contribution se propose de montrer que le *pathos négatif*, avec son éventail d'instruments langagiers, peut être considéré comme un trait inhérent, une dimension consubstantielle à la langue, aux discours et, plus particulièrement, aux discours politiques (désormais DP). Appréhendé selon ce point de vue, cet article vise à étudier une forme particulière d'interactions qu'est la violence verbale, à partir d'un corpus constitué d'échantillons de transcriptions de discours et de conversations politiques, puisés dans la *Base de données des discours politiques* de Jean Véronis. Ce travail se focalise, à travers la distinction linguistique de ces faits, sur l'observabilité empirique du phénomène par la recherche d'une intégration cohérente des perspectives lexicologique, discursive, sémantique et sémiotique. Des vignettes cliniques soutiennent une partie de notre analyse. Des hypothèses théorico-cliniques ont émergé. Il ressort notamment que :

- la violence discursive agie, qui apparaît dans l'ici et le maintenant, est pour le sujet politique (dorénavant SP) une défense contre une violence qu'il a déjà vécue ;
- le traitement des « gros mots » en fait un mode verbal spécifique de désaccord, issu de stratégies d'interlocution, de positions sociales ou de conjonctures historiques ;
- la parole, en tant qu'actes de langage, est fortement empreinte de disqualification, d'outrage, voire de menace.

Notre investigation privilégie une démarche *spécifiante* visant à faire du « gros mot », partant du *chahut* et de rixe aux échanges d'insultes et parfois de coups, un fait praxéologique localisable, une modalité discursive et politique irréductible à d'autres.

MOTS-CLÉS : *gros mots, pathos négatif, violence discursive, stratégies d'interlocution, politique*

Introduction

LA NOTION DE *VIOLENCE VERBALE* constitue un large champ investi par différentes recherches linguistiques. Provoqués par les émotions que nous vivons, les gros mots, les insultes et les jurons font partie intégrante de notre quotidien. La violence verbale emprunte ainsi, différentes formes et opère inégalement, selon les contextes et les pratiques sociales.

Il va sans dire que les DP, en dépit de leur but commun de provoquer une adhésion maximale à leurs idéologies, sont divergents. Par ailleurs, une des caractéristiques fondamentale de ce type de discours est « *le recours aux effets* pathémiques » (Charaudeau, 2008 : 57). Cette contribution vient corroborer cette perspective en visant, d'une part, à cerner, dans sa plus

grande complexité, le concept de *gros mots* et, d'autre part, à identifier et à comprendre davantage les mécanismes sémantiques, à l'œuvre dans sa production.

Partant d'une conception théorique de ce concept, d'une analyse de ces fondements sémantico-conceptuels et de l'examen de ces différentes réalisations linguistiques, nous essayons d'appréhender les processus de « montée en tension », analysables d'un point de vue interactionnel et *praxématique*.

Pour ce faire, nous structurons cet article de la façon suivante nous présenterons, au préalable, une synthèse de notre approche théorique et méthodologique. Ensuite, nous passerons en revue, de façon synthétique, les marques de la violence verbale, relevées dans notre corpus. Nous mettrons en valeur, dans la partie *clausulaire*, la dynamique interactionnelle inhérente à l'*indicible* politique.

1. Quelques préalables

Les jurons, comme les insultes, sont une composante essentielle de notre langue, et plus encore, de notre société. Ces invectives transgressent ce qu'il y a de plus sacré ou de symboliquement forts par le détournement de mots.

1.1. La force taboue de la langue

La langue a ce délicat pouvoir d'éclaircir les idées, d'affiner notre pensée mais aussi, parfois, d'*occulter* la réalité, voire de la *travestir*. Il est des moments plus que d'autres où les mots que l'on emploie ont toute leur importance.

Les jurons, expressions brèves dont on se sert souvent pour conférer une intensité particulière à un propos, visent à exprimer ce qu'on ressent face à une situation donnée, à manifester la colère, l'indignation ou la surprise. Il y a, ainsi, une différence fondamentale à établir entre les interdictions linguistiques et le caractère de ces interdictions linguistiques. La langue s'avère la condition inhérente de l'existence de la société et, en même temps, une manifestation *psycho-sociologique* principale et nécessaire de la communication interhumaine. Sur ce plan, apparaît pour le linguiste le problème de l'établissement de la nature et des limites entre le *tabou* et l'*euphémisme*.

Le terme *tabou* est couramment utilisé pour désigner tout interdit portant sur un acte de parole, un fait ou son évocation, sans être limité au domaine religieux ou spirituel. Il conserve, par ailleurs, la notion, atténuée voire ironique, d'une violation de quelque chose (de sacré). Ce qui nous semble particulièrement pertinent pour notre approche, c'est que ce phé-

nomène a, comme on le sait, une portée bien plus grande que celle de l'*euphémisme*. Celui-ci se limite exclusivement aux phénomènes purement linguistiques, tandis que le *tabou* a trait à d'autres manifestations de la vie individuelle et sociale (les gestes, les comportements verbo-langagiers).

On remarque, ainsi une certaine prudence, souvent justifiée mais parfois discutable, de considérer les interdictions linguistiques comme préalablement ancrées dans le système de la langue ; ce n'est que leur motivation sociale qui change. Et avec le déplacement et le changement de la motivation sociale mentionnée ci-dessus, la sphère sémantique du mot *tabou* s'élargit. Nous optons, dans le cadre de cette analyse, pour la définition du concept développée par Reimann (1989 : 421) « *les tabous sont des* sous-entendus bien compris *qui assurent une importante fonction pragmatico-sociale en fixant des règles de comportement et des* frontières *lexicologiques, en reconnaissant une présence d'autorité, et, finalement, en établissant un certain corpus de normes sociales.* »

Il faudrait, par conséquent, introduire le concept de *discours sur le tabou*, ce qui signifie qu'on a tout intérêt à parler d'actions, d'objets ou de sujets *sans tabou*, mais en respectant certaines règles, notamment en s'efforçant de ne pas, encore une fois, transgresser le *tabou* par le discours. L'emploi d'euphémismes n'est pas la seule façon de s'exprimer à ce propos, excepté la possibilité de se retirer de la conversation (couper la communication, se mettre à l'écart), les locuteurs disposent, *a posteriori*, de plusieurs moyens pour pallier de pareilles situations : en parler en disant « *il vaut mieux ne pas en parler* ». À l'intérieur de ce cadre de référence, il importe que les locuteurs déploient des *stratégies d'interlocution nuancée* (Desmons & Paveau, 2008).

Il est de convenance de regrouper les causes de l'*interdiction* linguistique à quatre ensembles :

- bienséance, décence et pudeur ;
- croyances religieuses, peur et superstition ;
- délicatesse, gentillesse, compassion et pitié ;
- prudence, prévoyance, mégalomanie, habileté et intérêt.

Essayer d'y voir un peu plus clair, d'établir, en quelque sorte, une typologie des typologies des tabous, nous a semblé une tâche utile, propre à faire progresser les connaissances relatives à l'activité de classement et un préalable incontournable à l'élaboration et à l'adoption d'une typologie fine et cohérente qui tienne compte de tous les éléments intéressant qui figurent dans l'une ou l'autre.

Ainsi, nous recensons ci-après les types de tabous les plus pertinents :

- par *objet*, affectant des choses, des institutions et des personnes ;
- par *action*, concernant certains actes, ce type est accompagné de sous-catégories ;
- par *communication*, concernant certains sujets discursifs ;

- par *mot*, affectant une certaine partie du vocabulaire (altérations de voyelles, calques, etc.) ;
- par *figures de style* (euphémismes, extensions de sens, *captatio benevolentiae*, antiphrases, tabous de pensée (imaginations) et tabous d'émotion (sentiments).

Reste à préciser que la langue française n'ose pas *franchir le pas* et manipuler, par conséquent, le mot *tabou* lui-même. Ainsi l'action de le *briser* sera-t-elle considérée comme une *détabufication*. Les recherches les plus récentes sur le *tabou* partent des travaux de Havers (1946). Tout en procédant à des questionnements et en détaillant les spécificités syntactico-sémantiques du discours indirect, Geneviève (2004) met, pour sa part, l'accent sur les moyens linguistiques permettant de mettre en évidence un ensemble de dissimulations discursives stratégiques, le plus courant étant le recours métaphorique à côté de stratégies comme l'euphémisme, le vocabulaire d'expert, la mise en exergue, la citation ou l'attribution de rôle, etc.

Il va de soi que la réalité est tout autre et l'observation méticuleuse des discours révèle nombreux cas où une communication souhaitable s'avère impossible. Pendant des siècles, ce débat était purement théorique. Il ne l'est plus aujourd'hui. Les linguistes-interprétants peuvent, en effet, orienter leurs recherches vers un même point de *jonction*.

Contentons-nous donc de dire, à ce niveau de l'analyse, que *le tabou* sert à désigner une variété infinie d'interdits allant des domaines réputés religieux à ceux profanes ou tout au moins tenus pour tels dans la pensée européennes du XXI^{e} siècle, comme le domaine politique.

1.2. La vulgarité, élément du langage politique

Il est incontestable que la vulgarité envahit la sphère politique et y est devenue, par conséquent, une manière pour se démarquer. Ne serait-elle pas, ainsi, l'expression de la *facilité* quand on ne sait pas communiquer autrement ?

La *vulgarité violente* apparaît donc plus accessible, plus compréhensible, plus intelligible pour l'autre, « *l'autre* » étant l'auditeur, le spectateur, l'électeur. Elle devient, de ce fait, un élément de communication à part entière, une façon de faire parler de soi. À force d'apporter des nuances sémantiques, elle devient l'expression de *la violence à l'état pur*. *Violenter* l'autre étant, certes, l'effet désiré et recherché. Construire non, détruire oui.

Le DP regorge d'expressions orales ressenties comme *basses*, prononcées non par négligence, mais en toute connaissance de cause, dans le but de choquer l'entourage et de s'affirmer. Qualifier une personne ou son comporte-

ment de *vulgaire* est, à raison le plus souvent, suspect d'ethnocentrisme. La *vulgarité* est toujours celle de l'autre, dont les mœurs heurtent nos propres critères. Pour la plupart, *vulgaire* est synonyme de *grossier* ; pour les plus élitistes, il est synonyme de *populaire*. Aux yeux de ceux qui croient la détecter chez d'autres, la *vulgarité* apparaît comme une faute de *goût*, tantôt occasionnelle, tantôt inhérente à une catégorie sociale, qui consiste, d'une manière ou d'une autre, à mélanger ce qui ne devrait pas l'être, à transgresser de façon *inopportune* des frontières qu'il n'est pas convenable de franchir, comme un *comportement* qui ne sied pas au contexte ou à la fonction de celui ou de celle qui l'adopte.

Tout ethnocentrisme ou moralisme *obtus* et mis à part, c'est bien par là que les politiciens indisposent, puisqu'ils mélangent *allègrement* les genres : la vie privée et la vie publique, les conquêtes électorales et celles féminines, le prestige du Responsable politique et ses propres affaires. Si l'on trouve parfois les propos d'un politicien *vulgaires*, ce n'est donc pas pour son comportement, en lui-même, mais, à plus forte raison, parce que ce comportement est, dans une certaine mesure, *déplacé* aussi bien au regard de sa position que de sa fonction, et qu'il dénature par-là-même l'exercice de l'activité politique.

La vulgarité, fréquemment utilisée par les politiciens, semble vraisemblablement être le corollaire spectaculaire d'un mode de gouvernement auquel elle est structurellement analogue : *la tyrannie,* au sens où l'entendait Butler (2004). En effet, *« La tyrannie consiste en un désir de domination, universel et hors de son ordre »*, explique la philosophe féministe. Elle cherche à avoir, par une voie, ce qu'on ne peut avoir que par une autre. En l'occurrence, le pouvoir politique par le pouvoir médiatique ou, inversement, le pouvoir médiatique par le pouvoir politique.

C'est aussi le cas de l'allégeance de l'autre, corps et âme, par la force de l'argent, du prestige ou du pouvoir. *L'inconvénient* dans la sphère politique s'avère manifestement « vouloir régner partout » en se focalisant sur la confusion des registres au bénéfice de son propre *ego* : *« [...] je suis autoritaire donc on doit me craindre, je suis fort donc on doit m'aimer, je suis... »* (Desmarchelier, 2003). Les points de suspension révèlent, chez le politicien, l'existence d'un « je suis » sans limite, le principe même d'une certaine *tyrannie*. Lardellier (2003) décrit, de façon approfondie, le DP, la vulgarité y est, selon lui, la face imaginaire d'une tyrannie et cette dernière est la face fonctionnelle de sa vulgarité.

Si le DP peut croître chaque jour en tyrannie et en vulgarité, se maintenir et revenir au pouvoir en dépit de toute réprobation, ce n'est pas tant parce qu'il manipulerait les neurones *déficients* d'admirateurs atones et

hypnotisés. Mais, en symbiose avec lui, une bonne partie de son électorat l'encourage activement.

Il existe en effet une sorte de *vulgarité triviale* de certaines *élites* qui, sans atteindre les vertigineux sommets politiques, n'en est pas moins funeste et exaspérante. Et les questions auxquelles il convient de répondre seraient : pour exprimer le peuple, faut-il mal parler ? Pour rallier le *vulgus* (foule en latin), devra-t-on vraiment être vulgaire?

À force de vouloir déconsidérer l'*Autre*, celui qui est inférieur, en le cantonnant dans une communication vulgaire pour rendre le message politique « intellectuellement accessible », le risque devient certainement de ne plus produire des phrases, mais des sons voire des *ponctuants*.

1.3. **Jurologie** *politique et ponctuants désémantisés*

Notre contribution se situe à l'intersection des recherches sur les marqueurs de discours d'un côté et l'hétérogénéité énonciative d'un autre côté. Nous ferons l'hypothèse que les jurons comme « putain, merde, mince, etc. » représentent un type spécifique de marqueur de discours. Il s'agit, dans ce cas, de formes plurifonctionnelles, à mi-chemin entre la fonction émotive et la fonction *praxématique* du langage ; une de leurs fonctions étant de modaliser les discours rapportés en style direct[1]. Généralement accompagnés d'autres signes de démarcation comme les *verba dicendi*, ils apparaissent, notamment, dans nombreuses séquences discursives.

À l'heure où le discours gouvernemental semble avoir peu de prise sur le réel de sorte que l'on assiste à une *éclosion* de tension et de violence sociales, on peut se demander si le *verbe politique* est toujours susceptible de *se faire chair* en diffusant son discours dans l'espace public. Ce *scepticisme* émane, aussi, de la fébrilité langagière[2] des acteurs politiques. En effet, on entend des propos, sur la scène politique, qui avec une apparente spontanéité, mais surtout un goût marqué pour l'hyperbole et l'invective, transgressent les normes habituelles du surmoi démocratique.

Nombreux sont les exemples qui illustrent parfaitement ce fait. Martine Aubry se laisse aller à une comparaison, pour le moins *audacieuse*, en rapprochant Nicolas Sarkozy et Bernard Madoff ; Ségolène Royal, renchérissait, arguant que, de par son attitude, le Président l'avait « *bien cherché* ». Il est à rappeler, aussi, qu'Eva Joly était élégamment dépeinte comme une « *vieille éthique* » par Jean-Vincent Placé. L'hebdomadaire *Marianne* qualifiait le Président de la République française de « *voyou* » et, dans la foulée, Edwyn Plenel y allait de son oxymore, « *délinquant constitutionnel* ».

Plus récemment, à l'Assemblée nationale, une députée socialiste jugeait que le ministre français du travail était « *menteur par nature* », celui-ci répli-

quait en filant la comparaison avec le fascisme par le terme « *collabo* ». Puis, on apprenait que Jean-Luc Mélenchon traitait, dans un documentaire, le journaliste David Pujadas de « *larbin* » et de « *salaud* ». Plus encore, Ségolène Royal, pour sa part, n'hésite pas à comparer le vote sur les retraites à un « *système tyrannique* ».

La prise de parole serait, ainsi, réduite à un simple *stimulus* autocentré puisqu'on n'a plus affaire à des jurons qu'à de véritables injures[3]. Plus communément, on parlera de *gros mot*, manière de rappeler que tout juron est en rapport étroit avec l'obscène. Autrement dit, avec un *plaisir régressif* consistant à employer un langage dégradé, glissant du sens figuré des lexiques au sens propre. À force d'excès, ce procédé rabaisse et corrompt, par-là même, la prise de parole politique. À l'instar de Marine Le Pen (2011) qui invectivait ses ennemis politiques en les traitant de « *soûlards* », de « *bâtards* » et de « *cafards* », certains acteurs politiques usent volontiers d'une parole impulsive et imprécatoire : les vocables « *facho* », « *minables* » et « *autres salauds* » qu'on lit dans la presse, voire que l'on entend sur les bancs de l'Assemblée, tendent, par ricochet, à rendre l'adversaire illégitime.

Partant de ces observables, on considèrera l'injure comme *ad hominem*, le juron, lui, est plutôt *ad personam* ; le discours qui s'y rapporte se veut annihilant et le politicien semble insinuer : « *je n'ai que mépris pour vous, je n'ai rien à vous dire, vous n'existez pas...* ». Quels motifs, quelles passions servent de base à ces propos de plus en plus courants où le défoulement l'emporte sur le dire ? S'agit-il d'un degré supplémentaire dans le relâchement de l'expression politique auquel on assiste depuis quelque temps ? S'agit-il, chez certains, d'un retour du refoulé de ces outrances verbales qui se fondent sur des arguments plus que sur la raison ? Alain Badiou (1987) avait créé une polémique en revendiquant le droit à *l'injure politique* ; il avait comparé, en ce sens, les socialistes entrés dans le *gouvernement* à des « *rats* ». S'agit-il, ici, d'un réflexe langagier *typique* qui cherche à réduire les adversaires politiques au silence et se complaît dans la défiance généralisée envers toute forme d'argumentation ?

En s'adressant plus à l'émotion qu'à la raison, le recours aux gros mots présuppose, à notre avis, un registre de langue *à la marge*. Décrétés *infréquentables*, ils constituent pourtant un lexique vital à toute l'humanité. Les gros mots, véhiculés par une tradition orale très vivace, expriment peu ou prou l'émotion verbale et recèlent une grande utilité, dévoiler une situation discursive, marquée par une grande tension. Jurer *libère,* ainsi, d'une douleur ou d'un état de stress.

De plus, la *jurologie* instaure un écart avec les conventions lexicologiques, sémantiques et sémiotiques ; les politiciens[4] sont, par exemple, loin de faire exception et en usent depuis la Rome Antique. Ce lexique sulfureux a un pouvoir déstabilisant. En réaction à une situation incongrue, anormale ou

inhabituelle, il sert à exprimer une agressivité verbo-langagière, physique ou symbolique tout en dissimulant une grande part d'humour.

2. Violence symbolique et *coercition* physique

Le recours à la violence symbolique, souvent constitutive du paradigme anthropologique politique, est supposé s'opposer à la coercition physique (Huston, 1980) dans le sens où elle constitue une pression dont l'agent n'a pas de conscience. Il s'agit ici, d'un mécanisme fondamental de la reproduction de la *domination* dans l'espace politique.

2.1. Les instruments lexicaux-syntaxiques politiques du pathos négatif

Notons que la stratégie de la (dé)construction de l'*Autre* (qu'il soit ennemi ou non), si systématique dans le DP, s'accompagne nécessairement d'emplois lexicaux particuliers, destinés, le plus souvent, à (dis)qualifier l'adversaire, à provoquer le dédain voire la *haine*. Sur la base d'un corpus[5] réuni et traité, ici globalement, il est possible d'en distinguer deux groupes principaux, selon leurs poids dans le discours : le premier comporte des mots intrinsèquement dépréciatifs et le second tient sa valeur dépréciative de son contexte d'énonciation.

2.1.1. Lexies intrinsèquement dévalorisantes

D'une façon générale, on relève entre autres :
- des substantifs ou des expressions *insultantes individuelles* qui se rapportent à l'activité considérée comme nuisible et malhonnête, telles qu'*« embrouill**eur** de l'ordre public »*, *« traître à la patrie »*, *« feign**ant** »*, *« espion »*, *« spécul**ant** »*, *« désert**eur** »*, *« sabot**eur** »*, etc.
- des adjectifs, qui sont des *insultants collectifs*, désignant des groupes considérés comme criminels, ou ayant perdu des qualités humaines, c'est le cas de *« bande »*, *« cloque »*, *« coterie »*, *« ramassis »*, *« mafia »*, *« meute »*, etc.
- des adjectifs évoquant des qualités blâmables comme *« réactionnaire »*, *« faux »*, *« mensonger »*, *« meurtrier »*, *« sale »*, *« pourri »*, etc.
- des verbes dénotant les actions répréhensibles d'autrui, tels *« instigu**er** »*, *« diffam**er** »*, *« exhal**er** de venin »*, *« brad**er** »*, *« vend**re** »*, *« mord**re** »*, *« rong**er** »*, etc.

2.1.2. Actualisation contextuelle de lexies dépréciatives

On avance, à l'instar de Balibar (1995) que tout mot, compte tenu de son contexte d'utilisation, peut devenir *péjoratif*. En particulier, cette modification sémantico-pragmatique peut s'opérer au moyen de procédés très variés :

- Juxtaposition d'une lexie neutre avec d'autres à valeurs négatives qui lui transmettent une certaine coloration péjorative. Ainsi, un syntagme composé de mots n'ayant pas de nuances négatives inhérentes, *« des gens idéologiquement étrangers »*, pourrait, selon le contexte, acquérir une nuance péjorative au contact d'une énumération de termes négatifs : *« des débrouillards, des carriéristes, des opportunistes non-idéalistes et des adversaires masqués »* dans le fragment du discours de De Gaulle (28/09/1966) : *« Notre parti renforce son autorité en se purifiant des gens idéologiquement étrangers, des débrouillards, des carriéristes, des opportunistes non-idéalistes [...] et des adversaires masqués ».*

- Antonymie d'un mot dont la valeur négative résulte du contraste avec un terme *contextuel* ayant une valeur positive. Dans son discours du 04 mars 2010, Marine Le Pen oppose, ainsi, le terme « *fossoyeur* » au terme positif *« médiateur »*, *« anomie »* à *« redonner un sens »* : *« Lorsque l'État actuel ne joue pas directement le rôle de* fossoyeur *de l'identité nationale, il se borne à un rôle de* médiateur *laissant aux événements et aux minorités prosélytes le soin de décider de l'avenir ».* Ce procédé *rabaisse* la valeur du premier mot, surtout avec la présence du complément déterminatif *« laissant aux événements et aux minorités prosélytes le soin de décider de l'avenir »* qui renforce sa valeur sémantique.

- *Péjoration* d'un mot par des contextes négatifs fréquents. C'est, notamment, le cas du mot « *capitaliste* » dans le discours communiste en général. Utilisé par la propagande politique, il perd son sens dénotatif de *« celui qui possède les moyens de production et en contrôle l'emploi »* (selon la définition du TLF), pour prendre inévitablement la valeur connotative de *« celui qui, possédant les moyens de production et en contrôlant l'emploi, exploite la classe ouvrière ».*

Ci-après un exemple de ce procédé très fréquemment employé, provenant d'un discours de Marine Le Pen (31 mars 2007) :

(1) La loi Waldeck-Rousseau par sa vision purement juridique du problème va fournir toute la matière à des constructions paritaires et séparées dirigeants-salariés ou *capitalistes*-travailleurs. On a pu justement dire que cette loi croyant favoriser la paix sociale a porté en son sein, le germe et le principe des conflits sociaux pour des décennies.

2.1.3. Mots grossiers et choquants

Notons aussi la prédilection portée par le DP à des mots grossiers, choquants, exagérés *« vermine »*, *« parasites »* qui, en apparaissant de façon ré-

currente, augmentent encore leur valeur négative. Un exemple évocateur de cette technique est constitué par l'extrait d'un discours de Marine le Pen qui, pour critiquer ses rivaux politiques, s'écrie : « *Quand les autres se chamaillent à coup d'insultes dignes d'une cour de récréation, « pauvres cons » contre* « sales *mecs », j'avance, je trace mon sillon, je vais à la rencontre de ceux que tout en haut on a oubliés, innombrables* » (Le Pen : 2012).

Sans condamner directement ses adversaires de « *cons* », de « *sales* », la Présidente du Front National vise, par son attaque fulgurante, l'apport informatif d'un effet discursif négatif, lequel résume la haine et le mépris à l'encontre de l'ennemi ainsi désigné. Basée sur le choix de termes injurieux particulièrement *disqualifiants*, ce lexique instaure une communication *pathémique* qui fait partager à l'auditoire l'émotion de l'orateur.

Entendue comme proférée par des politiciens et/ou dans une enceinte réputée politique, *l'insulte politique* se fait monnaie courante. Le même processus de pacification de la vie politique, qui conduisait à remplacer la violence physique par une violence verbale, amène aujourd'hui à disqualifier cette dernière. Prononcée, en face à face et en public, l'insulte fait l'objet de suites pénales, sans que le contexte politicien de son énonciation constitue en quoi que ce soit une excuse. Mais, la scène politique, *comme les vestiaires des stades ou les cours de récréation*, constitue un lieu propice à la pratique de l'insulte – ce dont témoigne le corpus que nous avons adopté.

Dans un autre type de contexte, celui du débat politique médiatisé entre deux concurrents, on peut arguer que l'emploi, non seulement récurrent, mais martelé des appellatifs[6] « *madame* » (à la fois interpellatif et interruptif) comme dans le débat du 2 mai 2007 entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, contribue à rappeler constamment aux auditeurs le genre de l'adversaire et, ainsi, à le problématiser *de facto d*ans le débat. C'est ce que nous avons appelé « *l'attaque courtoise* » (Fracchiolla, 2008). On dénombre, en effet, 115 occurrences de « *madame* » prononcées par Nicolas Sarkozy contre seulement 7 « *monsieur* » prononcés par Ségolène Royal. Cette extrême déférence permet, en effet, au candidat masculin de demeurer dans un cadre de politesse et de courtoisie où coexistent un registre d'une extrême politesse comme « *pardon* », « *excusez-moi* » avec, au contraire, des actes de langage tout à fait offensifs sur fond de badinage courtois. Cette technique plus ou moins calculée a, dans tous les cas, comme effet le rappel constant qu'elle est une femme et lui un homme, ce qui vaut, à ce moment-là, et, dans cette énonciation particulière, rappel constant d'une *faiblesse.* Ces résultats montrent que les expressions violentes sont récurrentes et peuvent être utilisées de façon uniforme. En outre, fortement dépendant du contexte de production, ce processus langagier peut générer de nombreux malentendus au sein de différentes situations discursives.

2.2. La violence discursive : transgression affirmée en guise de souffrance, de haine et de fragilité identitaire

L'analyse lexicale des *gros mots* s'appuie largement sur leur étymologie pour en relever, ensuite, les traits sémantiques discrets. *L'injure* serait, dans ce sens, conçue comme une modalité de la structure profonde que constitue la relation transitive de sujet (parlant ou écrivant) à objet (co-interpétant). L'objet affecte (positivement ou négativement) le sujet de la perception, crée en lui une émotion qu'il est conduit à prolonger, à modifier ou à supprimer. On peut relever trois types d'affects négatifs : la haine, le mépris et l'ennui, qui conduisent le sujet au rejet, au rabaissement ou à la mise à distance de l'objet.

Les gros mots peuvent être classés, de ce point de vue, sous la bannière de trois isotopies : le sexe, la défécation et la pourriture, qui sont les archétypes d'un système de la *non-valeur*, de la négation de toute valeur. Cela ouvre le champ à une interprétation psychosociale du vocabulaire grossier, qui serait l'expression d'une « *volonté de puissance inefficace et insatisfaite* », voire « *l'expression d'une insécurité, d'une angoisse, d'un sentiment d'infériorité* » (Demarchelier, *op.cit.*).

Mais, d'un point de vue *politologique*, nous considérons que l'insulte peut être politique hors de tout contexte politicien, voire qu'elle l'est toujours, en quelque sorte par nature. Le constat est concrétisé en partant du fait que « *l'insulte est par essence une haine raciale* » (*Idem* : 5-6). Nous dirons, quant à nous, qu'elle est toujours *politisante*, au sens où le locuteur fait usage d'un clivage dessinant deux camps opposés, celui dans lequel il s'*autopositionne* et celui dans lequel il classe le destinataire de l'insulte, censé soit appartenir à cette catégorie stigmatisée, soit ressembler à ceux qui la peuplent.

À l'aide d'exemples concrets de dégradation de rapports inter-politiciens[7], nous postulons que « *le recours à la violence verbale* » serait une « *réponse à une difficulté à verbaliser les émotions* », ainsi qu'une « *réponse à un* déficit *de langage intérieur* ». L'incapacité, pour les politiciens, de nommer ce qu'ils ressentent pourrait expliquer, à un certains égards, leur recours à la violence physique. Et leur violence verbale s'exprime par un vocabulaire concret, faible, émotif et non logique, qui les met à distance et les protège.

2.3. L'agression verbale politique entre incivilité et déviance

Revenons donc à ce que certains discursivistes (plus particulièrement Laurence Rosier) disent de cette pratique en la rapprochant fort justement du discours raciste. Pour eux, en effet, tout langage de transgression est fondé sur une « *représentation* stéréotypique » et révèle la manière dont on « *pense la différence* ». Elle « *est souvent, presque toujours, le vecteur de la discrimination,*

du racisme, du sexisme », fonctionnant comme une « *prédication par une* enclosure *classifiante* ». (Rosier, 2006 : 17)

Toute lexie construite sur le modèle [*espèce de* + nom de catégorie] est, de ce point de vue, particulièrement éclairante – que la catégorie instrumentalisée par l'insultant soit animalière, végétale, sexuelle, physique ou d'une autre sorte. L'agression verbale constitue, en fait, une représentation stéréotypée et stigmatisante de cette catégorie en identifiant l'agressé à l'un de ses éléments, et, par là-même, lui assigne des traits identitaires qui sont réputés être les caractéristiques du groupe désigné.

Tout particulièrement, l'*insulte* fonctionne toujours plus ou moins comme une *métonymie*, ou comme une *antonomase* – ce qui selon notre perspective, revient à peu près au même. En somme, « *l'insulte classe l'insulté par stigmatisation* ». Mais, ce faisant, « *l'insultant s'engage* », se classe lui-même – en opposition, bien sûr !

De concert avec Lagorgette (2008), on admettra que toute parole offensante est perçue à la fois comme un *acte d'agression* et comme un *prédicat de contestation* qui porte sur l'essence du destinataire.

Il nous semble *a priori* difficile de dissocier les noms et l'essence. En attaquant l'homme verbalement sous la forme de termes d'adresse axiologiquement négatifs, on prédique, en effet, ses propriétés, et si l'on parvient à convaincre l'auditoire, il y a fort à parier que cette nouvelle prédication métonymique deviendra l'étiquette sous laquelle se feront par la suite tous les actes illocutoires, notamment ceux d'appel.

Il ressort que, dans le terrain politique, toute parole déviante ou outrageante apparaît comme une tentative stratégique de redéfinition politique de l'*être*.

3. Logiques de position et stratégies discursives

On tâchera de montrer que les politiciens se voient attribuer des rôles pluriels : ils sont présentés tantôt en position de candidats, puis en celle d'accusateurs voire de juges, grâce à la mise en place de diverses stratégies discursives déstabilisatrices (répétition, accusation culpabilisation, etc.). Celles-ci requièrent d'être passées au crible fin, d'un point de vue linguistique, en tenant compte du contexte de la campagne présidentielle de production des énoncés.

3.1. L'argot du corps entre la morale et le stratège

Il nous paraît intéressant d'insister, à juste titre, sur le fait qu'un mot, classé en langue comme *grossier*, peut être utilisé d'une manière non insultante

(hypocoristique ou spirituelle, par exemple), et, qu'à l'inverse, un mot classé en langue comme non grossier peut avoir un emploi insultant – par exemple dans le cas de ce que des discursivistes appellent *« l'effet Arletty »*[8], en référence à un célèbre quiproquo autour du mot *atmosphère*.

L'énoncé argotique, dans un contexte politique acquiert souvent une valeur dialogique (référence est faite à Mikhaïl Bakhtine), il est produit dans l'interaction et y est considéré comme insultant. Il s'ensuit que *« l'insulte n'est pas un mot de la langue, mais un mot du discours »*. Dès lors, le même mot a ou n'a pas de portée insultante ou stigmatisante selon le lieu et les conditions de son émission et de sa diffusion, et son sens ne sera pas nécessairement le même pour celui qui l'emploie, pour celui auquel il est destiné et pour un éventuel *tiers-écoutant* : *« On peut rire de tout, mais pas avec tout le monde »*, dit-on. L'expression *« mettre les rieurs de son côté »* prend, ainsi, tout son sens : il s'agit d'insulter la cible par un discours qui ne sera pas perçu par le public comme dévalorisant, mais seulement comme comique et argotique. Et pour nous, cette expression montre bien en quoi la stratégie de l'insulte possède les propriétés de toute stratégie *politisante* : réduire le camp de l'adversaire et accroître le sien, par un choix judicieux d'un clivage et une certaine présentation maîtrisée de celui-ci.

Le champ politique demeure l'un des lieux les plus propices à différentes formes de polémiques, de paroles violentes et d'argumentations au service de positionnement idéologiques et surtout stratégiques. Il serait, à cet effet, l'espace par excellence de mobilisation de stratégies discursives à fonctions de manipulation, de déstabilisation, voire de détournement.

3.2. Les fonctions du « gros mot »

Dans son introduction théorique, Nancy Huston associe l'injure à la fonction *« impressive »* du schéma de la communication de Bühler[9]**.** Nous nous sommes inspirés de cette étude linguistique, pour avancer les fonctions que pourraient cumuler les gros mots. On note, en amont, la *nomination injuste*, ce qui constitue une offense dans la mesure où on attribue à quelqu'un un autre nom que le sien. Nous prévoyons, aussi, à l'instar de l'auteure, une catégorie dite *nomination littérale* consistant à désigner un trait spécifique de l'adversaire (nègre, juif, pédé, etc.). Les autres catégories sont l'*injure antiphrastique*, l'*injure métaphysique* et l'*injure métonymique.*

Le processus général de politisation, entendu comme une mise en scène de deux camps opposés de part et d'autre d'un clivage à portée cognitive, est susceptible d'expliquer les situations conflictuelles les plus variées, par l'élargissement de la conflictualité. Traiter quelqu'un de *« pédé »*, par exemple, c'est bien considérer que l'opposition entre hétérosexuels et ho-

mosexuels permet de rendre compte de conjonctures conflictuelles multiples – dans la pratique littéraire, sportive ou automobile, voire dans la vie politique. Que l'adversaire soit effectivement considéré comme homosexuel n'a dès lors qu'un intérêt secondaire : il est classé parmi les « *pédés* », ce qui est censé permettre, tout à la fois, d'expliquer, voire d'anticiper son *comportement* et de rattacher l'incident ou le conflit présent à toutes une série d'*incidents* ou de conflits passés, présents et à venir, ici et ailleurs, présentés comme actualisant la même logique conflictuelle.

Il arrive même que l'insultant soit l'humilié quand l'insulté ne se laisse pas humilier. Dans ce cadre, la violence verbale peut être *cathartique* pour le locuteur et devient, par conséquent, le lieu d'un mécanisme de *décharge*, conduisant à diminuer la pression émotionnelle. Ce résultat nous amène à proposer l'idée que « *toute activité structurée, verbale ou non verbale, a le pouvoir de réduire le niveau émotionnel et de maintenir une distance avec l'objet* ». Du fait que les rapports entre politiciens sont entachés « *d'une coloration affective et émotionnelle négative* », l'aptitude à pouvoir verbaliser les émotions serait « *peut-être une clé de régulation des comportements* ». Ajoutons que c'est le manque de mots pour exprimer l'émotion qui conduit à une réponse violente dès lors que la situation devient frustrante.

Au-delà de la vulgarité, l'utilisation de ce *lexique sulfureux* s'avère nécessaire : il revêt une fonction d'*antidote*, comme un remède à l'agressivité et un exutoire à la colère.

Salvatrice et choquante, la gamme des gros mots, construite sur les plus grands tabous sexuels et naturels de nos sociétés, véhicule outre des valeurs descriptives, des instructions prescriptives.

3.3. Le « gros mot », un acte de langage

On se propose d'approfondir, dans ce qui suit, des questions laissées en suspens dans *l'effet injure*. Le but n'est plus, ici, d'étudier le langage d'agression en tant que tel, mais l'acte de langage qui en est à l'origine, son contexte d'énonciation.

Si *insultare*, en latin, signifiait « sauter dessus », *insulter* rend bien toujours compte d'une agression verbale, à côté d'autres formes d'injures et d'outrages : certains gestes, certaines mimiques, certaines attitudes, un certain silence ou une indifférence méprisante. Le caractère « *performatif* » (selon la terminologie de John Austin) de l'insulte, « *forme typiquement linguistique des mots grossiers* », est, en effet, établi par le seul fait qu'elle est prononcée, elle provoque, blesse et, parfois, *tue*. Désignation de l'interlocuteur par le locuteur, l'agression discursive peut être analysée, d'un point de vue pragmatique, comme un *appellatif en termes d'adresse*. Pour insulter,

l'insultant peut user du lexique existant, mais aussi faire œuvre de *néologie* : on tient à rappeler que le Président d'un parti politique français traita naguère de « *fédérastes* » les partisans d'une « Europe fédérale », après avoir, plusieurs années auparavant, qualifié de « *sidaïques* » les malades du sida. On pourrait aussi renvoyer à la fabrication prolixe de mots-valises par les acteurs politiques.

Toute montée en tension se caractérise, aussi, par des actes de langage analysables d'un point de vue linguistique. En ce sens, nous nous sommes intéressés à des figures comme le malentendu, la menace, le harcèlement ou l'insulte. Nous voudrions, ici, exposer l'exemple de l'insulte, comme acte pragmatique de dernier recours à la violence verbale (Larguèche, 1983). L'insulte ne peut exister qu'en situation interactionnelle *praxématique*, et non pas seulement en langue. « *Merde »,* quelle que soit la forme de « *transgression langagière »,* peut être à la fois mot grossier, juron et insulte, (Huston, 2002). Le gros mot jouera, en langue, sur *la fonction référentielle* du langage, fera référence donc à l'objet désigné « la merde ». Le juron, quant à lui, endosse une fonction expressive et sert le locuteur, pour ponctuer son discours, façon d'être dans l'emphase « *merde !* ». Au rebours, la transgression sera d'ordre scatologique, sexuel « *Putain !* » ou sacré « *Nom de Dieu !* ». L'insulte seule vise, en fait, l'interlocuteur dans une *fonction impressive*, « *je te dis merde* » ou même « *tu es une merde* », « *espèce de merde* » [10].

Il découle de ce qui précède que la perspective pragmatique consiste à distinguer les différents contextes d'énonciation des mots grossiers qui sera référentiel si l'interlocuteur est absent de la situation de communication et occupe la position d'un « il », *interpellatif* si le destinataire « tu » et l'injurié ne font qu'un ; quant au juron, sa particularité est de n'être adressé à personne, qu'il y ait témoin ou non ; il vise aussi l'analyse de l'écart entre l'effet visé et l'effet obtenu. L'injure spécifique est, ce faisant, celle à travers laquelle s'opère une caractérisation de l'injurié : elle porte, en germe, une argumentation à partir de traits observables et dont l'interprétation est *axiologiquement* péjorative. L'injure non spécifique a pour dessein, la *provocation*. En établissant un rapport de force, elle consiste en des expressions codées, perçues en elles-mêmes comme des termes injurieux, et sans rapport apparent et particulier avec la personne visée.

Conclusion

Ainsi, cette analyse a tâché d'appréhender la construction linguistique des violences verbales. Il était question, aussi, de décrire les pratiques langagières, notamment politiques, comme des actes de discours visant à porter

atteinte à l'image publique de l'*Autre* et à provoquer une perte de face, un certain mal-être.

De cette façon, selon les contextes d'énonciation et les enjeux interactionnels, l'usage d'outils d'analyse adaptés et diversifiés permettra au linguiste d'aborder et de décrire la complexité d'un phénomène politico-social qu'est la « violence verbale ».

Reste à signaler que toutes les observations précitées demanderaient à être vérifiées sur un corpus plus large et plus systématique vu que notre étude est structuro-globale.

NOTES

[1] On parlera, à juste titre de *l'autocitation,* c'est-à-dire la reprise de paroles ou pensées antérieures du locuteur.

[2] Il s'agit, à cet égard, de l'absence de *bien-pensance* langagière.

[3] L'injure s'adresse à quelqu'un pour le *déprécier*, voire pour le faire réagir ; le juron est une forme stéréotypée d'invective qui exprime l'indignation et l'hostilité de celui qui la profère sur le mode de la décharge verbale. C'est, avant tout, une affirmation de soi qui motive l'individu contemporain privilégiant les affects, comme l'amour-propre et l'arrogance, sur la raison.

[4] G. Guilleron (2007) estime qu'ils sont « *un flagrant-délit d'humanité* ».

[5] *Base de données des discours politiques* - J. VERONIS, URL : < http://www.veronis.fr/discours>.

[6] Elle peut prendre différentes formes linguistiques. Ces termes d'adresse correspondent à l'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son ou ses allocutaires (André-Larochebouvy, 1994) qu'il s'agisse d'un titre, d'un nom de métier, d'un terme de parenté, d'un patronyme, d'un prénom, d'un terme affectif / dépréciatif, d'un déictique (l'emploi des pronoms reflétant la proximité /distance entre locuteurs (Kerbrat-Orecchioni, 1992), de petits mots du discours (interjection, apostrophe, etc.), mais, aussi, de tous les éléments qui sont d'ordre mimo-gestuel.

[7] Nous renvoyant, ici, à une panoplie de lexies puisées dans la base de données de Véronis.

[8] Nous renvoyons plus particulièrement à S. Fischer, (2004). « L'insulte : la parole et le geste ».

[9] Ce qui correspondrait à la fonction conative de Jakobson, qui vise le destinataire.

[10] Ces expressions se trouvent très prolifiques dans les allocutions de Marine le Pen : « Mépris des immigrés aussi, parqués dans les *culs de sac* de l'immigration que sont les cités, traités tantôt comme des victimes, tantôt comme des criminels, selon les besoins de politiques qui les voient toujours comme des *primitifs* et qui les manipulent à coup de sobriquets grotesques : *beurs*, *potes*, encadrés par des "associés" aux noms tout aussi suspects que "ni *pute* ni *soumise*"... ». *Discours du Bourget (12/11/2006).*

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages consultés

ARMENGAUD, F. (1998). *La pragmatique. Paris* : P.U.F.

AUTHIER-REVUZ, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi, boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

AZOULAY, V. & P. BOUCHERON (2009). *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Champ Vallon.

BUTLER, J. (2004). *Le pouvoir des mots. Politique du performatif.* Paris : Éditions Amsterdam.

DESMONS, E. & M.-A. PAVEAU (2008). *Outrages, insultes, blasphèmes et injures* : *violences du langage et polices du discours*. Paris : L'Harmattan.

DIDIER, G. & J. POLLOCK (2006). *Invectives. Quand le corps reprend la parole.* Presses Universitaires de Perpignan.

GUIRAUD, P. (1975). *Les gros mots.* Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? », n° 1597.

HUSTON, N. (1980). *Dire et interdire. Eléments de jurologie.* Paris : Payot.

ROBERT, E. (1979). *Dictionnaire des injures de la langue française (Les 9300 gros mots)*. Paris : Tchou.

ROUAYRENC, C. (1998). *Les Gros Mots,* 3e éd. corrigée. Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

2. Articles consultés

AUGER, N., V. FILLOL, J. JUAN LOPEZ & C. MOÏSE (2003), « La violence verbale : enjeux, méthodes, éthique ». In : V. CASTELLOTTI & D. de ROBILLARD (éds.), *France, pays de contacts de langues.* Actes du colloque de Tours, 9 et 10 novembre 2000, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, no 29, volume II, Louvain-La-Neuve, 131-150.

BALIBAR, E. (1995). « La violence des intellectuels ». *Lignes*, 25, 9-22.

DESMARCHELIER, D. (2003). « Les mots de la violence, la violence des mots dans le discours politique français contemporain ».

DÉTRIE, C. (2008). « *Cousin de crapaud ! Fils de bœuf !...* De quelques stratégies apostrophiques en discours institutionnel ». In : C. MOÏSE, N. AUGER, B. FRACCHIOLLA, & C. SCHULTZ-ROMAIN (dir.), *De l'impolitesse à la violence verbale.* Tome 1 : Espaces Politiques et médiatiques, Paris : L'Harmattan, 19-44.

FISCHER, S. (2004). « L'insulte : la parole et le geste ». *Langue Française*, 144, 49-58.

KARA, M. (2008). « Parlures argotiques, insultes ». In : C. MOÏSE, N. AUGER, B. FRACCHIOLLA & C. SCHULTZ-ROMAIN (dir.), *De l'impolitesse à la violence verbale*. Tome 1 : Espaces Politiques et médiatiques, Paris : L'Harmattan, 183-201.

LABOV, W. (1972). « Rules for Ritual Insults ». In : SUDNOW, D. (2002), *Studies in Social Interaction,* New-York: the Free Press, 120-170.

ROSIER, L. (2006). *Petit traité de l'insulte.* Bruxelles : Labor, Coll. « Liberté, j'écris ton nom » ; Réédition en 2009, Bruxelles : Labor/Espace de Libertés.

LAGORGETTE, D. (2008). « Les insultes par ricochet (*fils de, cocu* et consorts) : de quelques avanies du lexique insultant – quels critères pour l'outrage verbal ? ». In : E. DESMONS et M.-A. PAVEAU (éds.), *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*, Paris, L'Harmattan, 7-30.

LARDELLIER, P. (2003). « Des violences médiatiques ». In : P. LARDELLIER (dir.), *Violences médiatiques*, Paris : L'Harmattan, 17-25.

3. Références électroniques (sitographie)

Base de données des discours politiques – Jean VERONIS. URL : <http://www.veronis.fr/discours>.

Base Corpus et langage - UMR 6039 - Université Sophia Antipolis (France). URL : <http://corpus. revues. org/>.

Corpus de Textes Linguistiques et Littéraires Fondamentaux. URL : <http://www.frantext.fr/>.

Logiciel de la langue du bois. URL : < http://www.g-langue-de-bois.fr/>.

« Minable, vous avez dit « minable » ? » : qualification, insulte et politique

Elodie BAKLOUTI
Université Montpellier 3 (France)
Praxiling - UMR 5267 - CNRS
elodie.baklouti@univ-montp3.fr

REZUMAT: *„Minable, vous avez dit 'minable'?"*: calificativ, insultă şi politică

„Cuvintele vulgare", asociate în imaginarul colectiv cu trivialitatea par *a priori* să nu se potrivească deloc cu etosul de ponderaţie şi de seriozitate al politicului. Într-adevăr, obligaţia politicienilor de a prezenta despre ei înşişi o imagine respectuoasă şi acceptabilă cu privire la instanţa cetăţenească le condiţionează producţiile lingvistice. Cu toate acestea, politica înseamnă , de asemenea, un câmp de luptă pentru putere. În acest context, politicienii mânuiesc limbajul ca pe o armă pentru a-i critica, a-i desconsidera pe adversari. În această violenţă, cuvântul care apare poate fi „cuvântul vulgar", insulta, calificativul peiorativ... Politicul reînvie în acest caz trivialitatea care îi era interzisă. Izbucnirea unei polemici este de multe ori semnul acestei încălcări de către omul de stat a codului bunei-cuviinţe. Am avut un exemplu, în 12 decembrie 2012, cu utilizarea cuvântului „minable" ('jalnic'), de către primministrul Jean-Marc Ayrault, pentru a descrie presupusa plecare, din raţiuni fiscale, a actorului Gérard Depardieu în Belgia. Controversa din jurul „exilul fiscal" al actorului a fost astfel deplasată asupra legitimităţii primului ministru de a califica în acest mod acţiunea lui Depardieu. Acesta însuşi a reacţionat câteva zile mai târziu, printr-o scrisoare deschisă în care afirma că a fost insultat de către Jean- Marc Ayrault .
Ne-am propus să ne ocupăm de acest calificativ şi de proprietăţile sintactice , lexicale şi pragmatice ale enunţului în care el apare, care au condus la clasificarea şi receptarea sa ca o insultă în discursul lui Gérard Depardieu şi în diferite mass-media.

CUVINTE-CHEIE: *calificativ peiorativ, politică, polemică, ethos*

ABSTRACT: *"Minable, vous avez dit 'minable' ?"*: description, insult and politics

In the collective imagination, swearwords are associated with crudeness. They do not seem compatible with the serious and restrained politician image. Indeed, the duty of politicians to project a respectful and acceptable image of themselves, towards citizen body, determines their linguistics produc-

tions. However, politics is also a field of battle for power. In this context, politicians wield language as a weapon to criticize, to belittle their opponent. In this violence, the word that pops up may be a swearword, an insult, a derogatory qualification... The politicians return to the crudeness which was forbidden them. When public opinion considers that the politician, using a rude word, breaks rules of propriety, a controversy may burst. We had an example on December 12, 2012 with the use of the word "minable" by Prime Minister Jean-Marc Ayrault to describe the supposed tax refugee of actor Gérard Depardieu in Belgium. The controversy surrounding the tax refugee of the actor was shift into the legitimacy of Prime Minister to describe the Depardieu action, using "minable". Depardieu reacted himself a few days later writing an open letter in which he said he was insulted by Jean-Marc Ayrault. In this paper, we propose to ponder this derogatory qualification and to bring to light the lexical, syntactic and pragmatic properties of the utterance in which it occurs, which led to its categorization and its reception as an insult in the Gerard Depardieu speech and in the speech of different media.

KEYWORDS: *derogatory qualification, politics, controversy, image*

RÉSUMÉ

Les « gros mots » associés dans l'imaginaire collectif à la trivialité semblent apriori s'accorder mal avec l'éthos de pondération et de sérieux du politique. En effet, l'obligation des politiciens de présenter d'eux-mêmes une image respectueuse et acceptable à l'égard de l'instance citoyenne conditionne leurs productions langagières. Cependant la politique se veut aussi un domaine d'affrontement pour le pouvoir. Dans ce cadre, les personnalités politiques manient le langage comme une arme leur servant à critiquer, à rabaisser l'adversaire. Dans cette violence, le mot qui surgit peut-être le « gros mot », l'insulte, la qualification péjorative… Le politique renoue alors avec la trivialité qui lui était interdite. L'éclatement d'une polémique se fait bien souvent le signe de cette infraction langagière de la part de l'homme d'état au code de la bienséance. Nous en avons eu un exemple le 12 décembre dernier, avec l'utilisation de l'adjectif « minable » par le premier ministre Jean-Marc Ayrault pour qualifier le départ supposé pour des raisons fiscales de l'acteur Gérard Depardieu en Belgique. La polémique entourant l' « exil fiscal » de l'acteur s'était vue ainsi déplacée sur la légitimité du premier ministre à qualifier de la sorte l'action de Depardieu. Celui-ci réagissait lui-même quelques jours plus tard par une lettre ouverte dans laquelle il se disait avoir été injurié par Jean-Marc Ayrault. Nous nous proposons de nous interroger sur cette qualification et sur les propriétés syntaxiques, lexicales et pragmatiques de l'énoncé dans lequel elle s'insère qui ont présidé à sa caté-

gorisation et à sa réception en tant qu'insulte dans le discours de Gérard Depardieu et dans celui des différents médias.

MOTS-CLÉS : *qualification péjorative, politique, polémique, éthos*

1. Introduction

LE 12 DÉCEMBRE 2012, le premier ministre Jean-Marc Ayrault utilisait l'adjectif « minable » pour qualifier le départ supposé pour des raisons fiscales de l'acteur Gérard Depardieu en Belgique. La polémique entourant l' « exil fiscal » de l'acteur s'était vue ainsi déplacée sur la légitimité du premier ministre à qualifier de la sorte l'action de Depardieu. Celui-ci réagissait lui-même quelques jours plus tard par une lettre ouverte dont les propos liminaires étaient *« minable, vous avez dit « minable »? Comme c'est minable !»*, dans laquelle il se disait avoir été injurié par Jean-Marc Ayrault (noté à présent JMA). Enfin ce dernier avait dû revenir sur l'utilisation de ce mot le lendemain, à la suite d'un discours.

Dans le cadre de cet article, nous nous proposons de nous interroger sur cette qualification et sur les propriétés de l'énoncé dans lequel elle s'insère qui ont présidé à sa catégorisation et à sa réception en tant qu'insulte dans le discours de Gérard Depardieu (noté à présent GD) et dans celui des différents médias. Nous décrirons les caractéristiques syntaxiques, lexicales et sémantiques de l'énoncé de JMA, puis le cadre de communication dans lequel il a été proféré, pour terminer par aborder les caractéristiques pragmatiques de cette énonciation.

2. Description formelle de l'énoncé tenu par JMA

2.1. Caractéristiques syntaxiques

Le 12 décembre 2012, JMA est interviewé par un journaliste dans le bulletin d'informations matinales sur France 2. En fin d'interview, le journaliste lui pose la question suivante :

(1) Journaliste : - On parlait tout à l'heure de la fiscalité des plus riches, qu'est ce que vous avez pensé du départ de Depardieu en Belgique ?
JMA : - Je **trouve ca, je trouve ca assez minable**, c'est une grande star tout le monde l'aime comme artiste mais euh se mettre juste de l'autre coté de la frontière y a quelque chose de je dirai presque assez minable quoi hein tout ça pour pas payer d'import ou pas en payer assez

Nous nous contenterons de décrire la première partie de la réponse de JMA. Celle-ci commence par un énoncé mettant en place une structure d'attribut de l'objet « je trouve ça je trouve ça assez minable ». Le pronom *ça* a la fonction de complément d'objet du verbe *trouver* et l'adjectif *minable* la fonction d'attribut du complément d'objet *ça*. Le pronom neutre démonstratif *ça* est anaphorique du syntagme le « départ de Depardieu en Belgique » contenu dans la question du journaliste.

On notera que l'adjectif *minable* fait partie des adjectifs substantivables à l'instar de nombreux adjectifs comme nul, idiot, c'est-à-dire qu'il peut être utilisé en tant que nom. Un article lui est alors antéposé : un minable, un nul, un idiot. Ce nom désigne dans le cas de minable toujours un référent animé. Le terme ne renvoie plus à une caractérisation ponctuelle (« il agit de manière minable ») mais à une catégorie qui marque une caractérisation intrinsèque du dénoté (« c'est un minable»).

On signalera l'utilisation de l'adjectif « nul » qui adopte le même fonctionnement, par Nicolas Sarkozy à l'égard de François Hollande durant la campagne présidentielle, le 9 mars 2012. Il avait ainsi tenu les propos suivants : « *Il n'est pas bon et ça commence à se voir. Hollande est nul !* »[1]. Ces propos avaient créé une polémique d'une ampleur plus faible et avaient été catégorisés comme une insulte par les médias. Ils convoquent une structure attributive utilisant l'adjectif substantivable *nul* désignant un référent animé.

Si nous soulevons ce point, c'est qu'il semble que cette capacité de l'adjectif de pouvoir être transformé en nom désignant un référent animé ait pu jouer un rôle dans la transformation des propos de JMA par une partie de la presse. Ainsi, au moins 20 % des médias a effectué un transfert de la qualification utilisée par JMA (Baklouti, à paraître), la présentant comme portant non sur l'action (« *Ayrault juge « assez minable » le départ de Depardieu* »[2]) mais sur la personne de Gérard Depardieu, c'est le cas par exemple du titre suivant « *Ayrault juge Depardieu "assez minable"*[3] ». Parmi eux, certains ont utilisé la forme substantivé de l'adjectif *: « Depardieu traité de minable rends son passeport à Ayrault*[4]», *« Jean-Marc Ayrault : Gérard Depardieu est un minable*[5] ». Le terme *minable* se rapporte à un référent animé. Le mot y acquiert de ce fait une charge beaucoup plus agressive et une valeur de jugement plus prononcée. Passant d'un jugement porté sur une action à un jugement sur la personne, la qualification péjorative devient une attaque ad personam (Plantin, 1996), entrant dans la catégorie des arguments considérés comme irrecevables dans les traités de rhétorique et d'argumentation. On signalera enfin que deux jours avant l'énonciation du mot minable par JMA, Laurent Berger, secrétaire de la CFDT, interrogé sur la décision du

comédien Gérard Depardieu de s'installer en Belgique avait dit : « *Franchement je trouve ça lamentable* »[6]. Ces propos qui faisaient appel eux aussi à une structure attributive de l'objet, n'avaient donné lieu à aucune polémique et n'avaient pas été catégorisés en tant qu'insulte. L'adjectif *lamentable*, à la différence de l'adjectif *minable*, ne peut pas être substantivé (« un lamentable » n'est pas possible) et désigner à lui seul un référent animé.

La catégorisation en tant qu'insulte qu'a reçue l'énoncé de JMA n'est pas le seul fait des caractéristiques syntaxiques que nous venons de présenter. Ces dernières se combinent avec des particularités sémantiques. Ce sont ces dernières que nous décrivons à présent.

2.2 *Caractéristiques sémantiques et lexicales de l'énoncé de JMA*

JMA dans sa réponse convoque le verbe évaluateur et modalisateur « trouver » à la première personne : « je trouve ». Il s'implique ainsi entièrement dans son discours. Sa subjectivité transparait également et surtout à travers l'adjectif évaluateur axiologique négatif *minable.* Ce terme en plus d'impliquer une description du dénoté (ici le départ de GD), renferme « *un jugement évaluatif de dépréciation, porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation* » (Kerbrat-Orecchioni, 1999 : 83). JMA pose ainsi clairement un jugement négatif sur l'action de l'acteur qui peut être considéré comme une attaque et un acte menaçant envers GD au regard de la théorie linguistique du face work (Goffman, 1974 ; Brown & Lewinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1992).

Ajoutons que cet adjectif appartient au registre de langue familier et est intrinsèquement marqué péjorativement en langue (selon le Petit Robert). On retrouve ici une caractéristique du gros mot. En effet ce dernier est défini par le dictionnaire comme un mot grossier ou trivial or la trivialité a bien avoir avec la banalité, la familiarité. Nous signalerons cependant que du point de vue lexical, le terme « minable », à la différence du gros mot conventionnel (Guiraud, 1975) ne concerne pas les domaines scatologiques, sexuels ou religieux. Mais conformément au fonctionnement usuel du gros mot, *minable* implique une dévalorisation de l'objet du discours, ici l'action de GD.

L'appartenance de l'adjectif *minable* à la catégorie des termes axiologiques négatifs est une caractéristique intervenant fondamentalement dans sa réception en tant qu'insulte. En effet comme le constate Kerbrat-Orecchioni :

> Les termes péjoratifs sont tous disposés à fonctionner comme des injures […] Nous dirons que le trait axiologique est une propriété séman-

> tique de certaines unités lexicales qui leur permet dans certaines circonstances de fonctionner pragmatiquement comme des injures. […] L'injure constitue donc un emploi discursif particulier des axiologiques négatifs.
>
> (*Ibidem* : 89)

Bien que cette caractéristique ait joué un rôle essentiel, elle ne justifie pas elle seule la catégorisation de l'énoncé en tant qu'insulte. C'est que cette dernière repose également sur des éléments contingents au contexte de l'énonciation qui sont regroupés dans le cadre de communication dans lequel s'inscrit l'énonciation de JMA. Nous les décrivons présentement.

3. Description du cadre de communication de l'énonciation de JMA

Toute parole est prononcée dans un contexte, un cadre qui conditionne sa réception. Ce sont les conditions pragmatiques de l'énonciation que l'on peut décrire selon les composantes du cadre communicationnel. Il s'agit d'indiquer qui parle, à qui, dans quel contexte spatial et temporel. Cela est particulièrement vrai pour l'insulte comme l'ont remarqué de nombreux chercheurs qui l'ont pris pour objet de recherche, qu'ils soient psychanalystes (Larguèche, 1983), historiens (Bouchet, 2005) ou encore linguistes (Kerbrat-Orecchioni, 1980, 1992 ; Lagorgette & Larrivée, 2004 ; Laforest, 2002 ; Ernotte & Rosier, 2004). Verdo écrit ainsi :

> Examiner les lieux de l'insulte, c'est poser la question du contexte dans lequel ces paroles ont été proférées, et qui participe très largement au sens qu'on leur prête […]il n'existe pas d'insulte qui ne soit « en situation », surtout lorsqu'on s'intéresse à ses connotations politiques.
>
> (2005 : 15)

Il est donc important de décrire toutes les composantes du cadre communicationnel et d'analyser de quelle façon elles agissent sur la réception qu'ont reçue les paroles de JMA. L'élément jouant le rôle le plus important est sans doute l'identité du locuteur qui inclut son statut et sa fonction.

3.1. Le locuteur, JMA

JMA est un homme politique de gauche, premier ministre du gouvernement de François Hollande depuis moins d'un an au moment de l'interview. Il dispose déjà au moment des faits d'un éthos prédiscursif, une image que les récepteurs ont pu se construire lors des différentes interventions antérieures de l'homme politique, dans ses discours et interviews, à

chacune de ses apparitions publiques. Cet éthos prédiscursif est aussi fabriqué à partir des données accessibles sur sa personne. Il était professeur d'allemand, son épouse est professeur de français, proche d'un mouvement politique catholique. JMA n'a pas encore fait d'excès et passe même pour un premier ministre inexistant, trop effacé. Toutes ces données peuvent conduire l'opinion publique à se forger de l'homme une image de retenue, celle d'un homme qui utilise un langage policé et non marqué, sans excès de langage. On pourra pour s'en convaincre le comparer à Nicolas Sarkozy qui a joui durant son quinquennat plutôt de l'image d'un homme au caractère impulsif, emporté, tombant facilement dans l'excès (on se souvient du *« casse-toi pauvr'con »*). Ainsi si un homme politique a l'habitude de faire la une des médias pour telle ou telle outrance de langage, l'opinion publique pourra avoir une réaction moins vive à l'égard de certains propos. L'excès de langage qui était une infraction au code de la politesse et du parler correct associé dans l'imaginaire collectif à l'homme de haute fonction politique devient une habitude, en quelques sortes une norme de langage attendue pour telle personnalité politique et invite les récepteurs à se construire de l'homme politique en question un éthos d'impulsivité, d'emportement. Cela nous conduit à décrire le rapport du peuple à l'éthos du politique en général.

3.1.1. L'éthos du politique

La notion d'éthos héritée d'Aristote a été revisitée par la linguistique notamment à travers Amossy (2000) et Charaudeau (2005) dans la ligne desquels nous nous inscrivons. L'éthos peut être défini comme l'image que l'orateur ou locuteur projette de lui, donne à voir de lui-même à travers le message qu'il diffuse par les canaux verbaux, paraverbaux et nonverbaux. Mais il correspond aussi à l'image que se font les destinataires de ce que doit être le discours tenu dans l'exercice de telle ou telle fonction (professeur, magistrat, policier etc.).

Ainsi dans le domaine politique en particulier il se construit un réseau d'attentes des citoyens à l'égard du politicien, celui-ci devant plier son discours à certaines règles implicites circulant dans la société. C'est ainsi que Charaudeau (2005) met au jour plusieurs types d'éthos (sérieux, crédibilité…) que le politique veut ou peut convoquer dans son discours afin de produire l'image associée dans l'imaginaire collectif de ses concitoyens. D'autre part, l'homme politique parce qu'il est élu, doté d'un mandat par le peuple pour effectuer une tache, est soumis au peuple. Il est élu pour le représenter. Il est contraint lorsqu'il s'exprime publiquement de respecter un certain nombre d'usages. Il doit parler un français correct, exigences

auxquelles il est soumis à un plus haut degré encore que l'avocat, le juge ou le professeur. Ces derniers, comme l'écrivait Bourdieu, sont affublés d'attributs les rendant légitimes, attributs dont peut faire partie par exemple la tenue (l'uniforme, la robe d'avocat etc.) mais aussi la langue. L'homme politique doit être lui aussi légitimé dans sa fonction à plus forte raison quand cet homme politique a le statut de premier ministre. La langue le rend légitime.

De fait, JMA en tant que responsable politique dispose d'un éthos particulier construit à partir de l'idéal que l'instance citoyenne se forge de la fonction politique. Il est en permanence comparé aux éthos idéalisés du politicien par l'instance citoyenne. On comprend donc que plusieurs types d'éthos entrent dans la composition de l'éthos global qui est associé à JMA ;

- un éthos préconstruit à partir de l'idée que se fait le peuple du rôle du politique en général

- un éthos construit à partir des données prédiscursives c'est-à-dire existantes et connues avant l'interview du 12 décembre, qui a été fabriqué non seulement à partir des données personnelles accessibles sur la personne (son passé, son histoire etc.) mais également à travers l'image que JMA a lui-même imposé ou donné à voir de lui-même dans ses apparitions et discours publics antérieurs, aussi bien par sa tenue, ses postures, son comportement, ses gestes que par ses paroles. Nous nous sommes intéressée à l'identité du locuteur venons-en à présent à la description du cadre dans lequel le discours a été prononcé.

3.2. Le cadre spatio-temporel et médiatique

JMA est interviewé en tant que premier ministre dans un bulletin matinal d'informations par un journaliste présentateur sur la chaine publique France 2. Il est invité à s'exprimer au sujet de mesures gouvernementales. On peut dire que le programme en question (bulletin matinal d'informations) appartient au genre médiatique sérieux. Il n'est pas un divertissement ni un genre hybride proposant information et divertissement à la fois. Ce genre conditionne aussi la production et la réception des paroles. Dans les genres médiatiques dits sérieux, obéissant à un ligne éditoriale stricte, le discours se veut mesuré. L'éthique journaliste oblige à une neutralité vis-à-vis des informations apportées, ce qui se traduit sur le plan du discours par l'usage d'une énonciation se voulant objective. Le premier ministre est interviewé à la fin d'une séquence informative. Il est invité à porter une évaluation comme nous le disions en 2.2. sur le thème de l'exil fiscal de l'acteur Gérard Depardieu. Le contexte médiatico-politique entourant ce thème mérite lui aussi notre attention.

3.3. Contexte médiatico-politique autour de l'exil fiscal de GD

JMA s'adresse au présentateur et répond à une question concernant l'acteur Gérard Depardieu et son choix de s'exiler en Belgique au moment même où le gouvernement parle de durcir la politique fiscale de la France à l'égard des grosses fortunes. L'acteur Gérard Depardieu a souvent été présenté comme un symbole de la France, faisant figure d'ambassadeur du mode de vie et des valeurs français. L'annonce du départ de Gérard Depardieu avait lui-même occupé la une des médias. Même si le choix de vie de l'acteur n'était pas une information de premier ordre sur le plan politique, elle était analysée comme une prise de position face à un gouvernement dont on questionnait à l'époque, sinon critiquait, la politique fiscale envers les grosses fortunes, politique dont on a pu dire qu'elle les condamnait à s'expatrier. Dans un tel cadre et avec de telles identités en jeu, il apparait que certaines attentes aient pu être émises par l'instance réceptrice quant au type de discours que devait tenir JMA. Et ces attentes semblent avoir été contrariées par l'utilisation du qualificatif *minable.* Voyons à présent plus précisément les caractéristiques pragmatiques liées à ce qualificatif qui ont conditionné la réception polémique de ce terme.

4. Les caractéristiques pragmatiques

Selon Guiraud (1975 : 7) *« le gros mot se définit à la fois par son contenu et son usage, c'est-à-dire les classes sociales plus ou moins populaires vulgaires ou basses- qui l'emploient ordinairement »*. Le terme vulgaire quant à lui se rapporte à *« la masse de la population inculte par opposition à une minorité et à une élite aristocratique »*. Si nous partons de ce constat, le gros mot devrait être banni du langage des politiciens et politiciennes dans le sens où ils représentent l'élite de notre société.

On comprend dès lors que plus le rang social, politique et culturel est élevé plus la transgression que représente la profération du gros mot est forte et sanctionnée. La limite entre le dire proscrit et le dire permis s'abaissant d'autant plus que la position est haute dans l'échelle sociale. Ainsi le premier ministre occupant une position plus haute sur l'échelle sociale que le premier secrétaire du syndicat de la CFDT, il est logique que JMA ait été plus sanctionné que Laurent berger lors de l'utilisation d'un terme péjoratif. Cette sanction s'applique à plusieurs transgressions de règles implicites inscrites socialement, liées au statut de premier ministre et à l'imaginaire qu'il véhicule. JMA transgresse d'abord les attentes quant au registre de langue.

4.1. La transgression du registre de langue

L'adjectif « minable » appartenant au registre familier ne s'accorde pas avec le « bien parler » qui est associé aux hommes de hautes fonctions politiques comme le note Charaudeau :

> Le bien parler résulte de l'idée que possède un groupe linguistique de ce que devrait être une façon de parler élégante, cultivée, ayant du style. Autant de qualificatifs qui, loin de se référer à un parler standard, désignent à la fois les qualités de l'orateur et sa position élevée dans la hiérarchie sociale.
>
> (2005 : 131)

JMA en utilisant ce terme ne se plie pas à la norme attendue, il se rend illégitime. D'autres règles implicites sont enfreintes.

4.2. La discordance avec l'éthos de pondération

JMA, lorsqu'il commente l'acte de l'acteur en utilisant un mot qui révèle son engagement fort dans ses propres paroles, sa subjectivité, *minable* relevant comme on l'a signalé des adjectifs évaluatifs axiologiques négatifs, ne se présente pas comme un homme « au-dessus de la mêlée », mais comme un politicien réduit à commenter un fait sans grande incidence politique. Or un homme politique est dans l'imaginaire collectif censé ne pas s'abaisser à de basses querelles et représenter tous les français, incarnant un rôle d'exemplarité :

> En prenant une position au-dessus de la mêlée, l'homme politique doit montrer qu'il n'entre pas dans le jeu des petites querelles politicardes, qu'il refuse de polémiquer lorsqu'il est directement pris à partie, de façon à se donner une stature d'homme qui domine la scène politique : ne pas s'abaisser au niveau des protestataires, ne pas se compromettre dans de vaines controverses, et au contraire s'élever au-dessus de tout ce qui pourrait apparaitre comme des conflits stériles.
>
> (Charaudeau, 2005 : 121)

Sur un sujet qui faisait polémique, JMA a porté un jugement très marqué se positionnant ainsi clairement dans le débat, il a de fait encouragé la polarisation des opinions. Un discours plus centré, moins marqué axiologiquement n'aurait sans doute pas avivé la polémique.

4.3. La qualification minable comme transgression de l'ordre social dans la relation JMA-GD

4.3.1. Le statut ambivalent du haut fonctionnaire politique

JMA en utilisant le terme péjoratif « minable » pour qualifier l'acte Depardieu affirme ipso facto son droit à porter une telle évaluation à l'égard d'un citoyen. Ce qui pourrait être le cas effectivement s'il était un citoyen comme un autre. Or il est un responsable politique, il est par là même soumis à des règles implicites qui ne lui permettent pas une telle affirmation. Pourquoi y –a-t-il ici une transgression de l'ordre social ?

Dans tout échange communicationnel verbal, il y a au moins deux partenaires entre lesquels se construit une relation, cela renvoie à la fonction phatique du langage. Les énoncés possèdent donc une valeur relationnelle, qui se réalise à travers les nombreux actes de langage qui sont accomplis tout au long de l'interaction verbale. Divers facteurs influencent la réalisation linguistique de cette relation interpersonnelle, tels que la nature du lien qui existe entre les participants (familial, professionnel, ponctuel…). En particulier :

> Au cours du déroulement de l'interaction, les différents partenaires de l'interaction peuvent se trouvés placés en un lieu différent sur cet axe vertical invisible qui structure leur relation interpersonnelle. On dit alors que l'un d'entre eux se trouve occuper une position « haute », de « dominant » ce pendant que l'autre est mis en position basse, de « dominé.»
>
> (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 86)

C'est en ces termes que Kerbrat-Orecchioni décrit la relation de hiérarchie qui peut exister entre les membres d'une société, ou d'un groupe si restreint soit-il. Linguistiquement, cette relation dissymétrique se traduit notamment par des marqueurs au sein de l'énoncé, appelés « taxèmes ». On trouve exaltée cette relation de hiérarchie dans les contextes institutionnels ou plus largement dans les interactions mettant en scène un garant de l'autorité (la police, le magistrat, le professeur, le parent etc.). La société impose ainsi un certain nombre de règles implicites qui visent à instaurer, légitimer le pouvoir de ces garants. Notre interaction se joue dans ce type de contexte, comprenant un garant de l'autorité. En effet, le pouvoir du responsable politique, ici JMA, est institué, reconnu par un certain ordre social.

Dans cette mesure, il jouit d'un statut de dominant face à des citoyens qui se trouvent de fait mis en position de dominés, ces derniers ne disposent pas du pouvoir exécutif ou législatif.

Mais au contraire du magistrat, du policier ou même du professeur dont les rôles sont ancrés dans un contexte formel qui impose une relation dissymétrique unilatérale, le politicien, en raison du processus démocratique, est dans le même temps l'obligé de l'instance citoyenne. En effet, c'est bien cette dernière qui l'a élu et c'est encore elle qui décidera de sa réélection ou non. En d'autres termes, le pouvoir du politique est provisoire et toujours suspendu au vote de l'instance citoyenne qui se trouve de fait mise en position également de dominant.

On comprend ainsi toute l'ambivalence du statut du politique, à la fois possesseur du pouvoir et soumis aux électeurs pour pouvoir le conserver. C'est ce qui contraint le politique à faire des concessions. Il ne peut jamais trop affirmer sa position de supériorité hiérarchique. Ainsi le politique en vient à utiliser les discours de façon à se construire auprès de l'instance réceptrice une image, ou un éthos particulier. Il manie les mots pour manipuler son image auprès du peuple. Parfois ce maniement conduit à une réception polémique. L'image qu'a donnée le politique n'est alors plus conforme à celle attendue par au moins une partie de l'instance citoyenne. C'est que le politique a enfreint un certain nombre de règles, de codes.

4.3.2. JMA, un haut fonctionnaire politique face à un citoyen

Revenons à l'énoncé de JMA. Ce dernier a qualifié péjorativement l'acte de GD, il a donc commis un acte menaçant à son encontre. Or comme le note Kerbrat-Orecchioni, commettre un acte menaçant à l'encontre d'une personne est une façon de se mettre en position de domination vis-à-vis de cette personne, c'est faire usage d'un taxème : *« L1 se met en position haute par rapport à L2 lorsqu'il accomplit un acte potentiellement menaçant pour l'une ou l'autre des faces de L2. »* (1992 : 95). Ainsi lorsque JMA commet cet acte menaçant pour la face positive de Depardieu, il semble affirmer son pouvoir, sa domination.

Mais dans la mesure où JMA occupe une haute fonction politique et où GD ne jouit que du statut de citoyen, cette affirmation de pouvoir se heurte au principe démocratique que nous avons évoqué supra, selon lequel un responsable politique est redevable envers le peuple de son statut et est soumis à ce dernier. En d'autres termes, le haut fonctionnaire politique ne peut trop ouvertement faire état d'une domination car cela le place en contradiction avec l'autre facette de son statut, celle de dominé.

Ce statut ambivalent du haut fonctionnaire politique conditionne largement la réception et la portée de ces propos. Ainsi, on peut citer à titre de comparaison l'utilisation du terme *minable* par le député Nicolas Dupont Aignan durant la campagne présidentielle de 2012 et sa réception dans les médias[7]. Ce dernier, président du parti *Debout la république,* tient les propos suivants en février 2012 au sujet de l'idée du président de la république de l'époque de soumettre à un référendum une réforme durcissant les conditions d'indemnisation des chômeurs : *« C'est pathétique, c'est minable. Ce n'est pas à la hauteur d'un chef de l'État »*.

Ces propos convoquent une structure attributive et le même adjectif que celui utilisé par JMA. Ils n'ont cependant pas été catégorisés comme insultes et n'ont donné lieu à aucune polémique. Si ces propos n'ont pas reçu le même traitement médiatique que ceux tenus par JMA c'est qu'ils ne mettent pas en jeu les mêmes statuts et identités. JMA en tant que premier ministre dispose d'une supériorité hiérarchique et statutaire que Nicolas Dupont Aignan n'a pas. Ce dernier n'est que candidat à l'élection présidentielle de 2012, et se trouve en position d'infériorité statutaire à l'égard de Nicolas Sarkozy, à l'époque président de la république.

Cette qualification péjorative a été vue sans doute comme l'indice de la vigueur démocratique du pays, un citoyen pouvant donner son opinion, si tranché et négatif soit il à l'égard des idées du chef de l'état. On citera également un autre usage de l'adjectif *minable*. Celui de Valérie Rosso-Debord, la déléguée générale adjointe de l'UMP qui avait réagi en avril 2012[8] aux propos tenus par certains membres du parti socialiste qui décrivaient Nicolas Sarkozy alors président comme *« un gamin mal élevé »* : *« Leur candidat intéresse-t-il si peu qu'ils en soient réduits à ça ? C'est juste minable. »* Là encore on retrouve une structure attributive avec le même adjectif. Mais elle n'a pas donné lieu à polémique.

C'est qu'elle provenait d'une représentante d'un parti politique qui évoquait les propos des représentants d'un parti politique opposé. Cette qualification péjorative entrait dans le cadre d'un échange qui oppose des participants égaux sur le plan des statuts, révélant encore la fonctionnalité de l'espace démocratique. JMA a, lui, qualifié l'action d'un citoyen qui ne dispose d'aucun statut institutionnel, sa supériorité hiérarchique imposait qu'il s'abstienne de proférer une qualification péjorative. Enfin un dernier paramètre explique la sanction sociale qu'a reçue l'acte de langage de JMA.

Il s'agit du degré de gravité de l'acte initiatif auquel il répondait, à savoir le départ en Belgique de l'acteur pour des raisons supposées fiscales.

4.3.3. Le degré de gravité de l'acte initiatif

Un acte est jugé d'autant plus inapproprié par l'opinion publique qu'il ne semble pas justifié par la gravité de l'acte initiatif. Lorsque Gérard Depardieu décide de s'expatrier, il est en droit de le faire, il s'agit d'une action qui au regard des lois reste permise. D'autre part, rien n'assure que ce soit des raisons fiscales qui motivent ce départ. JMA qualifie un acte commis par un acteur, qui n'est pas un homme politique de premier plan, ni un adversaire politique.

Il est une personnalité publique qui fait un choix de vie qui, bien qu'il nous renseigne sur son opinion politique, reste personnel. Est-il alors légitime qu'un premier ministre dont le devoir est de gérer les hautes affaires de l'état en vienne à porter un jugement marqué sur le choix de vie d'un acteur ? Dans le cas présent, nous supposons que le terme « minable », prononcé par le premier ministre est apparu, aux yeux de l'opinion publique, comme disproportionné par rapport à la gravité de l'acte commis par Gérard Depardieu.

5. Conclusion

Si on peut considérer que le 12 décembre 2012, JMA a fait usage d'un gros mot en prononçant le terme *minable* pour qualifier le départ de GD en Belgique, c'est en raison d'une conjoncture de paramètres de plusieurs ordres.

D'abord JMA a fait appel à un terme familier axiologique négatif, convoquant ainsi une catégorie de termes qui est prédisposée au fonctionnement en tant qu'insulte. Les caractéristiques syntaxiques de l'énoncé sont intervenues également dans cette réception, l'adjectif *minable* pouvant être substantivé et désigner, le cas échéant, exclusivement un référent animé.

Enfin au-delà des caractéristiques syntaxiques et sémantiques de l'énoncé, ce sont les données du contexte ou caractéristiques pragmatiques qui ont joué un rôle prépondérant dans cette catégorisation. C'est bien parce que les paroles ont été prononcées par le premier ministre pour qualifier une action qui n'était pas de premier plan politique, concernant un citoyen en position d'infériorité statutaire qu'elles ont été reçues comme une insulte. JMA, en usant de cette qualification péjorative, a transgressé plusieurs règles implicites régissant l'ordre social, transgressions qui ont été sanctionnées par l'opinion publique.

NOTES

[1] « Présidentielle : les pires insultes de la campagne », linternaute.com, mis à jour le 05/05/2012 à 00h40.
[2] Libération.fr, mis à jour le12/12/2012 à 10h21.
[3] Lefigaro.fr, mis à jour le12/12/2012 à 11h51.
[4] 24 matins.fr, mis à jour le 16/12/2012 à 11h18.
[5] news26.tv, mis à jour le 13/12/2012 à 10h26.
[6] Le départ de Depardieu, « lamentable » (CFDT), 10 décembre 2012, Europe1.fr.
[7] « Le référendum sur les chômeurs est « pathétique » et « minable » (Dupont Aignan) », dna.fr, mis à jour le 10/02/2012 à 14:34.
[8] « L'UMP juge "minable" la remarque de Montebourg sur le "gamin mal élevé" Sarkozy », LEXPRESS.fr, mis à jour le 03/04/2012 à 11:23.

BIBLIOGRAPHIE

AMOSSY, R. (2000). *L'Argumentation dans le discours. Discours politiques, Littérature d'Idées, Fiction*. Paris : Nathan.

BOUCHET, T., M. LEGGETT, G. VERDO & J. VIGREUX (éds). (2005). *L'Insulte (en) politique. Europe et Amérique latine, du XIX^e siècle à nos jours*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon.

BAKLOUTI, E. (à paraître). « *« Minable, vous avez dit « minable » ? Comme c'est minable »* Reformulations, déformations, polémique médiatique ». Colloque international « *Français parlé dans les médias* », 24-26 juin 2013, Montpellier.

BROW, P. & S. LEWINSON (1987). Politeness. Some universals in language use. Cambridge : CUP.

CHARAUDEAU, P. (2005). Le discours politique. Les masques du pouvoir. Paris : Vuibert.

ERNOTTE, P. & L. ROSIER (2004). « L'ontotype : une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes ? ». *Langue française*, 144, 35-48.

GOFFMAN, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.

GUIRAUD, P. (1975). *Les gros mots*. Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? », no. 1597.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980*). De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

——— (1992). *Les Interactions verbales. Tome II*. Paris : Armand Colin.

——— (1999). *L'énonciation*. Paris : Armand Colin.

LAFOREST, M. (2002). « Scenes of family life : complaining in everyday conversation ». *Journal of Pragmatics*, 34, 10-11.

LARGUÈCHE, E. (1983). L'effet injure. De la pragmatique à la psychanalyse. Paris : PUF.

PLANTIN, C. (1996). *L'argumentation*. Paris : Seuil.

VERDO, G. (2005). « Introduction, première partie, Lieux ». In : Th. BOUCHET, M. LEGGETT, G. VERDO & J. VIGREUX (éds). (2005). *L'Insulte (en) politique. Europe et Amérique latine, du XIX^e siècle à nos jours*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 15-16.

Gros mots d'un chroniqueur politique du *Printemps érable* québécois

Jean BERNATCHEZ
Université du Québec à Rimouski (Canada)
Groupe de recherche Apprentissage et socialisation (APPSO)
Jean_Bernatchez@uqar.ca

REZUMAT: Cuvintele vulgare ale unui cronicar political manifestaţiei *„printemps érable"* ('primăvara arţarului') din Québec

În 2011, guvernul din Quebec impune o creştere cu 75% a taxelor de şcolarizare universitare. Acest lucru provoacă un protest violent având ca rezultat, din februarie 2012, o grevă pe termen nelimitat a studenţilor. Efervescenţa favorizează apoi extinderea crizei şi punerea în discuţie a guvernului şi a politicilor sale de inspiraţie neoliberală, ceea ce duce la alegeri anticipate în septembrie 2012 şi la instalarea unui nou guvern. Această criză politică, *„le printemps érable"* ('primăvara arţarului', joc de cuvinte după *„le printemps arabe"* – 'primăvara arabă') provoacă o ruptură în cadrul societăţii din Quebec. Oferim rezultatele unei analize a discursului unui cronicar politic influent, polemist de dreapta şi partizan al liniei dure faţă de studenţi: Richard Martineau. Corpusul nostru este format din cronicile sale cotidiene publicate în *Le Journal de Montréal*, notaţiile de pe blogul său şi *tweet*-urile de pe contul său de Twitter în 2012. Dincolo de argumentaţiile sale, este evidenţiată forma de exprimare (în special cuvintele vulgare), permiţând astfel de a trece în revistă franceza din Quebec sub forma sa argotică, numită *joual* (de la pronunţia cuvântului *cheval* - **'cal '),** sociolect născut din cultura populară, dar şi sub forma sa mai nobilă, cu utilizarea „quebecismelor" de bună calitate.

CUVINTE-CHEIE: *Quebec, „primăvara arţarului", „quebecism", argou*

ABSTRACT: Swear words from a political columnist during Quebec's *Maple spring*

In 2011, the Quebec government imposed a 75 % raise of university tuition fees. This provoked a student outcry and led them to respond with an unlimited general strike starting in February 2012. This agitation encouraged the spread of the crisis and a questioning of the government and its neoliberal policies, which led to an early election in September 2012 of a new government. This political crisis, known as the *Maple Spring*, triggered a schism in Quebec society. We propose the results of a discourse analysis of the writ-

ings of an influential political columnist, Richard Martineau, who has built a reputation as a right-wing polemicist and hardliner towards students. His daily chronicles published in *Le Journal de Montréal*, as well as his blog posts and tweets from his Twitter account in 2012, constitute the literature reviewed. In addition to his arguments, his use of language (especially the swear words used) is highlighted, showing the slang form of Quebec French (*joual*, a sociolect resulting from popular culture). However, his writings also display the more sophisticated form of the language and the using of more refined *québécismes*.

KEYWORDS: *Quebec, maple spring, québécisme, slang*

RÉSUMÉ

En 2011, le gouvernement du Québec impose une hausse de 75 % des frais de scolarité universitaire. Cela suscite un tollé et se traduit à compter de février 2012 par une grève générale illimitée des étudiants. L'effervescence favorise alors un élargissement de la crise et une remise en question du gouvernement et de ses politiques d'inspiration néolibérale, qui conduisent à une élection anticipée en septembre 2012 et au choix d'un nouveau gouvernement. Cette crise politique, le *Printemps érable*, provoque un clivage au sein de la société québécoise. Nous proposons les résultats d'une analyse du discours d'un chroniqueur politique influent, polémiste de droite et partisan de la ligne dure envers les étudiants : Richard Martineau. Notre corpus est constitué de ses chroniques quotidiennes publiées dans *Le Journal de Montréal*, des billets de son blogue et des gazouillis de son compte Twitter en 2012. Au-delà de son argumentaire, la forme de son discours (particulièrement ses gros mots) est mise en évidence, permettant ainsi de rendre compte du français québécois dans sa forme argotique (le *joual*, sociolecte issu de la culture populaire), mais aussi dans sa forme plus noble avec l'utilisation de québécismes de bon aloi.

MOTS-CLÉS : *Québec, printemps érable, québécisme, joual*

Introduction

OUS PROPOSONS DANS cet article, dans une forme succincte, les résultats d'une analyse du discours politique d'un chroniqueur influent au Québec, Richard Martineau. Nous présentons : (1) les caractéristiques de ce locuteur ; (2) le contexte dans lequel se situe son discours, associé au *Printemps érable* de 2012, une crise politique qui provoque un clivage au sein de la

société québécoise; (3) les éléments de ce discours, sur le plan du contenu, mais (4) en insistant sur la forme avec le repérage des « gros mots » qu'il utilise. L'appel à publications (*Argotica,* 2013) précise le cadrage du champ d'investigation :

> Nous entendons « gros mot » au sens de mot grossier ou trivial, qui manque de finesse, de raffinement, de délicatesse et qui inclut le mot issu de l'argot, du jeu de langage et le mot de niveau de langue familier. Il peut s'agir sur le terrain politique d'une parole offensante, d'une qualification ressentie comme outrageante, d'une interjection grossière, adressée à un adversaire politique, dans un contexte d'insultes, d'invectives, de quolibets, liés aux joutes, aux débats, aux polémiques que la vie politique suscite.

Notre corpus est constitué des chroniques quotidiennes (N=290) de Martineau publiées dans *Le Journal de Montréal*, des billets de son blogue (N=528) et des gazouillis de son compte Twitter (N=262) du 1er janvier au 31 décembre 2012. Leur analyse permet d'illustrer le français québécois dans sa forme argotique (le *joual*, sociolecte issu de la culture populaire), mais aussi dans sa forme noble grâce à l'utilisation de québécismes.

1. Le locuteur

Richard Martineau (né en 1961) est une personne paradoxale. Il est journaliste, chroniqueur, animateur de radio et de télévision, revendiquant comme statut professionnel un amalgame de ces genres. Il est pendant 20 ans la voix de la gauche urbaine avec ses chroniques dans l'hebdomadaire *Voir,* qu'il dirige pendant six ans. Il quitte ce journal avec ces mots : « *Voir est un hebdomadaire urbain, qui s'adresse essentiellement à une clientèle jeune, branchée. Or, j'ai 45 ans. (…), quand on a 45 ans, on ne pense pas comme lorsqu'on en a 25* » (Martineau, 2006). Il est alors recruté par *Le Journal de Montréal*, le plus important quotidien francophone d'Amérique en termes de tirage.

La population québécoise avoisine 8,1 millions d'habitants, francophones dans une proportion de 78 %[1]. Les chroniques de Martineau sont très lues et commentées. Il y adopte une posture populiste de droite : « *Les intellectuels appellent ça du « populisme ». Moi j'appelle ça parler aux gens de choses qui les concernent directement* » (C-05-02-12) [2].

Ses influences sont françaises, à l'exception de celle de Christopher Hitchens (1949-2011), journaliste anglo-américain souvent cité, dont le leitmotiv et le ton inspirent le chroniqueur québécois : « *Mon opinion personnelle m'est suffisante, et je revendique le droit de la défendre contre tous les consensus, toutes les majorités, de tout temps, en tout lieu, et en tout temps. Et qui-*

conque tenterait de m'enlever ce droit peut prendre un ticket, se mettre dans la file, et m'embrasser le cul » (Hitchens, *Wikipédia*, 2013). L'auteur préféré de Martineau est Émile Zola (B-28-10-12) et il est auditeur de *France Culture* :

> Quand je fais de longues distances en auto, j'aime bien écouter (grâce à Internet, qui me permet de télécharger des émissions complètes sur mon téléphone cellulaire) France Culture, la radio publique française. Une station qui diffuse de longues entrevues avec des intellectuels, ça ne court pas les rues.
> (C-11-07-12)

Les citations dont il ponctue ses textes reflètent sa *vision du monde* : « *Toute tolérance devient à la longue un droit acquis* » (Georges Clémenceau) (C-12-06-12); « *Rien n'est plus fragile qu'un lien social* » (Bernard-Henri Lévy) (C-10-06-12); « *Ce qui rapproche, ce n'est point la communauté des opinions, mais la consanguinité des esprits* » (Marcel Proust) (C-09-08-12); « *Ce qui met en danger la société n'est pas la corruption de quelques-uns, mais le relâchement de tous* » (Alexis de Tocqueville) (C-01-10-12). Cette *vision du monde* s'inscrit dans la logique de l'*homo homini lupus est*, *l'Homme est un loup pour l'Homme*, maxime de Rabelais, Montaigne et Hobbes. *« Je suis cynique ? Non : réaliste »* affirme-t-il (C-13-08-12). « *On a beau vivre dans le confort, aimer la culture et défendre des valeurs humaines (…), il suffit de gratter la mince couche de vernis qui recouvre notre personne et donne un lustre à nos rapports sociaux pour que notre nature sauvage remonte à la surface* » (C-10-06-12).

Martineau se réfère souvent à Raymond Aron (1905-1983) et à Renaud Camus (né en 1946). Du premier, il met en exergue son opposition à Mai 68, argumentée dans *La Révolution introuvable : réflexions sur la révolution de mai* (Aron, 1968) : « *(…) j'y ai trouvé quelques perles qui — toutes proportions gardées, bien sûr, le « printemps érable » n'étant pas mai 68 — s'appliquent à la situation actuelle* » (C-27-05-12).

De Renaud Camus[3], il retient l'idée de *décivilisation* marquée par la déculturation des élites et l'irrespect constaté chez les jeunes. Il faut rétablir l'autorité à l'école, l'élève n'est pas l'égal du maître croit Renaud Camus. *« Rétrograde, cette vision de l'éducation ? Je dirais plutôt : nécessaire. Et urgente »* estime Martineau (C-27-02-12).

Les thèmes que privilégie Martineau proposent la critique des élites politiques, des syndicats, de la jeunesse et des artistes; la critique des religions, particulièrement l'Islam; la promotion d'un nationalisme québécois conservateur. Il est au même diapason que ses collègues chroniqueurs du *Journal de Montréal* et que les membres du *Réseau Liberté Québec*, un mouvement libertarien comparable au *Tea Party*. Martineau écrit, à propos de ses collègues chroniqueurs du *Journal de Montréal* :

> (…) nous sommes loin d'être des monuments d'objectivité. Nous avons tous penché du même bord lors du conflit, c'est-à-dire à droite. (…) nous ne sommes pas des journalistes, mais des chroniqueurs payés pour émettre des OPINIONS 100% subjectives (…). Le *Journal de Montréal* (…) est une entreprise privée (qui n'a pas) le mandat de refléter l'opinion de TOUS les Québécois, mais celles de ses lecteurs (C-08-07-12).

Au Québec, les chroniqueurs, plutôt que les journalistes, ont la cote et sont rémunérés en conséquence. La convergence des médias fait qu'ils disposent aussi de tribunes à la télévision et à la radio. Les deux principaux groupes à qui appartiennent les quotidiens du Québec, *Québecor* (via la *Corporation Sun Media*) et *Power Corporation* (via *Gesca*), se livrent une lutte pour le lectorat surtout pour l'influence politique que cela apporte. *Québecor* affiche un chiffre d'affaires de 4,4 milliards $ (2012), appartient à la famille Péladeau, emploie 16 900 personnes et publie *Le Journal de Montréal* (1,3 million de lecteurs)[4]. Son concurrent *La Presse* (1,1 million de lecteurs) appartient à la famille Desmarais; *Power Corporation* a un chiffre d'affaires de 32,9 milliards $ (2012) et emploie 33 000 personnes. La famille Péladeau est associée à la droite nationaliste (favorable à la souveraineté du Québec), la famille Desmarais à la droite fédéraliste (attachée au lien fédéral canadien)[5]. Il existe un seul quotidien indépendant, plutôt progressiste, *Le Devoir* (0,2 million de lecteurs). Lors du *Printemps érable*, les chroniqueurs du *Journal de Montréal* sont résolument contre les revendications étudiantes, ceux de *La Presse* sont partagés et ceux du *Devoir* soutiennent les étudiants.

2. Le contexte

Les universités du Québec sont toutes publiques, financées par le gouvernement québécois sauf pour une portion de 10 % de leurs budgets associée aux droits de scolarité exigés des étudiants (comparativement à 21 % dans le reste du Canada). Ces droits sont plafonnés afin de rendre accessible l'enseignement supérieur, une volonté constante depuis les années 1960. En 2011, motivé par l'objectif du « déficit zéro », le gouvernement impose une hausse de 75 % des frais de scolarité, soit 1625 $ de plus par année étalée sur cinq ans. Ces frais sont alors de 2168 $ par an (environ 1500 €), un des plus bas taux en Amérique du Nord.

Le projet de hausse suscite un tollé et se traduit à compter de février 2012 par une grève générale illimitée des étudiants. L'effervescence favorise alors un élargissement de la crise et une remise en question des politiques néolibérales du gouvernement. Cela provoque une élection anticipée en septembre 2012 et le choix d'un nouveau gouvernement. Les étudiants ont gain de cause et la hausse n'est pas appliquée.

Cette crise politique, le *Printemps érable*, provoque un clivage au sein de la société québécoise. Pour les uns, *« ce qui devait être un calambour à saveur politique est devenu, ici comme à l'étranger, la dénomination par laquelle on a parlé du vaste mouvement de grève étudiante »* (Brisson, 2012 : 10). Pour les autres, *« l'utilisation de cette expression acéricole constitue (…) une insulte pour les populations d'Afrique du Nord qui ont dû endurer ces souffrances »* (Simard, 2013 : 206). Alors que la jeunesse québécoise est considérée apolitique et individualiste, qu'est-ce qui explique cette mobilisation sans précédent ?

D'abord, le contexte international y est propice (Frappier et *al.,* 2012). Les mois qui précèdent le *Printemps érable* sont marqués par la résistance aux politiques d'austérité en Espagne et en Grèce. La population islandaise dit non aux projets gouvernementaux de sauvetage par l'État des banques, suite à la crise financière des *subprimes*. Le *Printemps arabe* enflamme la Tunisie et l'Égypte. La révolte des indignés touche les États-Unis et le Québec avec *Occupy,* un mouvement international d'occupation des espaces publics visant à dénoncer les injustices sociales et économiques. On assiste à *« la renaissance de l'esprit contestataire à une échelle jamais vue au Nord global depuis les années 1960 »* (Lévy, 2012 : 171).

Le contexte national est également propice. Le Parti libéral, porté au pouvoir en 2003 sur des promesses de réingénierie de l'État par l'adhésion aux principes du Nouveau management public (Bernatchez, 2011) et de prospérité économique accrue à condition de s'adapter aux règles du marché mondialisé, a échoué dans ses projets. Le gouvernement enregistre en 2011 un taux d'insatisfaction de 78 %. Des actes avérés de corruption l'indisposent. Le *Plan Nord*, vaste opération de relations publiques pour vendre les ressources naturelles du nord québécois, irrite les nationalistes, les écologistes et les progressistes qui voient dans cette manœuvre une stratégie de fin de régime pour enrichir les amis du gouvernement.

Sur le plan de l'enseignement supérieur, la grogne étudiante est palpable depuis la précédente crise de 2005 justifiée par l'intention gouvernementale de transformer en prêts une partie des bourses étudiantes du programme créé en 1966 pour favoriser l'accessibilité financière aux études. Les étudiants gagnent leur combat et adoptent le symbole de leurs luttes à venir, le carré de feutre rouge épinglé sur leurs vêtements, illustrant qu'ils sont « *carrément dans le rouge* » (totalement fauchés). S'ajoute une remise en question du modèle universitaire promu depuis les années 1990. Ce modèle se traduit par une professionnalisation de la formation, visant à servir les intérêts du marché de l'emploi selon la théorie du capital humain (Becker, 1964); une instrumentalisation de la recherche aux fins de servir l'objectif du développement concurrentiel de l'économie nationale dans un contexte de globalisation des marchés (Gibbons et *al.,* 1994); une mission de service à

la collectivité orientée vers la collaboration État-entreprises-universités (Etzkowitz et Leydesdorff, 1997). L'université québécoise passe du référentiel de la République de la science au référentiel de l'économie du savoir (Bernatchez, 2012), situation que déplorent le clan progressiste du mouvement étudiant et les intellectuels engagés.

En février 2012, au moment où les premiers étudiants votent la grève, personne ne prévoit l'ampleur du mouvement, pas même les porte-parole des trois principales associations étudiantes qui se regroupent en un front commun : la *Fédération étudiante universitaire du Québec* (FEUQ) présidée par Martine Desjardins; la *Fédération étudiante collégiale du Québec* (FECQ) représentée par Léo Bureau-Blouin; la *Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante* (CLASSE) avec comme porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois. Considérant les positions plus militantes de la CLASSE, Nadeau-Dubois est dénigré par le gouvernement et honni par plusieurs chroniqueurs politiques, dont Richard Martineau[6].

La chronologie du *Printemps érable* montre une évolution en *crescendo*. En février, les étudiants votent et 300 000 d'entre eux sont en grève le 22 mars lorsqu'une manifestation regroupe 150 000 étudiants à Montréal. Le 22 avril, ils sont 250 000 à manifester. Le 24 avril débutent les manifestations nocturnes quotidiennes (*Une manif par soir jusqu'à la victoire !*). Il y en aura plus de 100. Plusieurs sont infiltrées par des groupes violents ou des policiers en civil, ce qui donne lieu à de la casse et à de la brutalité policière, à des arrestations massives organisées selon le principe de la souricière (518 arrestations lors de la 30e manifestation).

Une émeute a lieu le 4 mai à Victoriaville où se tient le conseil général du parti politique au pouvoir. Une guerre d'usure s'engage et le gouvernement refuse de négocier. La ministre de l'Éducation démissionne le 14 mai et sa remplaçante opte pour la ligne dure. Une loi spéciale est adoptée le 18 mai, restreignant le droit de manifester et la liberté d'expression. La population se mobilise contre le gouvernement, irritée par cette atteinte aux droits et libertés. Le 19 mai débutent les tintamarres de casseroles : à 20 heures chaque soir, à la grandeur du Québec, des citoyens frappent sur des casseroles pour signifier leur opposition aux politiques du gouvernement. Cela dure un mois. Des négociations ont finalement lieu à la fin mai, mais « *trop peu, trop tard* », selon les porte-parole étudiants. Des élections sont déclenchées en août, remportées le 4 septembre par le Parti québécois. La première ministre élue, Pauline Marois, arbore le carré rouge lors du *Printemps érable*. Elle annonce le lendemain de son élection l'annulation par décret de la hausse des frais de scolarité. Le conflit étudiant prend fin le 8 septembre.

Martineau est un des chroniqueurs qui a le plus dénigré le mouvement étudiant. Un gazouillis publié sur son fil Twitter enrage les étudiants : *« Vu sur une terrasse à Outremont : 5 étudiants avec carré rouge, mangeant, buvant de la sangria et parlant au cellulaire. La belle vie ! »* (G-22-03-12). Le 3 mai, lors d'une manifestation nocturne, des gens manifestent près de sa résidence. *« Des manifestants ont brandi une photo géante de ma femme avec comme légende : « Sophie Durocher est une crisse de salope »* (C-21-10-12). Il reçoit des menaces de mort, réelles ou sur le mode de l'ironie. Un groupe de musique lance un album avec comme titre *Tuer Martineau* écrit en lettres de Scrabble.

3. Le contenu du discours

Richard Martineau est contre les revendications étudiantes : *« On est en train de vivre une crise nationale pour une augmentation de 89 sous par jour ! (…) Suis-je le seul à trouver que ça n'a aucun maudit bon sens »* (C-08-04-12). Il rappelle que selon les sondages, 61 % des Québécois appuient la hausse des frais de scolarité. Il juge que les étudiants agissent par égoïsme : *« Leur devise est : Pas dans ma cour ! Faites payer les autres, pas nous! »* (C-08-04-12). Il donne l'exemple des sacrifices qu'il a lui-même consentis pour s'instruire : *« On vivait à cinq dans un appartement minable et on mangeait des macaronis. (…) Je me suis serré la ceinture, j'ai INVESTI dans mon avenir et, aujourd'hui, je suis heureux d'avoir fait ces SACRIFICES »* (C-25-03-12).

Il tient en piètre estime les revendications étudiantes, *« un salmigondis d'idées creuses et de clichés juvéniles directement sortis des années 70 »* (C-16-07-12). Il juge que les étudiants manifestent parce que la mode est à la lutte au capitalisme : *« On enfile une cagoule (…), on scande des slogans révolutionnaires et on combat le système (…). Ça ne tient pas deux secondes, mais c'est full cool »* (C-10-04-12). Il fait un amalgame entre la CLASSE et une organisation criminelle en titrant un extrait de chronique *« Les Soprano »* (C-17-04-12). Il illustre ainsi les manifestations :

> Les (*carrés*) rouges (*qui sont contre la hausse*), les (*carrés*) verts (*qui sont pour la hausse*), les Black Block, les manifestants en bobettes (*en caleçons, en référence aux manifestations en sous-vêtements*), les délinquants en cagoule, les imitateurs du Che et le cousin niaiseux (*stupide*) qui ne sait pas pourquoi il proteste, sans oublier le cirque médiatique (…), toute la famille dysfonctionnelle monte à Victo (*Victoriaville*) afin de tester la résistance de vos vitrines et la patience des agents (*de police*).
>
> (C-05-05-12)

Martineau trouve grotesque que *« des chroniqueurs aux cheveux gris leur donnent raison et jettent de l'huile sur le feu de leur candeur »* (C-10-04-12). Il

s'étonne de la facilité avec laquelle « *les leaders étudiants ont réussi à convaincre les journalistes d'utiliser le vocabulaire du monde du travail lorsqu'ils parlent d'eux* » (C-16-04-12). Pour lui, il ne s'agit pas d'une grève, mais d'un boycott de cours, aussi les lignes de piquetage n'ont pas raison d'être et il ne faut pas priver les étudiants qui le souhaitent d'assister à leurs cours. « *Un travailleur est un EMPLOYÉ qui est aux ordres du patron, alors qu'un étudiant est un CLIENT du système* » (C-16-04-12).

Il juge que les étudiants sont manipulés par « *une clique de syndicalistes qui ont recours à des anarchistes anti-capitalistes pour déstabiliser le gouvernement et protéger leurs privilèges* » (C-22-05-12). « *Combien de temps va-t-on encore laisser une minorité hystérique d'étudiants, financés et encadrés par de grosses centrales syndicales (…), foutre le bordel ?* » (C-02-05-12). Les associations étudiantes « *ressemblent aux clubs écoles des grosses centrales syndicales. Comme si un de leur buts non avoués était de former la prochain vague d'apparatchiks* » (C-19-03-12). Elles dépensent n'importe comment, une association verse même 200 $ à un groupe anarchiste « *pour que celui-ci organise un événement destiné à dénoncer publiquement votre humble serviteur, méchant chroniqueur de droite à la solde d'un journal capitaliste !* » (C-09-05-12).

Le Québec affiche le plus haut taux de syndicalisation en Amérique du Nord : 40 % en 2011, par rapport à 30 % dans le reste du Canada et 13 % aux États-Unis. Il s'agit d'un problème selon Martineau puisque ces organisations nuisent à la productivité des entreprises. Il remet en question la formule RAND qui oblige les travailleurs à financer leur syndicat et déplore que ce soit aussi le cas des associations étudiantes. « *Le rôle de l'école n'est pas de permettre aux syndicats de propager leurs idées (…) immobilistes ou de faire du recrutement, c'est de permettre aux enfants d'acquérir des connaissances* » (C-14-04-12).

En soutenant la cause étudiante, les artistes se comportent comme un banc de poissons, juge-t-il : « *On a l'impression qu'ils nagent tous dans la même direction. Un artiste porte un carré rouge ? Ils vont TOUS porter un carré rouge. So-so-solidarité (…)* » (C-14-03-12). Par dérision, certains étudiants trafiquent ce slogan, caractéristique des manifestations au Québec, et scandent plutôt le nom de l'épouse de Richard Martineau : « *So-so-Sophie Durocher* ». « *Des artistes pro-hausse m'ont confié (en secret, sous le couvert de l'anonymat) qu'ils ne se sentaient pas à l'aise d'exprimer ouvertement leurs opinions. Ils avaient peur de perdre leur job, d'être mis au ban de leur communauté* » (C-26-06-12). Il déplore : « *La loi et l'ordre, ça n'existe plus, au Québec ? Ce sont des notions dépassées ? Facistes ? Capitalistes ?* » (C-02-05-12). Il entrevoit une option :

> Comme mon amie Joanne Marcotte (*cofondatrice du Réseau Liberté Québec*) m'a écrit hier : va-t-il falloir que des citoyens ordinaires fassent le travail que les administrations (…) d'universités, trop pleutres, trop molles, trop peureuses,

> refusent de faire ? Va-t-il falloir (…) qu'on escorte nous-mêmes les étudiants qui veulent étudier ?
>
> (C-12-05-12)

Il en appelle à « *l'armée de l'ombre* » pour sortir le Québec de cette impasse : « *À tous ces gens qui vivent noblement, dans le respect des autres, bravo. (…) Continuez le combat, « Solidarité mes frères » comme dirait l'autre. Un jour, vous vaincrez.* » (C-29-04-12)

4. La forme du discours

Dans ses chroniques, sur son blogue et dans ses gazouillis, Richard Martineau pratique cet art du « gros mot ». Nous retenons quatre thèmes qui les regroupent : le sacre, la scatologie, la vulgarité et l'insulte.

Le sacre

Il existe un phénomène courant dans la langue orale québécoise, le sacre ou blasphème, qui est un juron mettant en scène un objet ou une réalité religieuse. Le sacre n'est pas la simple transgression d'un interdit religieux, mais la critique d'un ordre social puisque les institutions sont contrôlées par le pouvoir religieux jusqu'aux années 1960 (Vincent, 1982), alors que la *Révolution tranquille* marque l'entrée du Québec dans la modernité.

On observe alors en peu de temps des changements sociaux majeurs, mais sans violence. La désertion massive des églises est un de ces changements. Pichette (1980) distingue trois catégories de sacres :

(1) les expressions religieuses authentiques (*Christ que c'est beau !*);
(2) les mots dérivés (*Crisse-moi la paix !)*;
(3) le sacre suggéré (*Crique !*).

Martineau n'abuse pas du sacre, mais l'utilise parfois : « *Ils se promènent avec des pancartes pour lutter contre une hausse tout à fait raisonnable, et on les traite comme s'ils étaient Louis-Joseph Papineau. Les nerfs, calvaire !* » (C-11-04-12). « *Calvaire* » est le sacre, « *Les nerfs !* » est l'interjection destinée à enjoindre quelqu'un de se raisonner et Louis-Joseph Papineau (1786-1871) est un symbole fort du nationalisme québécois.

Il est réputé avoir été très intelligent, d'où l'expression « *Ça prend pas la tête à Papineau* » qui signifie qu'une chose n'est pas difficile à comprendre. Martineau reprend parfois dans ses textes les sacres d'autres personnes, comme ici sur son blogue avec les propos de Stéphane Gendron, autre commentateur politique de droite : « *Les tabarnaks d'étudiants. Les criss, ça va finir dans le sang un moment donné. (…) Câlisse on veut aller travailler bande d'esties de puants sales* » (B-20-03-12).

La scatologie

Martineau rend compte ainsi de la joute verbale sur le *Printemps érable* : *« C'est à qui chiera le plus gros étron verbal »* (C-07-04-12). Il conseille aux aînés dans les maisons de retraite d'imiter les jeunes en dérogeant aux règles : *« Un conseil aux vieux, donc : si vous êtes écœurés de macérer dans votre merde, chiez par terre »* (…) (C-28-04-12).

Considérant la différence de salaires entre les employés de la Société des alcools du Québec (une société d'État qui a le quasi-monopole de la vente de vins et de spiritueux) et les éducatrices de garderies, il prend le parti des éducatrices en argumentant que *« c'est rare qu'un Sauvignon blanc chie dans ses culottes en criant « Maman »… »* (C-13-02-12). Accusant les étudiants de détourner l'expression *Printemps arabe*, il clame : « *Vous pensez que les humoristes libyens (pourraient) chier sur la tête de leurs dirigeants sur les ondes de la télé publique nationale ? »* (C-13-06-12). Il déplore qu'une étudiante anti-grève se fasse traiter de « *mangeuse de marde du câlisse* » (C-28-06-12), alliant le sacre à la scatologie. Il utilise aussi l'expression *« à pisser dans ses culottes… »* (B-25-04-12) pour illustrer une situation très drôle.

La vulgarité

Informé de l'organisation d'une tournée de promotion de la CLASSE dans les régions du Québec, Martineau écrit que « *Gabriel Nadeau-Dubois profitera de son passage pour enseigner à nos compatriotes l'art de tenir le gouvernement par les schnolles* » (C-14-07-12), les *« schnolles »* étant un mot d'argot pour désigner les testicules. *« Déjà qu'on se fait fourrer quels que soient les résultats des élections, peut-on choisir la couleur de son Dildo ? »* renchérit-il (C-14-01-12). L'ex-champion de Formule 1 Jacques Villeneuve fait à la veille du Grand Prix de Montréal de juin 2012 une sortie contre les étudiants, qui menacent de perturber l'événement. Il les qualifie de *« fainéants »*, *« de mal élevés par des parents qui n'ont jamais appris à dire non »*, de *« rebelles sans cause »* et les prévient qu'ils font fuir les riches (Radio-Canada, 2012).

Martineau use d'ironie pour renchérir sur les propos de Villeneuve : *« Ne sais-tu pas que c'est un crime, au Québec, de bien parler et de bien articuler? Ça fait pédant, péteux de broue… (…) FARME TA YEULE »* (*Tais-toi*) (C-09-06-12). Martineau titre aussi une de ses chroniques *La complainte du Fuck*, une référence à une chanson qui n'a rien à voir avec cette expression puisqu'il y est question de la complainte d'un phoque en Alaska : *« Les feux rouges ? Fuck, je les brûle. La TVQ (taxe de vente du Québec) ? D'la marde, je ne la paie pas. La taxe municipale ? Dans l'cul, monsieur le maire »* (C-17-05-12).

L'insulte

Richard Martineau dispose d'un arsenal d'insultes pour qualifier de stupide une personne. Celle-ci est un bozo, « *assister, sidéré, à ce défilé de bozos à calotte* » (C-19-04-12), un twit, « *un twit de l'Alberta décide de piétiner le drapeau du Québec en direct à la télé* » (C-19-06-12), un tapon, « *il y a toujours une poignée de tapons qui prennent plaisir à dégueuler les pires énormités* » (C-19-08-12), ou un zigoto, le maire de Ville Saguenay méritant « *de figurer au panthéon des zigotos* » (C-16-08-12). Selon lui, on retrouve aux États-Unis des politiciens fous, des « *freaks et des crakpots* » (C-05-01-12) et au Québec des « *cocos* » (C-19-01-12) associés à la « *gauche gnan-gnan* » (C-15-01-12). La ligne est mince entre l'insulte et la moquerie. C'est sur le ton de la moquerie que Martineau parle de « *Élizabeth 2 et (de) son fils qui a de grandes oreilles* » (C-09-02-12). Se moque-t-il des personnes obèses lorsqu'il écrit : « *Au risque de me mettre toutes les associations de gros (pardon : de personnes horizontalement différentes) à dos, (…)* » (14-08-12) ? Il affirme que « *les détenus « king size » (…) ont droit à des aménagements spéciaux pour reposer leur gros cul pendant leur sentence* » (C-30-09-12). Bien qu'il se défende d'y voir quelque remarque raciste, Martineau taquine le nouveau ministre de la Culture et des Communications du Québec, d'origine camerounaise : « *Maka Kotto qui fait venir ses 22 conseillers pour se prosterner devant leur nouveau ministre, ça me fait penser au début du Roi Lion, quand on présente Simba et que tous les animaux traversent la jungle pour venir payer leur respect…* » (B-12-12-12).

Conclusions

Richard Martineau, chroniqueur politique et polémiste de droite, a un impact considérable sur l'opinion publique du Québec, particulièrement au moment du *Printemps érable* de 2012. Une grève étudiante se transforme en mouvement social qui fait tomber un gouvernement pour le remplacer par un autre, plus conciliant envers les étudiants, mais qui ne rejette pas pour autant la doxa néolibérale. Avec ses attaques à l'endroit du mouvement étudiant, Martineau a l'effet d'un catalyseur. La résistance à ses propos se mesure parfois de manière violente, mais aussi avec humour, comme lorsque des manifestants défilent avec sa figure sur des pancartes, affublé d'un nez de clown. Martineau dit apprécier cet humour, mais en certaines circonstances, il craint pour sa sécurité et celle de sa famille.

Richard Martineau utilise à profusion les « gros mots » de la politique. Il connait son lectorat. Il sert aussi bien son public de droite dans *Le Journal de Montréal* qu'il servait celui de gauche au temps où il écrivait dans *Voir*, le journal des « bobos » du Plateau Mont-Royal, un quartier branché de Montréal. Est-il un personnage conscient du rôle qu'il doit jouer ou un véritable

apôtre de la droite populiste ? Certains de ses textes sont plutôt ambigus, considérant l'axe politique gauche-droite.

Dans le corpus des écrits analysés, il utilise un lot de québécismes et autres expressions que le lecteur non-québécois aura repérés au fil du texte. Il emploie aussi à l'occasion des expressions *jouales*, un sociolecte issu de la culture populaire. Le *joual* est une langue orale, comme son équivalent acadien, le *chiac*. La langue *jouale* est souvent ponctuée de sacres, mais aussi d'expressions typiques comme les suivantes : *« De kessé ? »* (Quoi ?) (B-07-11-12); *« C'est pas vargeux »* (cela ne fait pas grande impression) (C-17-01-12); *« On veut pas le sawère, on veut le wère ! »* (On ne veut pas le savoir, on veut le voir) (C-13-03-12). Nonobstant l'accent, la langue québécoise a ses couleurs sur lesquelles on insiste, lorsqu'entre nous, mais que l'on dissimule lorsque mis en relation avec l'Autre.

NOTES

[1] Les statistiques proviennent de sources primaires : Gouvernement du Québec, Statistique Canada, rapports annuels de compagnies, sondages indépendants.

[2] Les références se déclinent ainsi : C pour chronique, B pour blogue et G pour gazouillis. Les chiffres indiquent la date (jour-mois-année).

[3] Renaud Camus donne son appui au Front national lors des élections présidentielles françaises de 2012 (Camus, 2012).

[4] Il s'agit de l'empreinte totale du journal, une mesure considérant les plateformes papier, Web et mobile.

[5] Paul Desmarais (1927-2013) reçoit chez lui en 1995 Nicolas Sarkozy pour le conseiller sur une stratégie d'accès au pouvoir (Robitaille, 2008).

[6] En 2013, Martine Desjardins est chroniqueuse et donne souvent la réplique à Richard Martineau sur différents enjeux de société ; Léo Bureau-Blouin devient le plus jeune député de l'Assemblée nationale du Québec, élu en septembre 2012 sous la bannière du Parti québécois qui forme le nouveau gouvernement minoritaire ; Gabriel Nadeau-Dubois étudie la philosophie et signe en octobre *Tenir tête*, un ouvrage qui relate les dessous du *Printemps érable* (Nadeau-Dubois, 2013).

BIBLIOGRAPHIE

ARGOTICA (2013). « Appel à publications ». *Online.* URL : <http://cis01.central.ucv.ro/litere/argotica/Argotica_Fr.html>. Consulté le 30.11.2013.

ARON, R. (1964). *La Révolution introuvable : réflexions sur la révolution de mai.* Paris : Fayard.

BECKER, G.S. (1968). *Human Capital. A Theorical and Empirical Analysis with Special Reference to Education.* New York : Columbia University Press.

BERNATCHEZ, J. (2011). « L'accès au diplôme universitaire en contexte de Nouveau management public ».

——— (2012). « De la République de la science à l'économie du savoir. Cinquante ans de politiques publiques de la recherche universitaire au Québec ». *Cahiers de recherche sur l'éducation et les savoirs*, nº 11.

CHENARD, P. *et al. L'accès aux études postsecondaires. Un projet inachevé*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

BRISSON, P.-L. (2012). *Après printemps.* Montréal : Essai libre.

CAMUS, R. (2012). « *Nous refusons de changer de civilisation ». Le Monde. Online.* URL : <http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/04/19/nous-refusons-de-changer-de-civilisation_1687967_3232.html>. Consulté le 30.11.2013.

FRAPPIER, A. *et al.* (2012). *Le printemps des carrés rouges.* Montréal : M Éditeur.

LÉVY, A. (2012). « De la montée des *Indignados* à Occupons Wall Street : l'aube d'une nouvelle ère de protestation dans le Nord global ». *Nouveaux Cahiers du Socialisme,* nº 8.

GIBBONS, M. *et al.* (1994). *The New Production of Knowledge : the Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*. London : Thousand Oaks.

ETZKOWITZ, H. & L. LEYDESDRORFF (1997). *Universities and the Global Knowledge Economy: A Triple Helix of Universitiy-industry-government Relations*. London : Pinter.

MARTINEAU, R. (2006). « Rideau ». *Voir*, 16 nov. *Online.* URL : <http://voir.ca/chroniques/ondes-de-choc/2006/11/16/rideau>. Consulté le 30.11.2013

NADEAU-DUBOIS, G. (2013). *Tenir tête.* Montréal : Lux.

PICHETTE, J.-P. (1980). *Guide raisonné du juron.* Montréal : Éditions de l'Homme.

RADIO-CANADA (2012). « Jacques Villeneuve dit aux manifestants d'arrêter de faire les fainéants». *Online.* URL : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/06/07/004-villeneuve-manifestation-etudiants.shtml>. Consulté le 30.11.2013.

ROBITAILLE, L-B. (2008). « Paul Desmarais reçoit la grande croix ». *La Presse*, 16 février, A-5.

SIMARD, M. (2013). *Histoire du mouvement étudiant québécois*. Québec : Presses de l'Université Laval.

VINCENT, D. (1982). *Pressions et impressions sur les sacres au Québec*. Québec : Office de la langue française.

WIKIPÉDIA (2013). *Christopher Hitchens. Online.* URL : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Christopher_Hitchens>. Consulté le 30.11.2013.

L'antonomase du nom propre, un gros mot politique comme les autres ?

Nicolas BIANCHI
ENS de Lyon (France)
nicolas.bianchi@ens-lyon.fr

REZUMAT: Antonomaza numelui propriu, o insultă politică la fel ca toate celelalte?

Acest studiu își propune să arate cum și de ce insulta antonomastică joacă de mulți ani un rol atât de central în discursul politic. Dacă sub diferite aspecte ea constituie insulta politică prin excelență (să amintim anumite ambiții ilocuționare, contribuția sa minoră la trama discursivă, modalitățile sale de actualizare sau dependența sa extremă față de context), antonomaza diferă de alte insulte printr-un un număr de caracteristici, nu mai puțin consecvente, care justifică permanența succesului său într-un univers politic în care analiștii constată o relativă rarefiere a insultelor. Specificul acestei figuri decurge în principal din originalitatea situării sale între două subcategorii ale numelui: numele propriu și numele comun. Primul îi lasă moștenire confortul și libertatea relativului său asemantism, o funcție esențială de desemnare, sau o instabilitate semantică permițând proiectarea a diverse subiectivități, în timp ce al doilea îi aduce puterea de clasificare, dar, de asemenea, posibilitatea de complementare și actualizări variate... După avansarea câtorva piste pentru stabilirea unei tipologii a antonomazei insulte, acest articol va încerca să cuprindă fenomenul în contextul său istoric adecvat, într-o reflecție care este mai presus de toate o invitație de a urmări în continuare această abordare.

CUVINTE-CHEIE: *antonomază, injurie, politică, peiorativ, substantiv propriu*

ABSTRACT: Proper nouns as antonomasia, political insults like any other?

This study aims to show how and why antonomastic insults played for many years such a central role in political discourses. Even if many of their characteristics make of them the political insult *par excellence* (we could mention its illocutionary objectives, its minor contribution to the discursive frame and its extreme dependence on the context), antonomasia differs from other insults because of a number of features not less substantial, which justifies its continued success in a political world where critics note a relative rarefaction of insults. The specificities of this figure are primarily derived from the originality of its location between two subcategories of the noun: the proper noun and the

common noun. The proper noun provides the comfort and freedom of its relative absence of meaning, an essential function of designation, and a semantic instability which allows for various subjectivities to be projected onto it, while the common noun brings the power of categorization, but also the possibility of a varied complementation. After proposing a few lines of analysis for the development of a typology of antonomastic insults, this article will attempt to understand the phenomenon in its historical context proper, in a reflection which is above all an invitation to further pursue this work.

KEYWORDS: *antonomasia, politics, insult, pejoration, proper noun*

RÉSUMÉ

La présente étude a pour ambition de montrer en quoi et pourquoi l'insulte antonomastique joue depuis de nombreuses années un rôle à ce point central dans le discours politique. Si elle constitue sur divers points l'injure politique par excellence (citons notamment ses ambitions illocutoires, son apport souvent mineur à la trame discursive, ses modalités d'actualisation ou sa dépendance extrême vis-à-vis du contexte), l'antonomase se distingue des autres insultes sur un nombre non moins conséquent de caractéristiques, qui justifient la permanence de son succès dans un univers politique où les analystes constatent une relative raréfaction de l'injure. Les spécificités de cette figure découlent essentiellement de l'originalité de sa situation entre deux sous-catégories du nom : le nom propre et le nom commun. Le premier lui lègue le confort et la liberté de son relatif asémantisme, une fonction essentielle de désignation, ou encore une instabilité sémantique permettant la projection de diverses subjectivités, tandis que le second apporte un pouvoir de catégorisation, mais aussi la possibilité de complémentations et d'actualisations variées… Après avoir avancé de quelques pistes pour l'établissement d'une typologie de l'antonomase d'injure, cet article tentera de saisir le phénomène dans son contexte proprement historique, au sein d'une réflexion qui se veut avant tout une invitation à poursuivre plus avant la démarche.

MOTS-CLÉS : *antonomase, injure, politique, péjoration, nom propre*

Introduction

OUS N'AVEZ PAS VOTÉ *la suppression de la taxe professionnelle, vous n'avez pas voté le crédit impôt-recherche, vous n'avez pas voté les investissements d'avenir, et vous osez, avec un culot d'acier, venir dire que quand vous arriverez, vous ferez tout pour l'investissement et tout pour la compétitivité ? Tartuffe ! Tartuffe ! [Tartuffe ? Vous savez…] C'est pas un gros mot. C'est pas un gros mot*[1]*. »*

Et pourtant… Nicolas Sarkozy a beau s'en défendre, le terme dont il fait usage face à son contradicteur semble bien éloigné de la neutralité axiologique que présente dans la plupart des cas un banal nom propre. Laurent Fabius l'a bien compris, qui s'empresse de faire glisser le débat du personnage éponyme à la pièce de Molière. Car de fait, à en croire le *Littré*, qui définit le *gros mot* comme une « *parole offensante ou de querelle* » et le *tartuffe* comme un « *faux dévot* », un « *hypocrite* », c'est bien un « gros mot » qu'adresse le président de la République à son contradicteur, dans un cadre télévisuel où ce type d'attaque frontale peut se révéler particulièrement efficace.

Aux côtés des *Tartarins*, *Judas* et autres *Harpagon*, le *Tartuffe* a intégré depuis bien longtemps la courte liste des noms propres à connotation péjorative figurant dans les dictionnaires de noms communs et pouvant, sans que l'on interroge leur contexte d'emploi, se voir subsumés sous le concept de *gros mots*. Car ces termes illustrent un phénomène au « *nom barbare* » (Darmesteter, 1979 : 48) dont la spécificité est d'interroger les frontières établies par les linguistes entre les sous-catégories du nom : l'antonomase.

Définie globalement comme « *une sorte de synecdoque qui consiste à prendre un nom commun pour un nom propre, ou un nom propre pour un nom commun* » (*Littré*), l'antonomase apparaît rapidement sous le jour du paradoxe, en ce qu'elle mobilise une sous-catégorie du nom au sémantisme plutôt faible[2] - le nom propre, afin d'en tirer une charge sémantique qui se veut à tout le moins l'égale de celle du nom commun. Ainsi, dans le cas d'antonomases lexicalisées, comme le sont les exemples déjà mentionnés, la langue retient certaines caractéristiques attachées aux possesseurs du nom propre (la forfanterie, la fourberie ou l'hypocrisie) pour les ériger en type et construire un nom propre *modifié*, au sens fixe. Les noms propres dépassent de cette manière leur fonction première de désignation, puisque leur sème nouveau leur attribue une charge axiologique, et les tire donc, en l'occurrence, vers l'injure, la qualification outrageante.

Mais un rapide regard sur le large corpus des insultes employées en politique au cours des deux derniers siècles permet de constater à quel point les antonomases apparaissant au fil du discours dépassent ces usages entrés en langue au cours du temps et recensés comme tels au sein des dictionnaires.

Entre le « *Machiavel de foire aux puces* » adressé au fasciste Doriot par Jean Quéval et le célèbre « *Tullius Detritus* » lancé par François Fillon à Xavier Bertrand (Fuligni, 2011 : 168 et 55), ont prospéré bon nombre d'insultes façonnées selon un modèle comparable sans être analogue, qui justifient autant l'interrogation des mécanismes langagiers présidant à leur construction que l'étude du contexte historique au sein duquel elles trouvèrent à se

développer. Peut-on isoler avec netteté des sources étymologiques récurrentes dans la construction des images antonomastiques ? Comment mettre à jour une typologie de l'antonomase distinguant les formes subduites de ce trope[3] – car parfaitement lexicalisées, d'autres occurrences faisant jouer l'absence de limites imposées au corpus ?

Nous étudierons également l'antonomase en tant qu'invective-type : qu'apporte-t-elle à la trame discursive globale ? En quoi sa puissance résomptive est-elle un outil de violence verbale ? Il faudra enfin se demander comment la figure tire son efficacité de la charge culturelle qu'elle comporte et de l'interaction qu'elle occasionne entre les actants du schéma communicationnel autour de sèmes nécessitant une interprétation. Nous tenterons ainsi de montrer en quoi l'antonomase joue autant sur les caractéristiques qu'elle hérite du nom propre que sur celles qu'elle emprunte au nom commun pour se constituer une place de choix au sein du corpus des gros mots politiques et dépasser, tout en le mettant à profit, le relatif asémantisme de sa sous-catégorie originelle.

1. Un outil primordial du discours politique

1.1. Une figure polymorphe entre grammaire et rhétorique : éléments de définition

À la lecture des différentes définitions que l'on en donne, l'antonomase paraît connaître une singulière difficulté à entrer dans les cadres linguistiques qui s'offrent à elle. Est-elle une figure rhétorique ? Un phénomène grammatical ? À quel autre trope doit-elle être comparée ? Quel rapport entretient-elle avec les sous-catégories du nom ? Il convient de répondre à ces quelques questions afin de cerner plus précisément quelle émanation de cette figure tient une place si notable au sein du discours politique. Comme le souligne la définition du *Littré*[4], on peut distinguer en rhétorique deux types dominants d'antonomases : l'antonomase du nom commun (*l'Orateur* pour Cicéron) et celle du nom propre, qui nous occupe ici, et qui revêt, outre son pouvoir rhétorique, un réel intérêt grammatical, puisqu'elle repose sur une dérivation impropre, un changement de (sous-)catégorie grammaticale sans que son sens s'en voie complètement modifié. (Leroy, 2001 : 46) Or, il paraît nécessaire de différencier au sein même de cette antonomase du nom propre deux formes distinctes du phénomène : l'antonomase métonymique, « *représentation de la contiguïté entre le référent du nom propre et le concept désigné par le nom commun* » (*barème*, ou *lebel* héritent du nom de leur inventeur, *poubelle*, de celui qui en généralisa l'usage, et *jersey*, de son lieu de fabrication…), et l'antonomase métaphorique, dont il sera question ici. Cette dernière exprime la ressemblance entre le référent du nom propre et le concept, ou le type,

désigné par le nom commun. On retrouve ici, principalement par les exemples (un T/tartuf(f)e, un A/Amphitryon, un C/césar…), l'antonomase traitée par la rhétorique en relation avec la synecdoque et plutôt perçue, dans cette perspective grammaticale, comme une typisation […] (Leroy, 2001 : 47-48) Mais, comme le souligne cette spécialiste – et comme certains traits de notre corpus nous ont permis de le remarquer, la seule perception synecdochique de ce type d'antonomase paraît réductrice en ce qu'elle limite la portée de l'antonomase à la saisie d'un type, à une catégorisation, comme le font nombre de définitions de cette figure : *« [L'antonomase] peut également s'appliquer à un nom propre, qui devient alors comme le type même de l'objet ou de l'être désigné : « Mars » pour la guerre, « Harpagon » pour un avare. »* (Delabastita *et al*., 2005 : 40) Or, il semble nécessaire de signaler que les antonomases lexicalisées elles-mêmes revêtent une puissance évocatrice plus grande que le sème auquel on peut être tenté de les réduire : même en langue, un *Harpagon* n'est-il qu'un homme avare ? Le constat est plus sensible encore pour nombre d'antonomases créées en discours *(« Ségolène Royal, c'est une Frénégonde qui serait passée par la Star'Ac »* [Da Rocha, 2007 : 76-77]), qui échappent à toute réduction à un unique type. Dès lors, c'est un rapprochement avec la métaphore qui apparaît comme étant le plus justifié, en ce qu'il exprime avec une précision accrue le fonctionnement de cette figure[5], qui opère le rapprochement de deux entités dont elle postule qu'elles ont en commun un certain nombre de caractéristiques[6]. Nous tenterons de montrer par la suite en quoi cela semble particulièrement sensible dans le cadre de son emploi comme injure.

Si notre étude porte plutôt sur l'usage rhétorique qui est fait en discours de l'antonomase, ainsi que sur l'emploi du sens conceptuel acquis par le nom, il convient de souligner rapidement les principales modifications syntaxiques occasionnées par le changement de sous-catégorie pour le nom propre. Ces dernières se résument essentiellement à l'apparition d'une détermination, comparable dans sa variété à celle du nom commun : « certains Rastignac(s) » ; à l'adoption d'une morphologie de nom commun (la préservation ou non de la majuscule restant à la discrétion du transcripteur), ainsi qu'à la naissance de diverses possibilités de complémentations, dont nous montrerons l'importance en discours.

1.2. L'antonomase d'insulte dans le discours politique contemporain : un outil à la négativité plutôt stable

Si le terme d'*antonomase* est déjà présent dans l'*Institution oratoire* de Quintilien[7] (I^er^ siècle après J.-C.), correspondant alors à l'emploi d'un adjectif ou d'une appellation « *mis à la place du nom* », et si l'on trouve dès l'Antiquité des exemples de ce phénomène figure (alors nommé *exemplum* ou *allégorie*),

c'est au XVIe siècle que l'antonomase acquiert le sens que l'on lui connaît aujourd'hui. (Leroy, 2001 : 24-25) Et même si cette figure ne fut sans doute pas absente du discours politique en France dans les siècles qui suivirent, la concentration des pouvoirs n'empêchant pas l'existence d'un discours politique violemment transgressif[8], il paraît nécessaire de se concentrer ici sur la seconde moitié du XIXe siècle, ainsi que les XXe et XXIe siècles, qui virent la prolifération de la parole politique (dans l'enceinte parlementaire comme à l'extérieur), sa préservation au sein d'archives plus sûres et accessibles, et surtout, son interaction toujours plus importante avec le public, actant essentiel de l'acte locutoire dans le cadre qui nous intéresse. Car, comme le rappelle Bruno Fuligni, le propre de l'insulte politique est d'être « *publique, polémique et réflexive* » (Fuligni, 2011 : 17).

Non contente de chercher à blesser l'insulté, elle vise à valoriser l'insulteur à travers la mise en évidence de sa culture, sa pugnacité et son sens de la répartie, fait singulièrement sensible dans le cas de l'antonomase. Elle joint parfois à sa fonction éristique des ambitions sociales et argumentatives absentes de l'acte d'injure traditionnel[9]. Mais dans ces circonstances, comment délimiter le corpus des antonomases relevant proprement de l'insulte politique ? Au-delà de l'existence d'un sème négatif plus ou moins apparent, les commentateurs s'accordent à dire que c'est bien le contexte qui permet de conclure à la présence d'un « gros mot » : « *on serait bien en peine d'élaborer un lexique de l'insulte : tout mot peut* a priori *faire l'affaire s'il s'inscrit dans un contexte favorable* » (Bouchet, 2010 : 9) ; « […] *l'injure est toujours un outrage, mais son appréciation demeure hautement subjective* » (Fuligni, 2010 : 13). Cette dernière remarque s'applique en tout premier lieu à l'antonomase, qui mobilise en guise de référence des patronymes, prénoms et/ou surnoms dont la connotation n'a parfois rien d'évident. Toutefois, une consultation des compilateurs[10], de coupures de presse, d'ouvrages abordant les modalités d'emploi de l'insulte, doublée d'une étude de la réception (spécifiquement sur internet) ne laisse pas de doutes quant au statut de *gros mots* que revêtent bon nombre d'antonomases.

Il n'est que de voir la réaction de Georges Frêche, lorsqu'un journaliste se hasarde à le comparer à Eric Besson, qui vient de rejoindre l'équipe gouvernementale de Nicolas Sarkozy : « *Vous voulez rire ! Vous voulez rire ! Moi, un Besson, mais vous m'insultez, parce que alors là, Besson, vraiment, c'est un minable, c'est tout ce que c'est*[11]. » L'exemple montre bien comment, pour plus de concision, la comparaison (« *passer à l'UMP, comme Eric Besson* ») peut devenir une antonomase, stade suprême de l'analogie insultante, et donner lieu au dévoilement du statut d'insulte du nom propre, puis, en retour à une insulte envers le comparant. C'est que le sème majeur résidant dans cette comparaison, la traditionnelle accusation de traîtrise, qui ponctue

toute l'histoire de l'insulte en politique (cf. Bouchet, 2010, 121, e.g.), ne fait guère de doute au vu du contexte d'énonciation[12], et se double d'un signifiant dont les journalistes savent qu'il est susceptible de provoquer l'irritation la plus vive chez cet élu socialiste aux prises avec la direction de son parti. On a ici un aperçu de la charge perlocutoire de l'antonomase politique, qui ne laisse guère de doutes quant au statut d'insulte que dans bien des cas, elle ne laisse pas de revêtir.

Dès lors, il reste à se demander comment fonctionne l'antonomase d'insulte en elle-même. Pourquoi peut-on penser que l'emploi d'« *un Besson* » ne véhicule pas la même charge sémantique qu'auraient présentée « un traître » ou l'antonomase lexicalisée « un Judas », dont le sème principal paraît pourtant analogue ?

2. Fonctionnement discursif d'une figure

2.1. La réalisation dans le nom propre d'un sémème négatif : fonctionnement interne de l'insulte antonomastique

Comme l'a très bien montré Sarah Leroy, le sémantisme de l'antonomase repose, comme celui du nom commun, sur une double opération de *catégorisation* et *d'identification*. (Leroy, 2001 : 60) La catégorisation, héritée du nom commun, consiste à pouvoir donner forme à partir du nom propre à une classe de personnes, une catégorie d'individus, à laquelle est associé un certain sens[13]. Dans le cas de l'insulte, c'est le phénomène qui se produit lorsqu'est mentionné « *un Besson* » ou que J.-L. Mélenchon évoque « *des François Hollande et tous les autres fromages lyophilisés*[14] ». L'article présente en puissance une multiplicité d'individus appartenant à une classe présupposée, auxquels l'antonomase retire toute singularité et qu'elle assigne contextuellement à un rôle négatif.

Mais l'antonomase ne contente pas de catégoriser : elle possède un double pouvoir identificatoire. Tout d'abord, et de façon évidente, elle identifie l'insulté à la classe qu'elle vient de créer. C'est ici que prend sens le rapprochement avec la métaphore : sans qu'il y ait besoin d'avoir recours à un comparant qui médiatiserait le processus, l'antonomase projette l'allocutaire dans une catégorie déjà dotée de sens, comme par exemple l'ensemble des personnes possédant une ressemblance avec Harpagon. Dès lors, l'individu subit de plein fouet le surgissement d'une figure à laquelle il est assimilé, une sorte d'*exemplum* dépréciatif implicitement présenté comme parangon de la négativité dans un ou plusieurs domaines plus ou moins évidents.

On conçoit mieux la violence de certaines antonomases lorsque l'on saisit ainsi que dans l'attribution d'un nom propre qui n'est pas le sien, l'insulté se voit nié dans son individualité elle-même, noyé dans la masse de ses supposés semblables, et non seulement réduit à l'une de ses caractéristiques supposées. Et cette violence laisse bien peu de place à une éventuelle réponse, puisque le propre du processus métaphorique consiste précisément à tenir dans un geste, un « coup de force » qui s'adjuge sans contradiction possible le pouvoir de dire le réel, contrairement à l'acte de comparaison, qui contient en soi la possibilité de sa réfutation[15].

La seconde identification opérée par l'antonomase et qui lui est spécifique puisqu'elle réunit les héritages des deux sous-catégories du nom, est l'assimilation de l'insulté à l'individu qui a donné son nom à la classe nouvellement créée. L'insulte naît ainsi également dans la pertinence – ou l'impertinence – du rapprochement opéré directement entre deux individus. C'est en cela qu' « *un Besson* » dépasse le simple sème de la traîtrise : il engage toute la personne concernée, et sollicite, bien plus qu'un terme au sens fixe, la subjectivité du locuteur et de son auditoire, ce que nous verrons dans un deuxième temps. Le recours à Judas lui-même n'eût pas été neutre, malgré la dimension lexicalisée de ce nom : en tant que celui qui a trahi Jésus, ce personnage véhicule dans l'imaginaire linguistique le sème de l'absoluité à côté de celui de la trahison, et concurrence sévèrement le large panel des noms communs signifiant la traîtrise. L'ensemble de ces éléments justifie le succès dans l'arène politique des noms de personnages de fiction, et plus particulièrement de ceux des personnages de théâtre.

Si Yves Guyot qualifie Jean Jaurès de « *Numa Roumestan*[16] », si J. Garcin insulte P. de Villiers de « *Don Quichotte maurrassien et pauwelsien* », si J.-M. Le Pen traite C. Pasqua de « *Matamore des salles de rédaction* » (Fuligni, 2011 : 268, 447 et 379), c'est parce qu'à la concision métaphorique et au pouvoir de renouvellement du lexique s'ajoute dans ces antonomases une capacité imageante qui dépasse celle des insultes abstraites les plus courantes. À travers le terme de *Tartuffe*, dont on a vu qu'il était bien entré en langue, c'est avec l'ensemble du spectre d'un personnage ridicule que se confond l'insulté. Un personnage qui fait preuve, outre son hypocrisie, d'une dévotion feinte lui valant bien des déboires, au sein d'une pièce dont son image n'est jamais complètement indépendante.

C'est de cette manière que le nom propre, considéré par certains linguistes comme dépourvu de tout sens hors de l'antonomase (Cf. Flaux, 1991), se dote d'un sémème plus riche encore que celui du nom commun, et sans doute plus incisif dans le cadre de l'insulte, en ce qu'il est borné par

les seules projections imaginaires des actants sur le possesseur du nom propre convoqué[17].

2.2. Insulte et cotexte : actualisation et complémentation

Les modalités d'actualisation de l'antonomase constituent l'une des preuves les plus édifiantes que cette dernière peut effectivement relever de la catégorie des insultes. En effet, à l'instar des injures classiques, l'antonomase d'insulte entre en discours à travers deux types majeurs d'actualisation[18], aux effets tout à fait différents : l'apostrophe, qui rend inutile toute détermination, et le déterminant, souvent inclus dans une construction attributive. On retrouve ainsi des cotextes familiers à l'univers des confrontations orales : l'invective (« Judas ! ») et le tour présentatif (fréquemment de type « c'est un/une »), qui présentent tous deux dans ce contexte une affinité certaine avec la figure de l'énumération[19]. Aussi les formes d'actualisation sont-elles particulièrement variées, selon l'effet illocutoire visé par le locuteur : elles oscillent entre absence de détermination – cadre le plus direct de l'injure, employé en présence du comparé dans une perspective proprement polémique ; article indéfini – actualisateur courant pour les antonomases entrées en langue ; article défini – fréquent lorsque le nom est complémenté ; et autres déterminants (E. Balladur serait « *une sorte de Guizot* » selon F. Mitterrand [Fuligni, 2011 : 18]).

Dans son ambition de rendre à la détermination de l'antonomase toute l'importance qu'elle doit avoir pour que la figure ne soit pas saisie comme un simple fait rhétorique, Sarah Leroy fait assez peu de cas de l'absence de détermination, pourtant centrale dans l'analyse du phénomène dans le champ politique[20]. À cet égard, la définition de l'antonomase qu'elle adopte dans la dernière partie de sa thèse[21] s'inscrit dans la lignée de la compréhension moderne, grammaticale, de l'antonomase, qui présente détermination et complémentation comme les deux modifications essentielles appliquées au nom propre pour en faire un nom commun, sans s'attarder sur la variété des cotextes justifiant dans le cas de cette figure l'absence du déterminant. Pourtant, un regard sur notre corpus permet de saisir combien l'apostrophe mérite de figurer dans la liste des emplois rendant superflue l'actualisation du nom propre modifié par un déterminant.

Les « *Judas* ! », « *Sous-Cavaignac !* » et autres « *Dreyfus !* » (Bouchet, 2010 : 195-196) qui ponctuèrent certaines séances de l'Assemblée ajoutent à la fonction conative de l'apostrophe classique (« *agir sur l'interlocuteur* ») et à sa fonction phatique (« *établir […] le contact avec son partenaire* » : Riegel *et al.*, 1996 : 165, mobilisant R. Jackobson [Intr. I. 1]), les fonctions illocutoires évoquées plus haut (atteindre le destinataire secondaire…), qui découlent de ce

que la visée du nom propre n'est pas proprement désignative, mais qualificative, métaphorique, et que l'on a donc affaire à une antonomase à part entière. L'absence de déterminant constitue dans ce cas de figure un simple signe du fait qu'aucune actualisation n'est nécessaire dans les contextes d'emploi propres à l'apostrophe[22].

Mais la spécificité du cotexte des insultes antonomastiques ne réside pas tout entière dans la question de leur détermination. Un autre élément leur offre une richesse particulière par rapport aux possibilités que présente le nom propre non-modifié : l'abondance des complémentations envisageables pour les caractériser et influer sur leur charge expressive. S. Leroy note ainsi que : « *[s]ans être obligatoire, la présence d'expansions est caractéristique du nom propre modifié métaphorique, dès lors qu'on l'observe en discours* » (Leroy, 2001 : 97). Compléments du nom et adjectifs sont des corrélats fréquents de l'antonomase, qui contribuent à l'ancrer dans ses caractéristiques de nom commun.

Mais quand « * le con de la Mayenne » ou « * un salopard des bacs à sable » semblent bien peu naturels, prouvant ainsi que la complémentation du nom commun injurieux présente de sérieuses limites du fait de la stabilité de son sens, des expressions comme « *le Don Juan des lavabos* » (Paul Boncour par Léon Daudet) ou « *l'Apollon des abattoirs* » (Malraux volontaire en Espagne par le polémiste d'extrême-droite Sicard) (Fuligni, 2011 : 13) viennent démontrer que c'est aussi du nom commun que se démarque l'antonomase dans cette potentialité originale. Le sens instable des injures antonomastiques invite bien souvent à l'emploi d'une complémentation étendant le champ des possibles, dont la nécessité est bien moindre dans le cadre des insultes classiques.

L'éventail infini des comparants mobilisables dans l'antonomase rencontre ainsi un panel très étendu de caractérisations potentielles, qui renforcent la puissance métaphorique et la démesure que l'insulte déploie en quelques mots, en offrant parfois à des formules déjà éprouvées, une redoutable actualisation. Aussi le complément a-t-il pour vocation de clarifier l'aspect injurieux du propos (lorsque *Le Figaro* qualifie P. Vaillant-Couturier de « *Saint-Just gras* » [Bouchet, 2010 : 157], il tire vers l'insulte basse, grossière, son propos qui cherchait à dénoncer une forme de jusqu'au-boutisme dans les positions du député communiste), voire de le faire naître, lorsque l'antonomase initiale est plutôt connotée positivement ou qu'elle est indéterminée (c'est Amédée Dunois qualifiant Suzanne Girault de « *Catherine II de bas étage* » [Da Rocha, 2007 : 49]). Et à bien regarder le fonctionnement des compléments du nom employés pour l'antonomase, il apparaît que dans leur grande variété, beaucoup ont pour fonction de définir le champ d'application de la métaphore, que ce soit dans le *temps* (F. Bayrou, « *Néron*

des temps modernes » selon Y. Jégo[23]), ou, plus souvent, dans un *lieu*, compris au sens très large. On sera ainsi surpris de constater à côté du « *Sieyès d'une Constitution mort-née* » (Charles Flocquet à propos du général Boulanger [Fuligni, 2011 : 74]) la fortune impressionnante dans le champ de l'insulte antonomastique des noms de départements français au sein desquels reposait en creux un sème de la ruralité longtemps considéré comme péjoratif en politique (cf. sur ce point Bouchet, 2010 : 105-106). Pensons par exemple au « *Tartarin des Alpes-Maritimes* », appliqué à C. Pasqua par J.-M. Le Pen, à l' « *Anna Karénine de la Vienne* » qu'aurait pu être M.-F. Garaud selon Catherine Nay ou encore au « *Rastignac de la Nièvre* » que voyait en F. Mitterrand le général De Gaulle (Fuligni, 2011 : 379, 223 et 340). Dans un schéma de ce type, le sème négatif réside bien souvent dans la disproportion qui sépare la symbolique de la complémentation de celle du noyau nominal, qui est loin de se trouver toujours chargé négativement.

2.3. Insulte et contexte : la question de la subjectivité

Comme tout gros mot, l'antonomase entretient avec son contexte des liens fondamentaux. Non seulement parce qu'elle a une importance conative notable, mais encore parce que la définition même de l'insulte comme acte outrageant veut que l'on ne détermine qu'à partir de la situation d'énonciation ce qui appartient ou n'appartient pas à cette catégorie. Mais ce constat est plus flagrant encore dans le cas de l'insulte politique, puisque cette dernière, on l'a vu, se trouve être nécessairement publique. Et toute publicité implique un cadre énonciatif complexe. Ce dernier est en effet composé, en plus de *l'insulteur* et de *l'insulté*, qui constituent un noyau présent même dans le contexte d'insultes domestiques, d'un *public*, et d'un *médium* (presse écrite, internet, télévision, événement médiatique…), qui publicise l'insulte, la relaie et bien souvent, la commente. Et étant donné que « *l'insulte tire son sens pragmatique de la relation énonciative qui dédouble allocutaire(s)* [insulté] *et destinataire* [public] », la présence de ce que L. Rosier et P. Ernotte nomment le « *tiers écoutant* », ainsi que celle des médias, est essentielle en ce qu'elle permet d'identifier « *la portée de l'acte de langage – interprétable comme moquerie, raillerie, diffamation, provocation, humiliation, etc. – et la latitude de sens qu'on peut lui associer.* » (Ernotte et Rosier, 2004 : 38) Aussi ne peut-on apprécier la portée insultante de l'antonomase que dans un contexte donné, qui met en jeu plusieurs actants, et demande donc à l'insulteur d'agir avec une finesse particulière, qui lui permettra de s'attirer les faveurs de l'auditoire. Car, comme l'avait déjà remarqué Bourdieu en étudiant chez les classes populaires l'usage du ragot et de l'injure contre les dominants, l'insulteur se classe autant qu'il classe l'insulté dans l'accomplissement de son acte de langage (Bourdieu, 1983 : 105, n. 24). Il

reste à étudier l'importance du contexte dans le cadre précis de l'antonomase, ce que nous nous proposons de faire à travers une rapide étude de cas.

> J.-M. Le Pen : « Vous êtes un grotesque, vous êtes un pitre, monsieur » […] Vous êtes un Matamore, vous êtes un Tartarin, un bluffeur ! […] »
>
> B. Tapie : « C'est pas parce que vous avez une grande gueule et que vous criez fort que vous arrivez… »
>
> J.-M. Le Pen : « Vous êtes sorti des bas-fonds, on le sait, soyez poli […] vous avez dû apprendre à parler depuis que vous en êtes sorti ! »
>
> B. Tapie : « La seule différence, c'est que c'est pas parce que vous affirmez fort quelque chose que ce que vous dites est vrai. Parce que vous dites n'importe quoi[24]. »

Le célèbre débat télévisé qui oppose Jean-Marie Le Pen à Bernard Tapie le soir du 8 décembre 1989 est emblématique de ce que l'on pourrait appeler l'*actualisation contextuelle* nécessaire à l'efficacité de l'antonomase. Plus encore qu'une injure classique, l'antonomase du nom propre doit réunir un certain nombre de critères pour fonctionner pleinement en discours et mettre en difficulté l'adversaire.

Les enjeux qu'elle comporte sont :

- sociaux (le *Tartuffe* de N. Sarkozy s'inscrit dans une période où il cherche à faire montre d'une certaine culture pour limiter les critiques de la presse concernant son parcours atypique et son manque de références ; d'autant que son adversaire, un énarque agrégé de Lettres, fait figure de contrepoint absolu à cet égard) ;

- discursifs (l'antonomase doit sembler justifiée quant à la trame énonciative globale du débat) ;

- esthétiques (potentiellement intéressante au plan phonique[25], elle doit aussi jouer avec les échelles pour retirer quelque intérêt de la métaphore : c'est pourquoi elle cherche souvent la parfaite proportion entre les individus comparés, ou au contraire, une disproportion occasionnant le rire – pensons à F. Fillon qui aurait présenté X. Bertrand comme « *le Rantanplan de la majorité* » [Fuligni, 2011 : 267, propos démentis]) et

- communicationnels (le propos doit être parfaitement adapté aux tiers écoutants que le locuteur cherche à séduire).

Or, on constate dans notre exemple le relatif aboutissement de cette actualisation, puisque l'insulte y recherche une « pertinence » sociale (le candidat d'extrême-droite ambitionne de se démarquer socialement de B. Tapie en tirant de son côté des références littéraires qui façonnent un contraste lin-

guistique), une « pertinence » discursive (l'ensemble du débat se situe dans l'invective et la prise à parti), ainsi qu'une « pertinence » esthétique (la convocation de la fiction tend à rendre sensible une tonalité picaresque latente tout au long de l'échange[26]).

On saisit bien ici à quel point le contexte paraît central lorsqu'il s'agit d'employer une antonomase ; par la satire, le locuteur doit s'attirer la sympathie, la connivence des tiers écoutants, en cherchant le plus possible à obtenir une réaction de l'ordre du rire[27]. Ce rire en question, qui, dans sa fonction excluante, n'est pas sans rappeler les analyses de Bergson, a pour ambition de tracer une ligne de démarcation entre un insulteur qui a conquis le public et un insulté assigné le plus longtemps possible au rôle de *Raminagrobis* (Pompidou par Mauriac [Fuligni, 2011 : 390]) ou de *Tullius Detritus* qui lui a été attribué. Que l'insulté soit ou non physiquement présent au moment de l'insulte, l'antonomase ne peut reposer que sur une compréhension profonde du contexte, qui contribue à expliquer sa réussite à la fois cinglante et souvent bornée dans le temps. Il n'est ainsi pas certain que l'antonomase de G. Frêche soit comprise au siècle prochain, de même que les invectives du parti communiste contre les socialistes lors des grèves de 1947 (« *Noske !* », « *Ziergiebel !* »[28]) perdraient sans nul doute de leur efficacité dans le cadre d'un débat contemporain. On saisit ici à quel point il sera nécessaire de revenir sur la distinction entre les antonomases lexicalisées et celles qui ne le sont pas, leur fonctionnement en discours présentant de réelles différences. Mais, après avoir questionné le fonctionnement, la charge sémantique et les effets illocutoires de l'antonomase d'insulte, il reste à se demander quel est son apport propre à la trame argumentative globale. Et à cet égard, il semble que la figure ne se distingue pas particulièrement des autres types de gros mots employés en politique. Son apport argumentatif, quasi-nul pour une grande partie des occurrences (le « *Tartarin de Tarascon comme la lune* » adressé à Raymond Barre par le *Canard enchaîné* en est un exemple flagrant [Fuligni, 2011 : 22]), peut être notable dans quelques cas, où sa « pertinence » communicationnelle est très importante.

Citons pour exemple cette séance de l'Assemblée où Jean Foyer, succédant à Hélène Missoffe et Simone Veil devant un parterre de députés essentiellement masculin déclara : « *Je conviens que ma tâche est rendue difficile par les allocutions qui ont été prononcées par Mme le ministre de la Santé et par Mme Missoffe, de telle sorte qu'après ces deux Antigone – si elles veulent bien me permettre cette comparaison – j'apparais un peu à cette tribune comme Créon.* » (Bouchet, 2010 : 223) T. Bouchet signale très justement que l'insulte donne ici forme à un propos sexiste, qui oppose métaphoriquement au Créon détenteur de la raison et des lois, deux Antigone symbolisant la passion fémi-

nine. Fait d'autant plus sensible que le propos s'inscrit dans un débat singulièrement connoté, celui qui eut lieu à propos de l'IVG au lendemain de l'élection de V. Giscard d'Estaing. Il va sans dire que l'image antonomastique constitue dans ce cadre un moyen efficace de présenter un « argument » difficilement recevable en d'autres termes…

3. Un trope dans l'Histoire : types et emplois de l'injure antonomastique

3.1. Une typologie de l'antonomase ?

« *Un Midas* », « *un Cotin* », « *un Pradon* », « *un Virgile* », « *un Homère* », « *un Bossuet* »… La liste des antonomases-types présentes en 1830 chez P. Fontanier (1977 : 95) ne semble absolument pas recouper la variété du corpus des insultes antonomastiques que nous avons pu établir jusqu'ici[29]. Et il apparaît que l'on peut trouver à cela deux raisons. La première relève de la diachronie : les antonomases, en tant que faits langagiers culturels[30], résistent moins que les autres mots aux outrages du temps[31], et le nom d'un Jacques Pradon paraît moins familier aux oreilles de nos contemporains qu'il ne l'était à celles du lectorat de Fontanier. Mais la seconde raison est synchronique : on trouve différentes catégories d'antonomases, dont certaines, on l'a vu, peuvent figurer dans les grammaires – d'où la récurrence d'exemples-types comme « un Tartuffe », et d'autres non : à côté des antonomases lexicalisées, intégrées durablement (mais non définitivement) à la langue, s'enrichit quotidiennement un corpus d'antonomases dont l'ancrage culturel est moindre et ne permet qu'une pertinence ponctuelle du bon mot insultant. Une éventuelle typologie de l'insulte antonomastique se devrait donc d'opérer une distinction entre les antonomases entrées en voie de « *communisation* » (Damourette et Pichon), qui présentent un sens relativement stable (même si l'on a vu que le *Tartuffe* peut véhiculer plus que le simple sème d'hypocrisie auquel on tend parfois à le réduire), et *« se maintien[nent] aussi longtemps que persiste le lien mémoriel avec le référent initial »* (Flaux, 2000 : 123), et des antonomases dont l'état de lexicalisation est moins avancé (« *un Bernard Tapie* », e. g.), voire nul[32] (« *La Cicciolina de la Culture et de la Communication…* » : Jack Lang selon *Le Figaro* [Fuligni, 2011 : 297]). Ces dernières possèdent *« un sémème admirablement riche, riche de toute la précision de détail que comporte un individu »* (Damourette et Pichon, 1968 : 524, cité *in* Leroy, 2001 : 57), puisqu'elles ont bien moins perdu de leur qualité de nom propre : le pouvoir de désignation est à son comble dans une antonomase comme « *un Besson* », où le nom propre se réfère à un contemporain, susceptible d'intégrer la situation de communication en tant que nouvel actant en puissance.

En cela, dans le cadre de l'insulte, on comprend que l'antonomase soit souvent non-lexicalisée, ou tente par le jeu de la complémentation de remotiver les sèmes constituant certaines antonomases entrées en langue, puisqu'elle aspire à s'écarter du fixe, du basique pour acquérir l'actualisation contextuelle la plus aboutie qui soit. Alors qu'un *Néron* n'enrichit les sèmes de la cruauté et de la mégalomanie que de données extracontextuelles, l'emploi du *Néron de Septimanie* ou d'un patronyme contemporain potentiellement doté de sèmes comparables, permettra aux insulteurs de remotiver les sèmes du nom propre (la Septimanie était l'ancien nom du Languedoc-Roussillon, auquel G. Frêche voulut revenir après son élection à la tête du Conseil régional), et d'obtenir une charge conative bien supérieure à celle d'une antonomase lexicalisée.

Mais, à côté de cette distinction commune, Sarah Leroy propose un autre moyen de classer les antonomases, en dégageant dans sa thèse trois types de notoriétés permettant leur fonctionnement en discours : la *« notoriété historique, très large »* (« un Néron »…), la *« notoriété médiatique, plus restreinte dans l'espace et le temps »* (*Bernard Tapie* s'y voit mentionné), et la *« notoriété discursive, locale »*, qui prend forme dans le contexte[33] (Leroy, 2001 : 361). On reconnaît là deux catégories particulièrement fonctionnelles dans le cadre de l'antonomase d'insulte, qui permettent en outre de répertorier quelques sources étymologiques majeures pour notre corpus. Les noms propres bibliques (« Judas », ou la « *Jézabel de la démocratie* » qu'était Eugénie Niboyet aux yeux de Barbey d'Aurevilly [Da Rocha, 2007 : 65]), mythologiques (c'est par exemple Léon Blum en « *effarant Adonis hébreu* » selon L. Daudet [Fuligni, 2011 : 61]) et proprement historiques (« Saint-Just », « Néron »…) rejoignent ainsi les antonomases *historiques au sens large*. Tandis que d'un autre côté, les noms propres d'actualité (D. Cohn-Bendit en « *Brigitte Bardot de la contestation* » [Fuligni, 2011 : 133]) et la plupart des noms propres fictionnels (« *Picrochole* » [R. Barre par L. Jospin, Fuligni : 42], « *Tartarin de Tarascon* », « *Anna Karénine* »…) paraissent plutôt ancrés dans la notoriété dite *médiatique*. Cette approche fondée sur la notoriéré et répondant à certaines questions d'ordre étymologique, qui, on le voit, ne recoupe pas le critère de la lexicalisation, revêt du point de vue social une importance capitale. En effet, elle permet de remarquer que l'antonomase insultante tend à s'ancrer dans une langue soutenue même pour ce qui est des références qu'elle mobilise, ce constat n'étant moins sensible que dans le cas de la notoriété médiatique d'actualité. L'antonomase allie ainsi souvent à une élévation structurelle certaine – la figure étant très rarement employée dans une langue relâchée – une élégance conjoncturelle, à laquelle n'échappent tout à fait que quelques exemples particulièrement malheureux (dans l'insulte adressée par L. Daudet à G. Berton, militante anar-

chiste : « *Charlotte Corday de la merde* » [Da Rocha, 2007 : 25], la complémentation paraît tirer la figure vers un registre qui n'est pas le sien, et lui faire manquer tout à fait son actualisation contextuelle). On saisit les implications qu'ont ces remarques concernant la *valeur* sociale de l'antonomase d'injure : celle-ci constitue dans le champ de l'insulte un outil de *distinction*, et classe son auteur du côté des dominants, du fait de son élégance euphémistique qui s'oppose de prime abord au langage âpre et fortement sexualisé qui nourrit l'insulte populaire (c'est « *l'euphémisme par hyperbole* » défini par P. Bourdieu, 1983 : 105). Elle situe socialement, culturellement et intellectuellement son auteur dans une sphère du débat où voisinent spiritualité et maîtrise langagière, puisque bien loin de surgir bruyamment, voire involontairement à la manière de la pure invective, elle demande bien souvent pour aboutir un certain degré de calcul et d'imagination.

Mais pour classer les différents types d'antonomases employées comme injure, il reste à intégrer le critère du sème négatif nécessaire à la construction du propos outrageant, qui n'apparaît pas dans les typologies recensées jusqu'ici. Nous avons constaté la difficulté à isoler le ou les sèmes péjoratifs dans le cadre du nom propre, puisque ceux-ci ne prennent souvent forme que dans le phénomène métaphorique et reposent sur l'interprétation des actants[34]. Toutefois, l'injure antonomastique peut prendre des formes assez distinctes, variant dans leur façon d'intégrer la péjoration qui les caractérise. Signalons d'abord les quelques noms propres contenant en leur sein même, hors de tout contexte, un sémantisme teinté de négativité : cette classe comprend les insultes totalement entrées en langue (F. Hollande traité de *Ponce Pilate* par N. Sarkozy[35]), mais aussi quelques noms peu lexicalisés mais présentant une connotation stable, comme certains patronymes issus de périodes tourmentées de notre Histoire qui firent florès dans l'Assemblée d'après-guerre. Viennent ensuite les noms propres tirant leur négativité de leur contexte d'emploi ; puis ceux qui connaissent une péjoration du fait de leur complémentation, ces deux dernières catégories n'étant pas exclusives l'une de l'autre. Il va de soi que la mémoire des mots, qui se constitue au fil de leurs emplois, contribue à asseoir dans leur aspect négatif certains de ces noms propres, que leur époque n'avait pas retenus comme insultants.

3.2. Mise en perspective : l'antonomase dans l'histoire de l'insulte politique

Nous souhaiterions, pour finir, souligner un fait évident qui tend à complexifier une éventuelle saisie diachronique du phénomène antonomastique dans le discours politique : la difficulté à établir un corpus représentatif de l'usage qui fut fait de l'antonomase dans l'Histoire, même pour qui ne s'étendrait

pas en-deçà du second XIX^e siècle. Car malgré l'aide précieuse que constituent les recensions d'insultes politiques, la surreprésentatiode ces dernières décennies dans nos sources– du fait du développement des médias susceptibles de publier et préserver l'insulte politique (nous pensons tout particulièrement à internet et à la presse écrite) – empêche par exemple toute remarque précise quant aux fluctuations quantitatives des emplois de l'antonomase d'insulte, et fragilise plus généralement les affirmations que nous pourrions formuler concernant son évolution historique. L'ensemble de cette étude se veut d'ailleurs avant tout une invitation à mener plus avant l'analyse de ce phénomène, dont l'importance dans le champ politique semble de premier ordre et gagnerait largement à profiter de nouveaux travaux de relevés dans les comptes rendus de séances du parlement ou dans la presse écrite. Nous avancerons tout de même quelques remarques visant à figurer de grandes tendances historiques et surtout contemporaines dans l'emploi de cette figure en diachronie.

Le premier élément marquant s'imposant à l'analyste dans l'étude du phénomène est sans doute sa permanence historique. Sa présence fournie depuis que sont consignés les débats à l'Assemblée, ainsi que sa position au-dessus des clivages partisans en font une figure-force du discours politique à travers les époques. Si l'on peut, en théorie et seulement pour certaines occurrences, opérer une distribution entre certaines antonomases « de droite » et d'autres mobilisant plutôt l'imaginaire de gauche, ces frontières ne réussissent que rarement leur mise à l'épreuve dans le discours, le jeu politique consistant souvent précisément à renverser les attendus en faisant surgir une référence surprenante aux yeux du public.

Même la partition entre les « modérés » et les « extrêmes » de l'échiquier politique, efficace lorsqu'il s'agit d'insultes plus triviales[36], semble peu fonctionnelle, étant donné que l'antonomase ne participe pas, au premier abord, du langage subversif que s'interdit traditionnellement la partie de la classe politique la plus proche des arcanes du pouvoir. L'antonomase est donc partout. Mais a-t-elle évolué qualitativement ? Le *Tullius Detritus* de François Fillon ne nous trompera pas : le XIX^e et le premier XX^e siècle semblent, à côté d'antonomases médiatiques (« *Delcassé, c'est un Poincaré bête* », G. Clémenceau [Fuligni, 2011 : 161) avoir largement mobilisé le répertoire issu de la culture classique dont font état les grammaires d'époque, tandis que les décennies suivantes s'en détachèrent progressivement, suivant le mouvement général – bien qu'inconstant, de désaffection touchant cette sphère de la culture occidentale. La richesse des injures antonomastiques s'en est-elle vue pour autant amoindrie ? On peut sans hésiter affirmer que non, d'une part parce que les références classiques sont loin d'avoir totalement disparu du répertoire vivant de l'insulte, et d'autre part parce que le renouvellement

permanent de l'invective à travers de nouveaux noms propres a considérablement enrichi un répertoire lexical oscillant en permanence entre passé et temps présent. L'antonomase a-t-elle donc suivi l'évolution générale de l'insulte ? Si elle y est assimilable sur bien des points, elle semble avoir mené son évolution propre ces derniers temps, en témoignant d'une vivacité qui contraste avec l'affaiblissement du rôle général de l'insulte en politique. T. Bouchet montre en effet que des facteurs comme le changement du personnel politique, la « *raréfaction des sujets qui fâchent vraiment* » (2007 : 280), ou encore le profond changement de ce que l'on nomme les « médias » et « l'opinion publique » ont largement contribué à marginaliser l'insulte dans le discours politique[37] :

> [Sans que l'on puisse trouver une linéarité dans l'évolution des insultes en politique,] « depuis un peu plus d'un demi-siècle, la virulence des échanges est en recul. Les gestes se font moins agressifs et les discours moins belliqueux. C'est sans doute le signe d'une tendance plus générale à la marginalisation de la violence politique. On n'atteint plus aujourd'hui son adversaire politique à la pointe de son épée et les noms d'oiseau ne font plus souvent mouche.
>
> (Bouchet, 2010 : 277)

Or, l'importance du corpus des antonomases ayant émaillé les échanges politiques au cours du demi-siècle passé donne à penser que ces figures sont loin de ne surgir plus que subrepticement, au cours de prises de paroles maladroites, comme c'est le cas pour un certain nombre d'insultes publiques dont les auteurs se repentent ou au moins ne s'enorgueillissent plus. Au contraire, l'antonomase constitue l'une des traces encore bien vivaces de la tradition éristique politique qui théâtralise l'échange et valorise le locuteur dans sa maîtrise de la formule. Comment expliquer ce constat ? Sans doute en tentant de corréler les deux phénomènes. Si l'insulte s'est raréfiée en politique, c'est, comme on l'a vu, du fait d'un changement de pratiques, qui s'est accompagné de restrictions, à la fois informelles et légales. Les premières tiennent dans ce que l'on a coutume d'appeler le « politiquement correct », une pratique consistant à lisser son discours pour s'éviter les conséquences d'une parole trop rugueuse ; les secondes ont pris forme dans l'application de lois existantes[38] et la création de nouvelles lois, couronnées en 1990 par l'adoption de loi Gayssot, qui en réprimant « *tout acte raciste, antisémite ou xénophobe* », a sans doute contribué à purger le lexique politique[39]. On comprend pourquoi l'antonomase a pu se constituer une place de choix au sein du discours politique tandis que d'autres formes d'injure déclinaient considérablement. La relative absence d'axiologie du nom propre considéré en langue (on a vu quelques exceptions) constitue pour le locuteur une réelle sécurité avant même d'évoquer la question de la

légalité[40]. Il serait intéressant de chercher à isoler, au sein d'une liste établie par T. Bouchet (2010 : 11) qui comporte quelques insultes entendues dans l'hémicycle au cours de « l'Affaire », les termes qui pourraient actuellement apparaître dans la même enceinte, au cours d'un débat comparable : *« Lâche ! Excrément ! Pied ! Allemand ! Gland de potence ! Baron d'mes deux ! Zola ! Gâteux ! Juif ! Moule à claques ! Olibrius ! Fœtus ! Déflaque ! Dreyfus ! […] ».*

À l'évidence, après la suppression des mots ouvertement antisémites ou xénophobes, des termes scatologiques et des expressions que leur violence exclurait du débat, seules quelques occurrences subsistent à côté de nos deux antonomases. Celles-ci ont la particularité (parfois problématique, étant donné que l'on parle d'insultes) de regorger de sèmes potentiellement très violents, tout en présentant un signifiant apparemment neutre. Il fut difficile de condamner la bassesse de Xavier Vallat lorsque ce polémiste déclara pour l'investiture de Léon Blum : « *Je constate que, pour la première fois, la France aura eu son Disraeli* » (Bouchet, 2010 : 175). Car même si les relents antisémites du propos n'échappèrent à aucun des tiers écoutants qui en prirent connaissance à l'époque, sa forme mettait en grande partie son auteur à l'abri, d'autant que de telles paroles ne tombaient alors pas directement sous le coup de la loi. Cette souplesse, éprouvée dans des contextes aussi divers que ceux que la politique française a pu offrir, ainsi que l'infini réservoir que présente la construction antonomastique expliquent la vitalité d'un phénomène qui ne semble pas prêt de perdre sa place dans l'histoire du politique, comme en témoignent les nombreuses occurrences relevées au cours de ces dernières années. « *Comparaison n'est pas raison* », dit l'adage… Les insulteurs surent et sauront bien toujours s'accommoder de ce désagrément, dans un champ politique où l'insulte se départit souvent de sa réelle puissance transgressive, reflexive, pour gagner en brillant.

Conclusions

Le succès du nom propre modifié dans le cadre du discours politique semble donc s'expliquer par les caractéristiques intrinsèques de cette figure, qui assurent son efficacité. On citera en résumé sa puissance métaphorique toute de concision, ses déclinaisons quasi-infinies grâce à un répertoire extensible et une liberté étendue dans la complémentation, son originalité face à un fonds commun d'injures se renouvelant plus lentement, ou encore sa sécurité, qui prend sa source dans un sémème moins stable que celui d'un nom commun, évitant parfois au locuteur de s'exposer à une répartie trop violente ou à des suites judiciaires. Mais quel nom donner à ces emplois de l'antonomase en politique : gros mots ? injures ? insultes ? En partant d'une définition basique du gros mot, nous

avons employé indistinctement chacun de ces termes. Mais les caractéristiques de l'antonomase politique que nous avons dégagées semblent permettre un retour définitionnel sur cette figure : si nous appréhendons plutôt le *gros mot* comme un terme à connotation sexuelle, scatologique ou religieuse, qui heurte les convenances et comprend en son sein jurons et blasphèmes, il semble que la plupart des antonomases n'y trouvent pas leur place, d'autant plus si l'on note, avec R. Gordienne[41] que le gros mot a pour caractéristique de classer négativement l'insulteur. Nous parlerions donc plutôt d'*injure*, « *offense grave et délibérée* » (*Le Grand Robert*), qui se distingue souvent par sa préméditation, sa construction, d'une simple *insulte*, pouvant être le fait d'un mouvement de colère. Cette distinction trouve son sens dans la légère différence de nature entre l'acte d'insulte et l'injure antonomastique. Nous ne parlons pas là d'effet perlocutoire (l'insulte pouvant blesser bien plus qu'une antonomase plaisante et donc occasionner une réaction nettement plus vive), mais de caractéristiques linguistiques : outre le fait qu'elle réduit souvent l'insulté à un élément négatif projeté sur lui (c'est là le pouvoir métonymique de l'insulte, qui est très sensible pour les antonomases lexicalisées, cf. Rosier, 2006 : 44), l'antonomase a le pouvoir de créer une catégorie d'individus, de caractéristiques, à laquelle elle rattache l'insulté en niant son individualité, et donc en retrouvant la fonction profonde de l'*injure* : porter atteinte à l'honneur de l'invectivé, dans un acte linguistique dont l'impact ne se calcule qu'en discours. Nelly Flaux avait déjà noté ce pouvoir des noms propres modifiés : « *[c]réatrice de concepts, l'antonomase est un des moyens sans doute les plus accessibles que la langue met à disposition des locuteurs pour classer, catégoriser, rassembler le divers, dire le réel*. » (Flaux, 2000 : 142). Il conviendrait toutefois de noter que pour ce qui est de son sémème négatif, l'injure antonomastique n'est pas fondamentalement différente d'une insulte basique. Parfois raciste, sexiste (« *une Antigone* ») ou antisémite (« *un Disraeli* »), souvent réductrice et humiliante, elle constitue une charge *ad hominem* à part entière, qui profite pleinement du voile que tend à lui offrir son aspect ludique[42]. Notons tout de même que ce dernier, qui tire l'antonomase vers sa fonction caricaturale, peut prendre le dessus et pousser la réception à extraire la parole de la sphère de l'injure. Mais en règle générale, comment s'étonner que l'antonomase n'ait pas des fonctions bien différentes de celle des autres insultes et gros mots ? Elle blesse, déstabilise, ridiculise et salit l'interlocuteur, cherche à l'isoler, à perturber le débat lorsqu'il y a débat (fonctions que rappelle T. Bouchet [2010 : 278]), et surtout, ne présente un intérêt que très limité pour la trame de l'échange. En cela, procédé à part au vu de son fonctionnement, elle est aussi un parangon de l'insulte politique, et trouve dans cette sphère où se construit l'actualité, un vivier toujours renouvelé de figures inspiratrices et fonctionnelles.

NOTES

[1] Source : <http://www.dailymotion.com/video/xpag2x_sarkozy-mr-fabius-vous-avez-un-culot-d-acier_news>. Consulté le 10/10/13.

[2] On présente souvent comme sémantisme originel du nom propre la désignation, instructionnelle (elle invite à envisager le porteur du nom) et descriptive (l'individu est envisagé comme un particulier, préalablement rangé dans une catégorie nominale de base : *personne*, *ville*…) (Riegel *et al.*, 1996 : 335).

[3] Figure par laquelle un mot est détourné de son sens propre (*Le Robert*).

[4] La linguistique moderne a largement critiqué cette conception très large de l'antonomase. Voir par exemple les travaux de N. Flaux (2000). Nous n'y reviendrons pas, même s'il nous semble parfaitement justifié de questionner l'application du terme « antonomase » au nom commun employé comme nom propre.

[5] Plusieurs sémanticiens ont définitivement opté pour le rapprochement avec la métaphore concernant cette forme de l'antonomase, comme le rappelle N. Flaux (1991 : 26).

[6] Voir sur ce point N. Flaux (1991 : 38).

[7] Quintilien, *Institution oratoire*, VIII, 6, 29-30.

[8] On se souviendra avec Laurence Rosier du sort de Mazarin pendant la Fronde, traité de « *bougre sodomisant l'Estat* ». (Rosier, 2006 : 12)

[9] Nous verrons en quoi l'évocation d'une charge réflexive et argumentative de l'insulte politique doit être largement nuancée en ce qu'elle ne correspond qu'à une minorité d'occurrences.

[10] Nous reconnaissons envers ces travaux (et en particulier le très riche ouvrage dirigé par B. Fuligni) une dette certaine, puisqu'ils nous ont permis de bénéficier de la base d'un corpus déjà étendu à laquelle ajouter quelques occurrences extérieures.

[11] Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20100201.OBS5521/eric-besson-un-minable-selon-freche.html >. Consulté le 12.10.13.

[12] Le parlementaire socialiste Eric Besson rejoignit en effet les rangs de l'UMP de Nicolas Sarkozy au cours de la campagne présidentielle de 2007, créant une polémique dans son nouveau parti aussi bien que dans celui qu'il quittait.

[13] [Les antonomases] « *fonctionnent comme des termes généraux qui présupposent l'existence de classes référentielles comportant plus d'un membre* » (Riegel *et al.*, 1996 : 177).

[14] Source : <http://www.europe1.fr/Politique/Hollande-et-les-autres-fromages-lyophilises-332807>. Consulté le 10.10.13.

[15] Cf. R. Martin (1983 : 185), qui avance que la métaphore ne souffre pas la discussion, contrairement à la comparaison : « *En disant que l'homme est comme un loup […], on produit un énoncé qui s'apprécie en termes de vrai et de faux. Une comparaison est contestable.* »

[16] Personnage éponyme d'un roman d'Alphonse Daudet paru en 1881 et réécrit par la suite sous la forme d'une pièce de théâtre.

[17] Sarah Leroy (2007 : 75) rappelle très justement que « *la dénomination n'est, dans bien des cas, pas objective et bilatérale, mais joue au contraire un rôle argumentatif majeur en tant qu'"agent de persuasion" » : imposer, faire accepter une dénomination à son interlocuteur, c'est déjà, en grande partie, remporter son adhésion* ». On notera

que dans le cas de l'injure politique, le destinataire secondaire est évidemment plus important que l'allocutaire.

[18] D'autres moyens d'actualisation (en particulier par le biais du verbe) existent, mais ces deux modes sont largement majoritaires.

[19] Cf. l'étude de cas du point suivant. Outre ses qualités stylistiques (elle permet à la simple insulte de connaître un développement, une amplification rythmique, voire de s'inscrire dans une gradation), l'énumération répond dans le cadre de l'injure, à des nécessités de précision et d'exhaustivité dans l'attaque, qui contribuent à charger chaque insulte de sens.

[20] Seule une note évoque l'emploi de l'antonomase sans déterminant comme injure *in* Leroy, 2001 : cf. 114, n. 58.

[21] « *L'antonomase, en discours, est un nom propre […]* ***obligatoirement*** *précédé d'une détermination (déterminant indéfini, défini, possessif, démonstratif, numéral…)* ***OU*** *dans une position syntaxique qui exclut la détermination : en apposition, objet d'un verbe comme traiter de…, qualifier de…, traiter en…* » (Leroy, 2001 : 361). L'auteur souligne.

[22] Voir N. Flaux (2000 : 127).

[23] Source : <http://www.lepoint.fr/actualites-politique/2009-10-10/jego-qualifie-bayrou-de-neron-des-temps-modernes/917/0/384670 > Consulté le 15.10.13.

[24] Source : <http://www.ina.fr/video/2005579001012/retrospective-des-debats-televisuels-de-jean-marie-le-pen-video.html > Consulté le 10.10.13.

[25] L'antonomase joue souvent sur le contraste phonique entre le répertoire courant des noms communs et l'originalité de l'onomastique patronymique ou fictionnelle. Ainsi s'explique le succès des personnages de Rabelais (Picrochole…) ou d'Alphonse Daudet (Tartarin de Tarascon, Numa Roumestan).

[26] Dans un registre comparable, rappelons le portrait que dressa J.-L. Mélenchon du dirigeant socialiste G. Frêche : un « *énergumène hirsute, claudiquant, vociférant et délirant : sa Majesté le Néron de Septimanie* ». Source : <http://www.linternaute.com /actualite/politique/les-pires-insultes-des-politiques/en-savoir-plus.shtml>. Consulté le 13.11.13.

[27] A. Karr, dans Les guêpes (1840), présente les insultes comme « bien humiliantes pour celui qui les dit quand elles ne réussissent pas à humilier celui qui les reçoit », (cité in Rosier, 2006 : 15).

[28] Ces patronymes, relevés par T. Bouchet (2010 : 195), renvoient à des dirigeants du parti social-démocrate allemand qui réprimèrent dans le sang l'insurrection spartakiste de 1919.

[29] Corpus dont on a compris qu'il était lui-même bien loin de pouvoir prétendre à l'exhaustivité.

[30] Il suffit d'observer les antonomases ayant cours dans d'autres pays occidentaux pour saisir combien l'antonomase, même lexicalisée, est étroitement liée à sa sphère culturelle d'émission. Pour transcrire le sème de la traîtrise étudié *supra*, les états-uniens emploient par exemple *« a Benedict Arnold »*, antonomase renvoyant à un général américain qui trahit les siens en rejoignant le camp anglais durant la guerre d'indépendance.

[31] Comme le souligne N. Flaux : « *Liés beaucoup plus étroitement que les [noms communs] à l'extralinguistique, les [noms propres antonomastiques] ont souvent une existence plus éphémère que ces derniers, qui sont plus détachés du réel.* » (Flaux, 2010 : 124)

[32] Cf. S. Leroy (2007) pour une description détaillée de l'opération de catégorisation momentanée que parviennent à effectuer en discours certaines « *dénominations éphémères* », noms propres employés comme noms courants après une amorce de lexicalisation opérée par le seul cotexte.

[33] Si l'antonomase politique emploie souvent des noms non-lexicalisés, il est plus rare qu'elle fasse usage de termes n'ayant aucune notoriété hors du contexte discursif, puisqu'elle cherche avant tout une efficacité que la parole ne peut construire sur le temps long.

[34] Rappelons que bien des critiques constatent cette difficulté pour définir et isoler les insultes en général : « *L'insulte est difficilement cernable du strict point de vue de sa forme linguistique car elle emprunte une variété de formes […]*». (Rosier, 2006 : 40)

[35] Source : http://www.europe1.fr/Politique/Debat-Sarkozy-s-explique-sur-Ponce-Pilate-1067267/> Consulté le 17.11.13.

[36] « *[C]ertains députés, certains groupes, certaines familles politiques – en général situés aux extrémités de l'échiquier politique – se distinguent dans la pratique de l'insulte, tandis que d'autres - en général plus au centre – font souvent office de cible[.]* » (Bouchet, 2010 : 17)

[37] La *distinction* attendue du politique par l'opinion publique est un moyen de justifier la relative euphémisation du discours politique injurieux.

[38] Même si de nombreux procès de presse eurent lieu au XIX^{e} siècle, ils ne semblent pas avoir eu un effet comparable à celui des risques moraux et judiciaires actuellement encourus pour une insulte passant outre certaines limites.

[39] Loi n^{o} 90-615 du 13 juillet 1990. Si cette loi n'est pas la première à sanctionner les injures racistes et autres incitations à la haine raciale, elle a donné une forme définitive à l'arsenal législatif réprimant l'emploi injurieux d'ethnotypes (Rosier, 2007 : 66) et de termes signalant une appartenance religieuse, tout en consacrant la marginalisation de ce type d'injures dans le discours politique officiel.

[40] Pour les autres emplois insultants d'appellatifs considérés comme neutres axiologiquement, cf. Ernotte et Rosier, 2004 : 35. Ces auteurs relèvent plusieurs adjectifs (« *sale…* ») et enclosures (« *espèce de…* ») utilisés pour actualiser la péjoration des noms communs, qu'il serait intéressant de comparer aux outils spécifiques employés pour asseoir certaines antonomases dans leur statut d'injure.

[41] R. Gordienne (2002). *Dictionnaire des mots qu'on dit gros*. Paris : Hors commerce, p. 15. Cité in Rosier (2006 : 22).

[42] En cela, il apparaît que le nom propre permet potentiellement de conjuguer en toute liberté les ethnotypes, sociotypes et ontotypes (stéréotypes discursifs visant « *des caractéristiques ontologiques supposées de l'individu* » (fainéant, abruti…) selon Ernott et Rosier, 2004 : 35) qui composent les insultes courantes.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU, P. (1983). « Vous avez dit « populaire » ? ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, 98-115.

BOUCHET, T. (2010). *Noms d'oiseaux. L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*. Paris : Stock.

DARMESTETER, A. (1979) [1889]. *La Vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris : Delagrave.

ERNOTTE, P. & L. ROSIER (2004). « L'ontotype, une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes ? ». *Langue française*, 144, 35-48.

DA ROCHA, A. (2007). *« Salope ! » Insultes et autres perfidies sur les femmes politiques*. Paris : Le Cherche-Midi.

DELABASTITA, D., L. D'HULST, R. GHESQUIERE, H. VAN GORP, G. LEGROS, & R. GRUTMAN (2005). *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

FLAUX, N. (1991). « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent ». *Langue française*, 92, 26-45.

FLAUX, N. (2000). « Nouvelles remarques sur l'antonomase ». *Lexique*, 15, 117-144.

FONTANIER, P. (1977) [1830]. *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.

FULIGNI, B. (dir.) (2011). *Petit dictionnaire des injures politiques*. Paris : l'Editeur.

LEROY, S. (2001). *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français (thèse de doctorat)*, Université Montpellier III – Paul Valéry. Département Sciences du Langage.

LEROY, S. (2007). « Des Vanessa, des José Bové : dénominations éphémères et dynamique de la lexicalisation ». *Revue romane*, 42-1, 65-82.

MARTIN, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.

ROSIER, L. (2006). *Petit traité de l'insulte*. Loverval (Belgique) : Labor.

RIEGEL, M., J.-C. PELLAT, & R. RIOUL (1996). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Site de l'Université de Bourgogne. URL : <http://passerelle.u-bourgogne.fr: publications/atip-insultes/>. Consulté le 15.06.13.

« *Facho ! Fasciste !* », sont-ils les « gros mots » historiques de la politique (française) contemporaine ?

Eric DAVID
Ministère de l'Éducation nationale, Paris (France)
ericdavid3@orange.fr

REZUMAT: „*Facho! Fasciste!*", sunt ele oare cuvintele „vulgare" istorice ale politicii (franceze) contemporane?

Cuvintele au un înţeles, în principiu unanim acceptat. Dar, uneori, îl au pe cel pe care se doreşte să-l aibă. Dacă în sine cuvintele nu au capacitatea de a produce un anumit afect, unele dintre ele sunt mai potrivite pentru a suscita emoţii şi, astfel, de a deţine o anumită putere. Este cazul termenului *„facho"*, variaţie argotică de la *„fasciste"* ('fascist'), devenit, se pare „cuvântul vulgar" prin excelenţă al politicii franceze contemporane. Acest statut este în strânsă legătură cu istoria. Învins, fascismul a dispărut începând din 1945. Cu toate acestea, succesul lui terminologic nu a scăzut niciodată, datorită supravieţuirii unui antifascism devenit o retorică de demonizare a adversarului. Abil întreţinută de stânga (comunistă) până la a impregna în totalitate imaginarul colectiv, acest cuvânt instrumentalizat fără discernământ şi redus la stadiul de injurie, nu vizează de cele mai multe ori decât indivizi şi concepte fără nici o legătură cu doctrina lui Mussolini. Realitate istorică precisă, fascismul este transformat în element strategic de limbaj ascunzând interese ideologice şi politice, nu fără consecinţe: operator consensual de descalificare pentru un individ, el înseamnă, de asemenea, viaţa publică, pradă acestor abuzuri şi suferind de acest dualism maniheist epuizant din punct de vedere intelectual şi potenţial totalitar. În acest război al cuvintelor, culme de manipulări lexicale şi travestiuri conceptuale în care semantica se vede maltratată, statutul limbajului şi pericolele care îl pândesc sunt problemele care se pun.

CUVINTE-CHEIE: *fascist, antifascism, insultă, demonizare, semantică*

ABSTRACT: « *Facho ! Fasciste !* », are they the historic swearwords of the contemporary (French) politics?

The words have a meaning, in principle collectively admitted. But sometimes, they have the one that we are willing to give them. If in itself, the words have no capacity to cause a particular affect, some of them can arouse more emotions, and thus, to have a power. So of the term "facho", the slang declension of "fascist", became, seemingly, the hegemonic swearword of the contempo-

rary French politics. If this word is rude now, it is in light of the History especially. Overcome, the fascism disappeared since 1945. However, its terminological success always continued, thanks to the persistence of an anti-fascism become a rhetoric to demonize the enemy. Cleverly manipulated by the (communist) left which ran through the collective consciousness totally, this word wildly used, above all as offense, aims at persons and at ideas without any link with the Mussolini's doctrine most of the time. Precise historic reality, the fascism turned into strategic element of language hiding ideological and political interests, triggering consequences: able to discredit an individual reputation, it is also the public life, in the grip of these drifts, which suffers from this Manichaean dualism, intellectually impoverishing and potentially totalitarian. In this war of words, between the lexical manipulations, the conceptual distortions and the semantics manhandled, this is the status of language and the dangers surrounding it, we must try to define.

KEYWORDS: *facho, anti-fascism, offense, to demonize, semantics*

RÉSUMÉ

Les mots ont un sens, en principe communément admis. Mais ils ont parfois celui qu'on veut bien leur prêter. Si en soi les mots n'ont pas d'aptitude à provoquer un affect particulier, certains d'entre eux se prêtent davantage à susciter des émotions et donc, à disposer d'un pouvoir. Ainsi du terme « facho », déclinaison argotique de « fasciste », devenu semble-t-il le « gros mot » par excellence de la politique française contemporaine. Si ce mot est devenu « gros », c'est notamment au regard de l'histoire. Vaincu, le fascisme a disparu depuis 1945. Pourtant, son succès terminologique n'a jamais failli, grâce à la survivance d'un antifascisme devenu une rhétorique de diabolisation de l'adversaire. Habilement entretenue par la gauche (communiste) jusqu'à en imprégner totalement l'imaginaire collectif, ce mot instrumentalisé à tort et à travers et réduit à l'état d'injure, ne vise bien souvent que des individus et des notions sans lien aucun avec la doctrine mussolinienne. Réalité historique précise, le fascisme s'est donc transformé en élément stratégique de langage dissimulant des intérêts idéologiques et politiques, non sans conséquences : opérateur consensuel de disqualification pour un individu, c'est aussi la vie publique qui, en proie à ces dérives, pâtit de ce dualisme manichéen intellectuellement appauvrissant et potentiellement totalitaire. Dans cette guerre des mots faîte de manipulations lexicales et de travestissements conceptuels où la sémantique se voit malmenée, c'est le statut du langage et les périls le guettant qui se posent.

MOTS-CLÉS : *facho, antifascisme, injure, diabolisation, sémantique*

N A COUTUME DE DIRE que « poser la question, c'est déjà y répondre ». Sans nécessairement d'emblée être affirmatif face à cette interrogation, on peut cependant tout de suite l'indiquer : « facho » est un mot qui… fâche ! Qui fâche, parce qu'il interpelle, il heurte, il choque, il agresse. Pas seulement celui qui le reçoit ou celui à qui il est accolé. Mais plus généralement de par ce qu'il dégage dans l'imaginaire collectif et de par le message qu'il délivre ou qui lui est associé historiquement: plus que connoté, il est, comme le dit J. Monnerot (1987 : 13), un « *mot chargé* ». Quand l'écrivain J-M. Domenach (1984 : 81), à l'évocation du mot « racisme », dit de ce dernier que « le *gros mot* est lâché », on peut convenir de même concernant le terme « facho », déclinaison argotique du mot « fasciste ». P.-A. Taguieff (1987 : 67) confirme cette perspective : *« l'élargissement polémique de la catégorie de « fascisme » s'est opéré parallèlement sur la catégorie de « racisme ».*

Dans le domaine de la politique et de l'argot politique, une évidence semble devoir s'imposer : être traité de « coco » (communiste), de « gaucho » (gauchiste), de « bolcho » (bolchévique), ou d' « anar(cho) » (anarchiste) ne comportera pas les mêmes risques, n'aura pas la même portée ou la même incidence que d'être traité de « facho ». Alors que des quatre premiers exemples pourra se dégager une impression peut-être obsolète et vaguement péjorative, celle-ci sera souvent compensée par une imagerie teintée de romantisme (révolutionnaire), de pittoresque, voire de sympathie. A l'inverse, le « facho » ne suscitera, pour ainsi dire jamais, une attitude similaire, qu'elle soit de compassion, d'indulgence ou même d'indifférence : la réaction, parfois épidermique, sera quasi exclusivement celle de l'hostilité et/ou celle de la frayeur. L'ancien journaliste à *Libération* Th. Wolton (2003 : 16), porte d'ailleurs à cet égard un regard critique qui confirme cette approche : *« concevriez-vous,* dit-il*, d'avoir un ami fasciste ? Non, bien sûr. En revanche, vous ne trouveriez rien à redire d'une amitié avec un communiste. La première proposition est infamante, l'autre pas »*. Pourquoi ?

C'est l'objet de cet article que de tenter, entre autres, de décrypter les raisons de cet état de fait (lexical) et de savoir si le terme « facho » n'est pas (devenu) le « gros mot » *historique*, c'est-à-dire le « gros mot » par excellence de la politique (française) contemporaine, l'insulte suprême ou l'offense ultime.

« Facho » est l'argot de « fasciste » : nous reviendrons d'abord sur la nature et les caractéristiques du « gros mot », ainsi que, de manière plus générale, sur le pouvoir des mots (*potestas nominum*) et leurs répercussions (1). De là, nous nous interrogerons de savoir pourquoi et comment le mot « facho » est devenu (aussi) « gros » et sur les causes de son « succès » terminologique : des éléments historiques très précis répondront à notre question

(2). Il s'agira ensuite d'identifier « qui / quoi » se cachent derrière ce qui apparaît comme un outrage (lexical) : entre réalité(s), hypothèses et fantasmes, nous effectuerons un tour d'horizon de ce que recoupe le terme « facho » : des individus et des structures réellement existants ? Ou bien, une stratégie, une rhétorique habilement construite dissimulant des intérêts ? (3). Ce tour d'horizon sera utile dans notre décryptage puisque le caractère injurieux de cet élément de langage n'est pas sans produire un certain nombre d'effets sur les destinataires, ni sans conséquences sur la vie de la Cité, qu'elle soit politique ou intellectuelle (4). Enfin, nous conclurons cette étude sur les enjeux linguistiques qui entourent les mots et leurs usages, notamment à finalité polémique. Ainsi, dans cette « guerre des mots », entre l'inconfort de la dissonance cognitive, et l'effroi que pourrait susciter un manquement au « correctivisme » idéologique (Taguieff), nous réfléchirons à la notion qui, en quelque sorte, est la trame de ce travail : la « sémantique ». Semble-t-il malmenée au regard de ce descriptif introductif, elle incitera à nous interroger sur le langage et son devenir, et surtout sur les périls qui guettent ce dernier (5).

1. Quand les mots deviennent « gros » : éléments d'analyse

Facho est l'argot de fasciste et la caractéristique de l'argot, ou plutôt des argots puisqu'il en existe plusieurs (Merle, 2004 : 83) est non seulement d'être un jargon recourant à l'abrègement, mais aussi d'être initialement réservé à un petit groupe d'initiés (Dupriez, 1988 : 71). Au vu de son *« emploi à tort et à travers »* (Furet, 1995 : 327), de son usage à l'emporte-pièce, ou de son utilisation contre n'importe qui et n'importe quand, le mot « facho » n'appartient plus, de ce point de vue, à un « groupe d'initiés » : il est partagé par le tout-venant. En revanche, il est un point où le mot « facho » s'apparente bien à une forme argotique : il est une *« forme relâchée, familière, vulgaire, grossière et parfois caricaturale »* (Mounin, 1995 : 40) de la langue qui, elle-même renvoie à la notion de « mot bas » (de coup bas ?), autrement dit de « gros mot » (Dupriez, 1988 : 226).

À ce titre, contrairement au « bon mot » ou au « jeu de mot » capable de révéler un trait d'humour ou une finesse d'esprit, le « gros mot » est destiné à mettre en pièce le système social fondé sur un certain respect – au moins apparent – d'autrui (Dupriez, 1988 : 226). Destiné à rompre avec l'interlocuteur, le « gros mot », injonctif et performatif, indiquera de par sa trivialité ou sa bassesse, soit une volonté de choquer, soit un sentiment d'exaspération, ou les deux conjugués. Prononcé mécaniquement dans la banalité du quotidien, le « gros mot » demeurera anodin. Toutefois, si celui-ci devait s'inscrire dans un contexte politique et institutionnel, la portée en sera tout autre.

En effet, dans ce contexte très spécifique, le « gros mot », en l'occurrence « facho », se révélera expressément « gros » car « gros-de-sens-au-regard-de-l'Histoire ». « Gros » aussi, car au lieu de se distinguer de par son pittoresque et sa drôlerie, cet argot aura une finalité avant tout dévaluatrice et méprisante (Mourral, 1997 : 19-20). Un adepte de ce jargon, l'écrivain L.-F. Céline présentait l'argot, dans ses *Entretiens avec le professeur Y* (1955), comme *« un langage de haine »* (Merlin-Kajman, 2003 : 220). Sans doute n'avait-il pas tout à fait tort puisque le mot dit *« gros »*, écrit P. Guiraud dans *Les Gros Mots*, se définit à la fois par son « *contenu »*, autrement dit par ce à quoi il fait référence, mais aussi *« par son usage »* (Merle, 2004 : 27), c'est-à-dire par la manière dont il est employé.

Qu'ils soient « gros », « bons », « doux » ou « mauvais », les mots ont un sens, un sens en général admis communément. Mais ils ont aussi parfois celui qu'on veut bien leur prêter. Si les mots n'ont pas par eux-mêmes une aptitude à provoquer un affect particulier, néanmoins, certains d'entre eux plus internalisables, se prêtent davantage que d'autres à susciter des émotions (Ansart, 1983 : 70) jusqu'à disposer d'un *« pouvoir magique d'autant plus redoutable que leur signification est ambiguë et multiple »* (Maulnier, 1976 : 5). Et pour P. Ansart (1983 : 70 et 188), *« l'imprécision du mot en fait un élément privilégié suggérant un dépassement des limites (…). Les mots privilégiés seront donc ceux qui peuvent se charger de larges connotations et seront aptes à susciter des images » : « associer à l'adversaire les images de violence et de mort (…) pour mobiliser les peurs à son égard »*. Ainsi du mot « facho »qui, fonctionnant tel un opérateur consensuel de disqualification, aura vocation à dé-grader *a priori* un adversaire politique, à mettre en pièce un ennemi idéologique, alors même que cette invective reçue comme outrageante, pourra parfois ne viser qu'une attitude conservatrice, une idée réactionnaire, voire simplement une opinion iconoclaste ; en tout cas sans lien réel avec la doctrine mussolinienne proprement dite.

Les mots disposent donc d'un pouvoir (Angenot, 1995 : 93 à 98), notamment de nuisance, et le contrôle des mots constitue, par ricochet, une forme supplémentaire de pouvoir (Ansart, 1983 : 79).

C'est pourquoi, il est bon de repréciser, quitte à énoncer un truisme, que le fascisme fut, avant d'être une figure de discours ou un élément de langage particulièrement dissuasif, discriminant et diabolisant, une réalité historique (Pergnier, 2004 : 123) et un concept pertinent (Burrin, 1996 : 521) doté d'un sens précis. Mais comme le signale très justement l'helléniste J. de Romilly (2008 : 79), *« les mots, en plus de leur sens, ont souvent une coloration particulière, favorable ou défavorable »*, et *« il arrive que cette coloration change, en fonction […] d'une doctrine ou même d'une expérience sérieuse et objective »* : c'est le cas du mot « facho ».

2. Pourquoi et comment le mot « facho » est-il devenu « gros » ? Retour sur les causes et sur les acteurs historiques d'une instrumentalisation lexicale extensive

Dans son *Dictionnaire des injures*, R. Edouard (2005 : 368-369), à la rubrique « politique », distingue deux périodes : la première, qui vise les « termes prononcés par les plus éminentes personnalités politiques françaises entre 1875 et 1945, inclut le terme « fasciste » ; la seconde, qui se situe après 1945 et où s'opère un « véritable renouvellement du répertoire », inclut l'expression « sale facho ».

Cependant, à lire l'historien P.-M. Dioudonnat (1973 : 437), « *le fascisme correspond strictement à la période historique dont il est le produit : né en 1919, il meurt en 1945. Entre ces deux années seulement, il a une signification et une existence* ». D'autres historiens, comme O. Forlin (2013 : 344-345), confirment en termes similaires : « *les fascismes historiques se sont éteints en 1945* ». Ou encore P. Burrin (1996 : 521) pour qui, si « *au sens plus large, il* [le fascisme] *englobe des phénomènes politiques aussi divers que l'autoritarisme traditionaliste de Salazar ou l'autoritarisme populiste d'un Peron* », « *au sens étroit, il désigne le mouvement et le régime de Mussolini* ».

Pourquoi ce mot a-t-il alors perduré de la sorte après 1945, date-clé et symbolique s'il en est, alors même que selon le réalisateur et essayiste italien P.-P. Pasolini (1976 : 268), qui s'est toujours dit marxiste, déclarant maintes fois qu'il votait communiste (1976 : 14), le fascisme est « *un phénomène mort et enterré, archéologique, qui ne peut plus faire peur à personne* » ? « *Le fascisme est resté vingt ans au pouvoir,* dit-il. *Il y a trente ans qu'il est tombé. Il devrait donc être déjà oublié* » (1976 : 57). Ce n'est pourtant pas le cas : pourquoi ?

Le philosophe T. Maulnier (1976 : 94 à 96) a un début de réponse : « *pour les commodités de la propagande* », avance-t-il. Oui, mais quelle propagande ? D'où provient-elle ? Quelle est sa nature ? Comme le souligne l'académicien, déjà « *le mot déborda bien vite les frontières de l'Italie et son sens originel pour être appliqué à d'autres régimes. La formule de rigueur est : « le fas-cisme ne passera pas » et non le « nazisme ne passera pas* ». D'une certaine manière, on peut effectivement dire que « *le fascisme a eu l'honneur de gagner la bataille de la terminologie et de devenir la dénomination accusatrice générale pour désigner l'ensemble des adversaires multiformes que l'antifascisme doit affronter sur sa route* ». La propagande visée, incriminée, c'est donc celle de l'antifascisme. Apparu en France vers 1922 dans le journal communiste *L'Humanité,* ce néologisme a désigné initialement, sur le mode descriptif, les activités des opposants à Mussolini. Mais le terme va rapidement re-couvrir plusieurs niveaux de sens à compter de 1934, (Vergnon, 2009 : 19) et

plus précisément à partir des évènements du 6 février qui ont provoqué un choc dans l'opinion républicaine. En effet, c'est l'époque où le terme de « fasciste » prend à travers l'antifascisme une extension de plus en vaste (Furet, 1995 : 341), vaste à en devenir presque incommensurable.

Rappelons que pour nombre de spécialistes, le fascisme s'est éteint en 1945. Or, subsiste encore aujourd'hui, très curieusement, un antifascisme. Il y aurait donc un antifascisme sans… fascisme ? Absurde ? Surprenant ? Pas tant que ça. Le « fascisme » a, en certaines circonstances, son utilité, et pour certains, il s'agit de faire vivre le fascisme et non de le combattre pour l'abattre. Comme le dit P.-A. Taguieff (1998 : 175) avec clairvoyance et courage, « *quand le fascisme n'existe pas, il faut l'inventer* ». Pourquoi ?

En attestant du besoin de chaque camp à se mobiliser autour d'une « *idéologie négative* » (Vergnon, 2009 : 11), il est clair qu'« *avant d'être géopolitique, l'antifascisme est idéologique* » (Furet, 1995 : 328). Et comme « *toute idéologie est un mécanisme de simplification qui culmine en des couples primaires fondamentaux* » (fascisme *vs* antifascisme) aboutissant, de fait, à poser des verrous ou à fixer des interdits (Angenot, 1995 : 113), « *le fascisme et son contraire, leviers de l'action politique, ont manifestement des fonctions de légitimation et de délégitimation* » (Forlin, 2013 : 8).

Galvaudé par des décennies d'utilisation polémique (Burrin, 1996 : 521), le succès du terme « *fascisme* »

> (…) tient donc pour une bonne part à l'usage polémique, à des fins politiques, qui en a été fait et qui continue (…) à en être fait. Le qualificatif « fasciste » appliqué à une idée, à un discours, à une action politique, a souvent servi à faire de leurs auteurs des adversaires et à les diaboliser. Inversement, sa fonction a aussi été de rassembler un camp, jusque-là dispersé, en vue d'un combat politique
>
> (Forlin, 2013 : 7)

Registre de discours ou énoncé collectif, c'est aussi un répertoire d'action collective, remarque G. Vergnon (2009 : 11 ; 13 ; 19) qui en profite pour nous livrer d'autres pistes sur cet objet finalement « *sous déterminé, peu historicisé et mal circonscrit* », et surtout « *surinvesti par les passions militantes* ».

Outre le besoin de chaque camp à se mobiliser autour d'une « *idéologie négative* », l'antifascisme, « *phénomène de longue durée, riche d'usages multiples* » et à la « *dimension internationale* » est toujours constitutif aujourd'hui des identités politiques de gauche et surtout d'extrême-gauche, dans ses composantes libertaires et trotskistes. « *Le fascisme ne passera pas* », apparu au lendemain de l'émeute parisienne du 6 février 1934, et transformé en le non moins célèbre « *No Pasaran* » après son passage outre Pyrénées en 1936 (…) s'appuie davantage sur une « *position sentimentale* » que sur la vérité

des faits : « *on ne cherche pas pour le connaître à définir le fascisme, on recouvre de son nom les éventualités que l'on craint et les hommes que l'on attaque* » (Vergnon, 2009 : 13). En 1963, Jean Pluymène et Raymond Lasierra, qui distinguaient le « fascisme » réel du *fâschisme* des antifascistes, suggèrent que l'antifascisme est avant tout un mode de mobilisation des partis de gauche contre un *fâschisme* imaginaire (Vergnon, 2009 : 13). De son côté, Pergnier (2004 : 125) admet que l'adjectif « antifasciste » est, depuis plus d'un demi-siècle, l'un des fleurons les plus prisés de l'arsenal rhétorique d'une certaine gauche.

> Il s'est forgé, dans les années 1930, non pas dans la lutte contre le régime hitlérien (…) mais face à la montée de forces comme celle du fascisme mussolinien (…) et surtout du franquisme en Espagne. Surtout, le Parti communiste y forgea sa stratégie rassembleuse des « fronts » qui devait si bien réussir par la suite. D'ailleurs, l'existence d'un « front anti » comptait plus que la nature exacte de l'adversaire permettant de cristalliser ce front. Il était seulement demandé au mot de mobiliser contre toute forme de régime ou de parti prônant l'ordre et l'autorité, et surtout combattant l'idéologie léniniste.
>
> (Pergnier, 2004 : 126)

En 1990, dans la revue *Commentaire*, Annie Kriegel voyait dans l'antifascisme, outre le « *mythe stalinien par excellence* », essentiellement un « *concept à éclipses* », un « *concept à géométrie variable* » capable de restreindre ou étendre à l'infini le champ de définition de l'ennemi (Vergnon, 2009 : 16). Et comme nous savons qu'en ce domaine « *il est dangereux d'être privé de ses ennemis* » (Domenach, 1984 : 77), on comprend pourquoi Furet (1995 : 16) associa toujours antifascisme et communisme, le premier étant invariablement manipulé ou structuré par le second, faisant ainsi de l'antifascisme une « *tactique intéressée et circonstancielle* » reposant sur le mensonge. En effet, « *l'emploi à tort et à travers, dans la langue sacrée, du terme « fasciste » n'est en rien anodin :* « *il faut que les fascistes soient partout, puisqu'il faut partout définir les communistes* », dit l'historien qui ajoute : c'est un « *ennemi formidable* », « à *la fois concret et caché* » (Furet, 1995 : 327), ce qui a peut-être amené l'historien américain Stephen Koch à tenter, en 1995, de démontrer que l'antifascisme n'était qu'une vaste manipulation conduite par les services secrets soviétiques (Martelli, 1998 : 194).

Si l'antifascisme a constitué un ciment idéologique pour unir des forces politiques, notamment, en Italie, il en a été de même en France où cette fonction s'est vérifiée au milieu des années 1930, au cours de la Résistance, pendant la guerre froide. Dans la première moitié des années 1980, l'extrême gauche et la gauche au pouvoir ont dénoncé dans le Front national une résurgence du fascisme. Encore en 2002, la menace fasciste a été

agitée après la qualification de Jean-Marie Le Pen pour le second tour de l'élection présidentielle (Forlin, 2013 : 7).

Il semble donc, malgré des usages multiples et illimités, et ses différentes facettes, que le « fascisme » ait été prioritairement un élément d'instrumentalisation et de stratégie du communisme. Dans *L'Espoir* (1937), André Malraux fait déjà remarquer que *« les communistes disent toujours de leurs ennemis qu'ils sont des fascistes »* (Tournier, 1998 : 162). Plus près de nous, les historiens S. Courtois et M. Lazar (1987 : 33) confirment que l'antifascisme fut, des années trente aux années cinquante, l'un des grands thèmes mobilisateurs du communisme dans le monde. Le même S. Courtois (1998 : 28), cette fois dans *Le Livre noir* montre que

> l'antifascisme est devenu, pour le communisme, un label définitif et il lui a été facile, au nom de l'antifascisme, de faire taire les récalcitrants. […] Furent ainsi prestement escamotés les épisodes gênants au regard des valeurs démocratiques, comme les pactes germano-soviétiques de 1939 ou le massacre de Katyn.

Dans une veine similaire, F. Furet (1995 : 320) considère que, même si *« l'antifascisme de gauche est bien sûr antérieur à 1934 ou 1935 »*, *« le communisme stalinien va trouver un nouvel espace politique dans l'antifascisme »* (Furet, 1995 : 249).

Né en Italie, *« cet* homo fascista *»*, selon l'expression de l'écrivain collaborationniste R. Brasillach, aurait donc dû définitivement disparaître de notre paysage depuis 1945. Pourtant, celui-ci apparait encore fréquemment ici et là. Dans les années 1970, Pasolini signalait qu'*« une bonne partie de l'antifascisme d'aujourd'hui, ou du moins ce qu'on appelle antifascisme, (…) soit naïf et stupide, soit prétextuel et de mauvaise foi (…) combattait, ou faisait semblant de combattre, un phénomène mort et enterré, archéologique, qui ne pouvait plus faire peur à personne ».* Alors, pourquoi cette persistance d'un « antifascisme » ? Parce qu'il semble être *« de tout confort et de tout repos »* (Pasolini, 1976 : 268) ?

3. Entre réalités et phantasmes : « facho » ou l'histoire d'un mot détourné. Le « fascisme » comme élément stratégique et invasif de langage

Si cet élément de langage peut s'avérer, nous le constaterons plus loin, tellement extensif qu'il en devient une notion fourre-tout ou un concept attrape-tout, il n'en demeure pas moins vrai que la tendance principale qui se dégage est celle qui renvoie au domaine de l'injure et de la diabolisation.

Comme le note par exemple I. Mourral (1997 : 194-195), *« le plus souvent, le mot fasciste est utilisé à titre de reproche et même d'injure et adressé à des per-*

sonnes qui manifestent tant soit peu leur goût pour l'ordre et la discipline ». Dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (1992), *Fascisme* a pris à partir des années 1960, des valeurs affectives dans le discours politique. Il s'emploie aujourd'hui pour toute attitude politique conservatrice et autoritaire et, de façon polémique, pour toute doctrine ou comportement opposé à la « gauche ». Plus largement encore, hors de tout contexte politique, il s'utilise pour parler « *d'une contrainte, d'une autorité imposée* » (Tournier, 1998 : 167). De son côté, F. Caradec (2009 : 129) définit le terme de manière on ne peut plus lapidaire : « *facho* » = *fasciste, ou simplement personne de droite* ».

Forlin (2013 : 7) a observé que le qualificatif « fasciste » appliqué à une idée, à un discours, à une action politique, a souvent servi à faire de leurs auteurs des adversaires et à les diaboliser. C'est d'ailleurs un véritable « inventaire à la Prévert » que nous sommes en mesure de dresser tant la gamme d'adversaires est vaste (Pergnier, 2004 : 123). Par exemple, les manifestants de Mai 68 l'appliquèrent abondamment à de Gaulle et aux les agents de la force publique. Dans les années post soixante-huitardes, on a aussi vu souvent des membres de partis et groupuscules d'extrême-gauche se renvoyer mutuellement le qualificatif de manière véhémente, observe Pergnier (2004 : 123). De son côté, H. Michel (1987 : 3) raconte que « *lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing est allé en Algérie, une jeune coopérante a déclaré à la Télévision française qu'elle n'irait pas écouter ce fasciste* ». Ou encore, que « *devant une assemblée parlementaire, M. Poniatowski a reproché aux communistes d'être fascisants* » alors que « *les communistes dénoncent des fascistes dans les gauchistes* ». De même, « *dans l'Encyclopédie soviétique, le général de Gaulle a été longtemps traité de général fasciste* ». Et « *aujourd'hui, une bonne partie de la jeunesse réprouve, comme fasciste, toute manifestation d'autorité, qu'elle émane du père, du professeur, ou du patron* ».

Si devant un tel capharnaüm de références on mesure la profondeur et l'ampleur de la trace laissée par le fascisme dans la conscience collective, on découvre également, à rebours, un paradigme incontournable : « *aujourd'hui, on est toujours en somme le fasciste de quelqu'un* » (Michel, 1987 : 3). M. Tournier (1998 : 167-168) ne s'y trompe pas lorsqu'il s'interroge doublement : « *Qu'est-ce, de nos jours, qu'un facho ? Tout le monde ne l'est-il pas, plus ou moins, selon l'usage courant et les circonstances ?* ». Et de poursuivre :

> Certes, l'affectif ni l'expansion n'ont attendu 1960 (…) mais une nouvelle série de termes atteste à cette époque d'usages très généralisés. Outre les troncations *facho* et *faf* qui se disaient chez les révoltés de Mai 68, se multiplient les dérivés (*fascistoïde*, 1997) et les composés (*micro-fascisme* et *macro-fascisme* 1976 ; *Afro-fascisme* 1980 ; *facho-communisme* 1990) pénétrant même des domaines nouveaux : *techno-fascisme* (1977) et *éco-fascisme* (1997).

On pourrait poursuivre de la sorte quasi indéfiniment, car les fascistes, prévient Maulnier (1976 : 94-96), *« ce sont aussi les conservateurs, les modérés, les socialistes lorsqu'ils cessent d'être alliés pour devenir concurrents »* ; ou *« les agités d'extrême-gauche* (…) *pour lesquels, en cas de besoin, on peut créer des mots composés : anarcho-fascistes, trotsko-fascistes »*. Les fascistes, c'est également *« le grand capital », ou « les communistes eux-mêmes »* quand ce ne sont pas *« les juntes militaires (…). Il y a encore d'autres fascistes : aux yeux des Chinois, la Russie ; aux yeux des Russes, les Chinois »*. Au bout du compte, il devient très difficile de s'y reconnaître, surtout quand Pasolini (1976 : 101) se risque à évoquer un *« fascisme des … antifascistes »* ! La boucle est ainsi bouclée.

Il est à noter que quelques noms et individualités (politiques) ressortent. Outre De Gaulle, toujours en bonne place, d'autres parviennent également à obtenir le label, comme Jacques Chirac qui fut surnommé *« facho-Chirac »* dans les années soixante-dix (Lemonier, 2012 : 87-88). Plus près de nous, c'est Bruno Mégret qui au cours de la campagne des législatives anticipées de 1997 fut qualifié de *« fasciste »* (Merle, 2004 : 140), le même se voyant requalifier, par le magazine *Marianne* (5 mai 1997) de *« techno-facho populocrate »* (Tournier, 1998 : 168). En 2006, dans un texte pas seulement engagé mais aussi assez haineux intitulé *Elle Est Facho*, le chanteur Renaud, qui espère *« qu'on lui fera la peau, à la facho »* qui *« lit National Hebdo »,* ajoute en conclusion : *« Elle vote Sarko »*. Apparemment *« vidée de tout sens à force d'avoir été servie à toutes les sauces depuis les années 70 »*, « facho » et « fasciste » fonctionnent donc à la manière d'*« une injure généraliste interchangeable »*. Et pour exemplifier ce postulat, le polémiste A. Soral (2002 : 22-24) de citer pêle-mêle, outre « De Gaulle », mais aussi « l'orthographe » ou « Michel Sardou ». Ce dernier, également mentionné par le journaliste J.-F Kahn (2005 : 262-263), au même titre que *« le chanteur gaulliste Philippe Clay »* ou le sociologue et philosophe *« Raymond Aron, dès lors qu'il publia une analyse critique de la révolte étudiante »* de Mai 68, deviendra *« un philosophe facho qui écrivait dans un journal facho »* ! Quant à l'acteur américain James Stewart, J.-F Coatmeur évoque à son sujet un *« répugnant facho qui avait milité pour Reagan »* (Colin, 2006 : 323).

À y regarder de près, cette énumération sans cohérence donne le vertige tant il est vrai que le *« terme (…) peut qualifier une multitude presque comique d'individus »,* note O. Magny (2010 : 28-30). Dans un livre à la tonalité humoristique écrit sur le mode de la dérision et de l'ironie, cet auteur aborde le thème avec une singularité qui ne gâche en rien sa lucidité et son expertise. Dans le chapitre « Traiter les gens de fachos », Magny explique par exemple, qu'*« à Paris, un fasciste est une personne qui n'est pas d'accord avec le Parisien qui l'affirme »*. Et de poursuivre : *« le Parisien adore qualifier les gens de fascistes ou, plus fréquemment, de facho. Facho est un mot déterminant à Paris»*. À

Paris, seulement ? Non, bien évidemment. La liste n'est d'ailleurs pas (jamais ?) exhaustive. Le sera-t-elle ? Rien n'est moins sûr.

En 1976, Pasolini (1976 : 268-269) est convaincu que « *le vrai fascisme est ce que les sociologues ont trop gentiment nommé la « société de consommation »*, c'est-à-dire « *la promesse de confort et bien-être* » (1976 : 58). En 1977, c'est R. Barthes qui jugeait que la langue n'était « *ni réactionnaire ni progressiste* » mais « *tout simplement fasciste ; car le fascisme,* dit-il, *ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire* » (Merlin-Kajman, 2003 : 44). Il est d'ailleurs étonnant que le très éminent sémiologue ait pu se laisser aller à ce type d'assertions, en suggérant un fascisme de la langue du fait des « *contraintes syntaxiques de subjectivation propres à la langue française* » (2003 : 257). En effet, Barthes mena concrètement une lutte antifasciste en rejoignant en 1934 un groupe de « Défense républicaine antifasciste », déclarant qu'il appartenait « *à une génération qui a su ce que c'était et qui s'en souvient* » (Merlin-Kajman, 2003 : 197-198). Justement, est-ce excusable intellectuellement de semer une telle confusion lexicale et conceptuelle lorsque l'on a connu vraiment le fascisme ? Chez Barthes, le mot de « fascisme » ayant apparemment tout absorbé, Merlin-Kajman (2003 : 231) en déduit que « fasciste » et « nazi » agissent donc comme des « *espèces de gros mots, de borborygmes qui trouent la langue, mais ne sont plus rien qu'une obsession vide, des mots d'ordre consensuels* ». Il faut dire que « *Mai 68 a élargi la thématique antifasciste* », constate l'essayiste J. Sevillia (2000 : 90). En effet, « *tout ce qui menace ou fait obstacle aux pulsions personnelles devient la marque du « fascisme » :*

> « À bas la répression », tempête le soixante-huitard persuadé que le fascisme, comme le loup, rôde au coin du bois. Fasciste, l'État, fasciste le flic, fasciste le gardien de prison, fasciste le chef d'entreprise, fasciste le professeur qui brave la grève, fasciste le père qui ne démissionne pas de son autorité, fasciste celui qui dénonce la drogue. L'antifascisme n'est plus qu'un fantasme convoqué en n'importe quelle occasion.

N'est-ce pas précisément cette occasion choisie par Jacques Julliard qui, dans le magazine *Marianne* (n°866, 23 au 29 novembre 2013, p. 12), s'est laissé aller récemment à parler du « fascisme adolescent » pour évoquer le … harcèlement à l'école (!) ?

L'écrivain D. Tillinac (2008 : 31) pointe d'ailleurs, non sans désolation, un certain nombre d'éléments qui auraient prétendument rapport avec le « fascisme » ou qui en produiraient. Par exemple, « *toute norme étant « facho », l'on divinisa la déviance, confondue avec l'originalité* », dit-il. « *Facho » aussi, l'apprentissage de la politesse, ou bien de la grammaire. « Facho », le recueillement, et la solitude par voie de conséquence* ». D'ailleurs, pour J.-F. Kahn (2005 : 262), « *l'un des héritages de Mai 68 qui a provoqué le plus de dégâts* » fut « *la tendance à fasciser tout ce qui échappe (…) au cadre du néo-conformisme*

soixante-huitard. Et par voie de conséquence, à banaliser le fascisme à force de le voir partout ».

À son époque, Pasolini (1976 : 267) semblait déjà s'estourbir lui-même de ces dérives (dont il ne fut d'ailleurs pas exempt) et incohérences historiques propagées à ce sujet: *« il existe aujourd'hui une forme d'antifascisme archéologique qui est en somme un bon prétexte pour se voir décerner un brevet d'antifascisme réel. Il s'agit d'un antifascisme facile, qui a pour objet et objectif un fascisme archaïque qui n'existe plus et n'existera plus jamais ».*

Effectivement, si l'on peut s'accorder sur le fait que pour un progressiste, lutter contre le fascisme dans les années 30-40 (guerre d'Espagne, Résistance) était un engagement et une réalité, en revanche, on peut désormais estimer que lutter contre le fascisme, aujourd'hui, relève « *plutôt de l'ordre de la pose et du fantasme* » et constitue même *« une forme d'exaltation adolescente »*, voire *« un moyen de rencontre à la manif »* (Soral, 2002 : 23) ou encore une « *figure de style* » (J.-F. Kahn (2005 : 263).

Mais la palme (de la vérité ?) revient certainement à l'ancien Premier ministre socialiste, Lionel Jospin qui, le 29 septembre 2007, lors de l'émission radiophonique « Répliques » sur « France Culture » avoua :

> pendant toutes les années du mitterrandisme, nous n'avons jamais été face à une menace fasciste ; donc tout antifascisme n'était que du théâtre. Nous avons été face à un parti, le Front National, qui était un parti d'extrême droite (…) mais nous n'avons jamais été dans une situation de menace fasciste, et même pas face à un parti fasciste.

« L'antifascisme n'était donc que du théâtre » : l'aveu, de poids, nous amène à rejoindre l'analyse de Taguieff (1998 : 65 à 67) concernant le néo-antifascisme résumable, au final, à un *« discours incantatoire et diabolisateur »*. Reconnaissable à ce qu'il étend sans limites le champ de ce qu'il stigmatise en tant que « fasciste », et aperçu d'abord presque exclusivement dans le FN :

> Le « fascisme » est désormais vu partout, à l'état tendanciel ou virtuel, ou sous un mode voilé. Le néo-antifascisme n'est donc qu'un pseudo-antifascisme. Il constitue une rhétorique figée et instrumentale (…) d'ordre fantasmatique, en ce que ses tenants croient voir du fascisme partout. Impliquant des conduites rituelles allant de la commémoration pieuse (…) aux manifestations d'intolérance sectaire, « sa dénonciation paranoïde ne cesse d'élargir le champ de ses hallucinations.

« Hallucinations » qui, au passage, ne sont pas sans effets ou conséquences.

4. Les répercussions de ce « gros mot » sur les individus et sur la vie publique

« *Audacter calumniare, semper aliquid haeret* ». On connait mieux la formule en français : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ». Comme le dit M. Tournier (1998 : 167), *« les mots suivent les hommes »* et, avons-nous envie d'ajouter, certains de ces mots les suivent à la trace, tel un marquage au fer rouge. En effet, *« être qualifié de facho est une caractérisation indélébile ; même infondée, elle laissera derrière elle l'infamant soupçon »* (Magny : 2010 : 28-30).

Si « facho » apparaît assez rapidement dans le vocabulaire des militants de gauche et *« ne l'a plus quitté »* (Lemonier, 2012 : 87-88), Merle (2004 : 178) précise que sous les pavés de Mai, *« du côté de la Sorbonne des grands soirs, c'était l'injure suprême »*, injure dont la fonction principale est d'exclure celui à qui l'on s'adresse. C'est l'impact lié aux critères et valeurs d'une société donnée, ainsi que l'intention mise dans le mot, qui comptent. Pas le sens. Du moins, pas systématiquement. (Merle, 2004 : 9 ; 17).

Aussi, le « fascisme » sortant définitivement déprécié aux yeux du public, *« le qualificatif (fasciste) est encore aujourd'hui l'insulte la plus couramment employée du vocabulaire politique »* (Dioudonnat, 1973 : 437). Et pour Pergnier (2004 : 123), il est même un *« ingrédient indispensable » « utilisé pour clouer le bec* (sic) *du contradicteur qui refuse d'admettre sans discussion les présupposés de l'interlocuteur »*. Le politologue et philosophe J. Freund (2003 : 44) en arrive lui aussi aux mêmes conclusions. Et c'est sans détours que cet ancien résistant s'est insurgé des instrumentalisations subies par le terme « fascisme,

> devenu pour ceux qui ne l'ont jamais connu une sorte de repoussoir mis au service de l'ignorance de présomptueux qui, justement parce-qu'ils n'ont aucune idée précise de ce qu'il était, s'imaginent le rencontrer partout. Jadis il passait pour une représentation du mal absolu, aujourd'hui il constitue une injure dont on charge tous ses adversaires politiques sans distinction aucune. Le fascisme dont parle l'antifascisme idéologique est devenu un signe du confusionnisme qui règne aujourd'hui. Il facilite les manipulations auxquelles se livrent ceux qui prétendent être les adversaires de toute manipulation.

Plus loin, Freund (2003 : 47) note qu'*« on reproche au fascisme d'avoir falsifié l'histoire en l'interprétant selon ses présupposés doctrinaux. L'antifascisme courant de nos jours se rend coupable de la même infraction aux normes scientifiques par son intempérance politique et par ses préférences purement subjectives »*. Grand vaincu de la dernière guerre mondiale, le fascisme *« a subi les conséquences de sa défaite. C'est pourquoi il demeure encore aujourd'hui l'ennemi, fût-*

ce sous la forme d'un fantôme. Pourquoi ? Parce-que la politique a besoin d'illusions. La lutte contre les revenants ne datent pas d'hier ». (Freund, 2003 : 47).

« Repoussoir », « mal absolu », « injure », « confusionnisme » : J. Monnerot (1987 : 13 ; 19) a décelé aussi, de son côté, d'autres effets ou conséquences. Il constate, par exemple, qu'« *en France, depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'y pas de carrière politique ou administrative possible pour un « fasciste ». Avec ce genre d'anathème désintégrant (…), on a pu, à la commande, détruire une réputation, assigner des limites infranchissables à une ascension sociale ».*

La persistance et l'efficacité de l'imputation de fascisme, qui n'ont pas diminué avec l'éloignement des temps, s'opère par le biais de « techniques psychagogiques », c'est-à-dire de manipulation psychologique au moyen de mots rendus inducteurs. Aussi, dès lors que *« vous êtes désigné comme fasciste, vous êtes magiquement (…) identifié à ce qu'évoque toute la chaîne. Fasciste égale hitlérien, hitlérien égale tortionnaire de camp de concentration. Le personnage ainsi traité de fasciste (…) peut voir son image propre (…) incorporée à une image publique préexistante infamante. Et devant l'infâme, le vide social doit se creuser* (Monnerot, 1987 : 13 ; 15 ; 16). Toutefois, une précision s'impose : *« dans l'espace public de la démocratie moderne, il n'est de mise à mort sociale que par la diffusion maximale de l'acte d'accusation ».* Or, *« le pouvoir d'exclure suppose le pouvoir communicationnel »* et à ce niveau, *« le pouvoir médiatique est le plus* efficace *pouvoir d'ostraciser »* (Taguieff, 1998 : 74).

Il est d'ailleurs à noter que, *« plus l'affirmation sera lancée avec conviction, plus l'interlocuteur sera nécessairement facho »,* observe malicieusement Magny (2010 : 28 à 30), lequel ajoute : *« le mot facho est une arme lumineuse pour remporter une discussion. Lorsque ses errements argumentatifs sont contrés par une observation ou un raisonnement implacables (…), le Parisien (…) qualifiera son interlocuteur de facho et gagnera immédiatement le débat ».* Et pour gagner immédiatement le débat, Volkoff (1999 : 175) donne un conseil : *« fasciste » est l'insulte qu'il faut être le premier à prononcer, parce- qu'elle peut s'appliquer à votre ennemi autant qu'à vous »* !

Dans cette « bataille à coups de mots », dans cette logomachie, l'homme cherche spontanément à exprimer sa haine par des vocables qui tendent à diminuer l'ennemi, à le ridiculiser, à le rendre encore plus odieux (Volkoff, 1999 : 175 ; 180). Et surtout par des vocables qui tendent à enfermer le coupable désigné dans une catégorie fixe et négative (Taguieff, 1998 : 72), qui tendent à confiner *« l'adversaire dans un camp qui n'est pas forcément le sien et de lui attribuer des opinions politiques qui ne sont pas forcément les siennes »* (Lemonier, 2012 : 87-88). Bref, il convient de procéder à un étiquetage. Justement, *« un des effets les plus efficaces obtenus par des moyens uniquement ver-*

baux, est de remplacer une preuve ou un argument par une étiquette (…) Le contenu de ce que vous dites est disqualifié d'avance par l'étiquette. Jadis, c'était l'anathème ; l'étiquette est l'anathème moderne qui comme l'ancien est exécutoire » (Monnerot, 1987 : 89-90).

Il y a un énorme avantage à procéder de la sorte, car « *l'étiquetage du coupable ne se fonde pas sur une enquête, avec recherches de preuve et travail de vérification mais dérive d'une conviction idéologique ou d'un parti pris lié à ses intérêts* » qui permet d'instaurer une alternative stricte réduisant toute classification à une « *absolutisation manichéenne* » (Taguieff, 1998 : 72 ; 74) : « Bien *versus* Mal », « fascisme *versus* antifascisme ». Ainsi mis en place et en circulation, ce dualisme manichéen est exploité en tant que méthode d'intimidation et d'illégitimation (Taguieff, 1998 : 78). Mais encore faut-il qu'il y ait un coupable ou des coupables. Or, en l'absence de « fascistes » clairs et distincts, déclarés et avoués, que faire ? Démasquer l'ennemi étant un exercice pédagogique devenu un rituel dans le discours néo-antifasciste, « *quand le fascisme n'existe pas, il faut* [alors] *l'inventer* » déclare Taguieff (1998 : 75).

Du fascisme, Maulnier (1976 : 96) disait qu'il était « *devenu le diable* ». « *Entité diabolisée et diabolisante* », le « fascisme » se révèle, au final, « *un terme amalgamant tous les motifs et objets contemporains de haine politique sans traits communs avec le fascisme italien comme réalité historique* » (Taguieff, 1994 : 362). À ce titre, la technique de l'amalgame apparaît comme une arme très efficace, car dans l'amalgame, « *il s'agit de rassembler sous un vocable synthétique un mélange de personnes ou de choses perçues d'abord comme de nature différentes mais intégrées dans une catégorie unique* » (« mises dans le même sac », dirait-on familièrement). Le but : maximaliser son champ d'intervention par le biais de la « *règle de l'ennemi unique* » (J.-M. Domenach), laquelle n'est pas sans rappeler celle formulée par Leo Strauss : la « *reductio ad hitlerum* ». « *Apparue dans le vocabulaire politique pour désigner cette pratique stalinienne illustrée par les procès de Moscou, la notion d'amalgame permet de faire l'économie d'une démonstration au prix d'un terrorisme discursif* », conclut Angenot (1995 : 126 ; 230).

5. Sémantique malmenée, guerre des mots, instrumentalisations lexicales : le langage est-il piégé et la langue en danger ?

Dans cette dernière partie, il s'agira de saisir les enjeux linguistiques (sous-jacents) susceptibles d'entourer ou de découler des problématiques évoquées plus haut. Parmi ces enjeux, ceux concernant le langage et la langue. Et au regard de ces problématiques, on est en droit de se demander si, précisément, le langage et la langue ne sont pas à la merci de détournements et

de travestissements sémantiques dommageables pour une bonne et juste compréhension des choses, des évènements ou du monde.

Quelques années après la fin de Seconde guerre mondiale, M. Aymé (1949 : 41) fait observer, un peu en forme de mise en garde, que *« le vrai péril, on ne le répétera jamais assez, est dans la confusion du langage »*. Et l'écrivain d'ajouter : *« quand les mots se mettent à enfler, quand leur sens devient ambigu, incertain, et que le vocabulaire se charge de flou, d'obscurité et de néant péremptoire, il n'y a plus de recours pour l'esprit »*. Nous assistons dès lors à la dérive du langage, au détournement des mots et les mots en sont dégradés. En fin de compte, pour M. Aymé (1949 : 85) *« l'écrivain qui altère ou méconnaît le sens des mots, celui qui introduit dans le vocabulaire (…) une incertitude ou une ambiguïté, sabotent l'instrument de la pensée et outrepassent leurs droits »*.

La sémantique traite du sens des mots et particulièrement des variations et changements de sens, et ces changements - de contenu intellectuel, de charge affective - ont lieu en général de manière insensible, inaperçue, inconsciente, précise le sociologue J. Monnerot (1987 : 18-19) qui note : *« le XXe siècle a connu quelque chose de nouveau : un dirigisme sémantique »* (1987 : 20). En effet, le langage politique français, à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, a été orienté et pour ainsi dire façonné ». *« Le langage*, insiste le sociologue, *pas seulement (…) le discours. Non. Le vocabulaire lui-même, la charge passionnelle qu'on fait porter aux mots et aux locutions »*. Et *« ce pouvoir sémantique va beaucoup plus loin que le pouvoir intellectuel »*. Car si ce dernier s'exerce sélectivement, *« le pouvoir sémantique s'exerce sur tout le monde, en passant par tous les grands vecteurs : école, media ». Ce conditionnement consiste à associer de manière durable des mots inducteurs et des états psy-chologiques induits pouvant s'achever en actes. Ainsi, le mot fasciste n'a jamais cessé* […] *de 1945 à maintenant, de provoquer des réflexes d'agression ou de peur d'agression et de peur »* (Monnerot, 1987 : 20-21).

On ne saurait oublier, à ce moment, que *« les mots ne sont pas substitut du réel, mais un moyen d'agir »* (Angenot, 1995 : 97) et qu'ils peuvent agir comme un *« instrument d'exclusion active »* (Monnerot : 1987 : 97). En effet, *« l'usage des mots et de certains en particulier permet de distinguer les « bons » et les « mauvais », donc de servir les uns et de desservir les autres »*. Ainsi, n'est-il pas rare de voir des mots *« satanisés, infernisés » : ce sont les mots parias qu'il convient de prononcer avec une intonation de mépris sans équivoque ou assortis de commentaires péjoratifs, voire injurieux* (Monnerot, 1987 : 35). « Facho » intègre cette catégorie.

Et comme le souligne Pergnier (2004 : 18-19), *« les mots que nous employons ne sont ni justes ni mensongers dans la désignation du réel ; ils le deviennent par l'usage qui en est fait »*. Ils *« ne véhiculent pas seulement des fragments*

de réel, mais des visions du monde, des jugements implicites, des systèmes de valeur impulsés par ceux qui les ont mis en circulation consciemment ou à leur insu ». Et lorsque ces mots sont *« à vaste circulation comme les monnaies »*, ils sont en somme des armes pointées sur un ennemi ou un adversaire capables de créer la polémique. Par certains aspects, les mots, ces mots traitent la politique comme une continuation de la guerre par d'autres moyens, faisant ainsi écran à la perception du réel. Dans ces conditions,

> le meilleur moyen de conquête par les mots est naturellement de faire croire que ces mots sont honnêtes et transparents, voire qu'ils expriment scientifiquement le réel et qu'il n'existe pas d'autre façon de le dénommer. C'est parce-que le léninisme excellait dans cet exercice qu'il a pu assurer son emprise envers contre tout
>
> (Pergnier, 2004 : 20 ; 21 ; 23)

D'un point de vue du débat d'idées ou de la confrontation intellectuelle digne de ce nom, les effets se font ressentir lourdement. De plus en plus, il apparait qu'à la discussion critique et à l'argumentation s'est substituée une chasse à l'hérétique. *« La diffamation douce et diluée, la dénonciation vertueuse, la délation bien-pensante et mimétique donnent son style à la chasse aux sorcières à la française : il s'agit de surveiller tous les manquements au « correctivisme idéologique »*, s'insurge Taguieff. De fait, « *une vision policière de la vie intellectuelle* » semble même réellement s'être installée (Taguieff, 1998 : 68 ; 70 ; 74). Mais il est vrai que la prédominance d'une telle vision présente au moins un avantage : celui de se protéger, par exemple, contre les désagréments de la dissonance cognitive.

À titre de comparaison, on constate que si *« en Italie, les débats historiographiques sur le fascisme se déroulent désormais selon les modalités habituelles caractérisant les échanges universitaires »*, en revanche, *« en France, les dérapages de responsables politiques faisant usage du terme « fascisme » pour discréditer un adversaire ou regonfler un camp sont devenus, comparativement à l'Italie, chose* [certes] *moins fréquente, mais qui n'ont malgré tout pas disparu »*. La fonction de telles déclarations est de réactiver une menace imaginaire. Ces remarques invitent à constater, en France comme en Italie, le « *décalage entre les débats qui traversent, à propos du fascisme, le monde universitaire et les usages qui en sont faits dans l'arène politique et médiatique* » (Forlin, 2013 : 344-345).

M. Tournier (1998 : 155), qui a distingué au moins cinq étapes dans l'« étymologie sociale » de la famille française de fascisme, notait : *« les mots peuvent naitre plusieurs fois, sans changer de peau »*. Nous ajouterons : au risque d'un confusionnisme dévastateur. Preuve en est avec le mot (gros) *facho*. Il est vrai, comme le dit Maulnier (1976 : 5), que « *les mots sont (…) pourvus d'un pouvoir magique (…) d'autant plus redoutable que leur signification est ambiguë et*

multiple ». Le philosophe et essayiste Jean-François Revel (1988 : 90), suspicieux, s'interrogeait aussi en ce sens: *« le vocabulaire politique manque à tel point de rigueur,* dit-il, *qu'on se demande si l'équivoque et l'obscurité n'y sont pas sciemment cultivées et entretenues ».* Si tel est effectivement le cas, on peut alors rejoindre la position de T. Maulnier (1942 : 49) et penser, en toute légitimité, que *« les guides intellectuels de l'antifascisme (…) ont toujours dû une grande partie de leur succès à la confusion de vocabulaire qu'ils créé habilement ».*

Si un doute devait encore persister à propos de la question contenue dans le titre de cet article, ce doute est désormais levé. Terme générique destiné à culpabiliser, censurer, isoler, « Fa-Cho », dont les deux syllabes claquent comme une sentence sans appel (Lemonier, 2012 : 87-88), est assurément devenu le « gros mot » *historique,* hégémonique, de la politique contemporaine, plus particulièrement en France. Nous avions quelques indices à ce sujet. Encore fallait-il produire suffisamment d'éléments argumentatifs pour le démontrer.

BIBLIOGRAPHIE

ANGENOT, M. (1995) [1982]. *La Parole pamphlétaire, typologie des discours modernes*. Paris : Payot & Rivages

ANSART, P. (1983). *La gestion des passions politiques*. Lausanne : L'Age d'Homme.

AYMÉ, M. (1949). *Le confort intellectuel*. Paris : Flammarion.

BURRIN, P. (1996). « Autorité ». In : P. ORY (dir.), *Nouvelle Histoire des Idées Politiques.* Paris : Hachette.

CARADEC, F. & J.-B. POUY (2009). *Dictionnaire du français argotique et populaire*. Paris : Larousse.

COLIN, J.-P (2006). *Grand dictionnaire. Argot et français populaire*. Paris : Larousse.

COURTOIS, S. (1998) [1997]. *Le Livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*. Paris : Robert Laffont / Bouquins.

COURTOIS, S. & M. LAZAR (1987). « Antifascisme ». In : *Le Communisme*, Paris : MA éditions.

DIOUDONNAT, P.-M. (1973). *Je suis Partout (1930-1944) : les maurassiens devant la tentation fasciste*. Paris : La Table Ronde.

DOMENACH, J.-M. (1984) [1981]. *Enquête sur les idées contemporaines*. Paris : Points.

DUPRIEZ, B. (1988) [1984]. *Gradus. Les procédés littéraires (dictionnaire)*. Paris : UGE, 10/18.

EDOUARD, R. (2005) [1979]. *Dictionnaire des injures. Domaine français*, (nouvelle édition revue et complétée par M. CARASSOU). Paris : 10/18.

FORLIN, O. (2013). *Le fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*. Paris : La Découverte.

FREUND, J. (2003). « Prolégomènes à une étude scientifique du fascisme ». *Nouvelle Ecole*, n°53/54, 37-47.

FURET, F. (1995). *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XXe siècle*. Paris : Robert Laffont / Calmann-Lévy.
KAHN, J.-F. (2005). « Fascisation ». In : *Dictionnaire incorrect*, Paris : Plon.
LEMONIER, M. (2012). *Le petit dico des insultes, injures et autres gros mots*. Paris : City éditions.
MAGNY, O. (2010). *Dessine-moi un parisien*. Paris : 10/18
MAULNIER, T. (1976). *Le sens des mots*, Paris : Flammarion.
MARTELLI, R. (1998). « Communisme = nazisme ? Lynchage ou polémique ? ». *Panoramiques*, n°35, « Le lynchage médiatique », 4e trimestre.
MAULNIER, T. (1942). *La France, la guerre et la paix*. Lyon : H. Lardanchet.
MERLE, P. (2004). *Petit traité de l'injure*. Paris : L'Archipel.
MERLIN-KAJMAN, H. (2003). *La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*. Paris : Seuil.
MICHEL, H. (1987). *Les Fascismes*. Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? », n°1683.
MONNEROT, J. (1987). *Désintox. Au secours de la France décérébrée*. Paris : Albatros.
MOURRAL, I. (1997). *Le sens des mots. Réflexion sur les embûches et les perversions du langage*. Paris : Éditions de Paris.
MOUNIN, G. (1995) [1974]. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrige / PUF.
PASOLINI, P.-P. (1976) [1975]. *Ecrits corsaires*. Paris : Flammarion.
PERGNIER, M. (2004). *La désinformation par les mots. Les mots de la guerre, la guerre des mots*. Monaco : Éditions du Rocher.
REVEL, J.-F. (1988). *La connaissance inutile*. Paris : Grasset.
RENAUD (2006). *Elle Est Facho* (titre d'une chanson de son 14e album *Rouge Sang*).
ROMILLY (de), J. (2008). *Dans le jardin des mots*. Paris : Le Livre de Poche.
SEVILLIA, J. (2000). *Le terrorisme intellectuel, de 1945 à nos jours*. Paris : Perrin.
SORAL, A. (2002). *Jusqu'où va-t-on descendre ? (Abécédaire de la bêtise ambiante)*. Paris : Éditions Blanche.
TAGUIEFF, P.-A. (1998). « Les écrans de la vigilance ». *Panoramiques*, n°35, « Le lynchage médiatique », 4e trimestre.
TAGUIEFF, P.-A. (1994) [1987]. *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*. Paris : « Tel », Gallimard.
TILLINAC, D. (2008). « Rideau ! ». In : M. GRIMPRET & C. DELSOL (dir.), *Liquider Mai 68 ?* Paris : Presses de la Renaissance.
TOURNIER, M. (1998). « Les mots fascistes, du populisme à la dénazification ». *Mots. Les langages du politique*, juin, n°55, 153-168.
VERGNON, G. (2009). *L'antifascisme en France, de Mussolini à Le Pen*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
VOLKOFF, V. (1999). *Petite histoire de la désinformation. Du cheval de Troie à Internet*. Monaco : Éditions du Rocher.
WOLTON, T. (2003). *Comment guérir du complexe de gauche*. Paris : Plon.

La trivialité de la rigueur : l'usage des « gros mots » par Michel Rocard

Pierre-Emmanuel GUIGO
Centre d'histoire de Sciences Po (CHSP)
Laboratoire Communication et Politique (UPR3255), Paris (France)
pierreemmanuel.guigo@sciencespo.fr

REZUMAT: Trivialitatea rigorii: utilizarea cuvintelor vulgare de către Michel Rocard

Michel Rocard este adesea văzut ca simbol de rigoare în politică. Totuşi, pentru un studiu mai fin şi mai detaliat, vom întâlni de manieră continuă cuvinte "vulgare" punctând discursul său. Michel Rocard îşi pregăteşte intens intervenţiile mediatice şi are mai mulţi colaboratori în acest sens aflaţi în serviciul său. Prin urmare, comunicarea sa nu este aproape deloc la voia întâmplării. De aceea, trebuie să încercăm să înţelegem modul în care această utilizare a cuvintelor "vulgare" este parte a unei strategii de comunicare. Michel Rocard încearcă într-adevăr fără încetare să se rupă de imaginea de om riguros, de tehnician rece menţionată mai sus. Folosirea termenilor triviali în domeniul politic poate fi astfel privită ca o modalitate de a se diferenţia şi de a-şi adapta discursul celor mulţi. Va trebui, de asemenea, să ne întrebăm asupra cronologiei acestui obicei. Utilizarea acestor cuvinte vulgare apare într-adevăr mai frecvent în prima parte a carierei sale, cea a ascensiunii politice din anii 1970. În schimb, o dată cu exercitarea puterii, el intenţionează să construiască imaginea unui bun tehnician, cu un limbaj mai civilizat. Pentru a efectua acest studiu ne vom baza pe un corpus constituit la începutul cercetărilor noastre asupra lui Michel Rocard (Master 2 şi teză): articole şi comunicate de presă de la Sciences-Po, corpus audiovizual de la Inathèque, lucrările sale, discursuri din fondurile PSU şi din fondul Michel Rocard păstrate în Arhivele Naţionale. De asemenea, ne vom concentra asupra modului în care utilizarea acestor termeni este gândită de către consilierii săi de comunicare, prin intermediul fondurilor unuia dintre cei mai importanţi dintre aceştia, Pierre Zémor.

CUVINTE-CHEIE: *trivialitate, rigoare, cuvinte vulgare, comunicare politică*

ABSTRACT: Triviality of rigour: the Michel Rocard's use of slang words

Michel Rocard is often seen as the incarnation of political rigour. However, we can highlight his use of slang during his career. The intense preparation of his broadcastings with many communication advisers shows that this use

of slang words is part of a general strategy. Thus he tries to transform his image and to appear more likeable and closer to the citizens. We can distinguish different period in this use of slang words. In a first time during the 1970's, this use is particularly intense in rise power context for him. But during his ministerial carrier (1981-1983: minister of economic plan, 1983-1985: agriculture minister, 1988-1991: prime minister), he tries to avoid the use of slang words in order to build the image of statesman.

KEYWORDS: *triviality, rigour, slang, political communication*

RÉSUMÉ

Michel Rocard est souvent perçu comme l'incarnation de la rigueur en politique. Pourtant, par une étude plus fine et détaillée, on voit ressurgir de manière continue des "gros mots" jalonnant son discours. Michel Rocard prépare intensément ses interventions médiatiques, et possède plusieurs plumes à son service. Sa communication ne laisse donc que peu de place au hasard. Dès lors, il faut tenter de comprendre comment cet usage des "gros mots" relève d'une stratégie de communication. Michel Rocard ne cesse en effet de vouloir se détacher de l'image sus-évoquée d'homme de rigueur, technicien froid. Utiliser des termes triviaux dans le champ politique peut ainsi apparaître comme un moyen de se différencier et d'adapter son discours au plus grand nombre. Il faudra aussi s'interroger sur la chronologie de cet usage. L'emploi de ces gros mots apparaît en effet plus fréquent durant la première partie de sa carrière, celle de son ascension politique au cours des années 1970. Au contraire, avec l'exercice du pouvoir il entend construire l'image d'un bon technicien au langage plus policé. Pour mener cette étude nous nous appuierons sur un corpus constitué depuis les débuts de nos recherches sur Michel Rocard (M2 et thèse) : articles de presse à partir des dossiers de presse de Sciences-Po, corpus audiovisuel à l'Inathèque, ses ouvrages, ses discours à partir des fonds du PSU et du fonds Michel Rocard conservés aux Archives Nationales. Nous nous intéresserons aussi à la manière dont l'usage de ces termes est pensé par ses conseillers en communication au travers du fonds d'un de ses principaux conseillers Pierre Zémor.

MOTS-CLÉS : *trivialité, rigueur, gros mots, communication politique*

LE 31 MARS 2001 LORS de l'émission *Tout le monde en parle* de Thierry Ardisson, Michel Rocard étonne et détonne en répondant à la question de Thierry Ardisson : « est-ce que sucer c'est tromper » : "Non". L'ancien Premier ministre vient y présenter son dernier ouvrage d'entretien avec Judith Waintraub, et se voit contraint de répondre à un "questionnaire Alerte rose"

sur ses pratiques amoureuses et sexuelles. Bien loin de botter en touche, l'ancien leader de la Deuxième Gauche se prend complètement au jeu, n'hésitant pas à expliquer qu'il n'y a rien de mieux que de faire « l'amour dans un plumard. » Celui qui se présente volontiers comme un homme rigoureux, rejetant le spectacle politique, surprend par ses propos des plus incongrus dans sa bouche.

Selon une étude menée par Gérard Mermet et Jean-Marie Cotterret, il est même au cours des années 1980 l'homme politique employant le langage le plus divers et le plus complexe. Par rapport aux 2200 mots les plus courants, le « français quotidien », Michel Rocard est dernier d'une liste d'hommes et de femmes politiques avec environ 40% de son langage extrait uniquement de ces 2200 mots[1]. On cherchera aussi son nom, en vain, dans l'ouvrage que Thomas Bouchet (2010) a consacré aux insultes politiques. Pourtant, si l'on scrute plus précisément ses écrits et discours, ainsi que les témoignages sur lui, on perçoit que bien loin de l'image de gestionnaire terne et ennuyeux qu'il revendique, Michel Rocard peut faire preuve d'une attitude décalée, voire triviale.

Contrairement à François Mitterrand, son éternel rival connu pour sa distance, ses airs surplombants, voire hautains, qui imposent en permanence le respect, Michel Rocard est d'une approche beaucoup plus directe. Cette manière d'être désespère d'ailleurs, à ses débuts, ses conseillers en communication qui voulaient lui donner une posture plus présidentielle.

Ainsi, le même Michel Rocard si souvent décrié pour son parler complexe, ses phrases alambiquées, s'avère un fin utilisateur du langage familier voire argotique.

En effet, le langage doit être analysé ici comme une ressource politique. L'homme politique en ce qu'il mobilise un discours spécifique se "distingue" de ses concurrents. Si les discours politiques sont en général pris en compte par les historiens avant tout comme un assemblage d'idées en compétition, nous souhaitons ici réfléchir à l'usage des mots employés afin de les déconstruire et de comprendre leur usage social. "Les gros mots", c'est-à-dire ici l'argot et le langage familier[2] sont tout particulièrement une bonne clé d'entrée pour une telle étude parce qu'ils apparaissent en rupture avec le discours politique habituel. Celui-ci est en effet fortement conventionné par des siècles de rhétorique et d'éloquence.

Plus récemment l'émergence de grandes écoles participant à la formation politique, dans lesquelles l'apprentissage du langage, voire de la communication (Legavre, 2001) sont au cœur de l'enseignement, a imposé un cadre encore plus rigidifié des modes de communication discursive. Même pour ceux qui ont un parcours plus marginal, la socialisation politique fait qu'ils sont obligés d'adapter leur discours et d'entrer dans les clous (on

cherchera en vain les "gros mots" de Pierre Bérégovoy). Perdurer dans la trivialité c'est souvent se cantonner aux marges du champ politique (Front National, Bernard Tapie).

L'usage de la trivialité langagière, du registre familier est donc pour les politiques une ressource plus qu'une donnée naturelle. Une ressource qu'ils vont utiliser de manière stratégique pour infléchir leur image.

Le terme argot dérive de jargon et jobelin (Calvet, 2007 : 3). Ce qui fait dire à Lazare Sainéan (1912) qu'il s'agit du langage de ceux qui jouent aux imbéciles pour mieux tromper leurs dupes. Voilà une superbe définition pour l'étude de l'argot dans le langage politique. En utilisant l'argot et plus généralement la trivialité, on se distingue, on recherche à façonner une image spécifique : « *L'argot n'est plus la langue secrète qu'il fut à son origine, il est devenu une sorte d'emblème, une façon de se situer par rapport à la norme linguistique et du même coup par rapport à la société.* » (Calvet, *op.cit.* : 3)

On ne s'étonnera pas, dès lors, de la montée en puissance des "gros mots" au sein de la politique nationale à partir des années 1980, époque où l'image devient beaucoup plus présente en raison de la présidentialisation du régime et d'un souci de proximité croissant de la part de la population. En effet, avec l'émergence de médias de masse, une logique "spectaculaire" s'impose afin de toucher un public élargi. Jean-Marie Cotteret (1991) note que l'on passe d'un discours "hypothético-déductif" à un discours "associatif", visant à la simplicité maximale.

L'argot répond, en outre, à une seconde logique politique : l'individualisation (Le Bart, 2013). En effet, la singularisation des individus politiques qui s'amplifie depuis les années 1980 (avec notamment le déclin des partis, et l'émergence de la ressource sondagière) favorise la quête de ressources personnelles pour se distinguer et montrer la meilleure image de soi afin d'emporter la faveur des sondages. La proximité mimée par l'usage d'un langage familier (parfois l'éloignement lorsqu'il est utilisé à mauvais escient) a pour ambition de combler le gouffre qui semble s'être constitué entre gouvernants et gouvernés. On pourrait toutefois s'interroger sur l'intentionnalité d'un vocabulaire donné. Mais dans le champ politique :

> Les locuteurs politiques sont contraints de " s'écouter parler" (et de parler lentement, en pesant chaque mot). Les linguistes proposent le concept de "vigilance métalinguistique" pour désigner ces situations où les enjeux de la communication sont tels (ou perçus comme tels) que le locuteur doit réfléchir à la fois à ce qu'il va dire et aux effets probables de ce qu'il vient de dire, sans pour autant renoncer à produire une impression de spontanéité et de décontraction.
>
> (Le Bart, 1998 : 45)

Nous nous intéresserons donc, ici, à la manière dont l'argot est employé au cours de la carrière de Michel Rocard. Son emploi n'est pas régulier et homogène. Des périodes et des situations sont plus propices que d'autres. Nous suivrons donc une trame chronologique, même si nous nous pencherons plus précisément sur les registres d'utilisation du langage ici étudié.

Pour cela nous nous appuierons sur un corpus très vaste constitué au cours de notre thèse. Il s'agit de l'ensemble de ses livres (soit 37 ouvrages), de ses articles (à partir des dossiers de presse de Sciences-Po et de la Fondation Jean Jaurès), de ses discours au sein du PS (à partir de la base de données de la Fondation Jean Jaurès), de ses discours comme premier ministre (à partir du Fonds Michel Rocard déposé aux Archives Nationales), et des Archives de Pierre Zémor.

Des langages diversifiés, fruit d'une éducation polymorphe

Nous entendons, afin de comprendre comment Michel Rocard use d'un langage familier, comprendre les conditions de son acculturation à celui-ci, en dépit d'un parcours social qui ne semble pas l'y prédisposer.

Hériter d'un langage bourgeois et élitiste

Si l'on voit dans l'argot le langage du peuple, on s'étonnera de son utilisation par Michel Rocard. En effet, celui-ci connaît une éducation bourgeoise et élitiste.

Fils d'un père scientifique reconnu et de tradition militaire, et d'une mère issue de la haute bourgeoisie protestante, on imagine mal le petit Rocard utiliser un langage grivois. Son père goûte peu les familiarités et le vouvoiement a toujours été de rigueur.

Toutefois, il faudrait éviter une vision trop "classiste" des "gros mots". Il semblerait que même son père y ait eu recours comme en témoigne Michel Rocard (2011) en rapportant ses propos. Son parcours de scout ne semble pas non plus être à la source d'un langage plus familier, bien qu'un argot spécifique y soit employé (mais on n'en retrouve aucune trace dans ses discours par la suite).

Ensuite, son parcours scolaire ne laisse rien présager d'une quelconque acculturation au langage argotique. L'école alsacienne est connue pour son éducation rigide. Sciences-Po puis l'ENA sont des institutions qui ont pour fonction d'éduquer à un langage policé du politique comme nous l'avons montré en introduction. Il apprend sans doute à cette époque un autre argot – si l'on reprend la double définition donnée par Louis-Jean Calvet – un langage technique et codé celui de l'administration des finances de l'état.

Un langage de militant

En tout cas, bien plus que dans le cadre familial, c'est dans le monde militant que Michel Rocard a sans aucun doute été acculturé à ce langage.

D'abord par le contact d'un vieil ouvrier militant socialiste auprès duquel son père l'a fait travailler (pour compenser son acte de désobéissance en allant s'inscrire à Sciences-Po, et pour financer une partie de ses études[3]).

L'image de "technocrate" qui lui est souvent affublée fait aussi oublier qu'il a connu un parcours militant très riche et ce, dès son plus jeune âge. Président des étudiants socialistes, militant à l'UNEF, à la MNEF, il a pu ainsi entrer en contact avec un milieu où le tutoiement, la familiarité lexicale et même l'usage d'un argot spécifique sont de rigueur. Ce vocabulaire permet de souder les militants autour d'un langage d'initiés et de se montrer proche du "peuple" à une période où l'ouvriérisme a une grande importance dans les représentations à gauche.

Une fois au PSU il semble en tout cas capable d'utiliser le registre familier. C'est tout particulièrement le cas lors de Mai 68. La place de celui-ci dans son discours va d'ailleurs s'accentuer avec la "gauchisation" du PSU au début des années 1970. Il s'agit de faire véritablement "ouvrier" et proche du peuple et faire oublier son statut social "privilégié". Néanmoins par comparaison avec d'autres leaders de l'extrême-gauche son discours reste toutefois particulièrement soigné. Il se distingue surtout par l'utilisation d'un argot – au sens ici de discours crypté, identitaire – qui est celui de la deuxième gauche. On retrouve de manière récurrente les références à "l'autogestion", "l'expérimentation sociale", "l'impérialisme".

L'argot pour se démarquer

S'il se distancie dans les années 1970 de ce capital linguistique – à la fois argotique et familier –, il va tout de même lui servir. Ses ambitions voilées de 1974 à 1978, puis clairement affirmées à partir de 1978 le poussent à parler un langage plus à même de rassurer et donc plus policé que celui du PSU. Pour autant, son langage familier peut à certains moments reparaître et étonner le spectateur des années 1970 plus habitué au langage technique à la manière de celui du Président de la République Valéry Giscard d'Estaing.

Cet usage d'un répertoire familier lui permet également d'affirmer une plus grande proximité politique à l'époque où celle-ci est de plus en plus réclamée aux hommes politiques (Le Bart & Lefebvre, 2005). « *L'hypocorrection* » (Le Bart, 1998 : 50) du langage lui permet de « *faire peuple* » ou au moins de montrer sa capacité à s'adresser à cette partie de l'électorat, souvent dotée d'un « *code restreint* » en termes de corpus linguistique (Bernstein, 1975). Le parler familier

vient ainsi renforcer le "parler vrai" qu'il tente de forger[4]. Un homme qui sait utiliser un langage de la rue, c'est aussi celui qui n'a pas besoin d'utiliser la langue de bois, qui dit les choses sincèrement et directement.

Si l'usage d'un langage familier répond donc à une stratégie personnelle, il est nécessaire de voir plus en détail dans quels buts précis et dans quel contexte celui-ci est utilisé.

Quels usages de l'argot dans la conquête du pouvoir ?

La familiarité pour afficher une "décrispation"

Le langage familier doit être envisagé comme une ressource politique afin de conquérir le pouvoir. Alors que Michel Rocard se situe aux marges de la politique institutionnalisée (il dirige le PSU, petit parti dérivant vers l'extrême-gauche à la fin des années 1960 et au début des années 1970, puis se trouve marginalisé au PS après son ralliement en 1974), l'opinion sondagière devient pour lui une ressource indispensable. Pour pouvoir capter celle-ci il va lui falloir étonner et se démarquer du discours politique ambiant, en particulier à gauche. Cela passe par deux pôles. D'abord l'utilisation d'un discours très technique. Ce vocabulaire fera son succès dans une gauche à la recherche d'une plus grande expertise économique (Fulla, 2012). L'autre type de discours sera justement plus familier afin de montrer une "modernité" et une proximité, en particulier à l'égard des catégories populaires qui lui font plus souvent défaut. Le contexte est en effet celui de la "décrispation" mise en avant par le candidat puis Président Valéry Giscard d'Estaing.

Cela va passer pour Michel Rocard par la transgression des normes politiques. Ainsi, en janvier 1970, il avait accepté un long entretien dans le sulfureux *Lui*[5], le magazine érotique phare des années 1960-1970, où il se montrait très libéral sur le plan des mœurs, se définissant comme

> en lutte contre le caractère pudibond et répressif de la morale installée qui nous régit, morale installée qui est un code de manières hérité d'une certaine couche sociale, la bourgeoisie, mais qui n'attire pas le respect par la solidité de ses convictions et la manière dont elle-même les suit...

Certes, la discussion reste très sobre, à tel point que l'interviewer semble se plaindre de ce débat un peu terne. Ce à quoi Michel Rocard répond brillamment par une pirouette.

Les années 1970 sont aussi celles de l'émergence de l'*infotainment*. Michel Rocard va ainsi se prêter à ce type d'expérience où l'on mélange politique

et spectacle. Le langage employé devra forcément être plus familier que celui utilisé généralement en politique. Sa première expérience est sans doute l'émission de Jean-Marie Cavada, *C'est-à-dire*, dans laquelle on invite Michel Rocard (et l'opinion à partir d'un sondage) à se comparer à des animaux, des sportifs, à choisir l'artiste qui lui conviendrait le mieux comme femme, avant de scier une planche en direct[6].

Le 22 mars 1982, il passe dans une émission sur le théâtre, apparaissant dans une posture très décontractée, n'hésitant pas aussi à jouer la comédie, tapant dans ses mains, riant tout en expliquant l'histoire des "Rencontres du Café-théâtre" de sa ville Conflans-Sainte-Honorine[7] et ponctuant son discours de blagues. Il s'esclaffe ainsi après avoir écouté Roland Magdane rire d'un ouvrier suisse regardant le cours de la bourse : *« voilà de la pédagogie socialiste ! »* (*Ibid.*)

La sphère préférentielle d'utilisation d'un langage familier reste toutefois le privé. Mais par un jeu habile sur les frontières de la politique, celui-ci va être publicisé offrant ainsi à Michel Rocard une image plus "décontractée" sans pour autant abaisser le niveau de ses discours publics. Le privé publicisé permet de montrer que l'on sait le langage du peuple, sans pour autant se montrer "vulgaire" en public.

Usage d'un argot cryptique

Il utilise également un argot cryptique pour évoquer son amour de la voile. Ainsi, à l'émission *Apostrophes* qui lui est consacrée en 1987 il se lance dans un long développement pour expliquer ce qu'est l'empannage sur un bateau. Cela lui permet de dévoiler son intimité (passion pour la voile), mais aussi de montrer une attention pour le monde extérieur à la politique. En termes sémiologiques, il faudrait également souligner que la métaphore du "capitaine" de navire lui est très utile pour son image, ce que ses conseillers ont rapidement vu.

Le langage familier est aussi le moyen – c'est en tout cas ainsi qu'il est perçu – de s'adresser à une catégorie précise de la population. Les jeunes sont ainsi considérés comme plus sensibles à ce langage. Pour s'adresser à eux, Michel Rocard ne sera pas avare d'une certaine trivialité, d'autant que cette partie de l'électorat lui reste, en général, peu favorable. Par exemple, dans un congrès du MJS il moquera l'embonpoint de Raymond Barre[8]. Dans une émission politique suivant les manifestations étudiante et lycéenne de 1987, il emploiera le terme de "bacho" pour faire jeune[9]. Le terme déjà désuet à cette époque, montre toutefois que cette adaptation ne va pas sans une certaine artificialité, signalant le décalage fort entre l'acteur politique et les catégories sociales ainsi visées.

Alors qu'il est ministre de l'agriculture (1983-1985), toute une réflexion est menée par son équipe de communicants pour adapter son discours aux agriculteurs. Face à une salle d'agriculteurs agités à Lamballe, Michel Rocard fait appel à sa rhétorique familière pour apaiser le conflit, évoquant notamment les "bricoles" qui lui sont arrivées et qui lui ont appris à ne s'engager que sur ce qu'il est capable de tenir[10]. Il n'hésite pas non plus à faire appel à l'humour paysan s'avérant capable de citer un sketch de Fernand Rénaud sur les agriculteurs ("ç'a eu payé") à l'invitation d'Yves Mourousi (*Ibid.*).

De même au plan local – où la proximité devient encore plus importante – il va, en tant que maire de Conflans-Sainte-Honorine mettre un point d'honneur à utiliser l'argot de la batellerie (dont Conflans est la capitale française).

Enfin, ce registre familier peut également servir à ridiculiser l'adversaire. Il utilise tout particulièrement celui-ci dans les discours de meeting qualifiant la droite de "prétendument branchée", "new-look"[11].

Un usage maîtrisé ?

Mais s'il peut apparaître trivial, Michel Rocard évite de sacrifier le « message » au « massage » (MacLuhan, 1967). Le pathos a toujours pour but d'accompagner le discours et non de s'y substituer. Ainsi, lors de l'émission *C'est-à-dire* de Jean-Marie Cavada, Michel Rocard se refuse à transgresser son rôle et à réciter un poème. Son interview dans *Lui* témoigne également de cette attitude. Malgré les questions pleines de sous-entendus de l'interviewer, Michel Rocard se refuse à sortir de son champ politique. Pour lui la pédagogie doit donc l'emporter, et aborder la politique par des voies plus triviales doit toujours être tourné vers cet objectif.

Toutefois, si nous avons montré les usages maîtrisés qu'il peut faire de ce registre familier, celui-ci peut également émerger de manière moins contrôlée. Lorsque Michel Rocard s'emporte notamment. C'est le cas notamment à *l'Emission RTL Le Monde Le grand jury*, du 24 janvier 1988 alors qu'il s'agace face aux questions des journalistes.

Policer pour gouverner

Une image parfois trop triviale

Si les portes de l'Elysée lui paraissaient atteignables en 1980, après l'échec de sa candidature face à François Mitterrand, tout est à refaire. Il est désormais un ministre secondaire – ministre du Plan – dans un gouvernement dont le Président et le Premier ministre atteignent des sommets de popularité. Toujours sous le feu des projecteurs des médias qui ne cessent

d'annoncer sa prochaine démission, et de la suspicion de ses collègues socialistes, il choisit de rentrer dans le rang. Surtout, les sondages montrent qu'il lui manque pour accéder aux sommets de l'état une "présidentialité", il ne convainc pas encore de sa capacité à exercer le pouvoir.

Cette absence de crédibilité est à rechercher selon ses conseillers dans cette attitude parfois désinvolte et triviale qui lui avait permis de se distinguer jusque-là. Ainsi, dès 1980, un de ses conseillers note :

> Faire plus attention au style et aux attitudes physiques qui sont maintenant enregistrés et mis en boîte par les télévisions et les agences de presse. Par exemple échos très négatifs (sur ce seul point) du long tournage TV pendant le voyage à Toulouse, Montpellier, etc. "Sympathique, mais fait pas le poids" MR sautant tout content de son petit avion, rigolant avec les militants, conduisant la voiture en répondant aux questions du journaliste. Pas sérieux, manque de pondération, trop familier. Quand on est soi-même familier avec des inconnus, si socialistes soient-ils, on encourage en retour une familiarité inadmissible avec le plus haut personnage de l'État. MR oublie que dans la démocratie représentative le Président non seulement représente tous les Français, mais est un peu tous les Français. "L'État c'est moi" résonne à toutes les oreilles et il n'est pas acceptable pour les électeurs qu'on tape sur l'épaule de l'État.
>
> Problème de vocabulaire, dans les meetings (incroyable, ignoble, scandaleux...) MR a tendance à choisir les mots les plus communs et est loin d'échapper toujours à la vulgarité. De même dans la vie courante, avec son entourage, avec les militants, les élus, son chauffeur (on va casser une graine, il faut boire un coup, j'ai perdu mon pébroc...). Un travail systématique est à faire avec l'intéressé, peut-être à l'aide d'enregistrements dont il n'aurait pas été prévenu, pour qu'il prenne lui-même conscience du phénomène, condition indispensable pour qu'il travaille son image.[12]

Afficher une image de rigueur au risque d'une perte de "naturel"

Ce constat amène ses conseillers à réfléchir dès la fin des années 1970 et d'autant plus après son échec de 1980 dans la course à la présidentielle face à François Mitterrand, aux moyens de donner à Michel Rocard une stature présidentielle. Il va tout d'abord s'imposer un long silence médiatique jusqu'en 1983. Alors que se développe à la même époque une trivialité politique, on peut notamment penser à la participation de Lionel Jospin[13] et de François Léotard[14] à l'émission de Patrick Sébastien *Carnaval* ou encore de Jack Lang à *Super Sexy*[15], Michel Rocard évite ce type de format. Il cède toutefois à la *peopolisation* en participant trois fois entre 1985 et 1989 à l'émission intimiste *Questions à domicile*. Si la première émission se passe véritablement dans son appartement, le ton reste très châtié. La seconde émission se situe

dans la Mairie de Conflans-Sainte-Honorine, et la troisième en 1989 à Matignon, les aspects personnels étant donc complètement gommés.

Candidat à l'élection présidentielle de 1988, "jusqu'au bout", à partir de 1985, les sondages se dégradent dès 1986 au profit du Président de la République. C'est encore une fois sur sa capacité à exercer le pouvoir que Michel Rocard échoue dans les sondages. Cet écueil l'amène à nouveau à mettre en accusation la trivialité qui le caractérisait lui et son époque. Alors que sa campagne en 1987 bat de l'aile, le 10 mai, il réunit boulevard St Germain son équipe et leur rappelle :

> "Il est vraisemblable que je serai le candidat du PS." Puis affirme une certaine amertume : "Notre style un peu PSU, convivial et démocratique, qui nous a rendu sympathiques, se retourne aujourd'hui contre nous. Le déphasage est trop fort par rapport aux présidents de la V^e^ République: de Gaulle, Giscard, et surtout François Mitterrand."
>
> (Cité par Schneider, 1992 : 47)

Pierre Encrevé, linguiste reconnu et qui conseille Michel Rocard pour ses discours, fait également remarquer que ses modes d'expression doivent changer pour mieux coller à la fonction présidentielle :

> Il y a parfois un hiatus chez MR entre le langage technique et un deuxième langage, plus émotif, qu'on rencontre aussi mais qui est presque excessif dans ses adjectifs. Je pense par exemple à *Questions à domicile* de juin 1985, quand Rocard affirme plusieurs fois que c'est fantastique d'être français et que c'est fabuleux. Il faudrait diminuer ce hiatus. Mitterrand, qui cultive soigneusement le vocabulaire littéraire passe beaucoup plus facilement d'une posture à l'autre[16].

Mais ce polissage du discours, particulièrement important durant la période où Michel Rocard occupe les fonctions de Premier Ministre, entraîne également une perte de naturalité de celui-ci. Les journalistes se plaignent de plus en plus du langage complexe et jargonnant de ce dernier, comme en témoignent les journalistes de l'AFP :

> Claude Lévy: "Ce furent les deux années les plus dures de ma carrière, assure-t-il. On ne comprenait pas la moitié de ce qu'il avançait. On enregistrait au magnétophone, et ensuite, on se mettait à trois ou quatre pour essayer de deviner le sens de ses propos. Un jour, il nous fut impossible de savoir s'il avait répondu par oui ou non à une question". Un autre vieux routier de l'AFP, Guy Bernière, renchérit. Ancien chef du reportage économique et du service social, il se rendait souvent à Matignon et garait sa moto dans la cour d'honneur pour prendre contact avec ses sources. "Rocard se prenait pour de Gaulle, pour l'homme du salut, affirme-t-il. Il avait le cigare, tablait sur

> l'échec de la gauche, et jouait sa partition tout seul". Le fou rire n'avait pas droit de cité chez les amis du Premier ministre: "A part Michel Sapin, les rocardiens n'étaient jamais drôles", commente pour sa part Jean-Michel Cadiot, un vétéran de l'Iran et de l'Irak.
>
> (Thomet, 2009 : 59)

C'est à cette époque que s'impose l'analyse d'un Michel Rocard incompréhensible. Il est vrai qu'à l'argot propre à la deuxième gauche que nous avons souligné auparavant se substitue de plus en plus un "argot" économique.

Si l'on ne peut faire de ce changement langagier la cause de son échec, il a sans doute participé au "vieillissement" de l'homme politique aux yeux de l'opinion et au déclin de sa popularité dans les sondages au début des années 1990. Sa confrontation avec Bernard Tapie en 1994 se révèle ainsi comme le symptôme de deux manières antinomiques de parler politique, le climat délétère à gauche après les divers scandales financiers, et l'échec cuisant des législatives de 1993, profitant plutôt au second qu'à Michel Rocard.

Libérer le langage pour témoigner

C'est avec le retrait de la politique que l'argot va pouvoir refaire surface dans son discours. Il ne s'agit plus ici de se présidentialiser ou de rassurer, la compétition politique étant derrière soi. Le discours répond à d'autres logiques et en particulier celle du témoignage, et de la justification-explication pour "l'Histoire".

L'argot va de nouveau servir le discours politique en rendant vivant le récit. La liberté de parole permet d'ailleurs une grivoiserie jamais atteinte (cf. l'émission de Thierry Ardisson). Mais il faut là encore établir des nuances. Tout récit n'est pas racontable en langage argotique. Les événements douloureux, dramatiques s'y prêtent assez mal. Ainsi, le langage se fait plus policé lorsqu'il s'agit d'expliquer son rôle dans l'accueil des rescapés de camps de concentration au Lutétia (Rocard, 2012 : 23, ou 2011 : 53) ou encore la guerre d'Algérie.

Au contraire, l'argot est utilisé dans des récits qui se veulent humoristiques, ou lorsqu'il s'agit de dédramatiser une situation compliquée pour l'auteur (la lutte contre François Mitterrand, les dernières années du PSU façon Rocard, etc...). Il utilise également un langage familier par autodérision, se qualifiant de "gringalet" ou d'enfant "malingre" comparé aux "gaillards" qu'il côtoyait.

On retrouve également un langage familier visant à convaincre une catégorie de la population. C'est particulièrement le cas dans un ouvrage consacré aux enfants, utilisant ainsi logiquement un langage plus familier: *La*

politique ça vous concerne (Rocard, 2012). Au vu de cette analyse du langage de Michel Rocard depuis la fin de sa carrière nationale, ses réponses à l'émission de Thierry Ardisson *Tout le monde en parle* apparaissent moins étonnantes. Michel Rocard confronté à un format nouveau à l'époque, celui des talk-shows a sans doute dû être surpris par le questionnaire, mais n'ayant plus des voix à perdre ou une crédibilité, il pouvait pour la promotion de son livre se permettre de passer par ce questionnaire.

Conclusion

Michel Rocard constitue un cas particulièrement intéressant pour l'étude du langage familier en politique. Rien ne semble le prédisposer à cet usage. Pourtant par une socialisation militante et une stratégie politique, on voit à des instants précis la statue de la rigueur se fissurer pour laisser émerger un homme politique qui se veut décontracté et ouvert à la jeunesse et au "peuple" en utilisant un langage familier, voire argotique. Celui-ci va néanmoins être de plus en plus écarté afin de se "présidentialiser", et ce au risque d'une rigidité de plus en plus négative pour son image.

Bien plus qu'un élément étranger au discours politique, il faudrait se demander si les "gros mots", utilisés de manière homéopathique – sinon ils deviennent le propre de courants marginaux du champ politique – ne sont pas une composante obligée et attendue du discours politique dans une société où les médias de masse et la demande d'une plus grande proximité sont aujourd'hui des données incontournables.

NOTES

[1] Il s'agit d'une liste de 12 *leaders* politiques: Raymond Barre, Jean-Pierre Chevènement, Jacques Chirac, Laurent Fabius, Valéry Giscard d'Estaing, Lionel Jospin, François Léotard, Jean-Marie Le Pen, Georges Marchais, François Mitterrand, Simone Veil et Michel Rocard (Jean-Marie Cotteret & Gérard Mermet, *La bataille des images,* Paris, Larousse, 1986, 205-207).

[2] Nous écartons ici l'étude de la vulgarité et de l'insulte quasi-absents du langage de Michel Rocard.

[3] C'est ainsi qu'il rapporte ces événements. On nuancera peut-être cette vision très romantique de son passé qui lui permettait aussi de prouver une légitimité et une connaissance de la classe ouvrière à la manière des "établis".

[4] L'expression qui sera systématiquement employée par les journalistes ensuite est tirée d'un de ses ouvrages (recueil de discours): *Parler vrai: textes politiques*, Paris, Point, 1979.

[5] *Lui, le magazine de l'homme moderne*, janvier 1970.

[6] INA, Antenne 2, *C'est-à-dire*, 15 octobre 1975

[7] INA, Antenne 2, *Emmenez-moi au théâtre*, lundi 22 mars 1982.

[8] *Libération*, 1 février 1988.
[9] INA, Antenne 2, *L'heure de vérité*, 3 décembre 1986.
[10] Le Monde, 20 septembre 1983.
[11] Michel Rocard, Discours au Congrès de Lille, 3-5 avril 1987.
[12] Archives de Pierre Zémor, Carton 1981-1983, note sans titre: "Dégradation brutale et sensible de l'image présidentiable".
[13] *Carnaval*, 28 décembre 1984.
[14] *Carnaval*, 23 mai 1985.
[15] *Super Sexy*, 16 septembre 1987.
[16] Archives de Pierre Zémor, Carton 1985-1986, "Quelques composantes linguistiques de l'image de Michel Rocard", Note de Pierre Encrevé, 30/6/1986.

BIBLIOGRAPHIE

BERNSTEIN, B. (1975). *Langage et classes sociales*. Paris : Minuit.

CALVET, L.-J. (2007). *L'argot*, 3e édition. Paris, P.U.F., Coll. « Que sais-je ? », n°700.

COTTERET, J.-M. (1991). *Gouverner c'est paraître*. Paris : PUF.

FULIGNI, B. (2009). *L'argot des politiques. La parlotte de Marianne*. Paris : Horay.

FULLA, M. (2012). *Le Parti socialiste face à la question économique (1945-1981), une histoire économique du politique*, Thèse de doctorat sous la direction de Marc Lazar, Sciences-Po.

GUIGO, P.-E. (2013). *Le chantre de l'opinion. La communication de Michel Rocard (1974-1981)*. Paris : INA Éditions.

LAMIZET, B. (2011). *Le langage politique*. Paris : Ellipses.

LE BART, C. & R. LEFEBVRE (2005). *La proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques*. Rennes : PUR.

LE BART, C. (1998). *Le discours politique*. Paris : P.U.F., Coll. « Que sais-je ? », n°3397.

LE BART, C. (2013). *L'ego-politique: essai sur l'individualisation du champ politique*. Paris : Armand Colin.

LEGAVRE, J.-B. (2001). « Certains mots d'une réforme : Sciences Po et la communication ». In : D. GEORGAKAKIS & J.-M. UTARD, *Sciences des médias. Jalons pour une histoire politique*, Paris : L'Harmattan.

MACLUHAN, M. (1967). *The medium is the massage: an inventory of effects*. New York : Bantam books.

MAYAFFRE, D. (2012). *Le discours présidentiel sous la Ve République*. Paris : Presses de Sciences-Po.

ROCARD, M. (2011). *Si ça vous amuse : chronique de mes faits et méfaits*. Paris : Flammarion.

SAINÉAN, L. (1912). *Les sources de l'argot ancien*. Paris : H. & E. Champion.

SCHNEIDER, R. (1992). *La haine tranquille*. Paris : Seuil.

THOMET, J. (2009). *AFP, Les survivants de l'information*. Paris : Hugo doc.

L'expression de la violence dans le discours politique ivoirien de 2002 à 2013

Louis-Marie KAKDEU
Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP)
Abidjan (Côte d'Ivoire)
kakdeu@yahoo.fr

REZUMAT: Exprimarea violenţei în discursul politic ivorian între 2000-2013

Această lucrare descrie codificarea lingvistică a violenţei în discursul politic din Coasta de Fildeş şi analizează efectele în termeni de valorizare sau de devalorizare a adversarului politic. Deşi nu abordează impactul real asupra ţintei, ea ne permite totuşi să apreciem violenţa exprimării dezacordului în populismul ivorian exploatând toate mediile de comunicare publice existente.

CUVINTE-CHEIE: *violenţă verbală, discurs politic, dezacord, acte ameninţătoare, metaforă*

ABSTRACT: Expression of violence in the Ivorian political discourse between 2000-2013

This paper describes the linguistic codification of violence in political communication in Côte d'Ivoire and analyzes the effects in terms of value or worthlessness of political opponent. While not addressing the real impact on the population, it helps however to appreciate the violence of the expression of disagreement in the Ivorian populism using all media existing public communication.

KEYWORDS: *violence, political communication, disagreement, threatening acts, metaphor*

RÉSUMÉ

Ce travail décrit la codification linguistique de la violence dans le discours politique en Côte d'Ivoire et analyse les effets en termes de valorisation ou de dévalorisation de l'adversaire politique. Bien que ne traitant pas de l'impact réel sur la cible, il permet toutefois d'apprécier la violence de l'expression du désaccord dans le populisme ivoirien en exploitant tous les supports de communication publique existants.

MOTS-CLÉS : *violence verbale, discours politique, désaccord, actes menaçants, métaphore*

Introduction

ES MOTS QUE L'ON utilise sont la manifestation verbale des sentiments et de la pensée (Ricœur, 1997). D'un contexte à l'autre, un même mot peut être, dans son fonctionnement normal, porteur de sens différents et engendrer des effets pervers susceptibles d'être facteur de désaccords. Les procédés de politesse permettent d'adoucir ces désaccords et de rendre possible la communication sociale (Goffman, 1974). Mais, de plus en plus, la scène politique est envahie par le populisme (Miscoiu, 2012 ; Rioux, 2007) et les dérives langagières sont attestées. En Afrique, la violence verbale et le désordre sont devenus un instrument de la politique (Chabal & Daloz, 1999) car, elle permet de mobiliser des foules face à la confiscation du pouvoir. En Côte d'Ivoire, le populisme des hommes politiques ou la « *brutalisation du champ politique* » (Vidal, 2008) a consisté à prendre pour bouc-émissaires des maux sociaux et pour cibles des critiques, le régime en place, l'élite au pouvoir, l'étranger envahisseur, le travailleur immigré ou tout autre groupe social minoritaire. De part et d'autre, on a parlé d'extrémisme, de nationalisme ou de radicalisme en référence aux débats sur la pertinence de l'ouverture ou de la fermeture de l'accès à la nationalité (Maugenest, 2004).

Du point de vue de l'analyse du discours, le populisme est caractérisé par le sensationnel qui consiste à tenir un discours ou un langage qui vise à générer « *de la violence ou le miracle* » en vue de peigner « *un visage grotesque sur le monde* » en privant le public « *de la possibilité d'examiner les événements subtils avec de grandes conséquences* » (Stephens, 2007 : 113). Collovald (2004) fait remarquer que le populisme s'est développé comme synonyme de démagogie ou d'opportunisme politique. Il s'agit en effet du mensonge présenté par Duradin (1982) comme un discours sur lequel il a été appliqué des procédés d'adjonction, de soustraction ou de déformation de l'information. Kerbrat-Orecchioni (1984 : 213) parle de « *discours du Parti, donc de parti pris, discours apologétique et polémique, dont l'enjeu est de dévaloriser la position discursive de l'adversaire tout en valorisant la sienne* ».

Ce travail est bâti autour de trois questions à savoir : quels sont les procédés rhétoriques et/ou métaphoriques utilisés par les hommes politiques ivoiriens pendant la période étudiée ? Quels types de procédés d'impolitesse ont été utilisés avec des effets cognitifs et sociaux ? Et quelles fonctions jurilinguistiques a-t-on attestées ? Ces trois questions constituent les trois parties du travail. Nous précisons que l'environnement cognitif ivoirien était marqué par la guerre et la bipolarisation du pays. Le discours n'était pas la cause de la guerre ; il n'était qu'un moyen d'accompagnement

des armes. Il est évident que la pratique militaire s'accompagne presque toujours de la violence verbale susceptible d'être défavorable au pouvoir en place (camp Gbagbo). L'objectif visé par ce travail n'est pas d'indiquer quel camp était le plus violent mais, de faire ressortir les procédés utilisés. Pour ce faire, nous faisons indifféremment l'analyse de la communication des partis, des candidats et des gouvernements à travers leurs slogans de campagnes, leurs prestations médiatiques et leurs discours de meetings (Ollivier-Yaniv & Rinn, 2009). Par ailleurs, nous essayons de faire des rapprochements entre les interprétations possibles et l'état de l'art. Nous signalons enfin qu'en vue d'éviter d'alourdir indéfiniment notre texte par des notes de bas de page devant permettre de présenter les différents auteurs des discours rapportés ainsi que leurs contextes d'énonciation, nous avons jugés opportun d'attribuer la plupart du temps ces discours aux camps en présence (pro Gbagbo ou pro Ouattara).

1. Les formes métaphoriques de la violence

Nous parlons de métaphore en référence à « *toute image sans outil de comparaison qui associe une personne, un lieu, un temps ou un terme à un autre appartenant à un champ lexical différent afin d'accomplir une fonction subjective de valorisation ou de dévalorisation de l'adversaire politique* » (Kakdeu, 2011c). Selon Meyer (2008), c'est une « *substitution identitaire par excellence, puisqu'elle* [la métaphore] *affirme que A est B* ». Bacry (1992) parle également de « *substitution, dans le cours d'une phrase, d'un mot à un autre mot situé sur le même axe paradigmatique – ces deux mots recouvrant des réalités qui présentent certaine similitude, ou qui sont données comme telles* ».

Le *Tableau 1* suivant fait la revue des principales substitutions observées et essaie à chaque fois de faire ressortir les implicites qui se dégagent des éléments analogues utilisés :

Comparé (l'élément réel)	**Comparant (l'élément analogue)**	**Connotation**
Ggagbo	« Woody[1]», « Messie », « opposant historique » « candidat naturel », « héros », « panafricain », « serviteur », « Christ de Mama »	Enfant digne d'Afrique
	« Boulanger », « Gâchis ivoirien », « occasion ratée », « dictateur»	Déception
Pro-Ggagbo	« Bouchers », « criminels »	Assassin
	« Refondateurs »	Grand bâtisseur
	« chef de gang » ou « zigueï», « sous-préfet de la France », « commis voyageur », « candidat de l'étranger »,	Enfant non digne d'Afrique, traître

Ouattara	« burkinabé », « travailleur immigré », « président installé par la France », « Père des coups d'État », « Père de la rébellion », « putschiste »	
	« brave-tchè [le héros en langue dioula] »	Enfant digne du nord ivoirien
Guillaume Soro	« Le régent de la partie nord du territoire national », « libérateur d'Abidjan », « le père de la dignité des peuples du Nord »	
Blé Goudé	« Le génie de kpô [diminutif du nom du village] », « le rat aux 18 trous », « général de la rue »	Grand résistant
Alain Juppé	« Cactus rwandais », « Ministre du génocide »	Génocide par la France
Sarkozy	« Impérialiste », « colon »	
FPI	« Parti sanguinaire »	Crime contre l'humanité
Le FPI et la violence	« L'arbre et l'écorce »	
Rébellion	« Terrorisme »	Danger
Programme du candidat Ouattara	« Photocopie »	Pas de vision originale
Ivoiriens à régulariser	« Bétail électoral », « population artificielle »	Mise en minorité des Ivoiriens
Revendications politiques des immigrés	« Frustrations artificielles »	
Diplomatie de la Communauté internationale	« Diplomatie hôtelière »	Défense des intérêts Impérialistes
Intervention française en Côte d'Ivoire	« Gangstérisme électoral », « coup d'État électoral », « Diplomatie brutale »	
Côte d'Ivoire	« Terrain de jeu de la France et de l'ONU »	
Victoire de Gbagbo	Coup de force électoral	Dictature
Abidjan	« Jérusalem terrestre »	Terre de Dieu
FESCI	« Enfants de la balle »	Habitués de la violence
Adversaires politiques sous Gbagbo	« Rebelles », « assaillants », « dioula », « terroristes »	Ceux qui ont pris les armes contre la Nation
Administration ivoirienne sous Ouattara	« dioulabougou », « spoil system »	Tribalisme d'État

Presse	« Presse de combat »	Presse partisane
Le Nouveau Réveil	« la cellule de communication des Forces Nouvelles »	Journal de propagande

Tableau 1

Dans ce tableau, l'on atteste l'emploi de la métaphore annoncée explicitement c'est-à-dire de la forme de métaphore dans laquelle le comparé (l'élément réel) et le comparant (l'élément analogue) sont exprimés. On note qu'en Côte d'Ivoire, il y a une tentation de se valoriser et de montrer que l'on est un « *grand homme* », « *un digne fils* », « *un grand visionnaire* », « *un grand serviteur* » (Duhy, 2006), « *l'homme de l'avenir* » (Gnakalé, 2006). Le Président Gbagbo et ses partisans s'appelaient « *refondateurs* » et leur politique « *la refondation* », ce qui était une menace pour la face de ses adversaires qui revendiquaient la même étiquette de « *(re)fondateur de la Nation* » au sens de Memel-Foté (1991). Au cœur de la crise, se trouve le Président Houphouët-Boigny[2] (Koné, 2003) autour de qui deux camps majeurs s'affrontent : le Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) né en avril 2005 et qui considère qu'il est le « *fondateur* [Père de la Nation] » et la Majorité Présidentielle (LMP) qui considère qu'il était un « *sous-préfet de la France* » et qu'il fallait à la Côte d'Ivoire une « *deuxième indépendance* » ou une « *indépendance totale* ». On comprend les enjeux de « *refonder* » la Nation sous l'impulsion d'un « *enfant digne* ». Les consignes implicites qui en découlent dans la mouvance de la présidentielle de 2010 sont : « *tous pour un houphouétiste* » contre « *tous sauf un houphouétiste* ».

Par exemple, en vue de montrer que son adversaire Ouattara n'avait pas de vision originale, le candidat Gbagbo qualifia ironiquement son programme de « *photocopie* ». Pour matérialiser l'idée selon laquelle le règne de Ggagbo était un « *gâchis ivoirien* » (Waga Agou, 2010) de l'œuvre du « *rassembleur* » Houphouët-Boigny dont le Président Ouattara[3] est le « *vrai héritier* [et non Henri Konan Bédié[4] à qui l'on attribue la paternité de la politique d'exclusion de l'ivoirité] » (Akindes, 2008), le nouveau régime créa un autre FTA en rebaptisant de leurs noms propres et de façon unilatérale les principales universités en plus des autres édifices qui portent déjà ces noms propres à l'instar des principaux ponts, aéroport, jardin public, etc. Ainsi, comme dans les régimes totalitaires, les adversaires politiques n'ont pas de choix que d'accepter ces deux personnalités dans leur vie. Outrés, ces derniers disent qu'on « *est revenu au parti unique* »[5]. En lieu et place de son image désirée d'héritier du « *Père de l'indépendance* », l'opposition appelle le Président Ouattara « *Père des coups d'État* » ou « *Père de la rébellion* ». Il s'agit de la métaphore usée ou cliché (parodie) qui

renvoie aux métaphores passées dans le langage courant et devenues des tournures figées. En son temps, le nouveau pouvoir utilisait le même procédé et parlait de la « *Politique de la terre brûlée* » après les présidentielles de 2010 pour dévaluer la « *résistance* » ou la « *Refondation* » de Gbagbo.

On atteste aussi la métaphore heuristique qui, selon Hallyn (1994), n'est pas un cliché au moment de son utilisation, mais est une image permettant de véhiculer une idée ou une théorie susceptible d'entrer dans le langage courant. Par exemple, la violence et la consonance péjorative sont aujourd'hui liée aux mouvements comme « *Forces nouvelles* », « *Front populaire ivoirien* » (FPI), « *Jeune patriote* », « *Galaxie patriotique* », etc. Cette pratique langagière est aussi proche de la transposition ou de la métaphore heurtée qui renvoie au remplacement d'un mot par un autre appartenant à une autre catégorie ou aux enchaînements susceptibles de connoter le ridicule ou d'engendrer des effets désagréables (Garner, 1995 ; Houbert, 2011) à l'instar de l'analogie ou de la chosification. Ainsi, en vue d'impliquer le génocide, un parallèle est fait entre le cas ivoiriens et les cas les plus violents d'Afrique. L'on a donc parlé de « *l'hôtel du Golf* », de l'Onuci-Fm, de la « *Radio Côte d'Ivoire pour le rassemblement* » ou de la « *Radio Télévision du Golf* » en comparaison avec « *l'hôtel Rwanda* », la « *Radio des milles collines* » ou la « *Radio de la haine* » présents dans le génocide rwandais. L'on a aussi parlé du « *cactus rwandais* » ou du « *ministre du génocide* » pour désigner Alain Juppé qui était aussi ministre des affaires étrangères en France pendant le génocide rwandais en vue de confirmer que la « *France* [est] *contre l'Afrique* » (Mongo Beti, 1993).

Toujours sur le plan métaphorique, la violence s'est manifestée sous forme de synesthésie dont l'expression la plus rencontrée est « *G7* » en référence à la coalition de trois mouvements issus de la rébellion et de quatre partis politiques. C'était aussi une forme de transposition renvoyant à la comparaison avec le mouvement des G8 qui désigne les pays les plus forts de la planète. La transposition est aussi de nature politique. Aux « *Jeunes patriotes* » sous le régime Gbagbo, le régime Ouattara parle de « *Jeunes associés* »[6] dans le nouveau programme de démobilisation. Par ailleurs, la métaphore heurtée liée à la vue est attestée. L'utilisation de l'adjectif « *invisible* » permet de mépriser et de réduire à néant les actions de l'adversaire. Par exemple, l'opposition ivoirienne dit des « *investisseurs de Ouattara* » qu'ils sont « *invisibles* ». Ils disaient déjà : « *Le commando invisible* [pro-Ouattara] *se voit à l'œil nu* » en vue de mettre en relief les méfaits du mouvement. Enfin, on note l'existence de la métaphore « *surréaliste* » (Inglin-Routisseau, 2006) qui est la création, à partir de l'apposition ou de l'apostrophe, d'un sens en apparence absurde qui rapproche deux réalités ne possédant aucun point commun comme par exemple dans les cas

suivants : « *Abidjan, c'est gâté* », « *La Côte d'Ivoire au bord du gouffre* » (Soro, 2005), etc. Bachelard (1960) disait qu'elle permet de rechercher « *un avenir du langage* ». Cette fonction est d'ailleurs assurée par le nouchi (variété ivoirienne du français) où l'essentiel de ces métaphores sont repris. La presse ivoirienne dite de « *combat* » s'est illustrée aussi par un lexique particulièrement violent. Nous donnons dans le *Tableau 2* ci-dessous quelques exemples de verbes ou locutions verbales ayant fait leur apparition à la une des journaux et en commentons les effets engendrés.

Lexique	**Exemple**	**Sources**	**Connotation**
Exclure	« Ouattara peut être exclu en 2015 »	*L'inter* N°4612	Marginalisation
Prédire le chaos	« Ahipeaud prédit le chaos en 2015 »	*L'intelligent d'Abidjan* N°2921	Débat politique
S'attaquer	« Bédié s'attaque à Ouattara »	*LG Infos* N° 555	
Cracher	« Abou Cissé crache encore sur son neveu »	*Le quotidien d'Abidjan* N°993	
Décapiter	« Des plumitifs de Gbagbo vont décapiter Affi N'Guessan »	*L'intelligent d'Abidjan* N°2915	
Déclarer la guerre	« RDR : Guerre déclarée contre Amadou Soumahoro »	*Soir Info* N°5692	
Riposter	« Mady et KKB riposte »	*Le Mandat* N°1188	
Charger	« Katinan charge Koulibaly »	*Notre voie* N°4522	
Cogner	« Nicolas Kouassi cogne Bédié » « Ben Soumahoro cogne encore Ouattara »	*L'inter* N°4576 *Notre voie* N°4510	
Terrasser	« Comment Djédjé Mady veut terrasser Bédié »	*Le jour Plus*	
Préparer un coup	« Le FPI prépare un coup ! »	*Dialogue* N°24	Combat politique
Mettre le feu	« Après avoir mis le feu au pays : Blé Goudé tente de fuir au Ghana »	*Le Jour*, 15 mars 2011	
Disparaître	« L'ivoirien ne disparaîtra pas »	*Fraternité matin*	
Faire front	«Nous nous lèverons pour faire front »		

Mener une guerre	« Nous menons une guerre pour la libération totale de la Côte d'Ivoire »	N° 12526	
Brûler	« Le pouvoir par la force brûle »	*Soir Info* N°5692	Echec
Griller	« Koné Cheick s'est grillé »	*Soir Info* N°5694	
Tuer	« On veut tuer le PDCI »	*Notre voie* N°4516	Sabotage
Planter un couteau	« Un couteau planté dans le dos du médiateur »	*L'éléphant déchaîné* N°188	Ambiance de confusion

Tableau 2

On observe que pour rapporter les activités politiques des différents acteurs comme c'est le cas dans tous les pays démocratiques, la presse ivoirienne utilise le jargon de la guerre ou de l'affrontement physique fait des verbes d'action qui renseignent sur la représentation mentale des belligérants. On atteste l'occurrence des verbes comme « *cogner* », « *brûler* », « *griller* », « *décapiter* », « *cracher* » voire même « *tuer* » qui ne sont pas dans leur sens premier en politique. Il s'agit aussi de la métaphore heurtée qui met en scène des réalités violemment mises ensemble. Du côté ivoirien, cela permet à l'acteur de montrer sa virilité politique ou de montrer qu'il est « *garçon* [vaillant et courageux] » ou qu'il « *se* [sou]*lève en homme* » (Banégas, 2007). D'ailleurs, on appelle Gbagbo, « *Le Woody* [garçon] » en référence à un homme politique viril et courageux. Dans la même lancée que Debbasch *et al*. (2001), on note comme le montre le *Tableau 3* suivant l'existence d'un lexique de la violence :

Néologisme	Signification	Origines	Implication
Zébier	Lyncher à mort quelqu'un à l'image de Thierry Zébié	FESCI/Jeunes de la rue	Justice populaire
Braiser	Action de brûler une personne victime de l'article 125		
Bouffer	Escroquer/arracher le dû du plus faible		
Machetter	Se découper à la machette sur le campus universitaire		
Article 125	Condamner à mort un traitre en marge du code pénal		

Meilleure école	École de la justice populaire	Jeunesse/ Diaspora	
Travaillement en esprit (TE)	Élaboration d'astuces visant à intégrer le cercle des ayants droit de la lutte		Malhonnêteté
Décalement	Art de l'arnaque et du mauvais coup		
Brouter	Escroquer, arnaquer via internet		
Sciences	Techniques de survie de la rue		Mendicité Griotisme Marchandage
Ventriotes	Patriote marchandant sa mobilisation		
Bal des piécettes	Quête des pièces d'argent à la fin d'une harangue		
Atalaku	Pratique du griotisme		
Manger l'État	Détourner/utiliser les deniers publics		
Ivoirité	Citoyenneté ivoirienne	PDCI/RDA	Nationalisme
Ivoiricide	Destruction de l'identité ivoirienne	UDL[7]	
Rattrapage	Equilibre régional	Ouattara	Tribalisme
Com-zones	Commandants de zones sous la rébellion	Pro Ouattara	Insurrection
Dozoïser	Milicianisation des chasseurs traditionnels		Milice armée
To monnan	Forces supplétives de la bataille Abidjan		
Gros bras	Celui qui applique la loi du plus fort	Ghetto gbagbiste puis ouattariste	
Cœurmen	Petits sponsors du quartier		
Zigueï	Gangsters et chefs de bandes		
Vieux père	Bienfaiteur /petit leader de quartier		
Zinzins	Jeunes combattants et recrues négligées		
Amadou cimétière	Menace de mort	Amadou Soumahoro	

Tableau 3

Comme on l'observe dans le *Tableau 3* ci-dessus, le néologisme de la violence en Côte d'Ivoire se caractérise le plus souvent par une interférence

lexicale (transposition du mot d'une langue locale en français) ou par la grammaticalisation des substantifs. Aux néologismes, nous pouvons ajouter les emplois de la métaphore lexicalisée ou catachrèse qui regroupent les mots et expressions passés dans le langage courant en prenant un sens nouveau. Comme exemple, on a les cas de « *braiser* », « *rattrapage* », « *sciences* », « *meilleure école* », « *bouffer* » (Human Rights Watch, 2008) qui sont des glissements sémantiques ayant pris un sens contextuel violent. La locution « *manger l'État* » est une métaphore heurtée dont le sens littéral est absurde, mais qui signifie détourner les deniers publics (Médard, 1990 et 1991). Aussi, on note que l'utilisation de l'interférence sémantique d'un terme juridique peut permettre de légitimer la justice populaire. C'est le cas de « *l'article 125* » qui ne renvoie à aucun article de la Constitution et du Code pénal ivoirien, mais qui permettait de juger et d'exécuter des prétendus « *traitres* ». De cette pratique, est apparu le verbe « *Zébier* » qui est une déclinaison du nom d'un étudiant devenu célèbre suite à sa mort par justice populaire. Proteau (2005) parle de « *guerre scolaire* » devenue « *conflit armé* ». Dans le but de dévaloriser ces jeunes de la Fédération des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire (FESCI) qui s'estimaient « *patriotes* », le néologisme « *ventriotes* » (Banegas, 2010) a été créé en référence à leur mode de « *rétribution du militantisme* » (Gaxie, 2005) ou à la « *politique du ventre* » (Bayart 1989). On dit d'eux que ce sont des « *gangs de rue* » (Latour, 1999) qui font du « *travaillement en esprit* » ou « *TE* » en référence à l'action d'élaborer des astuces visant à intégrer le cercle des ayants droit de la lutte prétendue patriotique. En clair, on fait du « *coupé/décalé* » ou du « *décalement* » qui est l'art de l'arnaque et du mauvais coup (Kohlagen, 2006). Le rituel « *bal des piécettes* » est l'une des facettes de cette mendicité qui se caractérisait par l'organisation de la collecte des pièces d'argent par les orateurs appelés « *professeurs* », « *députés* » ou « *généraux* », à la fin leurs harangues au motif de mesurer le soutien du public à la « *République assiégée* » (Banégas, 2012). Il y avait donc une « *contre-société* » dont l'une des idéologies d'ordre identitaire était le refus de « *brader* » la nationalité ivoirienne « *aux fins de constituer un bétail électoral* » fait des « *ivoiriens de seconde zone* » qui maintiennent une « *alliance désuète* » avec l'ancienne puissance coloniale à travers une « *presse française aux ordres* ». On appelait donc à la résistance à la « *ouattarandie* [folie de Ouattara] » ou aux « *assaillants* » et « *terroristes* » (Gome-Gnohite, 2004) à travers des slogans hostiles aux français dont le plus célèbre reste celui lancé par Jean Yves Dibopieu (ex-leader de la FESCI) : « *À chacun son petit Français* ». Les adversaires politiques de ces idéologues parlaient avec mépris de ces « *parlementaires debout* » qui ont « *des carrières en radicalité* » sous l'ordre d'un « *général de la rue* [Blé Goudé] » (Banégas, 2006). L'interférence sémantique

était donc présente et s'utilisait selon les cas pour valoriser sa position discursive ou pour dévaloriser celle de son adversaire.

2. Les manifestions de l'impolitesse

La vie sociale est à la limite du possible lorsqu'on atteste une prédominance de la violence dans les actes de communication. Goffman (1974) disait que la communication sociale n'était possible que parce que les êtres humains s'activaient à adoucir les menaces sur leurs faces. Kerbrat-Orecchioni (1996, 2005) ajoute que tous les sujets humains ont tendance à protéger leurs territoires et leurs faces que la plupart des actes de la vie quotidienne ont tendance à menacer. Brown & Levinson (1978) parlent de FTAs (angl. *Face Threatening Acts*) ou d'actes menaçant la face. Dans ce sens, l'impolitesse est envisagée comme un acte de dévalorisation des faces des locuteurs eux-mêmes et de leurs allocataires dans le but de créer un déséquilibre dans l'interaction. Dans cette partie, nous nous attelons à relever tous les procédés qui ont contribué à endurcir la qualité de la relation entre les hommes politiques ivoiriens, leurs peuples et la communauté internationale.

Type d'impolitesse	Exemples	Origine
Victimisation et instrumentalisation	« Quarante ans plus tard, ce sont leurs enfants et petits-enfants [de nos pères] qui tombent et meurent sous des balles assassines pour la liberté de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique et leurs détracteurs d'hier qui applaudissent la France ».	Bro Grebe, (Député ivoirien de 2000 à 2005)
	« Honorable rendez justice à la Côte d'Ivoire (…). Par vos prérogatives institutionnelles, Honorables, déroulez le fil de l'imposture qui est la nationalité d'Alassane Dramane Ouattara ».	
	« "La Côte d'Ivoire aux Ivoiriens" c'est-à-dire, en clair, à ceux qui sont originaires du Sud, les Nordistes étant considérés comme étranger dans leur propre pays».	Guillaume Soro et Pro Ouattara
	La «loi sur l'identification qui oblige tout citoyen à s'identifier par rapport à son village promeut de fait le délit de patronyme »	
	« Défendre sa vie et son vote »	

	« Aujourd'hui, l'heure est aux nominations à consonance nordique dans l'administration, et dans le gouvernement».	FPI et société civile
	Le règne des Bakayoko[8]	Presse
Injure et/ou franchise excessive	« Licence d'anglais volée [de Blé Goudé]»	
	« Abidjan est trop sale »	
	« Personnes ayant attaqué la Nation [le RDR]»	LMP
	« …attribuer le rang d'ex-rébellion politiquement fréquentable »	
	« on ne pourra pas tous vous [jeunes associés] intégrer dans les corps habillés »	Gouvernement Ouattara
Discours polémiques et discours nationalistes	« Marcoussis tente un holp up en exigeant la naturalisation automatique d'étrangers et la suspension du processus d'identification »	Pro identification
	«ivoiriens de première zone et ivoiriens de seconde zone »	
	« L'étranger envahisseur »	
	« Nous nous battons pour ne pas que la Côte d'Ivoire soit bradée aux étrangers »	
	« On veut donner la nationalité aux burkinabés, aux maliens, aux guinéens.»	
	« Nous ne sommes pas ici pour un jour ou deux, pour une réunion. Nous sommes ici parce que nous sommes nés ici et nous serons enterrés ici. Voilà la différence entre nous et certaines personnes ».	Simone Gbagbo
	« Quiconque s'oppose au Président Ouattara se retrouve au cimetière »	Amadou Soumahoro, RDR
	« Il s'agit d'un simple rattrapage. Sous Gbagbo, les communautés du Nord, soit 40% de la population, étaient exclues des postes de responsabilité »	Ouattara
	« Côte d'Ivoire, pays émergents à l'horizon 2020 »	Gouvernement Ouattara

Déclarations péremptoires et accusations sans preuves formelles	Deuxième miracle ivoirien	
	« mille morts à droite, mille morts à gauche, j'avance »	Gbagbo
	«Nous allons nettoyer jusqu'au nord. Que la bataille s'engage »	Gbagbo
	« on ne veut pas que je sois président parce que je suis musulman et du nord »	Ouattara
	« rendre le pays ingouvernable »	Ouattara, FPI[9]
	« Gbagbo a décidé d'instaurer l'apartheid en Côte d'Ivoire ».	Pro-Ouattara
	Côte d'ivoire utile (sud avec ses ressources) contre Côte d'Ivoire inutile (nord sans ressources)	FPI
	« Nous avons pris les armes pour que Alassane soit président »	Ex-rebelle Koné Zakaria
Paradoxe	« …deux présidents pour un pays »	Société civile
	« bicéphalisme du pouvoir exécutif ivoirien »	
	« Gbagbo et Ouattara ont prêté serment »	
	« …transformer une rébellion en force républicaine de défense des valeurs démocratiques »	
	« Comment une rébellion devient républicaine »	
	Scores staliniens réalisés par le leader du RDR au nord	Pro Ggagbo
	« Elles [manifestantes] n'avaient qu'à rester chez elles !»	Ex-Première Dame Simone Gbagbo
Intensifieurs	« Côte d'Ivoire : une seule solution, la force »	Guillaume Soro
	« Essence : 100 francs ! Allumettes : 25 francs ! »	FESCI
Soupçons et procès d'intention	L'ivoirité a été mise en place pour refuser le droit à une partie des Ivoiriens de respirer l'air de leur pays.	Pro Ouattara
	« le FPI a triché en 2000… »	Pro Ouattara
	« … faire de la rébellion une force impartiale et arbitre du jeu politique ivoirien »	Pro Gbagbo
	« Le pipi [Ouattara] qui a coupé le pays en deux »	Général Mangou
	G7 ou Forces nouvelles « c'est du bluff »	FPI

Mépris, dégoût	« Le FPI ne fait rien d'autre que ressasser de vieux discours dépassés qui n'accrochent que les seuls nostalgiques... »	Opposition à Gbagbo
Opportunisme	« Ils [FDS][10] doivent être désarmés… »	Ouattara
	« Nous nous battons contre le concept d'ivoirité »	Guillaume Soro
Mise en garde, avertissements	« Si je tombe, vous tombez aussi »	Gbagbo, Abidjan
	« Celui qui n'a pas gagné et dit le contraire nous trouvera sur son chemin »	Sidiki Konaté
Sentiment de défiance	« …marcher sur la RTI et le siège du gouvernement »	Ouattara
	Gbagbo se réaffirme président	Presse
	« Trop, c'est trop »	RDR
Arrogance et la mégalomanie	« On gagne ou on gagne ! »	LMP
	« Gbagbo, le messie »	Pro Gbagbo
	« ADO Solutions »	Pro Ouattara
	« Bédié est la deuxième chance de la Côte d'Ivoire »	Pro Bédié

Tableau 4

Comme le montre le *Tableau 4* ci-dessus, les hommes politiques ivoiriens n'ont pas respecté le principe de la politesse qui veut que l'on se dévalorise soi-même et valorise autrui. En se valorisant eux-mêmes et en dévalorisant systématiquement l'adversaire politique, ils sont restés dans la logique de l'autoglorification. Selon le Cadre Européen Commun de Référence (CECR, 2007), il s'agit des actes d'impolitesse qui demeurent attachée à l'image d'un acte délibéré, repérable à travers l'accomplissement de divers FTAs fournis et de FFAs auto-adressés. Ils sont entre autres :

- La victimisation et l'instrumentalisation qui vont de pair. On se présente en victimes de la (dé)colonisation, de l'appartenance tribale (axe nord/sud), de la religion, du trucage des élections ou de la guerre. De la même manière qu'on trouvait sous l'ancien régime que la nationalité des immigrés était « une imposture », l'actuel régime reste sur sa position de victime. Le Premier ministre a déclaré : *« L'amnistie générale n'est pas possible »*[11].
- L'injure et/ou la franchise excessive qui ne pouvait mettre les concernés que dans une situation intenable et contribuer à radicaliser le débat.
- Les discours polémiques faits des désenchanteurs ou de propos polémiques.
- Les déclarations péremptoires et les accusations qui s'installent au

cœur des débats sans preuves formelles, mais dont la nuisibilité est considérable à travers la construction d'une image de méchant et de coupable à l'adversaire.
- Le paradoxe qui est un propos insoutenable ne pouvant que susciter de l'indignation.
- Les intensifieurs qui sont des durcisseurs ayant contribué à envenimer la crise.
- Les soupçons et les procès d'intention qui sont des propos marquant la rupture de la confiance dans les relations politiques.
- L'expression du mépris et du dégoût qui marque le manque de respect et de considération à l'endroit de l'adversaire politique.
- L'opportunisme qui est un propos ne s'inscrivant pas dans le contexte politique et qui est source de polémique.
- La mise en garde et les avertissements qui sont des propos autoritaires ne laissant pas beaucoup d'alternatives aux protagonistes.
- Le sentiment de défiance qui est un propos mettant les protagonistes en situation d'affrontement.
- L'arrogance et la mégalomanie qui sont des affirmations de supériorité blessant la face des adversaires.

Au sens de Kerbrat-Orecchioni (1996), le principe de dosage permet d'équilibrer les interactions sociales. Il convient donc, dans une logique d'apaisement et de réconciliation, de mettre sur pied ce mécanisme de communication sans offense. Dans cette lancée, on enregistre un mouvement aujourd'hui marginal qui s'appelle le « Yang Système » qui rassemble les anciens jeunes violents reconvertis dans le sport, la culture ou l'éducation avec pour slogan : « la force de l'esprit », « Stop ! On devient des gars bien ». Quel avenir à ce nouveau discours ?

3. Les formes jurilinguistiques de la violence

Les violences politiques (Braud, 2004) ont aussi un lexique juridique. Nous avons noté que les débats s'organisaient aussi autour de l'axe coupable/non coupable. Ainsi, les hommes politiques ivoiriens choisissaient avec soin leurs lexiques dans le but de tourner l'adversaire en dérision (Toulabor, 1991) et de générer un effet politique et juridique (Gnahoua, 2006). La promesse récurrente est la prétention de rendre justice au peuple victime de l'adversaire politique (Galy, 2004). On veut aussi se dédouaner et montrer sa bonne foi. Aux origines de la crise ivoirienne, se trouve entre autres une politique d'incitation agricole qui a dégénéré dans un pays d'immigrés et qui se résume dans la phrase suivante attribuée au Président Félix Houphouët-Boigny dans les années 1970 : *« La terre*

appartient à celui qui la met en valeur ». Dans la foulée, il y a eu aussi la politique de l'arachide grillée : « *On ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille les arachides* » (Akindes, 2008). C'était une politique flexible qui protégeait les travailleurs et favorisait la croissance. On parla de « *miracle ivoirien* » et le régime actuel prétend vouloir créer « *un deuxième miracle ivoirien* ».

Dans le discours politique étudié, le débat tourne autour de la question de savoir à qui appartient réellement la terre : À l'ivoirien autochtone qui était le propriétaire ou au travailleur immigré qui l'a mise en valeur pendant l'absence du propriétaire? Aussi, se pose la question de savoir si les « *fils d'immigrés* » sont ivoiriens. De la politique d'incitation agricole des années 1970, est née une opposition entre la pratique traditionnelle et la pratique légale. Le débat politique oppose donc deux camps : ceux qui soutiennent le droit foncier traditionnel (« *droit du sol* ») et ceux qui soutiennent la légalité (« *droit du sang* »). Selon, le Président Gbagbo (2000-2010), « *En dehors de la constitution, de la loi et des accords, point de salut* ». Ainsi, il proposait « *la naturalisation collective* » en lieu et place de la « *régularisation* » ou de la « *restitution* » demandée par ses adversaires. La violence politique s'est cristallisée autour de cette question de « *citoyenneté* » (Ouédraogo & Sall, 2008). On parlait de « *droit du sol* » contre « *droit du sang* » et « *d'Ivoirien d'origine* » contre les « *envahisseurs* », « *immigrés* » ou « *étrangers* » (Dembele, 2002). Le vocable « *Ivoiriens* » pouvait renvoyer à « *Ivoiriens de souche* », « *Ivoiriens de souche multiséculaire* » (Blé Kessé, 2005) ou « *Ivoiriens de circonstance* » (Diom, 2008). Les Pro-Gbagbo disaient de façon inacceptable pour l'opposition : « *ou vous prétendez être né Ivoirien, ou vous prétendez avoir acquis la nationalité ivoirienne au cours de votre vie* ». Ce débat hérité par Gbagbo avait déjà pris un tournant très violent en 1998 quand l'ancien parti unique au pouvoir (PDCI) disait par la voix de Venance Konan :

> Notre pays a au moins 40% d'étrangers, notre économie ne nous appartient plus. C'est un aventurier [Ouattara] dont le patriotisme fluctue au gré de ses intérêts. Pourquoi les ivoiriens devraient-ils prendre le risque de confier leur destin à un homme dont le nationalisme varie selon l'air du temps ? Au nom de quel principe ?[12]

Sur le plan juridique, ce débat identitaire conduisait à distinguer deux types de « *fils d'immigrés* [susceptibles d'être naturalisés] » : « *ceux dont les deux parents sont étrangers et qui sont nés avant 1972* » et « *ceux dont un parent au moins est ivoirien* ». Dans cette logique, le terme « *double nationalité* » était source de conflit discursif, l'idée étant selon les adversaires politiques de

construire l'exclusion. En effet, l'accusation politique fait état de ce que la « *naturalisation aurait empêché Ouattara de se porter candidat en 2010* ». Aussi, il aurait « *dépassé la limite d'âge en 2015 tout comme Bédié* » laissant le champ au FPI. Ce choix jurilinguistique était donc très tactique.

Toujours sur ce registre juridique, on note que le débat s'est construit autour du respect ou non des accords internationaux. On entendait donc parler de « *stricte respect* » ou de « *violation* » des accords de Marcoussis, de Pretoria, d'Ouagadougou, etc. Au cours de la crise postélectorale de 2010, on a surtout noté une forte récurrence des termes issus du droit international à l'instar de : « *crimes économiques* », « *vol aggravé, détournement de deniers publics, concussion, pillage et atteinte à l'économie nationale* », « *crimes contre l'humanité* », « *la voie de l'intervention armée* », « *mandat d'arrêt de la CPI* », « *Forces légitimes* », « *Gel des avoirs* », « *Interdiction de voyager* », etc. Sur le plan politique, ce discours avait pour intention : la menace, l'avertissement, la pression, la dissuasion, la condamnation.

Du côté de la défense de Gbagbo, l'on observe toujours la victimisation et l'instrumentalisation de l'impérialisme à travers un discours sur la partialité de la justice internationale qui se manifeste par les termes suivants : « *Justice des vainqueurs* », « *Le sens de l'imposture française* » (Koulibaly, 2003), « *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire* » (Koulibaly, 2003), « *politique de deux poids deux mesures* », « *Sur la Route de la Liberté* » (Koulibaly, 2004), « *La recolonisation de l'Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire* » (Kouamouo, 2007), « *Les servitudes du pacte colonial* » (Koulibaly, 2005), « *Côte d'Ivoire, le feu au pré carré* » (Rueff, 2004), « *Le double jeu de Paris se retourne contre lui* » (Akindes, 2007), « *l'indolence post-coloniale* » (Smith, 2002), etc. Il s'agit justement de la situation dans laquelle l'on décrit la prise de position de la France dans une guerre à l'étranger à l'aide d'un mandat « *à l'épreuve* » (Smith, 2003) et de la non-inculpation par la CPI[13] des contrevenants se situant dans les deux camps. Au regard du droit international, le « *camp des vainqueurs* » a tenu à préciser : « *Gbagbo sera traité avec humanité* ». Cette précision est un adoucisseur qui permet de réduire l'incidence de la critique de la société civile comme l'a été par exemple celle de l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire en 2011 qui nuançait : « *Laurent Gbagbo… n'a pas été arrêté par l'armée française… mais par les forces d'Alassane Ouattara* ».

Il y avait aussi un débat nourri par la nécessité de respecter la volonté de Dieu (loi divine). On a attesté les expressions : « *forces du mal* », « *diable* », « *démons* » à qui il fallait « *déclarer la guerre* » pour accomplir la « *résistance* » et obtenir la « *délivrance* » (Mary, 2002 : 92). On a donc parlé de ces « *dieux qui tuent les ivoiriens* » en référence à l'influence des églises de réveil d'une part et de la religion musulmane d'autre part. L'effet discursif sur la représentation mentale des protagonistes est le développement du fana-

tisme qui s'exprime en les termes suivants : « *la puissance agressive de l'Esprit Résistance* » (*Ibidem*), « *invoquer l'Esprit Saint* », « *prier pour la délivrance du pays des mains de Satan* », « *l'Esprit Saint arrive !* », « *Préparez-vous pour accueillir l'Esprit Saint* », « *bientôt l'heure de la délivrance va sonner* », « *Incha Allah, on va gagner* », « *l'heure du djihad a sonné* », « *Ne cédez pas à la tentation* », etc. Il s'agit du développement d'un imaginaire religieux de la délivrance qui occupe l'esprit et conditionne les actes. Coulibaly (2003) parlait même des « *péchés capitaux en Côte d'Ivoire* ». Au-delà de ce que Laurens (2003) appelle « *manipulation mentale* », on a surtout enregistré l'instrumentalisation de la religion faisant croire d'une part que l'on veut exclure les musulmans du pouvoir et d'autre part que l'exclusion des étrangers du pouvoir est biblique. Le Président Gbagbo lui-même a cité le livre de Deutéronome 17, versets 14 à 15 et a construit son dogme : « *Je souhaite donc que les Ivoiriens prennent désormais possession de leur pays, qu'ils y accueillent l'étranger, l'y mettent à l'aise, le comblent de bienfaits, mais sans se laisser pour autant déposséder de leur pays* » (Yéo, 2008). Cela implique que l'étranger est la bienvenue autant qu'il ne dirige pas le pays.

Le respect du droit et de la démocratie a surtout donné lieu à la « *politique du gbonhi* » (Banegas, 2010) qui s'appuie sur le respect des libertés d'expression et d'association et sur la nécessité de donner le pouvoir au peuple encore appelé « *pouvoir des "en-bas-du-bas"* ». L'on a donc vu éclore des mouvements de masse désignés différemment par les vocables : « *Sorbonne* », « *universités du temps libre* », « *parlements* », « *agoras* », « *sénat* », « *congrès d'Abobo* », « *Inch' Allah de Koumassi* », « *congrès des toits rouges de Yopougon* », etc. Il s'agissait des lieux de conférences et de débats publics autour des termes d'actualité. C'était surtout des lieux de formation de l'opinion entretenus par les hommes politiques. Cela a donné lieu aux « *Jeunes patriotes* » (Koné, 2007, 2010), un mouvement de soutien au régime de Gbagbo et de « *résistance face aux assaillants venus du Nord* ». « *La carrière en radicalité* » permet de désigner cette dérive identitaire et la violence qui en découlait dans le débat public. À la tête de ces « *Jeunes patriotes* [fédération d'associations] », on a des gens dont le nom de code connote le voyoutisme ou la guerre : il s'agit du « *Général* [Charles Blé Goudé] » de l'Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national (AJPSN), du « *maréchal* [Eugène Djué] » de l'Union pour la libération totale de la Côte-d'Ivoire (UPLTCI) et de « *Pickass* [Damana Adja] » de la Coalition nationale des résistants de Côte-d'Ivoire (Conareci). On note aussi que les mots-clés de ces mouvements étaient des durcisseurs qui intensifiaient l'effet de la violence : « *sursaut national* », « *libération totale* » et « *résistants* ». Il s'agit de « *jeunes combattants* » qui ont la « *Justice au bout du fusil* » en référence par exemple à la « *découverte de charniers* » (FIDH, 2000) attestant la « *chasse aux opposants* ». On

parla de : « *la machine infernale à tuer se met en place* », « *règne dans le sang* », « *la mort comme mode de gouvernance* », « *des exécutions sommaires en masse* », « *des escadrons de la mort* », « *des milices tribales de l'ethnie du président* » ou de l'émergence des « *dettes patriotiques* » pour les uns et des « *dettes communautaires* » (Marie, 1997) pour les autres dont le remboursement ou la « *conversion* » s'exprime en termes de : « *loi du plus fort* », « *cercle des ayants-droit* » (Koné, 2010), « *règne des vainqueurs* » « *revanche de classe* » ou de « *rattrapage ethnique* » venant apporter une solution au déséquilibre décrié entre autres par la « *charte du nord* » antérieure à la période d'étude, mais qui était accusée d'être un document idéologique et doctrinal prônant entre autres la prédominance des peuples du nord en Côte d'Ivoire.

Après la crise postélectorale de 2010-2011, les rôles se sont inversés et le régime d'hier cherche à utiliser le même procédé jurilinguistique de son opposition pour créer un effet populiste. On retrouve dans les choix linguistiques, les termes suivants : « *bavures des jeunes associés* » ou « *recrues fraîches* », « *abus des chasseurs traditionnels dozos* », « *revanche de classe* » (Banegas, 2012), etc., qui ont pour intention la dévalorisation de la position discursive du pouvoir en place. De part et d'autre, on a une « *Génération de guerriers* » dans l'opposition et au pouvoir qui « *attend son heure* » (Banégas, 2010 et 2012). De nouvelles violences en perspectives ?

Conclusions

Nous rappelons que le but de cet article n'était pas de savoir qui de Gbagbo ou de Ouattara avait tenu le plus de discours violents mais, de donner une classification aux procédés verbaux attestés. On constate que le langage politique était violent et que leurs mécanismes continuent de se mettre en place dans un environnement où l'on parle pourtant de « réconciliation ». Dans les expressions verbales, le comparé (l'élément réel) et le comparant (l'élément analogue) sont exprimés et liés grammaticalement.

On atteste l'existence de plusieurs types de métaphore à savoir annoncé, direct, lexicalisé, usé, heurté, heuristique et surréaliste qui permettent aux adversaires de réduire A à B par des procédés de substitution. On atteste aussi l'existence de plusieurs procédés destructeurs comme la victimisation et l'instrumentalisation, les injures, la polémique, la mégalomanie et l'arrogance, le paradoxe, le mépris et le dégoût, le soupçon et les accusations, la défiance, l'opportunisme, les avertissements et mises en garde qui sont des durcisseurs et des désenchanteurs permettant aux politiques de déclencher des réactions contradictoires. Cherchant à se valoriser en premier, les acteurs politiques créent, consciemment ou non, des actes menaçants ayant conduit aux désaccords et à la violence. Ces

acteurs ont conceptualisé, à travers la métaphore, ce qui relève de leurs sentiments et de leurs pensées.

Enfin, sur le plan jurilinguistique, on enregistre par ailleurs l'existence des choix linguistiques précis visant à culpabiliser l'adversaire politique et à le faire condamner en justice. Les intentions de communication de la violence verbale enregistrées ont été entre autres l'affirmation de supériorité, le positionnement politique, la feinte, la stigmatisation, la condamnation, la dissuasion, le rejet ou l'accusation.

NOTES

[1] Ce mot signifie « Garçon » en bété et implique la virilité politique.
[2] Premier Président de la République de Côte d'Ivoire de 1960 à sa mort en 1993.
[3] Il est le Président de la République de Côte d'Ivoire depuis les élections de 2010.
[4] Il fut le deuxième Président de la République de Côte d'Ivoire de 1993 à 1999. Il fut chassé par coup d'État.
[5] Pascal Affi N'Guessan, chef du FPI, principal parti d'opposition, dans l'Inter N°4576.
[6] 38 834 jeunes associés ont été recensés par le gouvernement de mai à décembre 2011.
[7] Union pour le Développement et les Libertés (UDL) de Martial Ahipeaud.
[8] Il s'agit de la prédominance du patronyme Bakayoko à des postes stratégiques.
[9] En 1998, le Président Ouattara était accusé de tenir ce genre de discours qui a été aussi attribué au Président Gbagbo après les présidentielles de 2010.
[10] Forces de Défense et de Sécurité, armée loyale sous le régime Gbagbo.
[11] Source: *Soir Info* N°5687.
[12] *Frat-Mat* du 13 Février 1998.
[13] La CPI n'avait pas encore inculpé les pro-Ouattara jusqu'au moment de la rédaction de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

AKINDES, F. (2007). « Vue de Côte d'Ivoire. Le double jeu de Paris se retourne contre lui ». *Alternatives Internationales*, 55-56.

———— (2008). « Racines des crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire », in J-B. OUÉDRAOGO & E. SALL, (dir.), *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*. Dakar : CODESRIA, 25-61.

BACHELARD, G. (1960). *Poétique de la rêverie*. Paris : P.U.F.

BACRY, P. (1992). *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin, Coll. « Sujets ».

BANÉGAS, R. (2006). « Côte d'Ivoire: patriotism, ethnonatinalism and other african modes of self-writing ». *African Affairs*, vol. 105, n° 421, 535-55.

———— (2007). « Côte-d'Ivoire : les jeunes "se lèvent en hommes". Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan ».

Les Études du CERI, n° 137.

———— (2010). « Génération "guerriers" ? Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte-d'Ivoire ». In : N. DUCLOS (éd.), *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*. Paris : Karthala (Recherches Internationales), 359-398.

———— (2010). « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire ». *Genèses*, 4, n° 81, 25-44.

———— (2012). « Reconstruction "post-conflit", violence et politique en Côte d'Ivoire ». URL : <http://www.sciencespo.fr/ceri>.

BAYART, J.-F. (1989). *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Fayart.

BLE KESSE, A. (2005). *La Côte d'Ivoire en guerre, Le sens de l'imposture française*. Paris : L'Harmattan.

BRAUD, P. (2004). *Violences politiques*. Paris : Seuil.

BROWN, P. & S. LEVINSON (1978). « Universals in language use: Politeness phenomena ». In : E. GOODY (dir.), *Questions and Politeness. Strategies in Social Interaction*. Cambridge : Cambridge University Press.

CHABAL, P. & J.P. DALOZ (1999). *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*. Paris : Economica.

CECR (2007). *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer.*

COLLOVALD, A. (2004). *Le « Populisme du FN » : un dangereux contresens*. Éditions du Croquant.

COULIBALY, A. (2003). « Les sept péchés capitaux de la Côte d'Ivoire ». *Géopolitique africaine*, n° 9, 71-82.

DEBBASCH, C. *et al*. (2001). *Lexique de politique*, 7e édition. Paris : Dalloz.

DEMBELE, O. (2002). « La Construction économique et politique de la catégorie « étranger » en Côte d'ivoire ». In : M. LE PAPE & C. VIDAL (éds.), *L'année terrible 1999-2000*. Paris : Karthala, 123-171.

DIOM, E. (2008). *Côte d'Ivoire : un héritage empoisonné*. Paris : L'Harmattan.

DUHY, E., (2006). *Le pouvoir est un service : le cas Laurent Gbagbo*. Paris : L'Harmattan.

DURADIN, G. (1982). *Les mensonges en propagande et en publicité*. Paris : PUF, Coll. « Le psychologue ».

FIDH (2000). *Côte d'Ivoire. Enquêtes sur le charnier de Yopougon du 26 octobre 2000*. Paris : FIDH.

FOFANA, M. (2011). « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Comment une rébellion devient républicaine ». *Politique africaine*, n° 122, 161-178.

GALY, M. (2004). « Côte d'Ivoire : la violence juste avent ». *Afrique contemporaine*, n° 209.

GARNER, B. (1995). *A Dictionary of Modern Legal Usage*. Oxford : Oxford University Press.

GAXIE, D. (2005). «Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective». *Swiss Political Science Review*, vol. 11, n° 1, 157-188.

GNAHOUA, A. (2006). *La crise du système ivoirien: Aspects politiques et juridiques*. Paris: L'Harmattan

GNAKALE, V. (2006). *Laurent Gbagbo, pour l'avenir de la Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan.

GOFFMAN, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.

GOME-GNOHITE., H. (2004). *Le Rempart : Attaque terroriste contre la Côte d'Ivoire*. Abidjan : Institut éco-projet.

HALLYN, F. (1994). *De la métaphore filée au modèle analogique : cohérence et cohésion*. Université de Gent, Belgique : Travaux de linguistique.

HOUBERT, F. (2011). *Caught in the Web of the Law:* Le traducteur juridique face à la métaphore, disponible en ligne. URL : < http://www.initerm.net>.

HUMAN RIGHTS WATCH (2008). *« La meilleure école ». La violence estudiantine, l'impunité et la crise en Côte-d'Ivoire*. New York : HRW.

INGLIN-ROUTISSEAU, M.-H. (2006). *La peau retournée : une métaphore surréaliste de la persécution du moi ?* Forum Peau & Société, Paris : Wolters Kluwer, Rueil-Malmaison, vol. 25, N°1, CAH2.

KAKDEU, L.-M. (2011c). « La Métaphore dans les discours politiques en Afrique Noire Francophone ». *Signes, Discours et Sociétés*, 7, *Représentations métaphoriques de l'univers environnant*. En ligne, URL : <http://revue-signes.info/document.php?id=2333>.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1984). « Discours politique et manipulation : du bon usage des contenus implicites ». In : C. KERBRAT-ORECCHIONI (dir.), *Le Discours politique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 213-227.

———— (1996). *La conversation*. Paris : Seuil.

———— (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.

KONATE, Y. (2003). « Les enfants de la balle : de la FESCI aux mouvements des patriotes ». *Politique Africaine*, N°89, *La Côte d'Ivoire en guerre : dynamiques du dedans, dynamiques du dehors*. Paris : Karthala.

KONÉ, A. (2003). *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*. Paris : Karthala.

KONÉ, G. (2007). « Comprendre l'émergence du mouvement des "Jeunes patriotes" à travers l'engagement de ses leaders ». Oxford : Crise Working Paper.

———— (2010). *Sociogenèse et dynamique du mouvement « jeune patriote » en Côte-d'Ivoire.* Thèse de sociologie, Université de Bouaké.

KOHLHAGEN, D. (2006). « Frime, escroquerie et cosmopolitisme. Le succès du "coupé-décalé" en Afrique et ailleurs ». *Politique africaine*, N°100, 92-105.

KOUAMOUO, T. (2007). *La recolonisation de l'Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire*. Abidjan : Le Courrier d'Abidjan.

KOULIBALY, M. (2003). *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan.

———— (2004). *Sur la Route de la Liberté*. Abidjan – Paris : PUC/ L'Harmattan.

———— (2005). *Les servitudes du pacte colonial*, 2e éd. Abidjan : CEDA/NEI.

LATOUR (DE), É. (1999). « Les ghettomen. Les gangs de rue à Abidjan et San Pedro ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°129, 68-83.

LAURENS, S. (2003). « Les dangers de la manipulation mentale ». *Les Cahiers de Psychologie politique* [En ligne], N°4.

MAUGENEST, D. sj (2004). *L'Idéologie et les idéologies*. Abidjan : Les Éditions du CERAP.

MARIE, A. (éd.), (1997). *L'Afrique des individus*. Paris : Karthala.

MARY, A. (2002). « Prophètes pasteurs. La politique de la délivrance en Côte-d'Ivoire ». *Politique africaine*, N°87, 69-94.

MEDARD, J-F. (1990). « L'État patrimonial ». *Politique Africaine*, N°39.

———— (ed.) (1991). *États d'Afrique Noire : formation, mécanismes et crise*. Paris : Karthala.

MEMEL-FOTE, H. (1991). « Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie ». *Cahiers d'Études africaines*, 123 XXXI-3, 263-285.

MEYER, M. (2008). *Principiarhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Paris : Fayard, Coll. « Ouverture ».

MISCOIU, S. (2012). *Au pouvoir par le peuple : Le populisme saisi par la théorie du discours*. Paris : L'Harmattan.

MONGO BETI (1993). *La France contre l'Afrique, retour au Cameroun*. Paris : La Découverte.

MOUSSA, Z. (2004). « Crise en Côte d'Ivoire : responsabilité de la presse, impact de l'OLPED ». *International Federation of Journalist*.

OLLIVIER-YANIV, C. & M. RINN (dir.) (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social. Pour une société parfaite ?* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

OUÉDRAOGO, J.-B. & E. SALL (dir.) (2008). *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*. Dakar : CODESRIA.

PRIVAT MEL, A. (2008). « La réalité du bicéphalisme du pouvoir exécutif ivoirien ». *Revue Française de Droit Constitutionnel*, vol. 3, N°75, 513-549.

PROTEAU, L. (entretien avec) (2005). « De la « guerre scolaire » au conflit armé en Côte d'Ivoire». *Journal des anthropologues*, N°100-101, 249-63.

RICŒUR, P. (1997). *La métaphore vive*. Paris : Seuil, Coll. « Points Essais ».

RIOUX, J.-P. (dir.) (2007). *Les Populismes*. Paris : Perrin, Coll. « Tempus ».

RUEFF, J. (2004). *Côte d'Ivoire, le feu au pré carré*. Paris : Autrement-Frontières.

SMITH, S. (2002). « La France dans la crise ivoirienne : ni ingérence, ni indifférence, mais indolence post-coloniale ». In : M. LE PAPE & C. VIDAL, *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*. Paris : Karthala, 311-324.

———— (2003). « La politique de l'engagement de la France à l'épreuve de la « Côte d'Ivoire ». *Politique Africaine*, N°89, mars, in *Dossier – La Côte d'Ivoire en guerre*, 112- 126.

SORO, G. (2005). *Pourquoi je suis devenu un rebelle : La Côte d'Ivoire au bord du gouffre*. Paris: Hachette

STEPHENS, M. (2007). *L'histoire de Nouvelles.*

TOULABOR, C. (1991). « La dérision politique en liberté à Lomé ». *Politique africaine*, N°43, *Les chemins de la démocratie*.

VARENNE, L. (2012). *Abobo-la-guerre: Côte d'Ivoire : terrain de jeu de la France et de l'ONU*. Paris : Fayard/Mille et une nuits.

VIDAL, C. (2008). « La brutalisation du champ politique ivoirien, 1990-2003 ». In : J.-B. OUÉDRAOGO & E. SALL (dir.), *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*. Dakar : CODESRIA, 169-181.

WAGA AGOU (2010). *Gbagbo et/ou le gâchis ivoirien*. Paris : Edilivre.

YEO, E. (2008). « Idéologie politique et conflit en Côte d'Ivoire : une analyse du discours politique sur l'identité nationale ». *Research Report*, N°3, CDP, CODESRIA.

Gros mots et petite politique : paradoxes sociaux et technique des déviances verbales chinoises

Frédéric LE GOURIÉREC
Université de Poitiers (France)
Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM)
frederic.le.gourierec@univ-poitiers.fr

REZUMAT: Cuvinte vulgare şi politicianism: paradoxurile sociale şi tehnica devianţelor verbale în chineză

Argoul şi cuvintele vulgare din chineză scot în evidenţă modalităţi diferite ceea ce priveşte impactul mecanismelor sociale şi morale asupra limbajului. Dar de geneza lor este determinată în mod substanţial de factorul tehnic şi oportunităţile specifice pentru scrierea chineză.
Repertoriul stabilit al claselor periculoase posedând un argou protector este compus dintr-o varietate de grupuri al căror lexic se întinde de-a lungul unui mileniu, schiţând o sociologie paralelă a Chinei pornind de la manifestările lingvistice ale transgresiunii lor sociale. Mecanisme de trecere a acestor frontiere pot fi mai bine înţelese prin transpunerea modelizării oportunităţilor de circulaţie a insultelor în familia tradiţională ierarhizată.
Interdicţiile identificate rezervă mai multe surprize, care sunt confirmate la nivelul conflictelor de masă. În ciuda bogăţiei limbajului obscen, insulta politică din China recurge rar la cuvinte vulgare, chiar şi în timpul Revoluţiei culturale. Atacurile jignitoare recurg mai mult la clasificarea socială stigmatizantă şi criptată, în cazul căreia analiza celei de-a „noua categorie împuţite" arată că aceasta se bazează pe o funcţionare productivă în argou şi pe oportunităţile oferite descriere.
Rolul său este evident în cursul sesiunilor de luptă din timpul Revoluţiei culturale în care aceste posibilităţi compensează reţinerea relativă a insultelor. În general, obscenitatea cuvântului vulgar din chineză depinde de ortografia sa şi de tradiţia criptajului argotic în scris, nu de cuvânt, iar aceasta este, de asemenea, bine stabilită. O parte semnificativă a reînnoirii actuale a devianţelor verbale cu caracter politic verbal provine din exploatarea posibilităţilor tehnice altfel limitate.

CUVINTE-CHEIE: *argou, chineză, insulte, cenzură, caractere fabricate*

ABSTRACT: Dirty words and low politics: social paradoxes and technique of Chinese verbal deviancies

Chinese slang and dirty words are referable to different ways by which social and moral mechanisms affect language. Nevertheless, their genesis is also substantially determined by the technique factor and the possibilities that are specific to Chinese writing. The repertoire of dangerous social classes equipped with a protective slang is filled with a host of groups whose lexicons spread on a millenary, drawing an alternative sociology of China through the linguistic expression of their social transgression. The mechanisms settled in order to overcome these social boundaries could be better understood by transferring the model deduced from the acceptability of insulting one another within the hierarchical structure of a traditional Chinese family. The taboos hereby enlightened appear to be confirmed at the level of mass conflicts. Despite the wealth of obscene vocabulary, Chinese political insults make use of very few dirty words, even under the Cultural Revolution. The humiliating attacks proceed more by a stigmatizing social classification, associated to a number, which the analysis of the "Stinking old ninth" proves to be based on an efficient slang proceeding, involving the possibilities provided by the Chinese writing. Its role is obvious in the functioning of the struggle meetings of the Cultural Revolution, during which these possibilities counterbalance the relative restraint of the insults. More generally, the obscenity of a Chinese dirty word depends on its spelling and the tradition of slangy encryption of the writing, and not of the word itself, is well anchored. A significant part of the present renewal of political verbal deviancies comes from the exploration of technical resources other cultures do not possess.

KEYWORDS: *slang, Chinese, insults, censorship, fabricated characters*

RÉSUMÉ

L'argot et les gros mots du chinois relèvent de modalités différentes de l'incidence des mécanismes sociaux et moraux sur le langage. Mais leur genèse est aussi substantiellement déterminée par le facteur technique et les possibilités propres à l'écriture chinoise. Le répertoire établi des classes dangereuses dotées d'un argot protecteur est riche d'une multitude de groupes dont les lexiques s'étalent sur un millénaire, dessinant une sociologie parallèle de la Chine à partir des manifestations langagières de leur transgression sociale. Les mécanismes du franchissement de ces frontières peuvent être mieux compris par la transposition de la modélisation des possibilités de circulation des insultes au sein de la famille traditionnelle hiérarchisée. Les interdits décelés réservent des surprises qui se confirment à l'échelle des conflits de masse. Malgré la richesse du vocabulaire obscène, l'insulte politique

chinoise recourt peu aux gros mots, même sous la Révolution culturelle. Les attaques humiliantes procèdent davantage par classification sociale stigmatisante et chiffrée, dont l'analyse de la « neuvième catégorie puante » montre qu'elle s'appuie sur un fonctionnement productif en argot et impliquant les possibilités offertes par l'écriture. Son rôle est patent dans le déroulement des séances de lutte de la Révolution culturelle où ces possibilités compensent la retenue relative des insultes. Plus généralement, l'obscénité du gros mot chinois dépend de son orthographe et la tradition de cryptage argotique de l'écrit, non du mot, est aussi bien ancrée. Une partie significative du renouveau actuel des déviances verbales à caractère politique provient de l'exploitation de possibilités techniques restreintes ailleurs.

MOTS-CLÉS : *argot, chinois, insultes, censure, caractères fabriqués*

L N'ÉCHAPPE À PERSONNE que les conditions du débat politique en Chine, de l'époque impériale au régime actuel du parti unique, ne sont pas vraiment comparables à celles qui prévalent tant bien que mal dans la plupart des pays d'Europe occidentale depuis des décennies voire des siècles. Cet état de fait n'est pas sans conséquence sur les modalités du recours aux gros mots ou à l'insulte dans la confrontation entre les protagonistes des luttes pour le pouvoir ou la préservation des libertés publiques. En dépit du degré de violence atteint par ces luttes au cours du siècle dernier, ainsi que de la verdeur d'un vocabulaire chinois sans cesse renouvelé, peu de gros mots, *stricto sensu,* spécifiquement politiques viennent à l'esprit. Mais cette lacune apparente laisse présager la prégnance d'autres stratagèmes impliquant le langage et tout aussi abrupts, à même de destituer l'adversaire de son autorité sociale ou d'en restreindre la portée.

1. Préambule sur l'argot et la définition des groupes sociaux

1.1. Enjeux politiques, enjeux moraux — enjeux spécifiques au cas chinois

Sous nos climats, le gros mot et l'insulte sont associés à une constellation de phénomènes sociolinguistiques allant du niveau de langue, au langage populaire ou à l'argot. Dans le cas de la langue chinoise, la litanie des termes concurrents n'en finirait pas[1] ; certaines proximités pourraient suggérer des regroupements, mais un nouveau mot remettrait tout en cause ; encore faudrait-il ajouter que la traduction de ces termes, d'origines très diverses et cumulés pendant des siècles, ne serait une difficulté insurmontable en français que parce qu'elle l'est déjà dans la simple reformulation en chinois.

L'important n'est donc pas de nuancer à l'infini et en pure perte le sens des mots jusqu'ici employés improprement, mais de distinguer les processus à l'œuvre dans le phénomène étudié. Or les mots du langage courant ne recoupent pas nécessairement ces mécanismes.

A priori, le gros mot et plus généralement l'insulte ne sont pas le mode d'expression exclusif d'une classe ou d'un milieu. N'importe qui peut avoir envie de se défouler verbalement sur autrui tout en s'en faisant comprendre, car c'est aussi ce qui en fait le plaisir immédiat, en assurant que la cible est touchée. En ce sens, le gros mot est à l'opposé de l'argot, tel que Schwob a commencé à en structurer l'étude. « *L'argot est justement le contraire d'une formation spontanée. C'est une langue artificielle, destinée à n'être pas comprise par une certaine classe de gens. On peut donc supposer a priori que les procédés de cette langue sont artificiels* » (Schwob, (2004) [1889] : 9-10) Le postulat qui précédait était encore plus précis : « *L'argot que nous étudions est la langue spéciale des classes dangereuses de la société* ». Mais si les « classes dangereuses » ont besoin de se protéger par leur argot d'une « certaine classe de gens », c'est que cette classe-là représente un danger en retour ; si l'envie ou le besoin de se défouler sur elles verbalement ne sont pas étouffés par la crainte de ce danger, la satisfaction recherchée dans l'insulte sera justement atteinte et dissimulée tout à la fois grâce au recours à des procédés argotiques.

C'est le contexte politique qui détermine quelle classe est dangereuse pour quelle autre classe, selon un jeu tout aussi indécis que ces jeux de mains où le caillou est vaincu par la feuille, qui l'est par les ciseaux, qui le sont par le caillou. La naissance de l'argot peut être liée en Europe à la l'émergence des professions itinérantes et à l'arrivée simultanée des Gitans (Becker-Ho, 1995), il n'en est pas moins évident que cette coïncidence est un accident historique qu'il est peu probable de voir reproduit à l'identique en Chine. Née à Shanghai d'une mère chinoise, l'auteur des *Princes du jargon* le sait bien, qui ne pousse pas plus loin la comparaison qu'une vague allusion dont elle limite la portée à la seule ville cosmopolite de Shanghai avant la prise de pouvoir par les communistes. Les contingences particulières ne font pas la nécessité générale, aussi ne saurait-on exclure que d'autres mécanismes que la « dérivation synonymique », mise en évidence à la fin du XIX^e^ siècle par le précurseur des études argotiques françaises, et le « principe deltaïque », au fondement des déductions de la tziganologue de la fin du XX^e^ siècle, puissent également contribuer à la formation de l'argot dans une civilisation dont la langue, l'écriture, les usages sociaux et les valeurs ne doivent rien aux nôtres. En l'espèce, il serait surprenant que les possibilités techniques offertes par le système graphique de l'écriture chinoise ne jouent pas un rôle d'une ampleur méritant considération, alors que le phé-

nomène n'entre pas en ligne de compte dans les études argotiques occidentales.

Outre cette dimension accidentelle locale, l'enjeu de l'argot demeure intrinsèquement celui de la pondération entre l'incidence sur le langage des mécanismes sociaux et des mécanismes moraux (Gagnepain, 1991). Les premiers sont ceux de l'appropriation, qui fait la fragmentation en groupes sociaux par la divergence, notamment sur un substrat linguistique, et de l'interlocution qui entérine par la convergence politique leur plus ou moins nécessaire coexistence. Les seconds sont ceux de l'appréciation, qui autorise chacun à prendre dans les mots une palette de plaisirs pouvant aller du silence de bon aloi jusqu'au défouloir ordurier selon l'objet désigné, dans l'interlocution celui de la limpidité maîtrisée ou de l'opacité entretenue. Dans un tel cadre anthropologique, les enjeux sont comparables pour le gros mot, qui relève du même cas de conscience moral que le choix de la *mala vita* des « classes dangereuses » tout comme du rapport de force politique instauré avec l'ennemi qu'il se s'assigne.

1.2. De la cartographie des jargons comme une contribution à une sociologie de la Chine marginale

Le point de vue chinois sur la nature de l'argot ne se distingue que dans le mode d'expression des spécialistes, pas dans celui des usagers. Dans son *Ethnolinguistique chinoise*, Qu Yanbin (1995 : 165) cite même un dicton relatif à l'argot que les Chinois appellent littéralement le « point du printemps » (春点 *chūndiǎn*) : *« Plutôt payer dix pièces d'argent qu'apprendre à quiconque un seul mot de* printemps ». Et de surenchérir par un autre dicton que n'aurait pas davantage renié un Coquillard : *« Quelqu'un qui ne parle pas le* printemps*, c'est forcément un* vide ». La ressemblance entre les effets de sens du « vide » (tel est le sens littéral de *kòngzi* 空子) et ceux de son homologue « cave » en argot français est même saisissante. De leur côté, ce sont bien des classes dangereuses que les spécialistes chinois répertorient dans leurs ouvrages de référence, comme l'annonce d'emblée la préface de L'*Encyclopédie des langages codés en Chine* (Pan, 1995), dont la dialectique du sujet et de l'objet vaut le détour :

> Le sujet des langages codés recensés dans cet ouvrage, ce sont les termes secrets employés par les organisations criminelles, les groupes parasitaires, les sociétés secrètes, les corporations professionnelles, les différents secteurs du commerce, les couches populaires, etc ; leur objet, ce sont le vol et l'extorsion, la contrebande et l'enlèvement, la prostitution, le jeu et l'escroquerie, la consommation et le commerce des drogues, la vie sur les

marchés, etc ; leur cadre spatio-temporel remonte jusqu'aux Song et descend jusqu'à nos jours, inclut toutes les provinces continentales et couvre Hong-kong et Taiwan.

Le principe d'organisation de l'ouvrage va même entériner cette classification sociologique en répartissant en 32 chapitres les 14000 vocables récoltés au gré de la compilation de lexiques argotiques qui s'étalent sur près d'un millénaire et dont certains sont reproduits en annexes. S'il existe un plan implicite de l'ordonnancement de ces chapitres, il n'est matérialisé que par de très discrets sauts de lignes dans la table des matières, de façon que rien ne vienne perturber la perception de la numérotation de 1 à 32 associée aux groupes sociaux mentionnés.

1 Le marché (38 pages) ; 2 Les prostituées (44) ; 3 Le jeu (27) ; 4 Les brigands du maquis (6) ; 5 Les bandits (48) ; 6 Les aventuriers vagabonds (56) ; 7 Les bandes de mendiants (21) ; 8 Les médecins charlatans (39) ; 9 Sorciers, devins, astrologues (43) ; 10 La religion (11) ; 11 Culture et spectacle (25) ; 12 Les commerçants (84) ; 13 Eunuques et milieux officiels de la Cour (3) ; 14 La prison (15)

Survient alors le premier saut de ligne, marquant la frontière avec des catégories effectivement très spécifiques, puisqu'il s'agit de l'argot des sociétés secrètes dont le point de départ était politique et nationaliste avant d'être criminel. La dernière organisation mentionnée a même mené contre le pouvoir Qing une guerre d'une dizaine d'années, dont le bilan humain est supérieur à vingt millions de victimes, et contrôlé une partie importante du territoire chinois au plus fort de sa rébellion.

15 Sandianhui (2) ; 16 Gelaohui (8) ; 17 Qingbang (12) ; 18 Hongbang (74) ; 19 Autres sociétés secrètes (2) ; 20 Taiping (26)

Le nouveau saut de ligne marque une rupture très nette et semble rapprocher par une forme de continuité sociologique deux catégories dont l'une ne saurait être spécifiquement argotique :

21 Couches populaires (46) ; 22 Domesticité et métiers pénibles (15)

L'énumération de catégories plus classiques peut reprendre après un troisième saut de ligne. Les catégories qui suivent, *a priori* très semblables aux quatorze premières, n'en ont l'air que plus dangereux :

23 Espions (2) ; 24 Voleurs (29) ; 25 Voyous (26) ; 26 Escrocs (7) ; 27 Braqueurs (4) ; 28 Contrebandiers, spéculateurs (8) ; 29 Suborneurs et kidnappeurs (8) ; 30 La drogue (7) ; 31 Autres criminels (66)

Et une dernière catégorie relevant de critères tout autres ferme la marche comme une pièce rapportée :

32 Hongkong, Taiwan (21)

Le principe général est celui d'une division entre milieux et métiers, le terme « langage codé » (隐语) valant autant pour l'argot proprement dit que pour les jargons professionnels, mais il est clair que les métiers représentés correspondent dans leur grande majorité à la notion de « classes dangereuses ». Le fait que beaucoup de catégories paraissent arbitraires ou dédoublées, avec toutes les nuances du vol ou du braquage, des vrais bandits jusqu'aux bons bandits retranchés dans les forêts, supposés ne voler qu'aux riches, tient sûrement en bonne partie au respect formel des lexiques compilés. Mais cet arbitraire apparent suppose aussi que les frontières sociologiques réelles entre les métiers peuvent être contredites par les frontières des argots : ce qui dans la répartition des métiers constitue une seule réalité sociale (tous ces détrousseurs ou voleurs dédoublés de mille façons) se divise en plusieurs réalités sociolinguistiques tendant en retour à susciter des divergences sociales qui n'auraient pas existé sans ces divergences langagières. La dimension arbitraire de l'inventaire constitue donc aussi une donnée précieuse.

Outre la division tacite en grandes parties préservant la forme des listes numérotées chères aux Chinois, l'ordre du classement a des effets très suggestifs. Le glissement des médecins charlatans, aux devins, puis à la religion et enfin aux gens de théâtre est amusant ; dans cette dernière catégorie, il s'avère toutefois que le vocabulaire recueilli n'est pas un vocabulaire de la tromperie mais un simple jargon fonctionnel interne au métier. Si la Cour, dont le lexique argotique est peu fourni et bien anecdotique, figure à côté de la prison, ce n'est sans doute pas tout à fait par hasard, mais les termes pendables qui y figurent ne touchent essentiellement qu'aux pratiques sexuelles des eunuques et des femmes de la cour ou à de menus stratagèmes visant à atténuer la douleur de châtiments dignes de la Comtesse de Ségur.

Les deux dernières catégories jouent le rôle de voiture balai. L'argot de Hongkong et de Taiwan reprend tous les corps de métiers des classes dangereuses vus précédemment mais dans un cadre géographique défini, l'esprit de routine entérinant le fait que la matière première provenait de compilations séparées, au lieu de redistribuer les langages spéciaux dans les autres catégories indépendamment de leur origine géographique. Comme toujours, c'est la catégorie des « divers », ces « autres criminels », qui est la plus intéressante. Elle tend à recenser un vocabulaire plus récent

que celui des catégories précédentes et, surtout, elle profite du fouillis affiché pour introduire sans le dire l'argot des camps de travail et de rééducation au lieu de les placer dans la rubrique sur l'argot des prisons où ils auraient été plus facilement repérés. Le tableau a ainsi le mérite d'être plus complet et de ne pas éluder des réalités politiques dures et inégalitaires d'autant plus marquantes que ni le recul du temps ni la distance folklorique ne les atténuent. En voici quelques exemples.

Dans les camps du district de Dafeng dans le Jiangsu « draguer le canal » (traduction approximative) 抽垅沟 est la technique de partage de la nourriture entre les détenus par laquelle l'officiant, qui doit se servir le dernier et change tous les jours, évacue habilement le liquide de cuisson au fur et à mesure qu'il sert ses camarades, de façon à se conserver plus de nourriture consistante lorsque viendra son propre tour. Dans les camps de la région de Shanghai, « avoir une ligne rouge extérieure » 有红外线, c'est pouvoir obtenir un meilleur traitement et des visites grâces aux relations de ses proches, tandis qu'une « peau de tigre » 老虎皮 est un cadre de l'administration des camps de rééducation par le travail. Dans les camps du Zhejiang, un « grand Nord-Est » 大东北 est un ancien prisonnier de retour des camps du Nord-Est, après y avoir été envoyé lors des campagnes « Frapper fort » du milieu des années 1980. Dans le Nord, justement, un « enchaînement de 15 » 十五贯 est l'humiliation d'un nouveau prisonnier, qui doit faire à toute vitesse quinze fois le tour d'un cercle, le dos courbé et la tête entre les mains.

L'existence de cet argot des camps est bien perçue avec défiance, puisque l'argot, au même titre que les codes, les langues étrangères et les dialectes, est expressément interdit dans les règlements des camps de travail, en particulier lors des rencontres, surveillées, entre les détenus et leurs proches ou leurs avocats, ce qui lui donne sans doute pour contrainte de viser à une ressemblance artificielle encore plus grande avec le langage commun. Au final, il apparaît qu'en guise de classes dangereuses et trompeuses par leur langage, la catégorie la plus représentée en nombre de pages est celle des marchands (84 pages), ce qui donne une idée des rapports sociaux en Chine. Le podium est complété par la société secrète de Hongmen (74 pages) et par la criminalité actualisée jusque dans son mode de « rééducation par le travail » (66 pages), soit par les deux types de groupes sociaux dont les objectifs ou l'existence même sont les plus sensibles politiquement du palmarès.

1.3. De la divergence sociale, confortée par les mots de l'argot

S'il est un pan de vocabulaire que les lexiques des différents jargons chinois ne sauraient négliger, c'est bien celui des chiffres. Chaque corporation, cri-

minelle ou non, dispose de son propre système dont l'opacité assure sa capacité à tromper le gogo. Certains lexiques disposent même de plusieurs systèmes de numération : le premier lexique d'époque Song reproduit en annexe de l'*Encyclopédie des langages codés* (Pan, 1995 : 827) s'ouvre sur deux séries de chiffres concurrentes dont les emplois respectifs ne sont malheureusement pas précisés.

Le principe de classification du *Dictionnaire d'argot, de langages codés, de jargons* (Qu, 1996) est plus propice aux comparaisons, car chaque mot d'argot, présenté individuellement dans l'ordre du dictionnaire (qui classe par le nombre de traits des caractères), voit ses différentes significations déclinées selon le milieu qui l'utilise, son époque et sa localisation. Il apparaît ainsi immédiatement, pour se limiter à un exemple, que le caractère 全 *quán* (p. 165), qui signifie « tout » dans le langage courant, participe de trois séries au sein desquelles il représente trois chiffres différents. Bien entendu, rien ne garantit que l'inventaire soit exhaustif.

À la fin de la dynastie des Qing, dans l'argot des fabricants de jambon de la province du Zhejiang, dans le Sud de la Chine, 全 *quán* signifie « 3 », au sein de la série « 苍 *cāng,* 独 *dú,* **全 *quán***, 才 *cái,* 根 *gēn,* 仙 *xiān,* 灵 *líng,* 赤 *chì,* 草 *cǎo* ». Un *cave* en retiendrait quelque chose comme « ciel, seul, tout, talent, racine, divinité, âme, rouge, herbe »…

Au même moment, des groupes de mendiants de la Chine du Nord, emploient le même « tout » pour désigner le chiffre 9 dans la série « 由 *yóu,* 中 *zhōng,* 人 *rén,* 二 *èr,* 大 *dà,* 王 *wáng,* 主 *zhǔ,* 井 *jǐng,* **全 *quán***, 非 *fēi* ». Cette série se traduit en un charabia absurde (« par, milieu, homme, deux, grand, roi, propriétaire, puits, tout, non ») et, comme la précédente, rien en chinois ne la rapproche phonétiquement de la série normale, à savoir « un 一 *yī*, deux 二 *èr*, trois 三 *sān*, quatre 四 *sì*, cinq 五 *wǔ*, six 六 *liù*, sept 七 *qī*, huit 八 *bā*, neuf 九 *jiǔ*, dix 十 *shí* ». Pour simplifier les choses, 4 se dit même 2 dans cette dernière série. Les mendiants ne sont décidément pas des gens comme tout le monde et ce qui est certain c'est qu'ils n'ont rien à voir avec des charcutiers, leurs argots respectifs étant l'un des éléments qui les instituent en entités sociales distinctes.

Enfin, dans l'argot criminel, apparemment généraliste, ultérieur et d'une extension géographique portée à l'ensemble du territoire, l'inflation aurait porté le « tout » jusqu'à 10 : 旦底 *dàn dǐ,* 两道子 *liǎng dào zi,* 横川 *héng chuān,* 侧目 *cè mù,* 满巴子 *mǎn bā zi,* 撇子 *piě zi,* 皂底 *zào dǐ,* 分头 *fēn tóu,* 缺丸 *quē wán,* **全 *quán***. Dans cette série, beaucoup plus transparente et dont de nombreuses variantes sont perceptibles dans d'autres jargons, le procédé de création de l'argot par description de l'écriture est souvent facile à deviner. Il le serait sans doute beaucoup moins à l'écoute impromptue d'une con-

versation hors contexte, c'est-à-dire dans son usage effectif, mais dans la situation présente d'une suite complète couchée par écrit il suffit de lire ou de traduire. Un (一) est bien le « bas de 旦 » ; deux (二) ce sont bien « deux voies » ; trois (三) est bien un « fleuve 川 horizontal » ; quatre (四) est un « œil 目 de côté » ; cinq (五), sans allusion à l'écriture, est bien une « pleine *paume* » (même si le mot *bāzi* désigne également, à tour de rôle selon les dialectes, les organes génitaux masculins ou féminins) ; sept (七) est un « bas de savon 皂 » ; huit (八) est « la tête de la division 分 » ; neuf (九) est « une boulette 丸 incomplète »… Quant à 全, il contient bien un caractère dix 十 en son milieu.

Une autre investigation rapide, limitée à seulement trois des pages regroupant les expressions commençant par le caractère « un » (一) et à une seule somme d'argent, la somme de dix mille yuans, quantitativement bien moins représentée que l'unité, la centaine ou le millier de yuans, permet de redessiner les frontières intérieures de la Chine.

Dans le milieu du jeu de la préfecture de Yichun, située dans la province du Jiangxi, « dix mille yuans » se dit « 一座山 une montagne », alors que dans l'ensemble de cette même province, les voyous et les voleurs, eux, recourent à l'expression 一担水, qui signifie littéralement « une charge (de deux seaux) d'eau (portée aux deux bouts d'une palanche) », selon une logique graduée qui veut que cent yuans soient « un pied d'eau » 一尺水 (à peu près 30 centimètres).

Les « voyous et voleurs » du Jiangxi ont donc pris leurs distances avec leurs compatriotes joueurs sur la question des dix mille yuans et leur argot les a rapprochés des « groupes criminels » hongkongais qui désignent la même somme par l'expression « une bassine d'eau » 一盆水, à la différence des « mafieux » hongkongais (il doit y avoir une nuance), qui parlent d'un moustique 一蚊 ou d'une assiette 一盘, très probablement par déformation phonétique délibérée. Mais les liens provinciaux refont surface dans la désignation par les joueurs de Yichun de la somme de mille yuans par l'expression « une jarre d'eau » 一缸水.

Les « groupes criminels » shanghaïens sont moins prosaïques que leurs homologues hongkongais. Pour eux, dix mille yuans, c'est 一枝花 un rameau de fleurs ; parfois, ils parlent aussi d'un bateau 一船, sans doute pour oublier qu'une autre expression voisine, qu'il leur arrive d'employer, « un pied de fleurs » 一株花, désignait anciennement une « fille » dans l'argot des séducteurs, détournant les jeunes femmes avant de les pousser à la prostitution.

Le langage populaire shanghaïen, en revanche, recourait à la métaphore du jeu pour désigner les dix mille yuans : l'expression 一只台面 désigne

littéralement une « surface de table », quelque chose comme « une tablée », au sens où le français dirait « tapis », à savoir tout l'argent des mises trônant sur la table de jeu. Les criminels du Henan voient la somme en trois dimensions, non plus comme une surface, mais comme « un cube » 一立方, et ils ont sûrement raison puisque le français dit « une brique ».

2. Transgression langagière et rapports sociaux : les enjeux de l'insulte et le modèle de la famille

Le langage argotisé est donc bel et bien l'un des critères du clivage qui rend ces classes dites dangereuses hermétiques les unes aux autres. Paradoxalement, c'est néanmoins dans leur coexistence permanente et nécessaire que le marché de dupe déjà présupposé par l'effort de création d'un langage artificiel et trompeur peut se concrétiser en une petite politique transactionnelle dont l'enjeu crucial est la limite au-delà de laquelle l'avantage abusif pris sur l'autre par l'enfumage des mots peut ruiner les plans de l'agresseur repéré pour ce qu'il est. Or le repérage de cette limite subtile n'est pas théorisable à partir d'une matière si diverse et fluctuante. Mieux vaut raisonner sur des cas plus tranchés et des configurations modélisables. Du point de vue de la transgression langagière, l'insulte est un cas de figure voisin préférable par sa simplicité, d'autant plus que le gros mot la rend flagrante ; quant au jeu social de la divergence et de la convergence, s'il est une structure modélisée permettant de l'observer à loisir sans se laisser distraire par mille paramètres anecdotiques, c'est bien la cellule familiale chinoise aux ramifications clairement hiérarchisées.

À défaut d'une étude minutieuse et argumentée, Zhang Tingxin a eu le mérite de dresser une typologie originale des usages de l'insulte dans les traditions populaires chinoises, incluant même l'établissement d'un schéma d'une politique de l'insulte au sein de la famille détaillé selon la variété des liens possibles (Zhang, 1994 : 30-32). À l'occasion de considérations connexes sur les fonctions de l'insulte en général dont la plupart relèvent de la routine pragmatique, quatre des dix fonctions dégagées touchent à l'insulte dans la famille et valent d'être relevées pour être remises en perspective.

On savait bien que des parents frappaient et insultaient leurs enfants, mais on ne pensait pas forcément que c'était pour asseoir leur autorité et les intimider, encore moins dans le but de « *nourrir en eux le sentiment de la piété filiale* » ! À cette fonction n°6 succède la fonction n°7 de l'insulte : s'insulter pour s'amuser, « *amusement spécifiquement populaire, qui exprime la cohésion et la joie du groupe* », surtout entre époux, entre oncles et neveux, entre garçons et filles de noms de famille différents (qui ne sont donc pas parents par le sang). La fonction n°9 aborde un versant encore plus joyeux de l'éducation

des enfants : certains parents emploient des gros mots et des insultes pour aider les bébés à exercer leurs capacités articulatoires au premier stade de l'apprentissage du langage. On se prend à regretter de ne pas avoir assisté à de telles scènes et on s'étonne rétrospectivement d'avoir été systématiquement rappelé à l'ordre par des parents chinois trop urbains, soucieux que leurs enfants n'apprennent pas trop vite à la maison ce qu'ils auront tout le temps d'apprendre par eux-mêmes en dehors.

Quant à la fonction n°8, elle relève la possibilité d'employer des insultes comme surnoms ou comme compliments (夸奖 *kuājiǎng*) à l'intention des plus jeunes. Ce serait un peu l'équivalent d'un « Ben, mon salaud ! » ou d'un « Oh ! le bâtard ! » saluant, par exemple, un exploit sportif. Il est vrai que les Chinois ont l'habitude de donner des surnoms peu valorisants aux jeunes enfants. De fait, beaucoup d'adultes refuseront de révéler le leur, mais continueront à appeler leur progéniture « œuf pourri » (le 皮蛋 comestible), « bouton » (de vêtement, quand même…) ou « caillou » — tous ces exemples ont été pris au sein d'une même famille pas du tout superstitieuse. À l'origine, il s'agissait de tromper le dieu des enfers lorsqu'il consultait ses registres pour rappeler à lui des humains : il n'allait pas arrêter son choix sur ces objets sans vie ou sans valeur. Le décalage culturel ainsi recontextualisé est donc moins surprenant qu'il y paraît de prime abord, à l'exception notable de la valeur éducative accordée à l'insulte, autant pratiquée par les parents permissifs que par les parents Thénardier.

Mais qui peut insulter qui dans une famille traditionnelle ? Telle est la question que Zhang Tingxin s'efforce de traiter à l'aide de deux schémas complets établis à partir de deux repères différents, un homme puis une femme, dont il analyse tous les rapports possibles avec leurs parents, eux-mêmes classés en trois groupes, dont l'existence et l'asymétrie dénotent une divergence significative avec les coutumes françaises modernes :

- les parents du côté du père, des grands-parents jusqu'aux petits-enfants, ces derniers étant forcément attribués à la lignée patriarcale ;

- les parents du côté de la mère, dont les liens sont très simplifiés en comparaison, puisqu'ils sont réduits à trois sous-groupes (les femmes de générations plus anciennes, les hommes de générations plus anciennes, les cousins quel que soit leur sexe) ;

- la famille de l'épouse, simplifiée de manière assez confuse, ou de l'époux dans le cas de la femme, qui voit cette catégorie s'enrichir de toute la descendance attribuée à la lignée paternelle dans le cas de l'homme.

Lorsque l'individu de référence est une femme, les rapports possibles avec la famille du mari sont donc les seuls à être substantiellement modifiés, mais le reste ne varie pas (la famille de la mère reste réduite à trois

catégories vagues) ou peu (la famille du père est presque aussi riche que dans le cas précédent, n'ayant perdu que la descendance).

Les possibilités et les impossibilités d'insultes s'avèrent parfois d'autant plus surprenantes que leurs justifications paraissent boiteuses. Un Chinois d'aujourd'hui aurait tendance à y voir une configuration très locale (campagne du Shandong) et datée, car il est vrai que les rapports sociaux évoluent à marche forcée de manière pour le moins chaotique dans la Chine actuelle. C'est sans doute la conséquence de maladresses d'expression de l'auteur qui ne dit pas très clairement que les insultes considérées sont a priori des insultes extrêmement grossières, c'est-à-dire souvent des insultes à caractère sexuel explicite, sur un canevas tournant autour du schéma « je nique ta mère », le verbe et l'objet de la proposition type puisant dans la richesse de vocables et de configurations que le reste de l'article illustre consciencieusement. Toujours est-il que si les explications sont boiteuses ou partielles et la validité de ce schéma détaillé pas entièrement généralisable au-delà du cadre spatio-temporel de son observation manifestement intuitive, ce schéma n'en correspond pas moins à la manière dont ces relations familiales ont pu être intériorisées par un individu à un moment donné et fait voir quels sont les enjeux généraux d'une politique de l'insulte à défaut d'apporter la bonne solution particulière à chaque cas de figure.

Personne ne sera surpris qu'un homme ne puisse pas décemment insulter ses grands-parents paternels et maternels, ni ses oncles et tantes. Du reste, aucun cas de figure n'autorise à insulter un membre d'une génération plus ancienne quelle que soit sa place dans la famille. En revanche, il n'est pas évident a priori qu'il soit acceptable qu'un père et une mère insultent leurs enfants, sans qu'il soit tout aussi acceptable qu'un grand-père paternel insulte son petit-fils ou même sa petite-fille. Or les schémas de Zhang Tingxin nient cette possibilité. De même, si les frères et sœurs du père peuvent insulter leur neveu et si les tantes semblent transmettre cette licence à leurs maris, étrangers *stricto sensu* à la famille, il est une exception de taille, celle du frère aîné du père : cet oncle-là et lui seul n'a pas le droit d'insulter son neveu, droit dont jouit pourtant son épouse ! Il n'est pas inutile de préciser qu'une telle interdiction semble parfaitement imaginaire à tout Chinois moyen consulté sur la question.

La première partie de l'explication de Zhang Tingxin est sans doute pertinente, mais il aurait fallu la développer pour en expliciter les présupposés et pour la nuancer dans son application. Le grand-père paternel et son fils aîné, qui est a priori son successeur immédiat dans la hiérarchie familiale patriarcale, sont les chefs du clan et en incarnent la moralité. Leurs obligations de décence sont donc les plus strictes. L'explication par le tabou sexuel est moins convaincante. Certes, il est sans doute très mal vu, comme

le relève Zhang Tingxin, que le grand-père ou l'oncle se permettent des propos ou des comportements salaces vis-à-vis de « *la femme de leur fils ou de leur frère* ». Or, si l'insulte au fils ou frère est sexuelle, dans la mesure où il est hors de question de lui « niquer sa mère », on ne peut que lui baiser sa femme. Et si on commence à le dire, on entrevoit la possibilité de le faire. Mieux vaut donc se censurer dès le début, en effet. Cela dit, l'aspect sexuel de l'insulte aurait eu les mêmes conséquences si cette dernière avait été proférée par les autres oncles et la promiscuité n'aurait pas été moins embarrassante si des propos du même acabit étaient sortis de la bouche de la grand-mère, d'une tante ou de la femme, parfois jeune, d'un oncle de rang inférieur, avec dans ce dernier cas des possibilités bien plus grandes d'envisager un passage à l'acte. Or tous ces cas de figures sont envisageables dans le schéma de Zhang Tingxin.

L'aspect sexuel très concret du prétendu interdit pèse donc bien moins que la distribution structurelle des rôles au sein de la famille, qui implique de laisser à chacun une place où il puisse accomplir sa fonction par rapport aux autres sans empiéter sur leur pré carré. L'insulte du grand-père ou de l'aîné de ses fils a trop de poids pour être vivable. De surcroît, il ne relève pas de leur compétence directe de remettre dans le droit chemin le petit-fils ou le neveu qui aurait mérité d'être insulté. C'est à ses parents, père et mère, que de fait il revient de s'acquitter de cette besogne, ne serait-ce qu'en tant que fusibles préservant l'autorité du chef de clan dans le cas où le déviant n'amenderait pas son comportement, hypothèse qui ne saurait être écartée s'il a bien mérité d'être insulté si grossièrement par sa famille. Resterait à déterminer les modalités de la transition entre le rôle de père et celui de grand-père paternel : comment peut-on insulter son fils, même l'aîné, quand on ne peut pas insulter ses petits-fils ? Sans doute est-ce le moment de l'accession au statut de grand-père patriarche de tout le clan qui entraîne la redistribution des obligations entre les uns et les autres. Si les tantes et les oncles de rang quelconque, ainsi que leurs femmes, peuvent insulter leur neveu, c'est, à l'inverse, parce qu'ils étaient d'emblée écartés de la responsabilité suprême et qu'ils n'avaient en outre pas de responsabilité directe dans l'édification du canard boiteux.

Les possibilités d'insultes avec les générations suivantes semblent confirmer pour partie ce raisonnement. Les frères et sœurs sont supposés ne pas pouvoir s'insulter. Si chacun est parfaitement à sa place, on peut le concevoir, mais ce n'est pas toujours très réaliste, à moins de considérer les seules insultes grossières, à caractère sexuel : dans ce cas, effectivement, il est peu fréquent qu'entre frères et sœurs on se traite de « fils de pute » ou qu'afin de dévaloriser l'adversaire on se vante de rapports intimes non dénués de rudesse avec la mère commune… Pour les individus de même gé-

nération, il est en revanche autorisé dans les deux sens qu'un homme et les maris de ses sœurs échangent des insultes. Par définition, ces derniers sont extérieurs à la famille, rien de fondamental dans la structure familiale n'en est affecté, mais il est sans doute préférable de se retenir, surtout sur l'aspect sexuel de l'insulte.

Restent les rapports avec les jeunes générations, celle des fils ou des neveux, celle des petits-fils et petits-neveux. L'usage chinois général est qu'ils ne peuvent pas insulter la génération de leurs pères ou grands-pères. Mais le schéma de Zhang Tingxin a de quoi surprendre dans le traitement de la réciproque, sur laquelle il ne donne pas un mot d'explication. Un homme peut insulter ses propres enfants et le schéma correspondant de la femme lui accorde le même pouvoir (il faut bien apprendre aux petits à articuler…) En revanche, parmi tous ses neveux et nièces, il ne peut insulter que les enfants de son grand frère, celui auquel il doit pourtant le plus de respect, tandis que sa femme peut insulter tous ses neveux et nièces. Enfin, l'homme ne peut insulter aucun de ses petits-enfants ou petits-neveux, alors que la femme en a le droit. L'explication probable combine plusieurs critères. Tout d'abord, les enfants des sœurs relèvent de l'autorité des hommes d'une autre famille ; les insulter, c'est s'arroger l'autorité d'un autre, donc bouleverser les structures familiales. Certes, le caractère sexuel de l'insulte pourrait constituer une entrave dans le cas des enfants des sœurs (qu'il faut insulter pour atteindre leur progéniture), mais si c'était le facteur déterminant, il fonctionnerait moins pour ceux du petit frère (dont la femme, par définition, n'a pas de lien de consanguinité avec l'auteur des insultes), alors qu'il n'est pas davantage possible de les insulter, et se heurterait à la possibilité d'insulter les enfants du grand frère, qui n'a pas plus de raisons objectives que son cadet de supporter qu'on implique sa femme dans quelque turpitude sexuelle. De fait, il semble que si l'homme peut insulter les enfants de son grand frère et pas ceux de son petit frère, c'est qu'il a une autorité sur son petit frère et qu'il empiéterait donc de manière intolérable sur ses prérogatives de chef de famille. Paradoxalement, s'il peut insulter les enfants de son grand frère, c'est qu'il ne saurait remettre en cause par ce seul geste l'autorité de son aîné, tant la hiérarchie entre frères est supposée intangible. En réalité, le raisonnement est le même que plus haut, avec un glissement de génération, l'insulté devenant l'insulteur. L'interdit qui porte uniquement sur les enfants des sœurs et des petits frères est le symétrique exact de l'interdiction qu'avait l'oncle aîné du même homme de l'insulter, alors que sa femme le pouvait : par rapport aux enfants de ses sœurs et de son petit frère, il est bien l'oncle aîné. Et de même que le grand-père paternel de l'individu de référence ne devait pas insulter son petit-fils, ce dernier ne peut insulter ni les siens ni ses petits-

neveux, contrairement à sa femme, qui compte beaucoup moins. Néanmoins, l'autorisation d'insulter les enfants du grand frère constitue une entorse substantielle à la précaution instinctive de ne jamais insulter dans le cadre familial même élargi un individu portant le même nom de famille que soi.

Un raisonnement identique vaut pour les relations avec la famille de la mère, qu'on soit un homme ou une femme. Il est impossible d'insulter les générations supérieures (tantes et oncles maternels) ; les oncles maternels n'ont pas davantage le droit d'insulter leur neveu ou nièce, car ce serait empiéter sur l'autorité de son père en se plaçant dans une position équivalente sans même faire partie de la famille (accessoirement, le caractère sexuel de l'insulte atteindrait leur propre sœur, mère de la cible de leurs attaques) ; les tantes ne bénéficiant pas de la même autorité peuvent en revanche insulter comme bon leur semble.

Jusqu'ici, tous les rapports analysés pour un homme impliquaient soit une impossibilité totale d'insulte soit une possibilité à sens unique, toujours de la génération supérieure à la génération inférieure. La seule possibilité d'insulte réciproque concernait les rapports avec les beaux-frères, les seuls interlocuteurs de la même génération à jouir de ce privilège. Dans les rapports avec la famille de l'épouse, il n'y a en revanche aucune insulte à sens unique envisageable entre les générations. Il n'y a que la possibilité de s'insulter réciproquement avec sa femme et avec ses frères et sœurs, mais pas avec les maris de ses sœurs…

Outre les comparaisons déjà évoquées, le schéma qu'établit Zhang Tingxin pour les possibilités d'insultes avec une femme contient quelques différences notables. Dans le cadre de ses relations avec sa famille d'origine, c'est-à-dire la famille de son père, une femme bénéficie du même traitement qu'un homme, y compris l'impossibilité, théorique diront certains, d'être insultée par son grand-père ou par l'aîné de ses oncles. Mais elle a l'avantage sur un homme de pouvoir insulter ses neveux et sans doute aussi ses petits neveux, même si le cas de figure n'est pas envisagé explicitement. En outre, elle a le loisir d'échanger des insultes avec les femmes de ses frères, ce qui n'est pas possible pour un homme. Au sein de la famille de sa mère, tout fonctionne comme pour un homme, mais les plus grands changements touchent la famille de son mari. L'homme ne pouvait presque rien faire avec la famille de sa femme ; la femme peut presque tout faire avec la famille de son mari. À croire que ce sont les femmes qui sèment la zizanie dans les familles chinoises. Évidemment, elle peut insulter ses propres enfants (qui relèvent de la famille de son mari, dans laquelle elle a été admise), mais elle peut aussi insulter toutes les générations inférieures et à sens unique, ce qui n'était pas possible pour un homme avec sa famille

par alliance, ni avec sa propre famille. Tous les autres rapports figurant dans le schéma sont réciproques (insultes possibles avec les membres de la même génération), y compris ceux qui devraient être asymétriques. Car s'il est parfaitement normal de ne pas pouvoir insulter les générations plus anciennes et d'y inclure le frère aîné du mari, il est totalement stupéfiant et surtout contraire aux observations les plus élémentaires et les mieux établies de la réalité chinoise que la belle-mère ou ledit beau-frère ne puissent pas insulter leur bru et belle-sœur. Une belle-mère ne doit pas, ou ne devrait pas, insulter son gendre, mais en Chine la réciproque n'est pas imaginable, sauf microclimat spécifique au terrain observé par Zhang Tingxin.

En passant de l'échelle de la famille à celle du pays, nul doute que se feront jour de tels microclimats, mais l'impensé structural entrevu en dépit des failles des schémas de Zhang ouvre la question de sa transposition à l'échelle de groupes sociaux structurés d'extension supérieure et suggère notamment qu'il n'est pas dit d'avance que l'autorité suprême ait tout loisir d'insulter plus bas que soi, comme il est tentant de l'imaginer.

3. L'insulte politique chinoise et la classification sociale

3.1. Faiblesse et rareté des gros mots spécifiquement politiques

Les insultes politiques ne sont pas légions en Chine et parmi elles c'est encore plus vrai des gros mots, mais peut-être est-ce lié au fait que les options politique sont moins diversifiées qu'ailleurs. On peut péniblement relever l'indiscutable 毛粪 merde maoïste, dont le doublon 毛左, « gaucho maoïste », est déjà moins convaincant. Il faut se rabattre sur les différentes catégories de « vendus », pour trouver des marques d'ironie ou de dureté qui donnent un début de prétexte aux efforts de remplissage : 五毛 littéralement « demi-yuaniste » (payé 50 centimes pour soutenir le Parti sur des forums en ligne), 自干五 « demi-yuaniste » volontaire (tellement bête qu'il accomplit la même tâche spontanément), « vendu aux Américains » 美奸 (ou aux Japonais 日奸), expressions dont le dernier caractère 奸 est lié à la notion de « viol ».

Les insultes sociologiques sont plus riches, peut-être à proportion de la diversification sociale en cours, mais elles incluent peu de mots grossiers, jouant davantage sur l'humour ou l'image. Un 苦逼 crevard (amer – con, l'étymologie du second composant étant comparable à celle de son équivalent français) mène une vie d'esclave ; un 红酒逼 « connard à vin rouge » serait une sorte d'apprenti bourgeois en quête permanente de loisirs et d'expériences qu'il veut raffinées et originales ; la 绿茶婊 « pétasse à thé vert » est un peu son équivalent féminin.

Quant aux sujets brûlants, le phénomène dominant est la reprise ironique de propos officiels affligeants au point de faire date, comme les fameux « avoir des rapports sexuels à tour de rôle » (轮流发生性关系) ou le fameux « en tout cas moi j'y crois » (反正我信了).

Un Chinois d'aujourd'hui, même trop jeune pour avoir vécu cette période de l'histoire récente, aura moins de mal à citer une liste substantielle d'accusations politiques infamantes de l'époque communiste, en particulier de la Révolution culturelle, mais la majorité de ces insultes ne sont, dans la phraséologie de l'époque, qu'une description apparemment dépassionnée et objective du grief, pas une grossièreté : mauvais élément 坏分子, (révisionniste) contre-révolutionnaire 反革命（修正主义）分子, élément antiparti 反党分子, déviationniste capitaliste 走资派, traître 叛徒, réactionnaire 反动派, grand propriétaire 大地主, paysan riche 富农, etc.

D'autres expressions exemptes de gros mot flagrant ont un arrière-goût plus acerbe : 土皇帝 empereur terrien, 工贼 « traître à la classe ouvrière » au sens du français « jaune », 内奸 traître de l'intérieur (avec le caractère 奸 vu plus haut). Mais c'est avec l'irruption des animaux et des monstres que s'amorce un virage, encore laborieux, dans la direction espérée : 老狐狸 *vieux* renard, 大蛀虫 *grosse* vermine (les épithètes jouent un rôle non négligeable), 变色龙 caméléon, 牛鬼蛇神 littéralement « démon-vache esprit-serpent » (mais l'expression date de la dynastie des Tang…), 吸血鬼 vampire, （美帝国主义的）走狗 « chien couchant » donc laquais (de l'impérialisme américain). En fin de parcours, on trouve enfin quelques modestes 流氓 voyou, 破鞋 traînée (littéralement, chaussure usée ou percée), 大混蛋 gros salaud. Mais c'est avec la « neuvième catégorie puante » des 臭老九, dont relèvent une partie des « éléments des quatre catégories » 四类分子, qu'on approche du cœur de l'insulte politique chinoise.

3.2. Insulte et classification chiffrée : à partir de la « neuvième catégorie puante »

Pendant la Révolution culturelle, les intellectuels étaient traités de 臭老九 « neuvième catégorie puante », selon la traduction consacrée, mais, littéralement, il s'agissait en fait du « vieux neuf puant », sur le modèle des « vieux deux », « vieux trois » et ainsi de suite, par lesquels sont désignés les rangs occupés dans une fratrie. En dépit de quelques aléas historiques, la « neuvième catégorie puante » est un héritage des classifications établies par la dynastie mongole des Yuan aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. À une classification ethnique minutieuse, dont ne sont d'ordinaire retenues que les quatre grandes catégories des sujets de l'Empire (1 les Mongols, 2 les peuples

d'Asie centrale et les étrangers plus lointains encore, 3 les Chinois du Nord, 4 les Chinois du Sud), s'ajoutait une classification des métiers selon l'appréciation de leur apport à la société. La version la plus communément acceptée en est exposée dans un laconisme très chinois, par la simple juxtaposition d'un chiffre et d'une syllabe désignant le métier occupant ledit rang : 一官，二吏，三僧，四道，五医，六工，七匠，八娼，九儒，十丐. 1 Hauts fonctionnaires ; 2 Petits fonctionnaires ; 3 Clergé bouddhiste ; 4 Moines taoïstes ; 5 Médecins ; 6 Professions techniques supérieures ; 7 Petit artisanat ; 8 Prostituées ; 9 Lettrés ; 10 Mendiants. Les lettrés confucéens, incarnations vivantes mais peu productives de la culture chinoise traditionnelle, jouissaient donc d'une considération inférieure à celle dont bénéficiaient les prostituées et à peine supérieure à celle des derniers du classement, les mendiants. Il n'est pas interdit de prendre ça pour une insulte.

Avant la prise de pouvoir par les communistes, une résurgence imprévue de ce classement a sans doute assuré la jonction avec l'invective de la Révolution culturelle. Selon un mécanisme de création argotique déjà exposé justement à propos des séries de chiffres et prenant pour point de départ la structure des caractères chinois, en quelque sorte épelés, les soldats (兵 *bīng*) étaient nommés 丘八 (*qiū bā*), sans qu'aucun rapport phonétique, ni aucun rapport sémantique ne puissent justifier la transformation : l'expression finale signifiait littéralement « monticule – huit », autant dire qu'elle n'avait aucun sens. Puis, alors que le terme *qiū bā* était déjà passé dans la langue populaire, par une analogie fondamentalement arbitraire et illogique, comme en attestent les divergences énormes entre les différentes tentatives de rationalisation, les étudiants ont été dans la première moitié du XX^e^ siècle baptisés à leur tour 丘九 *qiū jiǔ*, soit « monticule – neuf », peut-être par réminiscence de la classification Yuan, en tant que lettrés en devenir. Quoi qu'il en fût, l'intellectuel était de nouveau associé au chiffre neuf.

Le terme de « vieux neuf puant » employé lors de la Révolution culturelle a donc quelque chance de s'être imposé par lui-même, auquel cas l'établissement d'une liste de réprouvés atteignant le chiffre de neuf catégories serait probablement une tentative *a posteriori* de rationaliser logiquement le phénomène, car les intellectuels n'étaient certainement pas la catégorie la plus méprisée de la liste, loin s'en faut, y compris en ces temps troublés. Si le chiffre 9 est utilisé pour stigmatiser les intellectuels, alors qu'aucune autre catégorie de la liste n'est identifiée à son prétendu numéro, il faut en chercher la raison ailleurs que dans l'ordre de la liste, par exemple dans les antécédents historiques ou dans la manie chinoise de classer en petites listes mnémotechniques. Ce qui est certain c'est qu'un chiffre 9 ne définit pas une catégorie sociale claire et encore moins son ignominie. Pour ce faire, il fallait autre chose, par exemple un ajout :

« Français » n'est pas une insulte, « sale Français » le devient. Si « puant » (*chòu*) s'est imposé, parmi les nombreuses solutions possibles, sa proximité phonétique avec *qiū* est pour le moins une belle coïncidence : à la différence de ton près, « tcho » et « tchio », pour simplifier, ne sont pas si éloignés.

Si le terme a eu le succès qu'on lui connaît, c'est que l'association du chiffre neuf à la classe des intellectuels ouvrait la voie à la constitution d'une liste numérotée, où les intellectuels occuperaient la place assignée. Ce n'est pas le terme « puant » qui fait l'insulte, mais la position dans un classement, à l'échelle d'une famille ou d'une nation, peu importe. Les lettrés de l'époque Yuan étaient déchus et dégradés, quand bien même la liste qui en attestait ne comportait pas la moindre épithète dégradante. La liste des « neuf catégories noires » (黑九类), comportait les propriétaires (地主), les paysans riches (富农), les réactionnaires (反动派), les mauvais éléments (坏分子), les droitistes (右派), les traitres (叛徒), les espions (特务), les déviationnistes capitalistes (走资派), les intellectuels (知识分子). Les cinq premières catégories étaient les pires et justifiaient l'existence d'une première liste, celle des « cinq catégories noires », qui pouvait se résumer en une suite de cinq abréviations monosyllabiques (地富反坏右) parfaitement conforme aux habitudes mnémotechniques des Chinois.

Il y avait donc cinq classes sociales, d'une part, et un numéro 9, d'autre part. Pour que ces deux données ne fassent plus qu'une, il fallait trouver les numéros manquants, quitte à meubler par des catégories sinon artificielles, du moins déconnectées de toute analyse sociologique et idéologique s'inscrivant dans la logique communiste. C'est un fait incontestable que jamais aucune des huit autres catégories n'a été associée à son chiffre et qu'il n'y a jamais eu de comptage jusqu'à neuf, de même qu'il est patent que les intellectuels n'étaient certainement pas considérés comme inférieurs aux précédentes catégories et que les « cinq catégories noires » les incluaient déjà, en particulier en tant que « droitistes », depuis les Cent Fleurs.

Ce sont des habitudes linguistiques, en partie nées des mécanismes de formation de l'argot ou calquées sur eux, qui ont associé un chiffre aux intellectuels et ont créé une série ajustée à partir d'une première liste resserrée pour lui faire inclure ce chiffre ; c'est aussi le mécanisme argotique de déformation en chaîne qui a abouti à l'adjonction essentiellement phonétique de *chòu* en lieu et place de *qiū*, alors que personne ne s'étonne qu'aucune des huit autre catégories ne soit « puante » ni même insultée par quelque épithète que ce soit ; c'est l'intériorisation collective du principe de classement total de l'ordre social sur le modèle de la structure familiale qui a imposé tout naturellement le « *vieux* neuf », dernier rejeton d'une fratrie de réprouvés. À l'heure actuelle, il existe encore une multitude de comptines popu-

laires sans cesse renouvelées égrenant la litanie des « dix sortes d'hommes », des « dix-huit sortes d'hommes », etc. Elles rendent compte de la perception chinoise de l'évolution des rôles sociaux, à l'aune du pouvoir ou de la richesse des uns et des autres.

Le plus souvent, la première classe d'homme (第一等人) est le haut fonctionnaire, riche et heureux, tandis que la dixième catégorie est celle du peuple (qui se dit littéralement les « vieux cent noms de famille »…) : à lui de prendre modèle sur Lei Feng et de faire la révolution. Les acteurs figurent toujours au palmarès, assez haut, et « n'ont qu'à tortiller du cul pour gagner de l'argent » ; les professeurs, assimilables aux intellectuels, sont parfois absents, parfois neuvièmes, parfois derniers.

4. Le facteur technique dans l'expression transgressive et sa politique

4.1. L'écrit décalé : cas concrets de la Révolution culturelle

Défricher l'arsenal des insultes politiques plus ou moins grossières à disposition des gardes rouges et en comprendre l'origine, les liens avec la culture du classement social, à l'échelle de la famille ou de la nation, mais aussi avec les mécanismes de formation de l'argot, c'est sans doute une étape, mais ça ne dit pas comment cet arsenal a été effectivement utilisé en situation. L'idéal serait de pouvoir étudier en détail une « séance de critique et de lutte » (批斗会) de la Révolution culturelle. Malheureusement, faute d'enregistrement sonore à disposition, et *a fortiori* faute de l'enregistrement de toutes les invectives lancées par les foules, on peut certes s'imaginer que les pires insultes étaient proférées, mais on ne peut pas en être sûr.

On peut recueillir des témoignages, mais la mémoire des détails est fluctuante. S'il y a une chose dont on peut être sûr, en revanche, c'est de ce qu'on voit écrit sur les photographies d'époque : banderoles sur les estrades, pancartes accusatrices et bonnets d'ânes des victimes humiliées par les gardes rouges. Les photographies de Li Zhensheng sont sans doute les plus fournies. Parmi elles, les photographies de plusieurs séances de critique de Li Fanwu, dirigeant communiste de la province du Heilongjiang, sont les plus souvent utilisées pour illustrer tout propos sur la Révolution culturelle. Autant se référer à des images qui font partie de la mémoire collective chinoise.

Sur la *photographie 1*, Li Fanwu est le premier à gauche. Les quatre pancartes portent la mention « révisionniste contre-révolutionnaire » et les noms rayés des victimes du jour, avec les caractères de leurs noms renversés en tous sens.

Le détail *1a* montre la banderole verticale accrochée à la colonne de gauche. Elle porte l'inscription « À bas Li Fanwu ! » et le caractère « wu » de Li Fanwu est renversé, incliné de 90° vers la gauche.

Le détail *1b* reproduit la banderole horizontale à l'arrière-plan. Il manque quelques caractères à gauche mais on peut en déduire qu'elle annonce la « séance (de lutte) contre Li Fanwu de la *faction qui de l'intérieur du pouvoir s'engage sur la voie du capitalisme* ». C'est la version développée de l'abréviation 走资派 jusqu'ici traduite par « déviationniste capitaliste ». Les autres victimes ne sont pas mentionnées, Li Fanwu est la vedette de la séance. Sur la banderole, les trois caractères de son nom sont barrés individuellement, tandis que le « fan » de son prénom est renversé à 180° (4e caractère à partir de la droite).

Sur le détail *1c*, la pancarte portée par Li Fanwu montre un traitement comparable mais différent. Les trois caractères de son nom sont barrés ensemble et le « wu » de son prénom est incliné de 45° vers la droite.

Photographie 1

Photographie 1a

Photographie 1b

Photographie 1c

La *photographie 2* montre une longue et belle banderole horizontale très régulière déclinant les objectifs hardis d'une autre réunion de lutte : « incendier le comité de la province, faire feu contre le quartier général, lutter

contre Li Fanwu ». Chaque caractère du nom de Li est barré d'une croix bien proprette.

Photographie 2

La *photographie 3* montre Li Fanwu en fâcheuse posture, courbé en deux. Sa pancarte accrochée autour du cou porte son nom barré à droite, une caricature au milieu, et son chef d'accusation à gauche. Cette fois-ci, c'est un « élément mafieux ».

Photographie 3

La *photographie 4* montre Li Fanwu en compagnie des mêmes victimes que la *photographie 1*, notamment, à droite, Wang Yilun qui était le deuxième à gauche sur la première photographie. La pancarte est écrite sans aucune déformation des caractères du nom des suppliciés, mais les noms sont barrés. Pour chacun figure la mention « élément antiparti ». Le bonnet d'âne de Wang Yilun, à droite, reproduit la même mention, qui n'est pas visible sur celui de Li Fanwu, mais les noms sont tous barrés, aussi proprement que sur la pancarte.

Photographie 4

Photographie 5

caractères du nom sont une nouvelles fois barrés. Sur la deuxième photographie, les trois caractères du nom sont renversés dans des directions différentes les uns des autres : 45° à gauche pour le premier, 135° à droite pour le dernier.

Les *photographies 5* et *6* montrent d'autres façons de dégrader la graphie des noms des accusés. La première montre des traits dédoublés avec un effet de tremblé et les deux

Photographie 6

Photographie 7

La *photographie 7* montre une séance de lutte dont la vedette n'est autre que Bo Yibo (薄一波), proche de Mao et père de Bo Xilai, qui a fait parler de lui récemment avant de finir en prison. La banderole, dont les caractères de gauche ne sont pas visibles, annonce une « séance (de lutte) contre le révisionniste contre-révolutionnaire Bo Yibo ». Sur la banderole comme sur la pancarte son nom est barré et surtout la graphie de son nom de famille est extrêmement simplifiée.

Jusqu'à présent, aucune insulte grossière n'est apparue sur les inscriptions de ces séances de critique et de lutte. Seule la terminologie officielle, froide et objective, est utilisée. En revanche, la rature des noms ou leur dégradation graphique est constante. Tout aussi constante est la différence de traitement entre ce qui relève de l'organisation d'ensemble, sous la responsabilité de l'autorité qui tire les ficelles en coulisse, et le travail simple réalisé individuellement par de jeunes fanatiques, mais que l'autorité aurait pu contrôler. On trouve tout de même des insultes moins bureaucratiques écrites sur des photographies de séances de luttes, mais dans des proportions bien plus modestes que ce à quoi on aurait pu s'attendre.

Photographie 8

Sur la *photographie 8*, la troisième accusée à partir de la gauche est une « chaussure percée » et seuls ces deux caractères figurent en très gros au-dessus de son nom barré, alors que son voisin de gauche, qui masque une partie du texte avec son bras, a droit à des tartines (il est question de sabotage de la défense nationale et de menées contre-révolutionnaires). La pancarte de son voisin de droite porte la men-

tion « assassin », en toute simplicité, mais sur son bonnet d'âne, d'une facture plus soignée, ce n'est plus qu'un « élément antiparti ». Peut-être la « traînée » a-t-elle aussi été traitée plus poliment sur son bonnet, mais ce n'est pas lisible…

Sur sa pancarte, la jeune femme de la *photographie 9* est présentée comme un « mauvais élément », rien de plus, mais les colliers dont on l'a parée et surtout les chaussures qu'elle porte autour du cou montrent qu'elle est plus précisément une « chaussure percée ». On n'a pas osé l'écrire, mais le procédé est-il moins humiliant ? En tout cas, cet exemple comme le précédent montre que le passage de l'insulte à l'écrit est loin d'être neutre et qu'il est des procédés techniques aussi insultants que les mots dits gros, de la caricature de la photographie 3 à l'accessoirisation de l'accoutrement de la « traînée ». Au premier rang de ces procédés figurent les agressions contre le nom écrit, dont une petite panoplie était représentée en quelques photographies. Elles ne sont pas anodines dans le monde occidental, qui a connu très tôt la *damnatio memoriae*, et elles le sont encore moins chez les Chinois.

Photographie 9

Outre la mise en évidence d'enjeux spécifiquement liés à l'écriture de l'insulte et divergeant des enjeux langagiers du gros mot, il apparaît aussi que la manifestation publique de l'agressivité ne saurait être aussi directe selon le degré d'autorité hiérarchique du responsable qui doit assumer tel ou tel détail de la mise en scène. Plus on est haut placé, moins on peut assumer des procédés ouvertement injurieux. Les degrés inférieurs exécutent la basse besogne sans que l'autorité supérieure soit officiellement compromise. Il en va de même que du grand-père qui ne peut pas insulter ses petits-enfants, mais peut (en privé) insulter son fils, qui, lui, peut insulter le petit-fils. La langue bureaucratique du grand-père demeure la matrice de la violence des subalternes. Ce jargon professionnel, parfaitement artificiel et codifié, n'est pas violent s'il est pris au pied de la lettre, mais la violence à laquelle il travaille activement est sa principale finalité. En ce sens, la langue bureaucratique est l'argot d'une classe dangereuse et la Révolution culturelle en est l'illustration outrancière.

4.2. Les nuances de grossièreté induites par les possibilités techniques de l'écrit

La nature technique, et non seulement langagière, de l'écriture influe donc à plus d'un titre sur l'expression de la violence de l'insulte. Les procédés

mis en œuvre dans l'écriture du nom des accusés lors des séances de lutte, en particulier sur leurs pancartes, offraient même des possibilités d'humiliation allant au-delà des mots. Mais le premier phénomène qui s'impose à tous les esprits est celui du filtrage des messages par la censure, rendu possible par la nature numérique de leur écriture. Ce conditionnement de l'insulte par la censure de sa communication écrite ne saurait toutefois occulter les conséquences hors censure des procédures permettant de taper un texte chinois à partir d'un clavier alphabétique, obligeant donc à faire un détour par l'écriture de la prononciation. Usagers naturels de l'alphabet latin, les Français, comme bien d'autres Européens, ont changé leur mode d'écriture et même le contenu de leurs messages en se mettant à rédiger des SMS. Pour des Chinois mal à l'aise avec la transcription alphabétique de leur langue (le *pinyin*), les conséquences ont été colossales et tout un vocabulaire chiffré est apparu, incompréhensible au premier regard, mais totalement étranger à l'argot en ce qu'il ne vise pas l'hermétisme, bien au contraire, mais la facilité de rédaction des messages et la rapidité de communication à l'intention du plus grand nombre.

Dans le domaine des insultes, ce phénomène a eu pour conséquence d'édulcorer encore davantage les messages, puisque les graphies grossières, de toute façon largement ignorées, ne sont même pas prévues par les logiciels courants. Le principe de l'écriture par la prononciation étant de taper d'abord le pinyin complet avant de choisir le bon caractère ou bien de taper l'initiale de plusieurs caractères consécutifs avant de choisir le bon groupe de mots parmi les solutions proposées par la machine, la tentation est forte de se contenter de taper les initiales et de les laisser telles quelles sans afficher les caractères correspondants quand le message est sans ambiguïté ou quand le texte en clair pourrait choquer. Pour dire l'interjection « putain ! », les Chinois disent littéralement « de sa mère ! » 他妈的 *tā mā de*. Il est désormais fréquent de ne voir écrit que « TMD », mais tout le monde comprend. Ce procédé peut aboutir à des dérivations plus originales en matière de gros mots. « Va te faire foutre ! » se dit littéralement en chinois « Va dans la chatte de ta mère ! » *qù nǐ mā de bī !* Pour le taper en caractères chinois, l'un des moyens est de commencer par taper « qnmdb ». Il n'est pas possible d'en rester là, car, à la différence de « TMD », c'est incompréhensible ; mais tout le monde ne souhaite pas aller jusqu'au bout et écrire le gros mot. Dans ce cas, rien n'interdit, une fois tapé « qnmdb », de valider une autre série de caractères aux initiales identiques, par exemple « *qù nián mǎi de biǎo* », qui signifie « une montre achetée l'an dernier », ruse dont le succès n'est sans doute pas étranger aux nombreux scandales de hauts cadres du Parti repérés pour leurs collections de montres de luxe incompatibles avec leurs revenus officiels. Dans un dernier temps, la phrase « une

montre achetée l'an dernier » a commencé à être employée même oralement pour dire « va te faire foutre », à ce détail près que les Chinois, maîtrisant très mal le pinyin, transforment souvent la phrase sans s'en rendre compte, à l'oral comme à l'écrit. On entend donc régulièrement 去年买了块表 *qù nián măi le kuài biăo*, dont le sens est proche, puisque la phrase signifie « j'ai acheté une montre l'an dernier », mais dont les initiales en transcription ne correspondent plus à la phrase de départ.

Si l'écriture joue un rôle original dans les gros mots chinois, c'est néanmoins pour une autre raison : de l'orthographe du gros mot dépend parfois son degré de grossièreté. Il ne s'agit pas d'opposer deux mots différents, mais bien les variantes orthographiques d'un même mot. Le mot « bite » a deux graphies concurrentes en français, avec un t ou deux t, mais la grossièreté du mot reste la même dans les deux cas. De plus, les graphies les plus explicites sont généralement des graphies plus anciennes et moins connues des Chinois ayant négligé cet aspect crucial de leur culture classique, si bien que la grossièreté suprême est souvent l'apanage des plus cultivés, ce qui n'est pas fréquent sous d'autres cieux.

Le mot « bite » peut faire un bon point de départ. Un Chinois normal l'écrira, en simplifié, 鸡巴 *jībā*, avec en première syllabe le caractère du « poulet » (dont la moitié droite est un oiseau), qui n'est pas aussi direct que l'anglais *cock* puisque son redoublement dans *jījī* fait le « zizi ». Mais il s'agit d'une graphie par substitution phonétique d'homophones : la graphie originelle maintenait dans les deux syllabes le radical du « poil » (毛), entourant un élément phonétique donnant la prononciation des deux composants du mot : 鷄 . Il existait encore une autre variante graphique : . La première syllabe s'écrivait avec le poulet (en non simplifié à l'époque), tandis que la deuxième mettait le poil au bout et non autour, comme on le voit plus clairement ici : . De manière générale, lorsqu'il s'agit des *parties honteuses* et de leur activité, la graphie comportant la clé du poil est la moins policée, si bien que les spécimens ci-dessous pourraient prétendre au rang de musée des horreurs s'il existait des Chinois capables de les déchiffrer. Pour information, les deux premiers caractères sont propres à la femme, les deux suivants (un caractère et sa variante) touchent à l'anatomie masculine et le dernier est une variante de la « pisse » qui a préservé ses poils latéralement.

1 2 3 4 5

Les désignations grossières du sexe féminin font en effet figure de continent noir de l'orthographe chinoise, notamment parce que le mot *bī*, à

l'instar du français « con », entre dans la composition de plusieurs mots polysyllabiques dont la grossièreté originelle a été oubliée, un peu comme celle de « déconner » en français. C'est le cas de *niúbī*, dont « trop fort ! » « mortel ! » ou « ça déchire ! » seraient d'honnêtes approximations sémantiques, mais l'expression, souvent abrégée en *niú*, signifie à l'origine « chatte de vache » et son orthographe la plus fréquente oscille entre le lamentable 牛 B et le faute de mieux de la version 牛逼 dont la deuxième syllabe est rendue par substitution homophonique du caractère « obliger ». La véritable graphie (屄) est méconnue et perturbe par son caractère imagé, car elle est composée de deux éléments qui ne laissent pas de place à la poésie, à savoir 尸, l'un des radicaux du corps, et 穴, la « caverne ». Il est vrai que l'élément 尸 est souvent employé pour désigner ce que la machine corporelle est supposée receler de plus honteux, comme le pet (屁 *pì*), l'action d'excréter (屙 *ē*), la pisse (屎 *niào*) et la merde (屎 *shǐ*), couramment employés dans cette graphie, mais moins convenables, respectivement, dans les deux derniers cas, que 小便 *xiǎobiàn* et 大便 *dàbiàn*. Par exemple, ce dernier dissyllabe n'entre pas dans la composition d'insultes comme le fait 屎 dans 狗屎 (« merde de chien », plutôt que simple crotte). Le radical s'illustre aussi dans la graphie de 屌 *diǎo*, assez grossier, qui veut dire « bite », ou dans celle de 尻 *kāo*, « cul » en tant que substantif, « niquer » en tant que verbe d'action, très grossier et assez cantonais.

Cette dernière notion, lorsqu'elle doit être rendue de manière crue, est exprimée par le terme *cào*, un incontournable de la langue chinoise, comme l'est *fuck* en anglais ou *joder* en espagnol. Or sa véritable graphie (肏) est désormais presque totalement méconnue, l'usage de son substitut phonétique « faire » (操) s'étant répandu, quand le passage à l'écrit n'entraîne pas un changement pur et simple du mot lui-même, au profit de plusieurs des verbes « faire » les plus usités (搞 *gǎo*, 弄 *nòng*, 干 *gàn*), certes aussi grossiers dans cette acception que l'expression française « se faire quelqu'un », mais tout de même bien décevants. On ne saurait pour autant nier que la graphie incriminée est lourdement explicite, puisque le caractère se compose des deux éléments 入 *rù* (entrer) et 肉 *ròu* (viande) qui lui donnent clairement la signification « entrer dans la viande ». La question du franchissement du seuil, pour employer un euphémisme, est celle qui pose problème justement dans les graphies contenant le radical de la porte (門 en non simplifié), pas du tout euphémiques et fréquentes dans l'écriture du vocabulaire sexuel cantonais. Elles en subissent cruellement le contrecoup, puisqu'elles ne figurent même pas dans la référence qu'est le *Grand dictionnaire des caractères chinois* (édition de 1986), dans lequel ont été scannées toutes les graphies rares présentées dans cette section et absentes des logiciels courants.

Il est pourtant regrettable scientifiquement que le public érudit ne puisse accéder par ce biais à des caractères comme 閾 (sexe féminin), 閌、鬮、閐 (sexe masculin), 閍 (le verbe qui les relie), et se voie donc condamné à les glaner sur des sites cantonais pour les insérer dans un texte.

Ces caractères sont appelés les « Cinq généraux du clan de la Porte » (des généraux « braves comme des tigres »… 门氏五虎将) ou les « Cinq héros sous un même toit » (en chinois, d'un même foyer, « d'une même porte », 一门五杰) : les listes chiffrées et les rapprochements familiaux font partie du patrimoine linguistique chinois, cette matière n'y fait pas exception, au contraire.

La même réticence empêche la propagation de caractères suspects au premier regard, en raison d'occurrences répétées ou déplacées de radicaux tels que celui de l'homme (男) ou de la femme (女), quand bien même ces caractères ne sont pas expurgés du dictionnaire de référence et conservent un petit public hors du cercle des lexicographes. Les caractères 嫩 *nǎo* et 腝 *niǎo* désignent, de manière évocatrice, le fait de prendre des libertés plus ou moins consenties avec des femmes et les mots seraient encore d'usage dialectal. Quant au caractère 畀 de 畀姦 *jījiān*, « sodomie », d'ordinaire écrit, comme dans « bite », avec un « poulet » de substitution phonétique (鸡奸 en simplifié, 雞姦 en non simplifié), il a été exhumé récemment par des intellectuels homosexuels dans le cadre des recherches qu'ils mènent sur le statut de l'homosexualité dans la Chine traditionnelle à des fins de revendication politique en vue de l'amélioration de ce statut dans la Chine d'aujourd'hui.

L'étymologie invoquée est celle que cite le dictionnaire : elle analyse ce caractère comme la transformation délibérée du caractère « homme », par la substitution, dans sa moitié inférieure, du radical de la « femme » (女) à celui de la « force » (力). La glose est limpide : « prendre un homme comme une femme ».

4.3. L'écrit argotisé : ancienneté du procédé

Il est malheureux que ce dernier exemple ne soit pas clairement daté, car il illustre un phénomène qui n'est pas, au sens propre, de création lexicale sémiologique (si l'on suppose que la prononciation *jījiān* existait déjà et que les rares textes traitant explicitement de la sodomie, s'il en existait, recouraient déjà à des substituts homophoniques), mais un phénomène de création graphique riche de conséquences sémantiques.

Or un tel phénomène, court-circuitant les procédés habituels d'innovation sémantique par des glissements de sens ou par le jeu indéfini des com-

binaisons, peut constituer *in fine* un autre moyen de parler sans être compris de ses ennemis (ce qui est le propre de l'argot…), comme de contourner leur censure, non pas quand elle est exercée à l'oreille dans des interlocutions *in situ* mais quand elle l'est désormais à la machine, dans des interlocutions technicisées par l'écriture.

Il suffit de produire des graphies non répertoriées, voire, dans le cas de figure moderne, de recourir à des modalités de fabrication incompatibles avec le fonctionnement technique du filtre, notamment, dans le domaine informatique, en passant d'un codage analysable comme écriture à un codage imagier dont la machine ne peut déceler automatiquement le réinvestissement langagier. L'argot du mot se doublerait d'un argot de l'écrit, dont nos langues, en comparaison des possibilités du chinois, ne possèdent qu'une version très rudimentaire et transparente, destinée à apaiser les modérateurs de forums (« fils de p… ! ») ou à berner les filtres de courrier indésirable (« v14gra »…).

Il se trouve que ce phénomène a toujours existé, à titre ludique, dans les énigmes ou rébus chinois (字谜 *zìmí*) mais aussi à des fins de dissimulation spécifiques à tel ou tel groupe social en opposition à l'autorité dominante, en particulier, c'est le cas le plus connu, au sein des sociétés secrètes hostiles à la dynastie mandchoue des Qing, appelant de leurs vœux la restauration de la dynastie chinoise des Ming.

Leurs lexiques argotiques uniquement verbaux constituaient une part non négligeable de l'encyclopédie présentée en début d'article (Pan, 1995 : 462-585), puisque les 123 pages consacrées à ce vocabulaire représentaient 15% de la partie dictionnaire d'un ouvrage qui se fait fort de recenser 14000 vocables.

Par définition, ce vocabulaire d'argot scriptural est difficile à intégrer dans des ressources imprimées ou numériques, puisque les logiciels employés n'ont pas prévu ces graphies et qu'il n'a pas toujours été facile de les produire soi-même en vue d'une publication.

Les quelques caractères fabriqués reproduits ci-dessous ont été créés sous la dynastie des Qing et figurent à la page 175 de l'*Ethnolinguistique chinoise* publiée par Qu Yanbin en 1996 : c'est là qu'ils ont été scannés, faute de pouvoir être insérés à l'aide des logiciels d'écriture du chinois.

Déformation du caractère 满 *mǎn* désignant les Mandchous, peuple non Han qui a conquis la Chine au XVII^e^ siècle en chassant les Ming, avant de fonder la dynastie Qing, qui devait durer jusqu'au rétablissement d'un pouvoir Han avec l'avènement de la République de Chine en 1911. La moitié droite a été remplacée par le mot « pluie » qui lui ressemblait.

Déformation du caractère 清 *qīng*, désignant la dynastie mandchoue. Ce caractère signifiait la « pureté » et était composé de trois éléments graphiques. La réécriture du caractère n'en a conservé que deux, l'eau, à gauche, et la lune, à droite, ce qui le rend illisible et incompréhensible pour un non initié, comme dans le cas précédent et les cas suivants.

Déformation du caractère 明 *míng*, désignant la dynastie chinoise des Ming, qui avait pris le pouvoir en renversant la dynastie mongole des Yuan au XIVe siècle. Ce caractère signifiait la « clarté » et était composé de deux éléments graphiques, le soleil, à gauche, et la lune, à droite. La lune, qui figurait aussi dans le nom de la dynastie Qing, a été supprimée et l'eau a été ajoutée, de façon à créer deux graphies symétriques, opposant les Ming aux Qing comme le soleil à la lune.

Crase graphique des deux caractères de l'expression 反清 *fǎn qīng* « renverser les Qing ». Le premier caractère est scindé en deux moitiés, qui entourent désormais le second, en créant une graphie qui n'existait pas mais semble conforme aux règles de formation des caractères chinois. Or ces derniers ne se lisent qu'en une syllabe chacun et cette habitude de lecture empêche même d'imaginer que le nouveau caractère puisse se comprendre comme une suite de deux mots, ce qui ne facilite pas le travail de déchiffrement des non-initiés.

Crase graphique des deux caractères de l'expression 復明 *fù míng* « restaurer les Ming ». Le premier caractère est scindé en deux moitiés, qui entourent elles aussi le second, mais dans sa version déformée et non dans sa version originale.

Crase graphique encore plus obscure des quatre syllabes de l'expression 一片丹心 *yí piàn dānxīn*, signifiant « loyauté totale » (littéralement « un cœur rouge »). La loyauté est celle due à la dynastie déchue des Ming mais également à la société secrète et à ses membres, engagés dans des activités politiques mais aussi criminelles.

Crase graphique des quatre syllabes de l'expression 共同和合 *gòngtóng héhé*, signifiant « entente commune ». Ce « rassemblement » et

cette « harmonie » interne à la société secrète sont le revers de l'imperméabilité au reste de la société que contribue à créer l'hermétisme de son langage et de son écriture, qui n'ont que les apparences de l'écriture et du langage communs.

4.4. L'écrit argotisé : productions récentes

La version moderne de ce phénomène est en revanche beaucoup plus accessible, les fichiers images de ces nouveaux caractères circulant d'ailleurs plus facilement sur les réseaux chinois que les termes normaux qu'ils remplacent s'ils sont dans le collimateur de la censure. Voici de quoi se faire une première idée.

鸡巴 *jībā* Encore une nouvelle façon d'écrire le mot « bite » : ça commence à faire beaucoup. Outre son caractère sexuel, le mot *jībā* peut être utilisé comme le français « à la con », dont il est en quelque sorte le pendant masculin, autrement plus rageur que le composite « à la mords-moi le nœud », et dans cette acception-là il est fréquent que des commentaires politiques de citoyens mécontents aient recours à lui. L'orthographe normale est loin d'être la plus obscène, mais elle a de fortes chances d'être filtrée et le message est vite effacé.

La transcription phonétique, qui impose un détour par l'usage de l'alphabet, est l'un des moyens d'écrire les caractères chinois sur un ordinateur ou un téléphone portable, lesquels instruments ne permettent pas d'entrer les tons dont les variations modifient pourtant complètement le sens des syllabes et donc leur écriture en caractères. La meilleure et la plus grossière des orthographes de l'expression « nique ta mère » (*cào nǐ mā* 肏你妈) a peu de chance de passer les filtres sur un forum politique, de même que ses substituts courants, si bien que les substitutions phonétiquement décalées fleurissent, en particulier le « cheval d'herbe et d'argile », 草泥马 *cǎo ní mǎ*. Même prononcée de cette manière, somme toute humoristique, l'expression peut être très mal accueillie… C'est à partir de cette orthographe, techniquement plus facile à manier et moralement moins agressive, qu'a été forgée cette crase graphique qui circule beaucoup sous forme de fichier image.

下流 *xiàliú* L'obscénité et la pornographie sont à la fois l'argument du régime pour censurer tout type de message, de comportement, ou pour discréditer, voire faire condamner, des opposants souvent innocents des faits incriminés, et celui du peuple pour dénoncer la dérive de bureaucrates parvenus et sûrs de leur impunité. Les scandales récents sont légions, des photos de soirées échangistes entre dirigeants de telle section locale du parti jusqu'aux viols commis par des fils de cadre, se concluant par le suicide des victimes et des émeutes populaires, en passant par les agissements d'un directeur d'école sur des enfants. Les vagues d'indignation et de dénonciations provoquées par ces turpitudes sont étroitement surveillées et censurées, au nom de l'ordre public, si bien que tous les moyens de contourner cette censure sont eux aussi sollicités.

« Violer » se dit *qiángjiān* et s'écrit aujourd'hui 强奸. Le premier caractère, qui signifie « de force », a de nombreux homophones, dont le caractère 墙 qui signifie « mur » ; le second, désignant différentes formes de rapports sexuels brutaux, s'écrivait de manière plus expressive avant la simplification de l'écriture en Chine continentale par le pouvoir communiste, puisqu'il comportait trois fois le caractère « femme » (姦). La crase graphique ci-contre dit le viol en mêlant de manière incongrue ces deux derniers caractères.

二逼 *èrbī* est une insulte qui veut dire « crétin », « connard ». Elle est composée de *èr*, qui veut dire deux mais s'est imposé comme l'un des mots les plus à la mode pour dire « bête » (le classement chiffré est souvent plus percutant que l'insulte grossière), suivi de *bī*, qui veut dire « con » dans toutes les acceptions du français, du sens étymologique au sens figuré. L'orthographe originelle (屄) étant moins connue et moins maniable, c'est son substitut homophonique le plus courant, 逼, signifiant à l'origine « obliger, forcer », qui est employé dans la plupart des graphies observées ainsi que dans cette crase graphique.

孙子 *sūn zi* 孙子 veut dire « petit-fils », mais c'est aussi une insulte, qu'on peut croire pleine de sous-entendus sexuels visant la

grand-mère, immédiatement comprise par celui qui la reçoit comme l'usurpation scandaleuse d'une position conférant une autorité écrasante. On ne dit pas impunément à quelqu'un « T'es mon petit-fils ! » (你孙子！) ou « Je suis ton père ! » (我是你爹！) Certains commentaires publiés sur les sites qui font circuler cette crase graphique sont encore plus perfides dans leurs insinuations et dédient ce nouveau caractère au petit-fils de Mao Zedong.

书记 *shūjì* Ce mot désigne un « secrétaire du Parti », y compris le premier d'entre eux. Plusieurs mois avant les congrès du Parti, surtout lors de phases de transition politique, le régime surveille comme le lait sur le feu les possibles débordements de l'expression publique, en particulier sur internet. S'exprimer par des images non filtrables par la censure peut avoir quelque utilité, en plus de l'aspect ludique de la création graphique.

代表 *dàibiǎo* Représenter, représentation, ce mot dissyllabique figure dans les expressions « député » ou « congrès du Parti ». Il arrive que ces mots soient sensibles et par conséquent censurés.

党中央 *dǎng zhōngyāng* signifie « Comité Central du Parti ». Il arrive que la population n'ait pas que des louanges à lui adresser et cherche des moyens d'échapper à la censure de sa libre expression publique. Cet artifice est l'un des moyens possibles.

网局 *wǎngjú* Littéralement, il s'agit du « bureau de l'internet », donc des officines chargées de la surveillance et de la censure des messages envoyés par les internautes. Il s'agit de parler du censeur sans être détecté ni censuré par lui.

上访 *shàngfǎng* L'Empire disposait déjà d'un système d'appel direct aux plus hautes autorités de l'État pour les sujets qui s'entêtaient à

demander réparation d'une injustice sur laquelle les autorités locales fermaient les yeux, souvent parce qu'elles étaient impliquées dans l'affaire. Ce système existe toujours, mais les pétitionnaires obtiennent rarement satisfaction et s'attirent encore plus d'ennuis en se lançant dans ce genre de procédures. C'est un sujet des plus sensibles en Chine.

情绪稳定 *qíngxù wěndìng* La stabilité émotionnelle, apaiser les esprits, tel est l'objectif premier des autorités en toute circonstance.

不明真相 *bùmíng zhēnxiàng* Telle est la phrase type à laquelle ont recours les autorités lorsqu'elles doivent rendre compte de vagues d'indignation collectives qui dégénèrent parfois en émeutes. Ces gens « ne comprennent pas bien la réalité des choses ».

一小撮 *yì xiǎo cuō* Chaque fois qu'un trouble éclate quelque part, il est officiellement question « d'une petite poignée d'individus ». Les débats sur les événements et les sarcasmes à l'encontre de la version officielle tels que la sempiternelle mention de cette fameuse « poignée d'individus » sont activement censurés sitôt qu'ils sont détectés, d'où la nécessité de jouer de toutes les ressources sémantiques ou graphiques permettant de ne pas être détecté par la censure de la machine le temps de faire passer son message.

草根 *cǎogēn* Littéralement, la « racine des herbes », c'est-à-dire le bas peuple, les gens du commun (平民), les « masses laborieuses » dans un vocabulaire actualisé.

屁民 *pìmín* Le mot 屁 « pet » est très courant dans le langage familier chinois. « Tu n'y connais rien » peut se dire littéralement « tu y comprends un pet ! » ; « tu dis n'importe quoi ! » peut se dire « tu pètes ! ». Lorsqu'un haut cadre de la province du Guangdong a eu à faire face aux parents d'une très jeune fille dont il avait abusé, il a conclu

l'exposé cynique de son omnipotence par un lapidaire : « vous ne valez qu'un pet ! » (你们算个屁！) C'est de là qu'est venue l'expression de 屁民 *pìmín* (littéralement « peuple de pet »), que des Chinois ont habilement traduit en un mot-valise anglais très parlant qui a beaucoup circulé : « *shi-tizen* ».

五毛 *wǔ máo* veut dire « 50 centimes de yuan ». C'est le prix que l'État chinois paierait à une armée de mercenaires de l'internet pour chaque message laissé sur un forum soutenant le point de vue officiel et attaquant ses détracteurs. Ce « parti des 50 centimes » peut parvenir à noyer les critiques sous son flot de messages.

扯蛋 *chědàn* signifie littéralement quelque chose comme « s'arracher les couilles », ce qui revient à « raconter n'importe quoi ». Si le degré d'élaboration de ce n'importe quoi dépasse les limites communes, l'expression équivaut à la « branlette intellectuelle » du français. La cible n'est donc pas forcément l'autorité politique réelle, mais souvent l'autorité intellectuelle supposée. On dit souvent « s'arracher les couilles à l'aveugle » (瞎扯蛋), qui signifie la même chose. Le caractère 瞎 se prononçant *xiā*, comme la crevette 虾, et le mot *dàn* signifiant « œuf » à l'origine, beaucoup d'images circulent mettant en scène des crevettes roses harnachées de filins les reliant à des œufs qu'elles traînent péniblement... Il peut y avoir concurrence entre l'image et l'écriture (circulant ici dans un format informatique imagier et non dans un codage propre à l'écrit), mais toutes les expressions censurables n'offrent pas les mêmes potentialités visuelles drolatiques.

Ces dernières années, quelques Chinois ont reçu à l'étranger des récompenses et distinctions pour des contributions artistiques ou morales qui sont au mieux ignorées en Chine. Pour autant, les critères d'appréciation de leurs mérites n'étaient pas toujours ceux qu'auraient choisis d'autres Chinois tout aussi brillants et dédaignés de leurs interlocuteurs officiels, auxquels ils rendent bien ce dédain. En rajoutant deux petits traits on ne peut plus discrets en haut à droite du caractère 奖 *jiǎng*, qui signifie « prix, récompense », on a suscité l'épiphanie, à l'intérieur même

du mot, du caractère 外 *wài* « extérieur », qui désigne plus spécifiquement l'étranger : 外国 *wàiguó* (pays étranger).

Des Chinois sont récompensés à l'étranger, mais le pays détruit tout son patrimoine à l'intérieur de ses frontières. En deux ou trois décennies seulement, le caractère 拆 *chāi* a sans doute été le caractère le plus peint sur des murs de toute l'histoire de la Chine. C'est celui qui destine une maison à la démolition. Suivi d'un 那 *nà* onomatopéique et débonnaire, il se prononce comme l'anglais « China » : « bon, ben allez, à démolir ! » 拆那 ! *chāi nà !*

Cette crase réunit le mot « Parti » dans sa graphie simplifiée et le mot « armée » dans sa graphie non simplifiée, pour des raisons d'esthétique du caractère. 党軍 *dǎngjūn*, c'est l'armée du Parti, car l'Armée Populaire de Libération chinoise (APL) n'est pas, au sens strict, l'armée de la Chine mais celle du Parti communiste chinois. Parmi les revendications de nombreux juristes quant à l'application et à l'amélioration de la constitution chinoise figure en bonne place la nationalisation de l'armée : que l'armée soit au service du peuple et non du Parti, que le peuple ait son armée, éventuellement contre le Parti... Le sujet n'est pas anodin et la répression des opinions non autorisées en la matière n'est pas réputée pour sa clémence. Si les recensements sur internet des meilleurs caractères composites restent en partie fidèles dans leurs commentaires à l'esprit de l'argot, de sorte que le sens d'une crase graphique est moins souvent livré avec le statut de traduction fidèle que suggéré de manière allusive, la glose de ce caractère-ci se signale en ce qu'elle frappe assez fort : « Armée du Parti, Schutzstaffel, SS. Organisation de commandos fascistes et organisation militaire du parti nazi allemand. Fondée en avril 1925. Déclarée en 1946 organisation criminelle par le Tribunal militaire de Nuremberg. Source : encyclopédie en ligne Baidu ». On comprendra ce qu'on voudra.

Le mot 茶 « thé » et le mot 查 « examiner, enquêter » sont homophones en chinois et se prononcent *chá*. Depuis quelques années, ils sont particulièrement liés dans le cadre d'un petit rituel permettant à la police et à des individus dont les opinions ou les agissements ne sont pas

bien vus politiquement d'apprendre à se connaître mieux autour d'une tasse de thé au commissariat. Selon l'expression consacrée, on est « invité à boire le thé » 喝茶 *hēchá* pour mettre les problèmes à plat. D'ordinaire, l'invité n'est pas très à l'aise.

原则 *yuánzé*, ce sont les principes. 厠 *cè*, ce sont les chiottes, ici dans leur graphie non simplifiée qui rend plus perceptible les tenants et les aboutissants de la crase. Concentrés en un seul caractère, les deux constituants du « principe » initial ressemblent beaucoup aux « chiottes ».

Ces caractères sont ceux que l'usage a sélectionnés sur le constat qu'ils se démarquaient du reste de la production par la pertinence sémantique du message crypté et par l'efficacité de leur travestissement, à l'esthétique plus passe-partout que celle de leurs concurrents mal fagotés. Cette fabrication et les modalités de sa propagation déplacent certes le débat de la création de l'argot langagier, qui trompe l'écoute, à celle d'un argot de l'écriture, qui trompe la lecture et davantage encore celle de la machine, dont l'efficacité dans la surveillance surpasse celle de l'œil du fait de l'évolution technique des mécanismes de la censure.

Pour une fois, la petite cuisine argotisante se fait sous les yeux de qui veut bien l'observer, puisque sur ce nouveau terrain la préservation du secret de la recette n'a pas d'effet bénéfique majeur dans la lutte contre la machine, et cette ouverture permet de démythifier le mystérieux personnage de « l'archi-suppôt » qu'exaltait Schwob (2004 : 58) lecteur de Chéreau :

> Au point de vue social, nous avons reconnu dans l'argot l'intervention d'une élite intellectuelle. La filiation synonymique nous permet de démasquer ces mystérieux personnages. On sait qu'au XVI^e^ siècle les modifications du langage étaient confiées aux archi-suppôts. Voici comment les définit Olivier Chéreau : « En un mot, ce sont les plus sçavants, les plus habiles marpauts de toutime l'Argot, qui sont des escoliers desbauchez et quelques ratichons, de ces coureurs qui enseignent le jargon à rouscailler bigorne, qui ostent, retranchent et reforment l'argot ainsi qu'ils veulent, et ont ainsi puissance de trucher tout le toutime sans ficher floutière. »

Dépouillée de son romantisme fanfaron, la description n'est pas mal sentie et pourrait s'appliquer aux « archi-suppôts » chinois dont le travail vient d'être exposé, mais s'il est besoin d'une implication politique sincère et de quelques compétences techniques un peu au-dessus de la moyenne, pour

peaufiner la version nécessairement numérique que les autres ne peuvent qu'esquisser au crayon, tenir à y voir l'œuvre d'une « élite intellectuelle » au sein des « classes dangereuses » en dit plus sur l'enthousiasme de l'observateur que sur la réalité observée.

Du reste, l'ironie de la reconfiguration technique des mots de l'adversaire bureaucratique, souvent récupérés dans cette liste, équivaut formellement à instituer malgré lui sa langue, qui sonne si faux, en un argot scriptural, là où elle tendait déjà à être un argot langagier. C'est la classe à l'origine de cette langue qui est mise dans la position d'une « classe dangereuse » vis-à-vis du reste de la société et il n'est nul besoin de gros mots pour lui infliger cette insulte.

NOTE

[1] 行话 *hánghuà,* 隐语 *yǐnyǔ,* 市语 *shìyǔ,* 俚语 *lǐyǔ,* 切口 *qièkǒu,* 春点 *chūndiǎn,* 暗语 *ànyǔ,* 黑话 *hēihuà,* 詈语 *lìyǔ,* 粗话 *cūhuà,* 脏话 *zānghuà,* 锦语 *jǐnyǔ* et pourquoi pas 俗语 *súyǔ,* 谚语 *yànyǔ,* 俏皮话 *qiàopíhuà,* 歇后语 *xiēhòuyǔ,* etc. Certains de ces termes apparaîtront traduits dans les titres des ouvrages de la bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE

BECKER-HO, A. (1995) [1990]. *Les Princes du jargon*. Paris : Gallimard.

GAGNEPAIN, J. (1991). *Du vouloir dire II*. Paris : Livre & Communication.

PAN Qingyun (dir.) (1995). *Encyclopédie des langages codés en Chine* (中华隐语大全 *Zhōnghuá yǐnyǔ dàquán*). Shanghai : Éditions *Xuelin chubanshe*.

QU Yanbin (1996). *Ethnolinguistique chinoise* (中国民俗语言学 *Zhōngguó mínsú yǔyánxué*). Shanghai : Éditions *Shanghai wenyi chubanshe*.

QU Yanbin (dir.) (1996). *Dictionnaire d'argot, de langages codés, de jargons* (俚语隐语行话词典 *Lǐyǔ yǐnyǔ hánghuà cídiǎn*). Shanghai : Éditions *Shanghai cishu chubanshe*.

SCHWOB, M. (2004) [1889]. *Études sur l'argot français*. Paris : Allia.

ZHANG Tingxin (1994). « Première approche de l'insulte en milieu populaire » (民间詈词詈语初探 *Mínjiān lìcí lìyǔ chūtàn*). *Revue d'études folkloriques* (民俗研究 *Mínsú yánjiū*), Jinan, Université du Shandong, n°3, 30-35.

Recursul la argou în discursul parlamentar românesc contemporan

Ioan MILICĂ
Universitatea „Al.I. Cuza" din Iaşi (România)
Facultatea de Litere
ioan_milica@yahoo.com

REZUMAT

Lucrarea are ca temă interpretarea pătrunderii argotismelor în discursul parlamentar românesc actual. Discursul politic, pe de o parte, şi argoul, pe de altă parte, sunt fenomene lingvistice cu o bogată reprezentare în literatura de specialitate, însă există foarte puţine studii care au în atenţie întrebuinţarea cuvintelor şi expresiilor argotice în diversele luări de cuvânt ale politicienilor. În genere, recursul la argou în cuvântările parlamentare poate fi explicat printr-un ansamblu de factori extralingvistici (condiţie socială, vârstă, sex, educaţie) al căror impact, deloc neglijabil, poate fi ţinându-se cont de următoarele aspecte:
a) în plan istoric, discursul parlamentar actual s-a dezvoltat pe fondul mai larg al lipsei unor modele stabile, tradiţionale, de comunicare politică. În raport cu perioada interbelică, când cuvântarea politică se manifesta ca expresie lingvistică a libertăţii, şi cu perioada comunistă, în care limbajul politic a fost redus la limba de lemn, discursul politic actual se află într-o perioadă de delimitare a identităţii;
b) în plan politic, discursul parlamentar ar trebui să reflecte o ideologie sau un ansamblu de valori la care gândirea şi simţirea omului politic ar trebui, în principiu, să adere. Cu toate acestea, realitatea luărilor de cuvânt în Parlamentul României contrastează cu *pattern*-ul ideal al acestei categorii de comunicare publică;
c) în plan lingvistic, discursul parlamentar pune în lumină dinamica relaţiilor dintre două tipuri de norme: normele limbii literare şi normele limbii populare. Educaţia fragilă şi lipsa de cultură a unor oameni politici converg în dezvoltarea unui discurs precar, infuzat, în unele situaţii, cu elemente de limbaj suburban, introduse în comunicare cu intenţia de dezvolta note ironice, dar care nu fac decât să pună în evidenţă slăbiciunile de gândire şi de limbaj ale „actorilor" politici.

CUVINTE-CHEIE: *limbaj politic, discursuri parlamentare româneşti, argou*

ABSTRACT: The use of slang in contemporary Romanian parliamentary discourse

The paper focuses on the use of slang in contemporary Romanian Parliamentary discourse. When taken separately, both language phenomena, the political discourse, on the one hand, and slang, on the other hand, were devoted a rich array of studies, but very few of them dealt with the use of slang in political speeches. On a general scale it might be assumed that the use of slang in Parliamentary debates and allocutions is motivated by various extralinguistic factors, such as the social background of the speakers, their age, gender or level of education, that can be evaluated by taking into account that:
a) On a historical level, the contemporary Romanian Parliamentary discourse emerged without the benefit of traditional democratic models of political communication. In contrast with the interwar period (i.e. prior to 1945), when the political discourse was the emblem of the freedom of speech, in the communist era (i.e. between 1945 and 1989), the political language was limited to a so-called wooden language, characterized by a wealth of ideological and linguistic clichés. Consequently, the actual Romanian political discourse is still on its way towards stability;
b) On a political level, the Parliamentary discourse mirrors various political ideologies and values, but this is rather ideal than actual in the contemporary Romanian Parliamentary debates and speeches, due to the lack of tradition in this respect;
c) On a linguistic level, the contemporary Romanian Parliamentary discourse sheds light on the precarious levels of education and linguistic awareness of some politicians, whose communicative deliveries are, on occasions, infused with suburban language denoting a feeble political training.

KEYWORDS: *political language, Romanian Parliamentary debates, slang*

RÉSUMÉ : Le recours à l'argot dans le discours parlementaire roumain contemporain

Cet article met l'accent sur l'utilisation de l'argot dans le discours parlementaire roumain contemporain. Pris séparément, à ces deux phénomènes linguistiques – le discours politique, d'une part, et l'argot, d'autre part –, on a consacré un riche éventail d'études, mais très peu d'entre elles ont porté sur l'utilisation de l'argot dans le langage politique. Généralement, on peut supposer que l'utilisation de l'argot dans les débats et les allocutions parlementaires est motivée par des facteurs extralinguistiques comme le milieu social des individus, leur âge, leur sexe ou bien leur niveau d'éducation qui peuvent être évalués en tenant compte que :
a) Sur le plan historique, le discours parlementaire roumain contemporain a émergé sans le bénéfice des modèles démocratiques traditionnels de communication politique. Contrairement à la période de l'entre-deux-guerres (avant 1945), lorsque le discours politique était l'emblème de la liberté

d'expression, à l'époque communiste (c'est-à-dire entre 1945 et 1989), le langage politique a été limité à une langue de bois, caractérisé par des clichés idéologiques et linguistiques. Par conséquent, le discours politique roumain contemporain est, aujourd'hui, en voie de trouver sa stabilité ;
b) Sur le plan politique, le discours parlementaire reflète de diverses idéologies et valeurs politiques, mais cela représente plutôt l'idéal que le réel dans les débats parlementaires roumains contemporains, en raison de l'absence de tradition dans ce domaine ;
c) Sur le plan linguistique, le discours parlementaire roumain contemporain met en lumière la précarité de l'éducation et de la compétence communicative de certains politiciens, dont les paroles sont, à l'occasion, infusées avec des éléments qui dénotent une faible formation politique.

MOTS-CLÉS : *langage politique, débats parlementaires roumains, argot*

CERCETARE A RESURSELOR lingvistice întrebuinţate în discursul parlamentar românesc din ultimul deceniu evidenţiază preferinţa pentru *actele de limbaj inerent agresive*, *cu expresivitate implicită şi potenţial violent direct*, ceea ce demonstrează că violenţa de limbaj este conştientizată[1], dar nu asumată. Se practică prea adesea discursul josnic, injurios, centrat pe desfiinţarea individului şi a imaginii sale publice, printr-o paletă foarte diversă de vitrioluri verbale:

a) insultă[2] şi calomnie[3]: înfăţişarea fizică este ridiculizată, se aduc ofense inteligenţei, moravurilor şi conduitei individuale, se practică umilirea membrilor familiei, se colportează aluzii jignitoare;

b) recurs la calificative peiorative[4] şi imprecaţii[5], preferându-se adresarea directă, pe un ton superior, profund dispreţuitor;

c) folosirea unor fapte de limbă aparţinând registrului trivial[6];

d) instigarea la violenţă fizică, însoţită de aluzii licenţioase[7], tehnică de atac la persoană ce mimează discursul machist, bulevardier;

e) recursul la termeni şi expresii din argou[8], argotismele din discursul parlamentar fiind fapte de limbă din stratul argotic comun, preluate, deci, din vorbirea maselor;

f) atribuirea de porecle[9] şi supranume[10], fenomen de sorginte populară cu potenţial ofensator şi umoristic remarcabil, adoptat pentru a discredita şi caricaturiza adversarii politici;

g) atacuri asupra numelui[11]; în cazurile extreme, deformarea antroponimică este de o violenţă ieşită din comun şi îşi are originea în conştiinţa că schimonosirea numelui prejudiciază imaginea publică şi prestigiul social al purtătorului;

h) născocirea unor efemeride lexicale peiorative, dezvoltate fie prin unirea unor constituenţi divergenţi, precum o bază de derivare cu potenţial

subversiv şi un afixoid de compunere savantă: *aerofil*, *cuvântolog*[12], *furtocraţie*[13], fie prin calambur: *agrognom* < *agronom*[14].

i) citarea altor acte de limbaj agresive în sine[15], tehnică de potenţare a violenţei de limbaj prin tehnici de „ecou".

Tehnicile violente de atac din discursul parlamentar românesc actual evidenţiază, pe de o parte, principalele embleme identitare ale unui discurs adesea nepermis de agresiv şi, pe de altă parte, dovedesc existenţa unei convergenţe pragma-stilistice între grosolănie, vulgaritate şi licenţiozitate. Deplasată din zona ei naturală de folosire (registrele inferioare ale suburbanului), această convergenţă se grefează pe modelele discursului public, formal şi dă naştere unui hibrid discursiv inadecvat, virulent şi inoportun. Totodată, trebuie remarcat că situarea actorului politic în câmpul simbolic al intoleranţei faţă de alte modele discursive practicate în viaţa politică se produce sub pretextul necesităţii de a rosti adevărul, însă vehemenţa transformă discursul într-o diatribă sterilă, simptomatică pentru lipsa de interes faţă de dialog şi de cooperarea politică. Asemenea secvenţe discursive au, de fapt, caracter parazitar întrucât reflectă alterarea solidarităţii şi echilibrului care ar trebui să caracterizeze raportul expresie-conţinut în comunicarea politică. De cele mai multe ori, aceste ipostaze ale violenţei de limbaj se fixează în jurul unor teme realmente importante dar care, prin reluare şi măcinare excesivă, devin simple marote discursive: falimentul politic, manipularea, corupţia, conspiraţionismul, despotismul. Întrebuinţată nechibzuit şi iresponsabil, arma teribilă a violenţei distruge chiar discursul care o întreţine.

Una din ilustrările acestui tip de deficienţă discursivă ce trădează fracturile produse în tradiţia discursului politic românesc este pătrunderea argoului în discursul parlamentar, fapt deja menţionat, dar asupra căruia am dori să insistăm deoarece, în opinia noastră, aceasta este una din mărcile de identitate ale discursului politic postcomunist românesc în raport cu uzanţele retorice şi stilistice ale discursului politic de dinaintea celui de-al doilea război mondial.

Discursul politic şi argoul sunt realităţi lingvistice care în mod obişnuit nu se intersectează decât accidental. Cuvântările oficiale ale omului politic stau, prin importanţa şi consecinţele lor, în centrul discursului public, în vreme ce codificările argotice ţin de comportamentul lingvistic al lumii de periferie. În chip simbolic, ele individualizează două tipuri umane cu statut social opus, *centralul*, omul ajuns în centrul puterii, şi *marginalul*, individul aflat la marginea societăţii sau considerat ca reprezentativ pentru ea. Şi din perspectiva apartenenţei la o anumită categorie glotonimică fiecare din cele două realităţi are profil distinct. Jargonul politic nu se confundă, nici din unghiul genezei, nici din punctul de vedere al funcţionării, cu argourile diverselor clase şi grupuri socio-culturale, deşi unii autori din sfera anglo-

americană sunt înclinaţi să descrie existenţa unui aşa-numit *political slang* (Partridge, 1954: 318). Totuşi, aşa cum am remarcat în studiul precedent, omul politic îşi ia libertatea de a recurge la argou, deşi în anumite ocazii nu s-ar cuveni să o facă.

Recursul politicienilor la argou poate fi analizat din perspectiva teoriilor receptării, ţinându-se cont că: a) în plan istoric, discursul actual se dezvoltă pe fondul lipsei de modele tradiţionale şi durabile de comunicare politică; b) în plan politic, discursul reflectă sau ar trebui să reflecte o ideologie la care actorul politic ar trebui, în principiu, să adere, însă realitatea cuvântărilor parlamentare contrastează cu idealul unei asemenea forme de comunicare publică; c) în plan lingvistic, discursul politic actual pune în lumină dinamica relaţiilor între două categorii de norme, literară şi populară, supuse prefacerilor generate de dinamica vieţii socio-culturale.

Aceste aspecte favorizează şi potenţează, în discursul parlamentar actual, proprietăţi ce se cuvin a fi descrise şi interpretate. Materialul lingvistic cules din stenogramele şedinţelor parlamentare, prin interogarea corpusului lingvistic disponibil la adresa electronică <http://www.cdep.ro/pls/steno/steno.home> arată că deşi numărul declaraţiilor şi intervenţiilor politice în care se apar termeni argotici este infim în raport cu totalul numeric al dezbaterilor parlamentare din 1996 (an în care s-a constituit baza de date) şi până în prezent, respectivele luări de cuvânt se dovedesc semnificative pentru examinarea unei tendinţe lingvistice actuale: pătrunderea argoului în discursul formal.

Orice act discursiv este expresia umanului dat fiind că în discurs este reprezentată şi organizată semiotic relaţia omului cu realitatea. Fiinţa umană cunoaşte lumea în chip nemijlocit, prin trăire, gândire şi acţiune. Totodată, omul îşi reprezintă lumea în şi prin limbaj, această reprezentare având caracter simbolic şi plenar. „*Cunoaşterea şi limbajul*", nota M. Foucault (2006: 152), „*sunt riguros intersectate. Ele au, în reprezentare, aceeaşi origine şi acelaşi principiu de funcţionare, se sprijină reciproc, se completează şi se critică fără încetare*". „*Cine vorbeşte „comunică" şi „se comunică". O face pentru alţii şi o face pentru el*", observa, cu îndreptăţire, T. Vianu (1968: 32), pentru a arăta că identitatea şi alteritatea nu se polarizează static, ci sunt ipostaze dinamice ale interacţiunii comunicative. Direcţia interpretativă urmată de Vianu se bucură de o tradiţie cu originea în antichitatea greacă. În *Retorica* lui Aristotel, discursivitatea este analizată ca manifestare intenţională a capacităţii omului de a se exprima şi de a exprima ceva pentru altcineva iar genurile retorice sunt abstrase din realitatea comunicării, fiind considerate şi descrise din perspectiva efectelor asupra receptorului[16]. În continuitatea demersului aristotelic, analiza discursului, în general, şi a discursului politic, în particular, poate fructifica achiziţiile conceptuale şi metodologice ale *teoriei*

actelor de limbaj, mai cu seamă că distincţia *enunţ constatativ – enunţ performativ* poate fi extinsă pentru a afirma existenţa a două dimensiuni discursive, *constatativă* şi *performativă*. De exemplu, dacă în discursul publicistic domină dimensiunea constatativă, deoarece finalitatea comunicării este de „*a prezenta*", în discursul politic dominantă este dimensiunea performativă, întrucât scopul cuvântărilor este de „*a acţiona*". De altfel, potenţialul performativ al unor specii de limbaj politic precum *sloganul*, *negocierea*, *dezbaterea*, *consultarea*, *declaraţia* ş.a. este dezbătut în literatura de specialitate (Sălăvăstru, 2009; Zafiu, 2007). Totodată, teoria actelor de limbaj oferă posibilitatea de a descrie, pe baza tipologiei propuse de J.R. Searle[17], ipostazele intenţionalităţii în anumite genuri ale discursului politic. Dimensiunea performativă a discursului politic este pusă în evidenţă prin prezenţa constantă a enunţurilor comisive, directive, declarative şi expresive, fenomen firesc dacă se ţine cont că discursul politic îndeamnă la ceva, pretinde, promite, problematizează sau susţine că face ceva.

O altă direcţie utilă pentru a evidenţia rolurile argotismelor în luările de cuvânt ale parlamentarilor români este *analiza critică a discursului*, orientare care insistă asupra caracterului intenţional al discursului politic în relaţie cu efectele cognitiv-discursive pe care ideologia şi acţiunea politică le au asupra societăţii. Această tendinţă propune, prin reprezentanţii săi, analiza relaţiilor dintre cogniţie şi discurs. Nu în ultimul rând, trebuie amintită *teoria pertinenţei* (Sperber & Wilson, 2004), direcţie pragmatică dezvoltată în acord cu *principiul cognitiv al pertinenţei*, potrivit căruia facultatea de a cunoaşte tinde să fie îndreptată spre maximizarea relevanţei şi cu *principiul comunicativ al pertinenţei*, conform căruia enunţurile creează orizonturi de pertinenţă optimă. Pertinenţa cuvântărilor parlamentare în care apar elemente argotice va fi evaluată în acord cu două proprietăţi: i) *pertinenţa este o proprietate potenţială* (Sperber & Wilson, 2004: 608), ceea ce înseamnă că, potrivit observaţiilor făcute de Black (2006: 81), un enunţ este considerat pertinent dacă el generează un *efect cognitiv pozitiv*[18], altfel spus, dacă produce schimbări în universul de cunoaştere al receptorului şi ii) *pertinenţa este o proprietate graduală* (Sperber & Wilson, 2004: 612 ş.u.), în sensul că ea este direct proporţională cu efectul cognitiv dezvoltat şi invers proporţională cu efortul de înţelegere depus de receptor. Cu alte cuvinte, cu cât efectul cognitiv al unei comunicări este mai puternic, cu atât mai mare este pertinenţa ei şi cu cât efortul de înţelegere este mai mare, cu atât mai mică este pertinenţa unui act discursiv.

Prin valorificarea coordonatelor teoretice de mai sus se pot reliefa câteva proprietăţi simptomatice pentru starea precară a discursului parlamentar românesc actual. Pentru a identifica şi interpreta respectivele proprietăţi este, mai întâi, necesară o delimitare a conceptelor operaţionale implicate în analiza materialului faptic.

În ciuda bogăţiei de lucrări şi a diversităţii de perspective ştiinţifice din unghiul şi cu mijloacele cărora este interpretată discursivitatea, nu există un acord unanim între cercetători cu privire la accepţiile atribuite *discursului*. Sfera de cuprindere a cuvântului provoacă ambiguităţi amplificate de posibilităţile combinatorii ale termenului: discurs *literar*, *ştiinţific*, *religios*, *politic*, *metaforic*, *narativ* etc. Fără a încerca o definire exactă, ne limităm să afirmăm că *discursul politic* reflectă existenţa şi amploarea relaţiilor dintre ideologia politică, limbă şi realitate. Van Dijk (2002: 204) observă că orice discurs politic se structurează pe trei nivele (dimensiuni): *nivelul de bază* (al indivizilor), *nivelul intermediar* (al grupurilor şi instituţiilor politice) şi *nivelul superior* (al sistemelor politice). În nivelul de bază, al activităţii discursive individuale, sunt prefigurate şi nivelele superioare. Actorul politic vorbeşte în nume propriu dar îşi legitimează discursul prin apartenenţa la o organizaţie, prin promovarea unei ideologii şi acţionează sau reacţionează în interiorul unui sistem politic.

În activitatea concretă de comunicare, raportul *om – limbă – realitate* este guvernat de solidaritatea *planului cognitiv* cu *planul lingvistic*, astfel încât orice act discursiv, ca ansamblu de enunţuri, reflectă existenţa unor *modele cognitive* constituite pe bază de reprezentări, credinţe şi valori colective şi individuale. În cercetarea discursului politic cu mijloacele analizei critice a discursului este supusă investigaţiei ştiinţifice legătura faptelor de limbă cu valorile, credinţele şi reprezentările ideologice puse în circulaţie de actorii politici. Prin restrângere, *discursul parlamentar* poate fi definit ca expresie comunicativă a activităţii şi valorilor promovate de membrii Parlamentului. Nu trebuie să se înţeleagă de aici că orice cuvântare a unui deputat sau senator este un exemplu de discurs parlamentar. Între speciile acestui gen de discurs politic pot fi incluse *declaraţia politică*, *dezbaterea*, *interpelarea*, *moţiunea*, *petiţia*, *pactul politic*, adică actele discursive considerate manifestări ale activităţii politice şi a căror desfăşurare este adesea reglementată.

Declaraţia politică – specia care ne va interesa în cele ce urmează pentru că în acest cadru discursiv îşi fac apariţia elementele de argou – este o cuvântare relativ concisă prin care un actor politic, membru al Parlamentului, prezintă, din perspectivă şi iniţiativă proprii şi/sau din perspectiva ori la cererea grupului politic din care face parte, reflecţii şi comentarii referitoare la un anumit eveniment. Declaraţia politică este, cel mai adesea, o comunicare scrisă pentru a fi rostită, fapt ce o transformă într-un act discursiv ale cărui intenţii şi efecte sunt sau ar trebui să fie bine cântărite de creatorul mesajului. Spre deosebire de alte declaraţii, cum ar fi ocazionalele „reacţii" şi opinii mediatizate ale actorilor politici invitaţi să se pronunţe în legătură cu diverse întâmplări, declaraţiile parlamentare au *caracter instituţional*, în sensul că ele se rostesc într-un cadru prestabilit şi recunoscut ca atare (Chil-

ton, 2004: 92 ş.u.). Astfel, Regulamentul Camerei Deputaţilor prevede, în capitolul al treilea, articolul 188, că *„în fiecare zi de marţi primele 90 de minute ale şedinţei vor fi rezervate pentru declaraţii politice ale deputaţilor"*, că ordinea cuvântărilor se face pe grupuri parlamentare şi că *„durata intervenţiei nu poate depăşi trei minute"*. Aşadar, alocuţiunile se înscriu într-un context instituţionalizat care, în timp, a favorizat apariţia unui ansamblu de *„formule ritualizate"* (Jakobson 1998: 53) ce evidenţiază acţiunea funcţiei fatice[19]. Aceste schimburi de replici prin care se legitimează calitatea (deputat, senator) şi apartenenţa politică a parlamentarului reglează accesul la cuvânt (engl. *turn-taking rules*, cf. Chilton, 2004: 93), sunt guvernate de principiul politeţii şi evidenţiază existenţa unui cadru solemn.

Declaraţia politică este *un discurs polemic*. Ca şi sloganul politic (Sălăvăstru, 2009: 263), ea este expresia angajării ideologic-discursive a actorilor politici. Această trăsătură este proprie aproape tuturor speciilor de discurs politic. Pe de altă parte, orientarea către receptor şi potenţialul perlocuţionar al declaraţiilor politice ilustrează *caracterul spectacular* al comunicării politice. Eficienţa discursivă a actorului politic ţine de valorificarea mai multor „limbaje" şi a unei „regii" discursive. Daniela Rovenţa-Frumuşani (2005: 138, 143) identifică o *„logică a spectacularului"* în comunicarea politică televizuală şi dezbate, urmându-l pe E. Goffman, *dominanta dramaturgică* a discursului politic. Într-adevăr, declaraţiile parlamentare ilustrează solidaritatea între verbal şi non-verbal, mimica şi gestul fiind uneori mai grăitoare decât vorba. Co-prezenţa cuvintelor şi gesturilor reliefează intenţionalitatea discursivă. Vestimentaţia, postura şi replica sunt elemente esenţiale ale reprezentaţiei pe care omul politic o dă în faţa publicului. De regulă, intervenţiile discursive ale politicienilor sunt performări, puneri în act ale unor decizii rezultate din analiza unor scenarii posibile. Chiar dacă actorul politic este spontan, spontaneitatea trebuie adesea pusă pe seama unei strategii.

Orice declaraţie politică are *caracter expresiv*. Discursul aduce în prim-plan o atitudine sau o stare, fie ea reală ori simulată. Expresivitatea actorului politic joacă un rol important în asigurarea eficienţei discursive a enunţurilor pe care el le rosteşte. Declaraţiile sale sunt frecvent construite în jurul opoziţiilor EU (noi, ai mei) – TU (voi, ai voştri), respectiv EU – EL/EA (ei, ele, ai lor), relaţii centrale pentru interpretarea deosebirilor între un discurs „bun" şi unul „rău". De aceea, demagogia, maniheismul şi manipularea pot fi analizate din perspectiva antitezei dintre aparenţă şi esenţă, din punctul de vedere al contrastelor dezvoltate în lumile de limbaj în care fiinţează „EU", „TU" şi „EL/EA". O lacrimă scăpată la momentul potrivit poate aduce mai multe voturi decât o mie de cuvinte. Un rol bine jucat poate face diferenţa între o victorie şi o înfrângere politică. Se poate, aşadar, observa, fără a greşi, că discursul politic are capacitatea de a „deghiza" o realitate sau de a „plăsmui" o

realitate[20]. *Caracterul disimulat* (Sălăvăstru, 2009: 259) al discursului politic, în genere, şi al declaraţiilor politice, în speţă, trebuie judecat în raport cu situaţia de comunicare şi cu forţa ilocuţionară a luării de cuvânt.

La rigoare, se poate face deosebirea între *disimulare* şi *transformare*. Prin *transformare* înţelegem că actorul politic are sau îşi ia libertatea de a chestiona validitatea spuselor adversarului şi de a configura, în folos propriu, noţiunile vehiculate de preopinent. Dat fiind că discursul este reprezentarea unei ideologii politice (Wilson, 2001: 401), se poate observa că aceleaşi fapte de limbă sunt întrebuinţate de actorii politici pentru a-şi confrunta rivalii sau pentru a clama superioritatea propriei ideologii. Acest fenomen este considerat de Van Dijk (2002: 208) o convertire a *cunoaşterii factuale* ('*fapte*') în *cunoaştere evaluativă* ('*opinii*'). Ceea ce actorii politici din Opoziţie consideră a fi *fapte* (minciuna, corupţia etc.) sunt interpretate ca simple *păreri* sau ca afirmaţii nefondate de către adversarii din formaţiunile aflate la Putere. De pildă, în declaraţiile politice ale unor parlamentari români, concepte precum *promisiune*, *corupţie*, *minciună*[21] sunt transformate din '*fapte*' în '*opinii*' în funcţie de polul de putere în care se află un partid într-o anumită legislatură. Totodată, trebuie observat că, spre deosebire de alte forme de discurs politic, declaraţia politică poate fi descrisă şi ca metadiscurs (discurs despre discurs). *Caracterul metadiscursiv* (comentativ) poate fi profilat prin analiza deixisului şi a unor verbe *dicendi*[22], fără ca acestea să fie singurele evidenţe lingvistice prin care se poate argumenta existenţa respectivei trăsături.

În economia discursului, deixisul şi verbele *dicendi* semnalează şi o altă caracteristică, *deschiderea tematică*. Declaraţia politică poate fi un comentariu despre orice. Dacă alte specii ale discursului parlamentar – *dezbaterea*, *interpelarea*, *moţiunea* – sunt, prin natura funcţiei pe care o îndeplinesc, caracterizate de constrângere tematică, declaraţia politică poate fi alcătuită în jurul oricărei teme pe care vorbitorul o consideră demnă de a fi adusă la cunoştinţa auditoriului. Nu există încă o tipologie a declaraţiilor politice în care apar elemente argotice şi nici nu se poate realiza o clasificare riguroasă a acestora dat fiind că fiecare luare de cuvânt este un act de comunicare individual care pune în lumină competenţa şi performanţa vorbitorului, chipul în care acesta se raportează la realitate.

De cele mai multe ori, declaraţiile parlamentare sunt *expuneri* ale unor stări de fapt sau *comentarii* asupra unor întâmplări din realitate. În fond, aceste cuvântări pot fi deosebite din perspectiva genurilor retorice aristotelice (deliberativ, judiciar, demonstrativ). Utilul şi dăunătorul, dreptatea şi nedreptatea, lauda şi blamul sunt, în viziunea lui Aristotel (2004: 103), scopurile care permit relevarea diferenţelor şi nu este dificil de remarcat că declaraţiile politice ale parlamentarilor ţintesc spre astfel de finalităţi. În acord cu taxonomia Stagiritului, analiza cuvântărilor parlamentare în care

apar argotisme permite conturarea câtorva tipuri a căror identitate poate fi succint sintetizată.

Declarația '***portret***' este o comunicare centrată pe un personaj. Caracterizarea este uneori aluzivă iar portretizarea urmărește identificarea unui tip uman, în genul fiziologiei sau pamfletului, dar se situează la mare distanță de înălțimea estetică a celor două tipuri de scrieri literare. Într-o asemenea declarație, recursul la argou poate fi, eventual, justificat prin prisma *efectelor de evocare* (Bally, 1951/I: 203 ș.u.), adică a necesității de a configura portretul prin fapte de limbă adecvate «mediului» din care provine personajul[23].

Declarația '***narațiune***' își are originea tot în încercarea de a literaturiza realul. Născocirea unei „povești" a cărei funcție este de a obține simpatia amicilor politici, prin ridiculizarea adversarilor, nu depășește anvergura faptului banal a cărui importanță este, ca și în presa actuală, amplificată prin senzaționalul de limbaj (Zafiu, 2001: 25 ș.u.). În acest context discursiv, argoul funcționează ca adjuvant ce întărește situarea rivalilor politici într-o lumină negativă[24].

Declarația '***reproș***' este o luare de cuvânt prin care autorul își admonestează adversarii. Unele secvențe discursive accentuează rolul de paznic al bunelor obiceiuri pe care și-l asumă emițătorul, iar argotismele funcționează ca elemente de contrast prin care se semnalează abaterea de la exigențele comunicării publice[25]. O altă formă de manifestare a atitudinii de respingere sau de adeziune față de spusele sau de acțiunile cuiva este *declarația* '***în ramă***', prin care vorbitorul transpune, în stil direct, considerațiile, reale sau presupuse, ale unui adversar, cu scopul de a accentua diferențele între modelul pozitiv (personal sau de grup) și cel negativ (individual sau colectiv), aspect ce confirmă validitatea modelului propus de Van Dijk. În acest tipar discursiv, elementele de argou funcționează aproape invariabil ca mărci descriptive[26] (Irimia, 1999: 68).

Declarația '***metadiscurs***' se deosebește de *declarația* '*în ramă*' prin faptul că actorul politic recurge la argou în chip direct, nu prin argumentul citării, și explică auditoriului înțelesurile argotismelor[27]. Spre deosebire de tipurile mai sus menționate, declarațiile sau secvențele metadiscursive reflectă nu doar performanța comunicativă a vorbitorului ci și competența comunicativă a acestuia, cunoașterea sa despre codul utilizat. În acest caz, elementul argotic apare în discurs ca element asumat, întrebuințat cu „naturalețe", nu ca artificiu[28] prin care se urmărește obținerea unui efect perlocuționar.

Declarația '***invectivă***' este expresia discursivă a agresivității. Din punct de vedere macrostructural, aceasta este adesea organizată în jurul unor marote discursive care se concretizează în formule-clișeu reprezentative pentru aspecte tematice precum falimentul politic, manipularea prin presă, corupția, conspiraționismul, despotismul[29] etc. Acest tip de declarație ilustrează situarea actorului politic în câmpul intoleranței față de alte modele discursive din sfera politică. Sub aparența necesității de a rosti adevărul,

invectiva devine o diatribă despre irelevanţa dialogului şi a cooperării. Din punct de vedere microstructural, declaraţia 'invectivă' este frecvent constituită din *tirade*[30] care accentuează contrastul dintre prolixitatea din planul expresiei şi sărăcia de conţinut a comunicării. În termenii *teoriei pertinenţei*, asemenea secvenţe nu generează efecte cognitive pozitive durabile, aşa cum, probabil, crede emiţătorul. Dimpotrivă, ele supun receptorul unei avalanşe de cuvinte care determină creşterea efortului de înţelegere a cuvântării şi, o dată cu aceasta, diminuarea relevanţei ei. *Acumularea prin enumerare*[31] şi *acumularea prin echivalenţă*[32] sunt realizările sintactice dominante prin care se suprimă pertinenţa luării de cuvânt. Excesul de structuri nominale aflate în relaţie de coordonare sau de echivalenţă are caracter parazitar întrucât reflectă alterarea solidarităţii între economia expresiei şi cea a conţinutului. Asumându-ne perspectiva analizei critice a discursului, observăm că tiradele vizează *legitimarea maniheistă*. Celălalt, fie acesta un individ sau un grup, devine exponent al Răului iar Eul şi apropiaţii săi se erijează în protectori ai Binelui. Forţa ilocuţionară a legitimării maniheiste se concretizează în abundenţa de *directive*[33], *expresive*[34] şi *declarative*[35]. În asemenea contexte lingvistice, elementul argotic este întrebuinţat pentru potenţialul său peiorativ şi pentru capacitatea sa de a intensifica stilistic tematica discursivă.

Declaraţia 'invectivă' este expresia atacului făţiş care calomniază. Tehnicile de atac variază în funcţie de temă şi de scopul cuvântării, cele mai întâlnite strategii fiind:

a) *agresarea numelui*,

b) *recursul la porecle şi supranume*,

c) *insulta*,

d) *monologul dramatizat*

e) *aluzia obscenă*.

Aşadar, recursul la argou relevă existenţa unei convergenţe expresive ce se stabileşte între obscenitate, vulgaritate şi familiaritate, însă această convergenţă expresivă este deplasată din zona ei de manifestare naturală, limbajul suburban şi grefată pe modelele registrului formal.

O asemenea transmutaţie generează un hibrid discursiv inadecvat atât în raport cu norma literară, refractară la infuzia de elemente marginale, cât şi cu norma populară, a cărei identitate nu se întemeiază pe încălcarea

abuzivă a tabuurilor. Recursul parlamentarilor la argou este sporadic, dar reprezintă o tendinţă aflată în expansiune. Comparativ cu perioada 1996-2000, în legislaturile următoare se remarcă creşterea numărului de argotisme folosite în declaraţii politice. Pătrunderea argoului în discursul politic poate fi interpretată nu doar ca efect al educaţiei fragile de care dau dovadă unii dintre actorii politici, ci şi ca rezultat al *tabloidizării,* proces de diminuare a rigorilor comunicării publice, mai cu seamă în mass-media românească. Argotismele care apar în discursul parlamentar sunt fapte de limbă din stratul argotic comun. Ele sunt cunoscute unui număr însemnat de vorbitori şi se întrebuinţează adesea şi în presă, fapt ce întăreşte observaţia potrivit căreia declaraţiile politice ale unor parlamentari români mimează discursul publicistic de opinie[36]. În plan semantic, domeniile noţionale mai bine reprezentate sunt:

1) INFRACŢIONALITATEA (FURTUL şi CORUPŢIA, în special):

caşcaval[37] 'bani', ***ciordeală***[38] 'furt', ***combinaţie***[39] 'afacere ilicită', ***a lua dreptul***[40] 'a primi foloase necuvenite', ***mangleală***[41] 'furt', ***mititica***[42] 'închisoare', ***mînărie***[43] 'escrocherie', ***pîrnaie***[44] 'închisoare', ***şmen***[45] 'escrocherie';

2) DISCURSIVITATEA „GOALĂ":

abureală[46] 'vorbărie înşelătoare', ***caterincă***[47] 'bătaie de joc', ***ciocu' mic***[48] 'tăcere!', ***a pune botul***[49] 'a crede ceva neadevărat', ***vrăjeală***[50] 'vorbărie înşelătoare' şi 3) TIPURILE UMANE: ***agarici***[51] 'individ lipsit de personalitate', ***botanist***[52] 'credul', ***combinator***[53] 'traficant', ***jupân***[54] 'şmecher', ***machitor***[55] 'beţiv', ***mardeiaş***[56] 'bătăuş', ***şmenar***[57] 'escroc'.

Tot în legătură cu sfera relaţiilor interumane trebuie puse şi cuvinte şi locuţiuni argotice precum ***a da cu flit/a flitui***[58] 'a alunga', ***la plesneală***[59] 'din întâmplare', ***pe bune***[60] 'într-adevăr', ***pe şest***[61] 'pe tăcute', 'pe ascuns' ş.a.

În declaraţiile politice concepute pentru a fi rostite de la tribuna Parlamentului, elementele de argou îndeplinesc roluri discursive diverse. Cea mai importantă este *funcţia de caracterizare*, argoul fiind întrebuinţat pentru a caracteriza oameni, acţiuni, stări de fapt, situaţii. Întrucât orice argou oglindeşte mentalitatea grupului de vorbitori în sânul căruia este întrebuinţat cu naturaleţe şi spontaneitate, viziunea depreciativă asupra lumii specifică argotizanţilor corespunde moravurilor, reacţiilor, atitudinilor şi comportamentelor acestora.

Cu alte cuvinte, limbajul nu face decât să reflecte condiţiile de viaţă ale comunităţilor de argotizanţi precum şi modul în care aceste circumstanţe se răsfrâng în conştiinţa vorbitorilor (cf. Guiraud, 1956: 46-47). Dispreţul, ironia, invectiva, sarcasmul şi ura sunt solidare cu sensurile unor argotisme,

iar astfel de note subiective pun în evidenţă atât geniul lingvistic popular cât şi condiţiile vitrege de viaţă ale argotizanţilor (*idem*).

Prin urmare, unele cuvinte argotice pot fi simţite ca având o mare forţă expresivă ceea ce le face apte să-şi părăsească matca firească de existenţă şi de uz, din momentul adoptării lor şi în alte sfere de discurs: literatură, muzică, publicistică, publicitate etc. Sub presiunea tiparelor discursive ale limbajului gazetăresc, în care argoul este astăzi o prezenţă constantă, parlamentarii împrumută argotisme şi le întrebuinţează în propriile creaţii discursive, dar scapă din vedere că argoul este inadecvat în discursul politic, datorită „distanţelor" ideologice şi socio-culturale dintre cele două realităţi lingvistice.

Consecinţele acestei inadecvări, care pe alocuri capătă contur de abuz, sunt evidente. Discursul omului politic devine inept, vehement, exploziv prin formă, însă firav prin conţinut şi cu relevanţă scăzută sau nulă. În cazurile extreme de inadecvare, prezenţa argoului poate semnala existenţa unui *discurs patologic*. Actorul politic ignoră orice limită şi dă frâu liber unor izbucniri de ostilitate care nu pot fi înţelese nici ca pamflet, nici ca satiră:

> De ce sunt ei pentru votul uninominal? Simplu: pentru că aşa dispare pragul şi pot intra în Parlament din nou prin efracţie cu ajutorul trustului de presă propriu, televiziune, radio, ziar, şi al banilor de furat din care se pot distribui din belşug **genocid**[62], zahăr, ulei, bere, mici şi altele de-ale gurii, încât şatra asta chiar crede că poate prosti lumea la infinit"
>
> (Costache Mircea, PRM, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 19.04.2005)

O a doua funcţie importantă actualizată prin prezenţa argotismelor în cuvântările politice este *funcţia de evocare*. Cuvintele au capacitatea de a evoca ceea ce ele simbolizează. Limbaj prin excelenţă urban, argoul îşi evocă mediul de origine atunci când este dislocat din aria sa obişnuită de manifestare şi se grefează în ţesătura altor tipuri de discurs.

Fenomenul, teoretizat de lingvistul elveţian Charles Bally, are evidente virtuţi estetice, mai cu seamă în cazul creaţiilor literare, însă pe terenul vieţii şi comunicării politice el determină apariţia unor „*texte foarte discutabile estetic, moral şi intelectual, de un desăvârşit prost-gust*"[63].

Din perspectiva teoriei pertinenţei, se observă că declaraţiile politice infuzate cu termeni argotici au un grad scăzut şi foarte scăzut de pertinenţă întrucât nu generează efecte cognitive durabile. Dimpotrivă, exemplele analizate sugerează că declaraţiile sunt realizări şablonarde, previzibile şi ineficiente.

În termeni simbolici, s-ar putea specula că întrebuinţarea argoului în discursul politic reflectă „adolescenţa" limbajului politic românesc cu tot ceea ce decurge de aici: lipsă de maturitate, afectare, agresivitate şi apel exagerat la emoţie, în defavoarea raţiunii.

NOTE

[1] Pot fi amintite, în acest sens, intervențiile unor parlamentari care condamnă violența discursului politic actual, în genere, şi a discursului parlamentar, în special: Mario Ovidiu Oprea, PNL, „Puterea limbajului", Şedința Senatului din 12.02.2007; Mircea-Gheorghe Drăghici, PSD, „Derapajele din limbajul politic contemporan", Şedința Camerei Deputaților, 6.09.2011.

[2] *„ce am fost şi ce-am ajuns! De la căpeteniile neamului: Burebista, Gelu, Vlad, Ştefan sau Mihai, la* ***căpetenia de piraţi, matrozul machitor şi bordelistTraian - Hâc! - Băsescu***" (Laurențiu Nistor, PSD, Şedința Camerei Deputaților, 9.11.2010).

[3] *„acest* ***scopete*** *a fost minitrul CDR-ist al economiei. Ce isprăvi a făcut ? Multe,* ***el lua şpagă sub semnătură proprie*** *(...) după care, a doua zi, dispunea oprirea furnizării energiei electrice către Basarabia, pentru că, vezi-Doamne, fraţii noştri aveau o datorie* (...). *Dar datoria noastră către cei de dincolo de Prut, cât valorează,* ***animalule***?", Costache Mircea, PRM, Şedința Camerei Deputaților, 11.10.2005.

[4] *„'Absolvenți' ai înaltei şcoli a trădării liberale,* ***şobolanii moralişti porecliți*** *Norica Nicolai, Relu Fenechiu, Dan Radu Ruşanu, Ludovic Orban, Nini Săpunaru, Radu Stroe şi alții i-au întors spatele lui Călin pentru, deh, floarea de Crin cu miros de trandafir(i).*", Alexandru Mocanu, PD-L, Şedința Senatului, 23.03.2009.

[5] *„****Cu borfaşii ăştia vrea matrozul dezaxat*** *să convingă ţara că în doi ani şi jumătate de mandat n-a putut lupta cu mafioții şi cu corupții, din cauza mea, fiindcă nu l-am lăsat noi sau PRM-ul?* ***Hai sictir****!",* Costache Mircea, PRM, Şedința Camerei Deputaților, 8.05.2007.

[6] *„Drapelul României devine portocaliu cu mult negru, ziua națională a României este ziua de naştere a lui Traian Băsescu, imnul național al României este „Puşca şi cureaua lată", iar limba oficială este* ***nem tudom limba română, mânca-ți-aş****!",* Vasile Popeangă, PSD, Şedința Camerei Deputaților, 7.06.2011.

[7] *„Alo! Dragi colegi, propun să punem mână de la mână şi* ***să-i dăm nişte ciocane*** *lui Avramescu. Dar dacă nu ne lasă Roberta*? ***Să-i dăm şi ei****...?!? (...) În concluzie,* ***să-i luăm la ciocane****!",* Adrian Solomon, Şedința Camerei Deputaților din 13.10.2009.

[8] Vezi infra, capitolul „Mahalaua parlamentară".

[9] *„****Urechilă-Meleşcanu*** (subl. n.) *le-a încercat pe toate, fiind succesiv, comunist-fesenist-aperist, iar acum liberal.*", Petre Posea, PSD, Şedința Camerei Deputaților din 25.11.2003.

[10] *„ziua de 1 aprilie să fie declarată Zi de Sărbătoare Portocalie, iar premierul Emil Boc să fie desemnat* ***Păcăliciul Națiunii****! (subl. n.)",* Andrei Dominic Gerea, PNL, Şedința Camerei Deputaților din 5.04.2011.

[11] *„Dacă noua clasă la care lucrează de zor Preşedintele cu ciracii lui şi cu* ***intelectualii corupți şi nevertebrați de teapa lui Pramatievici, Liicheanu ori Cretilin Avramescu*** (subl. n.) *şi odioasa lui soție, ne-am procopsit*", Costache Mircea, PRM, Şedința Camerei Deputaților din 26.06.2007.

[12] *„Am intitulat declarația politică de astăzi „Agronomul" şi ea se doreşte a fi simultan şi o modalitate de protest față de una din multiplele afirmații ale domnului Emil Boc, preşedintele* ***aerofil*** *al Partidului Democrat. Asemenea unui avocat stagiar, care îşi consolidează devenirea profesională prin delegarea lui ca apărător "din oficiu",* ***cuvântologul***

din Dealul Feleacului sare ca ars ori de câte ori trebuie să ia apărarea preşedintelui adevărat al partidului", Dumitru Bentu, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 27.02.2007.

[13] „*Mecanismele perfecte ale **furtocraţiei** portocalii*", Ion Ţundrea, PC, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 24 iunie 2008.

[14] „*Încerc să-l scuz, totuşi, pe domnul Boc şi să cred că n-a vrut să spună că devine agronom, ci **agrognom** (subl. n.)*", Dumitru Bentu, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 27.02.2007.

[15] „*Eşalonul secund al PDL-ului a realizat deja că vor pierde războiul dus împotriva poporului român. Acest lucru este dovedit de fraza următoare, sper eu profetică, adresată de către un primar PDL lui Vasile Blaga*: „***Să ai sânge în instalaţie, nu ca piticu', că ne ia dracu***"", Dumitru Chiriţă, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor din 10.05.2011.

[16] „*Genurile retoricii sunt în număr de trei, atâtea câte sunt, de altfel, şi clasele de auditori ai discursurilor. Căci discursul este format din trei elemente, şi anume: cel care vorbeşte, subiectul despre care el vorbeşte şi cel căruia el îi vorbeşte, iar scopul se referă la acesta din urmă, vreau să spun auditorul*." (Aristotel 2004: 101). Axa *emiţător* (cel care vorbeşte) – *mesaj* (subiectul) – *receptor* (cel căruia i se vorbeşte) este invocată pentru a lămuri două aspecte pragmatic fundamentale, anume intenţionalitatea şi efectele discursive. În viziunea lui Aristotel, discursul public este un act deliberat, un act orientat către celălalt, un act în şi prin care se concretizează capacitatea de a convinge. J. L. Austin (2005: 100 ş.u.) descrie în termeni asemănători *efectul perlocuţionar*: „*A spune ceva va aduce deseori, ba chiar în mod obişnuit, după sine producerea anumitor efecte asupra sentimentelor, gândurilor sau acţiunilor auditoriului sau a vorbitorului sau a altor persoane*".

[17] Prin raportare critică la clasificarea lui J.L. Austin (2005: 137-150), J.R. Searle (1979: 1-29) propune o taxonomie mai precisă a actelor ilocuţionare: *asertive*, *directive*, *comisive*, *expresive* şi *declarative*.

[18] Cel mai important tip de efect cognitiv este *implicaţia contextuală,* adică o concluzie rezultată din interpretarea legăturilor dintre datele de realitate sau de limbaj aflate la dispoziţia receptorului şi contextul (cadrul, situaţia) în care acestea apar (Black, 2006: 81).

[19] Iată exemple de elemente fatice, prin care se stabileşte şi se încheie contactul între protagoniştii comunicării: „Domnul Nicolae Văcăroiu: ***Invit la cuvânt, din partea Grupului parlamentar** al Partidului Social-Democrat, pe **domnul senator** Mihail Popescu şi **urmează domnul senator** Gheorghe Funar*// Domnul Mihail Popescu: ***Domnule preşedinte, Doamnelor şi domnilor senatori*** (...)" (Şedinţa Senatului din 14 martie 2005); „Domnul Alexandru Pereş: ***Dau cuvântul domnului senator** Dorel Borza, pentru a prezenta declaraţia politică, **se pregăteşte domnul senator** Titus Corlăţean, **Grupul parlamentar** al Alianţei politice PSD+PC.*// Domnul Dorel Constantin Vasile Borza: ***Vă mulţumesc, domnule preşedinte***" (Şedinţa Senatului din 29 iunie 2009) etc.

[20] Un exemplu de discurs politic prin care se suspendă relaţia *limbă - realitate* este limba de lemn. Prin raportare la afirmaţiile lui Fr. Thom, Zafiu (2007: 31) notează că „*limba de lemn apare ca discurs politic fără funcţie referenţială, bazat pe izolarea de real; un limbaj autosuficient, deturnat de la funcţia informativă, dezvoltându-şi în schimb funcţia metalingvistică (de focalizare asupra codului) şi producând un discurs în care problema adevărului nici nu se mai pune*".

[21] O constantă a discursului parlamentar actual este aceea că membrii partidelor din Opoziție îşi acuză colegii din partidele aflate la Putere de MINCIUNĂ, CORUPȚIE, FALSITATE şi PROMISIUNI DEŞARTE, domenii noționale cu reflectare foarte bogată, aşa cum rezultă din secvențele puse între paranteze pătrate şi marcate cu indici tematici pentru a observa care sunt elementele constitutive ale reprezentării discursive: „*Dincolo de* [***perdelele de fum lansate permanent şi sistematic de partidul de guvernământ***]MINCIUNĂ, *menite să cosmetizeze o realitate dramatică şi dureroasă şi să prezinte o* [***imagine externă falsă a unui partid***] FALSITATE *şi a unei guvernări receptate doar ca şi* [***campioni ai corupției pe glob***]CORUPȚIE, *PSD-ul,* [***partidul baronilor centrali şi locali***]CORUPȚIE, *vine cu multă neruşinare să lanseze* [***un nou val de promisiuni electorale pentru apropiatele alegeri***]PROMISIUNI DEŞARTE". (Valentin Adrian Iliescu, PD, Şedința Camerei Deputaților din 28.09.2004); „*Încă nu sunteți convinşi că* [***cei din Coaliția de guvernare PNL-PD-UDMR-PC nu-şi țin promisiunile***]PROMISIUNI DEŞARTE. [***Au debitat în campania electorală şi au scris în Programul de guvernare numai minciuni şi încă continuă să o facă***]MINCIUNI. (...) [***Baroniada Coaliției PNL-PD***]CORUPȚIE *continuă cu demiterea directorilor de şcoli, cu presiuni şi anchete la nivelul şcolilor pentru a înlocui toate persoanele din funcție cu activişti de partid PNL-PD*." (Mihai Dumitriu, PSD, Şedința Camerei Deputaților din 8.11.2005); „[***Măştile***]FALSITATE *au fost date jos şi în fața noastră se prezintă astăzi un Guvern format din PD şi PSD. Aşa-zişii rivali politici s-au împăcat.* [***Acuzațiile reciproce despre corupție, despre abuzuri***]CORUPȚIE, [***discursurile goale despre stânga şi despre dreapta***]FALSITATE, [***jurămintele făcute în fața electoratului că nu vor colabora niciodată unii cu alții***] PROMISIUNI DEŞARTE, *toate acestea au fost uitate*." (Călin Popescu-Tăriceanu, PNL, Şedința Comună a Camerei Deputaților şi Senatului din 22.12.2008).

[22] „*Cum altfel* ***pot să calific recenta declarație făcută la Paris, de preşedintele României****, precum că, vezi Doamne, în România nu mai există corupție la vârf*?! *Or, domnul preşedinte habar nu are ce se întâmplă în această țară, or vrea să joace rol de fată mare*!" (Nicolae Popa, PDSR (Independent), Şedința Camerei Deputaților din 5.10.1999); „***Anul trecut, Guvernul României le promitea*** *greviştilor din sistemul de învățământ şi studenților o schimbare radicală în bine a condițiilor în care aceştia îşi desfăşoară activitatea*." (Mihai Cristian Apostolache, PSD, Şedința Camerei Deputaților din 28.02.2006); „***Un antevorbitor făcea referire*** *la deficiențele sistemului de salarizare al bugetarilor.* ***În acelaşi sens, mă voi referi la*** „*Învățământul, eterna cenuşăreasă*" (Mircea Costache, PRM, Şedința Camerei Deputaților din 2.05.2006) etc.

[23] „*Nae este deputat. Curățel şi frumuşel. Şmecher şi plin de bani. Şi* ***plin de tupeu****. Şi de* ***fițe****. Unde este un ban de împărțit, hop şi el. Că aşa se păstrează mandatul, cu bani mulți. (...) Pe la Parlament vine "mai răruț, că-i mai drăguț". Şi atunci doar ca să mai facă* ***o combinație*** *politică, o afacere,* ***un şmen****. Sau să-şi ia salariul de barosan. (...) nu greşim dacă îi spunem Nae polivalentu' sau Nae deputatu', Nae antreprenoru', Nae distribuitoru', Nae* ***combinatoru****', Nae vidanjoru' şi, nu în ultimul rând, Nae agentu' imobiliar*." (Valentin Adrian Iliescu, PD, Şedința Camerei Deputaților din 11.11.2007). Portretizarea „pamfletară" a parlamentarului corupt ilustrează dorința emițătorului de a fi original, de a impune un stil individual, însă aglomerarea de mărci ale ironiei (diminutivarea peiorativă, argotismele, repetiția enu-

merativă) alterează pertinența comunicării. În discursul parlamentar, imitarea modelelor literare şi publicistice nu este decât rareori o strategie eficientă de generare a unor prefaceri durabile în orizontul de aşteptare al receptorului.

[24] „*Totul a decurs fără cusur, iar după vot* ***băieții*** *cu papioane jubilau, broscoii cântau iar țânțarii de baltă roiau în jurul domnului Patriciu, deranjați doar de supramotivatul Tăriceanu. A doua zi, la propunerea înțeleptului Chiuariu, prin ordonanță de urgență, miniştrii penali au desființat comisia unde se duceau miniştrii înainte de* "***mititica***". (Cornel Ştirbeț, PD-L, Şedința Camerei Deputaților din 16.10.2007).

[25] „*actuala moțiune este culmea demagogiei şi nepriceperii. Într-un limbaj trivial, jignind pe toată lumea - de la aleşi locali la manageri de societăți - într-o devălmăşie de nedescris deseori, citind textul, m-am întrebat dacă nu cumva este o ciornă pentru un extemporal la şcoala românească despre limbajul impropriu dialogului parlamentar sau poate schița unei viitoare melodii a BUG Mafia. Le recomand următoarele cuvinte omise:* ***mangleală***, ***abureală***, ***țeapă***, ***mişto*** *şi aşa mai departe. Astfel, textul devine excepțional, prin caracterul său suburban în cadrul luptei politice*." (Valeriu Ştefan Zgonea, PSD, Şedința Camerei Deputaților din 19.03.2002).

[26] „*în timp ce* [***Guvernul Boc munceşte***]MODEL POZITIV COLECTIV, [***liderii social-democrați se preocupă doar de campania electorală***]MODEL NEGATIV COLECTIV (...). *Aceştia din urmă şi-au găsit şi* [***un purtător de cuvânt pe măsură: Radu Mazăre***]MODEL NEGATIV INDIVIDUAL. *Iată comentariul elevat al acestuia în legătură cu Programul* "Prima casă": [«*A venit Boc cu* ***vrăjeala*** *asta. Păi cum să îl las eu pe Pogea, când am jumătate de guvern, să facă* ***bagabonțeala*** *asta? Ăştia cum ajung miniştri de finanțe, cum sunt deştepți*»]STIL DIRECT." (Dorel Constantin Vasile Borza, PD-L, Şedința Senatului din 29.06.2009).

[27] „*Tot ce vedem în aceste zile la televizor, parcă vrea să ne convingă că suntem o țară de - am să vă rog să-mi scuzați limbajul neacademic - de* "***botanişti***", *adică cei care în limbaj de cartier* "***pun botul***", *care cred tot ce li se spune, care cred tot ce li se arată, fără să judece cu propria lor minte*." (Constanța Ionica Popescu, PC, Şedința Camerei Deputaților din 16.10.2007).

[28] Termenul *artificiu* este întrebuințat cu o valorare asemănătoare celei date de Iordan (1975: 12): „*stilul este, într-o largă măsură, un produs* ***voit, căutat, artificial*** (subl.n.)".

[29] „*Ajungând membri ai Uniunii, cu palate țigăneşti, cu vilele din furat, cu o țară devastată de corupție, cu alegeri furate, cu televiziuni mafiote, cu instituții maneliste, suspiciunea că edificiul european s-a degradat, iar aderarea noastră e doar perdeaua de fum care ascunde marele jaf național post-decembrist nu va mai fi o simplă prezumție, ci atestarea unui crud adevăr*". (Costache Mircea, PRM, Şedința Camerei Deputaților din 20.06.2006).

[30] „*Vor triumfa deplin sforarii, buticarii, borduriştii, asfaltatorii, traficanții de energie şi toți şmecherii, gunoierii pe bani publici, aviarii şi toți* ***şmenarii***, *cocotele şi marionetele din societatea servilă*." (Costache Mircea, PRM, Şedința Camerei Deputaților din 26.06.2007).

[31] „*Aşteptăm lista celor 3000 de multimiliardari în lei, a celor 300 de mii de mari proprietari de palate vile, hoteluri, limuzine, pontoane, iahturi etc. şi a celor 3 milioane de şpăgari, de magistrați, polițişti, cămătari, proxeneți, traficanți de alcool, funcționari guvernamentali, patroni de cazinouri, şi în general, de infractori care acumulează averi mobiliare şi imobiliare colosale care repatriază valuta, sau o țin în locuri tăinuite şi nu plătesc un leu la Statul Român, nici măcar curentul electric*." (Costache Mircea, PRM, Şedința Camerei Deputaților din 18.11.2003).

[32] „*Demagogia, populismul ieftin, falsul şi minciuna fac din aceste personaje dornice de putere nişte "**păcălici**" fără vlagă, nişte Pinocchio în politica românească, victime sigure ale cutremurelor ce-i aşteaptă.*" (Petre Posea, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor din 25.11.2003).

[33] „[*Adresez un îndemn colegial adevăraţilor liberali botoşăneni*]BINELE*:* [*feriţi-vă de jigodii, căci acestea nu au discernământ, necunoscând limita bunului simţ şi a omeniei!*"] RĂUL." (Liviu Câmpanu, PNL, Şedinţa Camerei Deputaţilor din 7.11.2006).

[34] „*Aproape că mi se face din nou frică să mai trăiesc* [*în România hidoşită de boci, cocoşi, videni, sulfine, manţoci şi toată fauna oligarhilor veritabili*] RĂUL *îmbogăţiţi din banii* [*noştri*] BINELE*, care fabrică în uzina DNA dosare* [*celor care nu au **ciocu mic***]BINELE*, la fel ca în vremurile cele mai negre ale dejismului*" (Ioan Ţundrea, PC; Şedinţa Camerei Deputaţilor din 25.09.2007).

[35] „*Să fie clar, parteneriatul strategic cu America a fost moştenit şi nu inaugurat de domnul preşedinte Băsescu cu ocazia recentei sale vizite acolo, indiferent ce pretind şi susţin generalul Pacepa şi alţi **agarici** şi aplaudaci.*" (Mihail Popescu, PSD, Şedinţa Senatului din 14.03.2005).

[36] Rodica Zafiu, „Declaraţii", *România literară*, anul XXXIX, nr. 50, 2006.

[37] „*Problema este că domnul Borbely e cam uituc. A uitat că de vreo 20 de ani stă prin Parlament, că a fost alţi câţiva ani prin diverse ministere, că a împărţit şi a tăiat **caşcavalul***" (Mihai Doru Oprişcan, PDL, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 5.05.2009).

[38] Şedinţa Senatului, 2.06.2005.

[39] „*România 2007 continuă neabătut drumul deschis în 1989 spre locul I în Europa la corupţie, spre locuri fruntaşe la acumulare de averi prin **combinaţii**, sforării şi practici antisociale*" (Costache Mircea, PRM, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 9.10.2007).

[40] „*Adrian Năstase, profesor de drept, care drept l-a ajutat să-şi ia „**dreptul**" de peste tot*" (Costache Mircea, PRM, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 2.05.2006).

[41] „*Ca să repun adevărul în drepturile lui istorice, eu l-am citat pe primarul „care este" de la sectorul 5, pentru a ilustra şi pentru înţelegerea colegilor mei, atunci când am prezentat opinia mea. Într-adevăr, respectuos, este o **mangleală***" (Sorin Mircea Oprescu, PSD, Şedinţa Senatului, 2.06.2005).

[42] „*prin ordonanţă de urgenţă, miniştrii penali au desfiinţat comisia unde se duceau miniştrii înainte de „**mititica**""* (Cornel Ştirbeţ, Independent, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 16.10.2007).

[43] „*aici este vorba de o **mânărie**, toată această privatizare, s-a uitat să se spună că a luat un investitor străin la S.C. Agropower*", Mihail Lupoi, PRM, Şedinţa Senatului, 8.09.2003.

[44] „*Vă mai amintiţi cât a stat la **pârnaie** Ioan Stoica, CARITAS, sau Marcel Ivan, cel condamnat în procesul Credit-Banc*?" (Grigore Emil Rădulescu, PRM, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 4.06.2002).

[45] „*S-a vorbit aici despre nepricepuţi şi **şmenuri** şi-mi pare tare rău că asemenea vorbe îşi fac locul sub cupola Parlamentului*" (Ecaterina Andronescu, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 23.06.2009).

[46] „*Prăbuşirea economiei reale (...) a determinat Guvernul să pună pe piaţă, „aşa pentru **abureala** opiniei publice", cum îi place să se exprime unui anume important responsabil guvernamental, Ordonanţa de Urgenţă a Guvernului nr. 24/1998 privind regimul zonelor defavorizate*" (Gheorghe Ana, PDSR, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 20.04.1999).

[47] „***Caterincă*** *şi mult fum sau povestea din spatele telenovelei*" (Emil Radu Moldovan, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 7.03.2006).

[48] V. supra, nota 19. (Ioan Ţundrea, PC; Şedinţa Camerei Deputaţilor din 25.09.2007).

[49] „*Vreau să fie clar:* ***nu pun botul*** *la declaraţiile făcute presei de protagoniştii filmului;* ***nu pun botul*** *nici să-i cred vinovaţi şi nici nevinovaţi pe cei doi, dar* ***nu pun botul*** *nici să cred că difuzarea casetei a avut la bază un demers strict jurnalistic*" (Constanţa Ionica Popescu, PC, Şedinţa Camerei Deputaţilor din 16.10.2007).

[50] „***Vrăjeala*** *"boc"-ănită a... unicameralului*" (Emilian Valentin Frâncu, PNL, Şedinţa Camerei Deputaţilor din 23.09.2008).

[51] V. supra nota 20. (Mihail Popescu, PSD, Şedinţa Senatului, 14.03.2005).

[52] V. supra, nota 12. (Constanţa Ionica Popescu, PC, Şedinţa Camerei Deputaţilor din 16.10.2007).

[53] V. supra, nota 8. (Valentin Adrian Iliescu, PD, Şedinţa Camerei Deputaţilor din 11.11.2007).

[54] „*Baronii roşii au devenit* ***jupâni*** *portocalii*" (Horea Dorin Uioreanu, PNL, Şedinţa Camerei Deputaţilor din 24.06.2008).

[55] „*Atunci, vă întreb încă o dată: cum pot eu fi "k.g.b.-istă", "comunistă", "****machitoare*** *bolşevică"?*" (Leonida Lari-Iorga, Independentă, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 7.03.2006).

[56] „*Adrian Năstase îi supără grozav pe "băieţii-de-băieţi" ai politicii româneşti, pe* ***mardeiaşii*** *cuvintelor şuierate cu zgomote de "birds- park", pe aceia care sărută continuu poporul pe creştet, rugându-se ca Sf. Vineri să le mai păsuiască o clipă apropierea funiei de laţ."* (Cristian Sandache, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 19.09.2002).

[57] „*Bişniţarii sunt băieţi simpatici, accesaţi la nevoie de mulţi dintre concetăţenii noştri. Şmecherii,* ***şmenarii****, interlopii sfârşesc prin a fi respectaţi*" (Ioan Chelaru, PSD, Şedinţa Senatului, 2.03.2009).

[58] „*Guvernul României, care trebuie să susţină eforturile de integrare ale României în 2007,* ***dă cu flit*** *- scuzaţi cuvântul, dar este la modă printre guvernanţi...*" (Anghel Stanciu, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 20.06.2006).

[59] „*Muncitorii sunt convinşi că, dacă autorităţile vor insista ca plăţile să se facă într-un singur an, activele întreprinderii vor fi vândute "****la plesneală****". Este chiar termenul pe care l-au folosit salariaţii în discuţiile cu prefectul de Iaşi*" (Vasile Mocanu, PSD, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 30.09.2008).

[60] „*Domnul ministru Crin Antonescu a luptat cu mine pentru eradicarea blaturilor din fotbalul românesc.* ***Pe bune****! Iar acum vrea să facă blaturi în Parlament.*" (Dumitru Dragomir, PRM, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 7.03.2006).

[61] „*se poate demonstra cu uşurinţă că cineva realizează un genocid* ***pe şest****, voalat*" (Emil Teodor Popescu, Şedinţa Camerei Deputaţilor, 3.07.1997).

[62] Sensul acestui termen argotic este 'băutură alcoolică de proastă calitate'. Pentru detalii, v. Zafiu (2010: 238).

[63] Rodica Zafiu, „Declaraţii", *România literară*, anul XXXIX, nr. 50, 2006.

BIBLIOGRAFIE

ARISTOTEL (2004). *Retorica*, traducere, studiu introductiv şi index de M.-C. Andrieş, note şi comentarii de Ş.S. Maftei. Bucureşti: Iri.

AUSTIN, J.L. (2005). *Cum să faci lucruri cu vorbe*, traducere de S. Corneanu. Piteşti: Paralela 45.

BALLY, C. (1951). *Traité de stylistique française*, 3e édition, volume I. Genève: Librairie Georg & Co, S.A., Paris: Librairie C. Klincksieck.

BLACK, E. (2006). *Pragmatic Stylistics*. Edinburgh: Edinburgh University Press.

CHILTON, P. (2004). *Analysing Political Discourse: Theory and Practice*. London, New York: Routledge.

FOUCAULT, M. (2005). *Cuvintele şi lucrurile*, traducere de B. Ghiu şi M. Vasilescu. Bucureşti: Rao.

GUIRAUD, P. (1956). *L'argot*. Paris: Presses Universitaires de France.

IRIMIA, D. (1999). *Introducere în stilistică*. Iaşi: Polirom.

JAKOBSON, R. (1998). „Funcţiile limbii". In: I. COTEANU (ed.), *Crestomaţie de lingvistică generală*, Bucureşti, Editura Fundaţiei „România de mâine".

PARTRIDGE, E. (1954). *Slang To-Day and Yesterday*. London: Routledge & Kegan Paul Ltd.

ROVENȚA-FRUMUȘANI, D. (2005). *Analiza discursului. Ipoteze şi ipostaze*. Bucureşti: Tritonic.

SĂLĂVĂSTRU, C. (2009). *Discursul puterii*. Bucureşti: Tritonic.

SEARLE, J.R. (1981) [1979]. *Expression and Meaning. Studies in the Theory of Speech Acts*. Cambridge, London, New York, New Rochelle, Melbourne, Sydney: Cambridge University Press.

SPERBER, D. & W. DEIRDRE (2004). „Relevance Theory". In: L.R. HORN & G. WARD (eds.), *The Handbook of Pragmatics*, Blackwell Publishing, 607-632.

VAN DIJK, T. (2002). „Political discourse and political cognition". In: P.A. CHILTON & C. SCHÄFFNER (eds.), *Politics as Text and Talk*, Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins.

VIANU, T. (1968). *Studii de stilistică*. Bucureşti: Editura Didactică şi Pedagogică.

WILSON, J. (2001). „Political discourse". In: D. SCHIFFRIN, D. TANNEN & H.E. HAMILTON (eds.), *The Handbook of Discourse Analysis*, Oxford, UK, Malden, Massachusetts, USA: Blackwell Publishers, 398-415.

ZAFIU, R. (2001). *Diversitate stilistică în româna actuală,*. Bucureşti: Editura Universităţii din Bucureşti.

———— (2007). *Limbaj şi politică*. Bucureşti: Editura Universităţii din Bucureşti.

« *Tous pourris !* ». Formes et significations des gros mots de l'électeur au prisme des bulletins nuls

Jérémie MOUALEK
Centre Pierre Naville, Université d'Évry/CERAPS, Université Lille 2 (France)
moualekjeremie@hotmail.fr

REZUMAT: *„Toți sunt corupți!"*. Forme și semnificații ale cuvintelor vulgare ale alegătorilor prin prisma voturilor nule

Toți sunt corupți, escroci, hoți,... Iată câteva exemple de insulte sau injurii susceptibile de a fi utilizate de către alegătorii adepți ai voturilor nule. Buletinele lor anulate poartă, de altfel, urmele acestora. Deși pacificată „fizic", prin legea din 29 iulie 1913, secția de votare rămâne încă, o sută de ani mai târziu, supusă violențelor verbale manifestate în scris. Cu toate acestea, formulate în secret în cabina de vot, insultele – în același fel în care buletinele de vot sunt puse deoparte în numărătoarea voturilor – nu ajung niciodată la cel insultat. Fără a ajunge la candidații vizați, ele se mulțumesc, cel mult, să-i atingă pe cei responsabili de numărarea voturilor și devin în acest caz, mai ales, tot atâtea sticle în mare, lipsite de importanță. Ipoteza pe care își propune să o analizeze acest articol este că prin insultă alegătorul comite o formă de repunere în posesie a actului său de vot. Într-adevăr, luptând pentru a vedea influența acestuia din urmă cu privire la soarta alegerilor și pentru a se supune standardelor electorale pe care consideră că e de preferat să le ocolească, alegătorul ar folosi această formă de transgresiune pentru capacitatea acesteia de a putea inversa raporturile de forță. De la poziția de dominat în relația Guvernanți / Guvernați – alegătorul insultător ar trece atunci – preț de o clipă – la cea de dominator. Pentru a demonstra acest lucru, metoda propusă este de a folosi ca principale materiale de cercetare buletinele de vot anulate de la alegerile din 2007 (prezidențiale și legislative), conservate de către un serviciu al Arhivelor Departamentale (aproximativ 3000 de buletine de vot).

CUVINTE-CHEIE: *buletine de vot anulate, alegători-insultători, act de vot*

ABSTRACT: *"They're all rotten!"* Forms and meanings of the voters' insults through the prism of the spoiled ballots papers

They're all rotten, *swindlers*, *thieves*, … Here are some examples of insults susceptible to be used by the voters followers of the null vote. Moreover, their spoiled ballots papers still bear the written traces. Although calmed "physically" since the law of July 29th, 1913, the polling station stays nevertheless, hundred years

later, always subject to verbal violence in writing. However, formulated in the secret of the polling booth, the insults – in the same way as spoilt papers are put aside in the vote count – never touch directly the offended. Unable to reach the targeted candidates, they content with touching, at best, the people responsible for the counting of votes and become then, especially, so many "messages in bottles" without weight and unimportant. The hypothesis that this article aims to analyse is that by the intervention of the insult, the voter would commit a shape of repossession of his act of voting. Indeed, having difficulty in seeing the influence of it on the results of the election and in swearing allegiance in electoral standards which they consider preferable to by-pass, the voter would use this shape of transgression due to the capacity of this one to be able to invert the balance of power. Of the position of dominated in the relation between Government and citizens, the offensive voter would pass then – for a brief moment – in that of the dominant. The approach chosen here is to take as main material of search the spoiled ballots papers from elections of 2007 (presidential election and general election), archived by a service of Departmental Archives (approximately 3000 ballots papers).

KEYWORDS: *spoiled ballots, null vote, voters' insults*

RÉSUMÉ

*Tous pourris, escrocs, voleurs,…*Voici quelques exemples d'insultes ou d'injures susceptibles d'être employées par les électeurs adeptes du vote nul. Leurs bulletins annulés en portent, d'ailleurs, encore les traces. Bien que pacifié « physiquement » depuis la loi du 29 Juillet 1913, le bureau de vote n'en reste pas moins, cent ans plus tard, toujours sujets aux violences verbales actées par écrit. Pourtant, formulées dans le secret de l'isoloir, les insultes – de la même manière que les bulletins nuls sont mis à l'écart dans le décompte des voix – n'atteignent jamais les insultés. Faute d'atteindre les candidats ciblés, elles se contentent de toucher, au mieux, les personnes responsables du dépouillement et deviennent alors, surtout, autant de bouteilles à la mer sans poids, ni mesures. L'hypothèse qu'entend traiter cet article est que par l'entremise de l'insulte, l'électeur engagerait une forme de repossession de son acte de vote. En effet, peinant à voir l'influence de ce dernier sur le sort de l'élection et à faire allégeance à des normes électorales qu'il juge préférables de contourner, l'électeur userait de cette forme de transgression de par la capacité de celle-ci à pouvoir inverser les rapports de force. De la position de *dominé* dans la relation Gouvernants/Gouvernés, l'électeur-insultant passerait alors – l'espace d'un instant – à celle du *dominant*. Afin d'en rendre compte, la méthode proposée est de prendre comme principal matériau de recherche les bulletins annulés des scrutins de 2007 (présidentielles et législatives), préservés par un service d'Archives Départementales (environ 3000 bulletins).

MOTS-CLÉS : *bulletins annulés, électeurs-insultants, acte de vote*

OUS POURRIS, ESCROCS, VOLEURS,… Voici quelques exemples d'insultes ou d'injures susceptibles d'être employées par les électeurs adeptes du vote nul. Leurs bulletins annulés en portent, d'ailleurs, encore les traces.

Bien que pacifié « physiquement » depuis la loi du 29 Juillet 1913, le bureau de vote n'en reste pas moins, cent ans plus tard, toujours sujet aux violences verbales actées par écrit. Pourtant, formulées dans le secret de l'isoloir, les insultes – de la même manière que les bulletins nuls sont mis à l'écart dans le décompte des voix – n'atteignent jamais les insultés. Faute d'atteindre les candidats ciblés, elles se contentent de toucher, au mieux, les personnes responsables du dépouillement et deviennent alors, surtout, autant de bouteilles à la mer sans poids, ni mesures.

Dès lors, pour quelles raisons des électeurs s'adonnent à affubler des bulletins d'insultes qui ne trouvent pas preneur ?

L'hypothèse qu'entend traiter cet article est que par l'entremise de l'insulte, l'électeur engagerait une forme de repossession de son acte de vote. En effet, peinant à voir l'influence de ce dernier sur le sort de l'élection et à faire allégeance à des normes électorales qu'ils jugent préférables de contourner, l'électeur userait de cette forme de transgression de par la capacité de celle-ci à pouvoir inverser les rapports de force (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 70). De la position de *dominé* dans la relation Gouvernants/Gouvernés, l'électeur-insultant passerait alors – l'espace d'un instant – à celle du *dominant*. Par ailleurs, si l'écrasante majorité de ces bulletins insultants ne trouvent preneur « directement », d'autres concernent des destinataires plus « atteignables » que des candidats : par exemple, un voisin, un commerçant ou encore le maire du village.

Afin d'en rendre compte, la méthode proposée est de prendre comme principal matériau de recherche les bulletins annulés des scrutins de 2007 (présidentielles et législatives), préservés par un service d'Archives Départementales (environ 3000 bulletins).

L'accent sera mis sur l'analyse des contenus des bulletins et donc, plus précisément, sur les multiples annotations à caractères insultants retrouvées sur ceux-ci. Tout en mettant en évidence le rôle du contexte (politique, territorial, social) dans les tentatives d'interprétation, il s'agira d'établir une typologie des formes d'insultes utilisées par les électeurs et d'analyser cette pluralité des usages en distinguant, notamment, la façon dont chacun des candidats a finalement été *traité*.

1. Entre défiance et méfiance: le désenchantement de l'électeur-insultant

Tout d'abord, il est nécessaire de débuter par un constat simple. L'écrasante majorité des bulletins insultants (67%) a été établie à partir de bulletins offi-

ciels. Autrement dit, l'électeur cible surtout des candidats et particulièrement ceux du second tour (70% des bulletins officiels détournés).

1.1. Une cible privilégiée : les candidats

Désignation de l'interlocuteur par le locuteur, l'insulte renforce l'électeur dans la position qui se doit d'être la sienne au moment du vote : celle de devoir jauger les candidats avant de choisir l'un d'eux. Le propos insultant fait que l'électeur s'auto-positionne *face* au(x) candidat(s) qu'il juge et ne reste plus cantonné à une place d'accessoire de vote dont on ne demanderait rien d'autre que de placer un bulletin dans une urne. Ici, l'électeur insulte pour dévaloriser, décrédibiliser et donc justifier indirectement son choix de ne pas choisir.

Ainsi, les insultants entendent surtout pointer du doigt l'incompétence des candidats en usant de multiples adjectifs qualificatifs dévalorisants plus ou moins familiers (« *nul* », « *zéro* », « *mauvais* », « *abrutis* », « *nunuche* », « *bon à rien* », « *incapables* »…) ou d'« *insultes intrinsèques* » (Vincent, Laforest 2004 : 60), c'est-à-dire reconnues comme telles par l'ensemble de la communauté linguistique, indépendamment de tout contexte. Les plus utilisées sont « *con* » (« *quelle conne !* ») ou « *merde* » (« *Avec lui, on est dans la grosse merde* »), souvent accompagnées de superlatifs tels que « *très* », « *grand* », « *le plus* », « *gros* » qui accentuent l'effet désiré.

Classant « *l'insulté par stigmatisation* » (Rosier, 2006 : 69), l'insulte vise souvent la (supposée) personnalité des candidats. Mieux, leur vie privée présumée. Sylvie Houssin, candidate aux législatives dans l'Oise, est ainsi souvent réduite à l'image d'une « *alcoolo* » tandis qu'Yves Rome, son partenaire du Parti Socialiste, est lui assimilé à un « *cul-terreux* » (en référence à son origine rurale). Par ailleurs, ce sont surtout les deux principaux candidats de l'élection présidentielle qui s'attirent le plus ce type d'injures. On aime par exemple évoquer les affres sentimentales de Nicolas Sarkozy (« *Sarkocu* » ; « *Pauvre Cécilia, quitter un gros Martin, pour prendre un nain de jardin* ») ou assimiler Ségolène Royal à une « *bobo* » et une « *mégère* », victime d'avoir François Hollande comme « *1er con cubin* ». Le tout, en détournant le nom des candidats (« *SarkoZIZI* », « *SéGOGO* ») ou en les assimilant à des personnages fictifs (« *Zébulon* » « *Mickey Mouse* » ou « *Simplet* » pour Sarkozy ; « *Bécassine* » ou « *La Joconde* » pour Royal) dans le but de tourner en dérision leur candidature et/ou leur physique (« *le petit Nicolas* »).

Cette propension des électeurs à les viser s'explique notamment par la façon dont l'élection de 2007 proposait alors « *une incarnation sexuée inédite du débat* » (Coulomb-Gully, 2009 : 25). En effet, la présence d'une femme au second tour eut une influence certaine sur la nature des insultes proférées.

Nombreux sont les électeurs qui mettent en scène les deux candidats dans le cadre d'un acte sexuel à travers la réalisation de photos-montages ou l'emploi de termes sans équivoques sur des bulletins le plus souvent mis ensemble (collés ou agrafés) dans une seule et même enveloppe (« *suce ma bite* » sur ceux de Ségolène Royal, « *petite bite* » sur ceux de Nicolas Sarkozy,…). Plus particulièrement, c'est la condition féminine qui semble mise à mal (« *salope* », « *rallonge tes jupes, salope* », « *marie-toi et je voterais pour toi* »,…). On peut d'ailleurs supposer que c'est cette configuration inédite dans l'Histoire des duels présidentiels qui intensifia l'usage plus global d'insultes à connotations sexuelles (« *enculé* », « *Pd* », « *fils de pute* »,…). Et ce, d'autant plus que la campagne électorale avait été le théâtre d'une « *instrumentalisation de la virilité et de la féminité par les deux candidats* » (Coulomb-Gully, 2009 : 27).

Par ailleurs, de rares électeurs-insultants interpellent presque directement un destinataire plus « atteignable» que des candidats : par exemple, une connaissance (« *Manu, je te pisse au cul* »), ou encore le maire du village (« *Vive M le maire le sale tueur de chien* » ; « *Bompard = nulle comme maire !* »). Malgré tout, l'immense majorité vise le plus souvent l'ensemble des candidats lorsqu'il s'agit de remettre en cause l'intégrité ou l'éthique. « *12 menteurs, 12 voleurs* » écrit ainsi un électeur sur un bulletin annulé du 1er tour de l'élection présidentielle. Un autre, lui, s'adonne à une métaphore « environnementale » pour passer en revue l'ensemble des postulants à la magistrature suprême :

> Le trie sélectif des ordures au 22 Avril 2007
> Les déchets les plus pourris : Laguiller, Besancenot, Buffet, Schivardi, Bové (des traitres. Tout juste bon à pendre haut et court)
> Les déchets verts : Voynet, Nihous (l'écologie a leur manière = escrologie)
> Le tout venant : Bayrou (il ratisse large le tas d'ordures)
> Le déchet ménager : de Villiers (le plus abrutis de tous)
> Le déchet toxique : Le Pen (dit tout haut ce pensent tout bas Sarkozy,Royal, Bayrou
> Les objets encombrants : Sarkozy Royal (l'escroquerie morale dans toute sa splendeur)

Les insultes servent alors à exprimer une défiance profonde envers certains candidats (appelés « *politicards* » ou « *politiciens* ») vus comme des « *menteurs* » (un des termes les plus utilisés dans les bulletins annotés), des « *magouilleurs* », des « *fripouilles* » dont la malhonnêteté n'a parfois d'égale que leur lâcheté : « *Votez Ségolène Royal mais ne votez pas Sarko, il n'a même pas eu le courage de venir à Lassigny. Il a envoyé ses Boys à sa place. C'est un faux-cul. Il ne peut pas être président de la France* ». On assiste aussi parfois à de vrais

« *détournements antithétiques* » (Renard, 2011 : 7) : autrement dit, une forme d'injure consistant à faire dire à un sigle ou une formule officielle le contraire de ce qu'il est censé signifier ou évoquer (« *Olives Dasrome, chevalier de la légion du déshonneur, Officier du désordre national mérité, Union pour la majorité présidentielle* »).

Jean-François Mancel, député de l'Oise et candidat à sa propre réélection est le plus visé de tous (« *voleur* », « *escroc* », « *tricheur* », « *vendu* », « *bandit* », « *pourri* »,…). On l'interpelle sur son passé judiciaire (« *Ha te revoilà, voleur, escroc, parasite des pauvres gens. Tu ne t'en es pas mis assez dans les poches, magouilleur ! Vieux pourris de la politique. Le chéquier du conseil général ne t'a pas suffit, il t'en faut toujours plus. Hélas ! Les électeurs n'ont pas de mémoire, ils vont le payer très cher, ex député voyou* ») et préconise son retour en prison (« *le pourri en prison* »). Au détour de ces nombreux bulletins nuls évoquant un ensemble d' « *affaires* » ou la « corruption » au sens large, il transparaît de ceux-ci une méfiance criante à l'égard de la politique et dont le rejet *des* politiques (dépeints souvent comme une « *bande* », une « *clique* » ou une « *mafia* ») ne semble être qu'un symptôme.

1.2. Les symptômes d'une crise de confiance plus profonde

En effet, même s'ils ne procèdent pas – de fait – à la désaffection des urnes, ces électeurs-insultants mêlent souvent leur(s) injure(s) de propos qui ne laissent planer aucun doute sur le désenchantement qui les anime. Rejet du politique et donc de la politique : tel semble être leur maître maux/mot.

Une des premières caractéristiques de ces électeurs-insultants est de considérer que le clivage gauche-droite n'existe pas (plus ?). Cette impossibilité supposée à ne plus pouvoir faire de différences claires entre plusieurs candidats (voire à rejeter le bipartisme) est mise en évidence par l'emploi récurrent d'expressions dévalorisantes devenues de sens commun chez tous citoyens (« *cul et chemise* », « *kiff kiff* », « *la peste et le choléra* », « *Zéro +Zéro* »…). La plus fréquente est « *bonnet blanc, blanc bonnet* » : formule popularisée par le candidat communiste Jacques Duclos à l'élection présidentielle de 1969 pour caractériser les deux candidats du second tour (Georges Pompidou et Alain Poher). Et, même si ces tournures de mots forment davantage un « *trait d'esprit injurieux* » (Larguèche, 1993 : 109) qu'une injure au sens strict, elles n'en restent pas moins significatives d'un certain état d'esprit : comme si la défiance avait été à l'origine de la déviance.

Plus précisément, les politiques leurs apparaissent « *trop loin* » de leurs préoccupations (« *Trêve de baratins: réduisez nos impôts! Bavards incompétents, arrogants et corrompus!!* » ; « *Tous des menteurs qui ne pensent qu'à eux* »). Ils « *multiplient les promesses* » qu'ils ne pourront tenir car ils semblent « *im-*

puissants » : le mot « *marionnette* » revient ainsi de nombreuses fois, accolé au nom du candidat. De fait, le portrait esquissé de l'Homme politique est bien sombre : « *Hypocrisie, vanité, orgueil, mensonge, n'aide que si l'on donne c'est très vilain faites autrement que vos pratiques* ». Cette défiance est telle qu'elle s'accompagne parfois d'une méfiance envers les institutions (« *Merde à l'Assemblée nationale, des pourris* », « *Justice de merde* »), la démocratie représentative (« *Voleurs, menteurs, arnaqueurs, voter pour ça nuit gravement à la démocratie* ») ou encore à l'égard de la nation (« *J'baiserais la France jusqu'à ce qu'elle m'aime. J'ai honte de ce pays de merde* »). Dès lors, nombreux sont les électeurs qui aiment détourner la forme officielle pour créer de faux bulletins à leur propre effigie dans le but de discréditer les candidatures réelles : « *Jacky Dumont, Parti des enculés, sponsorisé par Ricard* » ou « *République Raleurienne. Parti des Désespérés. Captain Ha Doc Candidat des mers Parrainé par 500 marins d'eau douce.* »

Le désenchantement de l'électeur-insultant nous est visible par la diversité des formes qu'il revêt. L'insulte est tour à tour violente et « pure », absurde et ironique : elle peut reposer autant sur des termes intrinsèquement insultants que sur des expressions revisitées ou des formes détournées. Le tout, avec le souhait conscient ou non, d'inverser le temps d'un bref moment, un rapport de domination Gouvernants/Gouvernés qui se nourrit aussi d'une relation de verticalité qui paraît indépassable et que beaucoup semblent tenter de dépasser.

Pour autant, les bulletins nuls ne sont pas que des exutoires silencieux ou cachés, mais aussi un espace de liberté par lequel l'électeur qui en use peut transmettre une expression politique qui, bien qu'insultante, n'en reste pas moins pourvue de significations.

2. L'"insulte engagée": quand les gros mots deviennent politiques

L'insulte dépasse l'usage d'un ou plusieurs mots mais « *suppose une configuration discursive et une situation d'énonciation mettant en jeu différents éléments, notamment les participants à l'interaction dans laquelle surgira l'insulte, qu'elle soit réflexe ou tactique* » (Ernotte & Roser, 2004 : 36). Ainsi, en quittant la simple démarche descriptive qui nous pousserait à considérer l'insulte comme relevant uniquement d'un acte irrationnel voire d'un excès passionnel, cela nous permet d'interroger sa véritable valeur et de mettre en évidence le rôle du contexte.

2.1. Un acte réfléchi, parfois savamment préparé

Transgressives et illicites, les insultes présentes sur les bulletins nuls semblent être liées à des actions réfléchies voire préparées à l'avance. En effet,

les insultes étudiées n'ont pu être émise que dans deux configurations. D'une part, certains électeurs ont savamment rédigé leur bulletin à leur domicile. D'autre part, nombreux sont ceux qui ont dû profiter du passage dans l'isoloir pour mettre en mots leurs griefs. En tout les cas, le fait que ces insultes soient produites d'une manière manuscrite réduit les possibles élans passionnels plus propices aux interactions orales. Et ce, surtout quand on analyse les « accessoires » utilisés par les électeurs pour faire de leur bulletin de vote un support d'insultes (gros feutres, stylos de plusieurs couleurs, colles, ciseaux,…).

De plus, les électeurs-insultants accompagnent souvent leur(s) insulte(s) de preuves d'une réflexivité certaine (« *Nicolas Sarkozy = on est dans la merde* » ; « *Un escroc ou une alcolo ?! J'ai choisi, non merci ! Je vote blanc.* ») qui donne lieu à la création d'un « tiers-écoutant » (Rosier, 2006 : 46) fictif. La plupart du temps, ce dernier s'avère être le peuple français en général (« *Et dire que vous allez réélire un voleur ?* ») : l'électeur-insultant s'évertue alors à se mettre dans une posture revendicative (« *Halte à vos magouilles. Rétablissez le bulletin blanc en suffrage exprimé et on verra enfin ce que les français pensent de la politique et des politiciens* »). Et ce, au point de rédiger de véritables pamphlets (« *La question est de savoir si nous préférons être déçus par le socialisme ou exploités par le capitalisme ???? Campagne électoral : Séries de discours qui consiste à prendre les électeurs pour des ploucs* ») qui font passer l'insulte au rang d'élément secondaire inséré dans un propos clairement engagé :

> Aucun des partis candidats aux législatives ne traite clairement des lois et réglementations scélérates qui autorisent la violation du droit et des droits de l'Homme par les lobbies financiers crapuleux de l'aviation civile.
> Aucun ne traite de la braderie de notre pays au capitalisme international le plus sauvage, le plus pollueur et prédateur de l'histoire et de l'extraordinaire insécurité qu'il apporte à chaque citoyen.
> Aucun ne traite sincèrement d'un développement durable authentiquement respectueux de l'Homme et de l'environnement…
> Aucun ne traite de la question fondamentale en démocratie de l'honnêteté et de la sincérité des programmes électoraux…
> Je refuse de voter pour des « faux-culs » et des vrais « cireurs de pompes »
> Je vote pour la résistance à toutes ces formes d'oppressions…

Revendicatives et contestataires, ces insultes offrent la possibilité pour l'électeur de s'autopositionner en tant qu'observateur de l'élection (« *Pourquoi soutenir les voleurs ?* ») et d'interpeller non pas les seuls candidats mais aussi le reste de la communauté des citoyens : « *Vous l'avez sollicité… Prenez-le dans la gueule !!! Prenez Le Pen, De Villiers, Arlette, Voynet et Royale aussi…et faites nous croire à la démocratie.* »

2.2. *Insultes de gauche et insultes de droite*

Mieux, l'insulte elle-même peut être engagée. Elle est, par exemple, le fait d'électeurs de droite ou de gauche souhaitant exprimer leur déception à l'égard de l'identité du candidat choisi par le camp dont ils sont sympathisants voire militants. Ainsi, Yves Rome, candidat socialiste aux législatives dans l'Oise, est accusé d'être un « *perdant* » ou une « *machine à perdre* » (en rappel à ces précédentes défaites électorales). Quant à Jean-François Mancel, candidat UMP à cette même élection, il voit certains de ses bulletins être affublés de marques positives envers son parti tout en étant personnellement remis en cause (« *La droite, OUI. JF Mancel NON* », « *Comment Sarkozy peut-il parrainer ce pourri, quelle honte !...* »). Toujours dans cette optique de fustiger les candidats dont ils sont censés être proche, les électeurs-insultants s'en prennent aux candidats dits « dissidents » (« *Même pas foutus de se mettre d'accord, bande de cons* »). Le cas est fréquent lors des élections législatives : des candidats n'ayant pas eu l'investiture de leur parti décident de concourir sous leur propre bannière. Cela donne alors naissance à des bulletins insultants ornés de termes tels que « *judas* », « *gros traitres* », « *girouette* » ou « *trahison* ».

En outre, il semble même possible de pouvoir distinguer des insultes de « gauche » et des insultes de « droite ». Il suffit pour cela de recenser ce qui semble être les injures touchant plus régulièrement un camp qu'un autre. L'électeur « *faisant usage d'un clivage dessinant deux camps opposés, celui dans lequel il s'autopositionne et celui dans lequel il classe le destinataire de l'insulte* » (Bacot, 2009 : 116), cette dernière devient alors situable politiquement. Ainsi, les candidats de droite sont reliés aux termes « *fachos* », « *racistes* », « *xénophobes* » ou « *fascistes* » (« *Vive la révolution. Sarko et sa clique, fasciste à la guillotine* »), tandis que ceux de gauche sont décrits comme des « *socialos* », « *gauchos* » « *bobos* », « *social-traitre* » ou assimilés à une « *gauche caviar* » (« *Y en a marre. Ni Brémard, ni gauche caviar* »). On remarque d'ailleurs qu'un mot classé en langue comme non insultant (exemple ici « bobos ») peut être utilisé d'une manière insultante selon le contexte d'énonciation et l'identité du destinataire. Parfois même, les insultes font office de vrais mots d'ordre partisan. L'exemple le plus criant est l' « insulte-slogan » proférée par les sympathisants de François Bayrou à l'égard des candidats du second tour : « *Ni gourde, ni gourdin : c'est Bayrou ou c'est rien !* ». C'est donc ici l'attachement à un candidat non qualifié pour le second tour - et la volonté de le soutenir - qui provoque l'insulte : cela rend, à l'évidence, cette dernière éminemment partisane plus que politique.

Enfin, des insultes liées à l'extrême-droite sont à dénombrer. Les références utilisées ainsi que les cibles privilégiées sont des plus « classiques » :

« *homos* », « *juifs* », « *bougnouls* », « *gitans* », « *parasites* », ou « *étrangers* » (de nouveau un mot classé non insultant en langue). Le plus souvent, ces termes sont associés aux bulletins officiels de Jean-Marie Le Pen, candidat du Front National lors de l'élection présidentielle de 2007. Une preuve de plus que des insultes peuvent être issues de champs lexicaux appartenant clairement à un pan localisable du paysage politique et/ou idéologique.

Conclusion

À l'évidence, l'étude des bulletins annulés des scrutins de 2007 (présidentielle et législatives) permet d'affirmer que l'isoloir – malgré la pacification « physique » du bureau de vote il y a tout juste un siècle – est un espace potentiellement violent, propice à l'émission d'insultes. Celles-ci, bien que surtout symptomatiques d'un désenchantement croissant des citoyens à l'égard de la politique, n'en demeurent pas moins foncièrement… politiques ! Destinées à contrebalancer la relation dominants/dominés subit par les électeurs, les insultes sont aussi un moyen d'accentuer une contestation, une revendication ou un soutien.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHET, T. (2010). *Noms d'oiseaux. L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*. Paris : Stock.

COULOMB-GULLY, M. (2009). « Le corps présidentiel. Représentation politique et incarnation dans la campagne présidentielle française de 2007 ». *Mots. Les langages du politique*, n° 89, 25-38.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005). Le *discours en interaction*. Paris : A. Colin.

LAFOREST, M. (2004). « La qualification péjorative dans tous ses états ». *Langue française*, n°144, 59-81.

LAGORGETTE, D. (2004). « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française*, n°144, 83-103.

RENARD, J-B. (2011). « Le détournement de sigles. Entre jeu de mots et expression contestataire ». *Mots. Les langages du politique*, n°95.

ROSIER, L. (2006). *Petit traité de l'insulte*. Paris : Labor.

La question des jeux du langage et la légitimité des discours politiques

Hervé ONDOUA
École Normale Supérieure de Yaoundé (Cameroun)
herveondoua@yahoo.fr

REZUMAT: Problema jocurilor de limbaj şi legitimitatea discursurilor politice

Problema discursului politic se pune într-un mediu în care problema cunoaşterii adevărului se confruntă cu un anumit reflux. Concluzia care se desprinde este că inflaţia discursului se produce în detrimentul realităţii. Cuvântul de ordine poate fi rezumat la faptul că lumea nu mai trebuie cunoscută, ci interpretată căci ontologia noastră depinde în întregime de formele limbajului nostru conform postulatului "Beeing = language". Din acest moment, trecem de la primatul materiei la cel al limbajului: discursul politic apare a fi autoreferenţial. În acest univers închis al discursului, realitatea externă este dizolvată, pentru că prin limbajul politic se construieşte realitatea. Această abordare o rupe astfel cu filozofia tradiţională. Aici lumea trebuie transformată, pentru că este guvernată de legi. Celui interesat de cunoaştere îi revine sarcina de a se proiecta în lume pentru a descoperi legile pentru a o transforma (acesta este, de exemplu, obiectul sociologiei, al geografiei...). Această abordare veche se bazează pe aserţiunea unei teorii a reflecţiei. Ruptura cu logica clasică are loc odată cu deplasarea de la problema fiinţei, la problema discursului. Lumea în sine nu există, este trebuie interpretată. Să reţinem că această logică îşi are fundamentul în deconstrucţia lui Derrida. Într-adevăr, practica scriiturii lui Derrida apare ca o logică a "différance" (‘diferanţă’) şi "trace" (‘urmă’). Derrida evidenţiază o altă scriitură. Aceasta nu mai este transcriere sau materializare a vorbirii, expresie a unei voinţe de a spune. Din acest moment, scriitura nu se bazează pe intenţie, ci pe "itérabilité" (‘iterabilitate’). Ea se poate exercita în mod independent de un agent semnificant. Derrida militează deci pentru o gândire a semnul detaşat de originea sa locutorie, şi adus la urma sa grafică: cititorul are în faţa lui nu o intenţie, ci mai degrabă un semn grafic, acesta fiind o urmă a unei dorinţe de a spune întârziate, şi această urmă se reiterează pe termen nelimitat, fără a fi posibil să i se atribuie nici început, nici sfârşit, ea fiind iniţiată de către "différance" (‘diferanţă’). Astfel, iterabilitatea ("itérabilité") care fondează decontextualizarea şi absenţa locutorului nu este ea o sursă a constructivismului social şi a poststructuralismului care pe care se bazează politica? Referindu-ne la logica analitică, cuvintele politice nu conţin oare în acţiunea pe care o propun, o putere de a construi realitatea?
Scopul nostru va fi acela de a:

1) demonstra cum, pornind de la jocurile de limbaj, practicile politice se legitimează;
2) demonstra că discursul politic îşi are fundamentele în logica postmodernă pentru care Jacques Derrida este una dintre figurile emblematice.

CUVINTE-CHEIE: *jocuri de limbaj, politică, iterabilitate, constructivism, realitate, nominalism, postmodern*

ABSTRACT: The issue of language games and the legitimacy of political discourse

The question of political discourse arises in an environment where the issue of knowledge of the truth knows a certain reflux. The finding that emerges is that inflation of discourse is to the detriment of reality. The watchword can be summarized the fact that the world is no longer to know, but to interpret because our ontological fully depends forms of our language according the postulate "Beeing = language." Dice during, we spend primacy of matter to that of language: the political discourse appears as self-referential. In this enclosed universe of discourse, external reality is dissolved, because it is through the political language that is built reality. This approach thus breaks with traditional philosophy. The world here is to transform, because it is governs by the laws. He returned to knowing subject to project themselves towards the world for discover the laws order to transform (that is the object by example of sociology, geography...). This old approach thus rests on the assertion of a theory of reflection. The rupture with this classic logic operates with the displacement of the question of the being towards the question of discourse. The world in itself does not exists, it is to interpret. Emphasize that this logic derives its foundation of the deconstruction of Derrida. Indeed, the practice of Derridean writing, appears as a logic of "difference" and the "trace". Derrida highlights another writing. The latter is no longer transcription or materialization of speech, expression of a wanting - say. Therefore, writing does not rests on the intention but on"iterability". She can independently exercise of a signifier agent. Derrida therefore militates for a thought the sign detached from its locutionary origin, and reduced to its graphic trace: the reader has facing him non not an intention, but rather a graphic sign, this graph being a trace of a mean deferred, and this trace is reiterates indefinitely, without it being possible to assign thereto a beginning, nor an end, because begun by the "difference". Thus, the "iterability" which founds the decontextualization and absence from speaker is - it does not source of social constructivism and poststructuralism which founds politics? By referring us to the analytical logic, policies words do not - they contain in action they propose, a power for constructing reality?
Our goal will strive to:
1) Demonstrate how from games of language, political practices are legitimized ;

2) Demonstrate that political discourse derives its foundation of postmodern logic whose Jacques Derrida is one of emblematic figures.

KEYWORDS: *language games, political, iterability, constructivism, reality, nominalism, postmodern*

RÉSUMÉ

La question du discours politique se pose dans un environnement où la question de la connaissance de la vérité connaît un certain reflux. Le constat qui se dégage est que l'inflation du discours se fait au détriment de la réalité. Le mot d'ordre peut se résumer au fait que le monde n'est plus à connaître, mais à interpréter, car notre ontologique dépend entièrement des formes de notre langage selon le postulat « Beeing = language ». Dès lors, nous passons du primat de la matière à celui du langage : le discours politique apparaît comme autoréférentiel. Dans cet univers clos du discours, la réalité extérieure est dissoute, car c'est à travers le langage politique que se construit la réalité. Cette approche rompt ainsi avec la philosophie traditionnelle. Le monde ici est à transformer, car il est régit par les lois. Il revient au sujet connaissant de se projeter vers le monde pour découvrir les lois afin de le transformer (c'est l'objet par exemple de la sociologie, de la géographie…). Cette ancienne approche repose ainsi sur l'assertion d'une théorie du reflet. La rupture avec cette logique classique s'opère avec le déplacement de la question de l'être vers la question du discours. Le monde en soi n'existe pas, il est à interpréter. Soulignons que cette logique tire son fondement de la déconstruction de Derrida. En effet, la pratique de l'écriture derridienne, apparaît comme une logique de la « différance » et de la « trace ». Derrida met en exergue une autre écriture. Celle-ci n'est plus transcription ou matérialisation de la parole, expression d'un vouloir-dire. Dès lors, l'écriture ne repose pas sur l'intention mais sur l' « itérabilité ». Elle peut s'exercer indépendamment d'un agent signifiant. Derrida milite donc pour une pensée du signe détaché de son origine locutoire, et ramené à sa trace graphiqu : le lecteur a face à lui non pas une intention, mais bien plutôt un signe graphique, ce graphe étant une trace d'un vouloir dire différé, et cette trace se réitère indéfiniment, sans qu'il ne soit possible d'assigner à celle-ci un commencement, ni une fin, car entamé par la « différance ». Ainsi, l' « itérabilité » qui fonde la décontextualisation et l'absence du locuteur n'est-elle pas source du constructivisme social et du poststructuralisme qui fonde la politique? En nous référant à la logique analytique, les mots politiques ne contiennent-ils pas dans l'action qu'ils proposent, un pouvoir pour construire la réalité? Notre objectif s'attèlera à :
1) Démontrer comment à partir des jeux du langage, les pratiques politiques sont légitimées ;

2) Démontrer que le discours politique tire son fondement de la logique postmoderne dont Jacques Derrida est l'une des figures emblématiques.

MOTS-CLÉS : *jeux du langage, politique, itérabilité, constructivisme, réalité, nominalisme, postmoderne*

I. Le fondement du discours et du langage politique : une analyse philosophique

a. Le fondement du discours contemporain : une rupture avec la logique traditionnelle

E CONSTAT DU surinvestissement de la pensée autour du langage reste un phénomène remarquable de l'époque contemporaine. Activité typique de la philosophie analytique, la philosophie du langage demande que l'on questionne la manière dont l'homme, par son langage, pense le monde. Le problème n'est plus, comme se le demandait Kant à son époque, « Que puis-je savoir ?», mais : « Comment parlons-nous ? » Dès lors, la philosophie cesse d'être au service de la vérité, son but étant désormais la quête du sens et la clarification des énoncés. C'est ici que la philosophie analytique fait la distinction entre les énoncés doués de sens et les énoncés dépourvus de sens. Celle-ci a toujours déplacé le sens de la philosophie traditionnelle vers les questions du langage. Précisons.

En effet, historiquement dans la philosophie traditionnelle, il existe un lien étroit entre la pensée et le langage, la fonction de ce dernier étant l'extériorisation de « l'Idée ». Mais avec la philosophie analytique contemporaine, le lien qui unissait la pensée au concept est rompu, le langage se suffisant à lui-même pour fonder toute connaissance. C'est ce déplacement qui explique ce que Gilbert Hottois appelle l'*« inflation du langage »* (1972 : 20). Selon ce penseur, cette inflation du langage est *« caractéristique de l'émergence secondaire de l'humain »* (*Ibid*.). Autrement dit, cette émergence est *« à la fois la perpétuation et la dissolution de l'humain. »* (*Ibid*.) De l'humain parce qu'en tant que *« vivant parlant »*, l'être ne dispose *« de nul autre port d'attache que la puissance langagière. »* (*Ibid*.) Par conséquent, cette *« inflation du langage dans le secondaire »* (*Ibid*.), pose l'importance absolue du langage pour l'homme (*Ibid*.). Pour cet auteur, *« l'inflation est enfermement dans le langage, échangeabilité universelle des signes. »* (*Ibid*.) Le secondaire comme émergence de l'humain concerne simplement *« l'enracinement langagier de l'homme. »* (*Ibid*.) Ainsi, l'émergence du vivant parlant *« correspond à l'effritement des puissances sensorielles de l'homme. »* (*Ibid*.) Autrement dit,

« *l'homme ne peut plus se rapporter au cosmos simplement par les pouvoirs naturels qui naguère le comblaient : le regard, l'ouïe, la parole.* » (*Ibid*.) Comme le précise Gilbert Hottois, une telle inflation signifie que « *l'homme n'habite plus le réel* » (*Ibid*.) puisqu'il se contente désormais de hanter le langage même là où il croyait « *pénétrer plus intimement l'habitat du monde et la texture de l'espace.* » (*Ibid*.) Le caractère autoréférentiel qui sacralise l'hégémonie du langage signifie enfin de compte que le langage ne possède aucun signifié transcendantal qui puisse lui donner sa signification. Ainsi, avec la centralité du langage, « *nous n'aurions plus affaire qu'à la diversité des « récits », à la variété des « interprétations », à la pluralité des « descriptions* » (Morilhat, 2008 : 13). C'est ici que le langage s'est imposé comme un « *champ transcendantal indépassable.* » (*Ibid*.) La conséquence qui en découle est qu'« *enfermés dans l'univers langagier, le monde nous serait inaccessible.* » (*Ibid*.) À partir de là, il apparaît que « *l'ordre du monde est langage* » (*Idem : 15*) ; bien plus, il est dit qu' « *il n'y a pas de sens à distinguer ce qui dépend du langage et ce qui dépend du monde.* » (*Ibid*.) Aussi apprend-on que le monde se confond avec ce que nous pouvons en dire (Wolff, 1997 : 14-15) C'est dans ce sens qu'un auteur comme Francis Wolff a pu parler de « *langage-monde* » (*apud* Morilhat, *op.cit.* : 15) Ce qu'un tel concept signifie, c'est l'impossibilité d'excéder « la structure et les limites » du langage.

Une telle approche, qui découle des vues les plus radicales de l'idéalisme linguistique implique comme conséquences, la négation de l'existence du monde en soi, le refus d'un monde indépendant de la conscience ou encore des structures linguistiques qui le décrivent. (*Ibid*.) Comme autre conséquence, il y a comme le rappelle Alan Sokal, l'idée suivant laquelle le monde, entendu comme nature ou comme réalité sociale, est fondamentalement une construction linguistique. (Sokal & Bricmont, 1997 : 306) En effet, pour l'idéalisme linguistique, l'univers que décrit notre discours n'est compréhensible, lorsque nous nous référons aux outils linguistiques que nous employons en parlant. C'est au nom de cet idéalisme linguistique que la quête de l'objectivité a été rejetée et que la connaissance scientifique du monde a été niée, sous prétexte qu'elle se contente de refléter et d'encoder les idéologies dominantes et les relations de pouvoir de la culture qui a produit cette connaissance. (*Idem* : 306-307) C'est donc dans ces termes que la vieille métaphysique a été contrariée dans son ambition de parler du sujet, du réel et d'établir la vérité la plus objective possible. L'abandon de la prétention ontologique de la philosophie s'est fait au bénéfice d'une activité de type métalinguistique. L'une des conséquences les plus visibles de la fin de l'ontologie et du privilège du langage est l'éclatement du « centre », qui implique un déplacement d'accent de l'instance ontologique et rationnelle vers l'instance infra-ontologique et

infra-rationnelle. La vocation du sujet parlant n'est plus la découverte des lois du monde extérieur, puisque que tous les actes de connaissance sont des actes linguistiques (*Speech Acts*) (Austin, cité par Hottois, 1979). C'est cette approche qui se trouve au cœur des travaux de Nelson Goodman (1984), Willard Von Quine (1977), Saül Kripke (1980), tous partisans du courant analytique.

b. Le langage politique : une approche nominaliste

Au cœur de la philosophie analytique, il y a l'idée selon laquelle, il n'existe aucun lien entre le langage et la réalité. Qu'il s'agisse de Goodman, de Kripke ou de Quine, le résultat est le même : entre le mot et la chose, il n'existe aucune correspondance. La chose en soi dissoute, elle n'apparaît plus que comme une manifestation du langage lui-même. Ce langage ne décrit plus le monde tel qu'il est. Il construit seulement un discours cohérent sur le monde. Dès lors les idées ou les concepts n'ont d'existence que dans les mots servant à les exprimer. Autrement dit, les mots n'ont pas d'existence réelle. Bien plus, chaque mot doit être pris dans un contexte particulier. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le nominalisme linguistique. Le nominalisme en effet, soutient la thèse selon laquelle les mots ou signes ne servent qu'à désigner les êtres particuliers. Autrement dit, le nominalisme rompt avec toute idée générale pour se focaliser dans le singulier ou le particulier.

Une telle approche nominaliste implique chez Quine par exemple, la rupture avec l'idée d'universel, dans la mesure où cet auteur affranchit le langage de toute idée générale. C'est dans cette perspective qu'il faut saisir la rupture entre *Le mot et la chose*. En effet, « *ni les mots ni les énoncés ne possèdent de signification déterminée.* » (Rossi, 2001 : 32). En d'autres termes, « *il n'y a rien qui puisse être considéré comme une identité de signification entre des mots ou entre des énoncés.* » (*Ibid*.) Soulignons avec Quine que les significations sont toujours relatives à un code. (Quine, *op.cit.* : 27) Ce code donne à la théorie de la connaissance tout son sens. C'est pourquoi, chez cet auteur, la théorie de la connaissance met en relief l'idée selon laquelle « *aucune théorie de la nature de la connaissance* » ne peut s'appuyer sur une théorie des représentations qui se tiennent dans une relation privilégiée à la réalité. (Rorty, 1990 : 207)

Ce nominalisme, nous le retrouvons formulé dans des termes différents chez Nelson Goodman. Ce penseur rejette l'idée de classe et ne reconnaît que celle des individus. Pourquoi ? Parce que l'idée de classe renvoie à un univers ordonné, classifié de sous-ensemble conçus en termes de classes. Il ne reconnaît d'ailleurs « *l'abstraction ni comme un test nécessaire, ni comme un*

test suffisant de l'incompréhensibilité » (1956 : 294) ; par conséquent « *la limite entre ce qu'on appelle d'ordinaire '' abstrait'' et ce qu'on appelle d'ordinaire ''concret''* » (*Ibid.*) lui semble vague et capricieuse. (*Ibid.*) Dans ce sens, le nominalisme consiste pour lui à « *refuser de reconnaître les classes.* » En reconnaissant seulement les individus, il ne s'agit nullement pour Goodman de renoncer à la prédication, mais d'interpréter les énoncés comme « x est un homme » ou « x est entre y et z » comme des énoncés syncatégorématiques. Rappelons que ces types d'énoncés ne sont « *pas des termes qui délimitent une certaine catégorie d'objets par eux-mêmes : ils ne prennent de sens qu'avec (syn) un autre terme.* » (Quine, *op.cit.* : 157). L'ensemble d'individus n'engendre pas de classe mais établir d'autres individus composés. Cependant, on ne peut identifier un tel individu à une totalité. Goodman invoque un principe d'identité pour justifier non seulement l'impossibilité d'un sens universel, mais aussi l'impossibilité de passer des individus aux classes. Pour lui, il n'y a « *pas de distinction d'entités sans une distinction de contenu.* » (Goodman, 1956 : 297). Aussi, dans « *un système nominaliste, deux choses distinctes ne peuvent avoir les mêmes atomes ; c'est seulement en partant d'atomes différents que des choses différentes peuvent être engendrées* » (*Ibid.*); par conséquent « *toute non identité entre choses se réduit à une non identité entre leurs atomes.* » (*Ibid.*) Leur signification reste fonction d'un contexte défini. Au cœur de ce nominalisme, il y a l'idée selon laquelle les mots, ou signes ne servent qu'à désigner des êtres singuliers et ne renvoient guère à des êtres généraux. À partir de là, nous pouvons conclure que la particularité du nominalisme s'explique par le fait qu'il exclut que les mots désignent des entités objectives. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le conventionnalisme.

c. Le discours et le langage politique : une approche conventionnaliste

Le conventionnalisme pose le principe selon lequel « *tous les jugements que nous acceptons et qui créent notre image entière du monde (…) ne sont pas uniquement déterminés par les données de l'expérience, mais dépendent du choix de l'appareil conceptuel à l'aide duquel nous configurons ces données.* » (*Ibid.*) Ce conventionnalisme se formule en des termes simples : « *comment le langage influence-t-il les modes de pensée, et comment les modifications du système d'une langue influencent-elles les modifications de la manière de penser ?* » (*Idem* : 72) Une telle interrogation qui découle du constructivisme, pose l'idée selon laquelle, « *les faits, tous les faits, dépendent étroitement du langage au moyen duquel nous les décrivons et, par conséquent, des besoins et intérêts sociaux qui sont les nôtres.* » (Boghossian, 2009 : XIII)

Rappelons que le constructivisme social envisage la réalité sociale comme étant construite, c'est-à-dire, créée ou instituée. Dans cette logique,

« il est impossible de dissocier un fait de sa description, et de l'identifier sans le décrire. » (*Ibid.*) Par exemple, le nom peut-être connu à travers les interactions entre les communautés : c'est le référent. Mais le contenu de ce référent dépend de l'évolution des différentes communautés. La vérité du coup est immanente au schème conceptuel de notre langage, aux entités qu'il pose. C'est cette logique qui fonde les mots et le discours politique.

II. Les mots politiques : une analyse postmoderne

Traditionnellement les mots en politique avaient pour objectif d'éduquer et de dire les choses telles que se présentent. En d'autres termes les mots politiques avaient la prétention d'informer et de livrer un certain contenu informatif. On peut donc dire que c'est eu égard de sa finalité informative que les mots politiques peuvent être évalués. Ce paradigme qui caractérise traditionnellement le discours politique sera rompu. En effet avec la logique postmoderne, la déficience informationnelle qui est au cœur du discours politique, légitime tous les mots en politique. Dès lors on parlera de mésinformation pour qualifier les informations tronquées que livrent les hommes politiques. (Gautier, 2010 : 255) Dans ce sens, les mots politiques informent incorrectement. Or traditionnellement, les mots en politique reposaient sur un principe réaliste ou sur la théorie du reflet. Ce que le politique pouvait dire, devrait correspondre à la réalité. Informer dans ce cadre, présuppose la réalité de son contenu. (*Idem* : 256) Ce réalisme postule qu'il existe une réalité dont nos meilleurs savoirs constituent une description correcte. La sémantique de nos théories est une voie d'accès à leur ontologie. On peut donc dire que c'est de par sa nature informationnelle et par le principe du reflet que les mots en politiques avaient traditionnellement leur sens. Ils peuvent être qualifies de cognitifs. L'objectif étant de livrer des informations réelles sur l'actualité. (*Ibid.*) L'information qui se traduit dans le discours politique dépend de la constitution du réel qui en fait l'objet et dont le politicien doit être conforme. Traditionnellement, l'objectivité et la vérité constituent des normes intrinsèques de la politique. Dire que le mot politique est objectif, c'est affirmer qu'il propose une représentation cognitive de l'état de choses sur lequel il porte ; affirmer qu'il est vrai, c'est signaler que cette représentation correspond à la réalité. (*Idem* : 257)

L'une des caractéristiques des mots politiques au sein de la postmodernité est qu'il rompt avec l'objectif de l'information pour s'illustrer dans la communication. La différence entre les deux logiques est que *« la communication, contrairement à l'information, n'a pas à présupposer l'existence d'une réalité préalable »* (*Ibid.*) mais plutôt, *« elle engendre elle-même (au moins en partie) la réalité qui lui est afférente. »* (*Ibid.*) Aujourd'hui les mots en politiques ne

sont que purement communicationnels. Ici le contenu s'estompe au profit de l'interaction et de l'échange. En communication, « *une réalité est en quelque sorte instituée dans et par l'interrelation.* » (*Ibid.*) D'une façon générale, « *l'information procède d'un principe réaliste qui fait de la réalité un postulat* » or « *la communication découle d'un principe constructiviste par lequel elle est lieu de création d'un réel.* » (*Ibid.*) La rupture du principe traditionnel de l'information au profit du principe de la communication reconfigure le discours et les mots en politique. Le rôle du politique consiste moins à informer à propos d'événements que, en dernière instance, à donner du sens au monde qui nous entoure. Or informer à une connotation éthique déontologique. Il est clair que les mots politiques incorporent aujourd'hui des éléments de subjectivités et d'expression discursive. Pour les théoriciens de cette tendance, le langage et la conscience n'ont d'autres références qu'elles-mêmes. Aussi, le langage crée l'image de la réalité et s'adapte selon les objectifs politiques ou idéologiques précis, tel peut-être analysé le sens de l'ultimatum que Bush lançait le 24 octobre 2002 aux membres du conseil de sécurité, après que Washington eut présenté un projet de résolution particulièrement dur sur l'IRAK : « *si les Nations Unies n'agissent pas, si elles font preuve de mollesse dans leurs responsabilités, et si Saddam Hussein ne désarme pas, les États-Unis conduiront une coalition au nom de la paix pour le désarmer* ». En outrepassant le 9 janvier 2003 les faits établis par COCOVINU (Commission de contrôle, de vérification et d'inspections des Nations Unies et l'AIEA (Agence Internationale de l'énergie atomique) qui stipulaient n'avoir trouvé aucune preuve concrète de l'existence d'armes de destructions massives, Bush va s'atteler par un sophisme à démontrer le contraire et à attaquer de manière unilatérale l'IRAK. Cet unilatéralisme démontre combien les mots politiques ne correspondent pas toujours à la réalité.

Conclusion

Le discrédit porté aujourd'hui aux mots politiques découlent du fait que les mots politiques rompent avec leur objectif traditionnel : informer, c'est-à-dire de mettre à la disposition du public, les informations vraies. Cette rupture s'explique que traditionnellement, les mots avaient un lien avec la réalité. Le mot politique avait un lien étroit avec la chose. Autrement dit, le mot ici exprime la chose. Le mot politique a pour objectif de signaler exactement l'état de chose sans déformer la réalité. Le mot politique ici est tributaire de la réalité qu'elle présuppose. Autrement dit, la représentation qui découle du discours politique dépend de la constitution du réel qui en fait l'objet et donc elle s'y conforme. On peut donc dire que traditionnellement le mot politique avait pour vocation de spécifier ce dont il propose

une représentation cognitive. Cette logique tradition sera déconstruite. Aujourd'hui, le mot politique ne représente pas toujours la réalité. Cette approche trouve son fondement dans la philosophie analytique. Au cœur de cette philosophie, il n'existe aucun lien entre le mot et la chose. En d'autres termes, le mot ne dit pas la réalité. C'est ici que le que l'idéalisme subjectif prend tout son sens. Dans ce sens le mot politique rompt avec la réalité, car le mot ici construit et donne sens aux faits. Une telle vision postmoderne est aujourd'hui d'actualité, puisque le mot politique n'exprime plus la réalité, mais elle la construit.

BIBLIOGRAPHIE

AUSTIN, J. (1961). *Philosophical papers*. Oxford : Oxford University Press, cité par HOTTOIS, G. (1979). *L'Inflation du langage dans la philosophie contemporaine.* Bruxelles : Université de Bruxelles.

BOGHOSSIAN, P. (2009). *La peur du savoir - Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance*, préface et annexes de J.-J. Rosat, Traduit de l'anglais par O. Deroy. Marseille : Agone.

GAUTIER, G. (2010). « Le journalisme de communication : expression de conviction et moralisme ». *Les cahiers du journalisme*, n° 21, Automne.

GOODMAN, N. (1984). *Faits, fictions et prédictions*. Paris : Minuit.

GOODMAN, N. (1956). « A World of Individuals ». In : I.M. BOCHENSKI, A. CHURCH, & N. GOODMAN, *The Problem of Universals* : A Symposium. South Bend, Indiana : University of Notre Dame Press.

HOTTOIS, G. (1972). *L'Inflation du langage dans la philosophie contemporaine*. Bruxelles : Université de Bruxelles.

KRIPKE, S. (1980). *La logique des noms propres.* Paris : Minuit.

MORILHAT, C. (2008). *Empire du langage ou impérialisme langagier* ? Lausanne : Page 2, Coll. « Cahiers libres ».

QUINE, W.V.Q. (1977). *Le mot et la chose*. Paris : Flammarion.

RORTY, R. (1990). *L'homme spéculaire.* Paris : Seuil.

ROSSI, J.G. (2001). *Le vocabulaire de Quine.* Paris : Marketing.

SOKAL, A. & J. BRICMONT (1977). *Imposture intellectuelles*. Paris : Odile Jacob.

WOLFF, F. (1997). *Dire le monde*. Paris : PUF.

Quand l'insulte fait signe : analyse du tour de parole «casse-toi, pauv'con »

Diana PIGNARD
Université Paris V « René Descartes » (France)
diana.pignard@gmail.com

REZUMAT: Când insulta dă semnalul: analiza sintagmei „casse-toi, pauv'con"

Când Nicolas Sarkozy, în momentul acela președinte al Republicii Franceze, efectuează o vizită oficială la Târgul Agricol din 23 februarie 2008, una din strângerile sale de mână întâmpină un refuz din partea unui vizitator care, după ce l-a huiduit , i-a răspuns: „Ah, nu, nu mă atinge...". La aceste cuvinte, șeful statului răspunde: „Atunci cară-te", iar replica vizitatorului: „Mă murdărești" este urmată de fraza „Cară-te, imbecilule" rostită de Sarkozy și devenită cult astăzi .
Acest schimb de insulte care are loc între un vizitator și șeful statului francez în 2008, ridică întrebări cu privire la semnificația simbolică a cuvântului ofensator, afrontul nuanțat creat prin atingerea orală în care dimensiunea fizică este amestecată cu o replică de limbaj. Atingerea adusă corpului său îl transformă pe insultat în insultător, preluând inițiativa de la primul și riscând o nouă șarjă din partea interlocutorului său. Analiza noastră se bazează pe turnurile de discurs, pe discursul enunțiatorului și destinatarul acestuia, și pe dimensiunea simbolică a corporalității prezentă în schimbul dintre cei doi bărbați într-un spațiu social marcat de prezența fermierilor și a animalelor acestora. După o privire de ansamblu asupra insultei în istoria limbii, vom vedea cum se articulează discursul între cei doi protagoniști (înlănțuiri, alegere a lexicului, registre de limbă), cum și de ce *„Casse-toi pauvre con"* s-a impus în mintea oamenilor.

CUVINTE-CHEIE: *insultă, corp, sens, se transformă de vorbire, politic*

ABSTRACT: When insult sign up: analysis of speaking slot *"casse-toi, pauv'con"*

When Nicolas Sarkozy, then as President of the French Republic, visit officially the Agricultural show in February 23, 2008, a visitor refuse one of his handshakes after be boo and reply: "Oh no, touch me not ...''. At these words, the President of Republic replies: "Get out then, silly man" told by N. Sarkozy and became culte today. This exchange of insults permits to ask about symbolism of the outrageant speaks. Reached in his body, he becomes insulted insulter. He takes the initiative to risk a new load from his interlocutor. Our analysis is

based on the speaking slots with the symbolic dimension of corporeity. After an overview of the insult in the history of the language, we will see how the discourse is articulated between the two characters and see how and why "casse-toi pauvre con" became a slogan and famous today.

KEYWORDS: *insult, corps, significance, towers of speech, politics*

RÉSUMÉ

Lorsque Nicolas Sarkozy, alors en fonction de Président de la République française, visite de manière officielle le Salon de l'agriculture le 23 février 2008, une de ses poignées de main épouse un refus de la part d'un visiteur qui, après l'avoir hué, lui répond verbalement : « Ah non, touche-moi pas… ». À ces paroles, le Chef de l'État répond : « Casse-toi alors » ; et le visiteur de rétorquer : « Tu me salis » suivi de la phrase « Casse-toi alors pauvre con, va » prononcée par Sarkozy et devenue culte aujourd'hui.
Cet échange d'insultes qui prend corps entre un visiteur et le Chef de l'État français de 2008, permet de s'interroger sur la portée symbolique de la parole outrageante, l'affront nuancé créé par l'atteinte orale où la dimension physique se mêle à une réplique langagière. Atteint dans son corps, l'insulté devient insulteur, reprenant l'initiative du premier et risquant une nouvelle charge de la part de son interlocuteur. Notre analyse s'appuie sur les tours de parole, le discours de l'énonciateur et son destinataire et la dimension symbolique de la corporéité présente dans l'échange des deux hommes au sein d'un espace social marqué par la présence des agriculteurs et de leur bétail. Après un état des lieux de l'insulte dans l'histoire de la langue, nous verrons comment s'articule le discours entre les deux protagonistes (enchaînements, choix du lexique, registres de langue) et de voir comment et pourquoi « casse-toi pauvre con » s'est imposé dans les esprits.

MOTS-CLÉS : *insulte, corps, signification, tours de parole, politique*

Introduction

ORSQUE NICOLAS SARKOZY, alors en fonction de Président de la République française, visite de manière officielle le Salon de l'agriculture le 23 février 2008, une de ses poignées de main épouse un refus de la part d'un visiteur qui, après l'avoir hué, lui répond verbalement : *« Ah non, touche-moi pas… »*. À ces paroles, le Chef de l'État répond : *« Casse-toi alors »* ; et le visiteur de rétorquer : *« Tu me salis »* suivi de la phrase *« Casse-toi alors pauvre con, va »* prononcée par Sarkozy et devenue culte aujourd'hui.

Cet échange d'insultes qui prend corps entre un visiteur et le Chef de l'État français de 2008, permet de s'interroger sur la portée symbolique de la parole outrageante, l'affront nuancé créé par l'atteinte orale où la dimension physique se mêle à une réplique langagière. Atteint dans son corps, l'insulté devient insulteur, reprenant l'initiative du premier et risquant une nouvelle charge de la part de son interlocuteur. Notre analyse s'appuie sur les tours de parole, le discours de l'énonciateur et son destinataire et la dimension symbolique de la corporéité présente dans l'échange des deux hommes au sein d'un espace social marqué par la présence des agriculteurs et de leur bétail. Après un état des lieux de l'insulte dans l'histoire de la langue, nous verrons comment s'articule le discours entre les deux protagonistes (enchaînements, choix du lexique, registres de langue) et de voir comment et pourquoi « *casse-toi pauvre con* » s'est imposé dans les esprits.

1. L'insulte

1.1. Historique

Dans les guerres inter-villageoises, au début du siècle, l'insulte s'est souvent apparentée à une forme de mise au défi ou d'invitation au combat précédant ou déclenchant un cycle de violences physiques, de représailles ou des rixes durant lesquelles les différends entre les deux parties cessaient momentanément. Le point d'honneur sur l'insulte est donc un duel qui s'estompe un peu avant le XX^{e} siècle.

On retrouve les insultes aux tribunes, dans la presse et la caricature. Elles sont représentées le plus souvent dans l'imagerie par la transformation de l'adversaire en animal. D'où, leur double identité, à la fois verbale et non-verbale.

En politique, Louis-Philippe fut par exemple caricaturé sous la forme d'une poire, Daumier s'est acharné au moyen d'attaques d'une grande violence, représentant par exemple les députés sous la forme d'êtres idiots, avachis où se mêle bêtise des politiques. Il arrive parfois aussi que l'adversaire soit zooformisé. De tout temps, ainsi, on relève un florilège impressionnant d'éclats du langage et d'images fortes.

L'échange que nous allons analyser a eu lieu durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, septième Président de la République en France, sous la V^{e} République.

1.2. Définition de l'insulte

Le dictionnaire de l'Académie de 1798 définit l'insulte comme « *un mauvais traitement de fait ou de parole, avec dessein prémédité d'offenser* ». Selon

l'étymologie, *insulter* signifie « sauter sur », de même en anglais (*to insult*) et en espagnol (*insultar*).

Selon le TLFi[1], l'insulte est *« une parole ou une attitude portant atteinte à l'honneur ou à la dignité de quelqu'un »* (marquant de l'irrespect, du mépris). On trouve comme synonymes les termes *injure*, *offense.* Il est dit par exemple *Dire des insultes à quelqu'un* (désormais qqn) ; *éclater en insultes contre qqn ; accueillir qqn par des insultes* ; *en venir aux insultes*, mais encore : *faire insulte à qqn ; il a reçu une cruelle insulte.*

Pour Thomas Bouchet, ce sont des mots ou des agencements de mots, ponctués, formant figures ; elles renseignent sur la performativité de la parole dite, sur les ressources et les fragilités du langage ; puisqu'une expression ne devient insulte que si elle est perçue comme telle, il convient de décrypter certaines logiques de la relation politique ; le mécanisme qui s'enclenche lorsque la victime demande réparation peut être d'ordre juridique ou judiciaire (2005 : 9).

Pour le Code pénal *« une injure est une parole offensante adressée à une personne dans le but de la blesser »*. Aussi, s'en prendre à son prochain, est condamné par ce code juridique.

On distingue couramment cinq insultes : le scatologique, le politique, le raciste, l'homophobe et le religieux.

Enfin, selon Evelyne Larguèche, deux types d'injures se distinguent :

> la première est dite spécifique, en tant qu'elle vise à particulariser l'attaque, à la « spécifier » précisément, et que, pour faire, elle s'appuie sur des caractéristiques propres à la cible. L'autre type, ce qu'on désigne le plus souvent indistinctement comme *gros mots* ou même *jurons*, mots à forte connotation affective (…), sont utilisés pour leur fonction d'injure.

2. Analyses

2.1. La violence verbale

On peut répertorier l'insulte comme une violence verbale puisqu'il existe une violence de l'énoncé et de son énonciation. Il existe une tension palpable entre l'anonyme du Salon de l'agriculture et Nicolas Sarkozy. Cette violence peut révéler des rivalités politiques, la haine (celle du chef de l'État, du parti). Pour l'anonyme, le Président de la République est un homme qui ne lui est pas inconnu. Pour le Chef de l'État, en revanche, le visiteur du Salon est un homme dans la foule, un citoyen, un potentiel électeur qui refuse de lui serrer la main. L'hostilité est traduite de manière non-verbale (par le geste) et de manière verbale, à travers l'usage de l'insulte qui survient de manière croissante, sous tension, avec un tac au tac dans

l'échange langagier. N. Sarkozy est contré dans son geste politique puis devient l'insulteur insulté, se libérant de la parole d'ordre politique.

Lorsque l'anonyme répond à la poignée de main de N. Sarkozy, il lui répond « *touche-moi pas* », avec la suppression du *ne* discordantiel dans la négation. En syntaxe, nous noterons ici une rupture de construction. De plus, il le tutoie d'emblée avec un terme d'adresse (*tu*), ce qui lui vaut pour réponse du Chef de l'État une phrase simple associée d'une intonation brève exprimant sa spontanéité.

L'insulte a de ce fait une connotation familière comme le prouve également l'usage de la P2 (deuxième personne du singulier). La violence verbale, enfin, est visible dans la syntaxe et l'usage de l'impératif à la deuxième personne du singulier.

2.2. Du registre de parole

L'usage de la négation sans « ne » prouve que le langage n'est ni courant, ni soutenu.

La langue familière usitée évoque en général un degré d'intimité. Dans l'échange analysé ici, les rapports hiérarchiques sont abolis et l'importance numérique de l'auditoire en fait un témoin au sein de l'espace public du salon de l'agriculture. L'emploi de « *casse-toi* », puis de « *casse-toi pauvre con, va* » est une réponse du Chef de l'État qui souhaite adapter familièrement sa langue en fonction de l'auditoire.

À la familiarité, le Président de la République répond sur le même registre de parole.

Le dictionnaire de la linguistique les définit : ce sont les utilisations que chaque sujet parlant fait des niveaux de langue existant dans l'usage social d'une langue (familier, populaire, soutenu, etc.) (Dubois *et al.*, 2007 : 406).

Aussi, est-il majeur de considérer que N. Sarkozy, en visite au Salon de l'agriculture, est alors en situation officielle. Or, il existe un protocole. L'anonyme n'ayant pas respecté le geste tendu vers lui n'a donc respecté ni l'homme, ni le Président de la République alors en fonction. Ce manque de soin se retrouve dans le registre de parole utilisé, familier, alors que l'on aurait pu en attendre un plus soutenu, voire courant.

L'usage du tutoiement peut également être un style stratégique afin de toucher l'interlocuteur. Les deux protagonistes de l'échange ont été à leur tour dominant et dominé au sein de l'échange verbal. Ce que nous pouvons dire en revanche, c'est que l'objectif de communication a été rempli par l'utilisation et le choix d'une variété de langue particulière.

Sur le plan du protocole, des linguistes se sont exprimés suite à l'échange de l'anonyme et de N. Sarkozy. Pour Alain Bentolila[2], la fonction

présidentielle a été déconsidérée. Car selon lui, tout registre de langue évolue en fonction du degré de connivence entre l'émetteur et le récepteur :

> Quand il y a peu de connivence, on utilise le vouvoiement, des mots plus rares, etc., poursuit le linguiste. Nicolas Sarkozy ne connaissait pas l'homme qui l'interpellait, il aurait dû chercher des mots élaborés pour convaincre, donner une chance au dialogue plutôt que de choisir l'insulte. Le danger, c'est que le président n'accepte le dialogue qu'avec ceux qui sont en accord avec lui ou qui le flattent.

Pour Alain Bentolila, le vif échange du Salon de l'agriculture illustre une

> incapacité à adapter son registre de langage à sa fonction ». « Il y a deux façons de choisir un registre de langage, analyse le linguiste. S'adapter à une situation donnée et ouvrir la porte à l'émotion, ou avoir conscience de qui l'on est et des obligations liées à son statut. Un chef d'État ne peut pas se contenter du premier registre.[3]

Ainsi, selon le linguiste, on attend d'un Chef de l'État un parler correct, soutenu, en adéquation avec sa position.

2.3. Le verbe salir

Dans son deuxième tour de parole, l'anonyme rétorque : « *tu me salis* ». On sait qu'au sens figuré, le verbe *salir* est familier. Le sémantisme de ce verbe se déploie ainsi dans la langue : *salir quelqu'un, salir la réputation de quelqu'un, déshonorer quelqu'un par des propos, des calomnies.*

Tu me salis est à la fois familier et renvoie également à la souillure : on souille par des idées, des images obscènes. La parole est forte, pénétrante et profonde, ce qui renforce l'idée de violence.

Quant à « *pauvre con* », on prête à ces mots des valeurs d'imbécilité, de crétinisme, de débilité mentale, comme le prouvent les expressions foisonnantes existantes dans le monde entier. L'expression française utilise le terme *con* dont l'étymologie nous éclaire sur son sens premier : le terme vient du latin *cunnus* ou *connil*, de *coniculum*, ancien nom du « lapin ». Il réfère au sexe de la femme, son pubis, son vagin ou sa vulve (Gordienne, 2002 : 103-104).

2.4. Impressions du corps

L'image du corps est évoquée de différentes façons dans l'échange. D'abord par une poignée de main, tendue vers la foule de visiteurs et de

badauds du salon de l'agriculture, puis par le refus qui fait signe, perçu comme une marque négative. Ensuite, le corps est suggéré dans l'échange par des paroles précises, choisies : « *touche-moi pas* », « *tu me salis* » à l'affirmative, rendant compte d'une violence verbale. Enfin, dans sa globalité, lorsque le Chef de l'Etat répond à l'invective « *casse-toi* », celle-ci réfère à la personne dans son entier. La seconde réplique « *casse-toi, va* », est constituée quant à elle par le verbe aller accompagnant un geste de la main de Sarkozy signifiant « va-t-en loin de moi ».

L'échange a également lieu au sein d'un environnement de bestiaux et d'animaux de forte envergure. L'odeur, la saleté, les excréments et la présence d'une foule oppressante rappellent le contexte dans lequel ont lieu les tours de parole.

On retrouve dans cet espace confiné un procédé de l'insulte présent de façon inconsciente, celui de l'animalisation, très cher aux caricaturistes, qui consiste à réduire son adversaire. Edgar Faure, par exemple, usait souvent les expressions « *chacal* », « *millepattes* », « *invertébré* » qui étaient très nuancées, mais fort évocatrices. Les caricaturistes eux-mêmes ont beaucoup accentué l'expressivité graphique de l'animalité sous forme de bestiaires (porc, oiseau, ours, etc.) à partir de la physiognomonie des personnages politiques (physique, moral, intellectuel). Ces insultes auraient pu faire partie du tour de parole entre l'anonyme et N. Sarkozy. Le Chef de l'État a employé une formulation plutôt banale, éloignée des métonymies de la fin du XIX^{e} siècle des caricaturistes. En ce qui concerne l'échange verbal, une expression rend compte de la situation contextuelle et langagière : « traquer une bête ».

Les termes usités réfèrent explicitement au champ sémantique de la bêtise et à la masse des bestiaux et des bêtes (bêtes à viande, bêtes à concours) à l'honneur le jour de l'échange verbal puisque les animaux sont présentés au salon de l'agriculture et font figure de représentativité du monde agricole. N. Sarkozy et son interlocuteur peuvent également être assimilés à deux protagonistes de la foire à bestiaux tant ils volent la vedette aux agriculteurs concernés.

Aussi, le langage de l'anonyme est-il empreint de tournures mettant en avant la corporéité : « *touche-moi pas* » et « *tu me salis* » font appel d'une part au contact externe et d'autre part à un sentiment interne à la fois physique sur le plan de l'intime et à la fois moral. Sur le plan politique, on peut dire que l'entrée en contact de Sarkozy par l'intermédiaire de sa poignée de main, élément du corps, au départ, inscrit la situation dans un univers corporel où l'idée de duel du XIX^{e} siècle survit à travers un bref échange, et où les personnages principaux « touchent juste » : ils atteignent le but de *toucher* l'autre.

2.5. Du verbe toucher

Le sémantisme du verbe *toucher* est la réponse à la gestuelle de N. Sarkozy. Aussi, *toucher de près quelqu'un* renvoie autant à la sphère psychique que physique. Cette expression est d'ailleurs utilisée dans le domaine politique puisqu'un candidat « touche ses électeurs ».

La connotation physique est déjà présente dans l'étymologie du terme dont le premier sens est « frapper » (*toccare)*, ce qui renforce l'aspect physique et violent de l'invective de l'anonyme lorsqu'il répond à N. Sarkozy dans le premier round. Verbe de mouvement, *toucher* marque à la fois un arrêt et un enchaînement particulier sur la base de l'échange entre les deux protagonistes. L'anonyme, en rétorquant « *touche-moi pas* » semble pris au piège entre d'une part un espace confiné où se tassent bestiaux et visiteurs et N. Sarkozy face à lui. La progression de N. Sarkozy dans la foule marque un temps où il est lui aussi touché par des propos auxquels il ne s'attendait pas car sa réponse est brève. Aussi est-il pressé, précisément en action de marche lorsque le terme *alors* vient marquer un point de chute à la fin de sa phrase. L'idée du toucher et de souillure interpellent également dans un sens second l'idée d'honneur à sauver coûte que coûte. C'est la qualité du geste qui est mise en cause et la globalité de la personne. Enfin, la situation fait songer à l'expression *Berry, touche-aux-nues* qui réfère à un homme de petite taille. Le Président de la République N. Sarkozy lui-même de petite taille, est lui aussi touché dans la désignation de son corps, de son physique.

3. De la notoriété de la formule « *casse-toi pauvre con* »

3.1. Une expression à vocation internationale

La formule de Nicolas Sarkozy s'est imposée dans les esprits et est devenue une formule figée pour plusieurs raisons : d'une part elle a été filmée, ce qui n'était nullement prévu, et a été diffusée le soir même dans les médias qui ont racheté les images au Parisien (internet, puis télévision et journaux). D'autre part, sa structure syntaxique simple se mémorise facilement. Elle vient très exactement du Chef d'État élu et représentant officiellement la France. Elle s'impose ainsi davantage que provenant d'un anonyme. Sa diffusion dans la presse nationale puis internationale a donné une portée importante à la phrase de N. Sarkozy.

On trouve de nombreuses traductions de *casse-toi pauvre con* dans les journaux, et sur les sites internet, en Europe et dans le monde : parmi ces derniers, on peut citer[4] le site du *New-York Times*, aux États-Unis, où l'on relève l'expression « *Then get out of here, you total jerk* » qui a été traduit en français par 'Alors barre-toi, abruti fini'. Au Royaume Uni, deux traductions se distin-

guent : « *Get lost then you bloody idiot, just get lost !* » ('Va-t-en espèce d'imbécile d'heureux'), site de la *BBC* et « *P**off, stupid sod* » ('Va te faire bip, triple buse'). En Allemagne, on relève sur le site *Die Welt* l'expression « *Hau ab, du Dummkopf* » ('Barre-toi tête de con') et en Argentine, sur le site *Clarin*, une version proche de la version française : « *Rajà, pobre pelotudo* » ('Dégage, pauvre demeuré'). En Espagne, enfin, la version est « *Pirate, pobre gilipollas* » traduite par 'Tire-toi de là, pauvre couillon'. Sur le plan lexical, le terme « con » est traduit par *abruti*, *imbécile*, *tête de con* et *pauvre demeuré* qui réfèrent tous les cinq à l'idée d'idiotie, de bêtise, avec une version plus nuancée pour *trible buse*. Seule une seule traduction relève de la connotation sexuelle (*pauvre couillon*) mais dont le sens est « pauvre idiot ». Somme toutes, en termes de traduction, les expressions gardent le sens premier de la formule de N. Sarkozy.

3.2. Sur la traduction

Les logiciels de traduction, sur internet, donnent également une ampleur européenne et mondiale à l'expression. Le dictionnaire *Reverso*, par exemple, permet de traduire « casse-toi pauvre con » en différentes langues de l'Union européenne et du monde. L'enseignement FLE sur le net a également pris en considération l'expression du Chef de l'État dans ses enseignements de français langue étrangère.

3.3. « *Casse-toi pov'con* » *Et c'est Nicolas Sarkozy qui le dit !*

D'autres faits ont contribué à la diffusion de « *Casse-toi pauvre con* ». Parmi ceux-ci on note l'usage de « *"casse'toi pov'con", et c'est Nicolas Sarkozy qui le dit !* » – avec une orthographe phonétique de *pauvre* – sur des affichettes brandies par un militant du front de gauche qui a fait parler de lui dans les médias. Il l'utilise sous forme de slogan devenant un support de sloganisation (Adam & Bonhomme, 1997 : 55) par son message et son aspect verbal. Les guillemets présents sur l'affichette attestent de l'oralité de la formule et du dire de son initiateur au sein d'un contexte particulier.

Visuel - URL : <http://slm352.unblog.fr/2009/05/02/quon-se-le-dise>

C'est le 14 mars 2013 que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné la France pour violation de la liberté d'expression après la condamnation de l'auteur en 2008 de l'affichette « "casse-toi pov'con" » lors d'une visite présidentielle à Laval.

Or, il existe un délit « d'offense au Chef de l'État », inscrit dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse et passible de 45000 euros d'amende. Une peine de principe de 30 euros avec sursis – choix confirmé en appel – a été appliquée à Hervé Eon, le militant de gauche ayant brandi l'affichette (voir visuel).

Le recours à une sanction pénale a été jugé « *disproportionné* » par la CEDH qui souligne que son recours aurait « *un effet dissuasif sur des interventions satiriques* [pouvant contribuer] *au débat sur des questions d'ordre général* ». Les juges ont délibéré et estimé que casse-*toi pov'con* a été « *littéralement offensante à l'égard du Président de la République* » ne constituant pas une « *attaque personnelle gratuite* » mais plutôt une critique « *de nature politique* » provenant d'un militant de gauche. La cour a ajouté que le plaignant avait tout simplement opté pour un « *registre satirique* ». La formule a ainsi été popularisée et diffusée jusque dans les tribunaux.

On peut considérer un changement dans l'ordre des choses, celui de l'apparition d'une formule, d'un slogan qui se caractérise par sa brièveté, une simplicité grammaticale, une tonalité péremptoire et une fermeture structurelle qui en font un syntagme figé. Rappelons que l'étymologie du mot *slogan* vient du gaëlique *Sluagh-ghairm* qui signifie « cri de guerre ». Sur le plan historique, ce phénomène était lié à l'origine aux champs de bataille jusqu'en 1830. Par la suite, la dimension publicitaire est apparue, puis sa valeur politique née dans les années 1930.

3.4. Une variante ludique

Casse-toi pov'con est également le titre d'un jeu de société créé par Ludovic Maublanc et Martin Vidberg. Le but du jeu est de renforcer la popularité de son candidat politique à l'élection présidentielle. Le jeu permet aux joueurs d'en choisir un parmi huit possibles, issus de partis existants : PS, EELV, MoDem, Parti Radical, UMP. Sur le modèle de l'échange verbal de 2008 au Salon de l'agriculture, les candidats doivent tenter de serrer le plus de mains possible de personnes favorables à leurs idées et éviter, si cela est envisageable, les groupes hostiles. Ce sont ces derniers qui feront lâcher un candidat et lui feront proférer les paroles « *Casse-toi pov'con* ». Le jeu est basé sur l'événement déclencheur qui a eu lieu au le salon de l'agriculture (l'acte gestuel, principalement, exprimant le refus de serrer la main à un Chef d'État).

3.5. La parodie

Une parodie a vu le jour sous la forme d'une chanson dont le refrain réfère directement aux prémisses de l'événement qui eu lieu au salon : « *si tu veux pas me serrer la main, alors que je mérite une ovation* », avec la prise de parti et la référence explicite à N. Sarkozy, sa vie politique et également les femmes de sa vie[5].

3.6. Popularisation

La médiatisation de l'injure par les journalistes et les linguistes (Calvet, Bentolila, etc.) a également eu un impact sur la sensibilisation du public et des lecteurs Français.

3.7. Sur le plan international : l'exemple du Caire

On retrouve de nouveau la formule de Sarkozy sous la forme d'un slogan, mais à l'étranger et au cœur d'une propagande politique. Elle a été inscrite sur une pancarte par un professeur du lycée français du Caire. Le slogan politique « *Casse-toi pauvre con* » a été visible de tous lors d'une manifestation contre Hosni Moubarak, place Tahir le 1er février 2011, alors que la France était le pays ami du peuple égyptien. Moubarak n'était pas encore tombé (plus tard, le 11 février). Le professeur de français a été rapatrié pour sa sécurité. Il a ainsi marqué sa solidarité avec les manifestants de la place Tahir.

Conclusions

De tous temps, l'insulte, qu'elle soit verbale ou non verbale a existé au cœur du monde politique. La violence est visible dans l'usage de la langue (syntaxe, impératif, termes d'adresse).

La mise en tension de l'échange s'instaure au sein d'un contexte particulier : celui d'un espace public qui s'oppose à l'intime où l'échange se révèle bref et dans un registre de parole familier. Les rapports hiérarchiques sont effacés, abolis. Le chef de l'État, Nicolas Sarkozy, emprunte un chemin contraire au protocole, relevé par les linguistes.

Les verbes *sali*r et *toucher* révèlent une atteinte à l'individualité, une pénétration de l'intimité du sujet anonyme. L'atteinte à la corporéité est l'élément déclencheur de l'échange entre N. Sarkozy et l'homme qui a refusé de lui serrer la main. L'environnement (bestiaux et foule oppressante) appuie et répond en partie à la tension entre les deux hommes.

La notoriété de « *casse-toi pauvre con* » naît avec le slogan « "*casse-toi pov'con*" », en France, et au Caire. Elle a même été reprise au sein du monde politique par Henri Guaino, qui dérape à la télévision : « *Si je vous traite de sale con, ça va vous plaire ?* »

La traduction de l'expression de l'ancien Chef de l'État a contribué à la notoriété de la formule. Elle est devenue culte aujourd'hui, comme d'autres formules figées : « *Brassens casse sa pipe* », par exemple, à la mort de Georges Brassens le 31 octobre 1981.

Enfin, les variantes ludique et culturelle en font aujourd'hui une insulte banalisée, mais bien connue dans nos esprits. Par sa diffusion dans les sites de FLE, elle fait partie de notre patrimoine national.

NOTES

[1] TLFi : Trésor de la langue française informatisé.

[2] Alain Bentolila, cité par Solenn de Royer dans « Des linguistes jugent l'usage de la familiarité par Nicolas Sarkozy », URL : <http://www.lacroix.com> (25.02.2008).

[3] <http://chardon-ardent.blogspot.fr/2011_06_01_archive.html>.

[4] Traductions issues de l'article « Comment traduire casse-toi pauv'con », URL : <http:// www.20minutes.fr>.

[5] <http://myspace.com/casse-toipauvrecon>, dailymotion.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM J.-M. & M. BONHOMME (1997). "Les constituants du discours publicitaire". In : *L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris : Nathan, Coll. « Nathan Université ».

BOUCHET, Th., M. LEGGET, J. VIGREUX, & G. VERDO (2005). *L'Insulte (en) politique : Europe et Amérique latine du XIX^e siècle à nos jours*. Dijon : Éditions de l'Université de Dijon, Coll. « Sociétés ».

CALVET, L.-J. & J. VÉRONIS (2010). *Les mots de Nicolas Sarkozy*. Paris : Seuil, Coll. « H.C. Essais ».

CHARAUDEAU, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette, Coll. « Supérieur ».

DUBOIS, J., M. GIACOMO, L. GUESPIN, C. MARCELLESI, J.-B. MARCELLESI, & J.-P. MEVEL (2007) [1re édition 1994]. *Grand dictionnaire de Linguistique et Sciences du langage*. Paris : Larousse, Coll. « Grands dictionnaires ».

GORDIENNE, R. (2002). *Dictionnaire des mots qu'on dit gros, de l'insulte et du dénigrement*. Paris : Hors Commerce.

LAGORGETTE, D. (sous la dir.) (2009). *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*. Chambéry : Éditions de l'Université de Savoie, Coll. « Langages ».

LEMONIER, M. (2012). *Dictionnaire des gros mots, insultes, grossièretés et autres noms d'oiseaux.* Paris : Balland.

Sitographie

« "Casse toi pov'con": la CEDH condamne la France pour violation de la liberté d'expression » Le HuffPost avec AFP, par Geoffroy Clavel. Publication: 14.03.2013. URL : <http://www.huffingtonpost.fr/2013/03/14/casse-toi-povcon-la-cedh-_n_2874285.html>.

« "Casse-toi pauvre con" : le slogan anti-Moubarak qui irrite Paris ». 18.02.2011. URL : <http://lci.tf1.fr/france/societe/casse-toi-pauvre-con-le-slogan-anti-moubarak-qui-irrite-paris-6282051.html>.

« Casse toi pauvre con », posté dans 2 mai 2009 dans billet du jour. URL : <http://slm352.unblog.fr/2009/05/02/quon-se-le-dise>.

« Comment traduire « casse-toi, pauvre con » ? », 25.02.2008. URL : <http://www.20minutes.fr/france/215296-comment-traduire-casse-toi-pauvre-con>.

« Et si l'injure ne se racontait pas ! » par Évelyne Larguèche. *L'Homme.* 2011/2-3 (n°198-199), Editions de l'E.H.E.S.S. URL : <http://www.cairn.info/ resume.php?ID_ARTICLE=LHOM_198_0355>.

« L'art délicat de l'injure politique », 14.12.2011, par Dorothée Duchemin. URL : <http://www.citazine.fr/article/l-art-d-licat-de-l-injure-politique>.

« L'injure en politique : de tout temps ? », 03.03.2012, Invité : Thomas Bouchet, Thème(s) : Histoire| 19e siècle| 20e siècle| Révolution| affaire Dreyfus| antisémitisme| caricatures|Daumier|duel|injures| insultes| Louis-Philippe| poire| révolution française| sexisme. URL : <http://www.franceculture.fr/emission-concordance-des-temps-l-injure-en-politique-de-tout-temps-2012-03-03>.

« La France condamnée dans l'affaire de l'affichette « Casse-toi pov'con » par Sylvie Johnsson. URL : <http://www.franceinfo.fr/justice/la-cour-europe enne-des-droits-de-l-homme-condamne-la-france-dans-l-affaire-de-l-919 571-2013-03-14>.

« Présidentielle J-10 : la campagne vue par le linguiste Louis-Jean Calvet ». URL : <http://www.telerama.fr/idees/presidentielle-j-10-la-campagne-vue-par-le-linguiste-louis-jean-calvet,80140.php>.

« Vers une banalisation des insultes et des injures ? » URL : <http://www.jeunesviolencesecoute.fr/espace-jeunes/dossiers-hematiques/violences-verbales/vers-une-banalisation-des-insultes-et-des-injures.html>.

Blog.veronis.fr, Technologies du langage, « Politique : L'art du dérapage ». URL : <http://blog.veronis.fr/2009/10/politique-lart-du-derapage.html>.

Dico définitions. URL : <http://www.dico-definitions.com/dictionnaire/definition/28757/Toucher.php>

Dictionnaire de traduction *Reverso.* URL : <http://dictionnaire.reverso. net>.

Le français dans le monde. Blog : Langues françaises. « Pauvre con / riche con », par Louis-Jean Calvet, publié le 23.10.2012. URL : <http://www.fdlm.org/langue-francaise/2012/10/23/pauvre-con-riche-con>.

Site de l'Université de Bourgogne. *L'insulte en politique*. URL : <http:// passerelle-production.u-bourgogne.fr/web/atip_insulte>.

TLFi, *Le Trésor de la langue française informatisé.* URL : <http://atilf.atilf. fr>.

Les insultes dans les média écrits roumains – entre cliché et création lexicale

Anda RĂDULESCU
Université de Craiova (Roumanie)
Faculté des Lettres, Département de Langues romanes et Communication
andaradul@gmail.com

REZUMAT: Insultele în presa scrisă românească – între clişeu şi creaţie lexicală

Termen cu accepţiuni încă fluctuante şi nefixate, greu de delimitat de alte forme de manifestare ale violenţei verbale (injurie, ofensă, ultraj, grosolănie, trivialitate) insulta reprezintă, mai ales în limbajul presei scrise, mijlocul cel mai dur de a jigni pe cineva şi de a aduce atingere „feţei sale pozitive". Dacă în presa comunistă românească de dinainte de 1989 acest atac la persoană era de neimaginat, deoarece cenzura veghea la respectarea normelor şi codurilor sociale de politeţe, după 1990 şi în special la începutul secolului XXI, asistăm la proliferarea cuvintelor vulgare şi jignitoare, majoritatea provenite din argou sau din limba familiară şi populară. Articolul nostru îşi propune să examineze mijloacele lexicale prin care este exprimată insulta în limba română, precum şi formele ei cele mai frecvente de manifestare, aşa cum apar în cotidianul *România Mare*. Totodată, arătăm şi în ce măsură se poate vorbi de inovaţie şi de creaţie lexicală în cadrul actualelor forme de insulte româneşti.

CUVINTE-CHEIE: *insultă politică, faţă pozitivă, clişeu, creaţie lexicală*

ABSTRACT: Insults in Romanian print media – between cliché and lexicon creation

The insult is still a fluctuating and fuzzy term, difficult to dissociate from other forms of verbal violence like terms of abuse, offence, jeering and rude words. In print media language, in particular, the insult represents the most severe offense addressed to a person and attempts to damage his or her "positive face". If in the communist print media before 1989, such personal attacks were inconceivable because censorship ensured that the social standards and mores were respected, after 1990 and especially at the beginning of the 21st century, one can witness the proliferation of vulgar, insulting words, most of them being slang, familiar and vernacular words. The present research has a lexical approach and aims at examining the way the insult is rendered in Romanian print media, having as corpus the newspaper *Romania Mare*. We shall analyse the innovation and lexical creation processes in the present-day form of Romanian insults.

KEYWORDS: *political insults, positive face, cliché, lexical creation*

RÉSUMÉ

Terme assez fluctuant et encore mal défini, difficile à dissocier d'autres formes de violence verbale dont l'injure, l'offense, le quolibet et le gros mot, l'insulte constitue, surtout dans le langage des média écrits, le moyen le plus dur d'offenser quelqu'un et de porter atteinte à sa « face positive ». Si dans la presse communiste roumaine avant 1989 cette attaque à la personne était inconcevable, parce que la censure veillait au respect des normes et des convenances sociales de politesse, après 1990 et notamment au début du XXIe siècle, on assiste à une prolifération des mots grossiers et insultants, la plupart relevant de l'argot et du parler familier et populaire. Notre article se propose d'examiner les moyens lexicaux utilisés pour réaliser l'insulte en roumain et les formes les plus fréquentes dans le quotidien *România Mare*. Nous verrons dans quelle mesure on peut parler d'innovation et de création lexicale dans les formes actuelles des insultes roumaines.

MOTS-CLÉS : *insulte politique, face positive, cliché, création lexicale*

En politique on ne discute plus, on insulte.
Aurélien Scholl

1. Argument

LE LANGAGE UTILISÉ dans les média écrits roumains enregistre une différence notable entre la fin du XXe siècle et le début du XXIe. Avant la Révolution de décembre 1989 les journaux nationaux, officiels, comme *România Liberă* [La Roumanie Libre], *Scânteia* [L'Etincelle], *Scânteia Tineretului* [L'Etincelle de la Jeunesse] et *Libertatea* [La Liberté] servaient la propagande du Parti Communiste Roumain et le culte de la personnalité du président Nicolae Ceauşescu, tout en évoquant ses « grandioses » réussites dans tous les domaines et notamment dans la création du nouveau profil du communiste roumain.

Écrits dans une langue de bois pleine de clichés et de stéréotypes, ils écœuraient le lecteur qui devait pourtant les accepter, faute d'avoir le courage de protester et d'exprimer librement ses opinions. De plus, la censure communiste exerçait une formidable pression non seulement sur les informations offertes par les journaux, mais aussi sur le langage utilisé, qui devait être strict et correct à l'extrême.

Après 1989, lorsque la vie politique et publique de la Roumanie s'est démocratisée, on assiste non seulement à une multiplication de journaux de toutes les couleurs politiques, mais également à un langage médiatique relâ-

ché, irrévérencieux, insultant[1], violent même. Cette agression verbale est évidente notamment dans les revues polémiques, telles que *România Mare* [la Grande Roumanie] et *Academia Caţavencu* [l'Académie Caţavencu][2], où les journalistes, adoptent le style pamphlétaire pour se moquer des politiciens et de la situation actuelle du pays, et utilisent un langage extrêmement ironique et virulent. Et pourtant, ces journaux n'ont pas été interdits en Roumanie et les journalistes n'ont pas supporté les conséquences légales des calomnies proférées et tout cela, au nom de la liberté de la presse.

Le but de notre article est de mettre en évidence la façon dont ce langage offensant, outrageant, parfois choquant, oscille entre cliché et création lexicale. Notre corpus est formé d'une soixantaine d'insultes puisées dans le numéro 1194 du quotidien *România Mare* du 21 juin 2013, dont le rédacteur en chef, le politicien[3], journaliste et écrivain Corneliu Vadim Tudor, est bien connu pour son tempérament colérique, ses déchaînements à caractère nationaliste et raciste, sa rhétorique politique dure et ses attaques personnelles. Notre analyse comporte deux paliers :

- *un palier théorique* dans lequel nous passons brièvement en revue quelques aspects généraux de nature pragmatique et stylistique de l'insulte en tant qu'acte de langage, figure de rhétorique et argumentation ;

- *un palier pratique*, où nous analysons les moyens de formation des insultes proférées par Corneliu Vadim Tudor[4] à l'adresse de quelques politiciens roumains (le président Traian Băsescu, des anciens ministres dont Elena Udrea[5] et Tudor Chiuariu[6], des membres marquants du Parti Socialiste Démocrate comme Viorel Hrebenciuc[7], et des journalistes tel Ion Cristoiu[8]).

2. L'insulte en politique

Malgré les nombreuses études qui lui ont été dédiées, l'insulte semble encore être un terme flou et mal défini, parfois difficile à dissocier d'autres notions renvoyant à la violence verbale, dont l'invective, l'injure, le quolibet, le gros mot[9].

Pour Dominique Lagorgette (2006 : 27-28) l'*insulte* est un terme utilisé[10] pour les attaques verbales, alors que l'*injure*[11] s'applique à d'autres types d'agressions (gestes, comportements). Pierre Enknell, dans l'Introduction à son *Dictionnaire des jurons* (2004), distingue entre le *juron* (exclamation exprimant des sentiments vifs en réaction à des émotions multiples) et les autres termes grossiers tels que l'*injure* (pour offenser), la *malédiction* (pour souhaiter du mal), l'*imprécation* (qui « *en appelle dans le même but à un pouvoir supérieur* ») et le *serment* dont le juron tire son origine et constitue un condensé.

Et pourtant, en dépit de ces distinctions, Enknell attire également l'attention sur le fait que toute cette terminologie prête à confusion, parce qu'on utilise parfois des termes quasi similaires pour s'adresser à quelqu'un ou pour l'interpeller. Gilles Guilleron (2007) essaie d'établir des nuances de sens entre *gros mot*, *insulte* et *juron.* Ainsi, pour lui, le gros mot est « *une expression crue, indélicate, obscène, scatologique qui s'affranchit des codes de politesse et de bienséance (ex: bite, couilles, enculé – omniprésence du langage sexuel)* » ; l'insulte « *vise à outrager, à déstabiliser quelqu'un, sa connotation agressive étant très marquée : abruti, connard, enflure, fouille-merde* » ; le juron

> rappelle en premier lieu sa fonction de formule blasphématoire, où le nom de Dieu figurait sous une forme facilement reconnaissable (nom de Dieu, bordel de Dieu, tonnerre de Dieu, vingt dieux) ou légèrement déformée (parbleu, pardi, sacristi, corbleu, tudieu, ventrebleu, etc.) et en deuxième lieu sa forte valeur affective, ces termes constituant une représentation dégradée de l'autre.

Le point commun de toute cette série de termes est qu'ils portent atteinte à la « *face positive* » d'une personne en niant sa valeur, en l'offensant, en la dénigrant, en la minimisant pour lui faire perdre totalement le respect des autres. Car la vulgarité, la grossièreté et le caractère blasphématoire de ces expressions, réalisées sous une forme plus ou moins condensée, expriment de façon saillante les sentiments de colère, d'indignation ou de mépris, de même que les ressentiments du locuteur par rapport à son interlocuteur ou à une situation, un événement, etc.

En dépit de la multitude d'approches et de points de vue, les linguistes s'accordent au moins sur un fait : l'insulte est un acte agressif qui menace la « face » du récepteur qui n'est pas traité avec les égards qu'il attend et, conséquemment, de l'émetteur qui pourrait être attaqué pour avoir produit cet acte (Goffman, 1967). Ainsi, Chevalier et de Chanay (2009 : 46) estiment que l'insulte est un acte de langage complexe qui cumule l'assertif (associer à l'interlocuteur des caractéristiques dévalorisantes), l'expressif (manifester une attitude hostile envers l'interlocuteur) et le directif (solliciter une réaction de la part de l'interlocuteur). Ce dernier aspect, qui appelle une réaction en retour, amène Diane Vincent et Geneviève Bernard Barbeau (2012) à ranger l'insulte parmi les actes réactifs.

Laurence Rosier (2012) insiste sur l'historicité de l'insulte et sur ses caractéristiques de « *procédé rhétorique, dans un contexte de tension, qui rompt avec la politesse verbale sentie non comme une convenance sociale mais comme un procédé de dissimulation et de manipulation. Mieux encore, elle peut être une "insolence" au sens où l'entend Michel Meyer (1998), salvatrice et bienvenue, dans une société policée* ». Rosier voit dans l'insulte une métaphore des rapports

sociaux, puisqu'« *intégrée dans cet ensemble plus vaste dénommé violence verbale, elle* [l'insulte] *devient un outil d'analyse des normes et des formes discursives en vigueur dans une société* ».

L'insulte est, par essence, un « *énoncé d'émotion* » (Plantin, 1997 ; Doury, 2000) puisque, dans sa formulation même, un élément nominal ou nominalisé, souvent exclamatif (Lagorgette, 2004), est censé être un cri du cœur. De plus, Diane Vincent et Geneviève Bernard Barbeau (2012) avancent l'idée que la nominalisation et le contexte d'énonciation donnent une information à la fois sur les causes (le déclencheur de l'émotion) et sur les conséquences de la disqualification d'autrui (l'effet perlocutoire). En tant que véhicule d'une émotion articulée à un jugement négatif sur autrui – qu'il s'agisse de désapprobation, de rejet, de dégoût, d'indignation –, l'insulte entretient une relation biunivoque avec l'argumentation : l'argumentation de l'émotion et l'émotion dans l'argumentation (Plantin, 1997 : 82), car on peut « *justifier une émotion par l'existence d'un état de choses, tout comme on peut, par exemple, arguer d'une émotion pour justifier une action* ».

L'insulte, tout comme l'argumentation, est une façon de donner à voir le réel. Mais, si pour argumenter, l'individu s'affiche comme ayant des convictions et comme participant à un monde cohérent[12], dans le cas de l'insulte, l'insulteur montre un autre côté du réel, à travers des normes sociales, des valeurs et des croyances que les « étiquettes » qu'il applique aux autres transgressent.

L'insulte serait, selon l'avis des linguistes, une sorte d'argument final[13] auquel on fait appel lorsqu'on est à court d'arguments ; en ce sens Laurence Rosier (2012) remarque dans l'emploi de l'insulte une escalade de l'agressivité et un passage de l'acte verbal à l'acte physique, suite à « *une montée en tension vers une violence non plus symbolique mais physique* [qui] *pourrait trouver ses origines dans l'échange argumenté, où l'insulte représenterait un basculement, un palier irréversible vers un durcissement irréductible des positions des locuteurs devenus adversaires, vers une conflictualité pouvant dégénérer en "sport de combat"* ».

Bien que l'insulte puisse revêtir des formes différentes, des plus subtiles et raffinées aux plus brutes, selon les genres de discours où elle s'exerce, on constate dans la presse écrite actuelle un pullulement de formes explicites, crues et extrêmement violentes, notamment dans les discours politiques. En effet, cultiver la violence verbale dans l'interpellation d'un politicien ou poser un jugement négatif sur autrui ou sur ses actions n'est pas une technique nouvelle, elle remonte à l'Antiquité où la polémique, art oratoire de prédilection pour persuader l'auditoire, s'est servi de l'insulte comme arme idéologique. Par ailleurs, toute une tradition littéraire basée sur l'ironie, l'agressivité et la violence verbale manifestée sous les formes les plus variées

(invective, obscénité, provocation, grossièreté, etc.) s'est constituée autour de l'invective et de la diffamation.

C'est ce qui justifie la multiplication en France des études sur la rhétorique politique, surtout au début du XXe siècle. Ainsi, Ferdinand Brunot (1939) cité par Laurence Rosier (2012), passe en revue l'intense circulation sociale et médiatisé des termes grossiers ou argotiques durant la période révolutionnaire française, et constate l'emploi d'un « *style forcené* », sous la plume des écrivains du temps, trempée dans le vitriol et le purin, où l'obscénité se mêle à l'insulte. Le résultat est que « [l'] *ordurier devient un genre politique, qu'on soit d'ailleurs révolutionnaire ou royaliste et l'on peut même parler d'une théorie de la grossièreté nécessaire* » (Brunot, 1939 : 168).

En Roumanie l'intérêt pour l'étude du discours des médias devient évident après 2000, lorsque la sociolinguistique, la stylistique et l'analyse du discours ont connu un plus grand essor, notamment grâce aux contributions des linguistes Liana Ionescu-Ruxandoiu, Ligia Florea Stela et Rodica Zafiu.

3. Cliché /vs./ création lexicale

Si au début le terme *cliché* a été employé dans le domaine de la photographie (1865) pour désigner le négatif à partir duquel on peut tirer un nombre indéfini d'exemplaires, au cours du temps il a connu une extension analogique de son sens et, au figuré et en littérature, il est utilisé pour rendre une « *expression toute faite devenue banale à force d'être répétée ; idée banale généralement exprimée dans des termes stéréotypés* » (TLFi). Rémy de Gourmont (1899 : 288) le distingue du lieu commun, parce que le cliché représente « *la matérialité de la phrase et le lieu commun plutôt que la banalité de l'idée* ». Quelques années plus tard, Charles Bally 1909 apporte un jugement péjoratif sur les clichés, mais plus subtil et relativiste, parce qu'il est possible de les saisir de façon différente : « *Les clichés perdent toute saveur à force d'être répétés, mais ils peuvent, dans certains cas, passer pour des créations originales ; chez ceux qui les emploient de bonne foi, ils dénotent une demi-culture ; quand on se rend compte de leur véritable caractère, on ne les emploie guère que par manière de plaisanterie* » (Bally, 1951 : 85).

L'étude de Ruth Amossy et Elisheva Rosen (1982) se concentre sur les fonctions du cliché dans divers types d'actualisations littéraires, leur conclusion étant qu'actuellement on assiste à un revirement et à un renouvellement du cliché mis en rapport avec les jeux de mots et notamment avec le mot d'esprit freudien (Amossy & Herchberg Pierrot, 2010 : 58).

En effet, beaucoup de termes utilisés pour insulter constituent de vrais clichés, parce qu'on les répète constamment lorsqu'on veut offenser ou diffamer l'interlocuteur. Il est commun de traiter quelqu'un de *con, idiot, imbécile, abruti, stupide* lorsqu'il est bête ou supposé tel ; *salaud, traitre, crapule,* s'il est

malhonnête ; *pédé* ou *pédale* lorsqu'il est homosexuel ; *pute, putain, salope* si une femme est immorale, etc. Mais, c'est autre de lui donner de *l'enculé, andouille, enflure, couillon, raclure, tocard, tantouze, poufiasse, chaudasse, marie-couche-toi-là* ou *prostipute.* Ce n'est pas uniquement que ces termes relèvent d'un langage argotique, péjoratif, populaire ou familier, mais aussi ils rompent avec les attentes de l'insulté, en ajoutant une veine nouvelle qui relève de la créativité et du dynamisme du vocabulaire offensant.

La création dans le domaine de l'insulte ne résulte pas seulement d'une nouveauté de forme obtenue par dérivation, composition, abréviation ou emprunt d'un mot, elle peut être « *[…] déclenchée par la nouveauté sémantique quand elle ne résulte pas tout simplement de la mobilité de l'ensemble lexical ou du besoin de renommer des concepts. D'autre part, la nouveauté sémantique concerne également les néologismes de sens, les lexies complexes, les emplois analogiques et figurés.* » (Silvia Pavel, 1989 : 127)

Par exemple, l'actuel premier ministre de Roumanie, Victor Ponta, est surnommé, par antonomase[14], *micul Titulescu*[15] [le petit Titulescu]. Le caractère ironique et péjoratif de l'appellation s'appuie sur le contexte d'emploi du terme, car, selon Corneliu Vadim Tudor, Ponta ne remplit pas les exigences d'un homme politique et ne pourrait en aucun cas être comparé avec Nicolae Titulescu. La malice de Corneliu Vadim Tudor est frappante dans l'emploi de l'adjectif *micul* [petit], tout comme l'ironie et l'hostilité sont évidentes chez Hugo dans ses pamphlets sur *Napoléon le petit* adressés à Napoléon III.

Le même procédé de l'antonomase est utilisé par Corneliu Vadim Tudor pour désigner l'ex-ministre du tourisme, Elena Udrea, par une périphrase vulgaire, *paraşuta din Pleşcoi*[16] [le parachute de Plescoi] trad. équiv. 'la pute de Plescoi'. De même, le sobriquet *Bombonel* ([petit bonbon] ; trad. équiv. 'Coco') appliqué à l'ancien premier ministre de Roumanie, Adrian Năstase, soupçonné de pratiques homosexuelles, emprisonné pour la façon dont il a obtenu des fonds pour financer sa campagne électorale de 2004, fait référence non seulement aux rondeurs des ses formes corporelles, mais aussi à la formule affectueuse d'adresse, *coco,* assez fréquente chez les homosexuels. Cette allusion licencieuse aux inclinaisons sexuelles d'Adrian Năstase constitue une façon de caricaturer et de discréditer un politicien qui a été nommé premier ministre dans un gouvernement minoritaire de gauche en 2000, qui est devenu le président du Parti Social Démocrate en 2001 et qui a déposé sa candidature aux présidentielles de 2004, mais a été battu au second tour par Traian Băsescu.

Le même effet de catégorisation diffamante est obtenu par l'adjonction d'un nom qui, utilisé dans le domaine qui l'a consacré, n'a rien d'offensant. Par exemple, le mot *supozitor* [suppositoire] signifie, dans le langage médical, « *médicament solide de forme canonique que l'on introduit dans le rectum par l'anus* »

(<http://www.linternaute.com>) ; lorsqu'il qualifie les humains, *suppositoire* acquiert une valeur péjorative. L'extension de son sens et l'analogie métaphorique fait penser à un individu servile, sans colonne vertébrale, flatteur, flagorneur. Corneliu Vadim Tudor utilise le syntagme *supozitorul Ion Cristoiu* [le suppositoire Ion Cristoiu] pour désigner son confrère, journaliste et éditorialiste au quotidien *Evenimentul Zilei* [l'Événement du Jour] et qui, sous sa plume vitriolée, est déformé en *Excrementul Zilei* [l'Excrément du Jour] pour marquer le manque de valeur de cette feuille de chou.

La métaphore animalière est un autre procédé récurrent pour dénigrer les politiciens du jour. Ainsi, Viorel Hrebenciuc est appelé dans l'éditorial *România Mare guzgan* ou *şobolan* [rat], *limbric* [lombric], *hienă* [hyène]. Parfois C.V. Tudor ajoute des évaluatifs négatifs pour augmenter l'offense. Hrebenciuc est un *şobolan cu ochii spălăciți* [rat aux yeux délavés] ou un *şobolan concupiscent* [rat concupiscent].

La créativité dans l'insulte se manifeste également par la juxtaposition de termes qui relèvent des traits sémantiques différents. Par exemple, *lichea* [vaurien] et *criminal* [criminel] se réfèrent aux humains, mais, chez Corneliu Vadim Tudor, ces axiologiques négatifs sont appliqués à des institutions – *România, un stat lichea* [la Roumanie, un État sans dignité / pourri] ou à des partis – *PSD, cel mai toxic şi criminal partid* [Le PSD, le parti le plus toxique et criminel].

4. Procédés de formation de l'insulte politique

Les mots qui constituent des insultes et qui figurent dans notre corpus pourraient être regroupés en deux catégories : noms à connotation négative intrinsèque et noms qui acquièrent contextuellement une connotation négative.

4.1. Noms à connotation négative intrinsèque

Les noms à connotations négative évidente ou intrinsèque qui fonctionnent comme insultes sont les plus nombreux. Ils s'organisent en séries synonymiques, qui varient en intensité.

Ainsi, par exemple, des politiciens tels que Hrebenciuc, Becali, Bâldea, Ivanovici, Chiuariu, Ponta, Băsescu, Macovei, Udrea, Motoc, etc., considérés sans caractère, sont traités de :

lichea [homme sans caractère, méprisable] trad. équiv. 'racaille', 'sacripant' ;

secătură [individu vil, misérable, scélérat] trad. équiv. 'minable', 'vermine' ;

lepădătură [(fig.) personne corrompue, déchue] trad. équiv. 'salope', 'salaud', 'fumier' ;

jeg [couche d'ordure ou de graisse recouvrant la peau des hommes / animaux ou les vêtements ; (fig.) personne odieuse, de basse espèce] trad. équiv. 'ordure', 'pouilleux' ;

javră [cabot, roquet ; (fig.) personne sans caractère, de basse espèce] trad. équiv. 'crapule', 'canaille', 'fumier' ;

jigodie [chien maigre, roquet] trad. équiv. 'infâme', 'canaille', 'roquet'.

Un individu qui a gâché sa vie et n'a rien fait pour son propre bien ou pour le bien des autres est considéré[17] comme :

un *neica nimeni* [personne insignifiante, vaurien] trad. équiv. 'va-nu-pieds', 'moins-que-rien', 'sous-fifre' ;

ratat [raté] trad. équiv. 'raté' ;

nenorocit [misérable] trad. équiv. 'bon à rien', 'pauvre con' ;

golan [gueux] trad. équiv. 'pauvre diable', 'vaurien', 'voyou' ;

vagabond [vagabond] trad. équiv. 'clochard', 'sacripant' ;

boschetar [sans abri ; un SDF] trad. équiv. 'clochard', 'vagabond', 'racaille'.

Celui qui est faible d'esprit, débile ou fou est regardé comme étant :

tâmpit [bête] trad. équiv. 'abruti', 'con', 'connard', 'couillon' ;

imbecil [imbécile] trad. équiv. 'idiot', 'andouille', 'couillon', 'imbécile', 'ahuri', 'cloche' ;

cretin [crétin] trad. équiv. 'abruti', 'idiot', 'imbécile', 'crétin' ;

descreierat [écervelé] trad. équiv. 'sans cervelle', 'ramolli du ciboulot' ;

impotent [impotent] trad. équiv. 'qui n'a rien dans la culotte', 'couille-molle' ;

damblagist [paralytique ; avide de qqchose] trad. équiv. 'mongol' ; 'vorace', 'rapace', 'cupide' ;

handicapat [handicapé] trad. équiv. 'andouille', 'retardé', 'débile' ;

oligofren [oligophrène] trad. équiv. 'débile', 'taré', 'incapable'.

L'abjection varie entre flatterie (1), imposture (2), escroquerie (3) et crime (4) :

(1) *aplaudac* [flatteur] trad. équiv. 'lèche-cul', 'lèche-botte' ;

ciumete [personne non communicative] trad. équiv. 'godillot' ;

ţucălar [(fig.) flatteur, flagorneur] trad. équiv. 'lèche-cul', 'lèche-botte' ;

labagiu [onaniste ; (fig. personne abjecte)] trad. équiv. 'branleur' ;

(2) *impostor* [imposteur] trad. équiv. 'charlatan', 'tartufe', 'menteur', 'perfide', 'imposteur' ;

(3) *escroc* [escroc] trad. équiv. 'charlatan', 'arnaqueur', 'filou', 'escroc', 'fri pouille' ;

bişniţar [brasseur d'affaires] trad. équiv. 'mercanti', 'margoulin', 'maquignon' ;

mafiot [mafieux] trad. équiv. 'gangster' ;

bandit [bandit] trad. équiv. 'brigand', 'bandit', 'filou', 'aigrefin', 'truand' ;

borfaş [voleur, cambrioleur] trad. équiv. 'cambrioleur', 'chapardeur', 'filou' ;

(4) *criminal* [criminel] trad. équiv. 'assassin', 'scélérat', 'boucher'.

Certaines insultes visent l'âge des adressés et sont appliquées à des jeunes (*puţoi* [jeune homme qui manque de respect envers les adultes ; jeune homme qui manifeste des prétentions d'émancipation] trad. équiv. 'morveux') comme à des vieux (*boşorog* [vieil homme, ramolli] trad. équiv. 'vieille baderne', 'vieille vache', 'vieux con') et le sexe.

D'autres visent les femmes (dans notre corpus il y en a quatre, qui varient également en intensité de l'insulte) :

arzoaică [femme sensuelle] trad. équiv. 'garce', 'grognasse' ;

rapandulă [femme immorale] trad. équiv. 'salope', 'garce' ;

paraşută [femme de mœurs légères] trad. équiv. 'traînée', 'poufiasse', 'pétasse' ;

curvă [femme de mœurs légères] trad. équiv. 'salope', 'pute', 'catin'.

À cette liste s'ajoutent aussi deux structures formées de N + Adj., l'ensemble ayant toujours une connotation négative, renforcée par l'adjectif qui suit le nom :

beţiv incurabil [ivrogne incurable] trad. équiv. 'alcoolique' / 'soûlard invétéré', 'sac à vin', 'pochtron', 'pochard', 'poivrot'

vidanjă dezgustătoare [écœurante fosse d'aisance] trad. équiv. 'latrine nauséabonde' / 'toilettes puantes'

La plupart de ces insultes constituent en fait des clichés, car elles sont fréquemment utilisées pour offenser et diffamer non seulement dans les média

politiques, mais aussi dans le langage courant ou familier, comme illustré dans les textes littéraires ci-dessous :

(5) *Eşti **tâmpit** ! Căzut din pom ! De pe altă lume !* (I.D. Sârbu)
[Trad. litt. *Tu es idiot ! Tombé de l'arbre ! D'un autre monde* ; trad. équiv. 'Tu es con ! Tombé des nues !']

(6) *Băiatul asta e un **golan** !* (Caranfil)
[Trad. litt. *Ce garçon est un voyou !* ; trad. équiv. 'Un vaurien, ce garçon !']

(7) *Eu bănuiam că dacă a fost făcut ''**bandit**'' însemna că arestarea lui e foarte probabilă.* (I.D. Sârbu)
[Trad. litt. *Je soupçonnais que s'il a été fait ''bandit'', cela signifiait que son arrestation était très probable.* ; trad. équiv. 'Être traité de filou entraînait sa fort probable arrestation, cela ne faisait pas de doute.']

(8) *Tovarăşa Katia Ezova, sunteţi o **curvă** împuţită !* (Vişniec)
[Trad. litt. *Camarade Katia Ezova, vous êtes une sale pute !* ; trad. équiv. 'Camarade K. E., vous êtes une salope !']

(9) *Romancierul Protikon este […] "un **cretin** şi un **impotent** capabil de crimă"* (M.H. Simionescu)
[Trad. litt. *Le romancier Protikon est "un crétin et un impotent capable de crime"* ; trad. équiv. 'Le romancier Protikon est "un con, une couille-molle et un meurtrier en puissance".']

Beaucoup plus intéressantes nous semblent être les insultes à caractère novateur, obtenues par dérivation lexicale, composition, emprunt et extension du sens des mots.

4.1.1. La dérivation lexicale

C'est le procédé par lequel on crée un mot à partir d'un radical / thème morphologiquement préexistant**.** C'est ce qui s'est produit pour les mots qui suivent :

Damblagist est peut-être la création la plus « originale » des médias, qui ne figure pas encore dans les dictionnaires explicatifs roumains. Dérivé du verbe *a damblagi* [paralyser] à l'aide du suffixe *–iste*, le mot a acquis des sens nouveaux, surtout dans le sens figuré, de malade mental, schizophrène ou d'individu rapace, avide.

Labagiu dérive du mot familier et dépréciatif *labă* [patte] utilisé à la place de *mână* [main], à l'aide du suffixe *–iu*. À part le sens d'onaniste, il s'emploie pour désigner une personne abjecte, qui attire, par son comportement, le mépris des autres.

Țucălar[18] est formé sur la base du nom *țucal* [pot de chambre] à l'aide du suffixe *–ar*, pour désigner, dans le sens concret, une personne qui remplissait des fonctions considérées comme dégradantes et dans le sens figuré, péjoratif, une personne servile et flagorneuse.

La même valeur figurée et péjorative apparaît dans le terme *aplaudac* [flatteur], dérivé du verbe *a aplauda* [applaudir], qui désigne une personne qui approuve sans discernement tout ce qui provient des autorités.

Puțoi est dérivé de *puță* [pénis], à l'aide du suffixe *–oi*, le terme étant vulgaire et dépréciatif et indiquant, à part l'immaturité sexuelle et la jeunesse d'un homme, le manque de respect envers les adultes et des prétentions non fondées d'émancipation.

Ciumete, mot dérivé de *ciumă* [peste] à l'aide du suffixe *–ete*, est encore un terme mal défini, dont les sens sont fluctuants et assez différents. Le Dex online n'enregistre que les sens de bagarreur qui impose son autorité à coups de poing et de personne non loquace, alors que le sens dans lequel il est utilisé dans le quotidien *România Mare* nous semble être plutôt celui de rusé ou de grosse légume.

Le même élargissement du sens apparaît aussi dans le nom *boschetar*, dérivé du nom *boschet* [haie] à l'aide du suffixe *–ar* qui a désigné au début une personne sans domicile fixe, qui dort dans les parcs, une sorte de vagabond et qui désigne aujourd'hui des personnes ayant de mauvaises habitudes ou des habitudes suspectes.

4.1.2. La composition

C'est le procédé par lequel on obtient une nouvelle unité de sens à partir de plusieurs mots mis ensemble.

Le mot composé *neica nimeni* [vaurien] est formé de deux mots juxtaposés : *neica* [m'sieur ; tonton ; chéri], formule polie dont on se sert à la campagne pour s'adresser à un homme plus âgé ou utilisée autrefois par les paysannes pour désigner leur mari ou leur bien aimé et *nimeni* [personne], pronom indéfini négatif, qui souligne le manque de valeur et d'importance d'un individu.

4.1.3. L'emprunt à d'autres langues

Dans notre cas l'emprunt est fait soit au romani, la langue des Tziganes, où l'on emprunte des mots comme *pirandă, puradel* ou *diliu* (fou, cinglé, fêlé), soit au russe (*politruc*).

Le mot *pirandă* désigne en même temps la femme tzigane et l'épouse d'un Tzigane ; par extension de sens, il désigne également l'amante ou la concubine. Le *puradel* est l'enfant du Tzigane, d'habitude (très) jeune.

Quant au mot d'origine russe, *politruc*[19], Rodica Zafiu remarquait dans un article publié le 6.09.2012 dans la revue *Dilema Veche* (<http://dilemaveche.ro/sectiune/tilc-show/articol/politruc>) qu'il désignait un conseiller politique dans l'armée soviétique, mot qui avait, dans les dictionnaires parus avant 2000, une définition neutre, non marquée stylistiquement.

Il a fallu attendre les dictionnaires NDU[20] de 2006 et le DEXI[21] de 2007 pour voir apparaitre dans la définition du mot l'usage dépréciatif, péjoratif du terme, celui d'activiste politique responsable de la propagande, activité profondément haïe vers la fin du communisme. Appliqué aux politiciens, ce terme constitue une sorte d'accusation de médiocrité, de manque de principes et d'idéaux.

4.1.4. L'extension du sens d'un mot

Quelques mots de notre corpus (*paraşută*, *tartor*, *turnător*, *jeg*) jouent sur leurs deux sens, courant et concret/vs./figuré. La valeur péjorative, insultante apparaît dans le sens figuré.

Ainsi *paraşută* [parachute] désigne un objet qui se déploie automatiquement ou sur commande, destiné à ralentir la chute de personnes ou d'objets dans l'atmosphère. Par un mécanisme métaphorique, en argot, le même mot désigne une femme de mœurs légères qui, comme le parachute, est prête à s'offrir et à s'ouvrir au premier venu.

Le nom *tartor* désigne couramment le chef des diables. Mais, dans le sens figuré, il désigne une personne sans scrupules, qui impose sa volonté par la terreur et qui commet des faits réprouvables.

Turnător se réfère, dans le sens concret, au métier des métallurgistes qui fondent le métal pour le couler dans des moules. Dans le sens figuré, dépréciatif, il désigne toute personne qui dénonce ou trahit.

Le nom *jeg* désigne la couche de saleté collée à la peau ou aux vêtements de qqn ; par extension, dans le sens figuré, il désigne un individu de basse espèce, corrompu, souillé.

4.2. Sans connotation négative à l'origine

Dans notre corpus il y a également des mots qui, à l'origine, n'ont pas de connotation négative, mais qui sont pourtant décodés comme insultes à cause du contexte où ils apparaissent.

Ainsi, à part les noms d'animaux (*guzgan, şobolan* [rat], *hienă* [hyène], *scorpion* [scorpion], *păduche* [pou], *limbric* [lombric]) déjà discutés dans **3** et des noms ethniques (*ţigan* [Tzigane], *evreu* [Juif]), il y a des noms tels que *matroz* [marin], *hingheri* [pourchasseurs de chiens errants], *stăpânii armericani* [les maîtres américains], *simple unelte* [de simples outils] qui portent offense à celui / ceux à qui on les applique.

Ainsi, le mot *matroz* devient une insulte lorsqu'il est adressé au président Traian Băsescu qui a été capitaine dans la marine commerciale avant 1990 et ensuite mis en examen après 2000 pour avoir vendu, en tant que ministre des transports, une partie de la flotte roumaine dans des conditions désavantageuses pour l'Etat roumain. En roumain, *matroz* a, dans l'emploi figuré, le sens de délinquant débutant, qui manque d'expérience dans les affaires crapuleuses.

Corneliu Vadim Tudor traite deux membres du Parti România Mare (le PRM) de *hingheri* Cornel Ciontu et Codrin Ştefănescu parce qu'ils l'ont espionné et surveillé pour rapporter à Hrebenciuc tous ses mouvements. Il en veut à ces mouchards qui appelaient plusieurs fois par jour leur "maître" pour l'informer et pour aider à la révocation de C.V. Tudor de sa fonction de président du PRM.

Très marqué par ce qu'il appelle un essai de "putsch de parti" visant son remplacement par un nouveau président du PRM agréé par *stăpânii armericani*, le journaliste donne un sens péjoratif au syntagme *les maîtres américains*, en suggérant la subordination de la politique roumaine aux intérêts des Américains et leur ingérence dans les affaires intérieures d'un parti qui passe pour nationaliste, le PRM.

Les membres de ce parti, essentiellement des retraités, n'ont été que de *simple unelte* [de simples outils] dans le déroulement des évènements, le mot *outils* acquérant une valeur péjorative, d'exécutants serviles.

Conclusions

Résultat de la libération de la censure communiste et de la grande liberté d'expression des journalistes, les insultes utilisées dans les medias écrits roumains sont, dans la plupart des cas, très directes et explicites. En tant que forme d'expression de l'émotion en politique, et argument ultime dans le débat contradictoire, l'insulte constitue en même temps un marqueur de la culture, de l'éducation et du tempérament des politiciens qui forment la classe politique roumaine contemporaine. Par ces éclats de langage et ces agressions verbales on minimise l'adversaire politique, on l'humilie, on le dévalorise. Le résultat en est redoutable, car la force

destructrice des insultes brise tout dialogue, altère les relations interhumaines en sapant l'idée de reconnaissance mutuelle et de respect réciproque.

De vrais ingrédients de la vie politique, les insultes renseignent en même temps sur les ressources et la richesse du vocabulaire d'une langue. C'est ce qu'il résulte de l'analyse que nous avons faite sur le numéro 1194 du quotidien *România* Mare où Cornel Vadim Tudor se sert d'un nombre considérable d'insultes ayant un degré d'intensité variable, des plus « neutres » au plus vulgaires et ordurières, qui relèvent de l'argot. Les mots et les syntagmes qui ont constitué notre corpus sont, au niveau lexical, d'une grande diversité, la plupart des créations lexicales, utilisés de manière plus ou moins directe, lancés pour décréditer et calomnier ses adversaires politiques.

En ce sens, nous avons remarqué la prédilection du journaliste pour des noms de la sphère animalière devenus insultes par un processus métaphorique ou analogique. Le même processus analogique se trouve à la base de l'extension du sens d'un mot qui, dans le domaine qui l'a consacré, n'a rien d'insultant ou de blessant, mais qui, utilisé dans un autre, acquiert des connotations péjoratives, offensantes. La dérivation lexicale, la composition et l'emprunt à d'autres langues constituent autant de procédés d'enrichissement de la sphère de l'insulte par des créations parfois très inspirées, d'une ironie virulente, qui offensent l'insulté, mais qui fait rire le lecteur. Or, pour un pamphlétaire de la taille de Corneliu Vadim Tudor, le but est double : se venger contre ses adversaires politiques et faire vendre son journal qu'on achète pour la saveur de son langage cru !

NOTES

[1] Nous ne ferons pas la distinction entre insulte et injure, dont la différenciation semble parfois problématique, les deux visant à ironiser, à dévaloriser, voire même à humilier la personne à qui on les adresse. Nous allons utiliser le terme *insulte* parce qu'il nous semble être plus général.

[2] Dans le même esprit éditorial, on retrouve en France le journal *Le canard enchaîné* et le magazine *Hara Kiri.*

[3] Il a été le président du Parti România Mare (le PRM) jusqu'en 2013 et depuis 2009 il est député au parlement européen.

[4] Il utilise le pseudonyme Alcibiade pour signer la rubrique de son hebdomadaire *Săptămâna pe scurt* [La semaine en bref].

[5] Entre 2008-2012 elle a été ministre du développement régional et du tourisme.

[6] En 2007 il a été ministre de la justice dans le cabinet Călin Popescu-Tăriceanu.

[7] Il a été chef du secrétariat général du gouvernement entre 1996-2000.

[8] Il est également écrivain et analyste politique, éditorialiste du quotidien *Evenimentul Zilei* [Evénement du jour].

[9] « *La terminologie de l'insulte est particulièrement flottante, ainsi qu'en témoignent, outre l'usage des locuteurs, les différentes études qui emploient pour renvoyer au même type d'acte aussi bien injure qu'insulte, invective ou quolibet* » (Lagorgette, 2006 : 27)

[10] Les insultes sont envisagées par Lagorgette (2006 : 26) comme « *mode d'agir social, appartenant au système de la politesse – représentant en fait son ultime frontière avant le passage à l'acte physique* ».

[11] Le mot vient du latin juris et renvoie au droit et à sa violation dans l'injure. C'est une atteinte à la loi du langage.

[12] « *Even in the face of the vague, indescribable, open, fluid and ever changing nature of human life, language can work 'to make it appear as if' it is well ordered and structured.* » (Shotter, 1993 : 122)

[13] Pour Diane Vincent et Geneviève Bernard Barbeau, l'insulte, comme le coup de poing, c'est l'absence d'arguments : impuissant devant un adversaire, l'individu n'a plus que cette ressource comme réponse.

[14] Désignation d'une personne par une périphrase ou, au contraire, d'un concept par un nom propre. Ex : « *le petit père des peuples* » pour désigner Staline ou « *un Casanova* » pour désigner un séducteur. (<http://www.internaute.com.antonomase>)

[15] Homme politique et diplomate roumain, élu deux fois président de l'Assemblée nationale de la Société des nations avant la Seconde Guerre mondiale.

[16] Localité située dans le département de Buzău, en Moldavie, où Elena Udrea est née.

[17] Comme par exemple Dumitru Badea, un des membres du Parti România Mare qui a voté l'exclusion de Corneliu Vadim Tudor de ce parti.

[18] Le MDA (2010 : 1350) enregistre également le terme *țucalagiu*, utilisé uniquement dans le sens propre du terme.

[19] Par ailleurs, Zafiu remarque également que ce mot est obtenu par la contamination de deux mots, *politic* et *truc*.

[20] *Noul dicționar universal*.

[21] *Dicționarul explicativ ilustrat*.

BIBLIOGRAPHIE

AMOSSY, R. & A. HERSCHBERG PIERROT (2010) [1997, 2007]. *Stéréotypes et clichés*. Paris : Armand Colin.

AMOSSY, R. (2006) [2000]. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.

AMOSSY, R. & E. ROSEN (1982). *Les discours du cliché*. Paris : SEDES-CDU.

BALLY, C. (1951) [1909]. *Traité de stylistique française*, 3e éd., vol. 1. Genève : Georg & Cie, Paris : Klincksieck.

BRUNOT, F. (1939). « La langue classique dans la tourmente ». In : *Histoire de la langue française des origines à 1900*, tome X. Paris : Colin.

CABASINO, F. (2010). « L'injure a-t-elle droit de cité dans l'interpellation ? Le cas du débat parlementaire ». *CORELA*, Numéro thématique « L'interpellation. Prédication, récurrences récursives et variation ». URL : <http://corela.edel. univ-poitiers.fr/index.php?id=773>. Mis en ligne 1.10.2010. Consulté le 10.05.2013.

CHEVALIER, Y. & H.C. DE CHANAY (2009). « Savoir être insulteur, ou les marqueurs verbaux et non verbaux de l'insulte : quelques exemples de "pédé" ». In : D. LAGORGETTE (éd.), *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications*. Chambéry : Université de Savoie, 45-74.

DOURY, M. (2000). « La réfutation par accusation d'émotion. Exploitation argumentative de l'émotion dans une controverse à thème scientifique ». In : C. PLANTIN, M. DOURY & V. TRAVERSO (éds). *Les émotions dans les interactions*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 265-277.

ENKNELL, P. (2004) *Dictionnaire de jurons*. Paris : PUF.

FISHER, S. (2004). « L'insulte : la parole et le geste ». *Langue française*, 144. « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques », 49-58.

FLOREA, L.S. (coord.) (2011). *Gen, text şi discurs jurnalistic*. Bucureşti : Tritonic.

GOFFMAN, E. (1967). *Interaction Ritual : Essays on Face-to-Face Behavior*. New York : Pantheon Books.

DE GOURMONT, R. (1899). *Esthétique de la langue française.* Paris : Société du Mercure de France, rééd. Editions Autrement dit *Les introuvables* 1985.

GUILBERT, L (1975). *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.

GUILLERON, G. (2007). *Le petit livre des gros Mots*. Paris : First Editions.

IONESCU-RUXĂNDOIU, L., M. ROIBU & M.-V. CONSTANTINESCU (2012). *Parliamentary Discourses Across Cultures : Interdisciplinasy Approaches*. London : Cambridge Scholars Publishing.

LAFOREST, M. & D. VINCENT (2004). « La qualification péjorative dans tous ses états ». *Langue française*, 144. « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques », 59-81.

LAGORGETTE, D. (2006). « Insultes et conflits : de la provocation à la résolution et retour ?». *Les Cahiers de l'Ecole*, n° 5. Paris : Université Paris X Nanterre, 26-45.

LAGORGETTE, D. & P. LARRIVÉ (2004). « Interprétation des insultes et relations de solidarité ». *Langue française*, 144. « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques », 83-103.

MEYER, M. (1998). *De l'insolence : essai de la morale et du politique.* Paris : Librairie générale française.

PAVEL, S. (1989). « Néologie lexicale : transfert, adaptation, emprunt ». In : *Traduction, Terminologie, Rédaction (TTR)*, vol. 2, n° 1, 125-137.

PLANTIN, C. (1993). « Lieux communs dans l'interaction argumentative ». In : C. PLANTIN (éd.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*. Paris : Kimé, 480-496.

———— (1997). « L'argumentation dans l'émotion ». *Pratiques*, 96, 81-100.

ROSIER, L. (2012). « Insulte, injure et diffamation : de la linguistique au code pénal ? ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 8/2012. URL : <http://aad.revues.org/1312>. Mis en ligne le 15 avril 2012. Consulté le 4.05.2013.

ROSIER, L. & P. ERNOTTE (2000). *Le lexique clandestin*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

SHOTTER, J. (1993). *Conversational Realities. Constructing Life through Language*. Londres : Sage.

VINCENT, D. & G. BERNARD BARBEAU (2012). « Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : à qui l'insulte profite-t-elle ?». *Insulte, violence verbale, argumentation*, 8/2012, URL : <http://aad.revues.org>.

VINCENT, D., M. LAFOREST, & O. TURBIDE (2008). « Pour un modèle d'analyse fonctionnel du discours d'opposition : le cas de la trash radio ». In : C. MOÏSE, N. AUGER, B. FRACCHIOLLA, & C. SCHULTZ-ROMAIN (éds). *La violence verbale. Espaces politiques et médiatiques*, vol. 1. Paris : L'Harmattan, 81-108.

ZAFIU, R. (2007). *Limbaj şi politică*. Bucureşti : Editura Universităţii din Bucureşti.

La sémantique des insultes dans L'Assemblée nationale constituante tunisienne : le prix de la liberté d'expression ?

Faten SOMAI
Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis (Tunisie)
Département de français
somai_faten@yahoo.fr

REZUMAT: Semantica insultelor în Adunarea naţională constituantă tunisiană: preţul libertăţii de expresie?

Tunisia postrevoluţionară a câştigat libertatea de exprimare. Numai că ANC, constituită de o putere majoritară în alegeri numită troică, şi o contra-putere reprezentată de opoziţie, a devenit scena unor confruntări fără precedent. Această agresivitate se traduce, la nivel discursiv, printr-un fenomen de limbaj cu care tunisienii nu sunt obişnuiţi, de exemplu, violenţa verbală şi tot ceea ce aceasta poate conţine în materie de insulte, de cuvinte deplasate, de acuzaţii între partide adverse sau între membrii aceluiaşi partid.
Preocuparea noastră este de a analiza registrele utilizate în unele dintre aceste confruntări. Obiectivul este de a examina semantismul termenilor utilizaţi, şi de a explora fondul cultural exploatat pentru ca interlocutorul- adversar (*injuriatul*, după expresia lui Evelyne Larguèche) să-şi piardă faţa, şi chiar credibilitatea sa. Mai mult decât atât, aceste „dispute oratorice" nu par să se adreseze doar respectivului interlocutor. Ele sunt utilizate în principal pentru a se poziţiona în raport cu un anumit subiect şi pentru a câştiga, prin aceasta chiar, adeziunea poporului tunisian.
În acest caz, vom investiga confruntările ancorate într-un context specific, serios, care face din acestea veritabile acte de vorbire capabile de a schimba o stare de lucruri, având în vedere impactul pe care aceste scene îl pot avea asupra opiniei publice.

CUVINTE-CHEIE: *insultă, act de vorbire, sens, conotaţie, clişee, argumentare*

ABSTRACT: Semantics of insults in Tunisian Constituent Assembly: price of the freedom of expression?

Post-revolutionary Tunisia won the freedom of expression. However, the Tunisian Constituent Assembly, which comprises a ruling majority called Troika and a countervailing power represented by the opposition, has turned into an arena **of** unprecedented clashes. At the discursive level, this aggressiveness results into a linguistic phenomenon which Tunisians aren't

familiar with, namely the verbal abuse, with all its implications: insults, inappropriate words, accusations between opposite parties or between members of the same party.
Our goal is to analyze the registers of language used in some of these clashes. We aim to study the semantic of the terms actually used and to explore the cultural background used to make the interlocutor-opponent (the "*insulted*", following the expression of Evelyne Larguèche) lose his face and even his credibility. Moreover, it appears that these "clashes" are not intended only for the interlocutor; they are used mainly for taking up position towards a particular problem and thus getting the people's support.
In this case, we will study these clashes as they are rooted in a particular and "serious" context, which makes them seem like real acts of speech that have the ability to change the reality, given the impact these scenes can have on the public opinion.

KEYWORDS: *insults, speech act, meaning, connotation, stereotypes, argumentation*

RÉSUMÉ

La Tunisie postrévolutionnaire a gagné la liberté d'expression. Seulement, L'ANC[1], constituée par un pouvoir majoritaire dans les élections appelé troïka[2], et par un contre-pouvoir représenté par l'opposition, est devenue le théâtre d'affrontements sans précédent. Cette agressivité se traduit, sur le plan discursif, par un phénomène langagier dont les Tunisiens n'ont pas l'habitude, à savoir, la violence verbale avec tout ce qu'elle peut contenir d'insultes, de mots déplacés, d'accusations entre partis adverses ou entre membres appartenant au même parti. Notre souci est d'analyser les registres utilisés dans quelques-uns de ces affrontements.
L'objectif est d'examiner le sémantisme des termes employés, et d'explorer le fonds culturel exploité pour que l'interlocuteur-adversaire (l'injurié, selon l'expression d'Evelyne Larguèche) perde la face, et même sa crédibilité. Par ailleurs, ces « joutes » ne semblent pas s'adresser uniquement à cet interlocuteur. Elles servent surtout à se positionner par rapport à un sujet précis et à gagner, par là même, l'adhésion du peuple tunisien.
Dans ce cas, nous étudierons ces affrontements ancrés dans un contexte précis, sérieux, qui en fait de véritables actes de parole capables de changer un état du monde vu l'impact que ces scènes peuvent avoir sur l'opinion publique.

MOTS-CLÉS : *insultes, acte de langage, signification, connotation, clichés, argumentation*

1. Introduction

'OBJET DE CET ARTICLE est l'analyse sémantique, rhétorique et pragmatique de la violence verbale à l'ANC[3]. L'ANC est formée de deux blocs : la Troïka (les partis majoritaires, eux-mêmes contenant une majorité à tendance islamiste), et l'opposition. Cette présence éclectique a donné lieu à des tensions politiques qui se traduisent par la violence verbale de part et d'autre des membres de l'Assemblée. Utilisant l'arabe tunisien, ce phénomène a une portée qui l'érige au rang d'évènement, tant cette violence est inhabituelle, d'une part, et tant son expression se fait sur la base d'un savoir commun culturel indéniable pour le peuple tunisien, d'autre part.

Dans ce cadre, nous étudierons les moyens linguistiques déployés pour rendre compte du désaccord avec l'autre. À partir d'un corpus constitué d'extraits de discours de députés en arabe tunisien, nous examinerons comment la violence qui va jusqu'à l'insulte est une stratégie discursive de la part du locuteur qui vise à se mettre en avant et à gagner, par là même, l'adhésion de l'opinion publique. Dans ce cas, elle s'inscrit dans une logique argumentative qui a pour fonction de détruire la thèse de l'adversaire, sa logique, son action et même sa manière d'être pour se faire valoir et modifier les croyances du tiers, le public que l'on veut rallier à sa cause.

Ceci étant, la violence verbale demeure un concept vague qui se prête à diverses définitions dépendantes de l'angle d'approche. C'est pourquoi nous proposons une définition qui s'inscrit sur le plan linguistique et rhétorique susceptible de cerner ce phénomène langagier. Dans ce cas, la définition que nous proposerons doit être considérée comme une tentative pour cerner les limites et les fonctions de la violence verbale.

2. Violence verbale : définitions et perspective d'analyse

Définir la violence verbale revient à repérer les moyens qui la rendent détectable, ce qui n'est pas chose aisée vu la complexité de ce type de violence, surtout dans le milieu politique. Néanmoins, nous pouvons proposer une définition préliminaire à travers laquelle elle est conçue comme un type particulier d'interaction[4] qui présuppose une prédisposition psychologique, sociale et intellectuelle des participants à une situation qui est, à la base, conflictuelle. Dans ce cas, la violence verbale est définissable comme la résultante d'une tension qui existe déjà. Elle est préalablement alimentée par des discours et des actions ayant préparé le terrain au désaccord qui se traduit par une sorte d'offense, voire, d'une agression, qui vise la stigmatisation des défauts liés à la personnalité et/ou à l'action des personnes agressées.

De par cette particularité, la notion de violence verbale parait floue dans la mesure où elle se situe à des niveaux différents. Selon Evelyne Larguèche (2009 : 39), « *il s'agit moins d'un contenu sémantique particulier que d'une forme d'expression et de comportement qui précisément choque* ». C'est ce qui justifie qu'accompagnée d'injures ou non, ce type de violence prend des formes diverses. En effet, elle est détectable à travers l'usage de certaines expressions ou images à connotation péjorative, par l'attitude que prend l'agresseur, par son intention, explicite ou implicite, de remettre l'autre en question. Peut-être faudra-t-il la définir par opposition à la norme sociale, par opposition à ce que Larguèche (2009 : 33) définit comme les bonnes manières, car « *c'est en sachant ce qu'il faut dire, faire et montrer que l'on reconnait par déduction ce qui ne se dit pas, ne se fait pas, ne se montre pas* ». À cet égard, la violence verbale relève d'une attitude et d'un comportement que la dimension rhétorique pourrait expliquer.

Sur le plan rhétorique, la violence verbale pourrait être identifiée comme la remise en question de l'autre, de son action et de sa manière d'être. Dans ce cas, elle s'inscrit dans une logique argumentative dont l'objectif est de remettre en cause la parole de l'autre, sa sincérité, et de l'attaquer sur un sujet autour duquel il y a polémique.

Ainsi définie, elle est essentiellement un jugement moral et intellectuel qui tend à condamner l'adversaire sans lui laisser la possibilité de démentir puisqu'elle se fonde sur des faits réels. Elle instaure alors une distance entre les interlocuteurs en même temps qu'elle implique l'interlocuteur désigné par cette violence. C'est donc un discours qui vise une double action : d'abord l'interlocuteur, l'agressé, cherchera à se disculper ; ensuite, dans une sphère plus large, elle vise à faire agir l'auditoire et/ou gagner son adhésion. Ainsi, l'interlocuteur ultime demeure le public qui doit adhérer à l'opinion de l'agresseur, et c'est dans ce cadre que nous pourrons identifier ce type de discours comme un discours judiciaire. Toujours est-il que la violence verbale n'est pas uniquement une attitude, elle a ses marques linguistiques que nous allons l'analyser sur les plans sémantique et pragmatique.

2.1. Violence verbale : analyse sémantique et pragmatique

Sur le plan pragmatique, la violence verbale se caractérise par le fait qu'elle accomplit un acte illocutoire du fait même de son énonciation. Elle rend compte d'une intention, directe ou indirecte, qui remet en question l'image de l'autre à travers l'usage d'expressions axiologiques péjoratives. D'autre part, elle est un acte illocutoire dans la mesure où elle a pour visée de faire agir l'autre, que cette action soit verbale (une réaction ou un retour d'injure), ou extralinguistique qui se réalise par une action dans le monde. Toujours est-il qu'elle exerce un effet sur l'interlocuteur et transforme un état du monde.

Dans notre corpus, la violence verbale est détectable, sur le plan linguistique, par deux moyens : l'usage des expressions figées, porteuses d'un sens implicite dont la signification est tributaire du contexte de l'énonciation et de la compétence encyclopédique des récepteurs telle qu'elle a été déterminée par Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986 : 228), c'est-à-dire, « *l'ensemble des connaissances, croyances, systèmes de représentation et d'évaluation de l'univers référentiel dont disposent les énonciateurs au moment de l'acte de parole* ». Le second moyen déployé est l'usage des clichés et de la parole proverbiale, significative dans la langue tunisienne. En effet, étant essentiellement orale, le recours aux images et à la parole métaphorisée permet d'installer un accord avec le récepteur puisqu'à force d'être utilisée, cette parole n'a plus besoin d'être développée ou justifiée : elle signifie d'elle-même par le fait qu'elle contient une fonction précise dans tout type de communication. Elle permet ainsi la transformation de la violence dont elle est chargée en un type particulier *d'insultes usuelles*, selon l'expression de Marty la Forest et Diane Vincent (2004 : 60) dans le sens où la connotation péjorative liée aux images est celle sur laquelle est focalisé le discours.

Le premier exemple que nous analyserons est le discours d'Ibrahim Gassas, membre de l'ANC connu pour ses interventions sulfureuses, souvent ironiques et même comiques. Pour transmettre son mécontentement, il use de locutions expressives syntagmatiques dont le degré de figement et l'aspect imagé sont porteurs d'une signification seconde relative à la sagesse populaire. L'extrait de son intervention que nous allons soumettre à l'examen s'inscrit dans un contexte sociopolitique particulier qui *légitime* l'usage de ces expressions autant qu'il explique la violence dont il fait preuve. Faisant partie de l'opposition, il prend la parole dans le cadre de l'évaluation du travail des membres du gouvernement, six mois après la nomination de ce dernier. Son intervention s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des actions de tous les ministres (tous appartenant aux partis qui forment la troïka) et des réformes qu'ils étaient censés faire pour améliorer la qualité de vie des Tunisiens. Le cadre est donc institutionnel, et le récepteur, ou l'auditoire s'attend à un type particulier de discours censé répondre à des questions d'ordre national. Elle commence par l'énoncé suivant :

(1) Nhebengoul**elfaʃal muʃiib**, w **kolwehedjefʃellezemjestaaref**
D'abord, je veux dire (il faut rappeler) que **l'échec n'est pas une tare**, **l'erreur est humaine, et toute personne qui échoue doit le reconnaître**

Il s'agit du préambule auquel recourt le député pour introduire son discours. Sur le plan linguistique, nous constatons que les expressions utilisées

présentent un degré de figement et possèdent, par-là, la caractéristique fondamentale qu'elles n'ont pas de sujet déterminé puisqu'elles renvoient à un « on » qui tend à généraliser et à présenter la parole comme universelle. Ces expressions sont construites sur la base de lieux communs incontestables : tout le monde peut commettre des erreurs, ce n'est pas grave.

De par ce critère générique, l'expression « elfaʃal muʃ iib » peut être considérée comme une locution expressive syntagmatique, comme la désigne Charlotte Schapira (1999 : 18) dans le sens où elle possède *un contenu imagé*, *une syntaxe régulière* et *un sens métaphorique*. Elle est construite par le locuteur sur le modèle d'une autre expression figée « el faqr muʃ iib » qui signifie « la pauvreté n'est pas une honte ». Cette substitution d'un terme « pauvreté » par un autre « elfaʃal » donne à l'expression un sens métaphorique global aisément identifiable et interprétable par la communauté tunisienne. Ainsi, comme l'identifie Schapira (1999 : 18), cette expression résulte *d'un effort stylistique* et, à forte raison, *d'un effort rhétorique* que nous expliquerons plus tard.

Par ailleurs, sur le plan sémantique, nous constatons que le terme « faʃal » apparaît dans sa forme nominale et il est repris une seconde fois dans sa forme verbale à l'aspect inaccompli *mudaraa*, dont l'équivalent français, dans ce cas précis, est approximativement le présent de vérité générale. Il est accompagné d'un adjectif exprimant l'obligation « lezem » (il faut) qui vient renforcer le sens de l'obligation et peut être considéré comme un intensif qui rend compte du positionnement énonciatif subjectif du locuteur par rapport à son discours et par rapport à la situation d'énonciation. Ce terme est relié syntaxiquement à un autre, « iib ». C'est un concept en rapport avec un jugement moral qui n'a pas d'équivalent exact en français, mais cette expression renvoie à ce qui est honteux, il s'oppose à la vertu. L'association de ce mot à « échec »selon la structure négative « muʃ » détermine le sens de l'expression pour signifier « reconnaître son échec est une vertu et non pas une honte ». Et c'est là même que réside la violence verbale.

En effet, le recours à cette locution expressive syntagmatique est une stratégie de la part du locuteur-agresseur qui sous-entend que tous les ministres ont échoué dans leur mission, à savoir, améliorer le quotidien du peuple. Dans ce cas, son énoncé est interprété comme suit :

- Le dit : l'aveu d'un échec est une vertu
- Le sous-entendu 1 : tous les ministres ont échoué et ils doivent le reconnaître et démissionner
- Le sous-entendu 2 : ils ne sont pas vertueux

La récupération de ce sous-entendu n'est possible qu'à partir du savoir que le récepteur possède concernant le contexte général du pays et concernant

la situation d'énonciation. Le cadre conventionnel de l'Assemblée permet l'interprétation de ce préambule comme une violence verbale à l'encontre des membres du gouvernement. Les sous-entendus accusent les ministres de l'échec et de la mauvaise foi puisqu'ils s'accrochent à leurs postes et refusent d'avouer leur mauvaise gestion des affaires du pays. Cependant, il existe un autre sous-entendu qui suggère, cette fois, un acte perlocutoire, c'est-à-dire une réaction de la part des interlocuteurs- agressés : c'est une incitation pour ces ministres de démissionner comme l'exige la tradition démocratique.

Ainsi, la portée générique de ces locutions expressives syntagmatiques qui, en apparence, louent une vertu, est en réalité un blâme, une condamnation de l'action des ministres. D'ailleurs, ces sous-entendus sont ressentis comme tels, car les interlocuteurs visés par ce discours manifestent leur indignation.

2.2. La violence lexicale ou l'insulte

Il existe un autre type de violence verbale qui finit dans une explosion d'insultes. Cette violence est lexicale parce qu'elle commence d'abord par une discussion virulente à propos d'un thème précis. La continuité discursive fait appel à un lexique péjoratif qui met en cause la morale de l'autre pour le désavouer. Elle se construit sur une base conflictuelle dont le résultat ne peut être que l'insulte directe. C'est le cas de l'exemple suivant qui est la réponse d'un autre député de gauche, Mongi Rahoui, à la demande d'une augmentation de la part des députés islamistes. Cette réponse trouve son écho dans la réaction d'une autre députée, Hager Azaiez :

(2) M.R : Gejinetalbubezjedet**elkolkomtamaintamain** w **jianin**
Vous venez demander des augmentations vous êtes tous cupides cupides et affamés

(3) H.A : **ahnajianin** ? ahnatamain ?Ahna fi kir**nechriwek w nbiuk ye kalb**
Nous affamés ? Nous cupides ? nous sommes prospères on peut t'acheter et te vendre espèce de chien

L'échange entre les deux députés s'inscrit dans une violence verbale à l'extrême à travers les injures. En effet, les adjectifs utilisés par M.R. relèvent du lexique péjoratif propre au champ de la cupidité qui résume la situation dans laquelle ce discours a été prononcé : la demande d'augmentation. Ils sont marqués axiologiquement, car ces adjectifs qualifient une partie des députés visés par l'acte d'insulte qui remet en cause leur image et leur morale, et la répétition de l'adjectif « tamain » (cupides) ne fait qu'accentuer l'insulte qui devient une invective accusatrice. Cet effet est encore plus ressenti comme tel parce qu'il est accompagné d'un pronom

pluriel qui les désigne « elkolkom » (vous tous) en même temps qu'il les isole du reste du groupe stigmatisé par ces propriétés péjoratives.

Ces insultes généralisées choquent, énervent et provoquent une réaction qui ne peut être que violente. L'effet perlocutoire est instantané et se traduit par un retour de l'agression. La réplique de H.A. est une réplique écho qui reprend les mêmes adjectifs qualificatifs sous la forme interrogative. Ce procédé a une double fonction. D'abord, il s'agit de fausses questions qui démontrent l'indignation. Ensuite, cette reprise écho permet d'introduire la réponse à l'insulte par une autre qui doit être plus violente pour faire taire l'interlocuteur – agresseur. Ceci justifie l'utilisation de l'antonyme « ahna fi kir » où la prospérité devient l'argument pour se défendre et l'argument pour rendre l'insulte : « on est prospère, tu es si insignifiant que tu peux être une marchandise à vendre et à acheter ». La réponse à l'agresseur se fait plus virulente à travers la formule idiomatique dont le thème renvoie au lieu commun du commerce de la personne agressée comme conséquence de la prospérité.

À cet égard, l'interjection « je kalb » (espèce de chien) vient renforcer ce lieu en même temps qu'elle signale la supériorité de l'agresseur. Sur le plan de la communication, cette insulte, hautement péjorative dans la culture tunisienne, prévoit et provoque la rupture de toute communication possible puisqu'elle remet en cause l'image et l'être de l'autre. D'ailleurs, cette insulte a suscité l'indignation de l'opinion publique qui a estimé qu'elle viole la règle de « bienséance » qui devrait être de mise dans le milieu politique.

À partir de cette analyse des moyens linguistiques qui rendent compte de la violence verbale, nous remarquons que la langue tunisienne qui est essentiellement orale (certains parlent de dialecte tunisien) possède, comme toute langue, des locutions expressives et des expressions idiomatiques qui permettent d'exprimer le désaccord du locuteur avec son interlocuteur, de se mettre dans la position d'agresseur volontaire qui choisit, parmi la panoplie d'insultes existantes, celle qui est censée faire le plus mal.

En milieu politique, et dans l'ANC, le recours à ce type d'expressions constitue une « nouveauté » pour le peuple tunisien qui, sous la dictature de Ben Ali, n'avait jamais vu de disputes entre politiciens. Si, au départ, cette attitude le choquait, il a fini par s'y habituer, et souvent il prend parti pour l'un des pôles de l'agression verbale. Ce phénomène trouve sa réponse au niveau rhétorique qui permet d'expliquer comment la violence verbale en milieu politique fonctionne comme stratégie argumentative qui a une double visée : mettre en avant le locuteur-agresseur, et gagner l'adhésion du public.

3. La rhétorique de la violence verbale

En milieu politique en général, et dans l'Assemblée tunisienne en particulier, la violence verbale est le résultat d'un débat à propos d'un thème polémique. Le point de départ est donc toujours une controverse qui a commencé avant la réunion de l'Assemblée. C'est pourquoi le nouveau discours porteur de violence verbale constitue en réalité un métadiscours qui vient commenter, critiquer et même détruire le discours précédent, que ce dernier soit une proposition de loi ou une action censée servir les intérêts du peuple. Ainsi déterminé, il devient justifiable que ce discours contienne une violence qui, à degrés différents allant jusqu'à l'insulte, se constitue comme discours argumentatif.

En effet, le député devient agresseur parce qu'il avance des arguments qui doivent toucher un public plus large, en même temps, il devient agresseur pour se mettre en avant et se présenter aux yeux des Tunisiens comme un modèle de vertu et comme la personne qu'il faut suivre. La révolution s'étant faite spontanément par le peuple, chaque intervenant veut montrer qu'il est le leader qu'il faut suivre parce qu'il s'oppose au pouvoir en place et défend les intérêts de ce même peuple qui s'est révolté pour avoir la liberté d'expression et acquérir le droit à une vie décente. Il est donc porteur d'une certaine idéologie qu'il veut transmettre. Dans ce cadre, nous allons étudier ces caractères que prend le locuteur agresseur appelés, en rhétorique, l'ethos. Ensuite, nous examinerons la portée argumentative de ces moyens.

3.1. Ethos, pathos et violence verbale

Dans la littérature rhétorique, l'ethos est défini comme l'image que l'orateur veut donner de lui pour convaincre. Le député de l'ANC entre dans cette catégorie de locuteur parce qu'il possède « *l'autorité pour tenir un tel discours, c'est donc le lieu, sinon le moyen de la supériorité*» (Meyer, 1989 : 138) qui légitime son argumentation et sa position d'orateur. Il joue sur le pathos et l'ethos pour persuader son public.

L'ethos que l'on identifie est plutôt un ethos *prédiscursif* qui n'est pas construit uniquement dans le discours, mais doit être inféré de la totalité de la situation d'énonciation. C'est une image préalable que le public possède sur tel député qui va agir sur ce même public en vertu de ce savoir. À ce titre, les Tunisiens possèdent un savoir sur Ibrahim Gassas qui leur permet de prévoir au préalable le type de discours qu'il produira. En effet, ce député est chauffeur de louage (mode de transport entre les gouvernorats), son niveau d'études n'est donc pas élevé, et son discours ne peut être que populaire, voire, populiste parce qu'il n'a aucune expérience politique. Ce type de personnage use de la sagesse populaire qui alimente son discours

d'arguments qui lui semblent indiscutables. Son ethos est donc « *tributaire d'un imaginaire social et se nourrit des stéréotypes de son époque* » (Amossy, 2000 : 72) puisqu'il correspond à un *modèle culturel* précis qui laisse prévoir un type de discours de sa part. La violence verbale dont il use souvent n'est plus ressentie comme telle par le public parce qu'elle fait partie du personnage qui prend son rôle au sérieux selon le lieu *« un député de l'opposition doit nécessairement demander des comptes au gouvernement »*.

Par ailleurs, cette violence verbale permet au député I.G. de se mettre en avant et de se montrer avec un attribut particulier : le courage et l'audace, la capacité de dire « non » au pouvoir. Cette volonté de se montrer sous ce visage est motivée par le contexte passé : avant la révolution, personne n'osait s'opposer au gouvernement sous peine de représailles. Aujourd'hui, s'étant affranchi du joug de la dictature, le député considère qu'il a acquis la liberté d'expression par la force, et cet acte légitime les critiques même sur un ton agressif qui va jusqu'à la violence.

De son côté, l'appartenance idéologique et politique du député M. Rahoui détermine au préalable l'ethos qu'il montrera. Contrairement à I.G., M.R. est connu pour son militantisme au temps de la dictature de Ben Ali au sein de la formation d'opposition de gauche qui existait alors. Il a donc une expérience politique qui justifie et légitime ses prises de position face au pouvoir islamiste en place parce qu'il a une connaissance de leur idéologie et de leur manière de faire avant la révolution, et il constate que les nouvelles actions que ce pouvoir entreprend comme une menace pour l'État civil et laïc. L'image que le peuple a de lui est donc relative à son expérience dans l'opposition du temps de Ben Ali et à son appartenance à un parti de gauche. Dans ce cas, qu'il attaque une partie des députés en les accusant de cupidité émane d'un positionnement idéologique qui considère que la présence dans l'ANC est d'abord un acte de patriotisme puisque son but est de réécrire la constitution et participer à fonder un État démocratique. À cet acte « généreux » s'oppose un acte arriviste et antipatriotique.

Cet ethos s'inspire du pathos, c'est-à-dire l'effet du discours et ce que l'on doit faire croire à l'auditoire pour transformer ses croyances et gagner son adhésion. Dans le discours politique, le pathos est de la même nature, il s'appuie sur les valeurs que défend et partage la société parce que « *ce sont les valeurs de la société qui donnent du poids aux arguments* » (Meyer, 2008 : 201). À titre d'exemple, l'argument de M.R est ancré dans le pathos parce qu'il s'inspire des valeurs de générosité et de patriotisme, vertus supérieures dans la société tunisienne, et en donne l'opposé lexical « jianin » (affamés) pour interpeller le public et susciter une réaction de sa part. Son insulte relève donc d'une passion, l'indignation, et se transforme en véritable argument qui incite implicitement le peuple à prendre position contre les partis

au pouvoir. Dans ce cadre, nous rejoignons Amossy (2000 : 151) qui considère que l'implicite « *contribue à la force de l'argumentation dans la mesure où il engage l'allocutaire* [le peuple] à *compléter les éléments manquants* ». C'est cette stratégie qui l'a rendu sympathique aux yeux du peuple qui a manifesté sa solidarité avec lui et a fortement condamné l'insulte qui lui a été faite de la part de la députée nahdhaoui[5]. En conséquence, cette dernière a perdu toute crédibilité non seulement parce qu'elle défend la nouvelle loi sur l'augmentation des députés, mais aussi, parce qu'elle a utilisé des termes injurieux qui ont démontré qu'elle ne possède pas les vertus tant appréciées par la société tunisienne : la générosité et le patriotisme.

Cette stratégie existe aussi dans le discours d'I.G., mais elle est construite sur une figure que nous allons étudier de suite.

3.2. Argumentation, idéologie et insulte

Nous allons observer la seconde partie du discours d'I. Gassas et voir comment l'usage du lieu commun participe à la construction de son argument en même temps qu'il rend compte de son ethos.

La seconde partie du discours du député Elgassas est construite selon le même modèle imagé avec lequel il a mis en place son préambule :

(4) 80 wzir, kitekbzuhom w taajnuhom me tkarjuʃ menhomwzir men wezretburgiba
80 ministres, si vous les pétrissez, les malaxez, vous ne pourriez en donner un seul ministre égal (aussi compétant que) à ceux du gouvernement de Bourguiba

D'abord, l'image du « bon pain », dans l'imaginaire tunisien requiert une grande importance. Son travail étant artisanal présuppose un effort et un savoir-faire indéniables. L'usage des verbes « pétrir », « malaxer » renvoient au cliché de la difficulté de la fabrication du pain, élément culturellement primordial dans la vie du Tunisien où les expressions relatives à cette matière sont abondantes : dans une situation où le métier que l'on exerce présente des difficultés on parle de « kobza mora » (pain amer) ; lorsqu'une personne est bonne, on dit « masnu' fi kobz arbi » (il est fait dans une bonne pâte à pain arabe c'est-à-dire à l'ancienne). Dans le même thème qui renvoie au lieu commun, I.G. utilise une locution expressive syntagmatique qui rend compte de cette importance, mais pour exprimer son désaccord, d'où la violence verbale.

En effet, le discours est chargé d'une violence verbale qui se traduit par le sens explicite du cliché typiquement tunisien lié au travail du bon pain et par la métaphore qui finit par une rupture entre le comparant et le comparé. C'est pourquoi nous la considérons comme une *analogie métaphorique*.

L'analogie utilisée entre les deux situations et la métaphore dont elle est chargée est « *culturellement construite* » (Eggs, 1994 : 193). Elle se fonde sur la comparaison de deux éléments appartenant à des domaines hétérogènes qui ont pour sème commun la difficulté du travail d'une part, et la qualité qui en résulte de l'autre. Mais la continuité est suspendue dès que l'ancrage de la métaphore se fait sur l'évocation d'un être réel, Bourguiba[6], le premier président de la Tunisie. La contigüité qui en résulte constitue une insulte parce que la métaphore cesse de fonctionner comme telle et produit un effet de sens inverse : malgré le nombre considérable de ministres, même si on essaie de les réunir, pas un ne sera aussi compétent que les ministres de Bourguiba.

D'emblée, comme nous avons pu l'observer en examinant le préambule, le député annonce le thème de son argumentation : l'échec et l'aveu de l'échec. Étant fondé sur le lieu commun indiscutable relatif à une vertu, il s'agit de présenter les prémisses et la conclusion comme indiscutables selon le schéma argumentatif *Si A est vrai, B est vrai, donc, X est vrai forcément.*

A : l'aveu de l'échec est une vertu

B : les ministres ont échoué

Conclusion X : donc, les ministres seraient vertueux s'ils avouaient leur échec.

Cette argumentation par déduction est fondée sur « *le cliché* [relatif à l'aveu de l'échec] *qui persuade par sa familiarité* » (Amossy, 2000 : 187). Elle est explicitée par l'analogie métaphorique entre le pétrissage des ministres du gouvernement présent et le résultat qui ne peut égaler un seul ministre du gouvernement de Bourguiba. Il y a donc une opposition de nombre (1/80) et une opposition sur l'axe du temps présent/passé qui remet en cause la compétence du gouvernement présent au profit d'un temps révolu. Nous nous demandons alors pourquoi il s'agit d'une insulte. La réponse n'est pas uniquement dans la rupture d'équivalence qui se traduit par l'opposition du nombre 80 ministres à un seul et du temps passé/présent. Elle réside surtout dans la dimension idéologique dont est chargée la figure de Habib Bourguiba.

En effet, considéré comme le père fondateur de la Tunisie moderne, H. Bourguiba n'a pas la sympathie de tout le monde, du moins, il n'a pas celle des islamistes au pouvoir pour deux raisons. Dans un premier temps, il les avait critiqués avec virulence en les accusant d'obscurantisme ; ensuite, lorsque les islamistes ont organisé un coup d'État, il s'était acharné à les emprisonner et avait interdit leur parti. Dans la mémoire collective islamiste, il est à la fois un dictateur et un tyran parce qu'il les avait persécutés, et il est mécréant parce qu'il avait instauré des lois civiles et mis en place le Code du statut personnel qui avait libéré la femme du poids des traditions.

Pour une autre partie importante des Tunisiens, les bourguibistes, il est un visionnaire et un progressiste pour les mêmes raisons, même s'il a commis des erreurs. Aujourd'hui, dans la Tunisie post-révolution, la manipula-

tion de la religion par les politiciens est fortement contestée sur le plan de l'action et de l'idéologie. La mention du régime de Bourguiba est considérée comme une provocation de la part d'I.G., car la nouvelle politique se veut une rupture avec tous les acquis du passé. Cette intervention vient donc dans un contexte sociopolitique tendu, elle est interprétée comme une accusation et une condamnation où « *l'analyse idéologique (…) se veut essentiellement dénonciation d'une vision du monde aliénée au nom d'une clairvoyance venue du dehors* » (Amossy, 2000 : 93). Par conséquent, il y a violence verbale parce qu'il y a une remise en cause de l'autre dans ce qu'il fait, dit ou pense. La métaphorisation met en œuvre des moyens argumentatifs et idéologiques qui rapprochent la thèse du locuteur du public qui doit aussi participer à cette condamnation. Finalement, la visée de ce discours, même s'il est fondé sur des clichés, est de susciter une réaction de la part du peuple.

4. Conclusion

Au final, la violence verbale en arabe tunisien, palpable dans le ton et l'attitude, se traduit sur le plan linguistique par l'usage d'un lexique et de figures rattachés aux lieux communs propre à une culture. Mais en politique, sa valeur est d'abord rhétorique et essentiellement argumentative parce qu'elle vise à détruire la parole de l'autre à travers l'atteinte faite à son image et à sa morale. Sur ce plan, elle constitue un argument *ad hominem* dans la mesure où elle permet le glissement d'une argumentation « (…) *objective à une mise en question subjective* » où on discute « *et on implique l'interlocuteur* », selon l'expression de Meyer (2008 : 94). Mais le propre de l'argumentation n'est-il pas de s'exercer à une emprise sur l'autre, de quelque nature qu'elle soit, pour déconstruire sa thèse et placer une autre à la place que l'on croit meilleure ? Dans ce cas, la violence qui en découle doit être considérée comme une implication subjective du locuteur qui atteint son paroxysme lorsque les passions entrent en jeu.

En pragmatique, elle est un FTA (face threating act) par excellence, car elle transgresse les lois qui assurent le bon déroulement de la communication à travers l'offense et violation de l'espace intime de l'autre en l'attaquant sur son être. Toujours est-il que nous pensons qu'il s'agit d'un fait de discours dont l'ampleur reste tributaire de la culture d'une société donnée qui offre un champ d'images, de clichés et de lieux communs manipulés par les interlocuteurs pour produire l'effet escompté.

NOTES

[1] ANC : l'assemblée nationale constituante est issue des premières élections le 23 octobre 2011 après la révolution du 14 janvier de la même année. Son rôle est la réécriture de la constitution.

[2] La troika : elle est composée des trois partis majoritaires dans les élections, deux partis centristes et un autre à tendance islamiste.

[3] L'Assemblée Nationale Constituant est un organisme parlementaire qui a vu le jour suite aux premières élections démocratiques après la révolution en Tunisie. Elle rassemble plusieurs partis politiques dont la tâche essentielle est la réécriture de la constitution tunisienne. La troïka désigne la coalition formée par un parti islamiste (majoritaire) et deux autres partis dont l'idéologie de fond est de gauche. Elle forme le gouvernement selon le principe de la majorité, mais le travail de ce dernier est fortement contesté par l'opposition.

[4] Nous optons de désigner ce type d'échange d'interaction et non de communication parce que la violence verbale, par essence, brise toute communication. Autrement dit, la violence verbale est reconnaissable quand toute communication a été interrompue ou va l'être.

[5] Nahdhaoui est l'adjectif utilisé pour désigner les membres du parti islamiste Ennahdha. Dans les milieux d'opposition, ce terme possède, aujourd'hui, une connotation péjorative.

[6] Habib Bourguiba est considéré comme le père fondateur de la Tunisie moderne et laïque. Il est « détesté » des islamistes pour la même raison.

BIBLIOGRAPHIE

AMOSSY, R. (2000). *L'argumentation dans le discours. Politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan.

EGGS, E. (1994). *Grammaire du discours argumentatif. Le topique, le générique, figuré*. Paris : Kimé.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1977). *La connotation*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

———— (1986). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

LAFOREST. M & D. VINCENT (2004). « La qualification péjorative dans tous ses états ». *Langue française*, 144, 59-81.

LARGUÈCHE, E. (2009). *Espèce de … ! Les lois de l'effet injure*. Chambéry : Éditions de l'Université de Savoie.

MEYER, M. (1989. « Postface ». In : ARISTOTE, *La rhétorique des passions*, Paris : Rivages, Coll. « Rivages poche ».

———— (2008). *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Paris : Fayard, Coll. « Ouvertures ».

SCHAPIRA, C. (1999). *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Paris : Ophrys.

Seuls les gros mots exigent réparation. À propos des dires de JFN[1] sur le président Biya

Gilbert Willy TIO BABENA
Université de Ngaoundéré (Cameroun)
Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
Laboratoire LADYRUS (Langues, Dynamiques & Usages)
baben45@yahoo.fr

REZUMAT: Numai cuvintele vulgare necesită reparaţii. Despre spusele lui JFN la adresa preşedintelui Biya

An pre-electoral, în Camerun, 2010 este, de asemenea, anul în care cuvintele lui Jacques Fame Ndongo (JFN) despre preşedintele Biya au constituit un profit gras pentru presa scrisă. Acuzat pe postul de televiziune *Africa 24* de a-i fi tratat pe camerunezi drept „sclavi" de către Biya, JFN a negat în parte actele de vorbire care i-au fost atribuite. Totuşi, această negare parţială vine să confirme în amonte discursul ofensator şi trădează, prin urmare, intenţia unei activităţi reparatorii a afrontului făcut în faţa interlocutorilor. De la un articol de ziar la un fragment de dezbatere televizată, ne vom strădui să studiem, într-o perspectivă interactivă, punerea în scenă a cuvintelor vulgare în mass-media, strategiile de reparare a caracterului lor ultragiant şi impactul pe care îl pot avea asupra imaginii participanţilor la dezbateri. Pentru a face acest lucru, vom apela în primul rând la „teoria feţelor".

CUVINTE-CHEIE: *acte de vorbire, feţe, reparaţie, etos*

ABSTRACT: Sole abusive words require "Face Work." About the speech of JFN on President Biya

The speech of Jacques Fame Ndongo (JFN) during the pre-electoral year (2010) in Cameroon was highly echoed in the press. On the TV channel Africa 24, he was accused of assimilating Cameroonians to "slaves" of Biya. About that, JFN denied a part of the speech acts that have been awarded to him. This partial denial confirms nevertheless the enunciation upstream of offensive speech, consequently the intention of "face work". Using a newspaper article and a piece of TV debate as working tools, we shall study from an interactive perspective the staging of abusive words in the medias, "face work" strategies of their offensive character and the impact they may have on the "ethos" of debate panelists. In this paper, we will refer principally to the theory of faces.

KEYWORDS: *speech acts, faces, face work, ethos*

RÉSUMÉ

Année pré-électorale au Cameroun, 2010 est également l'année où les dires de Jacques Fame Ndongo (JFN) sur le président Biya ont fait les choux gras de la presse écrite. Accusé sur la chaîne de télévision Africa 24 d'avoir traité les Camerounais d'« esclaves » de Biya, JFN a démenti en partie les actes de parole qui lui ont été attribués. Ce démenti partiel vient néanmoins confirmer l'énonciation en amont d'un discours offensant et trahit, par conséquent, l'intention d'une activité réparatrice de l'affront fait aux faces des interlocuteurs. D'un article de presse à un fragment de débat télévisé, nous nous attèlerons à étudier, dans une perspective interactive, la mise en scène des gros mots dans les médias, les stratégies de réparation de leur caractère outrageant et l'impact qu'ils peuvent avoir sur les images des débatteurs. Pour ce faire, nous convoquerons principalement la théorie des faces.

MOTS-CLÉS : *actes de parole, faces, réparation, éthos*

Introduction

AVANT DE PASSER AU crible les productions discursives de Jacques Fame Ndongo (JFN) qui constituent le socle de cette contribution, il nous semble nécessaire de revenir un temps soit peu sur le syntagme nominal (SN) « gros mot » que nous ne saurions *a priori* considérer comme une notion relevant de la linguistique. C'est un prétexte suffisant pour examiner l'expression dans ses emplois.

Formé sur le modèle adjectif + substantif, le SN « gros mot » traduit une certaine grossièreté[2] dans l'acte de locution. À cet effet, il perd, dans la plupart de ces usages en contexte, ce statut pour devenir un simple constituant subordonné du syntagme verbal (SV) comme dans l'exemple *dire des gros mots*. Dès lors, il se dégage deux grandes observations : (a) en situation, le SN « gros mot » suggère la mise en relation de deux ou plusieurs interlocuteurs et (b) la production d'un acte de parole qui transgresse les règles de politesse propres à cette situation. Les gros mots se présentent alors comme des mots qui ont un sémantisme essentiellement offensant. L'étude des faces des sujets engagés dans l'interlocution met en lumière les mécanismes par lesquels ils constituent cette offense.

L'approche interactionniste du sujet parlant comme sujet social privilégie le concept de face[3] dans la perspective de Goffman (1973, 1974). Elle considère que tout être social possède une face dite négative et une autre dite positive. La négative renvoie aux « *territoires du moi* » qui se déclinent en territoires corporel, spatial, temporel, matériel ou cognitif (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 167-168). La positive, elle, fait référence à la notion de narcissisme qui n'est rien d'autre

que « *l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction* » (*id.* : 168). Un retour rapide vers les gros mots permet de déduire qu'ils représentent des FTAs[4] ou actes menaçants une fois qu'ils sont embrayés dans le discours. S'ils sont d'emblée qualifiés de menaçants, il va de soi que la production des gros mots exige une réparation[5] en faveur de ceux qui subissent leur effet. En confrontant deux discours chronologiquement distants[6], nous étudierons comment les gros mots sont inscrits dans les énoncés, génèrent l'offense, incitent à la réparation et obligent l'énonciateur à déployer une activité réparatrice. Le premier discours est rapporté dans un article de presse tandis que le second relève du genre télévisuel. Nous articulons cette réflexion sur les dires de JFN en trois parties qui scrutent respectivement la mise en discours des gros mots, leur mise en action et les implications qui émanent de leur tentative de réparation.

1. La mise en discours des gros mots dans le corpus[7]

Le mot du lexique et le mot du discours sont différents à plus d'un titre. Le premier est le mot tel qu'il apparaît dans le dictionnaire tandis que le second est l'utilisation du premier en contexte. Hors contexte, les lexies « *créature* », « *création* », « *serviteur* » et « *esclave* » utilisées par JFN n'ont aucune charge sémantique qui amène à penser qu'ils sont des gros mots. Leur mutation dans le jargon dit de grossièreté est rendue possible grâce au discours qui les encode et leur donne une signification outrancière étroitement liée au contexte de production.

1.1. Scénographie des dires de JFN dans la presse

Dans son article, Jerôme Essian rapporte au style direct les dires de Jacques Fame Ndongo désignant l'élite du Sud et lui-même « *créatures* », « *créations* », « *serviteurs* » et « *esclaves* » du président Biya lors d'une réunion relative à la préparation du comice agro-pastoral (2010) d'Ebolowa, une ville du Sud-Cameroun. Pour porter ce manque de délicatesse à la connaissance des lecteurs, l'article d'Essian qui est un macro-acte de langage s'appuie sur un double plan d'énonciation : le plan non embrayé et le plan embrayé.

Le plan non embrayé renvoie à la narration. En dépit de l'absence d'embrayeurs, le récit du reporter nous met en face d'une scène d'énonciation même si « *La notion de ''situation d'énonciation'', quand il s'agit de narration*, souligne Maingueneau, *ne reçoit pas nécessairement un sens évident. Elle implique l'instauration d'une certaine relation entre le moment et le lieu à partir desquels énonce le narrateur et le moment et le lieu des événements qu'il narre.* » (2001 : 27). Pour éviter les longues analyses, nous nous contenterons de relever les éléments du narré à savoir : le lieu et le moment de l'histoire, les événements et les actants.

Événements	Actants	Lieu	Moment
1 - deuxième réunion régionale des populations du sud au titre des contributions financières pour la réussite du comice agro-pastoral d'Ebolowa ; 2 - prise de parole de JFN pour signifier la bonté de Biya; 3 - mécontentement de l'assistance ; 4 - impressions anonymes des participants sur les propos de JFN 5 - contribution de 51 millions de F CFA et engagement des élites à trouver 400 millions de F CFA	- Jacques Fame Ndongo (élite de la région du Sud et ministre de l'enseignement supérieur) ; - ressortissants de la région du Sud (les ministres, les directeurs généraux et les élites originaires du Sud)	salle des banquets de la direction générale de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)	mercredi 07 avril 2010

Tableau 1 : synthèse des éléments du narré

Dans la logique de Maingueneau (2002 : 516-517), nous résumerons en faisant remarquer que l'article de presse constitue une scène englobante. La scène générique de celui-ci est une narration comme l'indiquent les indices du tableau associés aux temps verbaux[8] (le présent aoristique et le passé composé). Le texte se réclame par ailleurs d'une scénographie relevant du reportage dont le but est de relater les faits vus et entendus pendant la rencontre du mercredi 07 avril 2010 à la CNPS. L'observation de la colonne « événements » vient confirmer cette scénographie et permet de constater un enchaînement des actions qui va d'une situation de stabilité à une entente finale en passant par un mécontentement qui est la conséquence immédiate du discours direct que voici :

> Nous sommes tous des créatures ou des créations du président Paul Biya, c'est à lui que doit revenir toute la gloire dans tout ce que nous faisons. Personne d'entre nous n'est important, nous ne sommes que ses serviteurs, mieux, ses esclaves.[9]

Contrairement au plan non embrayé, le discours ci-dessus présente une situation d'énonciation précise. Il est embrayé et imbriqué dans le récit. Il s'enrichit ainsi des informations de ce dernier qu'il contextualise pour sa propre lisibilité : cela relève du domaine de la cohérence. Les quatre occurrences du pronom personnel « nous » contenu dans ce passage apportent une information sur la construction de la relation d'interlocution. Il ne faut surtout pas voir l'utilisation de cette première personne comme un marqueur exclusif du JE-énonçant/communiquant, mais plutôt comme une

personne « amplifiée ». Elle désigne ici, l'énonciateur JFN et tout son auditoire, c'est-à-dire les différentes personnalités présentes à ce rassemblement. Nous pourrions aussi voir celles absentes si nous appliquons l'équation (NOUS = JE + d'autres) qui peut être réécrite en (NOUS = je + tu (+ il…) ; « il » désignant ici l'élite absente. Adjoint au présent d'énonciation (sommes, est, faisons), le personnel « *''nous'' qui inclut d'autres sujets que l'énonciateur constitue en fait une sorte de coup discursif, puisqu'il pose la parole comme parole commune sans évidemment vérifier si les sujets intégrés sont d'accord* » (Maingueneau, 1991 : 110).

Les co-énonciateurs (élites du Sud) se trouvent en effet fondus dans l'énonciateur qui les assimile (en même temps qu'il s'assimile) aux êtres venant de…/ devant à…/ manipulés et manipulables par Biya (créatures), aux objets (créations), aux ouailles (serviteurs) et aux prisonniers (esclaves) de celui-ci. La négation (Personne d'entre nous *n*'est important) refuse à JFN et à son assistance une considération quelconque tout en affirmant, par ricochet, une glorification totale du président Biya. Il est même possible d'y voir une déification de celui-ci dans la mesure où la séquence « *[…] Paul Biya, c'est à lui que doit revenir toute la gloire dans tout ce que nous faisons* » résonne comme une parodie du « Notre Père » des Saintes Écritures : « *Car c'est à toi qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire.* » (*Le Nouveau Testament*, Mathieu 6, verset 13).

La mise en scène des dires de JFN à la télévision est différente de celle qui vient d'être décrite. Le cadre communicatif modifie les procédés de mise en discours de ces gros mots.

1.2. Porter la polémique à la télévision

1.2.1. Jacques Fame Ndongo (JFN) VS. Olivier Anicet Bilé (OAB) et les autres

Dans la transcription[10] ci-dessous, JFN est opposé à Olivier Anicet Bilé[11] (OAB). Par souci d'une bonne lisibilité de l'échange, nous avons privilégié les tours de parole (TP) au détriment des actes non verbaux et paraverbaux qui ne sont pas négligeables. Si besoin s'en faut, nous les rappellerons en indiquant précisément leur emplacement dans les TP. Les autres désignent les deux débatteurs qui font bloc derrière Olivier Bilé comme nous le verrons. Il s'agit en effet de Pierre Fritz Ngo[12] (PFN) et de Garga Haman Adji[13]. La participation du dernier est non-verbale dans le fragment sélectionné.

1. OAB : [...] esclavage\ (ASP)
2. JFN : non\ je n'ai/ pas-/ je n'ai jamais/\ parlé d'esclavage/\(0.32) JA::MAIS/
3. OAB : un concept// qui vous est reve- [-nu]

4a. JFN : [je] n'ai ja:::mais// parlé d'esclavage j'ai parlé d'adju:vant/(0.66)&
5a. OAB : vous avez&
4b. JFN : &[un terme/ de sémiologie politique]&&
5b. OAB : &[dit vous avez- vous av- vous a- vous av-] vous-&&
4c. JFN : &&[j'ai parlé d'ADjuvant j'ai jam` parlé/ d'esclavage\]
5c. OAB : &&[avez di::t monsieur fame ndongo que vous avez dit] que les camerounais sont des escl- [-a:ves\ sont de:::s-]&&&

6a. JFN : [JA::MAIS//] j' l'ai jamais dit(0.41)&
5d. OAB : &&&[des CREAtu:res]&&&&
6b. JFN : &le t`rme/ ad- [-juvant est-]&&
5e. OAB : &&&&[d'un certain candidat] (0.65) [bien]
6c. JFN : &&le t`rme [adjuvant est un terme] de sémiolo- [-gie] (0.63) (BAS) [je n'ai jamais parlé d'esxx]= +
7. OAB : (FORT)[à la suite de c`la je me PERmets de]+ [répondre à votre question après avoir précisé que en tant foyi-] -ste [...]
8. PFN : (BAS)=[le ministre fame ndongo fait la contradiction]+

1.2.2. Le cadre communicatif

Dans la séquence conversationnelle en amont, les gros mots sont embrayés dans un discours co-construit. Pour la décrire, nous nous inspirerons du modèle proposé par Brown et Fraser (repris par Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 77) qui organise le cadre communicatif d'une interaction verbale en cadre scénique (*setting* et *purpose*) et en cadre participatif (*participant*).

À la faveur de la clôture de l'élection présidentielle du 9 octobre 2011 au Cameroun, la chaîne de télévision *Africa 24* a réuni les différents candidats et cadres des partis politiques sur un même plateau. La formule modulaire utilisée dans l'émission *Débats*, retransmise en direct de l'hôtel Hilton de Yaoundé, visait à confronter les opinions et les projets de société des intervenants. Cette confrontation d'idées est d'une manière générale l'objet ou le *purpose* du débat. Le plateau d'*Africa 24* et la disposition des débatteurs face à face et côte à côte représentent le *physical setting* (cadre spatial physique). Le script de celui-ci ou code de bonnes manières, selon la terminologie de Cosnier (in Kerbrat-Orecchioni, *ibidem* : 78), prescrit pour l'essentiel que les participants parlent chacun à son tour, avec courtoisie et évitent de se tourner en ridicule devant les téléspectateurs de la chaîne *Africa 24*. Nous n'avons pas souvenance de l'heure exacte de diffusion de l'émission qui, à notre avis, n'a pas vraiment d'influence sur cette interaction[14]. Il reste néanmoins certain qu'elle a été pro-

duite après la fermeture des bureaux de vote (18 heures). Dans le cas d'espèce, le cadre temporel élargi (le soir des élections) se révèle plus intéressant que celui restreint (heure de diffusion de l'émission) dans la mesure où il offre plus d'une raison aux participants de montrer aux téléspectateurs qu'ils se sont trompés ou qu'ils ont choisi le meilleur candidat.

La séquence de l'émission qui nous intéresse ici offre un panel constitué de deux groupes de participants : les modérateurs (Babylas Boton et Samantha Ramsamy) et les débatteurs (Jacques Fame Ndongo et Garga Haman Adji, Olivier Bilé et Pierre Fritz Ngo).

Illustration 1 : disposition en studio des modérateurs et des débatteurs

Légende :

BB : Babylas Boton
SR : Samantha Ramsamy
JFN : Jacques Fame Ndongo
GHA : Garga Haman Adji
OB : Olivier Bilé
PFN : Pierre Fritz Ngo

JFN est le nouvel arrivant du plateau. Il est accueilli par Samantha Ramsamy dans la cinquième partie de l'émission. Questionné par Babylas Boton sur les forces du Cameroun à maintenir sa position de grenier de l'Afrique centrale, Olivier Bilé détourne un instant la question pour signaler que le RDPC est une « *machine qui s'appuie sur les ressources de l'État pour opprimer le peuple et le soumettre dans ce que le professeur Fame Ndongo appelle esclavage* ». L'évocation du mot « esclavage\» à la fin du TP 1 d'Olivier Bilé, tronqué par nous, est suffisante pour raviver la polémique oubliée sur les dires de JFN. L'énonciation des lexèmes « peuple » et « esclavage » dans la même structure syntaxique vient (ré)activer le contenu sémantique [GROS MOT]. Les propos de JFN cités dans l'article d'Essian il y a 18 mois du débat, sont enrobés dans un mécanisme d'interdiscursivité. Olivier Bilé recourt aux savoirs partagés de type « savoir d'opinion relative » et redonne ainsi aux mots « esclavage\ » (TP 1, 2 ; STI 4a, 4c, 5c) et « CREAtu:res » (STI 5d) le sème afférent [+ indélicatesse] :

> L'opinion relative s'inscrit dès son émergence dans un espace de discussion, non pas à l'intérieur du groupe mais vis-à-vis des autres groupes. Elle est en son fondement critique. C'est pourquoi on peut considérer que le sujet qui émet une opinion relative dit quelque chose comme : « Je pense comme (et/ou contre) ceux (certains) qui pensent que… » ou « Certains pensent que… et moi aussi (ou moi pas) ». Ici le sujet est toujours *pour* ou *contre*.
>
> (Charaudeau[15], 2006, les italiques sont de l'auteur)

L'institution sur le plateau d'un sens partagé autour des mots déviants laisse désormais libre cours à des actions langagières dirigées contre les faces des participants.

2. Les gros mots en action : offense et réparation

À ce niveau de l'analyse, nous considérons que les gros mots se sont faits action. Plus précisément, ils ont été intégrés dans le discours aux côtés des autres constituants syntaxiques pour remplir une fonction illocutoire. L'énonciation des mots contraires à la bienséance nous ramène dès lors à la transgression des principes de la politesse. Il s'agit de l'offense à proprement parler. Elle implique une activité réparatrice qui, à son tour, opère une (re)configuration de l'éthos de chaque participant pendant son déploiement.

2.1. Violation des principes L- et A-orientés

La synthèse de Kerbrat-Orecchioni (1992 : 184) sur le système de la politesse regroupe les actes en deux types de principes : les A-orientés et les L-orientés ; A- et L- renvoient respectivement à l'allocutaire et au locuteur. Nous nous intéressons d'abord à la transgression des L-orientés puisqu'ils offrent très peu de matière contrairement aux A-orientés.

En fait, les principes L-orientés sont subdivisés en deux grandes catégories : ceux qui jouent en la faveur de L et ceux qui jouent en sa défaveur. Dans la première catégorie, nous retenons le versant négatif[16] qui est formulé ainsi qu'il suit : « *Arrangez-vous pour ne pas perdre trop ostensiblement* » vos faces négative et positive. Le versant positif de la seconde catégorie, qui nous intéresse également, fait cette prescription : « *Produisez des menaces envers* » vos deux faces. Nous posons que l'offense causée par les dires de JFN de la presse écrite survient d'une part de l'utilisation contraire du VN-1 et d'autre part d'une mauvaise appréciation du VP-2 par JFN représentant L dans ce système.

De manière spécifique, JFN s'est arrangé à perdre *trop ostensiblement* ses faces en se traitant de « *créature* », « *création* », « *serviteur* » et « *esclave* » du président Paul Biya. Il s'opère une sorte de dédoublement du sujet énonçant puisqu'il s'est lui-même laissé « *traîner dans la boue* » selon les termes

de Kerbrat (*op.cit.*, cas du VN-1). Dans le VP-2, il appréhende mal les circonstances de la situation en produisant des FTAs envers sa face négative[17] et sa face positive[18].

Cette analyse nous permet d'entrer directement dans les principes A-orientés pour remarquer que le « nous » amplifié amène les co-énonciateurs de JFN à subir les mêmes offenses territoriales et à perdre leur narcissisme au même titre que lui. Dans la perspective des A-orientés, il se dégage que sa production verbale est entièrement défavorable à ses interlocuteurs. Autrement dit, l'énoncé de JFN entre en contradiction avec les politesses[19] négative et positive.

De manière succincte, JFN n'évite pas les FTAs, ne les attenue point mais les produit au contraire. Il lèse ainsi, par le simple dire, le narcissisme et empiète sur les territoires corporel et physique de ses allocutaires. Sur le plateau d'*Africa 24*, nous constatons par ailleurs que les dires de JFN ont un effet boomerang sur sa propre personne.

Les principes A-orientés sont également violés lorsque la polémique sur les gros mots de JFN est portée à la télévision. Nous l'avons vu en amont, Olivier Bilé est le participant qui a rappelé le fameux épisode des « esclaves » de Biya. Ce faisant, il porte un coup à JFN en commettant un FTA pour la face positive de celui-ci. Le TP tronqué 1 et le TP 3 d'Olivier Bilé sont porteurs de la menace : il s'agit d'un reproche[20] adressé à JFN et au parti politique qu'il représente. Pour renforcer l'effet de ce FTA, Olivier Bilé charge à nouveau la face positive de JFN dans le TP 5 (énoncé en 5 STI) :

> (5a) vous avez& (5b) &[dit vous avez- vous av- vous a- vous av-] vous-&& (5c) &&[avez di::t monsieur Fame Ndongo que vous avez dit] que les camerounais sont des escl- [-a:ves\ sont de:::s-]&&& (5d) &&&[des CREAtu:res]&&&& (5e) &&&&[d'un certain candidat](0.8)[bien].

Il est soutenu dans cette entreprise par Fritz Ngo (PFN dans le corpus) qui produit également un acte menaçant pour la face positive de JFN dans le TP 8 :

> (BAS)=[le ministre fame ndongo fait la contradiction]+.

Le tour de parole de Fritz Ngo a valeur de confirmation dans la mesure où il vient conforter la stratégie d'offense d'Olivier Bilé. Pour autant, il ne saurait être considéré comme un échange confirmatif puisqu'il ne sert pas à confirmer l'existence d'un rapport social entre les débatteurs (Goffman, 1973-1).

Signalons, avant de faire mention du FTA non-verbal de Garga Haman Adji, que la retransmission en direct de l'émission convoque les téléspecta-

teurs camerounais (qui ont suivi le débat du 09 octobre) dans le cadre communicatif en tant que participants ratifiés[21].

En ce sens, ils subissent également des offenses pour leurs deux faces puisqu'ils font partie du peuple[22] : JFN en est rendu coupable par Olivier Bilé. Le mécanisme d'activation de ces FTAs (attribués à JFN) pour les faces positive et négative des Camerounais est le discours rapporté indirect qu'Olivier Bilé déploie dans le TP 5.

Comme le débatteur Fritz Ngo, Garga Haman Adji a suivi le sillage d'Olivier Bilé pour se liguer contre JFN. Le FTA de Garga contre la face positive de JFN est de nature non-verbale. Après la pause intra-tour (0.32 s.) du TP 2 où JFN dément les allégations de Bilé, Garga Haman Adji s'est mis à rire au point de s'en étouffer ; étouffement marqué par une toux entrecoupée qui va du TP 2 au STI 4a.

Disons à titre de rappel qu'il n'a fait que suivre les pas d'Olivier Bilé qui esquissait déjà un sourire bien avant lui. Cette complicité fait éclore deux attitudes non verbales qui entretiennent un lien de conséquence : la moquerie des adversaires et le ridicule de JFN.

Illustration 2

Illustration 3

Description des actes non verbaux : rires déclenchés par le TP 2 ; en chevauchement TP 2 - JFN : non\ je n'ai/ pas-/ je n'ai jamais/\ parlé\ d'esclavage/\(0.32) JA::MAIS

Illustration 4

Description de l'acte non verbal : toux entrecoupée produite en chevauchement STI 4a – JFN : [je] n'ai ja:::mais// parlé d'esclavage j'ai parlé d'adju:vant/

Dans la lancée des travaux de Charaudeau (2005), nous noterons que ces indices laissent émerger un acharnement de l'instance adversaire (Olivier Bilé et les autres) sur l'instance politique représenté sur ce plateau par JFN. Intéressons-nous à présent aux stratégies de résistance qu'il met en œuvre pour sauver ses faces et réparer l'offense faite aux Camerounais.

2.2. Le démenti et la (re)configuration des éthos

989 millièmes de seconde, c'est la durée exacte de l'aspiration d'Olivier Bilé après l'évocation du gros mot « esclavage\ (ASP)» (TP tronqué 1). Techniquement, cet indicateur paraverbal offre trois possibilités :

(a) une respiration intra-tour,
(b) un marqueur de fin de tour

et

(c) une invite de l'allocutaire à confirmer le contenu propositionnel du TP du locuteur.

Le cas (b) implique par ailleurs l'alternative suivante : (b1) un changement de tour intra-locuteur ou (b2) une cession de la parole.

En fait, la mélodie descendante du lexème « esclavage » et la suite des échanges font pencher la balance vers l'idée d'un changement de TP intra-locuteur (b1) avec possibilité de changement du flux de parole. Ces données attestent également l'intention d'Olivier Bilé de faire confirmer[23] le contenu propositionnel de son acte illocutoire (c).

En lieu et place de ces possibles opérations interprétatives, JFN réagit par le démenti qui constitue, en effet, l'activité réparatrice de l'offense qui vient d'être mise en scène.

Trois grandes activités émanent de cet échange verbal : la réparation par la négation, par une tentation d'interruption et par la justification. À ces activités, s'y associent des éthos qui se construisent dans le champ interdiscursif du débat.

La stratégie de négation

La stratégie de réparation par la négation consiste à refuser la responsabilité de l'énonciation du gros mot *« esclavage »* qui a une fonction illocutoire initiative de type *« demande de confirmation »* (Moeschler, 1985 : 95). En réponse à cette demande, JFN produit des TP et STI à fonction illocutoire réactive de type *« infirmation »* (*ibid.*) : 2, 4a, 4c, 6a et 6c.

Ces interventions sont marquées par une forte utilisation des adverbes de négation qui sont, pour la plupart, dotés d'une caractéristique vocale propre à l'insistance.

Nous citerons l'exemple de « *jamais* » qui connaît parfois une élévation de mélodie ou un allongement de la pénultième mais aussi une élévation plus ou moins importante sur la dernière :

« jamais/\ » (TP 2) ; «JA::MAIS/ » (TP 2) ; « ja:::mais// » (STI 4a) ; «JA::MAIS//» (STI 6a).

Caractéristiques prosodiques[24] de « jamais » (TP 2, 2e occurrence)

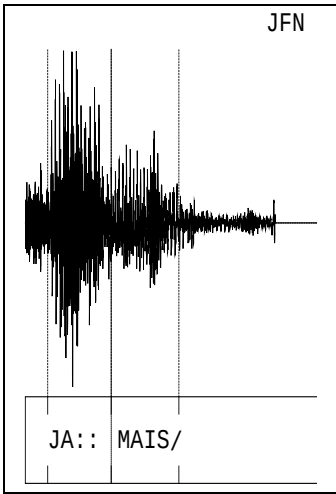

Fig. 1 : Schéma du signal mélodique (durée 0.25 s.)

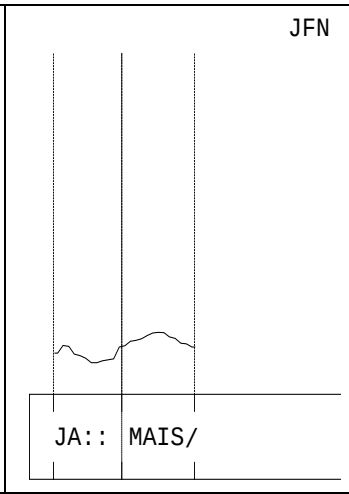

Fig. 2 : Courbe mélodique (Fréq. Max. 152.04 Hz)

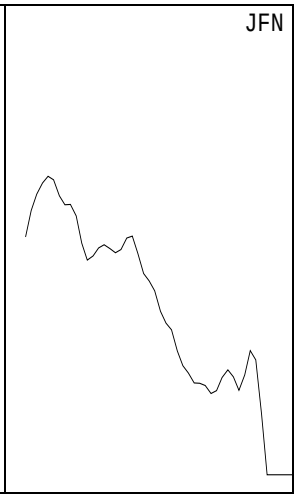

Fig. 3 : Intensité (Intensité maximale portée sur la pénultième 85.02 dB)

Ces caractéristiques illustrent la stratégie vocale de la négation. En effet, JFN prononce la pénultième de l'adverbe « *jamais* » avec une forte intensité vocale (85.02 dB). Cette intensité explique la légère saturation observée au niveau de cette syllabe tandis que l'impression de chute qui suit justifie l'allongement moyen. La mélodie légèrement montante (152.04 Hz) de la seconde syllabe ainsi que son intensité (77.9 dB), nettement supérieure au reste du groupe syntaxique, sont des éléments supplémentaires qui témoignent du désir de marquer la négation par une emphase vocale.

Bien que la négation, en tant que procédé de réparation, contribue à récuser la prise en charge du gros mot « esclavage », elle ne nie pas l'énonciation d'un discours antérieur qui comporte les autres gros mots (créatures, créations, serviteurs). Nous avons donc affaire à une dénégation

partielle qui laisse encore planer le doute sur la personne de JFN puisqu'il n'a pas rejeté, par une autocitation directe et exhaustive, la totalité des propos relayés par la presse. Pris dans un filet interdiscursif, JFN se fait construire un éthos de menteur :

> Le mensonge d'une manière générale est un acte de langage qui obéit à trois conditions : (i) le sujet parlant dit en tant qu'énonciateur (identité discursive), le contraire de ce qu'il sait ou juge en tant que personne pensante (identité sociale) ; (ii) il doit savoir que ce qu'il dit est contraire à ce qu'il pense (il n'y a dans cette perspective de mensonge que volontaire) ; (iii) il doit donner à son interlocuteur des signes qui fassent croire à celui-ci que ce qu'il énonce est identique à ce qu'il pense.
>
> (Charaudeau, 2005 : 80)

La stratégie d'interruption

La réparation de l'offense passe aussi par une tentative d'interruption du parleur qui affronte le responsable de l'offense sur la scène verbale. Elle consiste, pour JFN, à couper Olivier Bilé pour insérer son discours. Les cas typiques de cette tentative d'interruption sont représentés par les tours de parole 4 et 5 qui sont respectivement interrompus trois (03) fois et cinq (05) fois. L'interruption du tour 4 de JFN est initiée par Olivier Bilé pour sauver sa face : il perd la face devant les autres débatteurs et les téléspectateurs s'il se laisse convaincre par JFN sur la question de l'esclavage. À travers l'interruption du TP 5 par contre, JFN voudrait définitivement clore l'incident et avoir le *« droit d'agir comme s'il était clos »* (Goffman, 1973-1 : 139). En fin de compte, cette initiative se révèle bénéfique pour l'éthos d'Olivier Bilé qui trouve là l'occasion de montrer qu'il est un champion des joutes verbales. Métaphoriquement, Olivier Bilé profite des pauses intra-tour de JFN pour attribuer à celui-ci l'énonciation du gros mot *« créature »* comme un boxeur[25] qui donne des coups de poing à chaque fois qu'il trouve la faille :

Participants	Segments de tour interrompu	Pauses intra-tour
JFN :	4a. […] j'ai parlé d'adju:vant/(0.66)&	0.66 seconde
OAB :	5a. vous avez&	///////
JFN :	6a. [JA::MAIS//] j' l'ai jamais dit(0.41)&	0.41 seconde
OAB :	5d. &&&[des CREAtu:res]&&&&	///////

Tableau 2 : exploitation des pauses intra-tour par Olivier Bilé.

Pour finir avec les « petits coups » qu'il donne à son adversaire, Olivier Bilé clôture le TP 5 par un conclusif adverbial (bien) qu'il produit après un si-

lence intra-tour de 0.65 seconde. Le changement rapide de tour intra-locuteur, accompagné d'une accélération du débit de la parole et d'une élévation du ton, marque son triomphe puisqu'il semble avoir atteint son but interactionnel. Cette activité verbale, accordée avec le détour du regard qu'il oriente vers le modérateur Babylas Boton au moment où il s'apprête à répondre à sa question[26] (TP 7), correspond à ce que Windisch (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 142) appelle *« le K.O. verbal »* dans un ouvrage du même titre :

> Le K.O. verbal, voilà l'enjeu et la jouissance suprême des polémiqueurs. À chaque polémiqueur son langage, ses munitions, ses moyens de combat, son arsenal langagier, sa manière de parler haut et fort, ses *exocets* verbaux. L'exécution capitale peut prendre une forme symbolique. [27]

Outre les interruptions classiques, nous citerons également les cas de « syllocution » ou chevauchements dans cette stratégie. Les chevauchements initiés par JFN visent à le décharger des accusations d'offense qui pèsent sur lui tandis que ceux d'Olivier Bilé cherchent à l'accabler davantage. Le point culminant de cet enchevêtrement des paroles est le chevauchement [4b-5b] qui génère des reprises sur le syntagme verbal *« vous avez dit »* (Olivier Bilé). Aussi faut-il relever qu'il a la plus grande durée (1.76 seconde). Cela illustre la volonté des débatteurs de réagir *hic et nunc* pour ne pas laisser l'adversaire prendre le dessus car, écrit Kerbrat-Orecchioni (*ibid.* : 94), *« en se rendant maître des mots, le locuteur acquiert par là même un pouvoir qui ne lui était pas forcément dévolu à l'ouverture de l'interaction »*.

La stratégie de justification

Au mot *« esclavage »*, Olivier Bilé substitue le lexème *« concept »* au TP 3. Apparemment sans intérêt, il est le point de départ de la stratégie de réparation par la justification puisqu'il dote l'intervention de Bilé d'une fonction illocutoire initiative de type *« demande d'information »*. Soucieux d'apporter des éclaircissements sur ce « concept », JFN opte pour une réponse explicative (4a, 4b, 4c, 6b, 6c) à travers laquelle il prend en charge l'énonciation du terme *« adjuvant »* qui est, selon lui, un *« terme de sémiologie politique »*. Deux implications sont à déduire de ses interventions : (a) JFN se met dans la posture du pédagogue ; (b) JFN justifie le choix de ses mots.

L'implication (a) nous convie à un petit examen de la notion d'*éthos en action* (Kerbrat-Orecchioni et de Chanay, 2006). Il s'agit, pour un orateur, de s'appuyer sur son éthos prédiscursif qu'il « active » ou « performe » dans le discours afin que cette image joue en faveur de son dispositif argumentatif.

C'est donc tout naturellement que JFN arbore sa casquette de professeur d'université pour devenir un donneur de leçon. Il explique, gestuelle à l'appui, à son vis-à-vis le concept d'« adjuvant » qui, à son avis, est la pomme de la discorde entre l'opinion publique et lui. Ce faisant, il produit un discours de justification (implication b). L'acte de se justifier le ramène indubitablement sur le terrain politique en le mettant face à ses déclarations désormais « supposées ». Sur ce point, Charaudeau (2005 : 97) fera remarquer que

> L'homme politique est alors conduit à produire un discours de justification de ses actes ou déclarations pour se laver des critiques ou accusations qui lui sont adressées. Cela peut être fait *a priori*, par anticipation, ou *a posteriori*. […] le sujet politique qui se justifie reconnaît par là même l'existence de la critique ou de l'accusation – sinon pourquoi répondre – et du même coup reconnaît l'adversaire qui le critique. La justification n'est pas à proprement parler un aveu, mais elle mène à conforter l'idée qu'il y a eu effectivement faute commise, erreur ou manque.

La réparation de l'offense par la justification a dans ce cas un effet boomerang dans la mesure où elle accable à nouveau le locuteur JFN de suspicion. En se justifiant, il revêt un éthos de suspect avec une forte propension à la culpabilité.

Conclusion

L'analyse qui précède n'a pas la prétention de tabler sur le caractère véridique ou non des propos « insultants » de Jacques Fame Ndongo tenus à l'endroit des Camerounais en général et des élites du Sud en particulier. Elle s'appuie sur les faits du discours et essaie de décrypter les mécanismes par lesquels les gros mots « *créature* », « *création* », « *serviteur* », « *esclave* » sont portés sur la scène discursive.

De l'article de presse au débat télévisé, il se dégage que les mots revêtent le statut de « gros mot » dans une dynamique de contextualisation. En se faisant action, ils constituent une offense pour les instances énonciatives mobilisées par le discours ou celles construites dans le champ interdiscursif du débat en tant que type d'activité interactive.

La théorie des faces qui a prioritairement été retenue ici, a permis de constater que l'offense du territoire ou du narcissisme des participants interpellés par ces lexèmes « injurieux » résulte de la violation des principes A- et L-orientés qui régissent la politesse linguistique.

Si le discours de 2010 attaque aussi bien la face négative que la face positive de JFN et des élites du Sud[28], celui de 2011 dégrade davantage la face

positive de JFN même si nous admettons que la notion de prise en charge donne à voir, en arrière plan, une violation des deux faces du peuple. En situation d'interaction, les stratégies de réparation des dommages collatéraux de ces offenses impliquent une renégociation des éthos puisque la définition de soi s'effectue dorénavant entre l'image que l'on tend à imposer à son partenaire et celle que celui-ci s'évertue à *nous* attribuer en retour. Décidément les faits sont sacrés. Ils convergent tous vers l'idée d'un déni *a posteriori* qui trahit le désir de JFN de laver l'affront résultant du choix de son vocabulaire et, par conséquent, de le disculper. Comme des « pistolets chargés », les gros mots sont alors convoqués sur l'espace de discussion politique pour accabler et déstabiliser l'adversaire dans le but de lui faire perdre en crédibilité.

NOTES

[1] Jacques Fame Ndongo est secrétaire à la communication du RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais). Sur le plateau d'Africa 24 (émission *Débats* du 09/10/2011), il représente le candidat Paul Biya (6e mandat à la tête de ce parti).

[2] Employée dans le sens de ce qui est inconvenant et offensant parce qu'inapproprié à la situation d'énonciation.

[3] Pour le fonctionnement des faces dans la théorie de la politesse voir le chapitre 1 de Kerbrat-Orecchioni, 1992.

[4] Face Threatening Acts.

[5] Dans la terminologie de Goffman, la réparation est appelée *« travail de figuration »* (face work). Elle désigne *« tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris àelle-même) »* (1974 : 15).

[6] Les deux discours sont de genres différents. Qu'à cela ne tienne, l'énonciateur-pivot est Jacques Fame Ndongo. Il a produit ce que nous considérons comme le 1er discours le 07 avril 2010. Le second discours, quant à lui, est produit le 09 octobre 2011 lors d'un débat télévisé, soit 18 mois d'écart. Voir infra (partie 1) pour d'autres précisions.

[7] Voir l'article de presse en annexe. Pour le fragment de débat télévisé, voir infra (partie 1.2.1).

[8] Le présent (font, considèrent) utilisé dans cet article de presse n'est pas considéré comme un embrayeur parce que rien n'indique que le procès des verbes (« font» en particulier) se prolonge au moment de l'énonciation. Le passé composé, quant à lui, est employé à la forme perfective du passé (Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, « Les relations de temps dans le verbe français »).

[9] Fanny Pigeaud (2011 : 170-171) reprend textuellement ces propos.

[10] Pour rendre compte des « effets des gros mots » dans les échanges, il nous a semblé important d'emprunter certaines conventions de transcription (numéro-

tation des tours de parole (TP) et des « segments des tours interrompus » (STI) au lieu des lignes) à Catherine Kerbrat-Orecchioni & Hugues Constantin de Chanay (2006). Voir annexe pour une présentation complète de ces conventions.

[11] Il est candidat à l'élection présidentielle 2011 sous la bannière de l'UFP (Union pour la Fraternité et le Progrès). Il brigue son tout premier mandat. Tout au long de cet article, nous l'appellerons tout simplement Olivier Bilé, nom qu'il utilise sur la scène publique.

[12] Chef de file du MEC (Mouvement des Écologistes du Cameroun). Sa candidature à l'élection présidentielle de 2011 est la deuxième du genre.

[13] Candidat de l'ADD (Alliance pour la Démocratie et le Développement). Le scrutin de 2011 est, selon nos informations, sa deuxième participation.

[14] La programmation d'une émission de débat à telle ou telle heure de la journée n'empêchera pas les débatteurs de transgresser le script si cela devient une nécessité pour eux.

[15] Ressource internet : citation extraite du paragraphe 6 de sa publication de 2006, partie "Les savoirs partagés dans le mécanisme de l'intersubjectivité". Voir bibliographie pour plus de détails.

[16] Par convention, nous noterons VN-1 pour le versant négatif de la première catégorie et VP-2 pour le versant positif de la seconde catégorie.

[17] La perte de liberté en tant qu'être humain est une atteinte à son territoire corporel et cognitif.

[18] Son narcissisme prend un coup puisqu'il est dépourvu d'importance.

[19] La politesse négative est dite abstentionniste : *évitez ou atténuez les menaces envers* les faces de A ; celle positive est dite productive : *produisez des anti-menaces envers* les faces de A.

[20] On y verra même une accusation.

[21] Ce sont des participants qui « font officiellement partie du groupe conversationnel » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 86). Le débat est organisé pour les Camerounais (et les téléspectateurs) qui avaient la possibilité de réagir par SMS ou par mail. Même si ceux-ci ne sont pas présents sur le plateau, ils sont généralement identifiables dans les échanges par des appellatifs.

[22] Partie tronquée du TP 1 et STI 5c-5d.

[23] Un silence de JFN aurait suffit pour confirmer qu'il prend sur lui la responsabilité énonciative du gros mot « esclavage ».

[24] Obtenues grâce au logiciel Praat 5.3.60.

[25] Pendant l'intervention de Garga Haman Adji qui précède le STI 1, Olivier Bilé a esquissé un geste propre aux professionnels des sports de combat : étirement du cou par un mouvement rotatif.

[26] Babylas Boton : « *Monsieur Bilé, on dit à tort ou à raison que le Cameroun est le grenier de l'Afrique centrale. Est-ce que le Cameroun a les moyens de pouvoir continuer à être ce label ?* »

[27] Les italiques sont de Windisch.

[28] Et même celles du peuple camerounais par extension.

[29] La mise en exergue est de nous.

BIBLIOGRAPHIE

*** (1984). *Le Nouveau Testament*, trad. Louis SEGOND. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES GEDEONS, National Maison d'édition.

BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, t. 1. Paris : Gallimard.

CHARAUDEAU, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

———— (2006). « La situation de communication comme lieu de conditionnement du surgissement interdiscursif ». *TRANEL*, n°44, *Interdiscours et intertextualité dans les médias*. Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/La-situation-de-communication,166.html>. Consulté le 7 juin 2011.

GOFFMAN, E. (1973). *La Mise en scène de la vie quotidienne. La Présentation de soi*, t. 1. Paris : Minuit. *La Mise en scène de la vie quotidienne. Les Relations en public*, t. 2. Paris : Minuit.

———— (1974). *Les Rites d'interaction*. Paris : Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992). *Les Interactions verbales*, t. 2. Paris : Armand Colin.

———— (1998). *Les interactions verbales*, t. 1, 3e édition (1990 pour la 1ère édition). Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. & H.C. de CHANAY (2006). « *100 minutes pour convaincre* : l'éthos en action de Nicholas Sarkozy », Stockholm. Manuscrit auteur, disponible en ligne. URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00352749> ; référence : halshs-00352749, version 1 - 13 Jan 2009.

MAINGUENEAU, D. (1991). *L'Analyse du discours*, nouvelle édition. Paris : Hachette.

———— (2001). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, 3e édition revue et augmentée avec exercices et corrigés. Paris : Nathan.

———— (2002). « Scène d'énonciation ». In : P. CHARAUDEAU & D. MAINGUENEAU (éds.). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, 515-518.

MOESCHLER, J. (1985). *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique*. Paris : Hatier-CREDIF.

PIGEAUD, F. (2011). *Au Cameroun de Paul Biya*. Paris : Karthala, Coll. « Les terrains du siècle ».

ANNEXE

Corpus

1. Article « Jacques Fame Ndongo : ''Nous sommes des créatures… de Paul Biya'' » de Jerôme ESSIAN. *Le Jour*, n° 0666 du 12 avril 2010, p. 4.

Article à retrouver en ligne à l'URL : < http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-1558.html>. Consulté pour la dernière fois le 01/05/2013 à 00h44.

Les propos du ministre de l'Enseignement supérieur, mercredi 07 avril 2010, à la direction générale de la Cnps, fontjaser. Le mercredi 07 avril 2010, à l'occasion de la deuxième réunion régionale des populations du Sud au titre des contributions financières pour la réussite du comice agro-pastoral d'Ebolowa, une onde de choc a traversé la salle des banquets de la direction générale de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) pleine des ressortissants du Sud. Jacques Ndongo, élite de cette région et ministre de l'Enseignement supérieur, insistant sur la bonté du chef de l'État a tenu ces propos : « ***Nous sommes tous des créatures ou des créations du président Paul Biya, c'est à lui que doit revenir toute la gloire dans tout ce que nous faisons. Personne d'entre nous n'est important, nous ne sommes que ses serviteurs, mieux, ses esclaves*** »[29].

Ces propos du ministre de l'Enseignement supérieur n'ont visiblement pas plu à toute l'assistance. Certains participants, qui ont requis l'anonymat par peur des représailles, n'ont pas digéré ce qu'ils considèrent comme une insulte à leur personne. *« Pour qui se prend-il pour nous traiter de la sorte ? Si lui se considère comme esclave et créature du président Biya, parce que c'est Biya qui l'a fabriqué et qui lui donne la vie, nous autres, nous ne le sommes pas, c'est Dieu qui m'a créé et qui m'accorde encore son souffle de vie »*, s'est insurgé un haut cadre de l'administration, ressortissant du Sud.

Certains ministres et directeurs généraux originaires du Sud présents dans la salle ont manifesté un certain malaise au moment où Jacques Fame Ndongo tenait ces propos, et toute l'assistance s'en est rendue compte. Au cours de cette réunion, les élites du Sud ont mobilisé une somme de 51 millions Fcfa comme contribution à la préparation du comice. En tout, les fils du Sud se sont engagés à trouver une somme de 400 millions Fcfa pour ce grand rendez-vous agricole.

2. Transcription d'un fragment extrait de l'émission « Débats » d'AFRICA 24 du 09/10/2011.

Émission à voir sur l'URL : < http://www.africa24tv.com/section/les_ emissions_debats/10345 **>. C**onsulté pour la dernière fois le 01/05/2013 à 00h44.

Cette séquence est transcrite à l'aide du logiciel ELAN (Eudico Linguistic ANalysis) selon les conventions suivantes :

` Chute d'un son
: Allongement d'un son

::: Allongement important d'un son

[Chevauchement, lorsque deux personnages parlent en même temps ;] (fin du chevauchement)

= Enchainement immédiat entre deux tours de parole

(ASP) Aspiration

(FORT)… **+** Caractéristique vocale marquant le début d'un ton très élevé, la fin est marquée par le signe **+**

(BAS)… **+** Caractéristique vocale marquant le début d'un ton très bas, la fin est marquée par le signe **+**

(0.81) Pause en seconde, supérieure à 0.2 seconde

A La majuscule indique une emphase très importante (expression, ton, voix, geste)

& Continuité intra-tour, ce signe est redoublé en cas de double chevauchement

/ Intonation légèrement montante, (**//,** fortement) ; **** Intonation descendante, (\\ fortement)

[…] Coupure due au transcripteur

(x) Syllabe inaudible, le nombre de x indique le nombre de syllabes inaudibles

1., **2.**, **3.**, correspondent aux numéros de tour de parole (TP), les lettres en indices (4**a.**, 5**a.**, 4**b.**, 5**b.**) correspondent au segments des tours interrompus (STI) à l'intérieur d'un même TP

Des « bochonneries » qui font rire : les Allemands vus par les Poilus dans les journaux de tranchées

Loredana TROVATO
Université d'Enna « Kore », Italie
loredana.trovato@unikore.it

REZUMAT: Despre unele „bochonneries" care stârnesc râsul: soldaţii nemţi văzuţi de soldaţii francezi în ziarele de front

Acest articol îşi propune să analizeze imaginea germanilor, a Kaiser-ului (împăratul) şi a Kronprinz-ului (prinţul moştenitor), aşa cum se reflectă în ziarele de front publicate de „Poilus" (nume dat soldaţilor francezi din Primul Război Mondial şi însemnând „curajos", dar şi „păros") în timpul perioadei 1914-1918 . Este vorba de a arăta strategiile de construire a etosului de către combatanţi prin descalificarea sistematică a inamicului. Aceasta are o bază emoţională care face apel la toate sentimentele cele mai negative, şi anume la patos. În presa de pe front, această opoziţie binară serveşte pentru a consolida sentimentul de apartenenţă la naţiunea franceză şi dispreţul faţă de inamic. În afară de argumentaţiile serioase oferite pentru a demonstra superioritatea franceză faţă de germanul „Kultur", soldaţii francezi („Poilus") excelează în arta devalorizării soldatului german („Boche", termen argotic şi peiorativ folosit pentru soldaţii germani din Primul Război Mondial) prin folosirea comicului şi a absurdului, care îşi găsesc cea mai bună ilustrare în „cuvintele vulgare". După o introducere generală despre naşterea acestor ziare, difuzarea şi obiectivele lor, despre corpusul nostru şi metodologia de cercetare, ne vom apleca asupra noţiunii de „cuvânt vulgar" pentru a constata, folosind mai multe exemple (verbale şi iconice), că aceasta include o valoare insultătoare şi, de asemenea, ironică şi că ea nu se limitează la cuvintele care sunt considerate tabu, ci şi la axiologicele peiorative, în care asocierea dintre un cuvânt cu valoare neutră şi un adjectiv negativ poate avea o conotaţie vulgară.

CUVINTE-CHEIE: *cuvinte vulgare, ziare de front, soldaţi francezi (fr. „Poilus"), soldaţi germani (fr. „Boches") din Primul Război Mondial*

ABSTRACT: Some « bochonneries » which make laughter: Germans seen by French soldiers in the trench newspapers

This article aims to analyze the image of the Germans, the Kaiser and the Crown Prince, as reflected in the trench newspapers published by French

soldiers during the 1914-1918 period. We want to deal with the strategies used to build the *ethos* of fighters by systematic disqualification of the enemy. This disqualification is founded on an emotional basis that appeals to all the most negative feelings, that is the *pathos*. In these magazines, this binary opposition serves to reinforce the sense of belonging to the French nation and the dislike of the enemy. Besides the serious arguments offered to demonstrate French superiority against the German « Kultur », the *Poilus* excel in the art of devaluation of *Boche* by the comic and the absurd, which find their best expression in « dirty words ». After a general introduction about the origin of these newspapers, their distribution and objectives, about our corpus and the methodology of investigation, we'll look at the idea of « dirty word » to see, by several examples (verbal and iconic), that it includes an insulting and ironic functions and it is not restricted to words that are considered as taboo, but also to pejorative axiology, where the combination of a neutral word with a negative adjective can take a rough connotation.

KEYWORDS: *dirty words, trench newspapers, French soldiers, German soldiers*

RÉSUMÉ

Cet article vise à analyser l'image des Allemands, du Kaiser et du Kronprinz, telle qu'elle ressort des journaux de tranchées publiés par les Poilus pendant la période 1914-1918. Il s'agit de rendre compte des stratégies de construction de l'*ethos* des combattants par la disqualification systématique de l'ennemi. Cette dernière se fonde sur une base émotionnelle qui fait appel à tous les sentiments les plus négatifs, à savoir au *pathos*. Dans la presse du front, cette opposition binaire sert à renforcer le sentiment d'appartenance à la nation française et le dédain de l'ennemi. À côté des argumentations sérieuses offertes pour démontrer la supériorité française contre la « Kultur » allemande, les Poilus excellent dans l'art de dévalorisation du Boche par le comique et le saugrenu, qui trouvent leur expression la meilleure dans les « gros mots ». Après une introduction générale sur la naissance de ces journaux, leur diffusion et objectifs, sur notre corpus et la méthodologie d'investigation, nous nous pencherons sur la notion de « gros mot », pour constater, à l'aide de plusieurs exemples (verbaux et iconiques), qu'elle inclut une valeur insultante et ironique aussi et qu'elle n'est pas restreinte aux mots que l'on considère comme tabous, mais aussi aux axiologiques péjoratifs, où l'association d'un mot à valeur neutre avec un adjectif négatif peut revêtir une connotation grossière.

MOTS-CLÉS : *gros mots, journaux de(s) tranchées, poilus, boches*

1. « Ça a débuté comme ça » : la Première Guerre Mondiale et la presse du front

U COMMENCEMENT étaient les poètes avant-gardistes qui chantaient la guerre en tant que seule *« hygiène du monde »* et qui prônaient le *« militarisme, le patriotisme, le geste destructeur des anarchistes, les belles Idées qui tuent »*[1]. Mais non seulement les poètes. Activistes nationalistes, artistes et écrivains militants applaudissaient à l'engagement des nations en faveur d'un conflit qu'on envisageait comme une action brève, rétablissant l'ordre et les rapports de force en Europe.

La Première Guerre Mondiale paraissait être la Némésis nécessaire au châtiment des crimes de la vieille Europe, alors que le Colosse de Rhodes de sa puissance s'écroulait sous le poids oppressant de la bourgeoisie impérialiste et colonialiste, représentée au théâtre par le masque anthropomorphe et la gidouille énorme d'Ubu roi[2].

Cent ans après, les historiens en perçoivent la dimension globale, ainsi que la portée médiatique. D'après Laurent Gerverau, on a affaire à une guerre nationaliste qui

> annonce l'ère des masses, pas simplement à cause des révolutions russes de 1917, mais surtout du fait de la prise en compte des opinions publiques dans un conflit qui perdure et de l'utilisation de tous les supports. L'image devient un vecteur primordial, car frappant pour toutes les couches des populations. C'est l'affiche tirée à des millions d'exemplaires qui envahit l'espace public (les rues). C'est la carte postale qui circule dans le monde. C'est la presse basculant du dessin à la photo. C'est le cinéma, où même Charlot devient soldat et séduit l'ouvrier comme les surréalistes.
>
> (2007 : 29)

La presse est, à cette époque, la seule source d'information et touche à son *« âge d'or »* (Roth, 1983 : 7) : en particulier, c'est la presse française à être la plus importante au monde pour ses tirages et à devenir le moyen principal de communication de masse. Son rôle est essentiel pour diriger l'opinion publique vers telle ou telle position ; elle sert surtout à développer le sens d'appartenance à la nation, à unir le peuple français en un seul idéal : la chasse au Boche et l'affirmation de l'esprit gaulois. N'étant plus réservés à une élite, les journaux se présentent comme un produit destiné à tous, qui jouit des possibilités de reproductibilité technique offertes par les nouvelles inventions. Ils augmentent largement leur nombre en 1914-1918, grâce à la création des journaux de tranchées, rédigés par les mêmes combattants lors de l'attente de la bataille ou d'une trêve afin de relier les unités entre elles, rire, amuser, (se) distraire.

Le développement d'un journalisme de tranchée est un événement tout à fait nouveau et avance pas à pas avec le progrès technologique, même si les bons écrivains, ainsi que les médiocres gratte-papiers, ont toujours utilisé la plume d'oie et le papier comme des armes blanches pour dénoncer les injustices et les abus. Un scénario pareil ne pouvait que provoquer le besoin des protagonistes de cette partie de l'histoire du « *court vingtième siècle* »[3] de raconter le vécu, d'exprimer leurs sentiments et émotions, de ne pas oublier ou être oubliés, de maintenir un lien très fort avec la famille, d'avoir des informations et en donner ou tout simplement de rassurer sur le moral et la santé. Voilà les raisons pour lesquelles l'écriture devient une occupation presque quotidienne, malgré les « *ciseaux d'Anastasie* »[4] qui interviennent pour empêcher de parler des opérations et des mouvements des troupes, ou de manifester des sentiments d'amertume, pessimisme, accablement face à l'avenir. Écrire est ainsi l'un des loisirs préférés des Poilus, condamnés à passer la plupart de leur temps dans l'espace restreint de la tranchée à attendre l'arrivée de l'ennemi[5] ou la fin d'une simple journée, à conduire une existence assez morne et désespérante en compagnie de « *toto* » et « *gaspard* », à se plaindre du manque de tabac et « *pinard* »[6].

C'est en ce contexte que se répandissent vite canards « vadrouilleurs », cris « de ralliement » et échos « des gourbis », outils indispensables pour comprendre bien cette guerre qui est le véritable prélude du XX^e^ siècle et le trait d'union entre le passé et le présent.

2. Le corpus

Le premier journal est édité dès que le conflit se modifie en une guerre de positions : c'est *L'Écho de l'Argonne* qui annonce, à partir du 26 octobre 1914, « *le règne absolu que sera, peu de mois après, de l'Yser aux Vosges, des Vosges en Macédoine, le gouvernement de haulte* [sic] *et puissante dame Baliverne* » (Thuriot-Franchi, 1921 : 19). Ensuite, c'est le tour de *Le Petit Colonial*, tandis que le premier journal imprimé, *Le Poilu*, apparaît en novembre 1914. Georges Thuriot-Franchi estime qu'en octobre 1916 il y a plus de 140 journaux de tranchées, nombre destiné à arriver jusqu'à 474 vers la fin du conflit (Charpentier, 2007 ; Soudagne, 2009 : 128).

Il s'agit d'un corpus très vaste et quelque peu fragmentaire, car certains bulletins ne duraient que le malherbien « espace d'un matin » à cause des conditions pénibles d'imprimerie, du manque de papier et d'encre, ou de la mort des rédacteurs. Même en établir la datation est assez difficile, vu que la plupart d'entre eux ne sont publiés que de façon très irrégulière et beaucoup de mois peuvent s'écouler de la sortie d'un numéro à l'autre. Du reste, leur caractéristique principale est leur nature éphémère, comme l'on peut

lire dans quelques sous-titres : « journal intermittent », « paraissant quand il peut », « paraît irrégulièrement », « journal récréatif et intermittent », « paraissant quand les rédacteurs ont le temps », « paraît à l'improviste, où nous pouvons, quand nous pouvons ».

Aujourd'hui, la Bibliothèque Nationale de France (BNF) et la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)[7] proposent une grande partie de ces documents exceptionnels en version numérique et en ligne. Notre corpus rassemble aussi les journaux qui n'ont pas encore été numérisés et qui se trouvent dans les magasins de la BNF, à savoir plus de trois cents titres consultés, où l'élément récurrent est la représentation du « vile et sale ennemi » et son opposition au vaillant, gai et héroïque Poilu français ; où on veut rire et se distraire, en représentant cette guerre comme « joviale » ; où la « fusillade » est « crépitante et humoristique » et le « rire » est « aux éclats », parce qu'on fait toujours du « rigolboche »[8].

3. Cadre méthodologique : gros mots, insultes et représentation antinomique de l'ennemi

La question des gros mots et de leur emploi dans un contexte très délicat, comme celui de la politique, implique la prise en compte des données théoriques de la lexicologie et des outils de recherche de l'analyse du discours et de l'argumentation. Car l'argumentation peut passer même par la violence verbale[9], l'invective et l'insulte, surtout lorsqu'il s'agit de disqualifier l'adversaire par la mise en évidence de son *pathos* négatif.

Ces dernières années sont caractérisées par la présence de nombreux travaux sur l'argumentation dans le discours politique, le dernier et le plus récent étant le numéro éponyme de la revue *Argumentation et Analyse du discours* (10, 2013). En effet, elle est au cœur du langage politique, « *en ce qu'il se définit comme un discours de pouvoir et d'action visant à provoquer des conduites, des prises de décision et des partages de valeurs auprès des citoyens* » (Bonhomme & Rossari, 2013 : 2). En particulier, il faut relever comme ce discours « *oscille entre des phases argumentatives rationnelles et subjectives* » (*Ivi* : 3), où la place principale est accordée à l'*ethos*[10] du locuteur qui cherche à tout moment à « *donner une image positive de lui-même ou une image dégradée de son adversaire* » (*Ibidem*) en faisant souvent appel aux émotions[11].

Dans les journaux de tranchées, cette mise en valeur de l'*ethos* du soldat français est réalisée par le dénigrement constant des Allemands et, en particulier, du Kaiser et du Kronprinz, qui deviennent la cible préférée de l'humorisme poilu. Lorsque l'ironie et le jeu ne suffisent plus à apaiser le sentiment d'amertume et la haine envers le redoutable ennemi, le gros mot et l'insulte interviennent à conforter les esprits lacérés par un conflit qui a

inauguré le siècle de façon si brutale et bouleversante. On essaye ainsi de provoquer le *pathos* négatif auprès des lecteurs afin de mieux faire ressortir l'*ethos* combattant à travers un langage basé sur le mépris et la répulsion de l'adversaire. Le *pathos* sert alors de base émotionnelle à la construction d'une sorte de topique de l'ennemi, où les instruments langagiers principaux utilisés sont les figures d'opposition et, du point de vue lexical, les axiologiques négatifs[12]. En ce contexte, ironie, gros mot et insulte entretiennent une relation paradigmatique, dont le gros mot constitue le trait d'union entre le côté ironique et celui de l'outrance verbale. Son statut est quelque peu indéfini à cause du manque d'études exhaustives et récentes sur le sujet[13] : en effet, il semble que « *parler des gros mots est une entreprise quelque peu périlleuse [...] par le flou dont est entourée et s'entoure presque nécessairement cette notion* » (Rouayrenc, 1998 : 3). Il est généralement associé à l'insulte et au juron, dont il partage bon nombre de caractéristiques d'ordre terminologique et sémantique. Par exemple, le premier problème « *que rencontre l'analyse* » (Lagorgette & Larrivée, 2004 : 6) est se débrouiller dans le vaste ensemble de définitions et termes que l'on retrouve dans les différentes publications scientifiques et non :

> [...] *insulte, injure, invective, apostrophe, vanne, juron, blasphème, gros mot, incivilité, outrage, formule* [...], *axiologique négatif* [...] – autant de termes renvoyant à l'agression verbale, mais qui souvent coexistent dans les recherches sans avoir au préalable fait l'objet d'une définition précise.
>
> (*Ibidem*)

C'est la raison pour laquelle Claudine Moïse propose une distinction entre gros mots, jurons et insultes sur la base de la fonction dans le discours, les insérant dans la macro-catégorie des mots tabous :

> Les mots tabous peuvent être à la fois mots grossiers, jurons ou insultes. [...] Le gros mot repose sur la fonction référentielle du langage et en appelle donc à l'objet désigné (la « merde »). Le juron, adressé dans un effet réflexif du locuteur à lui-même, s'appuie sur la fonction expressive du langage et permet de ponctuer le discours pour exprimer une émotion (« Merde ! »). L'insulte vise l'interlocuteur dans une fonction impressive, « je te dis merde » ou même « tu es une merde », « espèce de merde ».
>
> (2011 : 30)

Dans la presse du front, le gros mot assume pour la plupart une valeur d'insulte, parce que, même s'il est physiquement absent, l'allocutaire (l'ennemi, l'Allemand, le Kaiser, le Kronprinz...) est toujours la cible privilégiée de ce langage tabou, s'accompagnant de l'ironie et du saugrenu. En outre, il n'est jamais décontextualisé (reposant sur la fonction référentielle), et se confond souvent avec l'insulte, au moment où l'allocutaire est tou-

jours visé en tant que double antinomique du soldat français[14]. Il faut cependant souligner qu'il n'a que rarement une valeur de véritable offense, d'agression ou de violence verbale, grâce à la fonction 'adoucissante' de l'ironie. Le recours à cette figure de rhétorique contribue à la mise en valeur de l'ethos du soldat, s'il est vrai, comme le souligne Quintilien dans *De Institutione oratoria* (95 apr. J.-C.), qu'elle produit un double sens comme contraire et comme différent, jouant « *sur la caractérisation intensive de l'énoncé* » (Eggs, 2009 : 4). Tel qu'un catalyseur, l'ironie atténue l'agressivité et le jugement négatif par les biais du comique. La visée illocutoire est atténuée elle aussi, au moment où l'expression du désaccord perd sa priorité pour céder la place à la plaisanterie et au récit cocasse.

4. La dévalorisation de l'ennemi : *ethos* et *pathos* à travers le gros mot

Nous nous appuyons encore une fois sur l'étude de Claudine Moïse pour signaler que « *cet usage tabou du langage s'actualise dans trois domaines sémantiques : le sacré (la religion), les excréments (la scatologie) et la sexualité* » (Moïse, 2011 : 29-30). Dans les journaux de tranchées, les gros mots sont restreints à la scatologie : les soldats-rédacteurs évitent carrément le sacré à cause des implications idéologiques et de l'autocensure, tandis que le renvoi au sexe est souvent limité à quelques allusions masquées par le jeu, l'artifice et l'ironie.

4.1. La scatologie

L'abject, l'excrémentiel, les grossièretés, les bas et viles instincts ont toujours suscité la fantaisie, l'esprit créateur et farceur des êtres humains dès l'Antiquité. Le sentiment révoltant de l'ordure paraît être l'aboutissement d'une introspection, où l'homme et, en ce cas particulier, l'ennemi, est réduit à l'excrément. Le discrédit jeté sur le Boche permet de faire mieux percevoir l'éclat de la puissance du Poilu et tire son efficacité figurative du côté le plus répugnant du corps humain. À plusieurs reprises, ce discrédit est jeté par des allusions et des analogies, d'autres de façon explicite, et ce surtout si l'on veut amuser le lecteur par des portraits hauts en couleur du Kaiser et du Kronprinz, qui sont représentés comme des « excréments de l'humanité », où l'élément scatologique s'accompagne de l'hyperbole[15].

Un exemple de la première typologie peut être retracé dans la petite chronique humoristique tirée de la rubrique « Nous avons inscrit », parue dans *La Revue poilusienne franco-belge* (1918 : 3), où l'on relate d'une « innovation » boche pour opposer la crise du papier :

> **Papiers et Boches. –** Les journaux boches vont aussi être obligés de réduire le nombre de leurs pages. Un grand quotidien berlinois aurait trouve, paraît-il, le

moyen de consoler ses lecteurs en compensant la quantité par la qualité, c'est-à-dire en introduisant chaque jour, dans le milieu du journal, une belle feuille de papier hygiénique...On dit que l'innovation a obtenu un grand succès, ce n'est pas étonnant, les Boches sont tellement portés sur la matière !...

Le balbutiement du vieux François-Joseph d'Autriche des premières syllabes du verbe « capituler » engendre deux termes scatologiques, appartenant aussi au langage enfantin, ainsi que l'hilarité des soldats :

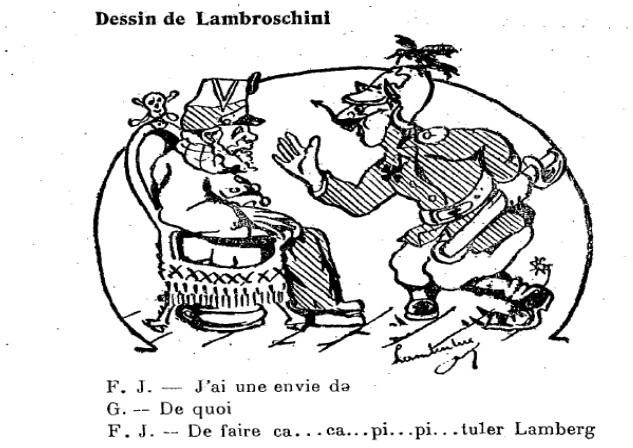

Image 1 - François-Joseph et le Kaiser Guillaume (*Le Camouflet*, 1916 : 4)

Dans les vers suivants, un soldat boche, revenant du front, parle avec sa « Gretchen » ; le mot à valeur scatologique n'est pas écrit, mais il résulte de la lecture, ce qui lui confère un effet comique sans pourtant paraître vulgaire :

Les mésaventures d'un boche

[...]
Je ne t'apporte, vois-tu,
Bien que mon gros c...hu ! hu !
Avec ça, hélas, de gros poux :
Comme souvenir, voilà tout !

(*Le Diable au cor*, 1916 : 4)

L'anus est en effet la cible préférée de l'humorisme poilu : par son emploi dans de nombreux récits, historiettes et locutions, il est possible de désacraliser non seulement l'ennemi, mais aussi son idéologie, sa « Kul...tur ». Le dessin ci-dessous, intitulé *Revanche du chien*, présente un chien qui mord le Kaiser et dit : « Ah ! tu tires sur la Croix-Rouge, salaud ! Eh bien ! Pour l'instant, je tire au Kul...tivé ! »

Image 2 - ***Revanche du chien*** **(*L'Écho de tranchéesville*, 1915 : 2)**

De l'excrémentiel on passe à la coprophagie grâce à la prononciation française du sigle « K.K. », indiquant le pain distribués aux troupes allemandes. Le dégoût du corps va donc de pair avec celui de la nourriture boche, ce qui nous permet de compléter le paradigme représentatif où la scatologie est aussi associée aux mécanismes gustatifs et digestifs. Les exemples proposés montrent ainsi comme la coprophagie devient une des stratégies comiques mises en place afin de dévaloriser l'ennemi et montrer son *pathos* négatif :

> **Sur notre Front. –** [...] Les Boches se sauvent devant nos baïonnettes avec une remarquable vélocité ; c'est qu'ils ont le corps léger depuis que leur intendance a remplacé la blonde bière et les délicieuses saucisses par le fameux pain K K, qui, paraît-il, constitue un excellent purgatif.
>
> (*Le Canard Poilu*, 1915 : 2)

> *Pour délier la langue et s'amuser dans la tranchée*. Répéter 10 fois de suite, en pensant au pain K.K. : « Voilà ce que la moche bouche du Boche bouffe. » Pauvres Boches !
>
> (*Le Diable au cor*, 1915 : 5)

4.2. Les animaux

Outre la scatologie, l'autre domaine important d'où est tiré le lexique grossier et insultant est celui des animaux, dont on développe l'analogie avec les Boches à partir des qualités symboliques leur attribuées. C'est une pléthore d'ânes, cochons, chiens et reptiles, dont la valeur est tout d'abord as-

sertive, du moment qu'on attribue à l'ennemi des caractéristiques dévalorisantes par l'analogie, la comparaison et la métaphore.

Ce n'est pas un hasard si du mot « boche » – forme injurieuse pour définir la race allemande – on dérive par consonance toute une série de termes dépréciatifs, visant à représenter négativement tout ce qui a affaire avec l'ennemi. On trouve ainsi « Bochie » (le pays des Boches), « bochofage », « bochique », « débochage », tandis que deux termes sont créés à partir de la référence aux animaux :

a) *Bochonnerie* : terme construit à partir de « cochonnerie », dont il partage en entier la signification de « malpropreté », « chose sale et mal faite », « action, propos obscène »[16] :

L'Anti-Bochemanie (Lettre d'un Poilu)

Mes chers parents, faut m'excuser
A forc' d'entendr' des... Bochon'ries
Su' l' front, j'ai peur de m'embocher
Et d'attraper la Boch'manie...

(*L'Écho de tranchéesville*, 1915 : 3)

b) *Bocherie* : terme construit sur l'exemple de « vacherie », dont il emprunte le sens de « parole, action méchante » (*Ibidem*). C'est aussi le titre d'une rubrique du *Gafouilleur*, où l'assimilation à « vacherie » est confirmée par le dessin paru dans le numéro 4.

Image 3 - Rubrique « Bocheries »

Parmi les animaux, le renvoi au « cochon » est le plus répandu, parce qu'il permet d'attribuer à l'ennemi les pires qualités et d'utiliser métaphoriquement quelques locutions (« saigner un porc », « tuer / abattre les cochons ») pour indiquer la victoire des Français sur les Allemands.

[...] que notre cœur d'homme ne se révoltera pas quand nous les rendrons un centuple le mal qu'il *[sic]* nous ont fait, quand nous les abattrons comme des bêtes puantes, quand nous les saignerons comme des porcs.

(*Le Diable au cor*, 1915 : 3)

L'équation « ennemi = cochon » revient souvent dans les blagues, les histoires drôles et les fables, réécrites en imitant La Fontaine. Dans l'exemple suivant, l'écolier paresseux veut être à la place du « pourceau » pour ne plus suivre les ordres du maître. La réponse arrive aussitôt :

[...] Hélas ! lui dit l'enfant, que ne suis-je à ta place,
Tu fais ce que tu veux, tu patauges dans l'eau,
Manger, dormir, pour toi, c'est la belle devise ;
Moi, tous les jours il faut réciter ma leçon
Et le maître, souvent, de pensums m'agonise
Si j'arrive en retard, je reçois un savon.
Ah ! je serais heureux de changer de famille.
Le rossignol à glands répondit au vaurien :
« Tu ne veux que cela, c'est chose bien facile,
FAIS TOI *[sic]* PRUSSIEN ! »

(*L'Écho de Rochepinard*, 1918 : 4)

Se muer en cochon et, par conséquent, en Prussien, veut dire renoncer aux normes éthiques et sociales qui règlent la société civile (celle française), où valent le respect de la loi, le travail sérieux, l'engagement. Le cochon représente par contre tout ce qui est sale, dégoûtant, obscène, contraire à la morale, à la bienséance, à la 'propreté' des bonnes gens. Le Kaiser est l'« empereur des cochons » et il est souvent représenté sous la forme de cet animal dans plusieurs caricatures et dessins illustrant sa brutalité, ses idées, ses caractéristiques physiques ou ses traits stéréotypés[17].

Les images ci-dessous montrent le lieu commun du cochon à saigner pour en faire des saucisses et des andouilles à manger pendant les fêtes :

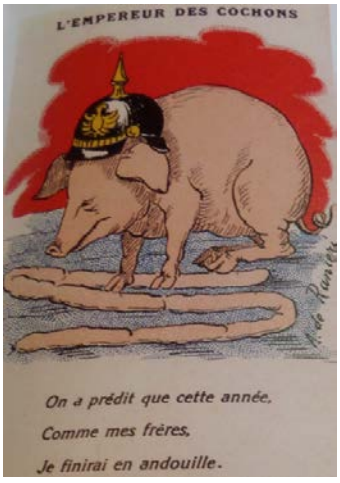

Image 4 - Carte postale

Image 5 – « Noël approche » (*Mar-Gaz*, 1917 : 4)

Dans un autre dessin, le Kaiser est vu comme une sorte de bête chimérique, l'hybridation entre un cochon et un âne, afin de souligner sa nature vile et son manque d'intelligence.

Image 6 – *La Guerre illustrée* (1914 : 7)

Désigner le Kaiser en tant qu'âne veut dire lui attribuer toute une série de connotations négatives, telles que la méchanceté, la sournoiserie, l'entêtement et l'idiotie surtout. Lorsqu'on ne le voit pas métamorphosé en âne, on se moque de lui en selle du pauvre quadrupède :

Image 7 - *La Guerre illustrée* (1914 : 5)

Si on ne le compare pas à un animal précis, on le définit comme un « *barbare et pillard atroce, / Au cœur de bête féroce* » (*L'Écho de Tranchéesville*, 1915 : 2.), une « sale bête », ou la « sale bête prussienne » qu'il faut nécessairement écraser.

Image 8 - *Marmoutier-Gazette* (1916 : 3)

Image 9 - *Le Carnet de la semaine* (1916 : 1)

Les Poilus s'amusent en outre à donner une description scientifique de la race animale à laquelle appartient le Kaiser. Dans cet article d'encyclopédie fantaisiste, il se mue en une sorte de « bipède amphibie », hideux et dangereux :

Le kaiser

Bipède amphibie de l'ordre des cuirassiers [...] des Hohenzollern. Ses mœurs sont celles des grands félins sur terre. Sur mer celles des squales. Cet animal à l'état libre est extrêmement prolifique, mais tout fait espérer qu'il ne se reproduit pas en captivité. Par suite de la chasse particulièrement active dont cet animal est l'objet. Sa race tend à disparaître complètement au monde civilisé.

(*Le Canard dieppois*, 1916 : 2)

De même, dans l'extrait de ce sonnet dédié au Kronprinz, ce dernier, dont le père est un « vautour bâtard mi-manchot, mi-bancal », semble être une bête chimérique, voire « une ménagerie », réunissant toutes les pires qualités des animaux les plus dangereux de la terre :

Au Kronprinz

Né d'un vautour bâtard mi-manchot, mi-bancal,
Portant sur votre front la tare héréditaire,
Vous empruntez à tous les monstres de la terre
Quelque attribut hideux, et ce n'est point banal !

Le cou, vous l'avez pris au busard ; le chacal
Le mufle humide et vil ; à l'hyène qui déterre
Les cadavres, la griffe outre le caractère ;
Au triste oiseau des nuits, l'œil vitreux et fatal.

Pour vous classer je cherche une catégorie :
Vous êtes à vous seul une ménagerie [...]

(*Le Canard poilu*, 1915 : 1)

Sur ce modèle, Hermann Boué propose un portrait du Kronprinz, où il est peint comme une bête chimérique, résumant les caractéristiques les pires des animaux les plus rebutants à partir de la structure générative « *N de N* », utilisée dans la construction des axiologiques péjoratifs.

Au Kronprinz

Ô Kronprinz, ô tête de fouine,
Œil de cochon, bec de corbeau,

Grand Kaizerlich de la vermine,
Dompteur, veneur de louveteaux.

(*Le Poilu du 37*, 1916 : 2)

4.3. Les axiologiques péjoratifs

Enfin, le dernier domaine concerné est celui des mots à valeur neutre qui, associés à des adjectifs, ou à toute forme axiologiquement négative, modifient leur signification pour se charger d'une connotation péjorative. Selon la classification de Laforest & Vincent (2004), ces axiologiques péjoratifs adressés (in absentia) peuvent être regroupés en catégories sémantiques sur la base de certaines caractéristiques de type cognitif ou moral, comme par exemple le manque de courage (*« lâche boche »*) et d'intelligence *(« lourde cervelle d'Allemand »*)[18].

En particulier, on trouve de nombreuses expressions adressées au Kaiser et au Kronprinz qui appartiennent à cette dernière catégorie, parmi lesquelles on peut citer :

- « crétin lugubre », « imbécile crétin », « jeune crétin », « vieil idiot », où l'adjectif renforce la valeur négative du substantif ;
- « insensés que vous êtes », « ô stupide Monarque », dont l'apostrophe a la fonction de souligner le *pathos* négatif de l'ennemi.

Il s'agit en tout cas d'emplois lexicaux particuliers qui ont le but de dévaloriser le destinataire en provoquant le dédain et le rire du lecteur à travers des *« mots intrinsèquement dépréciatifs »* (Kacprzak, 2013 : 8), tels que les expressions associant entre elles des mots (adjectifs et/ou noms) à connotation négative par juxtaposition, association et composition. Plusieurs exemples peuvent être retracés dans les journaux, parmi lesquels on peut retenir les plus récurrents :

- « ignoble brute »,
- « race de vampires »,
- « vulgaires satyres »,
- « bourreaux sinistres et malsains »,
- « batracéphale caboche »,
- « assassins, bandits sans vergogne »,
- « féroce, sale et lubrique »,
- « infimes parasites ».

D'autres mots « tiennent leur valeur dépréciative de leur contexte » (*Ibidem*), c'est-à-dire ils subissent des modifications au niveau sémantique et prag-

matique sur la base du contexte d'actualisation. En général, on assiste à la « juxtaposition d'un élément neutre avec des éléments négatifs qui lui transmettent leur coloration péjorative », à la « péjoration d'un mot par des contextes négatifs fréquents » (*Ivi* : 9), ou à l'association d'un mot à valeur neutre avec un autre connoté négativement sur le modèle « *N de N* » :

- « masque horrible »,
- « alliage bâtard, féroce, ambitieux »,
- « horrible accouplement »,
- « infâme liaison »,
- « faces de criminels »,
- « tragique et lugubre face »,
- « tête de mort »,
- « monarques félons, hypocrites, faussaires »,
- « monstre pétri d'orgueil aux instincts de vampire ».

Aux mots neutres « masque, alliage, accouplement, liaison, face, tête » on ajoute des adjectifs et des substantifs péjoratifs, apportant un jugement de type moral et modifiant le sens. L'adjectif « horrible » est beaucoup exploité dans les journaux de tranchées à cause de ses multiples nuances sémantiques[19] qui le rendent un élément souple à utiliser à côté de n'importe quel mot. L'accumulation explique ensuite la nature de cet « alliage » ou des « monarques », ce dernier ayant une acception double. Car, si d'un côté, il a une valeur générale neutre, de l'autre, il est souvent soumis au jugement du peuple, qui peut avoir ou non une idée négative de son souverain.

Enfin, le dernier exemple rentre partiellement dans cette catégorie, parce qu'il s'agit d'une accumulation d'axiologiques négatifs à fonction hyperbolique. Leur côté évaluatif permet au locuteur d'imprimer *« sa marque à l'énoncé »* (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 36) et de s'engager émotionnellement afin d'exprimer son point de vue, apporter un jugement de valeur, donner son opinion.

5. Conclusion

Sur la base du processus de sémiosis et de son référent, tout mot peut être considéré comme « gros », peut assumer une valeur insultante ou devenir un juron. Si la métaphore et l'analogie sont des outils indispensables pour créer de nouvelles grossièretés, l'axiologie négative participe, elle aussi, à l'enrichissement de ce lexique de l'outrance langagière, où l'ennemi – l'adversaire politique – est anéanti verbalement par la mise en évidence de son *pathos*.

Dans les journaux de tranchées, la locution « gros mot » amplifie sa portée sémantique pour désigner tout terme ou toute expression dévalorisant l'antagoniste à travers l'excès et l'impertinence verbaux et, à la fois, construisant l'*ethos* du soldat français par la mise en évidence des vertus gauloises contre la mesquinerie, les bas instincts et la lâcheté allemands. Cela répond au mécanisme de la double adresse, expliqué par Ruth Amossy (2010 : 121) :

> On voit donc comme l'ethos se construit en fonction de l'image que le locuteur se fait de son allocutaire, et comment l'interaction entre le « je » et le « tu/vous » détermine les modalités de la présentation de soi ; mais aussi comment la présence d'un allocutaire indirect qui n'est pas pris en compte par le locuteur peut transformer la fonction de l'ethos et le sens même de l'entreprise de persuasion sans que le texte ait été en rien altéré.

Comme dans une balançoire, si l'image de l'allocutaire est négative, celle du locuteur est forcément positive. Cet extrémisme des représentations contribue à la fixation rapide de valeurs, idées, concepts, voire stéréotypes, et constitue le moyen idéal de la propagande de guerre au front et à l'arrière.

Il en résulte une rhétorique oppositive qui revient de journal en journal et qui paraît être l'élément incontournable de chaque numéro, comme dans « Gueules de Boches », texte à la une de *Boum ! Voilà !* (1916 : 1), où un Poilu parle avec un prisonnier allemand :

> Moi, tu vois... ça va... j'fais mon boulot en douce – j'chasse le boche – j'chasse le Goth. [...] Toi !... Tu fous l'camp !... t'as les grolles, tu plaques les poteaux... tu t'es dit : j'suis garé.

NOTES

[1] Les citations sont tirées du très connu *Manifeste du Surréalisme* de Filippo Tommaso Marinetti, publié dans *Le Figar*o, le 20 février 1909. Le document est aujourd'hui téléchargeable et consultable en ligne dans plusieurs sites internet.

[2] Il s'agit du personnage, créé par Alfred Jarry en 1896, qui donne son nom à une série de petites pièces et potacheries, influençant beaucoup par la suite le théâtre de l'absurde.

[3] Le XX^{e} siècle est ainsi défini par le célèbre historiographe Eric Hobsbawm dans son œuvre *The Age of Extremes : The Short Twentieth Century, 1914–1991* (1994), traduite en français *L'Âge des extrêmes, histoire du court XX^{e} siècle* et parue seulement en 1999 à cause du refus de quelques éditeurs parisiens – y compris Gallimard – de la publier.

[4] C'est l'expression utilisée à cette époque pour définir la censure. La plupart des images la représentent comme une vieille femme à lunettes, munie d'énormes ciseaux. Stéphane Audoin-Rouzeau affirme que *« apparemment, ce contrôle paraît très lourd et très contraignant. Cependant, il ne fait aucun doute que beaucoup de journaux édités en petit nombre et pour des groupes de taille restreinte ont échappé à la censure pendant toute leur existence. [...] Et si la censure a parfois fait disparaître quelques journaux, elle s'est montrée dans l'ensemble assez peu efficace et relativement tolérante. [...] En revanche, l'autocensure fut un écran plus résistant qui épargna l'essentiel du travail aux censeurs officiels »* (Audoin-Rouzeau, 1997 : 25). Sur la censure pendant la Grande Guerre, on peut aussi renvoyer aux ouvrages de Berger & Allard (1932), Forcade (2002), Rajfus (1999).

[5] Le sujet de l'attente de l'ennemi est l'un des plus répandus de la littérature moderne et contemporaine : il suffit de penser à l'attente des soldats prussiens au lendemain de la défaite de Sedan dans *Boule de suif* (1879) de Guy de Maupassant, à l'attente de Godot dans le théâtre de l'absurde de Samuel Beckett (1952) ou au *Deserto dei tartari* (1940) de Dino Buzzati.

[6] Les mots entre guillemets sont les variantes en argot des Poilus des termes « pou », « rat » et « vin ».

[7] Il existe deux listes de gazettes de guerre publiées en ligne : <http://issuu.com/a.dhermy/docs/journaux-de-guerre1914-1918> (consulté 31.10.2013) ; <http://www.bdic.fr/journaux_tranchees_titres.html> (consulté 31.10.2013). De là, on peut facilement accéder aux numéros sur les sites : www.bnf.fr, gallica.bnf.fr et www.bdic.fr.

[8] Tous les mots et toutes les expressions entre guillemets sont des exemples de titres de journaux de tranchées.

[9] Sur la violence verbale dans l'espace politique, *v.* Cl. Moïse, N. Auger, B. Fracchiolla & Ch. Schultz-Romain (2008 : 17-78).

[10] L'*ethos* n'est que l'image de soi que l'auteur projette et qui est produite par le discours (*cf.* Amossy, 2006 : 70 ; Maingueneau, 2012). Il est opposé au *pathos* négatif, dont une analyse exhaustive dans le discours totalitaire est offerte par Kacprzak (2013).

[11] La question de l'émotion dans le discours a toujours été l'un des sujets les plus passionnants de la recherche en analyse du discours et argumentation. Dès la *Poétique* aristotélicienne, on parle d'une « rhétorique des effets », où le sentiment est « considéré comme un effet possible que peut susciter une certaine mise en discours auprès d'un certain public, dans une certaine circonstance » (Charaudeau, 2008 : 50).

[12] Catherine Kerbrat-Orecchioni affirme qu'un discours peut être considéré comme « subjectif », lorsque l'énonciateur / scripteur s'avoue explicitement ou se pose implicitement en tant que « source évaluative de l'assertion ». Il se caractérise souvent par l'usage des déictiques et des adjectifs « affectivo-axiologiques » qui énoncent « un jugement de valeur, et un engagement émotionnel du locuteur vis-à-vis de l'objet dénoté » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 80).

[13] Il n'y a que deux ouvrages à caractère monographique qui traitent des « gros mots » : Guiraud (1975) et Rouayrenc (1998).

[14] Cette définition de « gros mot » se rapproche inévitablement de celle d'« *apostrophe-insulte* » de Catherine Detrie, qui serait « *un indice explicite de saturation référentielle du destinataire, dont la spécificité est d'être porteur d'une intention dépréciative. Le fait de parler d'apostrophe-insulte présuppose donc, d'une part, une situation d'interlocution, et, d'autre part, un positionnement agonal. Ce dernier peut se manifester – c'est le cas le plus fréquent – au moyen d'un nom de qualité, mais ce n'est pas systématique [...]. L'apostrophe-insulte manifeste la volonté d'afficher un climat interactionnel dysphorique (ce qui ne veut pas dire non plus qu'il le soit, l'insulte pouvant faire partie d'un jeu interactionnel codé)* » (2008 : 20).

[15] Ajoutons que l'hyperbole est l'une des figures typiques de l'argumentation dans ces journaux.

[16] Ces définitions sont tirées du *Grand Robert de la langue française*, édition numérique sous abonnement. URL : <www.lerobert.com>. Consulté 31.10.2013.

[17] Il existe une intéressante bibliographie sur la caricature pendant la Grande Guerre. Nous signalons, en particulier, les ouvrages suivants : Bryant (2010), Christophe (2006), Tillard (2011), Weal (1915).

[18] Les auteurs proposent une liste sur la base des « manques » : de force ou de courage ; d'expérience ou de maturité ; d'intelligence ; d'égard ou de respect envers autrui ; de respectabilité (*Cf.* Laforest & Vincent, 2004 : 64-65).

[19] Le *Dictionnaire Larousse* (édition en ligne, URL : <www.larousse.fr>. Consulté 31.10.2013) présente ces définitions : *a)* « qui remplit d'horreur, cause de l'effroi, de l'épouvante » ; *b)* « qui suscite la répulsion, le dégoût, la réprobation morale » ; *c)* « qui n'inspire que de l'antipathie par son caractère dur, méchant » ; *d)* « qui est extrêmement laid » ; *e)* « qui est extrêmement mauvais, infect » ; *f)* « qui atteint un degré anormal, excessif dans le désagréable, le déplaisant ».

BIBLIOGRAPHIE

Journaux cités

Boum ! Voilà !, 6, 9 mai 1916.
L'Écho de Rochepinard, 14, vendredi 15 février 1918.
L'Écho de Tranchéesville, 6, jeudi 26 août 1915.
L'Écho de Tranchéesville, 12, jeudi 14 octobre 1915.
L'Écho de Tranchéesville, 20, 30 décembre 1915.
La Guerre illustrée, 2, 4 novembre 1914.
La Guerre illustrée, 4, 19 novembre 1914.
La Revue poilusienne franco-belge, 1, 1918.
Le Camouflet, 6, 1er septembre 1916.
Le Canard dieppois, Ière année, 1, 5 avril 1916.
Le Canard poilu, 4, 17 mars 1915.
Le Canard poilu, 33, 6 octobre 1915.
Le Carnet de la semaine, 17, juin 1916.
Le Diable au cor, 8, 27 juin 1915.

Le Diable au cor, 12, 19 septembre 1915.
Le Diable au cor, 21, 3 février 1916.
Le Gafouilleur, Ière année, 4, 15 mai.
Mar-Gaz, 141, 1er décembre 1917.
Marmoutier-Gazette, 67, 2 juillet 1916.

Ouvrages cités

« L'Argumentation dans le discours politique », 10, 2013, *Argumentation et analyse du discours*, mis en ligne le 10.10.2013. URL : <http://aad.revues.org/1424>. Consulté 31.10.2013.

AMOSSY, R. (2006). *L'Argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.

———— (2010). *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.

AUDOIN-ROUZEAU, S. (1997). *14-18. Les combattants des tranchées*. Paris : Armand Colin.

BERGER, M. & P. ALLARD (1932). *Les Secrets de la Censure pendant la Guerre*. Paris : Édition des Portiques.

BONHOMME, M. & C. ROSSARI (2013). « Introduction ». *Argumentation et analyse du discours*, mis en ligne le 10.10.2013. URL : <http://aad.revues.org/1424>. Consulté 31.10.2013.

BRYANT, M. (2010). *La Première guerre mondiale en caricatures*. Paris : Hugo & Cie.

CHARAUDEAU, P. (2008). « Pathos et discours politique ». In M. RINN (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 49-58.

CHARPENTIER, A. (2007). *Feuilles bleu horizon. Le livre d'or des journaux du front, 1914-1918*. Triel-sur-Seine : Éd. Italiques.

CHRISTOPHE, A. (2006). *La Grande Guerre dans les images de presse en France*. Paris : A. Christophe.

DETRIE, C. (2008). « *Cousin de crapaud ! Fils de bœuf !...* De quelques stratégies apostrophiques en discours institutionnel ». In : Cl. MOÏSE, N. AUGER, B. FRACCHIOLLA, & Ch. SCHULTZ-ROMAIN, *La Violence verbale. Tome 1. Espaces politiques et médiatiques*. Paris : L'Harmattan, 19-44.

EGGS, E. (2009). « Rhétorique et argumentation : de l'ironie ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 2, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/219>. Consulté 31.10.2013.

FORCADE, O. (2002). « La guerre censurée ». *14-18 Magazine*, 10, octobre-novembre.

GERVERAU, L. (2007). *La Guerre mondiale médiatique*. Paris : Nouveau monde éd.

GUIRAUD, P. (1975). *Les Gros mots*. Paris : PUF.

HOBSBAWM, E. (1995). *Age of Extremes. The Short Twentieth Century, 1914-1991*. London : Abacus, 1995.

KACPRZAK, A. (2013). « Le pathos négatif en tant que trait du discours politique totalitaire ». *Argumentation et analyse du discours*, mis en ligne le 10.10.2013. URL : <http://aad.revues.org/1424>. Consulté 31. 10.2013.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2002). *L'Énonciation*. Paris : Armand Colin.

LAFOREST, M. & D. VINCENT (2004). « La qualification péjorative dans tous ses états ». *Langue française*, 144, « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques », 59-81.

LAGORGETTE, D. & LARRIVÉ, P. (2004). « Introduction ». *Langue française*, 144, « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques », 3-12.

MAINGUENEAU, D. (2012). *Analyser les textes de communication.* Paris : Armand Colin.

MOÏSE, Cl. (2011). « Gros mots et insultes des adolescents ». *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 1, 83-84, 29-36.

MOÏSE, C., N. AUGER, B. FRACCHIOLLA, & C. SCHULTZ-ROMAIN (2008). *La Violence verbale. Tome 1. Espaces politiques et médiatiques*. Paris : L'Harmattan.

RAJFUS, M. (1999). *La Censure militaire et policière, 1914-1918*. Paris : Le Cherche-Midi.

ROTH, F. (1983). *Le Temps des journaux. Presses et cultures nationales en Lorraine mosellane. 1860-1940*. Nancy : Éditions Serpenoise / Presses Universitaires de Nancy.

ROUAYRENC, C. (1998). *Les Gros mots*. Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

SOUDAGNE, J.-P. (2009). *Le Quotidien des soldats dans les tranchées*. Saint-Cloud : Impr. France-Quercy.

THURIOT-FRANCHI, G. (1921). *Les Journaux de tranchées*. Paris : Nevers, 1921.

TILLARD, M.-E. (2011). *De l'Icône à la caricature: la représentation des personnalités pendant le premier conflit mondial*. Mons-en-Montois : Le Fantascope.

WEAL (1915). *Les K...boches : album satirique*. Paris : Éditions Weal.

Sitographie

Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine. URL : <http://www.bdic.fr/journaux_tranchees_titres.html>. Consulté 31. 10.2013.

Bibliothèque Nationale de France. URL : <www.bnf.fr>. Consulté 31.10. 2013.
Dictionnaire Grand Robert de la langue française. URL : <www.lerobert.com>. Consulté 31.10.2013.
Dictionnaire Larousse en ligne. URL : <www.larousse.fr>. Consulté 31.10.2013.
Gallica. URL : <gallica.bnf.fr>. Consulté 31.10.2013.
Journaux de guerre 1914-1918. URL : <http://issuu.com/a.dhermy/docs/journaux-de-guerre1914-1918>. Consulté 31.10.2013.

VARIA

Argoul delațiunii în raport cu limba comună

Gabriela BIRIŞ
Universitatea din Craiova (România)
Departamentul de Limbi Moderne Aplicate
rogabi25@hotmail.com

REZUMAT

Scopul acestui articol este să prezinte structurile lingvistice argotice şi mecanismele cognitive care stau la baza lor, pe care limba română le foloseşte în desemnarea actului delațiunii. Deşi o abordare diacronică nu este posibilă din cauza numărului mic de consemnări pentru perioadele anterioare, cu ajutorul lucrărilor lexicografice am identificat şi expresii mai vechi, urmărindu-le evoluția semantică. Lucrarea se concentrează pe trei structuri argotice din româna actuală utilizate în presa scrisă şi pe internet*: a da pe goarnă, a da în primire pe cineva* şi *a sifona*, abordate în raport cu expresii mai vechi din limbă, dar şi cu structuri similare din engleză. În acelaşi timp, ne-a interesat şi relația expresiilor argotice cu limba comună.

CUVINTE-CHEIE: *argou, delațiune, limbă comună, evoluție semantică*

ABSTRACT: The slang of denouncement in relation to common language

The purpose of this article is to present the linguistic structures of the slang and their cognitive mechanisms used by Romanian language to express the act of denouncement. Although a historical study is not possible because of the scarcity of written records for the earlier periods, we have identified older structures by means of lexicographic works, tracing their semantic evolution. The paper is focused on three slang expressions from present Romanian used in written newspapers and on the internet, i.e.*: a da pe goarnă, a da în primire pe cineva* and *a sifona,* approached in relation with older expressions and with English similar structures. In the same time we are interested in the relation of the slang expressions with the common language.

KEYWORDS: ***slang,*** *denouncement, common language, semantic evolution*

RÉSUMÉ : L'argot de la délation par rapport au langage commun

Le but de cet article est de présenter les structures linguistiques argotiques et les mécanismes cognitifs sous-jacents que le roumain utilise afin de désigner

la délation. Bien qu'une approche diachronique ne soit pas possible de par le nombre réduit d'enregistrements pour les périodes antérieures, nous avons identifiés aussi – à l'aide des ouvrages lexicographiques –, des expressions anciennes, en suivant leur évolution sémantique. L'article met l'accent sur trois structures actuelles de l'argot romain utilisées dans la presse écrite et sur Internet : *a da pe goarnă* (trad. litt. 'donner par le clairon', trad. équiv. « moucharder (cafarder) », *a da în primire pe cineva* (trad. litt. 'remettre quelqu'un', trad. équiv. « moucharder (cafarder) qqn. ») et *a sifona* (trad. litt. 'siphonner', trad. équiv. « (arg.) donner ») envisagées par rapport à d'autres expressions anciennes du roumain, mais aussi à des structures de l'anglais. En même temps, nous nous sommes intéressés à la relation qui existe entre les expressions argotiques et la langue commune.

MOTS-CLÉS : *argot, délation, langage commun, évolution sémantique*

TUDIILE ANTERIOARE centrate pe tema argoului delațiunii (Zafiu, 2010: 296-297) şi pe câmpul semantic al turnătoriei (*Ibidem*: 206-207) au evidențiat bogăția termenilor, începând cu cei care desemnează persoana „informatorului" şi continuând cu actul în sine al delațiunii, asociat metaforic unor acte muzicale (*a cânta, a cânta la cobză, a bate toba* etc.) sau articulării sunetelor animale (*a cloncăni, a ciripi, a lătra, a guița* etc.).

Modelele de interpretare metaforică a fenomenului sunt două: primul asimilează turnătoria unui tip particular de vorbire sau emiterii de sunete (muzicale sau animale), iar al doilea interpretează informarea ca „golire" a unui lichid/recipient: *a da drumul la robinet, a vărsa, a stropi, a umbla cu plosca* (*Ibidem*: 207). Multe structuri exploatează intens denumirile argotice pentru gură atunci când desemnează denunțătorul: *clanță – clănțău, cobză – cobzar, tobă – toboşar, trompetă – trompetist* etc.

În acest articol ne vom opri la trei structuri argotice din româna actuală, prezente şi în limba comună, cu alte sensuri decât cele din argou, fie pentru că existau deja în limbă când au primit un „dublu" argotic, fie pentru că a avut loc un împrumut recent dintr-o altă limbă. Totodată, vom încerca să urmărim evoluția structurilor argotice aşa cum este ea reflectată de lucrările lexicografice şi să le privim în raport cu structuri similare dintr-o limbă de circulație internațională.

1. O perspectivă diacronică asupra expresiilor lingvistice ale delațiunii

În prezent, multe dintre expresiile delațiunii sunt ieşite din uz şi pot fi uşor identificabile ca învechite prin prisma cuvintelor pe care le conțin: *a da*

peşcheş pe cineva, a da pe mâna județului, a face de vânzare pe cineva, a ieşi pârâş asupra cuiva. Acestea au un grad de metaforizare mai redus, trimit explicit la predarea directă a cuiva în mâna duşmanului sau a autorităților, prin acțiuni concrete: *a da, a vinde*, şi mai puțin la un denunț verbal care să conducă ulterior la reținerea sau la sancționarea unei persoane.

Unele dintre ele au origine biblică: *a vinde pe cineva pentru treizeci de arginți*, altele au avut circulație şi origine regională: *a da pe vârt* sau au fost legate de anumite perioade istorice: *a fi coadă de topor*. În absența unor baze de date cu texte orale, o cercetare sistematică asupra expresiilor argotice ieşite din uz rămâne de întreprins cu ajutorul dicționarelor, în măsura în care acestea au înregistrat şi marcat ca atare expresiile argotice, pentru o înțelegere mai bună a dinamicii argoului.

2. Expresii argotice ale delațiunii în româna actuală

Cele trei cazuri particulare de expresii pe care le vom analiza în continuare: *a da pe goarnă, a da în primire* şi *a sifona* cunosc azi o răspândire înspre limba comună prin intermediul presei scrise, deşi au fost utilizate inițial doar în registrul argotic. Expresiile sunt polisemantice, o parte din sensuri regăsindu-se de ceva timp în uz în limba comună, fără nicio legătură cu actul delațiunii, dar cu un uz limitat la registrul familiar, glumeț:

> *a da pe goarnă* – „a bea băuturi alcoolice",
> *a da în primire pe cineva sau ceva* – 1. „a încredința ceva sau pe cineva unei persoane, 2. a muri",
> *a sifona*[1] (< fr. *siphonner*) – „a transvaza cu ajutorul unui sifon, 2. a amesteca cu sifon",
> *a sifona*[2] – (argotic) „a se supăra"
>
> (MDA: s.v.)

În general, argoul se constituie în mare măsură pe baza limbii comune, prin modificări semantice, şi mult mai rar pe baza împrumuturilor din alte limbi, o limită clară între argou şi celelalte variante orale ale limbii (jargon, limbaj familiar, popular etc.) fiind greu de trasat (Zafiu, *op.cit.*: 10), pentru că inovațiile, mişcarea lexicală în general sunt permanente şi dificil de surprins cu exactitate pentru oricare dintre registrele limbii.

În cazul celor trei expresii se poate constata o extindere semantică față de limba comună, dar şi o resemantizare produsă în timp, în chiar interiorul registrului argotic, după cum vom demonstra în continuare.

Dicționarele de argou consemnează pentru expresia *a da pe goarnă* două sensuri: 1. „a mărturisi, a-şi recunoaşte vina, 2. a denunța, a informa" (Volceanov, 2007). Contextele identificate în presa scrisă şi pe internet confirmă

aceste date, plasând semnificația între denunț (exemplele 2 şi 3) şi informare publică (exemplele 1, 4 şi 5):

(1) Documentele Wikileaks arată cum vorbeau mai marii Justiției unii despre alții şi cum se turnau în fața americanilor! Danileț **a dat pe goarnă** ce-a văzut el din arhiva secretă a SIPA!

(luju.ro)

(2) Angela Marinescu spune cum **a dat pe goarnă** Paul Dăian la Secu.

(roportal.ro)

(3) Iordanianul care **l-a dat pe goarnă** pe Bogatu.

(ziuaconstanta.ro)

(4) Totul era extrem de emoționant, se depănau amintiri din vremurile vitrege ale luptei cu fostul regim, erau înjurați "nenorociții" de ziariști băsişti care **au dat pe goarnă** stenogramele din şedințele organizației PNL (alea în care se punea la cale strategia pentru Piața Universității), se făceau planuri grandioase de viitor.

(revista22.ro)

(5) Noi cam atâta am avut de dat pe **goarnă**, iar restul o să-l dăm mai pe-nserat, dacă n-o fi cu bănat.

(*Academia Cațavencu*, 2000, 8/431)

Expresiile argotice pentru *gură* sunt extrem de numeroase în limba română, au origini foarte diferite (de la slavă veche: *govi*e, bulgară: *zotcă*, maghiară: *țarcă* etc., până la creații familiare glumețe: *papiță*, *cioclonț*) şi se bazează, în majoritatea cazurilor, pe un proces de metaforizare ce asociază organul uman unor obiecte muzicale sau unor obiecte folosite pentru închidere şi etanşeizare şi, mai rar, pe elemente ale mucoasei şi ale cavității bucale (în baza unui proces metonimic) sau pe denumiri ale părților capului unui animal sau chiar ale unor păsări: *aftă, bot, buşon, cățea, cioc, cioclonț, cicomengo, clanță, clempano, cloanță, clonț, cobză, cutia limbii, fermoar, flaşnetă, flaut, fleancă, fleoarță, flisc, flit, gingie, goarnă, govie, ială, mijă, morişcă, mozgă, muian, muie, muştiuc, muzicuță, ocarină, papacioacă, papagal, papiț, papiță, plisc, pupătoare, pupăză, rât, scuipătoare, teflu, țarcă, țiu, zotcă.*

Acestea pot fi identificate atât în texte literare cât şi publicistice:

(6) „– Ce ți s-a întîmplat, blegule?" întreabă spiriduşul meu.
Zotca, bîlbîi eu, vocea ta îmi face poftă să urlu!

(San Antonio, *Am onoarea să vă pun la punct*)

(7) Trupeşă Didina! Şi-avea o **govie**, roşie, cărnoasă, numa bună de pupat!

(Eugen Barbu, *Groapa*)

(8) Cică, totuşi, în privința dezvăluirilor, spionul cu aripi a făcut **ciocu**' mic!
(*Academia Cațavencu*, 2000, 10/433)

(9) **–** Ține-ți **fleanca** asta deşteaptă pentru peştele tău, dacă ți-o înghite fără să te mardească, şi răspunde la întrebările mele: ai văzut vreodată vreunul din clienții ei?
(Petru Popescu, *Înainte şi după Edith*)

(10) Au venit gaborii şi ți-au dat fiola la **papiță**?
(*Academia Cațavencu*, 2000, 2/425)

Dintre aceste denumiri, foarte puține au generat expresii argotice pentru actul delațiunii, fiind preferate, în schimb, alte părți ale corpului uman - gât, mână, limbă: *a da în gât pe cineva* – „a înfunda pe cineva", *a da pe mâna cuiva pe cineva* – „a preda pe cineva autorităților", *a deschide limba cuiva* – „a face să vorbească". În acelaşi timp, atunci când vorbim despre un denunț, trebuie să facem distincție între trei tipuri de acțiuni: denunț voluntar, redat prin expresii de tipul *a cânta pe cineva, a servi pe tavă pe cineva*, denunț involuntar reflectat în *a prinde cu vorbe pe cineva,* şi denunț obținut sub presiune: *a deschide limba cuiva, a lăsa să dea tot din el.*

Pentru expresia *a da în primire* dicționarele de argou consemnează mai multe sensuri, ultimul dintre ele fiind specific argoului deținuților: 1. „(despre motoare, aparate etc.) a se defecta iremediabil. 2. (despre oameni) a muri. 3. a denunța pe cineva care a comis o abatere disciplinară în penitenciar" (Volceanov, 2007). Cu ultimul din aceste sensuri l-am identificat şi noi în articole de presă:

(11) Turnătorul Bogdan Chirieac îl **dă în primire**, din prostie, pe Vîntu.
(curentul.ro)

(12) Iordănescu jr. îl **dă în primire** pe Ilie Stan
(fotbal-romania.ro)

Expresia poate funcționa simultan cu sensul din limba comună şi cu cel argotic în enunțul aceluiaşi deținut:

(13) Am spus la persoana respectivă: „Dacă te întâlneşti cu ea, să vină la mine, să-i dau drept. Nicio problemă". **A dat în primire**. L-am bătut pân-a murit şi celălalt i-a tăiat capul.
(Istodor, 2005: 192)

O serie de relatări directe ale deținuților determină resemantizări *ad hoc* ale unor expresii din limba comună în vederea desemnării actului informării sau al autodenunțării, aşa cum se întâmplă cu expresiile *a duce cu vorba* şi *a scăpa ceva*:

(14) Mesajul ajunge. Trece din gură în gură până la hoț, fiindcă unii stă în fereastră

şi îi vezi cocârjaţi la fereastră. Circulă fulger, mai bine ca poşta. (…) Dacă vrei ceva, orice, **se duce cu vorba**, pe gratii.

(*Ibidem*: 32)

(15) Am ajuns pe arest şi ştiind că am făcut o crimă, mă aşteptam din oră în oră să fiu strigat, scos din celulă. Normal că **nu am scăpat nimic**, nici la puşcăriaşi, nici la cadre.

(*Ibidem*: 155)

Deşi a fost consemnată recent în lucrările lexicografice (DEXI, 2007), expresia *a sifona* este descrisă în studiile de specialitate prin prisma persoanei care comite actul delaţiunii, denunţătorul fiind denumit *sifon* (Zafiu, *op.cit.*: 296). Verbul *a sifona* a generat un nou nume de agent: *sifonar* pentru „informator", sinonim cu *sifon* (*Ibidem*: 297). Deducem de aici că sensul a apărut în interiorul limbii române printr-un proces de metaforizare:

(16) Philip Gordon îi „**sifonează**" pe duşmanii lui Băsescu.

(enational.ro)

Contextele excerptate din ediţiile online ale unor ziare au evidenţiat apariţia unui împrumut recent din limba engleză, verbul *a sifona – to siphon / syphon* folosit cu sensul „a scoate sau a deturna fonduri sau bani din alte conturi decât cele personale", generat prin analogie cu acţiunea de extragere a lichidului dintr-un sifon:

(17) Autorităţile **sifonează** profitul companiilor româneşti şi-l umflă pe al celor străine.

(energy-center.ro)

(18) Aviara gripă - sau cum **se sifonează** banii publici.

(economie.hotnews.ro)

Acest sens este consemnat de versiunile electronice ale dicţionarelor americane (Merriam-Webster) şi este ilustrat cu exemple similare celor din limba română:

(19) She illegaly **siphoned** money out of other people's bank accounts.
('Ea **a sifonat** bani ilegal din conturile altor oameni.')

(20) Funds were **siphoned** from the schools to build a new stadium.
('Fondurile **au fost sifonate** de la şcoli pentru a se construi un stadion nou.')

(merriam-webster.com/dictionary/siphon)

3. Expresii argotice ale delaţiunii în limba engleză

Cel mai frecvent verb folosit în limba engleză pentru a desemna actul delaţiunii este *a cânta* „a oferi informaţii sau dovezi": *If he gets arrested, he's gonna **sing***

like a canary. ('Dacă e arestat, o să cânte ca un canar.'), *Did the suspect **sing**?* ('A cântat suspectul?') (OALD, LDCE). În acelaşi timp, limba dispune de un inventar mult mai bogat de expresii bazate pe cele mai diverse verbe, comparativ cu limba română. Asupra celor mai interesante şi neobişnuite ne vom concentra în continuare: *rat on, fink on, drop a dime on one, put the finger on, blow the whistle, lay at one's door, put in one's two cents, put one in the picture, show one the ropes, lace one's boots* (Lewin & Lewin, 1988; Ayto, 1998; Thorne, 2005):

1. engl. *rat* „șobolan" → „spion, denunțător" → *rat on* „a turna, a denunța pe cineva",
2. engl. *fink* „spărgător de grevă, informator" → *fink on* „a denunța pe cineva",
3. engl. *drop a dime on one* – trad. lit. „a arunca o monedă de zece cenți" → „a informa, a trăda, a denunța pe cineva",
4. engl. *put the finger on* – trad. lit. „a pune degetul pe cineva" → „a denunța pe cineva",
5. engl. *blow the whistle on someone* – trad. lit. „a da drumul la fluier(at) asupra cuiva" → „a denunța pe cineva",
6. engl. *lay at one's door* – trad. lit. „a lăsa la uşa cuiva" → „a face pe cineva responsabil de ceva",
7. engl. *put in one's two cents* – trad. lit. „a da două parale pe cineva" → inițial „a enunța o opinie pe care nimeni nu doreşte s-o audă" → „a denunța",
8. engl. *put one in the picture* – trad. lit. „a plasa pe cineva în fotografie" → „a denunța",
9. engl. *show one the ropes* – trad. lit. „a arăta funia cuiva" → „a denunța",
10. engl. *lace one's boots* – trad. lit. „a dantela ghetele cuiva" → „a denunța".

Observăm existența unor figuri complexe, ingenios elaborate, ce combină procedeul metaforei şi al metonimiei, producând un efect comic. Sunt asociate acțiuni obişnuite sau domestice: *a fotografia, a coase dantelă* pentru a evoca indirect implicațiile negative ale actului denunțării asupra unei persoane. Multe expresii refac modelul biblic al denunțului făcut în vederea unui folos financiar, în timp ce altele urmează modelul metaforic al românei, prin care actul delațiunii este asociat emiterii de sunete.

4. Concluzii

Analiza a evidențiat dinamismul mare al structurilor argotice ale delațiunii în relație cu limba comună, dar şi în interiorul registrului, prin intrări şi ieşiri permanente din uz. Multiplele resemantizări, majoritatea extinderi de sens, se produc atât în diacronie, cât şi la nivelul românei actuale.

La nivel de idiostil, a fost reliefată utilizarea simultană a sensurilor argotice şi a celor comune probându-se astfel deschiderea şi condiționările impuse de limba comună ca sursă a argoului. În concurența dintre utilizările argotice şi cele obişnuite intervin, uneori, şi împrumuturile, fiind greu de anticipat care

dintre semnificații se va impune în timp. Modelele de metaforizare ale limbii române în raport cu engleza sunt relativ simple şi lipsite de efecte comice.

SURSE

Academia Caţavencu, numere din anul 2000.
BARBU, E. (1997) [1957]. *Groapa*, Ediție revăzută, Text definitiv. Bucureşti: Gramar, Col. „100+1 capodopere ale romanului românesc".
Curentul, ediția online. URL: <http://www.curentul.ro>.
Hotnews, portal de ştiri. URL: <http://www.hotnews.ro>.
ISTODOR, E. (2005). *Vieţaşii de pe Rahova*. Iaşi: Polirom.
POPESCU, P. (1993). *Înainte şi după Edith*, traducere de A. Ralian. Bucureşti: Editura Fundației Culturale Române, Col. „Excelsior".
Revista 22, ediția online. URL: <http://www.revista22.ro>.
SAN ANTONIO (1979). *Am onoarea să vă pun la punct*, în româneşte de H. Tecuceanu. Bucureşti: Univers.

BIBLIOGRAFIE

*** (1989). *Oxford Advanced Learner's Dictionary* (OALD), 4th ed. Oxford: Oxford University Press.
*** (2003). *Longman Dictionary of Contemporary English* (LDCE). Edinburgh: Pearson Education Limited.
*** (2007). *Dicționarul explicativ ilustrat al limbii române*. Chişinău: Arc.
ACADEMIA ROMÂNĂ – INSTITUTUL DE LINGVISTICĂ „IORGU IORDAN - AL. ROSETTI" (2010). *Micul dicționar academic*, vol. I-II (MDA), Bucureşti: Univers Enciclopedic Gold.
AYTO, J. (1998). *The Oxford Dictionary of Slang*. Oxford: Oxford University Press.
LEWIN, E. & A.E. LEWIN (1988). *The Random House Thesaurus of Slang*. New York: Random House.
MĂRĂNDUC, C. (2010). *Dicționar de expresii, locuțiuni şi sintagme ale limbii române*. Bucureşti: Corint.
THORNE, T. (2005). *Dictionary of Contemporary Slang*, 3rd ed. London: A. & C. Black.
TOMIC, M. (2009). *Dicționar frazeologic al limbii române*. Bucureşti: Saeculum Vizual.
VOLCEANOV, G. & A.-D. DOCA (1995). *Dicționar de argou al limbii engleze*. Bucureşti: Nemira.
VOLCEANOV, G. (2007). *Dicționar de argou al limbii române*. Bucureşti: Niculescu.
ZAFIU, R. (2010). *101 cuvinte argotice*. Bucureşti: Humanitas, Col. „Viața cuvintelor".

Un argot amoureux inventé dans le roman *La Toussaint de Jean Espar* de Robert Reus

Emmanuel DERONNE
Université de Lorraine
ATILF, UMR 7118, Nancy (France)
emmanuel.deronne@univ-lorraine.fr

REZUMAT: Un argou de îndrăgostit, inventat în romanul *La Toussaint de Jean Espar* de Robert Reus

Romanul neterminat al lui Robert Reus, intitulat *La Toussaint de Jean Espar*, scris între 1950-1952, a cărui adaptare am făcut-o în 2013, este original prin structura sa și prin prezența mai multor documente. Dar el conține, de asemenea, un pasaj intrigant scris într-un limbaj special atribuit unui soț și soției sale, limbaj ce poate fi descris ca argou de îndrăgostit. Acest scurt articol prezintă pasajul respectiv, descrie acest argou, apoi expune originea sa: fusese proiectat inițial pentru o utilizare mult mai largă, și anume pentru al doilea volum al unei trilogii neterminate, în care deținea un rol mult mai complex, după cum reiese din dosarul pregătitor.

CUVINTE-CHEIE: *argou de îndrăgostiți, jurnal, limbaj inventat, spaniolă, portugheză*

ABSTRACT: A fictive lovers' slang in *La Toussaint de Jean Espar* by Robert Reus

Robert Reus's unfinished novel *La Toussaint de Jean Espar*, written approximately in 1950-52 (I have published its adaptation for KDP in 2013), has a special structure and also, in a mysterious chapter, a particular language between a wife and her husband, a sort of lovers' slang. In this article, I aimed to present this text, to analyze this slang, and then to reveal its origin: it was created for the second volume of an unfinished trilogy, having a larger and more complex use that author's documents reveal.

KEYWORDS: *lovers' slam, diary, created language, Spanish, Portuguese*

RÉSUMÉ

Le roman inachevé de Robert Reus intitulé *La Toussaint de Jean Espar*, écrit en 1950-52, dont j'ai réalisé une adaptation en 2013, est original par sa structure et par la présence de multiples documents. Mais il possède aussi un passage

intrigant écrit dans une langue spéciale attribuée à un mari et à son épouse, langue que l'on peut qualifier d'argot amoureux. Ce petit article présente le passage concerné, décrit cet argot puis expose son origine : il avait d'abord été prévu pour un usage beaucoup plus étendu, à savoir pour le second volume d'une trilogie inachevée où il tenait un rôle plus complexe, comme l'atteste le dossier préparatoire

MOTS-CLÉS : *argot amoureux, journal, langue inventée, espagnol, portugais*

CÔTÉ DES ARGOTS à usage étendu, des langages inventés par des collectivités à des fins de connivence, il existe des argots plus personnels, d'usage limité, voire très limité. Des mots doux, des surnoms, des expressions qui n'ont cours que dans une famille ou même chez un couple. Robert Reus, dans une partie du roman *La Toussaint de Jean Espar,* attribue à ce personnage de Jean Espar, qui lui ressemble beaucoup, un journal intime fictif dans lequel ce dernier recourt à un langage particulier, original, qu'il ne partage qu'avec son épouse.

Le corpus

Ce journal intime constitue la partie principale de ce roman inachevé, élaboré en 1950-1952, roman dont la construction originale (notamment par l'importance attribuée à des documents) a déjà fait l'objet d'un article distinct publié sur le site *Salon Double* (URL : <http://salondouble. contemporain.info>) et qui a récemment été édité par mes soins, sous forme d'adaptation, aux éditions KDP (2013). Ce roman partiellement autobiographique fait état des difficultés morales et financières d'un jeune écrivain dont l'épouse est atteinte de tuberculose, maladie qui le frappera ensuite lui-même.

C'est dans les pages centrales de ce journal, consacrées à la vie commune retrouvée avec cette épouse de retour du sanatorium pour une permission qui se révèlera très brève, que le protagoniste et son épouse utilisent un langage original. On ne retrouve pas cette particularité dans les quelques autres passages qui mettent en scène ou évoquent l'épouse.

Voici, à titre d'exemple, le début de ce passage, qui a en outre le mérite de comporter une présentation explicite de ce langage[1] (KDP, empl.1529[2] et suiv.).

(1) J'ouvre la porte. La maison n'est plus celle d'hier ni même de ce matin. Quelque chose a changé. Le soleil à cette heure ne frappe plus les fenêtres, mais il semble qu'il en reste des morceaux accrochés dans les plis des rideaux. Une odeur de foin coupé sort de la cuisine. Je flaire comme un chien : je reconnais des traces de pas sur le sol qui n'y étaient pas tout à l'heure.

— C'est moi, dit une voix joyeuse.

Elle est revenue sans me prévenir, pour me faire la surprise. Elle va bien : les médecins l'ont laissée partir plus tôt.

Et immédiatement, des habitudes que l'on croyait oubliées depuis un an ressurgissent. Déjà je ne parle plus la même langue. Le vocabulaire qui nous est particulier renaît sur nos lèvres. Elle, elle l'a seulement corsé d'expressions argotiques acquises dans ses sanas.

— Qu'est-ce que tu faisais en m'attendant ?

J'aperçois un tube de rouge sur la table.

Tout de suite elle me *carouchigne* avec de belles paroles. Je me sens tout près d'elle ainsi qu'aux premiers jours. Autour de mon cou, elle met la *gargantille* de ses deux bras. On se *libe* bouche à bouche et puis on se *pignoche* à petits coups.

La lumière joue sur sa gorge. Ma propre voix me paraît toute moite. Rien de tel qu'un bout de peau pour *désacerber* un homme.

J'ai retrouvé la manière, que je croyais à jamais perdue, de la prendre dans mes bras, de mettre mon menton dans son cou, et de lui faire des sensations... Elle glousse, elle rentre la tête dans les épaules, elle fait la bosse...

Je n'ai pas besoin de l'*aferveurer*. Elle me *mignote*. Depuis le temps, je craignais... Mais non...

Entre deux effusions, curieux, je fouille sa *barjolette* qui me semble trop gonflée pour ne contenir que de la poudre et un porte-monnaie. Elle, elle fume une anglaise en s'émerveillant de ne plus tousser à chaque bouffée.

— C'est inhalant, dit-elle. Il faut tout de même que je sois bien retapée, hein ?

Mais elle ajoute avec un peu de dépit :

— Si je n'étais pas si maigre !

— Tu as tort de te plaindre... Compare-toi à ces *gordasses*... J'aime mieux les petites *grâcelettes* comme toi.

Ainsi en dix minutes ce bout de femme-là m'a *désempaillé*.

Un langage particulier, donc, spécifique à un couple. Un signe de connivence qui revient naturellement.

Un langage qui s'annonce également comme hétérogène : « *Le vocabulaire qui nous est particulier renaît sur nos lèvres. Elle, elle l'a seulement corsé d'expressions argotiques acquises dans ses sanas.* »

Au lieu de courir vers le dévoilement du procédé, j'ai choisi de rédiger cette présentation un peu à la manière d'une enquête, avec le double souci de proposer une méthodologie de l'analyse de cette « langue » et de ménager l'intérêt du lecteur… en espérant qu'on me pardonnera ce « détour ».

Analyse de cet argot amoureux

Écartons tout d'abord une première hypothèse. La tentation pourrait être forte, en raison du caractère autobiographique du passage, de voir dans la

réalité l'origine de ce langage. Mon père et sa première épouse, originaire de Gramat, et donc adepte, en ces années 1920-1945, de l'occitan, auraient pu se créer un tel mode de communication affectif et ludique à la fois.

Des documents permettent de renoncer à cette première hypothèse simpliste. Toute trace d'un tel langage est en effet absente du courrier[3] échangé par mon père et son épouse dans ces années où ils ont été souvent séparés (son épouse étant soignée au sanatorium L'Adastra de Vence, alors que lui-même restait dans le Nord).

Il s'agit donc plutôt d'un langage construit, créé, inventé par le romancier. Il reste à comprendre comment.

Revenons donc à la description fournie par l'auteur : d'un côté, quelques mots d'argot présentés comme surajoutés, communs, empruntés, de l'autre, un langage original.

Commençons donc par traquer cet argot « classique ».

Pour s'en tenir à cet extrait représentatif correspondant à un tiers du passage concerné, on peut effectivement voir dans « *retapée* » (« être retapé »), une expression familière, sinon argotique. Présente dans le *PR électronique* 2012, elle figure dans le dictionnaire d'argot l'*ABC de la langue française*. On peut lui ajouter peut-être « *barjolette* » (pochette, bourse, petit sac), qui figure dans l'*ABC* et date du moyen français. On en dira autant de « *mignoter* » (cajoler, dorloter, caresser), daté de 1400 et recensé aussi par l'*ABC*.

Toutefois, au « *pignocher* » argotique (*ABC* : « se pignocher : se battre »), on préfèrera le sens de *manger à petites dents (TLFi)*. Et « *grâcelette* » est du français de la Renaissance uniquement.

La conclusion est claire. D'une part, si le français est sollicité pour créer ce langage original, ce n'est pas seulement à travers l'argot : on rencontre aussi des mots un peu rares comme « *pignocher* » ou anciens comme « *grâcelette* », auxquels on peut ajouter les argotiques et anciens « *barjolette* » et « *mignoter* ». D'autre part, l'argot « classique » est donc bien minoritaire dans ce langage hybride.

Mais, pour le reste, quel est le procédé de création prioritaire ? D'où viennent « *désacerber* », « *aferveurer* », « *désempailler* » ou « *gargantille* » ? Ils sont absents des dictionnaires et le mystère subsiste. On reconnaît très aisément des racines latines dans les deux premiers, mais comment procéder ?

On doit évidemment penser ici à la formation linguistique de mon père. Il avait étudié le latin, le grec et les langues romanes à l'Université de Lille dans les années 30 (j'ai la trace, sous la forme de résultats d'examens parus dans le journal, d'un certificat de licence qu'il a obtenu en septembre 1939), et particulièrement, outre l'ancien français, la langue espagnole, pour laquelle il éprouvait une grande admiration et qu'il maîtrisait parfaitement.

La Foire fait, de même, apparaître le goût du héros pour la philologie romane (il a pour livre de chevet la *Phonétique* de Bourciez) et *Le printemps des éclopés* comporte une véritable déclaration d'amour à l'Espagne (républicaine, évidemment) et à la langue espagnole.

Laissant aux spécialistes le soin de traiter exhaustivement de ce petit corpus, je peux tout de même affirmer que la langue espagnole a été mobilisée pour créer cet argot amoureux. Tout naturellement, à une époque lointaine où les ordinateurs et les dictionnaires électroniques n'existaient pas, mon père a eu l'idée de recourir à cette langue romane qui était sa préférée.

« *Aferveurer* » (« afervorar »), « *désacerber* » (« desacerbar »), « *gargantille* » (« gargantilla »), « *barjolette* » (« barjuleta »), « *se liber* » (« libar »), il est possible d'analyser la plupart des mots mystérieux comme des mots espagnols francisés. Dans « *gordasses* », plus complexe, on pourrait voir la création d'un diminutif péjoratif sur l'adjectif « *gordo* » (gros, corpulent) (fém. «*gorda* »), forme « *gordasses* » qui, de plus, est homophone du féminin pluriel « *gordas* ».

La langue romane fournit des mots différents de ceux du français, mais relativement faciles à élucider (en tout cas d'apparence relativement familière), et c'est le procédé qui a été choisi massivement ici pour créer cet argot amoureux.

On notera la présence dans cette liste du mot « *barjuleta* » (le petit sac, la bourse). Si l'on donne la priorité à l'origine espagnole, « *barjolette* », évoqué ci-dessus, n'est plus à considérer comme un mot ancien du français, mais bien avant tout comme un mot espagnol francisé par l'auteur.

Il subsiste toutefois un petit reliquat, « *désempailler* » (l'espagnol a seulement « *desempalagar* »), plus loin « *carouchigner* » (empl.1549) ou « *chapigner* » (empl.1586) (et ailleurs, dans le dossier Joa évoqué ci-après, « *macaquerie* », « *lanigère* » ou « *palavrine* »), formes dont le *Diccionario de la lengua española* (2001) ne fournit pas de modèle.

Or une petite enquête supplémentaire a permis de retrouver parmi les outils de travail de mon père un dictionnaire de portugais (je ne me souviens pas qu'il ait mentionné avoir étudié cette langue, mais évidemment il n'y a là rien de surprenant en soi), le *Dictionnaire Garnier Portugais-français / Français-portugais* de Simões da Fonseca, imprimé en avril 1930. Des notes manuscrites étaient en outre présentes à l'intérieur, faisant apparaître des recherches du même type. Ainsi, « *embasbacado* », francisé en « *ébabaqué* » et qui vient de « embasbacar : être stupéfait, rester *baba* ».

« *Desempalhar* », « *carochinha* », « *chapinhar* », « *macaqueiro* » (une « *macaquerie* »), « *lanigero* », « *palavrina* », voilà quelques-uns des mots spécifiquement portugais (retrouvés dans le dictionnaire en ligne *Priberam*) qui sont à l'origine des mots donnés en exemples qui nous manquaient. Encore une fois, je dois laisser aux spécialistes le soin d'élucider précisément la relation

de sens entre le mot portugais et le mot francisé du roman, mais le rapport avec la langue portugaise est prouvé. Je dirai seulement que certaines formes sont apparemment empruntées sans garder leur sens original (« *désempailler* » et « *carouchigner* », ailleurs « *chafunder* », sont un peu opaques pour moi de ce point de vue).

De nouveau, il faut ajouter que l'analyse précédente est affectée par cette (dernière) révélation, car les mots déclarés espagnols précédemment ont presque tous un équivalent proche en portugais, si bien qu'il vaudrait mieux, massivement, parler de mots espagnols-portugais : sont portugais aussi « *afervorar* », « *barjuleta* », « *desacerbar* ». Pour le sens, le portugais « *gargantilha* » est même plus intéressant que son homologue espagnol : « *Autour de mon cou, elle met la* gargantille *de ses deux bras.* » La « *gargantilha* » est en effet un collier ras du cou.

Bref, outre un tout petit nombre de mots d'argot et de mots anciens du français, les néologismes de cette partie du journal de Jean Espar ont massivement une origine portugaise et/ou espagnole. Une petite partie de ces mots ne peut venir de ces deux langues à la fois ; parmi eux, les mots spécifiquement portugais sont notablement plus nombreux que les mots spécifiquement espagnols. On notera, par exemple, que la forme « *pinocar* » existe en portugais, ce qui ajoute d'ailleurs une troisième origine possible au verbe « *pignocher* »…

L'auteur a donc eu recours, outre l'espagnol, au portugais, langue qui lui était moins familière et qui pouvait, par là même (peut-être), susciter chez lui un effet d'étrangeté relative propice à leur détournement.

Genèse de ce procédé

J'ai avoué au début de cet article avoir opté pour une présentation dynamique (heuristique) des faits. C'est qu'une autre option, plus directe et plus brutale, était possible. Le fonds Robert Reus (nom que j'ai donné aux nombreux manuscrits, tapuscrits, dossiers et documents retrouvés dans la maison familiale, du bureau du rez-de-chaussée au grenier) comporte en effet des notes manuscrites que j'ai pu élucider partiellement à ce jour, notes qui permettent de reconstituer avec précision la genèse de ce procédé.

Les autres œuvres de Robert Reus aujourd'hui republiées ne révèlent pas de procédé voisin, ni même les manuscrits ou tapuscrits restants. Mais des notes manuscrites préparatoires à la rédaction de *La Toussaint de Jean Espar* (dont je rappelle que seule la partie Journal a été achevée par l'auteur) nous apportent des informations directes sur le sujet et, de façon un peu inattendue, l'examen des notes concernant un autre roman inédit antérieur (*Joseph Sègre*) complète ces éléments de façon très importante.

Les notes qui nous intéressent concernant *La Toussaint de Jean Espar*, alors intitulé *L'Étouffement*, sont brèves.

Une page consacrée au « style » des différentes parties du journal de Jean Espar suggère une construction très différenciée, avec un début « pittoresque », puis le « style de l'inconscient et du rêve », et du « déséquilibre ». Pour notre partie : « Retour d'elle > Joie, goût de vivre > Style coloré, vivant, chaud, néologismes ». Puis, après notre passage, un style « logique » (normatif) « avant la fin », pour terminer, dans la cinquième partie, avec un « style administratif ».

Affirmation claire du caractère affectif et personnel de ce langage. Son association au bonheur du couple, sa fonction de soulignement de la connivence retrouvée est affirmée clairement. L'argot assume ici les fonctions affective, lyrique et ludique rappelées par exemple par Denise François.

Le second document est une note ainsi rédigée :

(2) « L'Étouffement. Thor[4]. Retour d'Elle.
Quelques temps heureux. Cette flambée fait réapparaître le style riche, vivant, coloré du début, mais pour peu de temps. »

Cette note nous informe du fait que dans le projet initial, ce langage apparaissait aussi au début de ce journal. Ce n'est plus le cas dans la version achevée dont nous disposons.

Ajoutons une troisième page :

(3) « L'Étouffement. Vocabulaire.
Création de mots bouffons.
Cf. Portugais.
I. Début : très nombreux. Phrases courtes, verbes
II. Décroissants
III. id.
IV. Nul
V. Style administratif. Phrases longues, substantifs »

Le qualificatif « *bouffon* » correspond bien à la fonction ludique de cet argot. On note aussi l'affirmation claire de l'origine portugaise de ce vocabulaire. Cette note précise enfin la densité relative de ce langage dans les parties du journal et ajoute à l'indication précédente que c'était au début du journal que ce langage était le plus massivement présent dans le projet initial. De fait, l'épouse n'est finalement pas présente au début de ce journal (de 47 pages, je le rappelle), et n'apparaît ensuite que pour une courte scène à l'hôpital, juste avant notre passage.

On pourrait s'étonner, à juste titre, de l'effort peut-être un peu dispro-

portionné consacré par l'auteur à la création d'un tel langage.

La première explication serait que son usage, loin de se limiter à ces quelques pages centrales, devait, à l'origine, être généralisé à la première moitié de ce journal, on vient de le voir. Auquel cas il s'agirait tout de même encore d'un langage d'emploi très restreint et donc d'une débauche de moyens.

La seconde explication, l'explication définitive, est plus surprenante : en réalité, ce langage n'a pas été inventé pour *La Toussaint de Jean Espar*, mais pour un roman antérieur et les quelques pages ici présentes ne résultent pas d'un travail de création à proprement parler, mais bien du réemploi d'un matériau plus riche inventé pour cet autre roman. Cet argot n'a donc pas été créé pour une partie de partie de roman, mais pour un roman entier.

Un petit dossier artisanal non relié, de 10x13 cm environ, composé de pas moins de 28 pages manuscrites, figure en effet dans le Fonds Robert Reus. Il est intitulé « Duperie - Joa - Vocabulaire < Portugais ». Joa est le nom d'un personnage féminin, j'y reviendrai.

Une série de phrases ou plus rarement de paragraphes figure dans ce carnet, chacune de ces unités servant de cadre à un mot inventé. Ces mots y sont souvent explicités, voire ramenés à leur étymon portugais (ou espagnol). Ils apparaissent plusieurs fois dans des séries classées par ordre alphabétique, comme si leur recherche avait été menée de façon systématique dans un dictionnaire.

Afin de prouver le lien très fort qui existe entre le passage de *La Toussaint de Jean Espar* et cette liste, je citerai trois exemples, dans lesquels nous retrouverons des mots déjà évoqués.

(4) « on se pignoche » (becqueter)

(5) « Quand il paraît trop fâché, je reste assise sur le bord du lit, je me dépenne (*ailleurs* : « pour déplume, je me déshabille ») très lentement. Je fais jouer la lumière sur ma gorge et quand je lui parle il me répond d'une voix toute changée. Il n'y a rien de tel qu'un bout de peau pour désacerber (adoucir) un homme. »

Enfin, ces phrases qui nous expliquent l'origine de l'emploi figuré du nom « gargantille » (collier) évoqué précédemment :

(6) « Il veut à toute force m'acheter un collier. En souvenir… J'ai refusé. Autour du cou, je me contente de la gargantille de ses deux bras. »

Une page plus théorique (issue d'un second dossier manuscrit[5] intitulé « Duperie – Joa – Vocabulaire », du même format mais comportant seulement quinze pages de notes de l'auteur ou de propos de la nommée Joa)

renvoie aux procédés de l'auteur et à ses intentions. Je la reproduis ici fidèlement :

(7) « JOA- Vocabulaire
- Langue populaire
- Néologismes (< portugais)
- Espagnol (?)
- Gala des vaches
- Langue nouvelle pour amour nouveau
- Mots français avec un autre sens (ex. se coaliser = s'unir pour l'amour) »

On notera la confirmation de la présence de langage populaire à côté des néologismes, de l'origine surtout portugaise de ces derniers, de l'influence revendiquée du style du *Gala des vaches* (sorti en novembre 1948, repère chronologique intéressant) d'Albert Paraz, avec qui mon père a été en relation de façon indirecte à cette époque. On peut ajouter la mention d'un procédé supplémentaire, le changement de sens (le détournement) de mots français.

L'avant-dernière mention, enfin, évoque une des motivations de ce langage : le souci attribué à Joa de décrire son amour exceptionnel dans une langue non banale, non partagée. *« Je voudrais, avec des mots qui n'auraient jamais servi à personne, te raconter cet amour qui sera unique »*, déclare le personnage (semble-t-il, dans une lettre à une amie) dans un des derniers passages présents dans ce dossier.

En revanche, quand son amant Joseph et elle ne s'entendront plus, ce même langage deviendra un moyen cruel pour elle de se moquer du conventionnalisme (conservatisme, traditionalisme) de son compagnon :

(8) « DUPERIE – JOA – Vocabulaire espagnolisé. C) Je n'ai pas perdu l'habitude de mettre une queue espagnole à ces bêtes mots de français.
> Maintenant il en est FURIEUX ».

Dans un autre passage, Joa se déclare fière de créer ainsi, en mêlant plusieurs langues, un langage universel, non-nationaliste et le recours à ce langage hybride est assimilé conjointement à une manifestation de liberté, en accord avec ses idéaux anarchistes.

Qu'est-ce donc que ce roman *Duperie* qui aurait pour personnage une nommée Joa ? L'affaire est très complexe et nécessitera une mise au point ultérieure. Plusieurs difficultés compliquent en effet grandement la maîtrise des nombreuses notes diverses qui ont pu être retrouvées et qui, majoritairement, n'étaient pas classées. D'abord, les titres des romans ont beaucoup changé. Qui plus est, le même titre a été donné successivement à plu-

sieurs romans. Enfin, de nombreuses notes concernent, et c'est bien naturel, des projets qui n'ont pas abouti ou bien qui ont radicalement évolué.

En fait, le personnage de Joa est connu par ailleurs. Il figure dans le roman *Joseph Sègre*, inédit de 1947 environ, soit juste après *La Foire* (1946) et *L'Épidème* (1947) et quelques années avant *La Toussaint de Jean Espar*. Ce roman est consacré au début des relations amoureuses tumultueuses entre un bourgeois très conservateur et collaborationniste, Joseph Sègre, et une femme anarchiste, surnommée Joa Nada (« Jeanne Rien » ?).

Quelques phrases du dossier de vocabulaire amoureux mentionné précédemment concernent Joseph et deux autres personnages de ce roman, Gréalou et Mme Cénevières, ce qui confirme la relation entre ce langage et le roman *Joseph Sègre.* Mais la lecture de cette œuvre n'apporte rien de ce point de vue : ce langage amoureux original ne se retrouve pas dans les échanges entre Joa et Joseph, à aucun endroit…

Par ailleurs, ce roman ne s'intitule pas *Duperie*. Il devait s'intituler *Joseph Sègre* ou *Histoire de Joseph Sègre*, ou *Des bottes à l'homme*. Et une des deux versions tapuscrites porte le titre de… *Joa Nada*.

La solution à cette énigme se trouve dans le fait que ce roman n'était pas isolé : il devait constituer le premier volet d'une trilogie intitulée *Histoire de Joseph Sègre* (*« Vous me dites que vous avez l'intention de lui* [l'éditeur Belliard] *soumettre vos* Joseph Sègre », écrit Clairac à mon père dans une lettre du 29 août 1947) ou *Les Anars*. Le second volume est resté à l'état de dossier préparatoire et le troisième à l'état de plan.

Il est donc vraisemblable (et c'est clairement ce que suggère le plan détaillé, également conservé, de ce second volume) que le vocabulaire amoureux ait fait partie du dossier préparatoire de ce second roman, à ma connaissance jamais achevé, quoique la correspondance avec Clairac fasse apparaître l'imminence de sa réalisation[6]. Il ne peut s'agir en tout cas du troisième volume de la trilogie, car le personnage de Joa ne devait plus y apparaître.

Cet argot amoureux semble donc avoir été créé pour le deuxième volume de la trilogie sur Joseph Sègre[7], volume jamais réalisé qui devait porter le titre de *Duperie* (finalement attribué à un autre roman peu de temps après).

On est donc clairement (si je puis dire) dans le cas d'une réaffectation de matériau littéraire (non utilisé et donc disponible) d'un roman à un autre, procédé couramment utilisé par Robert Reus. Ce qui est inhabituel, c'est que c'est un langage inventé qui est ainsi passé d'un ouvrage à un autre, malgré la différence des situations en jeu et des relations entre les personnages. Mon père considérait qu'un écrivain devait être capable de transformer de plusieurs façons le matériau fourni par sa vie ou par ses observa-

tions. Il a fait preuve d'une telle compétence en construisant sur des bases autobiographiques un Cyriaque D'Halluin dans *La Foire* différent du Édouard Fleury de Wasquehal du *Printemps des Éclopés* ou encore du Jean Espar de *La Toussaint de Jean Espar*. Cette adaptation différenciée de l'argot amoureux dans deux romans en est une autre facette.

Dans notre cas, il a attribué à un personnage, Joa, la création d'un argot amoureux anticonformiste, on l'a vu, d'abord pour renforcer sa connivence avec Joseph, puis pour se moquer de lui et de son conservatisme. Puis il a repris cet argot *dans La Toussaint de Jean Espar* en lui gardant seulement son statut premier de lien affectif et lyrique, en phase avec l'harmonie attribuée au couple formé par Jean Espar et son épouse. Tout le dossier préparatoire de *Duperie* n'a pas été utilisé, la densité atteinte dans les quelques pages de notre passage ayant indubitablement été considérée comme suffisante.

Finalement, la définition de l'argot par l'*Encyclopédie Larousse en ligne*[8] convient assez bien à notre argot fictif :

> Ensemble des mots particuliers qu'adopte un groupe social vivant replié sur lui-même et qui veut se distinguer et/ou se protéger du reste de la société (certains corps de métiers, grandes écoles, prisons, monde de la pègre, etc.)

« *Groupe social* », assurément, mais très réduit, limité dans notre cas à la structure du couple. « *Vivant replié sur lui-même* », enfermé dans un cocon, pour ainsi dire, sauf quand ils sont séparés par la maladie. « *Qui veut se protéger du reste de la société* », du monde hostile du travail, du monde inquiétant des hôpitaux et même des amis envahissants… Une situation extrême, donc, qui est censée créer ce besoin de connivence particulier, réalisé à travers le langage.

Enfin, laissant au lecteur le soin d'apprécier le caractère poétique de cet argot amoureux, je terminerai par un dernier exemple, celui d'un mot transposé d'un roman à l'autre, plus exactement des notes pour *Duperie* (i.e. *Joseph Sègre II*) au journal de Jean Espar. Ce mot, c'est « *hivernade* », qui semble emprunté au français du Canada :

(9) « Ça ne durera pas une hivernade. C'est seulement un amour de printemps », écrit Joa en parlant de son aventure avec Joseph (extrait du plus gros dossier, « Duperie – Joa – Vocabulaire portugais »).

Pessimisme et rupture sentimentale annoncée.

Transposition à la situation de Jean Espar (« *géside* » semble créé sur « gésir », être couché, « *œcuménique*[9] » est français, mais aussi espagnol ou portugais) (*La Toussaint de Jean Espar*, empl.1623) :

(10) Hier après-midi, dimanche pluvieux, on faisait une petite géside, sur le dos, l'un à côté de l'autre, les yeux au plafond.
— Qu'est-ce que tu penses de notre amour ? m'a-t-elle demandé tout à coup.
J'ai réfléchi longtemps, j'ai cherché un mot grossier et j'ai répondu :
— C'est œcuménique.
Malheureusement cet amour-là ne durera même pas une hivernade.

Fin du passage sur la vie intime. La femme aimée va retourner en sanatorium, victime d'une rechute. Chronique d'une (double) mort annoncée…

NOTES

[1] J'ai signalé par des caractères droits les mots concernés, afin que le lecteur les retrouve plus facilement lors de la présentation qui est en faite ci-après.

[2] Les livres en format numérique publiés par KDP ne comportant pas de numéros de page, il convient de renvoyer aux « emplacements », que l'on peut atteindre par la commande « Aller à ».

[3] Ces lettres des années 1951-1952 sont d'autant plus intéressantes que ce sanatorium a accueilli à cette époque-là, on le sait, de nombreux intellectuels, parmi lesquels par exemple Albert Paraz, après D.H. Lawrence, qui y est mort en 1930. Elles mériteraient pleinement d'être à leur tour publiées.

[4] Cette mention renvoie à la lecture diélienne de la mythologie, à laquelle mon père adhérait. Lors de la publication du *Portrait morpho-psychologique de Maxence Van der Meersch* en 1952, il a même noué des relations, d'abord seulement épistolaires, puis directes avec Paul Diel.

[5] Le site <http://robert-reus.fr> accueillera la transcription intégrale des deux dossiers linguistiques évoqués dans cet article.

[6] De fait, j'ai pu identifier sous le titre *Inviolata* un plan très détaillé et des mini-dossiers déjà bien élaborés correspondant aux futurs chapitres de ce second tome. Peut-être le roman a-t-il même été achevé. Mais même dans ce cas, il reste désormais très peu de chances qu'on le retrouve.

[7] La future édition de *Joseph Sègre*, si elle s'avère réalisable, sera suivie de la publication d'un dossier reprenant l'histoire complexe de ces romans. Le site <http://robert-reus.fr> accueillera auparavant la transcription intégrale des deux dossiers linguistiques évoqués dans cet article.

[8] <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/argot/22802>.

[9] « Œcuménique » (mot français d'origine grecque possédant un équivalent en espagnol et en portugais) signifie ici universel au sens de rassemblement d'éléments différents, de fusion même, et renvoie à οἰκία, la maison, plutôt qu'à οἰκουμένη, la terre habitée. La connotation religieuse est égalemen présente.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires consultés

ABC de la langue française : Bob, dictionnaire d'argot ou l'autre trésor de la langue (En ligne). URL : <http://www.languefrancaise.net>. Consulté le 19.11.2013.

Diccionario de la lengua española (2001, 22e édition). (En ligne). URL : <http://rae.es/recursos/diccionarios/drae>. Consulté le 19.11.2013.

Dicionário Priberam da Língua Portuguesa (En ligne). (2008-2013). URL : <http://www.priberam.pt/dlpo>. Consulté le 19.11.2013.

Encyclopédie Larousse. (En ligne). URL : <http://www.larousse.fr/encyclopedie>.

Petit Robert électronique 2012 (PRé). Dictionnaires Le Robert / Sejer.

Trésor de la langue française informatisé (TLFi). (En ligne). URL : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

Autres références bibliographiques

CLAIRAC, P. (inédit ; écrit en 1947). *Lettre à Robert Reus* (Aurillac, 29 août 1947). Fonds Robert Reus, Nancy.

DERONNE, E. (2013). *La Toussaint de Jean Espar*, adaptation du roman inachevé de Robert Reus. KDP 2013.

——————— (2013). « Un roman inédit et inachevé de 1952 peut-il être avant-gardiste ? ». In : Dossier thématique *Littératures d'outre-tombe : ouvrages posthumes et esthétiques contemporaines.* (En ligne). URL : <http://salondouble.contemporain.info/article/un-roman-inedit-et-inacheve-de-1952-peut-il-etre-avant-gardiste>.

FRANÇOIS, D. (1975). « La littérature en argot et l'argot dans la littérature ». *Communication et langages*, N°27, 5-27. DOI : 10.3406/colan.1975.4224. URL : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_1975_num_27_1_4224>.

PARAZ, A. (1948[1]). *Le gala des vaches.* Éd. de L'élan. (Rééd. 2003, suivi de *Valsez Saucisses* et du *Menuet du Haricot.* Lausanne/Paris : Éd. L'Age d'Homme).

REUS, R. (1946[1], 2012[2]). *La Foire.* Aurillac : Pierre Clairac, puis KDP.

——————— (1947[1], 2013[2]). *L'Épidème.* Aurillac : Pierre Clairac, puis KDP.

——————— (inédit ; achevé vers 1947). *Joseph Sègre* (ou *Histoire de Joseph Sègre* ou *Joa Nada*). Premier volume d'une trilogie inachevée. Le second volume, non rédigé, devait porter le titre de *Duperie.*

———— (inédit ; rédigé vers 1950). *Duperie (*intitulé ensuite *Bilouette*, puis dans une version abrégée *Bilouette, gentille Bilouette*). Voir aussi l'entrée précédente.
———— (2013). *Le Printemps des éclopés* (rédigé en 1980 ; revu en 1986). KDP.
———— *La Toussaint de Jean Espar* ou *L'Étouffement*. Voir DERONNE, E.

« *Quelque chose me turluzobe* » ou le calembour comme préliminaire à la néologie chez San-Antonio

Hugues GALLI
Université de Bourgogne, Dijon (France)
GReLiSC (Groupe de Recherches Linguistique en Sciences de la Culture)
huguesgalli@yahoo.fr

REZUMAT: „*Ceva mi s-a-mplântat*" sau calamburul ca preliminariu al neologiei la San-Antonio

Deși calamburul are ca dublă funcție să provoace râsul sau să-i permită lui San Antonio să integreze în text observații cu privire la limbă precum și la funcționarea acesteia (cf. Rullier-Theuret), se întâmplă ca el să fie folosit și ca bază pentru crearea de noi cuvinte. Obiectul acestei lucrări este de a studia modul de construcție destul de singular al unor astfel de neologisme, precum și utilizarea lor. Aceasta va arăta modul în care San Antonio folosește resurse neașteptate ale limbajului standard și argotic și va demonstra, dacă mai era necesar, că autorul face dovada unui adevărat „simț lingvistic".

CUVINTE-CHEIE: *calambur, neologie, limbaj standard și argotic, San-Antonio*

ABSTRACT: "*Something 'turluzobe' me*" or the spun as a preliminary to the neology in San-Antonio

In San-Antonio collected works, the spun (or *calembour*) holds a dual function: be amusing, and insert into the text comments on the language and its proceedings (see Rullier-Theuret). It occurs its role extends to neologism, a creation of new words. This article studies the particular method of this sort of neologisms, and their usage. The article points out San-Antonio is devoting unexpected resources of both standard and argotic language, and proves the author reveals a profound « linguistic meaning ».

KEYWORDS: *spun, neology, standard language and slang, San-Antonio*

RÉSUMÉ

Alors que le calembour a pour double fonction de faire rire ou de permettre à San-Antonio d'intégrer au texte des remarques sur la langue et son fonctionnement (cf. Rullier-Theuret), il arrive qu'il serve de base à la création

de nouveaux mots. L'objet de cet article est d'étudier le mode de construction tout à fait singulier de ce type de néologismes ainsi que leur emploi. Il montrera comment San-Antonio utilise des ressources inattendues de la langue standard et argotique et prouvera, s'il en est encore besoin, que l'auteur fait preuve d'un réel « sens linguistique ».

MOTS-CLÉS : *calembour, néologie, langue standard et argotique, San-Antonio*

Enfin je préfère appartenir à la para-littérature
qu'à la littérature de para, c'est pas le même cierge qui coule. »
San-Antonio (1978), *Viens avec ton cierge*, p. 95

Introduction

'**ILS SOUFFRENT PEU** la comparaison, Alphonse Allais, Antoine Blondin et Frédéric Dard dit San-Antonio ont au moins ceci en commun qu'ils appartiennent à cette famille d'écrivains français pour qui le calembour est indissociable de l'écriture. Au pays des calembours et autres jeux de mots, à Leû Va Loi (banlieue ouest de Pékin) par exemple[1], n'imagine-t-on pas qu'ait lieu une rencontre entre le commissaire Justin Coudebyte[2], l'agent spécial Alain Fernal[3], le mage Uscule[4] l'amiral Mac Larinett[5] et Miss Sarah Vigott[6]? Ou même que se tienne, toujours avec les mêmes, une réunion (au sommet) sur les cimes de l'Annapurna[7] ? Car depuis le Marquis de Bièvre, grand vulgarisateur mais aussi talentueux calembourdiste[8], la famille des calembourdiers n'a pas cessé de s'agrandir et de se ramifier[9]. Issu de la lignée, Frédéric Dard dit San-Antonio dont il sera question ici, occupe certainement la place de l'enfant (le plus) terrible.

Le calembour[10] n'a jamais eu bonne réputation, et si l'on en croit le Marquis de Bièvre, c'est (encore) la faute à Voltaire. Le philosophe des Lumières voit déjà en lui la pire des figures, car elle porte atteinte à la langue de la Raison[11]. Victor Hugo ira encore plus loin. Le calembour est tout simplement « *la fiente de l'esprit qui vole* » (*Les Misérables*, I, 3, VII). Le Marquis de Bièvre aura beau expliquer que le calembour est né de « *l'imperfection des langues* » (2006 : 57), qu'il doit son succès à l'aspect paradoxal de l'esprit français, à la fois désinvolte et sérieux[12]; rien n'y fera, « calembourdiser » signifiera toujours tomber dans la facilité et d'une certaine manière dans la médiocrité. D'ailleurs, comme le précise très justement Rullier-Theuret, « *[l]e calembour est le contraire du jeu de mots. On rit parce que le calembour est mauvais* » (2008 : 172). Alors bassesse de

l'esprit ? San-Antonio n'en a cure. Il usera et abusera du calembour quitte à s'attirer les foudres des puristes[13]. L'utilisation de la figure est revendiquée comme jeu d'esprit[14], et dans l'œuvre elle semble y avoir parfaitement sa place[15].

S'il arrive que le calembour ne soit dans San-Antonio qu'un jeu plaisant avec la langue[16], sa première fonction est bien entendu de faire rire (et de la façon la plus triviale)[17]. Rullier-Theuret a remarqué qu'il possède en outre une autre fonction. Celle-ci est d'ordre métalinguistique[18]. Le calembour permet à l'auteur, lors de digressions grammaticales, d'examiner les rouages de la langue française et d'en pointer ses imperfections.

Nous montrerons que le calembour possède enfin une troisième fonction en participant à la création de nouveaux mots. Si cette fonction est peu usuelle, elle mérite que l'on s'y attarde non seulement en raison de son originalité mais également de la nécessité qu'il y a à mieux décrire le lexique san-antonien[19].

1. Un mécanisme de construction complexe

Le procédé de construction de néologismes du type *analphacon*, *carajamber* ou *turluqueuter* suit deux étapes que nous distinguerons. L'une est phonique, l'autre sémantique. Si San-Antonio joue d'abord sur des ressemblances phoniques, c'est-à-dire sur ce qui fonde précisément le calembour, le jeu sur le signifié qui suivra lui sera naturellement associé.

1.1. Jeu sur le signifiant

La construction de ce type de néologisme présuppose la reconnaissance formelle, à l'intérieur d'un mot A que San-Antonio désire employer mais qu'il n'emploie pas (1) :

(1) « Ce qui me [A], c'est qu'ils ne soient pas Siciliens. »

d'un élément x (en gras) se rapprochant d'un mot B sur la base de l'homonymie :

(2a) *turlupine*$_A$ [tuRlupin] ↔ *pine*$_B$ [pin]

(2b) *interpelle*$_A$ [CtèRpèl] ↔ *pelle*$_B$ [pèl]

(2c) *analphabète*$_A$ [analfabèt] ↔ *bête*$_B$ [bèt]

(2d) *firmament*$_A$ ↔ *maman*$_B$
[fiRmamB] [mamB]

Dans ces exemples, aucun lien sémantique n'unit x à B. L'élément x n'est plus ni moins qu'un segment du mot A sélectionné pour des raisons phoniques évidentes. Il arrive néanmoins qu'apparaisse une certaine analogie forme/sens entre x et B. Les exemples (3a) et (3b) illustrent parfaitement ce phénomène. Un tel rapprochement s'opère alors selon les principes qui gouvernent l'étymologie populaire : le verbe *se vautrer* ne pourrait-il pas signifier 'se coucher comme le ferait un veau' ? Frédéric Dard se sert évidemment de fausses étymologies pour effectuer des commutations qui l'arrangent bien (*infra*).

Ceci dit, l'adjectif verbal *vautré* (< *vautrer* (*se*), lat. pop. **volutulare*) n'entretient aucun lien étymologique avec le substantif *veau* (lat. *vitellus*), tout comme l'élément d'origine grec -*mane* n'a rien à voir avec le substantif anglais *man*.

(3a) *vautré*$_A$ ↔ *veau*$_B$
[votRé] [vo]

(3b) *mythomane*$_A$ ↔ *man*$_B$
[mutOman] [man]

De façon exceptionnelle (un seul exemple dans notre corpus), x et B connaissent un lien étymologique avéré. Ainsi dans l'exemple (4), le verbe populaire *carapater* comporte effectivement la base nominale *patte* (« Mot argotique, dér. de *patte*, dont la 1re partie est l'arg. se carrer « se cacher » (celui-ci dér. du m. fr. carre « coin », dér. de carrer » (Bloch & von Wartburg).

(4) *carapate*$_A$ ↔ *patte*$_B$
[kaRapat] [pat]

Notons que dans certains cas, x et B n'entretiennent pas de véritable relation homonymique, même s'il y a toujours ressemblance phonique. Le terme d'homophonie approximative (ou de paronymie) semble ici plus appropriée ((5a) et (5b)) :

(5a) *crépulscule*$_A$ ↔ *cul*$_B$
[kRépuskul] [ku]

(5b) *entrefaites*$_A$ ↔ *fesse*$_B$
[BtRefèt] [fès]

1.2. Jeu sur le signifié

Après avoir rapproché l'élément x (dénué de sens) d'un mot B, et par conséquent lui avoir conféré un sens (-*mament*$_x$ => sens de *maman*$_B$), Frédéric Dard remplace le segment par un mot entretenant une vraie relation sémantique avec B :

élément$_x$ ↔ *mot*$_B$ ↔ *mot*$_C$
relation phonique (voire phonographique) étape 1
relation sémantique étape 2

Divers relations sémantiques sont convoquées.

La SYNONYMIE : *mot*$_B$ ↔ *mot*$_C$
synonymie

(7a) *pine* ↔ *bite / paf / queue / zob*

(7b) *pine(r)* ↔ *baise(r)*

(7c) *fesse(s)* ↔ *miche(s)*

(7d) *bête* ↔ *con*

(7e) *patte* ↔ *jambe*

(7f) *cul* ↔ *fesse*

La synonymie implique généralement un changement de registre (français standard → français populaire ou argotique (7c) et (7d) ou inversement (7e) et (7f)), mais en bon connaisseur de l'argot[20] San-Antonio ne se prive pas d'utiliser toute la palette de termes qui s'offrent à lui, comme dans la série *bite*, *paf*, *pine*, *queue*, *zob* (7a), où tous les termes sont synonymes de *pénis*).

La relation d'équivalence fera que le néologisme créé aura le même sens que le mot initial :

(8a) *turlupine(r)* = *turlubite(r)*

(8b) *analphabète* = *analphacon*

(8c) *carapate(r)* = *carajambe(r)*

L'ANTONYMIE : mot_B ↔ mot_C
antonymie

(9a) *con* ↔ *malin*

(9b) *moins* ↔ *plus*

(9c) *vide* ↔ *plein*

(9d) *dame* ↔ *monsieur*

(9e) *maman* ↔ *papa*

(9f) *man* ↔ *woman*

La PROXIMITÉ SÉMANTIQUE :

(10a) *pied* ↔ *main*

(10b) *cul* ↔ *coude*

(10c) *pelle* ↔ *pioche*

(10d) *veau* ↔ *boeuf*

Les mots de la colonne B et les mots de la colonne C (exemples (10a) à (10d)) appartiennent certes à des paradigmes différents, mais ils partagent un certain nombre de traits sémantiques qui font qu'ils appartiennent à des classes conceptuelles communes. Leur co-hyponymie permet facilement leur commutation :

(10a)

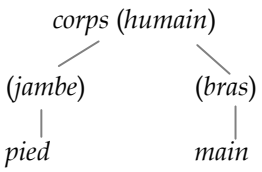

(10c)

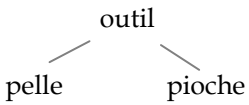

2. Néologismes en discours

Il n'est pas rare que San-Antonio sollicite son lecteur. C'est le cas notamment

lorsqu'il lui demande de comprendre un terme ou une expression résultant d'un jeu de mots :

(11a) « [e]lle branle du Bocuse »[21]

(11b) « Chat clown 1»[22]

L'interprétation est rendue plus opaque[23], mais le procédé fait partie intégrante de l'écriture san-antonienne. Il en constitue d'une certaine manière la « marque de fabrique ». Ce même problème d'interprétation ressurgit lorsqu'il s'agit de donner du sens aux néologismes que nous examinons.

2.1. Sens

Le sens d'un néologisme varie en fonction de son mode de construction. L'interprétation des néologismes dont le sens est (quasi-)identique à celui du mot existant qu'il remplace est relativement simple, et l'environnement textuel est largement suffisant pour ce faire :

(12a) « - Tu es trop fort pour moi, camarade, je lâche prise, dis-je simplement. Je préfère me consacrer au cabotage car j'en ai ma claque de ton île. Salut !
Et je me carajambe. »

(12b) « La question qui me turlubite est la suivante : durant cette période d'intimité, me trouvais-je-t-il dans mon Étretat normal, ou bien subissais-je-t-il une certaine altération de mes fonctions cérébrales ? »

(12c) « Ce qui me turlubite, c'est la raison qui a poussé M. le ministre à me filer le ranque dans un lieu si humble. »

(12d) « Ce qui me turlubite, c'est une question majeure, comme le lac du même nom. »

(12e) « Ce qui me turlubite, c'est qu'ils ne soient pas Siciliens. »

Dans l'exemple (12a), le lecteur comprend grâce au cotexte que le narrateur s'en va (« Salut ! »). Associant le concept de 'départ' à la forme *cara-* et les formes *pat(t)e* et *jambe*, il retrouvera sans aucun problème (parmi les verbes dénotant l'action de 'partir') le verbe *carapater* (*se*) 'courir, se sauver'. Toutes ces opérations linguistiques confirmeront le sens du néologisme *carajamber (se)*. Notons que la construction syntaxique est aussi parfois un élément important dans la compréhension d'un terme. En effet, on retrouve dans les exemples (12b) à (12e), la construction *ce qui me X, c'est que P*, schéma assez

caractéristique de l'emploi du verbe *turlupiner (se)*, du moins à l'oral : *ce qui me turlupine, c'est que*.

Il arrive cependant que le sens d'un néologisme ne soit pas immédiat, soit parce que le jeu sur le signifiant ne repose que sur une ressemblance approximative ((13a) et (13b), soit parce que le mot de départ n'apparaît pas immédiatement à l'esprit du lecteur (14c)[24] :

(13a) « Dieu qu'il fait doux. Le crépusfesse est suave. On entend musiquer des radios et le brouhaha de la ville ronronne comme un aspirateur. »

(13b) « Sur ces entremiches, un perdreau civilard sort de la maison et nous interpelle avec la voix d'un ours brun souffrant d'une angine. »

(13c) « Le tourniquet à bagages se trouve à trois pas du guichet. Il commence de fonctionner, véhiculant des valises titubantes qui ressemblent à une caravane de pingouins se rendant à une distribution de poissons séchés.
Je n'ai pris qu'un petit embrassenville en box noir et le vois qui cahincahate dans ma direction sur le ruban de caoutchouc. »

De façon générale, la compréhension des néologismes devient plus difficile à mesure que se complexifie la relation sémantique entre le mot B et le mot C. L'auteur facilite alors la compréhension en mettant côte à côte, mot de départ et néologisme ((14a) et (14b)) ou présente une liste de néologismes répondant au même type de construction (15a) et (15b) :

(14a) « - Voici Béru, mon factotum, annoncé-je en montrant l'Ignobliure, vautrée (voire même boeufée) sur le canapé. »

(14b) « Aussi, voilà ce que mon esprit fertile vient de mic-maquer : grimper au premier étage à toute pompe, le plus silencieusement possible. Sauter dans la rue par une fenêtre sans m'estropier ni m'estromanier. »

(15a) « Moi, ce qui me turlupine (ou turluzobe, ou turlupafe, ou turluqueute, tu biffes les mentions superflues), c'est le fait que je sois encore vivant malgré les désagréments que j'ai causés à cette équipe [...] »

(15b) « Moi, ce qui me turlupine, ou turluqueute, ou turluzobe, ou turlupafe, ou turluchibre (choisis et biffe ceux que tu refuses), c'est cette prévision funeste du vieux Dugadin. »

Il arrive même que San-Antonio s'adresse directement au lecteur et lui fournisse une note explicative (16) :

(16) « Il obaise [note de bas de page : « On ne peut pas toujours « opiner » »] de la tête, ce qui ne lui est guère facile étant donné son absence de cou, et s'éclipse. »

2.2. Emplois

Nous avons sans doute affaire à deux types de néologismes, ceux qui se contentent de participer à l'activité ludique et ceux qui au contraire répondent à un besoin expressif. Les premiers peuvent être considérés comme le résultat d'un simple jeu de mots. San-Antonio simule alors une erreur involontaire, soit qu'elle lui appartienne ((17a) et (17b), soit qu'elle soit l'œuvre de Bérurier et de sa légendaire ignorance en matière de vocabulaire ((17c) et (17d)) :

(17a) « Il demeure impaplein. » Note : « San-Antonio a commis une erreur : il voulait très probablement écrire « impavide ». (La belle-soeur de son éditeur.)

(17b) « Oui, bon, elle lève la tête vers le firpapa, pardon : vers le firmament. »

(17c) « - Méâmes, messieurs, faut qu'j'vais vous dire. Si dans l'honorab' saaistance, y aurait un quidame ou un quimonsieur qui voudrait voir de tout près la manière d'éguesécuter le coup du casse-noisette, moi et maâme Berthe, ici présente, on s'rait d'accord d'réitérer l'opération. »

(17d) « Ça les rends mèreplexes, tu piges ? »

Les seconds peuvent réellement être considérés comme des néologismes. À une lacune lexicale, San-Antonio répond par une création. Il manque un verbe dénotant l'action de 'jouer des coudes', c'est-à-dire de 'se frayer un chemin en donnant des coups de coudes', San-Antonio crée *gesticouder* (18a). L'adjectif verbal *vautré* n'apparait pas assez montrer comment Bérurier se trouve étalé sur un canapé (notamment du fait de son poids), il crée *boeufé* (18b) :

(18a) « Or, donc, je m'approche des badauds et gesticoude parmi leur compacité pour parvenir au premier rang. »

(18b) « - Voici Béru, mon factotum, annoncé-je en montrant l'Ignobliure, vautrée (voire même boeufée) sur le canapé. »

Évidemment, ces deux mots sont le fait d'un travestissement étymologique (voir *supra*). Il n'en reste pas moins qu'ils construisent tous deux de nouveaux référents. Dans le même sens, nous pensons que le mot *analphacon*, renvoie non

seulement à un illettré mais plus encore à un idiot illettré ou inversement.

Conclusion

Le calembour n'est pas toujours pour San-Antonio le résultat d'un trait d'esprit. Il peut servir de base à la création lexicale en faisant le pont entre d'anciennes et de nouvelles dénominations. L'effet comique en est généralement amoindri. Mais là n'est pas l'essentiel. San-Antonio ne cherche pas toujours à faire rire. Nous avons ici la preuve qu'il aura mené tout au long de son œuvre un travail sur la langue, travail dont seuls sont capables les auteurs possédant une véritable intuition linguistique.

NOTES

[1] San-Antonio (1985), *Poison d'Avril, ou la vie sexuelle de Lili Pute*.
[2] San-Antonio (1993), *Aux frais de la princesse*.
[3] San-Antonio (1983), *Morpion circus*.
[4] San-Antonio (1974), *Les prédictions de Nostrabérus*.
[5] A. Allais (1893), *Le Parapluie de l'escouade*.
[6] A. Allais (1899), *Pour cause de fin de bail*.
[7] Dont on sait que l'ascension est « *l'art d'accommoder l'Everest* » (Antoine Blondin cité par Bailly, 2012 : 16)
[8] En dehors d'ouvrages aux titres évocateurs (la *Lettre écrite à Madame la Comtesse Tation par le Sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit fil* (1770), les *Variations comiques sur l'abbé Quille* (s.d.) ou les *Amours de l'Ange-Lure* (1772), etc.), le Marquis de Bièvre écrira un texte théorique, la *Dissertation sur les jeux de mots* (1779) et rédigera l'article *Kalembour* du *Supplément à l'Encyclopédie* (1777). Voir l'édition établie et présentée par Antoine de Baecque.
[9] Parmi les célèbres calembourdiers ayant fait œuvre littéraire, on compte aussi des poètes (Jean Cocteau, Jacques Prévert, Robert Desnos, etc.), des humoristes (Pierre Dac, Pierre Desproges, Coluche, Raymond Devos, etc.) et des chanteurs/chansonniers (Boby Lapointe, Serge Gainsbourg, etc.).
[10] Défini par le TLF comme un « *[j]eu d'esprit fondé soit sur des mots pris à double sens, soit sur une équivoque de mots, de phrases ou de membres de phrases se prononçant de manière identique ou approchée mais dont le sens est différent.* » (TLFi) et identifié comme procédé intentionnel, contrairement au lapsus ou à la simple bévue (« *Nous entendons par calembour l'exploitation d'un double sens (…) à des fins consciemment ludique, ce critère illocutionnaire permettant d'opposer le calembour et l'ambiguïté involontaire* » Kerbrat-Orecchioni (1977) citée par Rullier-Theuret, 1996 : 6).
[11] « [Voltaire] *le regardait comme le fléau de la bonne conversation, comme l'éteignoir de l'esprit.* » (Marquis de Bièvre, 2006 : 61)
[12] « *La révolution qui est en train de produire tant de changements [nous sommes à la veille de la Révolution] n'a presque rien opéré sur le caractère français. Même frivolité, même*

goût pour le bel esprit. Paris, ce pays si fertile en contrastes, offre en ce genre des excès d'extravagance. Tandis que tout est combustion, le Parisien joue sur les mots, et se console avec des calembours » (*Id.* : 60-61).

[13] À maintes reprises, San-Antonio explique à son lecteur que sa « *non-élection* » à l'Académie française provient de son irrésistible goût pour le calembour, en tout cas que celui-ci nuit gravement à sa carrière d'écrivain : « *En tout cas, si nous ne sommes pas crus, nous sommes cuits. Je sais bien que je vais rater le fauteuil de Mauriac avec des calembours aussi piètres, mais tant pis !* » (San-Antonio (1967), *Béru contre San-Antonio*, p. 201) / « *Un correspondant anonyme a téléphoné* at home *(non, je n'ajouterais pas de Savoie, inutile d'insister. Tu tiens vraiment à ce que je passe à côté de ma carrière, toi!)* » (San-Antonio (1992 [1973]), *J'ai essayé : on peut !*, pp. 99-100). Il s'agit évidemment d'un pied de nez aux écrivains (ses « *chosefrères* ») s'adonnant à une littérature (trop) conventionnelle.

[14] « *Les grands artistes rigolent d'un rien et le calembour représente l'unique point de jonction entre un imbécile et un génie.* » (San-Antonio (1978), *Vol au dessus d'un nid de cocu*, p. 24).

[15] « *[T]out est compris dans l'achat du présent ouvrage : les dégueulasseries comme les coups de théâtre, les calembours comme les coups de queue, les pensées profondes comme le poil à gratter. Ça fait lurette qu'on a opté pour le forfait, mon éditeur et moi.* » (San-Antonio (1987), *Bons baisers où tu sais*, pp. 208-209) ou « *Mais j'suis forcé, c'est dans mon contrat avec le Fleuve. Je leur dois cent calembours classiques par ouvrage [...]* » (San-Antonio (1992 [1973]), *J'ai essayé : on peut !*, note page 118)

[16] « *Les mots sont rapprochés sans raison et sans conséquence, pour rien, pour le plaisir de la prouesse verbale* » (Rullier-Theuret, 1996 : 6).

[17] Quelques exemples tirés de San-Antonio (1997), *La queue en trompette* : « *Il branle le chef (il ne s'agit pas de moi, bien que je le sois) [...]* » (p. 87) / « *Nous en sommes (préfecture Amiens) là quand nos collègues de la technique viennent nous demander s'ils peuvent faire évacuer les macchabées.* » (p. 89) / « *Je te répliquerais bien « parce que », mais tu prendrais cette réponse (Pilate) pour une impertinence [...]* » (p. 148) / « *Dès lors (comme dit Jacques, qui aurait pu faire un geste, merde !) l'attitude du taulier passe de l'ombre à la lumière.* » (p. 150).

[18] « *Le calembour est le véhicule d'une réflexion non théorisée sur le fonctionnement des langues naturelles : il révèle par contraste les usages qu'il détourne. C'est en cela qu'il intéresse le linguiste.* » (1997 : 50).

[19] Rappelons qu'en dehors des procédés habituels de construction comme la dérivation ou la composition, la néologie san-antonienne a peu ou mal été étudiée (voir Galli (2011)).

[20] En particulier de l'argot du corps (voir Galli (2012)).

[21] San-Antonio (1981), *On liquide et on s'en va*, p. 196.

[22] San-Antonio (1992), *Le silence des homards*. Les chapitres seront intitulés de la sorte dans tout le roman : chat clown 1, chat clown 2, chat clown 3, etc.

[23] Au grand dam des traducteurs mais pour le plus grand plaisir des lecteurs.

[24] Le mot argotique *baise-en-ville* 'petite malle de voyage' (Colin *et al.*, 2010) nous semble très peu usité.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

SAN-ANTONIO (1967). *Béru contre San-Antonio*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1971). *Moi, vous me connaissez ?* Paris : Fleuve Noir.
———— (1972). *Emballage cadeau*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1974). *Mets ton doigt où j'ai mon doigt*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1974). *Si, signore !* Paris : Fleuve Noir.
———— (1974). *Un os dans la noce*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1975). *Maman, les petits bateaux*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1977). *Chérie, passe-moi tes microbes !* Paris : Fleuve Noir.
———— (1977). *Hue, dada !* Paris : Fleuve Noir.
———— (1978). *Viens avec ton cierge*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1978). *Vol au dessus d'un nid de cocu*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1979) [1974]. *Les prédictions de Nostrabérus*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1980) [1976]. *Sucette boulevard*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1981). *On liquide et on s'en va*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1982) [1978]. *Fais-moi des choses*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1983). *Morpion circus*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1983). *Remouille-moi la compresse*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1983). *Si maman me voyait !* Paris : Fleuve Noir.
———— (1984). *Des gonzesses comme s'il en pleuvait*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1984). *Pleins feux sur le tutu*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1985). *Poison d'Avril, ou la vie sexuelle de Lili Pute*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1986). *Après vous s'il en reste Monsieur le Président*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1986). *Chauds les lapins*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1986). *Fais pas dans le porno !* Paris, Fleuve : Noir.
———— (1987). *Bons baisers où tu sais*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1987). *Le casse de l'oncle Tom*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1989). *Ma cavale au Canada*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1990). *Au bal des rombières*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1990). *Princesse Patte-en-l'air*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1991). *Buffalo Bide*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1992) [1973]. *J'ai essayé : on peut !* Paris : Fleuve Noir.
———— (1992). *Le silence des homards*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1993). *Aux frais de la princesse*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1993). *Faites chauffer la colle*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1993). *La Matrone des sleepinges*. Paris : Fleuve Noir.

———— (1995). *Le pétomane ne répond plus*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1995). *Turlute gratos les jours fériés*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1996). *T'assieds pas sur le compte-gouttes*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1997). *La queue en trompette*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1997). *Ne soldez pas grand-mère, elle brosse encore*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1999). *Ceci est bien une pipe*. Paris : Fleuve Noir.
———— (1999). *Trempe ton pain dans la soupe*. Paris : Fleuve Noir.
———— (2000) [1970]. *Ça mange pas de pain*. Paris : Fleuve Noir.
———— (2003) [1961]. *La fin des haricots*. Paris : Fleuve Noir.
———— (2011) [1998]. *Du sable dans la vaseline*. Paris : Fleuve Noir.

Ouvrages

ALLAIS, A. (1893). *Le Parapluie de l'escouade*. Paris : Paul Ollendorff.
———— (1899). *Pour cause de fin de* bail. Paris : Éditions de la Revue Blanche.
BAILLY, S. (2012) [2006]. *Le meilleur des jeux de mots*. Paris : Mille et une nuits.
BIÈVRE (Marquis de) (2006) [1770-1799]. *Calembours et autres jeux sur les mots d'esprit*, édition établie et présentée par Antoine de Baecque. Paris : Payot & Rivages.
BLOCH, O. & W. WARTBURG (von) (2004) [1932]. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : P.U.F.
COLIN, J.-P. *et al.* (2010) [1990]. *Dictionnaire de l'argot*. Paris : Larousse
GALLI, H. (2011). « Entre *bérureries* et *san-antoniaiseries*. Prolégomènes à l'étude des néologismes chez San-Antonio ». *Neologica*, n° 5 « Néologie et littérature », 123-143.
———— (2012). « Le corps dans San-Antonio : entre argot et néologie ». *Argotica*, n° 1(1), 65-86.
KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1977). *La connotation*. Lyon : P.U.L.
LE DORAN, S. *et al*. (1998) [1993]. *Dictionnaire San-Antonio*. Paris : Fleuve Noir.
RULLIER-THEURET, F. (1996). « « Comme dirait Béru ». Le calembour et les plans de l'énonciation ». *L'Information grammaticale*, n° 69, 3-8.
———— (1997). « Figures mortes et effets comiques. Le fonctionnement métalinguistique du calembour chez San-Antonio ». *Langage et société*, n° 82, 49-56.
———— (2008). *Faut pas pisser sur les vieilles recettes. San-Antonio ou la fascination pour le genre romanesque*. Louvain-la-Neuve : Bruylant.
TLFI = *Le Trésor de la Langue Française informatisé* [URL : <http://atilf. atilf. fr>].

ANNEXE

(NB. Les exemples sont présentés alphabétiquement et sont suivis de la forme A de départ.)

ANALPHACON (*analphabète*)

« Le glissement, c'est celui d'une paluche dans mes vagues [Note de bas de page : « Traduction française pour les analphacons : « Une main dans mes poches. » »]. »

San-Antonio (1992), *Le silence des homards*, p. 171

« Plus le moment de chipoter. L'affaire est trop engagée pour qu'on se permette de radio-ciné, comme dit Bérurier, l'analphacon de l'élite. »

San-Antonio (1986), *Fais pas dans le porno !*, p. 79

« Cet analphacon ! Cette excroissance ! Ce gros truc ! Ce monumental machin ! Ça ! Amin Dada ! »

San-Antonio (1977), *Hue, dada !*, p. 213

« Et c'est là, quand il est primitif, que le génie de l'homme t'est le plus évident. Tout ce qu'il porte en lui, le mec, de sens artistique ! Son goût du beau ! Son besoin d'enjoliver le quotidien ! Le zig analphacon, paumé au fond de la brousse, et qui fait un dossier à sa chaise basse, et qui décore le dit dossier de gravures ! »

San-Antonio (1977), *Chérie, passe-moi tes microbes !*, p. 140

« J'idolâtre le Roumain, sa manière personnelle d'être latin sans avoir l'air d'y toucher ; au point de passer pour slave aux analphacons. »

San-Antonio (1975), *Maman, les petits bateaux*, pp. 11-12

BOEUFE (< *vautré*)

« - Voici Béru, mon factotum, annoncé-je en montrant l'Ignobliure, vautrée (voire même boeufée) sur le canapé. »

San-Antonio (1977), *Hue, dada !*, p. 75

CARAJAMBER (< *carapater*)

« - Tu es trop fort pour moi, camarade, je lâche prise, dis-je simplement. Je préfère me consacrer au cabotage car j'en ai ma claque de ton île. Salut !

Et je me carajambe. »

San-Antonio (1974), *Un os dans la noce*, p. 208

« Alors on se carajambe, lestés de notre matériel. »

San-Antonio (1990), *Princesse Patte-en-l'air*, p. 29

CREPUSFESSE (< *crépuscule*)

« Dieu qu'il fait doux. Le crépusfesse est suave. On entend musiquer des radios et le brouhaha de la ville ronronne comme un aspirateur. »

San-Antonio (1980 [1976]), *Sucette boulevard*, p. 106

EMBRASSENVILLE (< *baise-en-ville*)

« Le tourniquet à bagages se trouve à trois pas du guichet. Il commence de fonctionner, véhiculant des valises titubantes qui ressemblent à une caravane de pingouins se rendant à une distribution de poissons séchés.

Je n'ai pris qu'un petit embrassenville en box noir et le vois qui cahincahate dans ma direction sur le ruban de caoutchouc. »

San-Antonio (2000 [1970]), *Ça mange pas de pain*, p. 198

ENTREMICHES (SUR CES) (< *sur ces entrefaites*) locution adverbiale

« Sur ces entremiches, un perdreau civilard sort de la maison et nous interpelle avec la voix d'un ours brun souffrant d'une angine. »

San-Antonio (1997), *La queue en trompette*, p. 172

ESTROMANIER (S') (< *estropier (s')*)

« Aussi, voilà ce que mon esprit fertile vient de micmaquer : grimper au premier étage à toute pompe, le plus silencieusement possible. Sauter dans la rue par une fenêtre sans m'estropier ni m'estromanier. »

San-Antonio (1977), *Hue, dada !*, p. 51

FEMALIN (< *fécond*)

« J'ai pratiquement éclusé ma boutanche de bordeaux quand une idée germe en mon esprit fémalin. » Note : « Il serait malvenant d'évoquer chez moi un esprit fécond. »

San-Antonio (1997), *Ne soldez pas grand-mère, elle brosse encore*, p. 212

FIRPAPA (< *firmament*)

« Oui, bon, elle lève la tête vers le firpapa, pardon : vers le firmament. »

San-Antonio (1984), *Des gonzesses comme s'il en pleuvait*, p. 78

GESTICOUDER (< *gesticuler*)

« Or, donc, je m'approche des badauds et gesticoude parmi leur compacité pour parvenir au premier rang. »

San-Antonio (1986), *Après vous s'il en reste Monsieur le Président*, p. 141

IMPAPLEIN (< *impavide*)

« Il demeure impaplein. » Note : « San-Antonio a commis une erreur : il voulait très probablement écrire « impavide ». (La belle-soeur de son éditeur.)

San-Antonio (1997), *Ne soldez pas grand-mère, elle brosse encore*, p. 145

INTERPIOCHER (< *interpeler*)

« J'interpioche le barbouilleur d'hippopotame.
- Please, sir ! »

San-Antonio (1979 [1974]), *Les prédictions de Nostrabérus*, p. 102

MEREPLEXE (MERPLEXE) (< *perplexe*)

« Ça les rends mèreplexes, tu piges ? »

San-Antonio (1990), *Au bal des rombières*, p. 342

« Bon, les gens le considèrent. Perplexes. Merplexes, quand il s'agit de dames seules. »

San-Antonio (1981), *On liquide et on s'en va*, p. 11

MUSULWOMAN (< *musulman(e)*)

« La chère musulwoman me contemple avec un début d'agacement caractérisé.

San-Antonio (1999), *Ceci est bien une pipe*, p. 165

« J'ignore si elle a de la religion, probable qu'elle est musulwoman, la jolie, ça se ferait assez du côté de chez Karim ; toujours est-il qu'elle promène le bout des doigts sur l'endroit où je protubère. »

San-Antonio (1995), *Turlute gratos les jours fériés*, p. 186

MYTHOWOMAN (< *mythomane*)

> « Elle a pas obéi à ses voix, Jeannette [Jeanne d'Arc], mais à sa nature bouillonnante. Elle était pas mythowoman, elle était seulement pétardière, c'est-à-dire bien française. »
>
> San-Antonio (1971), *Moi, vous me connaissez ?*, p. 109

NEAMPLUS (< *néanmoins*)

> « Elle morfle la révélation sans broncher néanplus, une pâleur envahit ses traits arboricoles, comme l'écrivait la chère Marguerite Duras dans *Pas tant de chinoiseries, j'ai déjà la jaunisse* (Prix des Deux Magots). »
>
> San-Antonio (1999), *Trempe ton pain dans la soupe*, pp. 170-171

> « Néamplus, je m'efforce de sourire à cette personne étrange venue de nulle part. »
>
> San-Antonio (1995), *Le pétomane ne répond plus*, p. 139

OBAISER (< *opiner*)

> « Il obaise [note de bas de page : « On ne peut pas toujours « opiner » »] de la tête, ce qui ne lui est guère facile étant donné son absence de cou, et s'éclipse. »
>
> San-Antonio (1974), *Un os dans la noce*, p. 129

QUIMONSIEUR (< *quidam*)

> « - Méâmes, messieurs, faut qu'j'vais vous dire. Si dans l'honorab' assistance, y aurait un quidame ou un quimonsieur qui voudrait voir de tout près la manière d'éguesécuter le coup du casse-noisette, moi et maâme Berthe, ici présente, on s'rait d'accord d'réitérer l'opération. »
>
> San-Antonio (1982 [1978]), *Fais-moi des choses*, p. 92

> « À partir du moment où je m'attache z'aux talons d'une quidame ou d'un quimonsieur, je m'incorpore z'au paysage. On ne me remarque plus, c't'un don, quoi !
>
> San-Antonio (2003 [1961]), *La fin des haricots*, p. 185

TURLUBITER (< *turlupiner*)

> « La question qui me turlubite est la suivante : durant cette période d'intimité, me trouvais-je-t-il dans mon Étretat normal, ou bien subissais-je-t-il une certaine

altération de mes fonctions cérébrales ? »

San-Antonio (1996), *T'assieds pas sur le compte-gouttes*, p. 94

« Ce qui me turlubite, c'est la raison qui a poussé M. le ministre à me filer le ranque dans un lieu si humble. »

San-Antonio (1986), *Chauds les lapins*, p. 28

« Ce qui me turlubite, c'est une question majeure, comme le lac du même nom. »

San-Antonio (1984), *Pleins feux sur le tutu*, p. 147

« Travail soigné, implacable. Et tous trois assassinés de la même manière : éventrés. Le premier par un lion, les deux suivants au lingue. Ne reste plus que le quatrième. Il me turlubite la pensarde, ce petit dernier. »

San-Antonio (1978), *Vol au dessus d'un nid de cocu*, p. 110

« Ce qui me turlubite, c'est qu'ils ne soient pas Siciliens. »

San-Antonio (1974), *Si, signore !*, p. 96

TURLUPAFER (< *turlupiner*)

« Mais moi, l'Antoine, quelque chose de nouveau me turlupafe. »

San-Antonio (1983), *Si maman me voyait !*, p. 53

« Un tourment affreux me turlupafe. »

San-Antonio (1972), *Emballage cadeau*, p. 79

« En fin de blabla, je lui place la question qui me turlupafe. »

San-Antonio (1967), *Béru contre San-Antonio*, p. 239

TURLUQUEUTER (< *turlupiner*)

« Quelque chose me turluqueute depuis l'intervention des trois pillards. Quelque chose de troublant dont je veux avoir le cœur net. »

San-Antonio (1993), *La Matrone des sleepinges*, p. 57

« - La question qui me turluqueute et à laquelle tu vas devoir répondre est celle-ci : qu'est-ce qui a amené une femme aussi irréprochable que ta *mother* à commettre pareil faux pas ? »

San-Antonio (1993), *Faites chauffer la colle*, p. 212

« Ce que je compte faire, tu le sauras en son temps ; pour l'heure, la question de notre sécurité momentanée étant à peu près réglée, je me turluqueute à me demander ce que je vais bien pouvoir fiche de la Barbara quand je n'aurai plus besoin d'elle. »

San-Antonio (1991), *Buffalo Bide*, p. 212

« Moi, ce qui me turlupine, ou turluqueute, ou turluzobe, ou turlupafe, ou turluchibre (choisis et biffe ceux que tu refuses), c'est cette prévision funeste du vieux Dugadin. »

San-Antonio (1987), *Le casse de l'oncle Tom*, p. 36

« Dans tout ce blizzard, la question qui me turluqueute c'est la suivante : « Pourquoi Eloi Prince m'a-t-il fixé rendez-vous dans la cabine 513 alors qu'il occupait la 444 ? Ça correspond à quoi ? » »

San-Antonio (1975), *Maman, les petits bateaux*, pp. 103-104

« Et moi, tu sais ce qui me turluqueute en sourdine ? Toujours ce coup de fil à Régina, ma vieille rainure.

San-Antonio (1992 [1973]), *J'ai essayé : on peut !*, p. 159

TURLUZOBE(R) (< *turlupiner*)

« Moi, cette sérénade me turluzobait : elle me semblait chargée de présages. »

San-Antonio (2011 [1998]), *Du sable dans la vaseline*, p. 136

« - Un détail me turluzobe dans votre comportement, chère amie sodomite : je me demande ce qui vous a incitée à nous suivre alors que vous pouviez illico nous livrer à la police d'ici ? »

San-Antonio (1996), *T'assieds pas sur le compte-gouttes*, p. 157

« Moi, ce qui me turlupine (ou turluzobe, ou turlupafe, ou turluqueute, tu biffes les mentions superflues), c'est le fait que je sois encore vivant malgré les désagréments que j'ai causés à cette équipe [...] »

San-Antonio (1989), *Ma cavale au Canada*, p. 72

« Ce qui me turluzobe, mon cher garçon (et ma chère fille que je devine si exquise avec un petit slip bleu pâle ou saumon, ou fumé, voire tout simplement blanc), c'est le doigt coupé. »

San-Antonio (1983), *Remouille-moi la compresse*, p. 60

« Quelque chose me turluzob : le déroulement de cet « enlèvement ». »

San-Antonio (1978), *Vol au dessus d'un nid de cocu*, p. 52

« Quelque chose me turluzobe. Prends un siège, ou assieds-toi sur tes fesses, et écoute... »

San-Antonio (1974), *Mets ton doigt où j'ai mon doigt*, p. 210

L'« eurojargon » et sa variante française

Rachele RAUS
Université de Turin (Italie)
Département de Cultures, Politique et Société
rachele.raus@unito.it

REZUMAT : « Eurojargonul » şi varianta sa franceză

Ca sociolect utilizat de către reprezentanţii europeni ai instituţiilor UE (Consiliul, Comisia, Parlamentul), „jargonul comunitar" sau „eurojargonul" ia naştere ca limbă transnaţională *superpartes*, permiţând instituţiilor europene să se exprime şi să normalizeze spaţiul european de comunicare instituţională, atât politic, cât şi juridic. Cu toate acestea, termenul de „jargon", ascunde, de asemenea, dorinţa de a critica o limbă opacă, îndepărtată de cetăţeanul european şi mai aproape de specialişti, chiar un fel de *novlimbă* ideologică inaccesibilă. În acest articol revenim asupra eurojargonului pentru a-i urmări principalele caracteristici şi pentru a vedea mai îndeaproape varianta franceză. În acest sens, franceza este într-adevăr nu numai limba vorbită în mai multe ţări ale Uniunii, ci, de asemenea, *lingua franca* pe care unii politicieni o folosesc ca limbă de redactare a textelor şi/sau pe care traducătorii o pot utiliza ca limbă pivot. Vom încerca să vedem anumite caracteristici ale acestei variante, care ne vor permite să sugerăm unele direcţii de cercetare ulterioare prin relaţiile de incluziune „colingve" între limbi în interiorul spaţiului european de comunicare. Acesta se dovedeşte a fi un spaţiu de intercomunicare foarte bogat, trimiţând la dinamici transnaţionale care rămân să fie studiate.

CUVINTE-CHEIE: *eurojargon, franceza internaţională, terminologie multilingvă, colingvism*

ABSTRACT: The French variation of "eurojargon"

As a sociolect used by representatives in EU institutions (Council, Commission, Parliament), the "eurojargon" or "eurofog" is a transnational *superpartes* language, which allows EU institutions to normalise political and legal communication. However, the term "jargon" refers to a critical approach to this language that is not very transparent and not easy to understand for the European citizen. Indeed, this kind of speak can only be comprehended by EU specialists and that's why it can be regarded as a sort of Orwellian newspeak. The aim of the present paper is to describe the principal aspects of eurospeak, especially of its French variant. In fact, not only several EU member States speak French, but al-

so many representatives of other EU countries prefer using French as *lingua franca* and translators can use it as a "bridge language". We will analyse this variant and will observe "colinguistic" relationships referring to French within the European communication area. This area is indeed characterised by a cross-cultural communication whose dynamics need further studies.

KEYWORDS: *Eurojargon, International French, Multilingual Terminology, Colinguism*

RÉSUMÉ

En tant que sociolecte utilisé par les représentants européens des institutions de l'UE (Conseil, Commission, Parlement), le « jargon communautaire » ou « eurojargon » naît comme langue transnationale *superpartes*, permettant aux institutions européennes de s'exprimer et de normaliser l'espace européen de communication institutionnelle, autant politique que juridique. Cependant, le fait de parler de « jargon » recèle aussi la volonté de critiquer une langue opaque, éloignée du citoyen européen et plus proche des spécialistes, voire une sorte de *novlangue* idéologique inaccessible. Dans cet article nous revenons sur l'eurojargon pour en retracer les caractéristiques principales et pour en voir de plus près la variante française. À ce sujet, le français représente en effet non seulement la langue parlée dans plusieurs pays membres de l'Union mais également la langue véhiculaire que certains représentants politiques utilisent en tant que langue de rédaction de leurs textes et/ou que les traducteurs peuvent utiliser comme langue pivot. Nous essaierons de voir quelques caractéristiques de cette variante, qui nous permettront de suggérer des pistes de recherche ultérieures via la prise en compte des relations « colingues » entre langues à l'intérieur de l'espace européen de communication. Cet espace se révèle être alors un espace d'intercommunication très riche renvoyant à des dynamiques transnationales qui restent encore à étudier.

MOTS-CLÉS : *eurojargon, français international, terminologie multilingue, colinguisme*

Introduction

ANS CET ARTICLE nous allons nous intéresser à l'« eurojargon », expression qui désigne le jargon technique utilisé au niveau communautaire par les institutions européennes et qui, de par son opacité, finit par être accessible aux seuls spécialistes plutôt qu'aux citoyens européens.

Nous présenterons l'eurojargon comme notion problématique dès sa définition, en le considérant à la fois comme langue transnationale mais aussi comme ensemble des variantes nationales de cette langue dont nous syn-

thétiserons les caractéristiques principales. C'est justement à partir de cette deuxième acception de l'eurojargon que nous nous pencherons sur sa variante française. Nous verrons que, même s'il faudrait plutôt parler de « variantes françaises » au pluriel, en raison de la diversité des locuteurs utilisant le français dans ses variétés nationales (France, Belgique, Luxembourg) ou en tant que langue véhiculaire, nous pouvons quand même retracer les contours d'une variante française de l'eurojargon en général.

1. Présentation de l'eurojargon : une notion problématique

1.1. L'eurojargon en question

La notion d'« eurojargon » (Goffin, 2005) ou « eurocrate » (Gondran, 1991) est normalement utilisée pour dénoncer le langage opaque de l'Union européenne, fait de technicismes, de phraséologie et de sigles / acronymes des écrits communautaires (Goffin, 2005 : 1). Les équivalents mêmes de ce néologisme dans les autres langues officielles de l'UE restent souvent liés à cette connotation négative. Par exemple, en italien, Calzia parle d'« eurocratese » (1992) ; de manière similaire, le terme « eurofog » apparaît en anglais à côté du plus neutre « eurospeak » (Goffin, 1994 : 637).

À ce sujet, Goffin recommande en fait de privilégier le terme dénoté « eurolecte » (Goffin, 1994 : 637) pour le poser comme objet d'analyse, comme « (techno)lecte spécifique » (Goffin, 2005 : 1), dont non seulement l'on peut étudier le lexique, mais qui mérite aussi des études contrastives faisant émerger les différentes adaptations de la terminologie européenne dans les langues officielles, aujourd'hui au nombre de 24, et par là les tendances spécifiques de ces langues (Goffin, 2005 : 5):

> La terminologie différentielle a mis en perspective que chaque langue privilégie les schèmes de composition, et une combinatoire syntagmatique spécifique. Alors que le français construit des syntagmes épithétiques avec adjectifs de relation, comme *abstention constructive*, *intégration différenciée* ou des synapsies à ligament comme *critères de convergence*, *droit d'initiation*, *Europe à géométrie variable*, l'anglais use de diverses formes de concaténation, des séquences de segments disjoints avec trait d'union, comme *general-interest-services* ou des segments autonomes, tels que *codecisionprocedure*, *Union withdrawal clause* ; quant à l'allemand, il privilégie la composition telle que *Mitverantwortungsabgabe* (Fr. prélèvement de coresponsabilité).

En suivant une approche analogue, Lucia Cinato a montré les tendances actuelles de la création néologique en italien et en allemand (2010 : 85sv.).

La question s'il s'agit d'un technolecte ou bien d'un « jargon », pris au sens négatif, a été résumée par Cosmai (2007 : 24-28), qui partage l'opinion de Goffin en réévaluant le « lecte » européen comme langue à étudier. Cela dit, il est en tout cas intéressant de remarquer que la banque de données terminologique IATE de l'UE insère comme seule fiche terminologique à cet égard le terme « eurojargon », en donnant comme source le Journal Officiel des Communautés européennes, notamment la résolution du Conseil sur la qualité rédactionnelle de la législation communautaire (Conseil des Communautés européennes, 199 : 10) : *« La formulation de l'acte devrait être claire, simple, concise et sans ambiguïtés ; ainsi, l'emploi abusif d'abréviations, du 'jargon communautaire' ou de phrases trop longues devrait être évité »*. La résolution est en annexe à l'avis du Comité économique et social européen de 1995, où l'on remarque la nécessité de rédiger des textes politiques et juridiques qui ne soient pas opaques pour les citoyens européens, bien que cela puisse sembler difficile à réaliser à cause du fait que (CESE, 1995 : 8) :

> il est difficile pour les fonctionnaires et les autres de se départir de cette habitude à utiliser le jargon, le langage juridique et la terminologie froide (par exemple, le mauvais emploi du terme « migrants »). Une longue tradition d'utilisation du langage officiel, conjuguée à une forte propension à se conformer aux usages a conduit à une utilisation réflexe de longs mots et de longues phrases alors que cela n'est pas nécessaire.

1.2. Caractéristiques de l' / des eurojargon(s)

Bien au-delà de sa spécificité en tant que sociolecte ou jargon, ce qui est certain, c'est que l'eurojargon reste tout d'abord un langage *superpartes* qui est créé à l'intérieur d'une communauté de personnes dans un milieu transnational (Raus, 2010 : 3) et se caractérise, entre autres, par :

- la coprésence d'au moins trois types de terminologie : institutionnelle, normative-juridique et sectorielle (Nystedt, 1999 : 205) ;
- la tendance à l'hyperonymie, notamment en ce qui concerne la terminologie juridique qui, avec la terminologie institutionnelle, représente le noyau dur de l'eurojargon ;
- la présence d'une phraséologie, mais aussi de tournures phrastiques et, de manière plus large, de stratégies discursives et d'une rhétorique spécifiques.

À ce sujet, il faut quand même différencier (Cinato, 2010 : 88) l'eurojargon comme langue transnationale, qui se caractérise par un espace de communication très diversifié et par des contacts linguistiques permettant la circulation autant du lexique que des structures phrastiques, et des variantes nationales de l'eurojargon qui sont concrètement utilisées par les

rédacteurs des textes et les traducteurs de l'UE, ce que Goffin analyse d'après l'observatoire de la « *terminologie différentielle* » mais aussi au niveau phrastique et discursif (2005 : 7).

Pour ce qui est du premier aspect, à savoir l'eurojargon comme langue *superpartes*, ce sociolecte se compose d'un côté des néologismes institutionnels normalement harmonisés et d'hyperonymes normatifs, et de l'autre de toute une terminologie sectorielle qui vient de toutes les langues officielles. Par exemple, « gendermainstreaming » vient de l'anglais, « parité », au sens du paritarisme, est un néologisme français, « féminicide » a ses racines dans l'espagnol « feminicidio », la « flexicurity », qui s'implante dans l'eurojargon en 2007, est issue du concept élaboré au Pays-Bas par la loi de 1999 sur la flexibilité et la sécurité et s'est diffusée ensuite en Europe via l'exemple danois.

Au niveau discursif, la présence d'une rhétorique de coton (Rist, 2002) et la reprise d'arguments circulant dans l'espace européen et venant d'autres instances transnationales (i.e. l'OIT, le Conseil de l'Europe…), des lobbies, des associations… (Raus, 2010 : 163) favorise une sorte de « ritualisation » énonciative.

À l'égard des variantes nationales, chaque langue officielle présente son propre eurojargon avec des tendances spécifiques à la création néologique. Cela ne veut pas seulement dire que chaque langue privilégie des mécanismes morphologiques spécifiques lors de la néologie (voir aussi Goffin, 2005 : 5); au contraire, il faut également considérer la tendance que chaque langue a à créer des néologismes à partir de sa relation avec les autres au niveau de « colinguisme », à savoir des rapports entre langues instituées (Branca-Rosoff, 2001 : 5). Ajoutons, en outre, que cette relation varie en fonction des politiques colingues adoptées par les instances concernées (Raus, 2013 : 36). Par exemple, la tendance du Parlement européen à s'aligner sur le Conseil de l'Europe, et de ce dernier d'adopter une approche colingue qui favorise la traduction des anglicismes sectoriels en français sur la base de critères endogènes (Raus, 2013 : 24-25), n'est pas partagée par la Commission européenne, qui favorise plutôt des calques structurels.

Outre par le lexique, les variantes nationales de l'eurojargon se caractérisent par des structures phrastiques et des modalités discursives qui se stabilisent grâce aux contacts entre langues lors des pratiques de rédaction, et surtout de traduction, des textes communautaires. Au niveau des structures phrastiques, par exemple, la variante italienne de l'eurojargon se caractérise par la diffusion de moules allogènes dus à la traduction et à l'attitude d'ouverture colingue de l'italien par rapport aux autres langues,

notamment le français et l'anglais. L'utilisation abusive des adjectifs personnels, tout comme la tendance à omettre les articles (Cona, 2002) représentent des tendances de la variante italienne de l'eurojargon, qui lui viennent de l'influence des tournures phrastiques françaises et anglaises.

À l'égard du discours, citons le problème lié à la traduction du « should /shall » anglais dans les textes français et italiens (Giuristirevisori, 2003 ; Tron, 2010), le premier conditionnant la traduction et finissant par stabiliser la pratique du Conseil de l'UE d'utiliser la modalité déontique non-assertive dans les considérants des actes contraignants et aussi dans la partie performative des actes non contraignants, ce qui non seulement peut produire l'incohérence entre les différentes parties du texte final ou entre les versions du texte produites par les différentes institutions – la Commission préférant l'indicatif au lieu du conditionnel du Conseil – mais qui aboutit aussi au manque de force normative du document final.

2. La variante française de l'eurojargon

2.1. Le français ou les français ?

Nous devons tout d'abord préciser ce que nous entendons par variante française de l'eurojargon, parce que le français est présent sous plusieurs formes à l'intérieur du contexte européen : tout d'abord, il est utilisé non seulement comme langue nationale française, mais aussi dans ses variantes belge et luxembourgeoise ; ensuite, il est présent comme l'une des langues de travail utilisée par les rédacteurs et / ou les traducteurs.

Dans ce second cas, le français est plutôt une langue véhiculaire que certains peuvent décider de privilégier déjà au niveau de la rédaction des textes ou des amendements, tel le cas des quelques parlementaires européens, comme la Bulgare Nedelcheva Mariya, la Slovaque Anna Záborská ou la Portugaise Regina Bastos. Ce français, utilisé par des non-natifs, reste quand même plus proche du français hexagonal, à la différence de l'anglais véhiculaire ou « Euro-English » (Trebis, 2009), dont l'utilisation de la part des rédacteurs de langues maternelles romanes produit, entre autres, l'utilisation de structures phrastiques lourdes qui sont souvent problématiques pour les Anglais de souche (Cosmai, 2007 : 71).

Cela dit, le français véhiculaire peut présenter des désalignements par rapport au français de l'hexagone, notamment au niveau lexical. C'est par exemple le cas de l'utilisation du terme « genre » qui, tout en se répandant de manière significative dans les documents parlementaires de l'après 2007 (Raus, 2013 : 68sv.), reste parfois pris entre la tendance française à privilé-

gier des traductions par calque sémantique, comme recommandé par la COGETERM (2005), et la tendance des parlementaires utilisant le français véhiculaire à préférer des formes alignées sur l'anglais, comme nous voyons dans le cas des travaux préparatoires au Rapport Romeva i Rueda qui sera présenté au Parlement européen en 2010 (c'est nous qui avons souligné) :

Proposition de résolution	*Amendement de Mariya Nedelcheva*
considérant que […] les réponses apportées à l'échelle nationale et internationale – aucune d'entre elles ne tenant compte des spécificités liées à l'égalité hommes-femmes –, ont également été décidées uniquement par les hommes	considérant que les réponses nationales et internationales apportées à la crise n'ont pas suffisamment pris en compte les spécificités de genre ;

Précisons qu'un amendement similaire de la Française Elisabeth Morin-Chartier ne touche pas au segment qui par contre est amendé par Nedelcheva. La substitution de l'égalité H/F par le synonyme « genre » est l'indice à la fois du positionnement[1] spécifique de Nedelcheva, qui préfère donc l'approche holistique du genre par rapport à l'approche différentialiste traditionnelle (Raus, 2013 : 23), et de la relation colingue anglais-français spécifique que la parlementaire bulgare adopte à cet égard.

Le choix d'un colinguisme privilégiant des formes transculturelles d'influence majeure de l'anglais sur le français se reflète aussi, au niveau phrastique, dans l'utilisation de Nedelchova du binôme de traduction introduisant d'abord la forme anglaise et puis l'équivalent français, alors que dans les documents parlementaires européens en français l'on trouve plutôt la forme inverse, par respect de la tendance bien française de privilégier celle-ci (voir aussi Raus, 2007 : 323).

Citons, par exemple, l'amendement proposé par la parlementaire bulgare au projet de rapport de Kratsa-Tsagaropouloudu 28 mars 2011 (6) : « *C bis. considérant que la question de la représentativité des femmes à la direction des entreprises va de pair avec celle du 'genderpay gap' (différence de salaire)* ». Un mécanisme similaire caractérise également les amendements français aux rapports parlementaires présentés par la Slovaque Anna Záborská, qui souvent insère l'anglicisme « gendermainstreaming » sans en marquer l'étrangeté[2]. En général, donc, au niveau européen il faudrait parler de la présence de français au pluriel, l'espace transculturel de communication des institutions de l'UE permettant l'émergence de tendances colingues qui

varient non seulement entre institutions différentes mais aussi entre locuteurs de nationalité différente privilégiant l'utilisation du français comme langue maternelle ou véhiculaire.

2.2. Le lexique français de l'eurojargon

Malgré la présence de dérives diversifiées, normalement asystématiques, des français utilisés par les différents locuteurs qui s'en servent, ce qui semble caractériser la variante française de l'eurojargon en général est la tendance à un degré majeur d'autonomie et de réactivité colingue par rapport à la création néologique, notamment des termes sectoriels, en présence de matériel linguistique censé être allogène.

En ce sens, bien que le Conseil, la Commission et le Parlement puissent éventuellement adopter des critères colingues différents (Raus, 2013 : 24, 85), le choix du néologisme à utiliser reste le fruit d'un travail raisonné et lié au positionnement de l'instance concernée, ce qui produit souvent la présence de doublets de traduction. Nous nous limitons à en citer quelques-uns, concernant les équivalents français des néologismes anglais de l'égalité entre les hommes et les femmes, dont la traduction reste problématique malgré la présence éventuelle d'un terme recommandé, par exemple, dans le thesaurus européen *EuroVoc* : « conciliation / articulation (de la / entre la vie familiale et la vie professionnelle) », « égalité entre les hommes et les femmes / intégration de la dimension de genre »[3], « violence domestique / violence familiale (dans la famille) », « genre / sexe »[4]…

La présence de ces doublets n'est pas liée à la politique linguistique qui est menée en France depuis bien longtemps et qui vise la création d'équivalents indigènes, mais elle est due au positionnement spécifique des institutions l'utilisant. En effet, remarquons que plusieurs fois les choix européens ne correspondent pas vraiment aux souhaits de la Commission générale de terminologie et de néologie (COGE-TERM), dont les fiches sont pourtant présentes dans la banque terminologique européenne IATE. Par exemple, le terme « paritarisme », proposé par la Commission comme équivalent de l'anglicisme « gendermainstreaming », est considéré comme peu fiable ; le néologisme « flexisécurité », que la COGETERM recommande comme équivalent de « flexicurity », est retenu en tant que variante fiable du néologisme européen « flexicurité », mais c'est finalement ce dernier terme qui est normalement utilisé au niveau de la rédaction / traduction des documents contraignants et non-contraignants de l'UE.

Par contre, la variante française de l'eurojargon se caractérise par un dynamisme qui permet de retracer la présence de positionnements et de points de vue différents de la part des institutions. Par exemple, si le terme

« articulation » est préféré par le Conseil au lieu de « conciliation »[5], l'équivalent anglais reste quand même « reconciling » ; si le Conseil de l'Europe, et par là le Parlement européen du moins jusqu'en 2007, privilégie « approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes » au lieu de la forme « intégration de la dimension de genre » usitée par la Commission (Raus, 2013 : 59sv.), l'équivalent anglais est toujours « gendermainstreaming ». L'anglais semble donc nuancer la présence latente d'une tension constitutive aux discours européens qui par contre émerge en français, en raison de la relation colingue qu'en général cette langue manifeste culturellement par rapport aux autres.

La réaction colingue de la variante française de l'eurojargon s'estompe quand le néologisme est issu d'un moule savant, comme par exemple « féminicide » et « transsexuel »[6], ou de créations néologiques qui sont ressenties comme indigènes, se prêtant alors « naturellement » à l'harmonisation, comme le cas déjà cité de « flexicurité / flexisécurité », mot-valise venant des mots « flexibilité » et « sécurité ».

L'harmonisation est également favorisée dans le cas de paradigmes néologiques qui désormais font partie du socle dur de l'eurojargon, comme le moule « X + vert » (Goffin, 1994 : 639), qui a permis la création récente des néologismes issus de l'anglais « économie verte » et « emploi vert ».

Disons donc que les français utilisés lors de la rédaction / traduction des textes de l'UE sont variés mais que, grâce d'un côté aux efforts des traducteurs et de l'autre à la tendance générale à l'harmonisation, plusieurs des désalignements finissent par ne pas passer à la variante française de l'eurojargon, qui finalement reste plutôt liée aux positionnements des institutions européennes et à leurs choix colingues.

Conclusion

L'eurojargon est un technolecte complexe qui, bien au-delà de se limiter à la simple création de termes institutionnels, se caractérise par des mécanismes discursifs et textuels spécifiques et aussi par les recours ou la création de termes sectoriels qui ont tendance à se massifier grâce justement au rôle politico-juridique normalisateur que l'UE joue désormais auprès de ses 28 États membres.

Après en avoir énuméré quelques caractéristiques générales, nous avons posé la question de sa variante française dans l'effort non pas d'en dresser la liste exhaustive des traits linguistiques distinctifs (à cet égard, cf. Goffin, 1994, 2005) mais pour faire réfléchir sur les mécanismes colingues de création néologique caractérisant le français lors de sa réaction en présence de

matériel linguistique censé être allogène. À cet égard, tout un travail reste à faire à partir de l'observatoire privilégié des relations entre les 24 langues instituées comme officielles par l'Union.

NOTES

[1] Pour la notion de « positionnement », cf. Charaudeau & Maingueneau (2002 : 453-454).

[2] Voir, par exemple, l'amendement 53 au Rapport d'Ilda Figueiredo de 2010 sur l'évaluation de la feuille de route pour l'égalité, aussi bien que l'amendement 168 au Rapport d'Edite Estrela de 2010 sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil portant modification de la directive 92/85/CEE.

[3] Quant à la présence de ce doublet, cf. Raus (2013 : 85).

[4] À propos de l'adaptation de l'anglicisme « gender » en français, cf., entre autres, Raus (2013 : 23).

[5] Voir la fiche n° 917313, concernant ce terme, dans la banque terminologique européenne IATE. URL : <http://iate.europa.eu>. Consulté le 30.07.2013.

[6] Le cas de « transgenre » reste différent à cause de la présence dans le paradigme du substantif problématique « genre » en tant qu'équivalent de « gender ».

BIBLIOGRAPHIE

BOZHINOVA, K. (2011). « La terminologie eurolectale en usage dans les relations européennes ». *Revue internationale d'études en langues modernes appliquées*, 4, 175-188. URL : <http://lett.ubbcluj.ro/rielma/RIELMA_no4_2011.pdf>. Consulté le 30.07.2013.

BRANCA-ROSOFF, S. (2001) (éd.). *L'institution des langues. Autour de Renée Balibar*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

CALZIA, B. (1992). *L'eurocratese. Dizionario per « parlareeuropeo » con una guida agli uffici CEE*. Rome : SIPI.

CALIENDO, G. (2004). « nEUlogisms : produttività lessicale del linguaggio comunitario ». *Inter@alia*, 30, 8-10.

CHARAUDEAU, P. & D. MAINGUENEAU (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

CINATO, L. (2010). « Terminologia italiana e tedesca nei documenti COM ». In : R. Raus (éd.), *Multilinguismo e terminologianell'UE*. Milan : Hoepli, 85-114.

COGETERM (2005). *Recommandation sur les équivalents français du mot* gender. URL : <http://www.franceterme.fr>. Consulté le 30.07.2013.

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL – CESE (1995). « Avis sur une langue simple et claire ». JOCE, C/256, 8-11.

CONA, C. (2002). « Non dimentichiamo la nostra lingua ». *Inter@alia*, 22, 8.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (1995). « Résolution du Conseil du 8 juin 1993 relative à la qualité rédactionnelle de la législation communautaire ». JOCE, C/256, 10.

COSMAI, D. (2007). *Tradurre per l'Unione europea*, seconda edizione. Milan : Hoepli.

GIURISTIREVISORI (2003). « Contributo dei giuristi revisori del servizio giuridico della Commissione sul linguaggio dei 'considerando' ». *Inter@lia*, 25,9-10.

GOFFIN, R. (1994). « L'eurolecte : oui, jargon communautaire, non ». *META*, XXXIX, 4, 636-642.

———— (2005). « Quels corpus et quelles approches pour une description contrastive de l'eurolecte ? ». *Préactes des 7èmes journées scientifiques du réseau* Lexicologie, Terminologie et Traduction. URL : <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/programme.htm>. Consulté le 30. 07.2013.

GONDRAN, F. (1991). *Parlez-vous eurocrate ? Les 1000 mots du marché unique*. Paris : Les éditions d'Organisation.

KRATSA-TSAGAROPOULOU (2011). *Projet de rapport sur les femmes et la direction des entreprises*. PE 28/03/2011.

NYSTEDT, J. (1999). « L'italiano che si scrive a Bruxelles ». *Italiano e oltre*, XIV, 198-206.

ROMEVA i RUEDA, R. (2010). *Rapport sur les aspects relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la récession économique et de la crise financière*. PE 12/05/2010.

RAUS, R. (2007). « La terminologie des Bourses italienne et française : quelle relation à la langue anglaise ? ». In : I. BEHR *et al.* (eds.), *Langue, économie et entreprise. Le travail des mots*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 315-329.

———— (2010) (éd.). *Multilinguismo e terminologia nell'Unione europea*. Milan : Hoepli.

———— (2013). *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*. Bruxelles : De Boeck.

RIST, G. (2002) (éd.). *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris : PUF.

TREBIS, A. (2009). « Conjonctive cohesion in English language EU documents – A corpus-based analysis and its implications ». *English for Specific Purposes*, 28, 3, 199-210.

TRON, G. (2010). « Alcune postille sullatraduzione del modale *should* nei 'considerando' degli atti normativi ». *Inter@lia*, 46, 18-22.

WAGNER, E., S. BECH & J.M. MARTINEZ (2002). *Translating for the European Union Institutions*. Manchester : St. Jerome Publishing.

RECENZII
REVIEWS
COMPTES RENDUS

Adina Dragomirescu şi Alexandru Nicolae, *101 greşeli de lexic şi de semantică: cuvinte şi sensuri în mişcare*, Bucureşti, Humanitas, 2011, 260 p.

Gabriela BIRIŞ
Universitatea din Craiova
Departamentul de Limbi Moderne Aplicate
rogabi25@hotmail.com

COLECȚIA „VIAȚA CUVINTELOR" iniţiată, în anul 2010, de Editura Humanitas, în vederea familiarizării publicului larg cu aspecte lexico-semantice, s-a îmbogăţit recent cu un alt titlu: ***101 greşeli de lexic şi de semantică: cuvinte şi sensuri în mişcare***, o lucrare scrisă de Adina Dragomirescu şi Alexandru Nicolae.

Seria a fost deschisă de Marius Sala cu *101 cuvinte moştenite, împrumutate şi create*, şi continuată de Rodica Zafiu cu *101 cuvinte argotice* şi de Emil Suciu cu *101 cuvinte de origine turcă*.

Titlul cărţii avertizează cititorul asupra conţinutului, lăsând să transpară, totodată, poziția moderată (p. 12) și prudentă (p. 23) a autorilor faţă de norma lingvistică: cei doi autori subliniază dinamismul caracteristic domeniului lexical al limbii (printr-un subtitlu inspirat de o carte de terminologie: *Lexicul specializat în mişcare. De la dicționare la texte*, Angela Bidu-Vrănceanu, 2007), dar se şi poziționează în raport cu norma lingvistică, pe care nu o mai absolutizează, considerând-o rezultatul unor transformări permanente, prin care fapte lexicale amendate ca greşeli la un anumit moment se pot integra și pot fi acceptate, ulterior, în limba literară.

Lucrarea este structurată în două capitole mari ce privesc *Istoria greşelilor lexico-semantice* şi *Tipurile de greşeli semantice*, fiind însoțită de o bibliografie şi de un indice de cuvinte, pentru o mai bună orientare a cititorului în privinţa problemelor lexicale și a dispunerii materialului în interiorul cărții, pentru că lucrarea are un caracter didactic declarat: *„Ceea ce ne-am propus este să familiarizăm publicul cu cele mai frecvente abateri caracteristice limbii ac-*

tuale, dar să-l şi învăţăm să judece (cu dreaptă măsură) fiecare situaţie, să ştie să utilizeze sursele, în special dicţionarele româneşti şi străine, pentru a decide singur dacă se află în faţa unei greşeli mai mult sau mai puţin grave, a unei tendinţe justificabile a limbii sau a unui fapt de normalitate" (p. 13).

Sunt surprinse câteva categorii reprezentative de greşeli lexico-semantice inventariate sub de-numiri sugestive: 1. *romgleza noastră cea de toate zilele*, 2. *„calofilia semidoctă"*, 3. *pleonasmul şi contradicţia în adaos*, 4. *atracţia paronimică, etimologia populară, contaminaţia*, 5. *clişeele lingvistice*, 6. *feminizarea numelor de profesii şi a numelor etnice*, 7. *cuvinte străine deformate sau greşit înţelese*.

Exemplele care susţin explicaţiile au fost identificate de autori pe internet, dar şi în rapoarte de monitorizare a presei realizate între anii 2007-2011, trădând mult umor şi inspiraţie în efectuarea selecţiei. Fiecare secţiune conţine un scurt preambul teoretic, prin care sunt furnizate cititorului scurte definiţii ale conceptelor lingvistice utilizate, precum şi reperele bibliografice asupra problematicii respective; fiecare structură lexicală discutată este urmată, la rândul ei, de trimiteri bibliografice care vizează punctual structura lexicală sau aspecte teoretice mai generale pe care le presupune aceasta.

O parte dintre „intrările" lucrării au mai fost discutate şi de alţi lingvişti, în decursul anilor, în special cazurile de pleonasm sau anglicismele, dar este meritul autorilor că au decis să le reia, în măsura în care acestea sunt recurente.

În privinţa structurilor lexicale foarte recente se impune continuarea şi adâncirea cercetării, pentru că pot ascunde aspecte mai puţin evidente la o primă abordare. Spre exemplu, *capabilitate*, considerat de autori un derivat pe teren românesc de la adjectivul *capabil*, poate fi la fel de bine un împrumut din engleza americană, unde a dezvoltat un al doilea sens particularizat pentru domeniul militar, pe lângă primul sens la care s-au raportat autorii: 1. „the natural ability, skill, or power that makes a machine, person, or organization able to do sth, esp sth difficult, 2. the ability that a country has to take a particular kind of military action: *military/nuclear etc. capability"* (LONGMAN s.v. *capability*).

În acelaşi timp, în limba română, ni se pare că se tinde spre folosirea formei de plural *capabilităţi*, mult mai frecventă în contexte cu caracter militar şi politic, după modelul limbii engleze: *„Pe teritoriul naţional vor fi amplasate **capabilităţi** terestre de interceptare, ca elemente componente ale sistemului, a anunţat preşedintele Băsescu"* (*Evenimentul zilei*, 05.02.2010, p. 3). Aceste aspecte nu mai fac din *capabilitate* un derivat inutil, care dublează sinonimic un cuvânt existent deja în limba română: *capacitate*, după cum consideră autorii, ci un împrumut necesar, mai mult chiar, un termen militar necesar în desemnarea de noi realităţi.

Cartea surprinde şi cuvinte din registrul argotic sau din cel familiar-argotic: *bazat* (102), *bengos* (108), *caleaşcă* (122-124), *cambuză* (124), *caraiman* (127-131), *caraliu* (132-136), *cotolani* (167-168), *ciumeg* (153-156), *diribau* (172-175), *maimuţă* (224-227) etc., pentru care sunt avansate sugestii etimologice interesante şi abordări contrastive ce vizează cuvinte similare din franceză şi engleză.

Cei doi autori propun o lucrare extrem de necesară şi de utilă, în contextul transformărilor fără precedent pe care le-a cunoscut limba română, în ultimele două decenii, prin interferenţe stilistice, diversificări ale uzului şi înnoire lexicală masivă. Ea acoperă un material lexical consistent prezentat publicului larg într-o formă accesibilă şi antrenantă.

Argotica

argo
gergo
mistocărească
lunfardo
javanais
calo
bargoens
verlan
rotwelsch
loucherbem
pasărească
slang
şmecherească
limba-ntoarsă
jobelin